



HAL
open science

Femmes et résilience territoriale en espace rural sahélien : le cas de la commune rurale de Diagourou au Niger, entre défis socioéconomiques et environnementaux.

Bernadette Noufou

► To cite this version:

Bernadette Noufou. Femmes et résilience territoriale en espace rural sahélien : le cas de la commune rurale de Diagourou au Niger, entre défis socioéconomiques et environnementaux.. Géographie. Université de Pau et des Pays de l'Adour; Université Abdou Moumouni, 2023. Français. ⟨NNT : 2023PAUU1124⟩. ⟨tel-04470931⟩

HAL Id: tel-04470931

<https://theses.hal.science/tel-04470931v1>

Submitted on 21 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

THÈSE

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Cotutelle internationale : Université Abdou Moumouni de Niamey
École doctorale Sciences Sociales et Humanités

Présentée et soutenue le 19/12/2023
par **Bernadette NOUFOU**

pour obtenir le grade de docteur
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Spécialité : Géographie-Aménagement

FEMMES ET RESILIENCE TERRITORIALE EN ESPACE RURAL SAHELIEN : LE CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DIAGOUROU AU NIGER, ENTRE DEFIS SOCIOECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

MEMBRES DU JURY

PRESIDENTE DU JURY

- Béatrice COLLIGNON Professeur / Université Bordeaux Montaigne

RAPPORTEURS

- Hassoumi DJIBO Maître de conférence / Université Boubakar Bâ de Tillabéry
- Yvette ONIBON DOUBOGAN Professeur / Université de Parakou au Bénin

EXAMINATEURS

- Vincent VLES Professeur / Université de Toulouse Jean Jaurès

DIRECTEURS

- Sylvie CLARIMONT Professeur / Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Abdou BONTIANTI Directeur de recherche / Université Abdou Moumouni de Niamey

SOMMAIRE

Sommaire	2
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION GENERALE.....	11
1 ère partie: construction theorique de la question des femmes et de leurs resilience territoriale face aux defis socioéconomiques et environnementaux en milieu rural sahelien	25
Chapitre 1 : cadre théorique et méthodologique sur la questions des femmes dans la résilience territoriale et le développement en espace rural sahélien.....	26
Chapitre 2 : interrelations et dynamiques des changements climatique et environnemental sur les ressources	81
Partie 2 : La femme " Diagouroubé ", entre réalité sociale et système de production	114
Chapitre 3 : Les enquete(e)s de la commune de Diagourou : des femmes plus jeunes, moins instruites et plus vulnérables économiquement que les hommes.....	114
Chapitre 4 : La place de la femme " Diagouroubé " dans les systèmes de production	140
Partie 3 : La femme " Diagouroubé " un pivot de la résilience territoriale aux défis socio- économiques et environnementaux ?	207
Chapitre 5 : La place de la femme " Diagouroubé " dans la résilience aux défis socio-économiques et environnementaux	207
5. la place des femmes de la commune de diagourou dans la résilience aux crises environnementales, sociales et économiques	207
Chapitre 6 : La contribution de l'Etat, de ses services déconcentrés et des partenaires de développement dans la résilience des populations de Diagourou aux défis socioéconomiques et environnementaux	241
6.1. Les stratégies de resilience des femmes de diagourou aux effets du changement climatique 241	
6.2. La contribution de l'Etat et ses services techniques dans la résilience des femmes " Diagouroubé " face aux effets du changement climatique.....	245

CONCLUSION GENERALE	272
Références Bibliographies.....	277
Sitographie	286
TABLE DES ILLUSTRATIONS	291
TABLE DES ANNEXES	303
ANNEXES	304
TABLE DES MATIERES	328
ABSTRACT	337
KEYWORDS :	337
RESUME :.....	338
MOTS-CLES:.....	338

REMERCIEMENTS

Je tiens particulièrement à exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à Pr Sylvie CLARIMONT qui m'a encadré de mon master 2 à ma thèse, mais également pour sa disponibilité et ces conseils tout au long de ce travail de thèse.

Mes remerciement à : Pr Abdou BONTIANTI, , Directeur de recherche (CAMES), à l'Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), pour avoir accepté de codiriger ma thèse mais également pour son encadrement et sa disponibilité.

Mes remerciements et ma gratitude à : Dr Hamadou ISSAKA qui m'a présentée au Pr Abdou BONTIANTI mais également pour ces conseils, son encadrement et la correction du document.

Mes remerciements à : Dr Issaka LONA qui m'a fourni les données des relevés climatiques de la station climatologique de Tillabéry et du département de Téra ainsi que, pour son aide lors du calcul des paramètres agro-climatiques et ses remarques apportées à cette partie.

J'exprime ma profonde gratitude aux autres membres du jury (Pr Béatrice COLLIGNON, Pr Yvette ONIBON DOUBOGAN, Pr Hassoumi DJOBO et Pr Vincent VLES) pour avoir accepté d'examiner mon document.

Mes remerciements et ma gratitude vont également à l'endroit de Pr Issa ABDOU YONLIHINZA qui m'a mis en contact avec Pr Sylvie CLARIMONT et pour la fourniture de certains documents.

Mes remerciements au Père Giuseppe NOLI dit ismaël pour son soutien financier pour la réalisation de mes travaux de terrain.

Mes remerciements à : Moustapha HIMA pour son soutien lors de mes préparatifs de travaux de terrain.

Mes remerciements à : Dr Yayé MOUSSA pour la fourniture de certains matériaux pour mes travaux de terrain.

Mes remerciements et ma gratitude à mon oncle Dominique Souleymane ALBARKA pour son soutien financier.

Mes remerciements et ma gratitude à Désiré Souleymane MAÏGA & Aline ALBARKA SEYDOU pour leur devoir parental accompli à mon égard, mais également pour leur soutien financier et moral à mon égard.

Mes remerciements à : la famille ALBARKA SEYDOU, particulièrement à mes oncles Zakari, Boureima et Maurice ainsi qu'à ma mère Agathe, mon père Noufou et à ma tante Fati pour leur soutien financier, matériel et leur confiance à mon égard.

Mes remerciements à : mes grandes sœurs Saley ABDOULAYE MAIGA et Angèle MAURICE ALBARKA, particulièrement à son époux pour leur soutien financier.

Mes remerciements vont également à l'endroit du personnel des services techniques du département de Téra, de la commune rurale de Diagourou, aux autorités administratives et coutumières de Diagourou ainsi qu'à la population et aux migrants(e)s de Diagourou pour leur coopération à la réalisation de ce document.

Mes remerciements vont également à l'endroit de mes amis et connaissances, notamment Oumarou NEINO RABO pour la fourniture des shapefiles (shp) du Niger et à Seyni MAMOUDOU pour la fourniture de certains documents ; A Almoustapha ABACHE I. pour l'ambiance fraternelle et son assistance (medical) lors de mon retour des travaux de terrain ainsi qu'à toute personne qui a participé d'une manière ou une autre à la réalisation de ce document.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACFAS : Association Francophone pour le Savoir

AFD : Agence Française de Développement

AGIR : Action pour la Gestion Intégrée des ressources

AGR : Activité Génératrice de Revenus

ANTD : Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance

AOF : Afrique Occidentale Française

APTE : Projet d'Appui à l'Autopromotion dans le département de Téra

AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière

BAB : Banque d'Aliment Bétail

BIA : Banque d'Intrants Agricoles

CCFN : Centre Culturel Franco-Nigérien

CEDEF : Convention internationale pour l'Élimination de toutes les Discriminations Envers les Femmes

CES/DRS : Conservation des Eaux des Sols et la Défense et Restauration des Sols

CIDES : Centre d'Information et de Documentation Economique et Sociale

CILSS : Comité permanent Inter-Etat de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

CMANI : Chambre des Métier de l'Artisanat au Niger

CNCVC : Commission Technique Nationale sur les Changements et Variabilité Climatiques

CNEDD : Conseil National de l'Environnement Pour le Développement Durable

CNEV : Catalogue National des Espèces et Variétés Végétales

CNI : Communication Nationale Initiale

COFOCOM : Commission Foncière Communale

CSI : Centres de Santé Intégré

DDC : Direction du Développement et de la coopération

DEMI-E : Développement pour un Mieux Etre

DGP : Directeur Général de la population

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FDS : Forces de Défense et de Sécurité

FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines

GANE : Groupe Armé Non Etatique

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupement Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

HELP : Hilfe Zur Selbsthilfe (aide à l'auto-assistance).

HKP : « Haïni Kiré Précocce » (en Sonraï signifie en Français « mil local amélioré »)

I3N : Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

ICL : Institut Claude Laugénie

ICRISAT : International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (Institut International de recherche sur les cultures des Zones Tropicales semi-Arides).

IFD : Intégration des Femmes au développement

INRAN : Institut National de Recherches Agronomique du Niger

INS : Institut National de la Statistique

INS/RGP : Institut National de la Statistique/ Recensement Général de la population

IRSH : Institut de Recherche en Science Humaine

ISS : Interview Semi-Structurée

LAASTD : Evaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles au Service du Développement

LASDEL : Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local

LLSH : Lettres Langues Sciences Humaines

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative

MES/DAID/RP : Ministère de l'Enseignement Supérieur/Direction des Archives de l'Information de la Documentation et des /Relations Publiques

MM : Mota-Maradi (variété de sorgho améliorer)

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OIM : Organisation Internationale de la Migration

ONACAM/VG-CAN : Office National des Anciens Combattants, Anciens Militaires et Victimes des Guerres et des Conflits Armés du Niger.

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OP : Organisation Paysanne

PAC III : Programme d'Action Communautaire phase III

PAC RC : Projet d'Action Communautaire pour la Résilience Climatique

PANA : Programme d'Action National pour l'Adaptation (aux changements climatiques)

PASADOP : Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire par le Développement des Organisations Paysannes

PCD : Plan Communal de Développement

PDC : Plan de développement Communal

PDES : Plan de Développement Economique et Social

PDLT : Projet de Développement Local de la région de Tillabéri

PEIR : Pression Etat Impact Réponse

PIA : Plan d'Investissement Annuel

PISA : Programme Petite Irrigation Sécurité Alimentaire

PNA : Programme National d'Adaptation

PNP : Politique Nationale de Population

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PPR : Peste de Petit Ruminant

PRA : Participatory Rural Appraisal

PRAPS : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel

PROPAC : Plate-forme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale

PROSA : Programme de Sécurité Alimentaire

RECA : Réseau National des Chambres d'Agriculture

RNA : Régénération Naturelle Assistée

RRA : Rapid Rural Appraisal

RRC : Réduction des Risques de Catastrophes

SAF : Schéma d'Aménagement Foncier

SFR: Structure Fédérative de Recherche

SHP : Shapefile

SIG : Système d'Information Géographique

SNPA/CVC : Stratégie Nationale et son Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité
Climatiques

UA : Union Africaine

UAM : Université Abdou Moumouni

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNDP : United Nations Development Programme (Programme des Nations Unies pour le
Développement).

Bernadette NOUFOU – 19/12/2023

UNICEF : Fonds des Nation-Unies pour l'Enfance

UPPA : Université de Pau et des Pays de l'Adour

WHH : Welt Hunger Hilfe (Aide pour un Monde sans Faim).

INTRODUCTION GENERALE

Emprunté du latin *ruralis*, « des champs, de la campagne », lui-même dérivé de *rus*, *ruris*, « campagne » (dictionnaire de l'académie Française, (s.d.)), le mot "rural" relève de la campagne de ce fait, nous pouvons définir "l'espace rural" comme l'espace de campagne, un espace encore majoritairement dédié aux activités agricoles et pastorales, à l'inverse de l'univers urbain. Le mot "rural" est apparu au XIV^e siècle. Toutefois, ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'il a été très employé par les spécialistes, intéressés par les études sur la campagne particulièrement par l'histoire rurale, l'habitat rural, l'ethnologie rurale, le paysage rural et la géographie rurale, etc. Cependant, l'expression "espace rural" n'est devenue courante que dans les années 1960, le mot « campagne » lui ayant été préféré jusqu'alors pour désigner le territoire concerné (CHAPUIS, 2008). Ce glissement sémantique rend compte des transformations profondes subies par les campagnes au cours du XX^e siècle : modernisation de l'agriculture et recul de l'espace cultivé, déclin puis renouveau démographique, périurbanisation, etc. (MATHIEU, 1990 ; POULOT, 2008). Il traduit le passage d'un espace rural majoritairement agricole à un espace rural devenu polyfonctionnel sous l'effet du déclin des usages agro-pastoraux et de l'apparition de nouveaux usages, notamment récréatifs, dans des sociétés européennes désormais majoritairement urbaines. Ainsi, l'espace rural est, en Europe, un espace polyfonctionnel qui se distingue de l'espace urbain par une plus faible densité (de population et du bâti), par une prédominance des formations végétales naturelles et cultivées et par des formes de sociabilité encore caractérisée par l'interconnaissance (KAYSER, 1990). Toutefois, la limite entre espace rural et espace urbain est devenue floue, incertaine du fait de la diffusion spatiale du fait urbain tendant à produire un espace « d'entre-deux » aux caractéristiques à la fois urbaines et rurales, l'espace périurbain (Poulot, 2008). Enfin, l'espace « rural » est porteur d'imaginaires variés : si le terme « rural » a éclipsé celui de « campagne » dans les discours scientifiques et techniques, ce dernier est réhabilité dans le vocabulaire courant pour désigner un espace à la fois de « de nature » et de « mémoire » d'un passé paysan évoqué avec nostalgie : « Pour la société civile (citadine en particulier) si le rural c'est la campagne, ce n'est pas parce qu'elle est l'espace de travail des agriculteurs mais parce qu'elle est d'abord la nature, et qu'elle n'est plus qu'un lieu de mémoire d'une société paysanne aujourd'hui définitivement disparue, un patrimoine à préserver. » (MATHIEU, 1998). La pandémie de COVID 19 a contribué à renforcer les représentations sociales positives d'une « campagne » vue comme un espace sain et sûr, un « espace de liberté » : « A l'encombrement et à la surcharge s'opposent le calme et le bien-être du "désert" » (MATHIEU, 1998).

Cette approche du rural, prévalant en France, ne peut cependant être universelle dans la mesure où, en France, d'une part, la population rurale est devenue largement minoritaire sous l'effet de la croissance urbaine, d'autre part, le rural est de moins en moins caractérisé par l'activité agricole du fait du déclin continu du nombre d'actifs agricoles et d'exploitations agricoles : ainsi entre 2010 et 2020, l'ensemble de la main-d'œuvre agricole est passé de 740 000 à 659 000 actifs tandis que le nombre d'exploitations agricoles s'est réduit de 100 000 en 10 ans pour atteindre 389 000 exploitations, d'après les données du recensement agricole (<https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/>). Autrement dit, la notion de rural est très subjective. Ce qui est « rural » pour les uns ne l'est pas pour les autres ; les représentations sociales du rural varient fortement aussi suivant les aires géographiques. En fonction du pays ou des modes de vie chaque personne aura une vision du rural différente. Ainsi, au Sahel, l'espace rural est caractérisé par de vastes espaces secs et peu labourés, des agglomérations humaines parsemées, excentrés et enclavés souvent (YIMGA TACHI, 2019). L'espace rural Nigérien à l'instar de celui du Sahel a les mêmes caractéristiques. Toutefois, il se particularise par la faible densité de la population et des habitats souvent dispersés et enclavés, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures hydrauliques, de transports, d'énergies et d'équipements sociaux et culturels notamment les écoles, les centres de santé, etc., la prédominance des activités agricoles, pastorales et la présence de formations végétales naturelles peu denses dominées par des steppes et des arbustes. En outre, le Niger est un pays à forte population rurale supérieur à 59% (LATTRE GASQUET, 2021) soit, 84% de la population en 2012 (PNP, 2019-2035). Ceci révèle le caractère de la ruralité du pays dont son secteur de développement notamment rural contribue à hauteur de 42,8 % au PIB (TOUDJANI MALAM GONI, 2016). D'où l'importance accordée au milieu rurale particulièrement les communes rurales dans les stratégies de développement nationale. Cela s'explique par le fait que d'une part, les communes¹ sont « créées pour accomplir des missions de service public au même titre que l'Etat. ». Ces mission selon la loi n°2008-42 du 31 juillet 2008 et du Code général des collectivités territoriales consiste en la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel d'intérêt communal (Direction du Développement et de la coopération (DDC), 2021). D'autre part, du fait que l'agropastoralisme est l'activité principale de plus de la moitié de la population active dans ledit espace. De ce fait, en vue d'assurer les moyens de subsistances durable des ruraux et de booster l'économie national du pays dominé par

¹ Commune : collectivité territoriale créée par la loi 2002-014 du 11 janvier 2002, portant création des communes et fixant les noms de leur chef-lieu (PDC, 2007-2010).

l'agropastoralisme, le Niger s'est doté d'un outil novateur. Il s'agit du « code rural » qui est né d'une réflexion sur la question foncière engagée dès les années 1980, à travers des séminaires nationaux tels que les stratégies d'intervention en milieu rural - Zinder en 1982, l'atelier national de synthèse sur la gestion des ressources naturelles - Niamey et la création d'un comité ad hoc chargé de réfléchir à l'élaboration d'un code rural en 1986, etc. (JAMART, 2011). Ceux-ci, se sont traduits par l'adoption de plusieurs textes de loi au début des années 1990 dont l'ordonnance de 1993 en son article 1 fixe « le cadre juridique des activités agricoles, sylvicoles et pastorales dans la perspective de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de la promotion humaine » (JAMART, 2011, p.3). Aussi, assure « la sécurité des opérateurs ruraux par la reconnaissance de leurs droits et favoriser le développement par une organisation rationnelle du monde rural » (JAMART, 2011, p.3). Ainsi, nous pouvons nous apercevoir que l'espace rural nigérien est un élément essentiel du développement du pays.

Cet espace est aujourd'hui le théâtre de conflits du fait de sa précarité économique et sociale dû notamment à l'accès difficile aux ressources naturelles telles que l'eau, la terre arable, les pâturages, etc. En effet, l'espace sahélier est confronté à une crise sécuritaire majeure mêlant banditisme armé, insurrections djihadistes, trafics illicites de drogue, d'armes et de migrants (Sorbonne War Studies, 2018).

Dans cet espace, deux rôles sont fondamentalement dévolus aux femmes. Il s'agit d'abord du rôle reproductif et d'éducation. Ce rôle est considéré comme naturel. En effet, il fait référence à la reproduction biologique et à toutes les activités nécessaires à la garantie du bien-être, à l'éducation des enfants et à la survie des individus composant le foyer (AVSF², 2013). A ce rôle reproductif et d'éducation, il faut ajouter celui de la production. Ce dernier prend en compte les activités effectuées et les fonctions remplies en échange d'une rétribution en espèces ou en nature. Dans les pays en développement, les femmes sont impliquées dans diverses activités de production notamment agricoles. En fonction du pays et des caractéristiques socio-culturelles locales des différences existent dans la typologie des cultures pluviales cultivées (cultures céréalières et oléoprotéagineux), mais aussi, dans la répartition des tâches agricoles dont atteste les travaux du LAASTD³(2008) cités par ROBERT, 2011. Selon cette source, la participation des femmes à l'activité agricole varie d'un

² AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière

³ LAASTD : Evaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles au Service du Développement

pays à un autre dans une proportion de 20% à 70%. En outre, elles sont responsables de plus de la moitié de la production vivrière selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 2021) citée dans le 89^e congrès de l'Association Francophone pour le Savoir (ACFAS), 2022). D'après la FAO, les femmes assurent à 70 % la sécurité alimentaire de leur famille. Il ressort donc que la femme est un rouage essentiel mais souvent ignoré ou minoré du développement local et en même temps l'élément le plus exposé en période de crise (famine, sécheresse et inondation, etc.).

Au Niger, les femmes représentent 49,4% de la population agricole nationale et contribuent au développement économique de leur milieu même si leurs activités sont sous-évaluées (AGIR⁴-NIGER, 2015). Aussi, 6,6% des ménages agricoles sont dirigés par les femmes dans un contexte d'extrême fragilité des systèmes de production agropastorale due aux aléas climatiques et à l'insuffisance des politiques et stratégies d'accompagnement des producteurs qui limitent les performances de leurs systèmes de production. En effet, la pluviométrie est aléatoire avec une succession de phases de sécheresse et d'inondation (AGIR-NIGER, 2015). En plus, selon GILLIARD (2002), depuis les années 1970, un profond déséquilibre écologique est apparu avec l'aridification progressive de la bande sahélienne. Cette situation a entraîné la réduction des terres cultivables, mais aussi la diminution des jachères conduisant à l'épuisement des sols. La production agricole baisse d'où des crises alimentaires récurrentes et l'incapacité des chefs de ménages à faire face à leurs obligations familiales.

De plus, à partir des années 1980, le pays s'enfonce dans une crise économique majeure suite à la baisse de la demande d'uranium (principale ressource provenant de la rente minière) sur le marché mondial (GILLIARD, 2002). À cela s'ajoute la volatilité des cours des matières premières notamment de l'uranium, du pétrole et de l'or sur les marchés internationaux. Ceci met à mal la stabilité de l'économie nationale.

En outre, depuis une dizaine d'années, le Niger est également confronté à une insécurité croissante du fait de la présence de foyers de djihadistes dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry où ils exercent des violences à l'encontre des populations locales (OFPRA⁵, 2020). A Tillabéry, leurs modes opératoires se manifestent par des attaques à l'encontre des civils et des forces de sécurité, l'enlèvement et le meurtre des leaders communautaires, les incendies volontaires d'écoles et

⁴ AGIR : Action pour la Gestion Intégrée des ressources

⁵ OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

l'intimidation de la population. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'aujourd'hui, l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) est le groupe terroriste le plus visible dans cette région (OFPRA, 2020). A ces attaques terroristes s'ajoute aussi la « résurgence des rébellions armées et des conflits intercommunautaires » (G5 Sahel, 2016, p. 16) qui relèvent de la malgouvernance liée d'une part, à l'accès aux terres arables et pastorales qui entraîne des conflits entre les agropasteurs et les pasteurs de différentes ethnies ; d'autre part, à l'absence ou la faible présence de certaines structures étatiques telles que les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et certaines infrastructures sociales dans certaines localités. Cette dernière entraîne des inégalités de développement dans les localités et, par conséquent, la frustration de la population concernée. Ces menaces de foyers djihadites et de rébellions armées s'entremêlent et entraînent de ce fait, une ambiguïté de la compréhension du phénomène. Ces différentes situations ont accru la vulnérabilité des « segments les plus fragiles de la société » (GILLIARD, 2002, p. 1). Pour la population rurale, des stratégies de résilience ; terme entendu au sens de capacité à anticiper, à répondre, à s'adapter et à se transformer face aux chocs comme les sécheresses, les inondations et leurs corolaires pour s'adapter aux crises alimentaires, économiques et environnementales, etc. s'imposent.

La commune rurale de Diagourou située dans le sud-ouest du département de Téra, dans la région de Tillabéry au Niger (figure1) est un espace témoin de cette situation de crise.

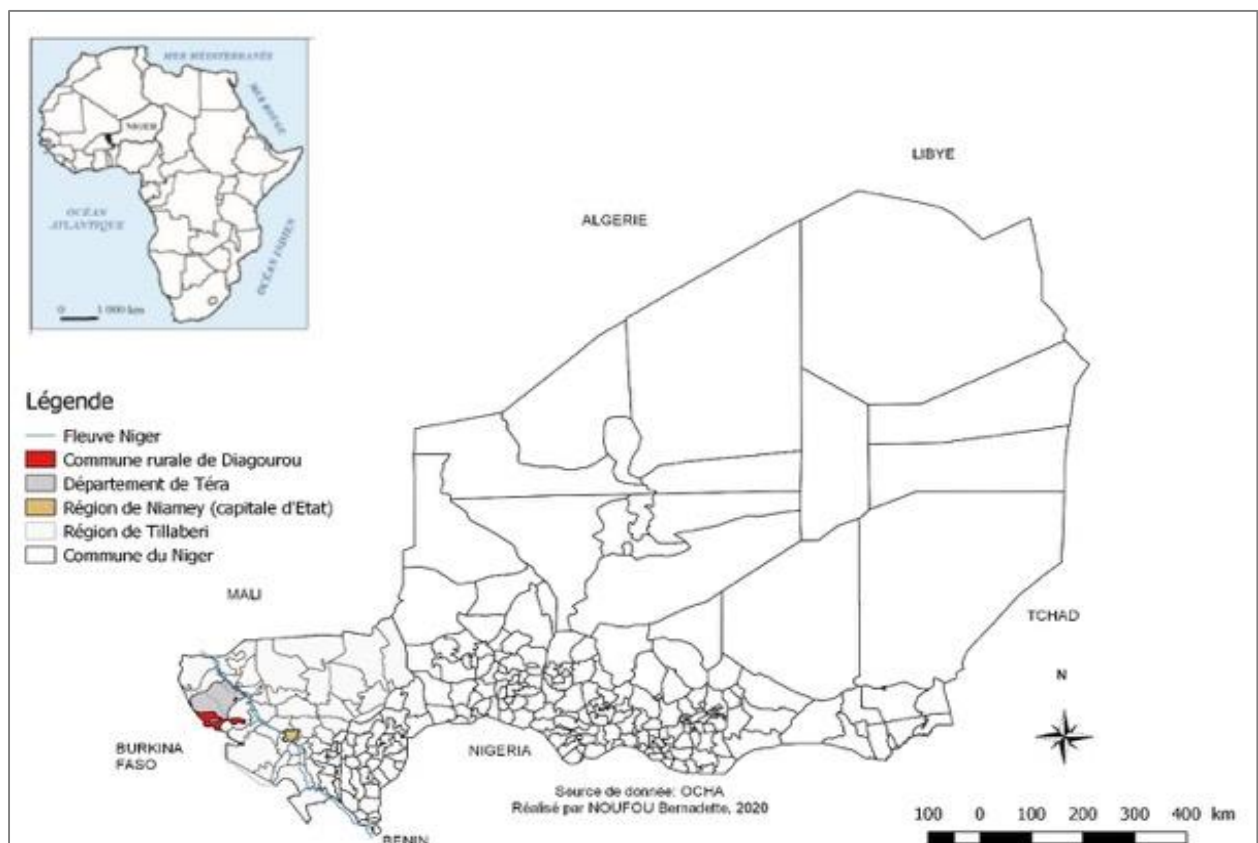


Figure1 : Carte de la localisation de la commune rurale de Diagourou au Niger

En effet, l’agriculture et l’élevage constituent les principales activités économiques de la commune et emploient la majorité de la population active. Cependant, leurs systèmes de production agropastoraux sont soumis aux aléas climatiques qui peuvent se définir comme des phénomènes potentiellement dommageables tels que les sécheresses, la désertification et les pluies diluviennes, etc. susceptibles de détruire l’environnement et d’avoir un impact sur les activités socioéconomiques (KUITSOUC, 2011). Ainsi, ces aléas climatiques affectent l’agriculture à travers la dégradation des sols et la baisse de la production agricole (OUMAROU, 2015). Au niveau de l’élevage, leurs impacts se traduisent par la baisse des réserves fourragères qui entraîne celle du cheptel. Ceci occasionne des crises alimentaires définies comme des périodes d’insécurité alimentaire qui se traduisent par une insuffisance ou un manque d’accès à la nourriture conduisant à des situations de famine (BOUSSION, CRUDELI, PICCINNI, 2011). De ce fait, à une incapacité des chefs de ménage à faire face à leur obligation de subvenir aux besoins alimentaires de la famille.

En outre, le dynamisme démographique de cette population est important à l’image de celui du pays. Le nombre moyen d’enfants par femme s’établissait à 7,6, en 2012 et le taux d’accroissement naturel est de +3,9% par an (INS, 2012). De plus, le nombre moyen d’enfants par femme est resté supérieur

à 7 entre 2001 et 2012 et ce particulièrement en milieu rurale où, il est de 8,1. En plus (PNG), la mortalité infantile a connu réduction notable passant de 81 pour mille en 2006 à 51 pour mille en 2012 (PNG, 2017). Cette croissance rapide de la population nationale qui se trouve multipliée par plus de six (06) au cours de la période de 1960 à 2018 en passant de 3,2 millions à 21,5 millions d'habitants implique une augmentation de la production agricole pour répondre aux besoins alimentaires de celle-ci. Ceci, nécessite de ce fait, une extension des superficies cultivables. Cette dernière a pour conséquence le morcellement des terres arables et leur dégradation suite aux labours excessifs par conséquent, à la baisse de la production agricole. Cette situation de baisse de la production agropastorale due aux aléas climatiques et à la forte croissance démographique occasionne des crises alimentaires.

Par ailleurs, la commune rurale de Diagourou est confrontée à une insécurité due à la présence des Groupes Armés Non Etatiques (GANE) dans certains villages notamment Gabikane, Koulia, Bouppo, Mamassirou et Bangaré, etc. où ils exercent des violences à l'encontre de la population et détruisent les équipements scolaires. Cette insécurité entraîne une baisse de l'économie locale du fait de la désorganisation de la production locale dû à la non-mise en valeur de certains champs suite au déplacement forcé des usagers desdits champs. Mais aussi, du fait du manque de financement ou d'appui de la part des partenaires au développement et du dysfonctionnement des marchés. Cette situation d'insécurité ne permet pas aux autorités locales de mobiliser des recettes et de ce fait, elles limitent leur intervention en matière d'amélioration des conditions de vie de la population.

Dans ces conditions, la contribution des femmes s'avère plus que jamais nécessaire à la survie du foyer.

L'objectif général de ce travail de thèse consiste à comprendre, à travers l'exemple de la commune rurale de Diagourou, comment les femmes, en espace rural sahélien, s'intègrent dans les différentes stratégies d'adaptation aux défis socioéconomiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées. Pour moi Diagourou est une étude de cas à partir de laquelle il faudra essayer de tirer quelques enseignements plus généraux. Nous entendons par "adaptation" l'ensemble des techniques, moyens et méthodes mis en place par une structure, un individu, une communauté ou une société pour faire face, répondre ou réduire un choc. L'idée de cette thèse est venue du constat que l'insertion socio-économique des femmes semble être un des défis des sociétés rurales du Sahel. Ce, particulièrement à Diagourou du fait de leur poids numérique soit 49,32% de la population de la commune de Diagourou (PDC, 2017- 2021) et de leur faible participation aux activités économiques

de la commune. Le poids numérique de ces femmes nécessite de créer les conditions de leur adaptation au "risque climatique" défini comme la probabilité d'être exposé aux aléas climatiques (KUITSOUC, 2011) et à la "pauvreté" (incapacité à subvenir ou à satisfaire ses besoins notamment en nourriture) dans un contexte d'inadéquation entre ressources disponibles et besoins.

Cette thèse s'inscrit dans le prolongement de nos travaux de recherche de master 2. Ceux-ci ont porté sur une étude comparative entre les différentes stratégies de résilience des femmes de deux villages de la commune rurale de Diagourou face aux défis socioéconomiques et environnementaux. Il s'agissait des villages de Diagourou, une localité disposant de plus de potentialités avec une mare permettant de pallier quelque peu les pénuries en eau, un jardin maraicher aménagé et un marché permettant l'échange de produits agricoles et de Largadi, une localité soumise à des contraintes plus fortes du fait de la nature de son sous-sol qui est plus rude. Ceci est constitué des roches essentiellement constitué du socle liptako-Gourma, des roches anciennes granitiques et des métamorphiques (PCD, 2007-2010). En outre, lors de cette étude, dans notre démarche méthodologique nous avons également tenu compte du facteur « population noble » (celle de Sanfarbé du village de Diagourou) et servile⁶(ceux de Rimabé Foulbé et de Wangardé du village de Diagourou) afin de comparer les stratégies de résilience de deux catégories sociales distinctes dans la mesure où les femmes issues de lignages nobles généralement ne travaillent pas la terre tandis que celles issues de population servile sont assujetties au travail de la terre. Cette division sociale s'explique par le fait que la commune rurale de Diagourou est composée majoritairement de populations peulh qui, par excellence sont pastorales et nomades ; selon leur division ethnique du travail, le noble ne travaille pas la terre. Toutefois, cette pratique a tendance à disparaître du fait du changement climatique et ses corollaires qui les ont amenés à se sédentariser progressivement et à pratiquer peu à peu l'agriculture depuis de longues dates (Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de la commune de Diagourou, 2009). Dans le cadre de la thèse, nous avons élargi le champ géographique de l'étude à l'échelle de l'ensemble de la commune et modifié sensiblement son cadrage théorique et conceptuel.

Cette thèse traite des différentes stratégies de résilience des femmes de la commune rurale de Diagourou aux défis socioéconomiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées dans

⁶ Servile : employé ici pour montrer la subdivision ethnique du travail des peulhs selon leur structuration sociale pas dans le sens d'une personne soumise à une « servitude ou toute autre forme de soumission ou de dépendance absolue à un maître » (BOTTE, 2003, 4p.) vue que l'esclave a été aboli au Niger par la colonisation.

une démarche qui prend plus clairement en compte que dans le mémoire de master, les rapports sociaux et spatiaux de sexe. C'est une thèse de géographie dont la réflexion porte sur les « femmes ». Or, pour les géographes de langue anglaise précurseurs en matière d'études de genre, il est admis que travailler sur « les femmes » ne doit pas être en soi un objectif, mais qu'il convient d'inscrire toute recherche de cet ordre dans une réflexion globale sur les structures sociales et culturelles dans lesquelles la différence entre hommes et femmes est construite (HANCOCK, 2002 cité par BARTHE-DELOIZY et HANCOCK, 2005, p. 3).

Ainsi, nous pouvons dire que notre étude rentre dans le cadre d'une étude de "genre" ou de "sexe social" qui est une construction de l'espace socioculturel qui découle de la subdivision sexuelle du travail. De ce fait, « la relation de "genre" serait la part des actions de la femme et de l'homme sur des espaces distincts » particulièrement sociospatiaux mais complémentaires communément appelé « espace mixte » dans lequel, « il convient de cerner les interrelations dans un espace d'action, dans un espace du social pour déterminer les lieux et les espaces de disjonction, de conjonction entre les sexes. » (LOUARGANT, 2008, p. 5). De plus, le terme de "genre" permet de tenir compte des « déterminants sociaux comme la position de classe, l'identité ethnique, les structures religieuses, le contexte socio-économique et politique, qui concourent à déterminer les intérêts des femmes dans des contextes socio-économiques et politiques différents. » (Molyneux, 1985 cité par ZAHER, 2001, p. 7). La thèse s'inscrit notamment dans la "géographie du genre", un courant de géographie qui, dans sa démarche, intègre la notion de "genre" afin d'observer le rôle et la place des femmes et hommes dans les différentes activités pour une autre vision de l'espace, qui se caractérise par les interrelations hommes-femmes. Ainsi, le concept « genre » est utilisé pour montrer que « l'information au sujet des femmes est nécessairement information sur les hommes » (BISILLIAT, 1991, p. 2). De ce fait, « étudier les premières implique d'étudier les seconds » (BISILLIAT, 1991, p. 2). Au sein des gender studies, la thèse prend place au sein de la « gender rurality geography (géographie rurale du genre) », courant de géographie qui combine les notions de "genre" et de "ruralité" afin de tenir compte de la « mixité de l'espace » pour montrer l'existence des interrelations entre les espaces sexués de travail pour la compréhension des dynamiques sociospatiales, culturelles et économiques, etc. d'une localité (LOUARGANT, 2008). Cela s'explique par le fait, que nous traitons des différentes stratégies de résilience des femmes en tenant compte de la mixité de l'espace qui se caractérise par la complémentarité et les interrelations hommes-femmes. En outre, la prise en compte de cette mixité de l'espace et la compréhension des dynamiques sociales, culturelles, économiques et spatiales nous permettront d'identifier les identités et les valeurs des femmes en

zones rurales (WATKINS, 1995 cité par LOUARGANT, 2008), de comparer l'efficacité des stratégies de résilience mis en œuvre par les hommes et par les femmes mais surtout, de sortir les femmes de leur enfermement dans un rôle social strictement défini et pesant dans les sociétés traditionnelles africaines. D'une certaine manière, cette thèse entend contribuer à l'empowerment des femmes particulièrement, des femmes de la commune rurale de Diagourou qui sont sous-estimées, marginalisées et ignorées dans la prise de décision concernant leur communauté bien qu'elles participent à la vie économique de celle-ci et contribuent indéniablement à la résilience de leur ménage face aux effets du changement et de la variabilité climatiques. En effet, au Niger, les questions de genre n'ont pas toujours été prises en compte dans les conventions internationales, nationales et régionales sur le changement climatique. Leur intégration dans les négociations sur le climat est récent. Elle a débuté, en 2001, avec l'adoption de deux décisions sur l'égalité des sexes et la participation des femmes lors de la COP7 à Marrakech, puis en 2010 sur l'approche de genre dans les financements climat, l'adaptation et le renforcement des capacités et en 2012 sur la participation paritaire. Puis la COP de 2014 a débouché sur le programme de travail de Lima sur l'égalité des sexes dans le contexte des changements climatiques (Programme National d'Adaptation (PNA), 2020, p. 23). Ces conventions ont pour but de promouvoir le leadership féminin, réduire les risques, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir un environnement favorable à l'équité et l'égalité entre l'homme et la femme dans les domaines économique, social, culturel, juridique, institutionnel et politique (PNA, 2020, p. 39) dans la mesure où, les femmes sont un rouage essentiel du développement. Et ce, particulièrement à Diagourou où, elles sont des actrices à part entière de la dynamiques locale qui s'adaptent aux effets du changement et de la variabilité climatique à travers des initiatives concrètes telles que la migration pour certaines d'entre elles et pour d'autres à travers les Activités Génératrices de Revenus (AGR) tel que le maraichage et le commerce. De plus, les femmes qui ne migrent pas jouent un rôle déterminant dans la résilience du territoire face aux effets du réchauffement climatique en participant à des activités de restauration des terres, à la plantation d'espèces végétales (arbres) et à la pratique d'une culture associée. Toutefois, la capacité de résilience des femmes de Diagourou est étroitement corrélée à certains facteurs socioculturels du contexte nigérien qui donnent à l'homme un « rôle d'autorité et de pourvoyeur des besoins de la famille, tandis que la femme est chargée de la gestion de la sphère domestique » (HALL, 2021, p. 11). Mais aussi, du fait que la société nigérienne est une société fortement islamisée (99%, INS, 2020) qui stipule que la charge de la famille incombe à l'homme et la femmes est sous sa tutelle. Ceux-ci trouvent leurs fondement dans l'organisation traditionnelle

de la société nigérienne qui est en majorité patriarcale (HALL, 2021) et ce particulièrement à Diagourou où le caractère patriarcal est hiérarchisé et conservateur. De plus, la capacité de résilience des femmes de cette commune est corrélée du fait que généralement, elle n'ont pas accès à la terre. Elles cultivent le plus souvent, des lopins de terres qui appartiennent soit à leur mari ou un membre de leur famille. Ceci trouve son fondement dans la subdivision traditionnelle du travail par sexe de la société nigérienne qui stipule que le travail de la terre revient d'abord à l'homme (HALL, 2021). Et ce particulièrement à Diagourou où selon la subdivision ethnique de travail peulh, le noble ne doit pas travailler la terre. De ce fait, certaines femmes de cette commune notamment les nobles ne se sont pas toujours intéressées à l'agriculture. En outre, leur capacité de résilience est également corrélée à la typologie de cultures pluviales cultivées. En effet, les femmes cultivent majoritairement les oléo-protéagineux (sesame, haricot, etc.) et le gombo tandis que les hommes cultivent majoritairement des cultures céréalières notamment le mil qui est l'aliment de base en milieu rural sahélien particulièrement nigérien. En atteste le ladage nigérien qui dit que : « les femmes c'est la sauce et les hommes c'est la boule (de mil) », ou bien que « les cultures des femmes c'est pour les condiments » (RECA Niger, 2023). De ce fait, la contribution des femmes à la résilience de leur ménage est nettement inférieure à celui des hommes.

La thèse est structurée en trois parties. La première partie est consacrée à la construction théorique autour de la problématique de l'étude. Le chapitre 1 présente le cadre théorique et méthodologique de l'étude ; le chapitre 2 contextualise le propos en analysant les interrelations et dynamismes socio-écologiques . La deuxième partie traite de la question de la femme " Diagouroubé " entre réalité sociale et système de production, en identifiant ses caractéristiques et situations socio-économiques en chapitre 3 et en analysant sa place dans les systèmes de production en chapitre 4. Quant à la troisième partie, elle s'interroge sur la primauté de la femme " Diagouroubé " en tant qu'actrice-clé de la résilience territoriale face aux défis socio-économiques et environnementaux. En analysant en chapitre 5 sa place dans ladite résilience et en chapitre 6, la contribution des autres acteurs dans la résilience de la population et ceux particulièrement de l'Etat, de ses services déconcentrés et des partenaires du développement.

Dans la première partie, le premier chapitre traite de l'état des connaissances sur la question des femmes rurales en Afrique, au Sahel et au Niger. Pour y parvenir, nous nous sommes basées sur la documentation scientifique existante. Ceci nous a permis d'établir les différents rôles des femmes (reproduction et éducation, production et communautaire) au sein de leur communauté, des impacts de leurs activités ainsi que des facteurs socio-culturels qui accroissent leurs vulnérabilités. Aussi,

nous avons établi leurs rôles dans la résilience territoriale et le développement en nous basant également sur la documentation scientifique existante. En outre, nous avons procédé à la formalisation de la problématique et de la méthodologie de l'étude. Le deuxième chapitre, présente la commune de Diagourou dans sa dimension historique et sociale, mais aussi en tant qu'une commune agricole dans un contexte sahélien. En outre, dans ce chapitre, nous montrons les variations et les crises climatiques en retraçant l'évolution du climat de la commune de Diagourou sur une période de soixante-neuf ans soit de 1950-2019, tout comme à travers, le calcul des paramètres agroclimatiques sur la même période (la date de début et de fin de la saison des pluies, la longueur de la saison des pluies et les séquences sèches de cinquante jours après la date des semis), leur analyse et l'identification des risques. Par ailleurs, nous mettons en évidence les dynamiques environnementales à travers l'analyse de l'état des ressources (cours d'eau, sols faiblement couverts, sols nus et autres minéraux, cultures et prairies) de la commune. Pour ce faire, nous avons réalisé différentes cartes de la dynamique d'occupation du sol de la commune de Diagourou en Mars et Novembre, des années 1986 et 2019 tout en analysant les changements intervenus sur chaque unité d'occupation du sol.

La deuxième partie, repose grandement sur l'analyse et le traitement des données de terrain. Il s'agit particulièrement de la collecte de données primaires par une enquête par questionnaire auprès de 182 ménages de la commune rurale de Diagourou, durant la période 20/09/2020 au 30/09/2020. Ces questionnaires ménages furent complétés par des interviews semi-structurés (ISS) afin d'avoir des informations plus détaillées et des divergences d'opinion. Il s'agit de 28 ISS administrés au cours de la même période que les questionnaires d'enquêtes au près du personnel des services techniques de ladite commune et du département de Téra, des autorités administratives de ladite commune et coutumières des villages d'étude ainsi qu'un membre du groupement mixte (hommes et femmes) de maraichage « Allah Waley » à Nabolé. Ainsi, le troisième chapitre de ladite partie présente les caractéristiques (âge, sexe, situation matrimoniale, etc.) des femmes (et hommes) enquêtés à Diagourou et dresse leur situation socioéconomique à travers l'identification de leurs activités principales et secondaires, la contribution de leurs activités à la vie de leur foyer, les difficultés auxquelles elles sont confrontés et le nombre d'enfants en charge dans le ménage. En outre, nous abordons la question de la scolarisation des femmes de Diagourou et de leur accès au foncier agricole. Le quatrième chapitre, traite des activités exercées par les femmes (et hommes) de la commune rurale de Diagourou dans les systèmes de production agropastoraux. Particulièrement, dans l'agriculture pluviale et le maraichage où nous établissons la typologie des cultures cultivées,

leurs utilités et pesons le poids de leurs rendements. Aussi, dans l'élevage de ruminants et de l'aviculture où nous énumérons la typologie des espèces élevées, leur nombre et les avantages tirés de l'activité pastorale. Aussi, nous abordons des difficultés liées à la pratique des systèmes de production agropastoraux dans un contexte de changement climatique et de pression démographique. Enfin, nous traitons de la place et du rôle des femmes dans le secteur de l'artisanat et des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Dans la troisième partie, le cinquième chapitre traite des différentes stratégies de résilience des femmes de la commune de Diagourou aux défis socio-économiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées ; particulièrement, de leurs rôles dans la gestion des déficits de leur foyer. Cette partie exploite les résultats de l'enquête-ménage au près de la population de la commune de Diagourou et des ISS au près d'un (01) membre des 05 groupements de tontine féminin, masculin et mixte fonctionnelle à Diagourou. Ces ISS ont été administré à la même période que l'enquête-ménage. Ainsi, cette partie propose une typologie des formes de résiliences des femmes à la variabilité climatique et à ses effets. Elle accordera une attention particulière à la migration dont il a été administrer 106 questionnaires ménages aux migrant(e) de Diagourou à Téra et Niamey (principaux lieux de destination) durant la période du 23/09/2020 à 01/11/2020. De plus, il a été administré 11 ISS au près des personnes ressources (autorités administratives à Téra et à Niamey, les leaders et les propriétaires terriens des sites d'implantation des migrant(e)s) pour avoir plus d'informations détaillées sur ce phénomène. En effet, la migration temporaire est l'une de leurs stratégies d'adaptation privilégiée en cas de mauvaise récolte bien qu'elle a tendance à être définitive pour certaines d'entre eux. Elle est pratiquée par 45% des 80 femmes enquêtées dans les villages de Diagourou et Largadi (NOUFOU, 2019). Le sixième chapitre, à partir de l'analyse de 34 ISS administrés au près des personnes ressources durant la même période que l'enquête-questionnaire (les personnels des services techniques du département de Téra et de la commune de Diagourou, les autorités administratives de ladite commune et coutumières des villages d'étude, les groupements féminins/masculins/mixtes à Diagourou et le chef de base de l'antenne de l'ONG Help à Téra) traite de la contribution de l'Etat, de ses services déconcentrés (services communaux et départementaux de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de l'hydraulique et du plan et développement communautaire) et des « partenaires du développement » dans la résilience des populations. Nous entendons par « partenaires du développement », les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les porteurs de projets privés et les associations. Aussi, nous abordons du rôle des acteurs qui accompagnent les « partenaires du développement » dans la mise en œuvre de stratégies de

résilience et énumérons les impacts de leurs interventions notamment sur les femmes. En outre, nous élaborons la cartographie des acteurs qui interviennent dans la commune en les classifiant par hiérarchie en fonction du degré de leur intervention. Ainsi, nous avons classifié les deux principaux acteurs - l'Etat, ses services déconcentrés - et les « partenaires du développement » à l'aide de deux couleurs différentes (vert et or accentué 4). Cependant, en ce qui concerne les autres acteurs qui les accompagnent dans la mise en œuvre de stratégies de résilience, ils ont été classifié par hiérarchie à l'aide de la variation de la couleur bleu qui va du plus sombre au plus clair en fonction du degré de leurs interventions et de leurs rôles.

1 ERE PARTIE: CONSTRUCTION THEORIQUE DE LA QUESTION DES FEMMES ET DE LEURS RESILIENCE TERRITORIALE FACE AUX DEFIS SOCIOECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX EN MILIEU RURAL SAHELIEN

Cette partie traite de la question de la résilience territoriale des femmes rurales africaines particulièrement sahéliennes aux défis socioéconomiques et environnementaux, ainsi que de leur place dans le développement. Dans le chapitre 1, nous traitons de l'état des connaissances sur la question des femmes rurales, de leurs rôles dans la résilience territoriale et le développement. En outre, nous formalisons la problématique et élaborons la méthodologie de l'étude. Dans le chapitre 2, nous démontrons les interrelations entre « climat-environnement-société » et les dynamismes des changements climatique et environnementaux sur les ressources (cours d'eau, sols faiblement couverts, sols nus et autres minéraux, cultures et prairies). Il s'agit particulièrement de montrer l'évolution du climat dans ladite commune à travers le calcul de l'anomalie de l'indice standardisé de pluviométrie et des cumuls annuels de pluviométriques (sur des pas de dix ans, ex : 1950-1959) sur une période de 69 ans, soit de 1950 à 2019 de la station pluviométrique de Téra afin de montrer les variations et les risques climatiques identifiés. De plus, nous y démontrons les variations et risques climatiques à travers l'analyse des paramètres agroclimatiques. En outre, nous démontrons les changements environnementaux intervenus dans la commune de Diagourou à travers l'analyse et la comparaison de l'état des ressources en mars et novembre des années 1986 et 2019.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE SUR LA QUESTIONS DES FEMMES DANS LA RESILIENCE TERRITORIALE ET LE DEVELOPPEMENT EN ESPACE RURAL SAHELIEU

Ce chapitre traite de la construction théorique et méthodologique autour de la problématique de la résilience territoriale des femmes rurales africaines notamment sahéliennes aux défis socioéconomiques et environnementaux, de leur contribution au développement local de leur territoire. De plus, il formalise la problématique de la recherche et aborde des techniques et méthodes de traitement et d'analyse des données de terrain.

1.1. Une attention récente portée aux femmes rurales africaines ?

Les questions de « genre » font de plus en plus parties des préoccupations de développement et ceux notamment en milieu rural africain. En illustre le financement des projets de développement rural par des bailleurs étrangers qui est de plus en plus conditionné par la prise en compte des conditions d'insertion des femmes dans le développement local voire leur participation aux processus décisionnels bouleversant les formes traditionnelles de pouvoir dans les communautés rurales africaines (JIHAD, 2016). De ce fait, les organes de gouvernement dans la majorité des pays en développement mettent l'accès sur la prise en compte de la femme et ce, notamment dans la sphère politique que scientifique. A titre illustratif, l'agronomie accorde un intérêt particulier aux questions de « genre » dans la mesure où, le changement climatique menace grandement la sécurité alimentaire dans beaucoup de pays africains (ZOUNDJI, ZOSSOU, VISSOH, *et al.*, 2022). Ceci, « renforcent les inégalités de genre existantes » particulièrement celui du bien-être économique car les femmes sont les plus vulnérables (ZOUNDJI, ZOSSOU, VISSOH, *et al.*, 2022).

1.1.1. Des femmes rurales africaines progressivement sorties de l'ombre

Dans cette partie, nous nous appuyons sur la documentation scientifique existante afin d'établir l'état des connaissances sur la question. Il se fonde sur les documents de base sur la question des femmes et de leurs rôles dans la résilience territoriale etc. du développement en espace rural africain, notamment sahélien. Il s'agit donc de construire un argumentaire illustré par des références à des auteurs en lien avec la problématique de l'étude.

1.1.1.1. Des inégalités de genre, en espace rural africain, bien renseignées par la littérature scientifique

A l'image de la théorie des trois rôles, en milieu rural africain, notamment sahélien, les femmes jouent trois rôles dans leurs sociétés respectives. En effet, si l'on se réfère à la théorie des trois rôles

qui dit que : « Dans toute société, chaque personne joue des rôles et remplit des fonctions diverses. Ces rôles sont liés à des comportements que chacun adopte et aux attentes que les autres ont de chacun. Ces attentes sont fonction du contexte socio-culturel et de l'environnement particulier de chaque acteur social. » (LELOUP et RYCKMANS, 2006, p.8). De ce fait, chaque individu, femme ou homme, remplit trois rôles dans la société à savoir : le « rôle reproductif », le « rôle productif » et le « rôle communautaire (rôle dans la société) » (JACQUET, 1995 ; LELOUP et RYCKMANS, 2006).

1.1.1.1.1. Le rôle reproductif et d'éducation des femmes rurales

Le rôle reproductif est considéré comme étant naturel pour les femmes. Il s'agit de la mise au monde des enfants et de toutes les activités nécessaires (nourrir, abreuver, habiller, réparer les vêtements, etc.) à la garantie du bien-être et à la survie des individus composant le foyer (JACQUET, 1995 ; AVSF, 2013). En effet, les femmes assurent la plus grande part du rôle reproductif et sont considérées comme responsables naturelles des tâches reproductives vis-à-vis des enfants. Les femmes rurales s'impliquent également dans la sphère sanitaire telle que l'accouchement et l'hygiène du milieu de vie ; elles dispensent également des soins aux personnes âgées, aux enfants et aux malades (HARRIGAN, WORUNIUK, 2008 ; KANE, 2012). De plus, elles transmettent des valeurs culturelles à leurs enfants au moyen d'expressions telles que les chants, les contes oraux et les danses (KANE, 2012).

Quant au rôle reproductif des hommes, il est restreint par rapport à celui des femmes et sporadique, car ceux-ci n'interviennent pas dans les soins de l'enfant dès sa naissance (allaiter, vêtir, prendre soin du nouveau-né, etc.). En effet, ils participent à l'acte de procréation et assurent un encadrement éducatif à leur descendance (JACQUET, 1995).

En ce qui concerne le Niger, ZAKOU (2005) affirme que la mise au monde des enfants et les activités associées, destinées à les entretenir demeure l'une des principales activités de la femme rurale. Aussi, en termes d'éducation de leurs enfants, les femmes rurales jouent trois rôles à savoir:

- d'enseignante, en dispensant aux jeunes les premiers savoirs,
- d'institutrice en initiant les moins jeunes au langage efficace ;
- de formatrice en s'assurant de l'intégration de l'enfant dans la société tout en lui inculquant les limites culturelles et morales à ne pas franchir, notamment du « haawi » en songhay-zarma ou de la « Kumya » en haoussa qui signifie la « honte » (MOUNKEILA, 1995).

A titre illustratif, ALI (2008) affirme qu'à Igziramallolen (Agadez) comme dans l'essentiel des sociétés rurales, les femmes assurent les activités de reproduction et d'encadrement des enfants.

1.1.1.1.2. Un rôle productif des femmes rurales non négligeable

Ce rôle prend en compte les « activités effectuées et les fonctions remplies en échange d'une rétribution en espèces ou en nature. » (AVSF, 2013. p.6.). En effet, les femmes rurales jouent des rôles importants dans différents secteurs d'activités (agriculture, élevage, commerce, artisanat, etc.) et sont indispensables dans le développement socioéconomique des familles paysannes et des zones rurales. Selon la FAO (2021 citée dans le 89^e congrès de l'ACFAS, 2022), dans les pays en développement, les femmes sont impliquées dans les différentes activités de production et assurent à 70 % la sécurité alimentaire de leur famille. Cependant, leur participation à l'activité agricole varie d'un pays à un autre dans une proportion de 20% à 70% (LAASTD, 2008 cité par ROBERT, 2011). De plus, leur participation à l'activité agricole varie généralement en fonction de leur coutume (ONIBON DOUBOGAN, STIEM-BATHIA, BADOU SAVI, 2017). Ainsi, dans le système africain de division du travail, l'agriculture vivrière repose sur les femmes aidées de leurs enfants (FARGUES, 1989). Les femmes produisent toutes sortes de cultures vivrières et sont responsables de la transformation et de la conservation des cultures vivrières (EPOUBE EYOUM, 2012, KANE, 2012, ONU, 2008, ROBERT, 2011). Elles pratiquent différentes tâches dans l'agriculture. En effet, selon ROBERT (2011) les femmes s'occupent de la plantation à petite échelle, de la sélection des semences, de l'épandage des pesticides et de l'engrais, des désherbages à la main, du stockage des récoltes. Elles ont également pour tâche la transformation, le jardinage, la cueillette de fruits, de légumes et du bois de chauffe.

Cependant, il arrive que les femmes exercent des tâches dites traditionnellement masculines comme le labour. Ceci concerne généralement les veuves, les femmes qui ne sont pas assistées par leur mari et celles qui ne peuvent pas s'offrir une main-d'œuvre agricole (ONIBON DOUBOGAN, STIEM-BATHIA, BADOU SAVI, 2017).

Quant aux jeunes filles, elles accompagnent leur mère dans les tâches destinées aux femmes. Aussi, ils arrivent qu'elles disposent de leur propre champs pour leur production. A titre illustratif, on peut citer, les jeunes filles du nord Bénin qui disposent de leurs propres champs pour la production du sojace qui leur permet d'épargner des revenus pour leur mariage (ONIBON DOUBOGAN, STIEM-BATHIA, BADOU SAVI, 2017).

En ce qui concerne les hommes, leurs tâches dans l'activité agricole sont entre autres : le labour et le travail de la terre, le défrichage des terres, l'approvisionnement à l'extérieur en engrais chimique, en semences et la négociation de la main-d'œuvre agricole. Ils assument clairement une fonction de représentation de la famille à l'extérieur et disposent du pouvoir de décision sur la conduite de l'exploitation agricole ou pastorale qui échappe totalement aux femmes. Quant aux jeunes hommes, ils aident leurs pères dans ces tâches toutefois, il arrive aussi qu'ils assistent leurs mères dans les travaux champêtres (ONIBON DOUBOGAN, STIEM-BATHIA, BADOU SAVI, 2017).

Au Niger, la réalité de la majorité des femmes rurales se résume aux 16 heures à 18 heures de travail quotidien (MOUNKEILA, 1995, ZAKOU, 2005, ALI, 2008, GARBA SIDI, 2018). En effet, les femmes débutent leurs journées entre 5h-6h et ne la terminent qu'entre 21h-22h entre la prière, la préparation du petit-déjeuner, la visite pour les cérémonies (baptême, mariage, condoléance), le nettoyage de la maison, le pilage matinal du mil, les corvées d'eau et de bois, l'indispensable travail d'artisanat, celui du lopin de terre, du petit élevage. Les femmes n'ont guère le temps de se reposer le jour pourtant, il leur faut trouver dans la semaine le temps d'aller écouler sur le marché hebdomadaire local les surplus de produits agricoles. A titre illustratif, Ali (2008) nous donne l'exemple des femmes d'Igziramallolen (Agadez) qui débutent leur journée entre 5h-6h et ne la terminent qu'à 20h entre les activités ci-dessous (tableau I).

Tableaux I : Activités journalière des femmes d'Igziramallolen (Agadez au Niger)

Horaire	Activités
5h-6h	Prière, balayage de la maison, visite pour les cérémonies (condoléances, baptêmes, mariages), envoies des enfants à l'école, préparation du thé
6h-8h	Petit déjeuner, abreuvement des animaux, approvisionnement en eau
8h-10h	Maraichage
10h-12h	Préparation du déjeuner
12h-16h	Marché hebdomadaire, Maroquinerie, tissage, écouté la radio, alphabétisation,

16h-20h

Recherche du bois, pillage du mil, préparation du diner, mise en enclos
des animaux

Source : ALI Samaila modifié par NOUFOU Bernadette en 2019

En outre, dans le domaine de l'agriculture pluviale, MOUSSA SAMEY (1983), DIARRA DOKA, MADOUGOU, DIOUF (2014), GARBA SIDI (2018) montrent que les femmes rurales nigériennes exploitent des lopins de terre appartenant soit au mari, en tant que chef de ménage, soit à la famille. Elles cultivent les cultures comme le gombo, l'arachide et le sésame etc., utilisés pour la consommation familiale. Elles apportent leur contribution lors des semis et pendant la récolte. Cependant, il est intéressant de noter que le niveau d'activité des femmes dans la pratique agricole est faible même si elle a presque doublé en passant de 20,9% en 1988 à 40,4% en 2001. Cette participation des femmes aux activités agricole varie en fonction du groupe ethnique. En effet, les femmes Haoussa, issues de l'ethnie majoritaire (53%) de la population totale (INS/RGP_1988), sont connues pour leur sens du commerce et de l'agriculture. Elles ont les taux d'activité les plus élevés, contrairement aux Sonraï-Djerma (agropasteurs) et les Peuhls (pasteurs par excellence), (ethnies minoritaires avec respectivement 21,2% et 9,9% de la population totale ((INS/RGP_1988)) qui ont les taux d'activités les plus bas, quelle que soit l'année (MAHAMANE, 2008). Mais de façon générale, les femmes sont présentes à tous les niveaux de la chaîne alimentaires, de la semence des cultures à leurs consommations (MOUSSA SAMEY, 1983). Quant aux hommes ruraux nigériens, ce sont eux qui défrichent, labourent et font la récolte. Ils cultivent généralement les cultures telles que le mil qui demeure la culture de base, directement affectée à la consommation des ménages mais aussi du sorgho et du maïs (DIARRA DOKA, MADOUGOU, DIOUF, 2019). En plus, ce sont eux qui décident de la répartition des récoltes. D'après ces auteurs,

« Ils font des dons à certains membres de la famille et aux voisins démunis pour lesquels ils ressentent un devoir de solidarité. Une ou deux bottes sont également attribuées aux femmes de l'unité de consommation. Elles sont traditionnellement considérées comme « frais de tresse » ; cependant, les femmes décident librement de leur affectation et peuvent en faire des dons à leur tour (en général à leur mère) » (DIARRA DOKA, MADOUGOU, DIOUF, 2014, p : 28).

de la



Photo 1 : exemple d'espace cultivé par les femmes commune rurale de Diagourou

Source : LUCOP, 2009

de

de

la

Quant aux femmes de la commune rurale de Diagourou, elles cultivent généralement sur petits lopins de terre appartenant au champ leur mari ou sur des espaces appelés « culture de case » (photo 1) qui se trouvent à périphérie des cases et/ou dans de petits champs à proximité des villages. Ces

espaces sont aussi la propriété des maris (LUCOP, 2009). Ils sont attribués aux femmes lors du mariage, dans le cadre d'un « contrat » foncier précaire, temporaire (le temps du mariage) et non transmissible.

Dans le domaine de l'élevage, les femmes, les hommes et les jeunes (filles et garçons) nigériens participent à des degrés différents à l'entretien des troupeaux familiaux. Cette participation varie en fonction du genre, des âges et des groupes ethniques. En effet, les femmes et les filles peulhs sont chargées de conduire les troupeaux au pâturage et au puits pour l'abreuvement. Quant aux hommes, ils sont chargés de la gestion des parcours de leurs troupeaux lors des déplacements. Cependant, il est intéressant de noter que le suivi vétérinaire du cheptel est exclusivement assuré par les hommes dans tous les groupes ethniques confondus, à l'exception des Peulhs et des Touaregs qui confient cette tâche aux femmes (DOKA, MADOUGOU, DIOUF, 2014). En termes de production pastorale, les femmes s'intéressent en particulier à l'élevage de la volaille (poule, pintade), de petits ruminants (mouton, chèvre) et à l'embouche bovine et ovine. Elles sont aussi responsables de la transformation et de la vente de leur production telles que les œufs, le lait et le beurre (MOUSSA SAMEY, 1983, DOKA, MADOUGOU, DIOUF, 2014). Par ailleurs, les femmes sédentaires sont peu impliquées dans la conduite et l'abreuvement des animaux. Ceci peut s'expliquer par les facteurs culturels liés au droit coutumier, qui donnent la primauté à l'homme, notamment dans les prises de décision concernant l'élevage (DOKA, MADOUGOU, DIOUF, 2014).

De plus, les femmes participent également dans une moindre mesure aux activités censées leur apporter un revenu (MOUSSA SAMEY, 1983, GARBA SIDI, 2018). A titre illustratif, GARBA SIDI (2018), indique qu'au niveau de l'artisanat, les femmes nigériennes fabriquent des objets (pots,

bijoux, etc.) utilisables sur place pour la population ou destinés aux touristes. Leurs domaine d'activité dans le secteur de l'artisanat sont : la poterie, la bijouterie, le tissage et la maroquinerie.

Dans le domaine du commerce, d'une manière générale, les femmes rurales nigériennes font le petit commerce et ce, particulièrement, celles de la région de Tillabéri (sud-ouest du Niger). En effet, selon le Projet de Développement Local de la région de Tillabéri (PDLT, 2002), les femmes s'adonnent à la pratique du petit commerce tel que la vente des produits agropastoraux, des fruits, des légumes et légumineux, des produits artisanaux, des condiments, du riz, du poisson. Les femmes sont généralement aidées par leurs jeunes filles qui constituent une main-d'œuvre disponible et gratuite pour elles. Outre ces activités citées, les femmes de Namaro ((figure 2) commune rurale du département de Kollo), s'adonnent également aux activités liées à l'exploitation de l'or. Cette activité se pratique principalement sur les sites aurifères de la zone de Sirba (affluent du fleuve Niger) situé dans le département de Gotheye (figure 2). La pratique se fait de manière artisanale à défaut d'exploitation industrielle. Quant aux femmes de la commune de Gueladjo (situés dans le département de Say) et du département de Torodi (figure 2), elles s'adonnent à la vente de la bière de mil qu'elles produisent elles-mêmes.

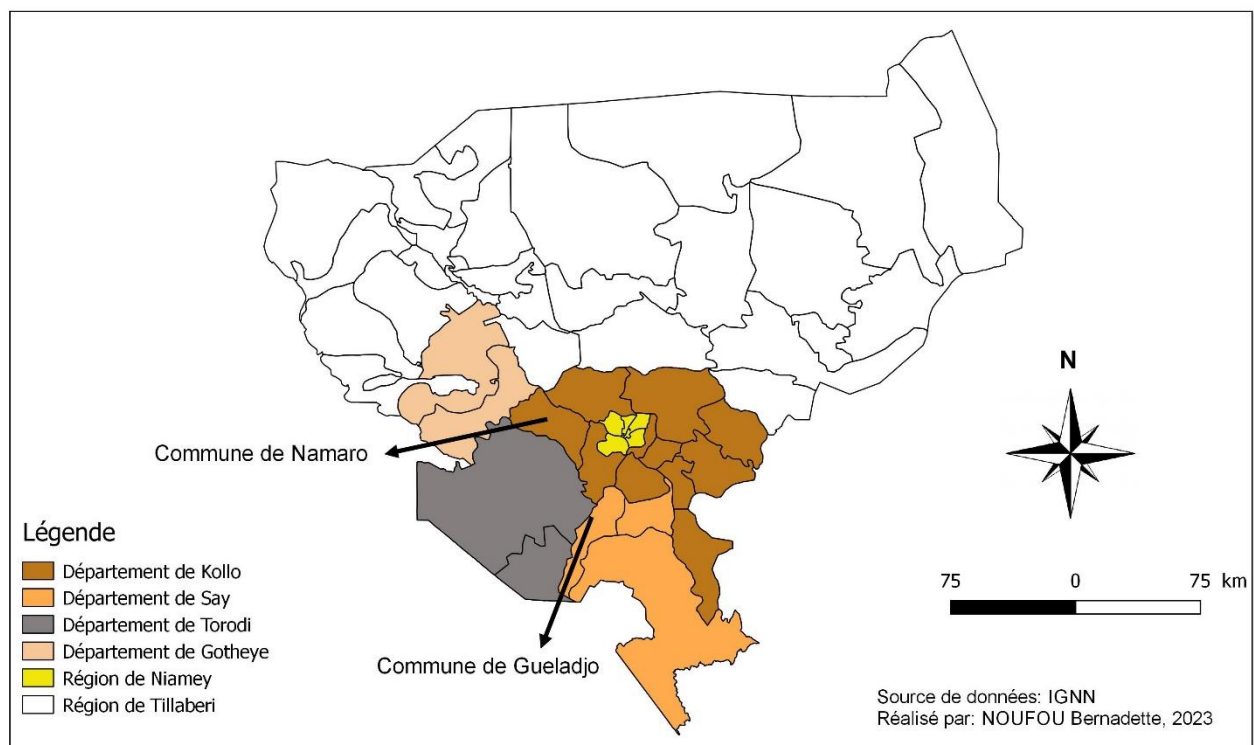


Figure 2 :carte de la localisation des communes/départements des femmes pratiquant le petit commerce selon le Projet de Développement Local de la région de Tillabéri (PDLT)

Dominées généralement, dépourvues du pouvoir de décision le plus souvent, soumises à un contrôle social strict de fois, les femmes rurales sahéliennes disposent d'une capacité d'action plus limitée que celle des femmes urbaines qui, selon BISILLIAT (1983), FAPOHUNDA (1983), CHARI (2000), SOW (2000) cités par MAHAMANE (2008), développent des activités inscrites dans le système moderne basé sur le salariat. Elles disposent personnellement du revenu de leur salaire et sont généralement exemptées de certaines corvées telles que la recherche d'eau et de bois, etc.

1.1.1.1.3. Le rôle des femmes rurales dans la gestion de la communauté

Ce rôle prend en compte les activités qui constituent un apport au développement ou à l'organisation politique de la communauté. Il consiste à maintenir la cohésion des sociétés dans leurs aspects organisationnels et idéologiques. Il se traduit sous forme de participation volontaire dans la promotion et la gestion des activités en commun (JACQUET, 1995 ; AVSF, 2013). En Afrique, particulièrement au Niger, le rôle communautaire de la femme commence à la puberté, avec l'apparition des capacités potentielle de production. Mais cette capacité de fait lui est déniée dans la mesure où c'est l'homme seul qui possède la capacité de produire le lien social (ABDOU, 2000). En ce qui concerne le rôle communautaire des femmes rurales de la commune de Diagourou, il s'agit de la participation à des travaux communautaires tels que la construction des classes, routes et mosquées où elles sont chargées de la préparation du repas et de l'approvisionnement en eau. Elles s'impliquent également dans la sphère sanitaire en dispensant des soins aux personnes âgées, aux malades et en assistant les femmes lors de l'accouchement (PCD, 2007-2010). Quant aux hommes africains, ils consacrent bien plus de temps que les femmes à participer à la vie collective au sein d'associations ou de réunions sociales (JACQUET, 1995). Globalement, les femmes ne sont que marginalement associées aux prises de décision importantes pour la vie de la communauté. Privées de capacité de décision politique, elles sont réduites à un rôle de « manœuvre ».

1.1.2. Des femmes rurales astreintes à un rythme de travail très lourd

Les femmes rurales africaines réalisent des tâches multiples aussi bien à l'intérieur du foyer qu'à l'extérieur (jardinage et travail des champs, corvées de bois, d'eau, etc.). De ce fait, elles sont contraintes à de longues journées de labeur ininterrompues. En effet, la surcharge d'activités (corvée d'eau, de bois, préparation du repas, etc.) des femmes en milieu rural est réelle. A titre illustratif, ZAKOU (2005) affirme que la réalité des femmes rurales est faite de 16 à 18 h de travail par jour. Ceci surcharge leur calendrier journalier et les empêche de mener certaines activités de formation et ceux, même les Activités Génératrices de Revenus (AGR) ne peuvent se faire que pendant les périodes mortes.

C'est dans ce même sens que ROBERT (2011) affirme que, la recherche d'eau pour les femmes dans les pays en développement, demande de parcourir de longues distances et réclame énormément de temps. En Afrique, pour les besoins de leurs foyers les femmes et les jeunes filles passent en moyenne 3 h à 4 h par jours à la recherche de l'eau qui, souvent, n'est pas apte à la consommation. Cette corvée d'eau a des impacts sur leur santé et rend difficiles leurs conditions de vie. Ces impacts sont entre autres : le stress, la dégradation de leur état de santé due au transport des charges lourdes, la déscolarisation des jeunes filles, car elles doivent accompagner leurs mères.

Au Niger, la fourniture en eau potable a toujours suscité des enjeux et des querelles multiples pour la population (YOUNSA HAROUNA, 2019). Et ce particulièrement en milieu rural où rares sont les villages où le problème de l'eau est réglé de façon satisfaisante, en quantité et en qualité (MOUSSA SAMEY, 1983). En effet, « les sources traditionnelles restent encore les principales sources d'alimentation en eau des villageois non seulement du fait de l'insuffisance des points d'eau modernes, mais aussi de l'inégale distribution [...] qui obéissent aux possibilités hydrogéologiques » (MOUSSA, 2018, p.189). Lorsque les villages sont situés dans les vallées, les femmes s'approvisionnent à des puisards qui, souvent, se tarissent en fin de saison sèche ou s'effondrent en saison de pluies. De ce fait, elles prennent l'eau directement dans des mares sources de tout type de parasites et de maladies d'origines hydriques. Mais, lorsque les villages sont situés sur la dune où il n'existe pas de puits ou bien qu'ils sont extrêmement profonds, ceci occasionne des files d'attente pour les femmes. Cette recherche d'eau est une lourde responsabilité pour les femmes et, souvent, elle s'avère très pénible pour elles notamment en milieu rural. En effet, la plupart du temps, cette corvée d'eau oblige les femmes à parcourir de longues distances à certaines périodes de l'année, lorsque les points d'approvisionnement habituels sont taris. De plus, elles doivent porter sur leurs têtes les cuvettes remplies d'eau. La hauteur de l'eau dans les puits est généralement faible si bien que les femmes perdent des heures avant de pouvoir remplir une cuvette (MOUSSA SAMEY, 1983).

A ce problème d'eau s'ajoute celui de la recherche de bois de chauffe. En effet, selon MOUSSA SAMEY (1983), le problème de bois est crucial au Sahel, car la sécheresse sévit dans ces pays depuis des années. Depuis 1973 où cette sécheresse s'est installée au Sahel d'une manière générale et au Niger en particulier, la forêt tend à disparaître (MOUSSA SAMEY, 1983). Aujourd'hui, malgré les efforts déployés par les Etats du Sahel, la désertification – qu'elle soit due à la crise climatique et/ou d'origine anthropique - ne fait que progresser et la situation à court et moyen terme devrait empirer (OZER et al., 2010).

Le bois est devenu rare dans certaines régions du Sahel notamment dans certaines localités du Niger. Au Niger, dans certaines régions, les femmes doivent consacrer 1 à 2 journées complètes par semaine pour la recherche de bois de chauffe. Elles parcourent de longues distances soit 10 à 15 km pour rapporter un fagot sur la tête (MOUSSA SAMEY, 1983, ABDU, 2000). Le plus souvent, les femmes portent également leur bébé sur le dos. Le poids de ce fagot repose sur le corps de la femme et par conséquent sur celui de son enfant, ceci peut engendrer une fatigue non seulement pour la mère, mais aussi pour l'enfant. Chez l'enfant, cette fatigue peut se traduire soit par des fièvres ou des élongations, car à ce stade son corps est très fragile et supporte mal les poids. Or, on sait que si l'enfant est malade, la mère souffre davantage et toutes ses activités cessent parce qu'elle doit aller rechercher des médicaments. Cette situation entraîne les perturbations dans ses activités économiques et commerciales (MOUSSA SAMEY, 1983).

1.1.3. Les inégalités de « genre » en milieu rurales africains, un facteur influençant l' appropriation foncière des femmes

En milieu rural africain, le « statut spécifique des femmes et des hommes est moins en cause que leurs relations et la manière dont celles-ci se définissent symboliquement et pratiquement. » (DROYE, 1990, p : 7). En effet, le rôle des femmes dans la sphère domestique, leur statut social et matrimonial ainsi que la division sexuelle du travail etc., sont autant de facteurs expliquant le poids de leurs contraintes économiques limitant de ce fait, leur participation au développement de leur localité. Ainsi, dans les pays en développement, les femmes sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale et de la sécurité alimentaire dans leurs familles. Cependant, elles ne sont propriétaires que de 1% à 2% des terres agricoles (FAO, 2010, citées par ROBERT, 2011). C'est dans cette même logique, LAMRANI (2013) cité par JIHAD, 2016 affirment qu'« au-delà des différences des tâches qui incombent aux hommes (tutelle patriarcale, représentation de la famille à l'extérieur, travail aux champs, etc.) et aux femmes (éducation des enfants, prise en charge des personnes âgées et handicapées, corvées d'eau et de ramassage de bois, travail aux champs familiaux également, etc.), les inégalités de genre dans les zones rurales relèvent essentiellement des disparités dans l'accès à la terre ». De plus, dans ce même sens que KONÉ (2011) affirme que, les femmes rurales africaines sont assujetties à de nombreuses et lourdes tâches, privées du pouvoir de décision, elles sont rarement propriétaires du foncier agricole. Elles sont utilisatrices de la terre pour la production de denrées indispensables pour assurer la sécurité alimentaire de leur ménage, mais souffrent d'un accès limité et précaire à la propriété foncière, variable en fonction de leur statut matrimonial - jeune fille célibataire, femme mariée seule ou dans un mariage polygynique (dans ce cas, le rang de l'épouse compte), femme divorcée ou veuve, épouse avec ou sans enfants. Elles ont

rarement le contrôle du foncier qu'elle cultive du fait que : « la dynamique de l'appropriation foncière reste largement influencée par les inégalités de sexe qui structurent la société dans son ensemble. » (NDAMI, 2017, p. 120). Ainsi, les femmes rurales ont généralement accès à l'utilisation de la terre non en tant que propriétaires de la terre, mais le plus souvent en tant qu'épouse et rarement en qualité de sœur ou de fille. Cette situation, les contraints à se soumettre au besoin et au bon vouloir des propriétaires de terres et limite leurs possibilités d'accès aux crédits agricoles et aux technologies puisqu'elles ne sont pas propriétaires des terres sur lesquelles elles travaillent. Et même lorsqu'elles sont propriétaires, leurs droits fonciers sont souvent limités par les mœurs et les coutumes de leurs pays respectifs. Cette situation contribue à les rendre économiquement plus vulnérables, limite leurs droits et pouvoirs sur les terres cultivables et leurs productions (ADEDAYO et al, 2010 cités ROBERT, 2011). En plus, il faut ajouter que l'état d'analphabétisme qui concerne plus de 60% des femmes en milieu rural est aussi une entrave à leur émancipation (OUMAROU, 2006, EPOUBE EYOUM, 2012). En effet, selon EPOUBE EYOUM (2012, p.2), du fait qu'elles « vivent en milieu rural et dans un état ambiant d'analphabétisme, elles ne sont pas organisées et donc arrivent rarement à mettre en synergie leurs forces, leurs capacités et leurs intelligences et tirer meilleur profit des actions à leur portée. ». En outre, il faut souligner l'absence de transmission des connaissances agricoles au sein de la famille, mais aussi le manque de compétences techniques et professionnelles de ces femmes rurales nullement formées au travail agricole ce qui, ne leur permet pas de donner de la valeur à leur production faute de formation technique et spécifique sur leurs activités de subsistance (OUMAROU, 2006, EPOUBE EYOUM, 2012).

Au Niger, les contraintes auxquelles les femmes font face sont complexes et sont liées à l'accès à la terre et aux moyens de production d'une manière générale. A titre illustratif, MOUSSA SAMEY (1983) évoque le cas des femmes de Bengou (Gaya) qui, malgré leur participation à l'activité agricole, ne s'approprient pas la terre et leur production. En effet, ces femmes travaillent pour toute la famille dans la mesure où leur travail fournit une alimentation de subsistance. Quant aux femmes de la région de Tillabéri, la plupart d'entre elles accèdent à la terre soit par héritage, prêt et gage (PDLT. 2002). Cependant, l'accès à la terre par héritage est souvent théorique, car elles n'en disposent pas. En effet, le fait de quitter la famille au moment du mariage empêche à la femme de prétendre au patrimoine foncier. La distance qui sépare son foyer conjugal de la maison familiale l'empêche d'exploiter sa terre. Par conséquent, elle n'est pas vraiment propriétaire de la terre dans la mesure où elle n'a pas les moyens de la contrôler. En général, ces femmes travaillent de petits

lopins de terre qu'elles empruntent à leurs maris et manquent généralement de temps pour se consacrer à l'entretien de leur propre champ, car elles participent à la production du champ familial (semis, récoltes) avant de travailler le leur. Cependant, il est intéressant de noter qu'aujourd'hui, il y a une amélioration de la situation foncière des femmes. A titre d'exemple, ZAKOU (2005) affirme qu'en ce qui concerne la situation foncière des femmes de Balleyara dans le canton de Tagazar, elle n'est pas confortable, mais elle a cependant évolué avec la diversification des modes d'accès à la terre due à l'avènement du « code rural ». La vente et la location dominent dans le mode d'accès à la terre de ces femmes. Actuellement, les transactions foncières concernent uniquement les terres dunaires et les jardins pour les plus fortunées. Cependant, certaines coutumes interdisent aux femmes l'accès à la terre par héritage. En effet, sur le plan juridique, subsistent des textes discriminatoires à l'égard des femmes malgré l'affirmation de l'égalité de sexe dans la constitution du Niger. L' UNICEF (2006, p.2) rapporte à ce propos que : « certaines coutumes interdisent aux femmes l'accès à la terre par voie de succession (ord n°93-15 du 02/03/93) [...], les biens de la femme sont gérés et administrés par le mari (code civil). ». Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'il y a des femmes qui ne cultivent pas de terres parce que ni elles ni leur famille n'en possèdent. Ceci concerne particulièrement les femmes du village de Féto Banoyne dans le canton de Say situé au sud-est de Tillabéri (PDLT, 2002).

Au terme de cette partie consacrée aux rôles des femmes rurales, aux inégalités de genre et aux contraintes liées à la condition féminine, deux constats se dégagent. D'une part, ces femmes sont réduites à des rôles de reproduction et de production importants au sein de leur ménage et de leur communauté à travers la pratique de certaines activités telles que l'éducation de leurs enfants, les travaux domestiques, les soins dispensés aux personnes, la participation aux travaux de construction de mosquées et de maisons. En outre, elles sont également présentes dans les différents systèmes de production agropastoraux et assurent la sécurité alimentaire de leur famille. D'autre part, bien qu'elles soient présentes dans ces différents systèmes de production agropastoraux et assurent la sécurité alimentaire de leur famille, elles se heurtent à des difficultés d'accès au foncier et ne s'approprient que très rarement la terre compte tenu des mœurs et des coutumes locales auxquelles elles sont soumises. De plus, elles sont absorbées par d'interminables heures de travail qui surchargent leur calendrier journalier et les empêche de mener certaines activités de formation et d'accéder à l'alphabétisation. Dans ces conditions, comment ces femmes rurales, souvent analphabètes, soumises à de longues heures de travail journalier et réduites à une condition subalterne socialement pourraient-elles devenir des pivots de la résilience territoriale ?

1.1.4. Les femmes rurales, pivots de la résilience territoriale ?

Bien que socialement et politiquement dominées, les femmes rurales sont des actrices à part entière de leur communauté et participent à diverses activités économiques telles que l'agriculture et le commerce. Aussi, elles jouent un rôle déterminant dans la préservation des ressources naturelles à travers la pratique d'une agriculture intelligente (agriculture qui utilise de manière rationnelle les ressources naturelles et les intrants en vue de la préservation et de la protection de l'environnement notamment des terres) qui préserve l'environnement. De ce fait, les femmes contribuent à l'économie de leur ménage et au développement de leur communauté par conséquent, à la résilience de cette dernière. Toutefois, la contribution des femmes à la résilience de leur territoire passe inaperçue du fait de la non prise en compte de leurs activités dont l'importance est, d'ailleurs, sous-évaluée.

1.1.4.1. De la résilience à la résilience territoriale

1.1.4.1.1. La résilience, un terme polysémique

Terme polysémique, la résilience est une notion utilisée tant dans le monde social que scientifique. En effet, le terme est promu et diffusé par des centres de recherche, des réseaux et organismes internationaux influents tels que le Centre sur la Résilience de Stockholm, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes et la Résilience Alliance, etc. (METZGER et PEYROUX, 2016). Issue du champ de la physique, la notion de résilience fut transférée par la suite dans le domaine des sciences sociales (Figure 3), particulièrement dans les disciplines suivantes : en psychologie, en écologie et en économie (DAUPHINE et PROVITALO, 2007, REGHEZZA-ZITT et RUFAT, 2015). « Etymologiquement, la résilience vient du latin *resilio*, *resilire*, fait de sauter en arrière ou de rebondir » (REGHEZZA-ZITT et RUFAT, 2015, p.22.). Elle est une notion qui couvre « un nuage de sens » (LHOMME, 2012) ; elle désigne ainsi tout à la fois : la capacité de résistance à un choc, la capacité à se reconstruire après celui-ci, la capacité d'adaptation à un contexte changeant et enfin, la capacité à maintenir l'intégrité du système et à revenir à un état considéré comme d'équilibre (AGNES et GEISSMANN, 2015). Aujourd'hui, la notion de résilience est incontournable dans les études environnementales et de la gestion des risques, notamment autour des questions du changement climatique. Le terme renvoie à l'attitude à adopter face à l'arrivée d'un potentiel danger tout en laissant entrevoir l'opportunité de ne pas en subir les dommages (SCIALPI, 2018). Ainsi, la résilience peut être définie comme la capacité d'une communauté ou d'un ménage à s'adapter aux crises (alimentaire, climatique, etc.).

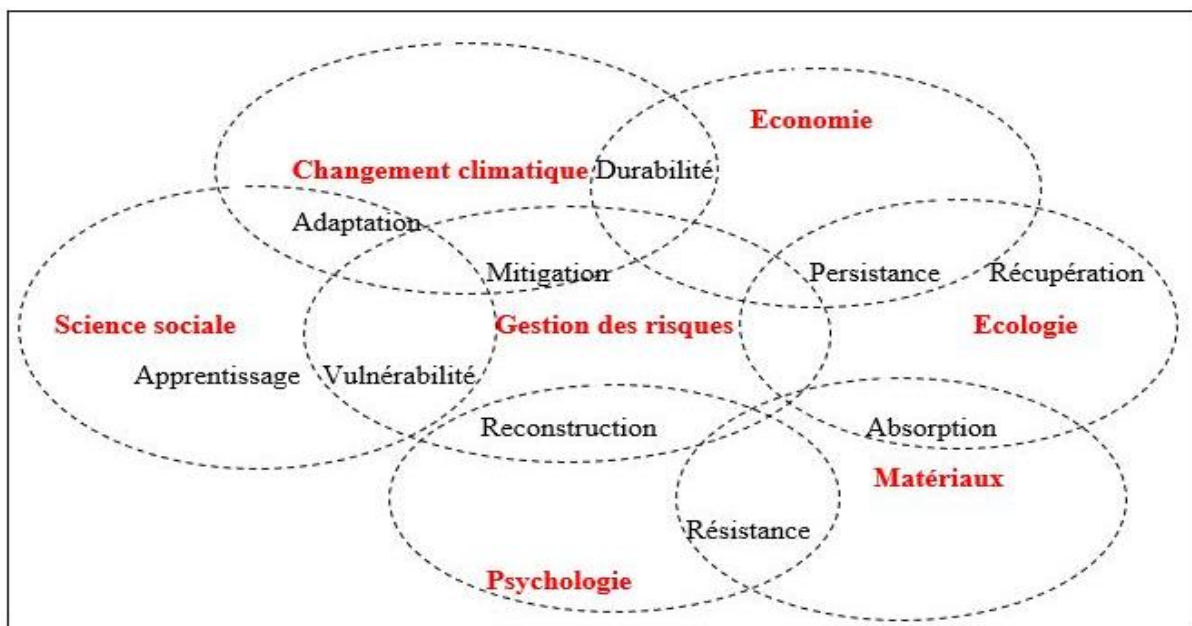


Figure 3 : arc-en-ciel de la résilience

Source : Serge LHOMME, 2012 modifiée par NOUFOU Bernadette, 2020

1.1.4.1.2. La résilience, un outil de gestion des risques et des catastrophes
Les catastrophes perturbent les systèmes socio-naturels, mais les font disparaître rarement car ceux-ci possèdent la capacité de résister à un aléa. Le concept de résilience illustre bien cette capacité même si elle est difficile à mesurer (DAUPHINE et PROVITALO, 2007). De ce fait, la résilience est prisé dans les sciences sociales qui ont un « intérêt pour les catastrophes naturelles du fait que celles-ci s’inscrivent dans une réflexion plus large sur les rapports d’interaction entre la nature et les sociétés humaines » (REGHEZZA-ZITT et RUFAT, 2015, p. 40). En atteste les dires de Quenault (2013, p. 5) qui affirme que le concept de résilience a été mis en avant dans les sciences humaines et sociales du fait « des tentatives de définition et d’élargissement de la vulnérabilité (Pelling, 2003), axées sur la capacité de réponse des sociétés face à des événements préjudiciables ». De plus, la résilience est « une catégorie de plus en plus prisée de l’analyse des territoires et de l’action publique, particulièrement dans le domaine des politiques environnementales et notamment dans celui de la gestion des risques » (BOUISSET, CLARIMONT, REBOTIER, 2013, p.2). En effet, les politiques de gestion des risques ont longtemps été centrées sur la maîtrise de l’aléa (physique) et la réduction de l’exposition des populations et des biens à celui-ci via notamment la réalisation d’ouvrages de protection (contre les inondations par exemple). Ces politiques ont montré leurs limites notamment dans un contexte d’intensification des phénomènes extrêmes sous l’effet du changement climatique. La notion de résilience, en focalisant son attention sur la dimension

humaine, offre de nouvelles perspectives en matière de gestion des risques. Elle propose une forme de réponse universelle face au sentiment accru de vulnérabilité et dans un contexte généralisé d'incertitude produit par des crises multiples (économique, sociale, politique et environnementale, etc.) (CHRISTOPHERSON et al., 2010). Elle est la capacité d'adaptation des familles, des ménages et des communautés aux crises alimentaires et économiques, aux sécheresses et aux inondations, etc. La résilience « peut être vue comme un élément supplémentaire du registre de l'action publique, mais aussi du répertoire des initiatives d'acteurs locaux et des façons d'envisager le risque et le devenir des territoires. » (REBOTIER, 2016, p.1). Sa connaissance permet d'adopter des stratégies de gestion des risques naturels ou sociaux qui relèvent de deux ordres et sont opposés (REGHEZZA-ZITT et RUFAT, 2015) : la première se base sur l'anticipation (également appelé "résilience proactive"), elle est qualifiée de stratégie d'« atténuation » ou de « mitigation », elle « consiste à déployer un éventail d'outils techniques, juridiques, administratifs, pour circonscrire le risque et empêcher ou limiter la crise » (REGHEZZA-ZITT et RUFAT, 2015, p. 29). Ainsi, elle « permet de donner une réponse rapide aux problèmes connus par la mise en place de règles et de procédures [par exemple de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique], mais cette stratégie permet difficilement de répondre aux événements imprévus et non anticipés » (REGHEZZA-ZITT et RUFAT, 2015, p.31). Quant à la seconde, qualifiée de stratégie d'« adaptation » (ou "résilience réactive"), elle « ouvre la voie aux traitements d'évènements imprévus et incertains. » (REGHEZZA-ZITT et RUFAT, 2015, p.31) et suppose de « faire avec » en imaginant des réponses variées et situées aux mêmes types de problèmes.

1.1.4.1.3. Vers une conceptualisation de la résilience territoriale

La résilience est un concept polysémique dont le sens diffère en fonction de la discipline et du contexte dans lequel elle est utilisée, mais aussi en fonction de l'objectif qu'elle dessert (VILLAR & DAVID, 2014). Appliquée au " territoire " (« portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier. » (Maryvonne Le Berre (1995) cité par, 2011, pp. 24-25), la résilience peut être définie comme la capacité à anticiper, à préparer, à répondre et à s'adapter aux changements en cours et à venir (SCIALPI, 2018). Elle constitue de ce fait, un moyen de penser le maintien ou l'adaptation d'un territoire (DUTOZIA & VOIRON-CANICIO, 2018). En effet, un territoire est dit résilient s'il est en mesure d'atteindre un état de fonctionnement acceptable lorsqu'il est soumis à un ensemble de sollicitations qui l'obligent à se

transformer (TANGUY & CHARREYRON-PERCHET, 2013). Quatre phases caractérisent la résilience territoriale (figure 4):

- La phase préparatoire qui fait référence à la période qui précède le choc, elle consiste à anticiper et à se préparer aux perturbations,
- La phase de réponse fait référence à la période qui démarre juste après le choc, elle consiste à la restauration du système suite au choc,
- La phase de récupération, postérieure à la réponse, elle consiste à la capacité du territoire à se réorienter à nouveau suite au choc,
- La phase d'adaptation, fait référence à une période postérieure. Elle consiste à l'adaptation du territoire à la nouvelle situation et possiblement à apprendre de l'expérience vécue avec créativité pour envisager de nouvelles voies de développement (SCIALPI, 2018).

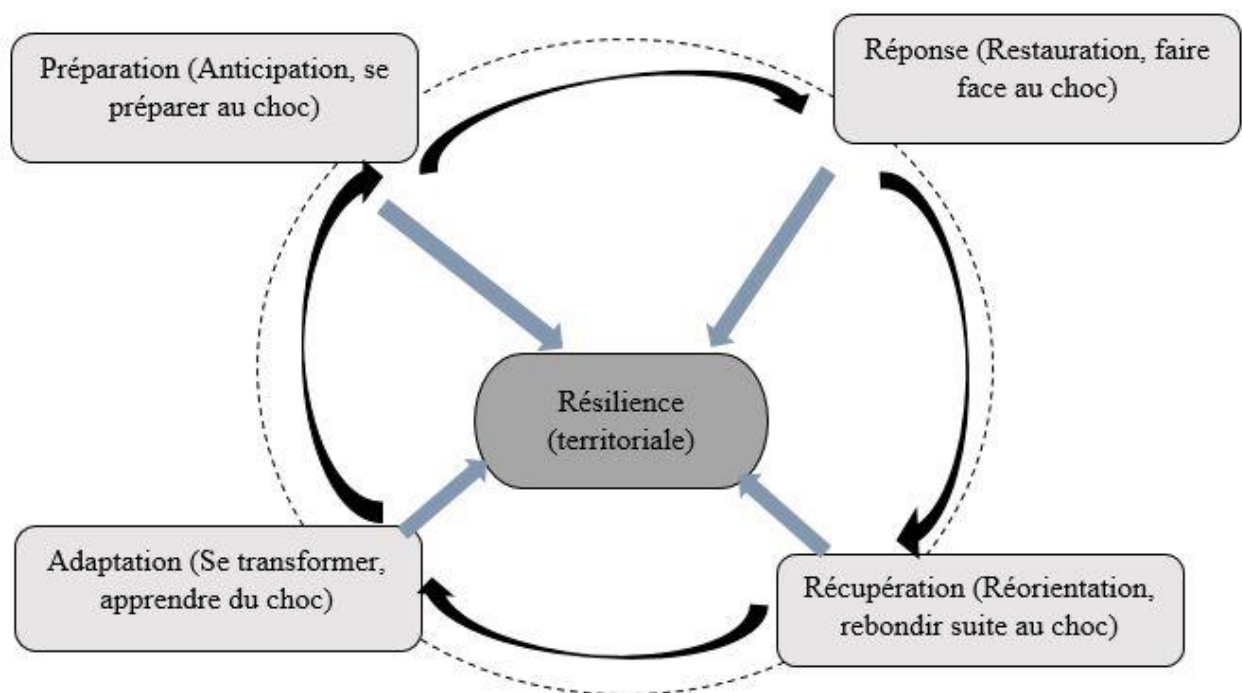


Figure 4 : conceptualisation de la résilience territoriale

Source : SCIALPI, 2018 modifié par NOUFOU Bernadette, 2020

1.1.4.2. La résilience territoriale des femmes rurales face aux effets du changement climatique

Le changement climatique est une évolution naturelle du climat, désormais fortement influencé par les activités humaines. C'est dans ce sens que le GIEC⁷ (2007, p.30), le définit comme « une

⁷ GIEC : Groupement Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

variation de l'état du climat que l'on peut déceler [...] par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus. Il se rapporte à tout changement du climat dans le temps, qu'il soit dû à la variabilité naturelle ou à l'activité humaine ». Depuis 2007, le GIEC a reconnu la part des activités humaines (l'homme) dans ce changement climatique « faisant de la décennie 2011-2020 la plus chaude depuis environ 125 000 ans » (GIEC, 2023). Ces activités humaines sont entre autres : l'émission de Gaz à Effet de Serre (GES), la coupe abusive du bois, les mauvaises pratiques culturales, etc. qui entraînent une péjoration climatique qui se traduit par l'augmentation de la température, la diminution des hauteurs de pluies et leur inégale répartition dans le temps et dans l'espace, etc. Ceci a des impacts sur la biodiversité, les établissements humains, la pêche, la foresterie, la gestion de l'eau, le tourisme, la pratique des systèmes de production agropastoraux et les autres activités socio-économiques etc. (OCDE, 1998). Ces impacts affectent plus les pays sahéliens où la majorité de la population pratique une agriculture essentiellement pluviale. En effet, sur le plan agricole, les impacts du changement climatique se traduisent par la dégradation des sols et la baisse de la production agricole qui constitue une menace pour les moyens de subsistance des ruraux et ce, particulièrement, pour les femmes (Thierno Gaye et al., 2015). En effet, les femmes sont beaucoup engagées dans les activités de subsistance de leur ménage. Ces activités de subsistance sont tributaires de la qualité et de la disponibilité des ressources naturelles telles que l'eau et le bois de chauffe, etc., dont elles sont chargées de l'approvisionnement (MOALIGRINE, AMROUCHE, LOUDIA, 2011 ; PNUD, 2018). En outre, les femmes ont des connaissances et des savoir-faire dans la gestion et la protection de l'environnement. Elles jouent un rôle important dans l'« atténuation » des effets du changement climatique à l'instar des hommes. Et ce, notamment dans le secteur agricole à travers la pratique d'une agriculture conservatrice des ressources naturelles qui respecte l'environnement. Elles utilisent les techniques culturales telles que l'assolement, la jachère et la rotation (MOALIGRINE, AMROUCHE, LOUDIA, 2011, TOUDJANI MALAM GONI, 2016). A titre illustratif, MOALIGRINE, AMROUCHE, LOUDIA (2011) parlent des femmes de Kabylie (Algérie), qui jouent un rôle prépondérant dans la promotion d'une agriculture conservatrice de la biodiversité et des ressources naturelles. Elles s'éloignent des produits chimiques qui déséquilibrent le fonctionnement normal des écosystèmes et adoptent un mode de production respectueux des processus naturels et non destructeur de l'environnement. C'est dans cette même logique que GURURANI (2002) affirme que ce sont femmes qui, traditionnellement s'occupe de la préservation de la diversité des espèces en agriculture. En outre, il est intéressant de noter qu'au

Sahel, le rôle des femmes rurales dans la résilience de leur ménage face aux effets du changement et de la variabilité climatique est, d'assurer la prise en charge de la famille pendant la période de soudure. Leurs participations alimentaires commencent là où celle de la famille ou de l'homme finit. En principe, les femmes prennent le relais avec leurs propres productions et lorsqu'elles n'en ont pas, avec les revenus de leurs AGR (DIARRA DOKA, MADOUGOU & DIOUF, 2014). De ce fait, elles sont les héroïnes de la lutte pour la survie (LAURENT, 2018).

1.1.5. Du concept de « femmes et développement » à « genre et développement » : une évolution de la terminologie

L'insertion socioéconomique des femmes fait partie des préoccupations du développement. C'est ainsi que le « courant de pensée concernant les femmes a porté sur l'intégration de celles-ci au développement. Il a été appelé dans le langage des instances de coopérations et de l'ONU : « Intégration des Femmes au Développement (IFD) » (ROBERT, 2011, p. 27). Cette approche selon ROBERT (2011) a mis l'accent sur l'intégration des femmes au développement mais n'a pas pris en compte la discrimination faite à l'égard des femmes. C'est ainsi qu'apparaît l'approche « femmes et développement » dans les années 1970 pour corriger les erreurs de la première approche. Cette approche selon ZUINEN (2002, pp.111-112) consistait principalement à prendre en compte les besoins des femmes dans les politiques de développement. De ce fait, l'accent a été mis sur la participation accrue des femmes au développement et sur les impacts sociaux. Toutefois, cette approche selon D'Almeida, 2006 cité par ROBERT (2011, p. 27) a eu « tendance à regrouper les femmes sans tenir compte des inégalités existantes entre les femmes et les hommes et des relations culturellement construites qui ont eu une incidence sur le statut des femmes ». Enfin, apparaît l'approche « genre et développement » pour corriger les deux précédentes approches. Cette dernière approche « va plus loin dans l'intégration en abordant spécifiquement les problèmes posés par les relations d'inégalité entre les hommes et les femmes » (ZUINEN, 2002, pp11-112). Ainsi, dans les sciences sociales, le concept « genre et développement » est utilisé comme une " catégorie d'analyse afin de combler le manque d'outils conceptuels rigoureusement définis pouvant rendre compte des relations femmes/hommes et de leurs inégalités " (Young et coll., 1988 cité par ZAHER, 2001, p. 5).

1.1.5.1. Femmes rurales africaines et développement : du déni à une reconnaissance tardive et partielle

Les femmes rurales africaines contribuent à la vie socioéconomique de leur milieu à travers la pratique des systèmes de production agropastoraux. Cependant, bien qu'actives dans ces différents systèmes de production, leur participation aux activités ne sont pas prises en compte dans les

statistiques officielles du fait que leur travail est sous-évalué. Cette situation ne permet pas d'apprécier leur contribution à la richesse nationale de leur pays (UNICEF, 2006).

1.1.5.2. Le travail féminin, une reconnaissance récente en Afrique

Dans les pays du Sud, les femmes sont impliquées dans diverses activités de production et sont les principales productrices des cultures vivrières de base (riz, blé et maïs). Elles sont responsables de plus de la moitié de la production alimentaire au sein de leur famille soit 60 à 80% de la production (MOALIGRINE, AMROUCHE, LOUDIA, 2011, MARCOVICI, 2015).

Cependant, leur contribution à la richesse nationale de leur pays ne peut être apprécié du fait que leurs activités sont sous-évaluées (UNICEF, 2006). Ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'invisibilité du travail des femmes dans les pays du Tiers Monde a été reconnue. Cette reconnaissance formelle a été internationalisée par la décennie de la femme, initiée par l'ONU en 1975 entre 1975 et 1985 (BAUDOUIN, 2008). Ainsi, l'année 1975 a été marqué par plusieurs séminaires, colloques et conférences qui ont pour thème principale « l'intégration de la femme au développement économique » (DROY, 1985, p. 68). Dès lors, « la femme, en tant qu'actrice, devient le concept d'une nouvelle approche du développement, et depuis plus d'une décennie, sa participation est devenue une exigence des bailleurs de fonds » (BAUDOUIN, 2008, p.2). En témoigne les dires de Droy (1985), ROBERTS (1985) et JIHAD (2016) qui affirment que les femmes ont été inclus dans les programmes de développement financés ou soutenus par l'aide internationale durant la dernière décennie. De ce fait, c'est finalement sous l'effet de pressions externes et du conditionnement des aides à la prise en compte des femmes que la situation a quelque peu évolué (DROY, 1985).

1.1.5.3. Rôle des femmes rurales africaines dans le développement local

Le développement local est l'amélioration du niveau, du milieu et du cadre de vie d'une communauté donnée par sa participation et son implication à toute initiative du développement local. C'est dans ce sens que le GROUPE DE TRAVAIL (2002), le définit comme un développement dont « ses actions impliquent l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité ». Ainsi, le développement local exprime un mouvement de prise en charge du territoire par les acteurs locaux (ANGEON., CALLOIS, 2005). De ce fait, nous pouvons convenir avec Michel Rocard (1970) cité DENIEUIL (2008, p. 117) qui affirment que le développement local est « une démarche fédérative visant à mobiliser durablement les acteurs d'un territoire autour d'un projet à la fois économique, institutionnel, social et culturel ». Or, force est de constater qu'en

Afrique, malgré le poids numérique des femmes, celles-ci sont marginalisées dans la mesure où leur travail est sous-payé ou non payé et leur participation à l'activité économique est sous-évaluée bien qu'elles jouent un rôle macro-économique important dans leur communauté. En effet, les femmes rurales jouent un rôle macro-économique dans la sécurité, voire dans la souveraineté alimentaire (SUREMAIN, 2012). Elles jouent un rôle important dans l'économie rurale des pays en développement (HARRIGAN, et WORUNIUK, 2008). Leurs contributions sont cruciales pour le bien-être de leur famille, de leur communauté ainsi que pour les économies locales et nationales (EPOUBE EYOUM, 2012 ; KANE, 2012). A titre illustratif, les femmes de Dakar produisent 80% des cultures vivrières et jouent un rôle économiquement important. Elles contribuent aux revenus de leur ménage, bien au-delà de l'apport complémentaire aux petites dépenses quotidiennes (KANE, 2012). Ceci, révèle le rôle crucial que jouent les femmes de Dakar dans la survie de leur communauté. De ce fait, nous pouvons nous apercevoir que les femmes sont les acteurs clé du développement et leur contribution est indéniable.

Enseignement tirés de l'état de l'art

Au terme de cet état de l'art bibliographique, deux constats se dégagent : d'une part nous constatons avec COQUERY-VIDROVITCH (1994), que la condition des femmes est mal connue et a prêté à des généralisations en partie abusives, faute de documentation. En effet, la vie quotidienne des femmes dans l'histoire africaine comme ailleurs n'a intéressé ni les observateurs extérieurs, ni la tradition. Les sources écrites, ont été dans la majorité des cas étrangères : arabes depuis le X^e siècle et européennes depuis la fin du XV^e siècle. D'autre part, nous constatons également qu'en Afrique les femmes rurales jouent un rôle primordial dans la sécurité alimentaire de leur ménage et dans l'atténuation (anticipation, mitigation) des effets du changement climatique à travers la pratique des cultures traditionnelles respectueuses de l'environnement, cependant ce rôle est encore grandement minoré. Leur résilience aux effets du changement climatique est mal connue au Sahel et notamment dans notre zone d'étude (Diagourou). Aussi, peu de travaux ont été réalisés sur les femmes, la résilience territoriale et le développement à Diagourou.

1.2.Problématique de l'étude

Selon BRUYNE (1974 : 58), « la problématique c'est l'ensemble des problèmes et de leurs conditions d'apparition. ». Nous la découvrons ici à travers les principaux problèmes que mobilisent cette recherche, les différentes hypothèses qu'elle suscite et les objectifs généraux et spécifiques que nous y poursuivrons.

1.2.1. Contexte et justification

Avec une population de 58 millions d'habitants, la région du Sahel est peuplée majoritairement des petits producteurs familiaux qui dépendent de l'agriculture pluviale et de l'élevage pour leurs moyens d'existence (Racines-Sahel, SFR ⁸, 2018). Cependant, leurs systèmes de production agropastoraux sont soumis aux variations climatiques qui se traduisent notamment par une inégale répartition spatio-temporelle des précipitations. En effet, la région du Sahel subit les effets du changement climatique et selon les projections des climatologues, « le climat des prochaines décennies ressemblerait trait pour trait à celui de 1984, année de terrible sécheresse » (LARAMEE TANNENBERG, 2017). Aussi, selon une étude de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE, 2015), les sols seraient « plus secs et les épisodes de sécheresse plus fréquents de juin à août ». Le Niger, illustre bien ces défis auxquels le Sahel fait face et continuera de faire face si la tendance actuelle se maintient. Or, le secteur rural reste prépondérant dans l'économie nationale à cause de la ruralité du pays. L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques et emploient 80% de la population active et contribuent à 40% au PIB (Institut National de la Statistique (INS), 2009). Ceci, impacte l'agriculture à travers la dégradation des sols et la baisse de la productivité agricole. Dans le secteur pastoral, la situation se traduit par la disparition progressive du couvert végétal qui entraîne celle du cheptel (OUMAROU, 2015). En effet, la pluviométrie est aléatoire avec des successions de phases de sécheresse et de périodes d'inondations. Les déficits vivriers et fourragers sont récurrents alors que les capacités d'ajustement et la résilience des populations sont limitées. Un déficit prononcé se traduit généralement par des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales (AGIR-NIGER, 2015). Ce contexte de dégradation environnementale et d'insécurité alimentaire a accru la responsabilité des femmes rurales. Aussi, ANDIGUE, 2007 cité par LONA (2014) affirme que ceci aura des impacts sur les secteurs vitaux, en particulier sur l'hydrologie. Les débits des cours d'eau et, plus généralement, la disponibilité en eau baisseront de 10 % à 30 %. Déjà, la baisse de la pluviométrie à partir des années 1970, a entraîné la baisse des écoulements des principaux fleuves sahéliens dont le fleuve Niger de 30 % entre 1971 et 1989. Ceci, selon LONA (2014) aura pour conséquence, la fréquence accrue des phénomènes extrêmes tels que les sécheresses et les inondations qui ont beaucoup d'impacts négatifs sur la dynamique spatio-temporelle des mares qui occupent une place stratégique dans la définition des axes d'adaptation des populations locales. En effet, dans ces conditions, la satisfaction des besoins en eau des populations, du bétail et des cultures pourraient

⁸ SFR: Structure Fédérative de Recherche « Résilience des Agroécosystèmes face au Climat et INTensification Ecologique au Sahel (RACINES).

connaître d'énormes difficultés. Quant à la pratique des cultures de contre-saisons, elle souffrira particulièrement de l'insuffisance de la disponibilité de l'eau. Dans cette situation, les femmes seront les plus touchées car ce sont elles qui approvisionnent la famille et le bétail en eau de boisson. La commune rurale de Diagourou, située dans le sud-ouest du département de Téra, objet de cette thèse est emblématique de l'état de fait ainsi décrit. Elle est un espace témoin de ces difficultés vécues au quotidien par les populations locales. En effet, avec une superficie de 1 400 km² soit 28,30% du territoire de Téra, le terroir de Diagourou est peuplé majoritairement de population d'ethnie Peulh vivant principalement de l'agriculture et de l'élevage. Ce sont essentiellement des éleveurs sédentarisés pratiquant l'agriculture de longue date. C'est justement dans la pratique agricole et pastorale que le problème de terres arables se pose aujourd'hui avec acuité (figure 5). Pour comprendre ce problème, il faut placer la commune rurale de Diagourou dans le contexte nigérien au moins d'un point de vue démographique. Avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de 7,6 enfants/femme et un taux d'accroissement naturel de 3,9% par an (INS, 2012). En dépit d'une mortalité infantile élevée (51 ‰ en 2012 (PNG, 2017)), le dynamisme démographique de ces populations est très important alors que les ressources sont limitées. Or, LAURENT (2012), estime qu'une population humaine toujours plus nombreuse et consommatrice de ressources naturelles entraîne trois grandes perturbations écologiques qui sont entre autres, le changement climatique par l'extension des terres arables etc., l'extinction/mise en danger des espèces naturelles et la dégradation des écosystèmes. En effet, au même titre que le reste du pays, la commune connaît une forte croissance démographique. Cette dernière implique une augmentation de la production agricole pour faire face aux besoins alimentaires. D'où la nécessité d'une extension des terres agricoles. Or, le Schéma d'Aménagement Foncier ((SAF), 2009) nous renseigne sur les difficultés d'extension des champs de cultures au sein d'un ménage ou d'une famille par l'ouverture de la brousse voire son impossibilité dans 80 % des villages. La même source indique que les espaces réservés à l'élevage ne peuvent plus être défrichés au risque de créer des conflits. L'Etat, à travers les services techniques départementaux, a ainsi interdit tout défrichement dans la zone (article 88 du code rural du Niger). Il est intéressant de préciser ici que même les 20 % des villages qui disposent d'une possibilité d'extension des champs de cultures font face de plus en plus à des spéculations foncières qui font suite à des achats de terres par des promoteurs qui désirent quitter le domaine familial pour s'offrir des champs individuels. D'où l'accapement de terres aux mains de quelques individus (SAF, 2009). Par conséquent, les espaces mis en valeur sur le plan agricole semblent totalement appropriés. Les pénuries de terres arables, leur morcellement, leur dégradation

accélérée et la poussée démographique rendent l'espace agricole insuffisant pour nourrir la population. Ces difficultés cumulées sont la base d'une incapacité croissante des chefs de ménage à prendre en charge leurs familles. Dans cette situation, la contribution des femmes devient nécessaire à la survie des foyers d'où leur responsabilité accrue en matière de production et de soin aux membres de leurs familles et à leur société. Dès lors, une question fondamentale se pose : Quels sont les défis socio-économiques et environnementaux auxquels sont confrontées les femmes de la commune rurale de Diagourou ?

Cette question principale fait appel à d'autres questions subsidiaires:

Quelle est l'ampleur de ces défis ?

Quels sont les risques auxquels sont exposées les populations de Diagourou?

Quels rôles jouent les femmes de Diagourou dans la résilience territoriale face aux effets extrêmes du réchauffement climatique, aux crises écologiques et à l'extrême pauvreté?

Peuvent-elles être considérées comme des acteurs dotés d'une forte capacité d'adaptation et d'une certaine manière, des facteurs déterminants de résilience territoriale ?

Quelle est l'efficacité de ces stratégies des femmes ?

Existe-t-il d'autres acteurs de la résilience territoriale et comment, le cas échéant, se coordonnent-ils avec les femmes ?

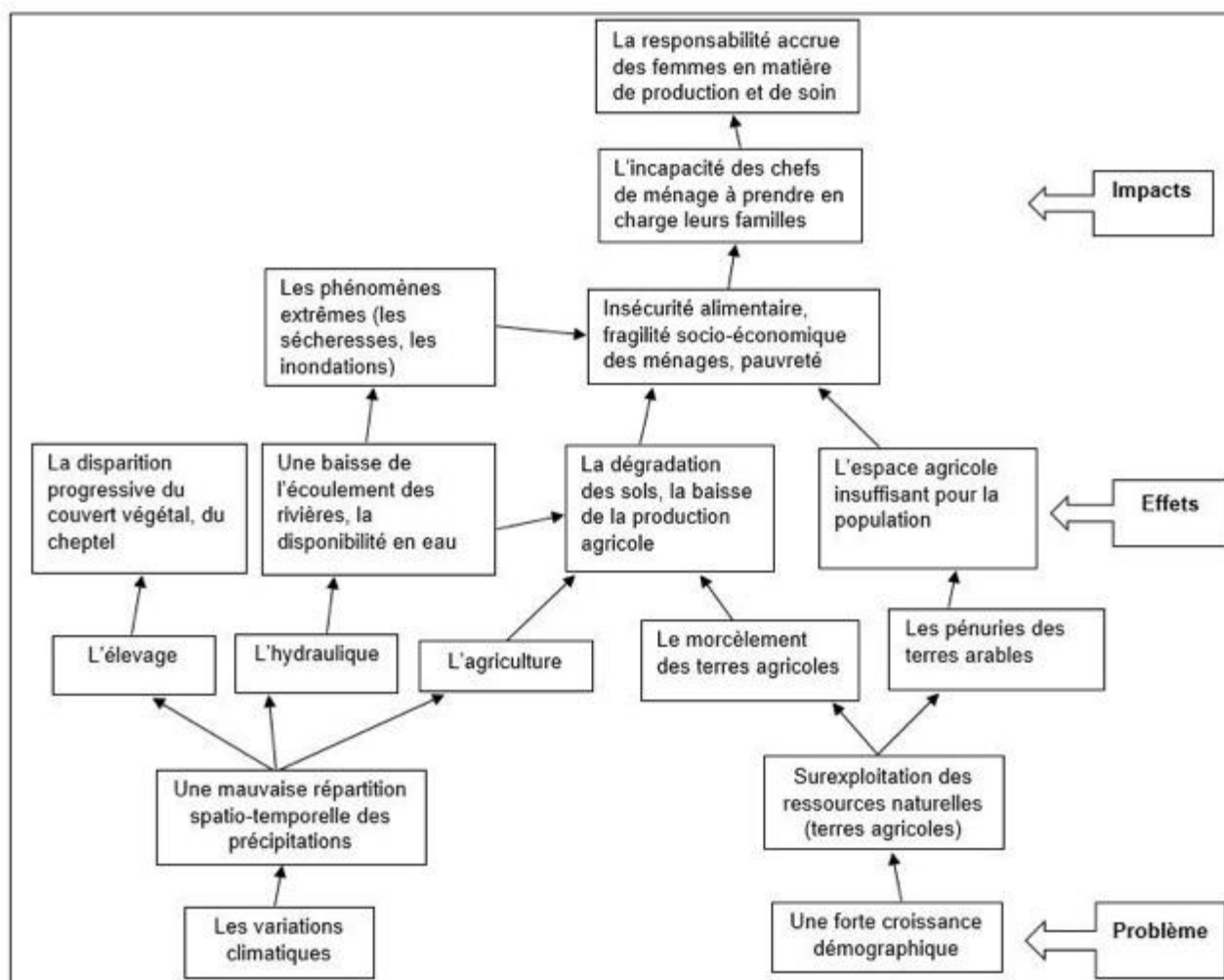


Figure 5 : arbre à problème de la commune rurale de Diagourou

Source : NOUFOU Bernadette, 2020

1.2.2. Les hypothèses de l'étude

Pour répondre aux questions, notre travail s'appuie sur les hypothèses suivantes :

- ❖ *La crise alimentaire récurrente corolaire aux changements environnementaux, amplifiée par les effets extrêmes du changement climatique et la croissance démographique est l'un des paramètres socio-économiques et environnementaux qui bouleverse la vie des femmes de la commune rurale de Diagourou.*

En effet, l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques de la commune et emploient 90% de la population active (PDC, 2017-2021). Cependant, la population de cette commune cultive essentiellement des cultures pluviales ce qui la rend dépendante des facteurs climatiques qui impactent leurs systèmes de productions. Aussi, le dynamisme démographique de ces populations est très important (ISF de 7,6 enfants/femme, (INS, 2012)), alors que les ressources sont limitées, ceci entraîne des

perturbations écologiques. Ces situations entraînent des crises alimentaires et constituent les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes de cette commune.

- ❖ *Les femmes de Diagourou en tant qu'actrices à part entière de la dynamique locale s'adaptent à travers la pratique migratoire temporaire pour certaines d'entre elles et pour d'autres à travers les Activités Génératrices de Revenus (AGR) tel que le maraichage et le commerce.* En effet, les femmes sont responsables de l'unité domestique et jouent un rôle « macro-économique » dans la sécurité alimentaire de leur ménage. Elles sont présentes au niveau de l'agriculture de subsistance, dans la pratique migratoire et des AGR.
- ❖ *Les femmes qui ne migrent pas jouent un rôle déterminant dans la résilience du territoire face aux effets du réchauffement climatique en participant à des activités de restauration des terres, à la plantation d'espèces végétales (arbres) et à la pratique d'une culture associée. De plus, regroupées en de groupements de maraichage, elles vulgarisent les techniques culturales à leur communautés.* En effet, les femmes rurales sahéliennes ont des connaissances et des savoir-faire dans la gestion et la protection de l'environnement notamment à travers la pratique d'une agriculture conservatrice de la biodiversité et des ressources naturelles (GURURANI, 2002, MOALIGRINE, AMROUCHE, LOUDIA, 2011, TOUDJANI MALAM GONI, 2016).

1.2.3. Les objectifs de l'étude

Objectif global

Il s'agit globalement d'identifier les formes de réponses que les femmes de la commune rurale de Diagourou apportent localement aux défis socio-économiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées, de caractériser et d'évaluer l'efficacité de leur stratégie de résilience.

Plus spécifiquement :

- Identifier les défis socio-économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les femmes à Diagourou;
- Mettre en relief les rôles que jouent les femmes dans la commune rurale de Diagourou ;
- Evaluer l'efficacité des stratégies d'adaptations des femmes de la commune rurale de Diagourou.

1.3. La démarche méthodologique de la recherche

L'objectif de cette section est de préciser les outils et techniques qui ont été mobilisés pour atteindre les objectifs de la recherche. Sur le plan méthodologique, un canevas en cinq étapes a été adopté :

les raisons du choix du sujet, du choix de la zone et des villages d'étude, la recherche documentaire, les travaux de terrain et de cartographie.

1.3.1. Clarification conceptuelle et délimitation du terrain d'étude

1.3.1.1. Clarification conceptuelle

La définition des concepts paraît fondamentale pour la compréhension du sujet étudié. Ainsi, la résilience particulièrement la " résilience territoriale ", l'" environnement " et " socioéconomique " sont les concepts clés de cette étude.

Résilience est un terme polysemique qui est utilisé aussi bien dans le monde social que scientifique (cf état de l'art bibliographique, 1.1.4.1.). **Appliquée à un territoire** (résilience territoriale), elle désigne la capacité à anticiper, à préparer, à répondre et à s'adapter aux changements en cours et à venir (SCIALPI, 2018). Dans le cadre de cette étude, elle est définie comme la capacité d'anticipation, de réponse et d'adaptation des ménages et communautés aux crises notamment alimentaires, aux sécheresses et aux inondations, etc.

Souvent décrié du fait de son caractère flou, le terme « environnement » est défini dans le Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés (LEVY et LUSSAULT, 2003) comme « l'ensemble de réalités extérieures à un système, notamment un système social, conditionnant son existence et interagissant avec lui ». La notion d'environnement a beaucoup évolué au fil du temps, particulièrement ces dernières décennies. Ainsi, par le mot environnement nous faisons référence à l'ensemble des composants naturels de la planète terre telles que l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux. De plus, le terme renvoie à l'ensemble des phénomènes et interactions qui entourent l'Homme et ses activités (LEVY et LUSSAULT, 2003). Au XXI^e siècle, la protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur, de même que s'imposait l'idée de sa dégradation globale et locale, à cause des activités humaines polluantes (LEVY et LUSSAULT, 2003). En outre, la préservation de l'environnement est un des trois piliers du « développement durable ». Ce dernier résulte de la prise de « conscience du caractère grave et, parfois, irréversible de la dégradation de l'environnement ». Il « accompagne la prise de conscience mondiale de la crise écologique et prétend proposer une solution à celle-ci » (Pestre, 2011 cité par CLARIMONT, 2015).

Socioéconomique : « définit les relations existant entre les aspects sociaux et les facteurs économiques, intégrant les contraintes réglementaires éventuelles. » (TRIPLET, 2018, p.959).

1.3.1.2. Les raisons du choix du sujet

Deux raisons expliquent le choix de ce sujet : d'une part l'intérêt tient à son actualité. En effet, les questions de genre font aujourd'hui de plus en plus partie des préoccupations en matière de développement dans la mesure où aucune société ne peut atteindre un équilibre économique en marginalisant plus de la moitié de sa population. De ce fait, les organes de gouvernement et de prise de décision dans la majorité des pays mettent davantage l'accent sur le genre et précisément sur la prise en compte de la femme dans les programmes de développement. De plus, le financement des projets de développement rural est de plus en plus conditionné par la prise en compte de la femme et sa participation dans le processus de développement de leur localité (JIHAD, 2016). Les grands organismes internationaux entendent jouer un rôle actif dans la promotion des droits des femmes à travers les OMD, ONU Femmes, etc. au point que l'*empowerment* des femmes est devenu « un concept-clé du discours contemporain sur le développement » (CALVES, 2009).

D'autre part, l'insertion socio-économique des femmes semble un des défis majeurs des sociétés rurales du Sahel et particulièrement celle des femmes de la commune rurale de Diagourou compte tenu de leurs effectif (49,32% de la population de la commune de Diagourou selon le PDC, 2017-2021) et de leur participation aux activités économiques de la commune. En effet, le poids numérique de ces femmes nécessite de créer les conditions de leur adaptation aux risques climatiques et à la pauvreté dans un contexte d'inadéquation entre les ressources disponibles et les besoins. De plus, au Niger, la pauvreté a un visage féminin du fait que les femmes sont économiquement les plus vulnérables. Ceci s'explique par le fait que la majorité de la population, soit 63%, vit en dessous du seuil de pauvreté et les 2/3 de ces pauvres sont des femmes (HASSIMI LARABOU et al., 2011). En outre, les contraintes climatiques et leur corolaires accroissent la vulnérabilité de ces femmes. Cela a conduit à la création de la Global Gender Climate Alliance, en 2007. Cependant, les discours sur l'intégration du « genre » dans les négociations du climat ont débuté dès 2001 avec la commission des Nations Unies et ceux particulièrement au niveau de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ((CCNUC), PNA, 2020).

1.3.1.3. Les raisons du choix de la zone d'étude

Le sujet d'étude porte sur une situation sociale particulière que l'on veut mieux comprendre. Il pose le problème des rôles fondamentaux des femmes rurales dans la résilience territoriale face aux défis socio-économiques et environnementaux. Dans la démarche méthodologique, nous prenons en compte les rapports sociaux de sexe (cf introduction). En effet, nous sommes précisément dans une étude de cas sur les femmes et la résilience territoriale dans la commune rurale de Diagourou au Niger. L'étude de cas correspond à une multiplicité de regards qui « peuvent être :

communicationnel, écologique, économique, historique, politique, psychologique, sociologique [...] dont l'objectif est de mieux comprendre un phénomène rare ou unique ou encore de comparer des cas similaires. » (MONGEAU, 2008, p.99). De ce fait, il a été choisi de faire porter l'étude sur la commune rurale de Diagourou du fait que c'est une population composée majoritairement de Peulhs qui sont des pasteurs par excellence dont généralement les femmes ne travaillent pas la terre.

1.3.1.4. Choix des villages

Les villages de collecte des données socioéconomiques et environnementales ont été choisis sur la base des critères suivants :

- la répartition des villages dans les sous-zones faite sur la base de leurs réalités agroécologiques, de la distance entre les villages, des ressources partagées et des liens traditionnels de solidarité, d'entraide et de culture. De ce fait, cinq sous -zones ont été identifiées (figure 9) à savoir : La sous zone Diagourou, la sous -zone Gabikane, la sous zone Nabolé, la sous-zone Bangaré et la sous-zone Yelo Taka (PDC, 2007-2010).
- L'accessibilité des villages,
- la présence de ressources (points d'eau, aires de pâturages, couloirs de passage, marchés, etc.) ou l'absence de ressources afin de comparer les stratégies d'adaptation entre une population qui dispose de plus de potentialités et une population soumise à des contraintes plus fortes.
- La composition sociale de la population en distinguant population noble et population servile afin de comparer les stratégies d'adaptation entre une population noble dont les femmes ne travaillent pas la terre et une population servile dont les femmes travaillent la terre. Cette situation s'explique par le fait que le Niger est une mosaïque de groupes ethniques qui, chacun, se définit par les caractéristiques culturelles le distinguant des autres et induisant une forte hiérarchisant sociale au profit des Peulhs, groupe ethnique s'étant longtemps considéré comme supérieur aux autres : :

«: leur teint clair pour une frange importante du groupe, leur sveltesse, leur goût pour l'élevage de la vache et l'islam qui est la religion de la quasi-totalité des Peulhs. Ces derniers avaient trouvé dans ce teint l'un des fondements de leur supériorité collective sur les autres groupes ethniques formés de gens au teint noir. L'infériorité du Noir ainsi établie, plus rien ne devait s'opposer à sa réduction en esclavage au profit du Peulh convaincu d'être de la race des nobles [...]. L'agriculture, selon leur

répartition raciale du travail, était réservée aux brutes, plus précisément aux Noirs (Peulh noir) dont la valeur reconnue était réduite à leur force physique » (BAZEMO, 2008, p : 1-2).

De ce fait, dix villages dont 2 villages par sous-zone ont été retenus (tableau II). Cependant, il est intéressant de noter que dans chaque sous-zone, il a été retenu un village-centre et un village rattaché excepté pour la sous-zone Bangaré dont le village-centre (Bangaré) est confronté à des problèmes de sécurité dû à la présence des GANE dans la localité. Il en va de même pour les villages de "Koulia" ⁹ et " Gomnagou " ¹⁰ qui furent respectivement remplacés au cours de l'administration de nos questionnaires et guides d'entretien par les villages de Pépitchaga Akari et Boyé écrits en couleur bleu dans le tableau II. Compte tenu de cette situation de très forte insécurité rendant périlleux l'accès à certaines portions du territoire d'enquête, les villages retenus à l'issue de nos enquêtes de terrain ont été les suivants :

- **La sous-zone "Diagourou" :**

L'étymologie du mot Diagourou n'est pas aisée à établir. Il semblerait toutefois que le terme provient de la déformation du nom d'un gourmantché appelé "Diagori" (DICKO HANAFI Amirou, le responsable de Dawla sahel, 2020). Ainsi "Diagourou" en fulfuldé signifie en français "incandescence". Dans un des dialectes gourmantché "Dia" "gori" pourrait signifier "homme fort" ou "homme rassasié" ou "quelqu'un qui est né dans une année d'abondance, une année où les récoltes sont bonnes" (Président de l'union des agropasteurs de seytanga (Burkina Faso), 2022).

Dans la sous-zone Diagourou, il a été retenu le "*village de Diagourou*" qui dispose d'un point d'eau, d'un site maraîcher et d'un marché et le "*village de Largadi*" qui, lui, ne dispose d'aucune ressource. Cependant, il est intéressant de noter que le village Diagourou est divisé en trois hameaux socialement distincts, à savoir :

- "Sanfarbé" en Mooré signifie "savon" en français. Cette localité est la localité des nobles. Ainsi, d'après les dires d' Ibrahim El-hadji Matiangana, le chef du village de Gabikane (2020), la population de cette localité s'est attribué ce nom "Sanfarbé" du fait qu'elle se considère

⁹ Le lexique du mot "Koulia" est contesté mais certains le rattachent à un groupe de chasseurs à pieds et à cheval, dénommé Kobi. D'autre prétendent qu'il s'agit d'un nom songhaï Koulba (petit récipient) qui a été déformé. (MARC PERRET, 1954).

¹⁰Gomnagou est un mot sonraï (("gomni" (bon) "Nongou" (endroit, lieu)) qui signifie en français "bon endroit/lieu ou endroit/lieu qui donne".

comme « pure ». Ceci s'explique par le fait que ladite population pratique l'islam alors que les autres populations (animistes) n'en pratiquaient pas. De ce fait, les "Sanfarbé" seraient venu pour laver les autres populations de leurs « impurété ». Autrement dit, d'éclairer les autres populations en leurs amenant à pratiquer l'islam.

- "Rimaibé Foulbé" (en Fulfuldé signifie "esclaves/captif des Foulbé" en français) est la localité des serviles,
- "Wangardé" selon HAMA (1971, p : 420), signifie "colporteur mossi" en français. Il vient du mot "Wangara" qui désigne le nom des malinkés commerçant (HAMA, 1971, p : 420). Ce village est aussi la localité des serviles.

Toutefois, cette division socio-spatiale du village de Diagourou s'est quelque peu estompée aujourd'hui avec une plus grande homogénéisation sociale et une réduction des inégalités. Cela s'explique d'une part, par l'apparition, dans la commune, de structures de promotion des droits de l'homme notamment l'ONG « Timidria ». D'autre part, par l'appauvrissement des classes sociales « supérieures » à la suite de la perte de leur cheptel du fait des crises écologiques amplifiées par les effets extrêmes du changement climatique ayant conduit à un nivellement sensible des niveaux de richesse. De ce fait, ce n'est que dans le village de Diagourou qui, est le centre administratif de la commune que nous pouvons encore percevoir des distinctions de classes sociales. Toutefois, elle n'affecte en rien la cohabitation des groupes sociaux et ne se fait guère ressentir.

Le village de Lagardi est très différent de celui de Diagourou, en cela qu'il est dépourvu de services. Le nom du village, Largadi, signifierait, en fulfuldé, sans qu'on puisse affirmer avec exactitude son appartenance au dialecte local, : "gros caillou, colline" et en Tamashek "le grand". Ce nom lui aurait été attribué du fait de sa position géographique dominante. En effet, le village Largadi est situé à l'est d'une colline.

Il est subdivisé en quatre hameaux regroupés par tribu en fonction de leur lieu de provenance ; les hameaux de :

- "Pissilabé" (en fulfuldé signifie "les ressortissants de Pissala")
- "Kayabé" (en fulfuldé signifie "les ressortissants de Kaya")
- "Ouagadougoubé" (en fulfuldé signifie "les ressortissants de Ouagadougou"),
- "Tougouribé" (en fulfuldé signifie "les ressortissants de Tougouri")
- **La sous-zone "Gabikane" :**

Gabikane vient d'une expression sonraï "Gabi Ga Kanou" (autrement dit en fulfuldé "Sinbais na weli"). Ainsi, l'expression "Gabi" (force) "Kane" (bon) signifie littéralement en français "la force est bonne", autrement dit, "il est bon d'avoir de la force" (IBRAHIM EL-HADJI Matianga, chef dudit village, 2020). Dans la sous zone Gabikane, il a été retenu les villages de *Gabikane* et *Pépitchaga Akari*. Ceux-ci ne disposent pas de ressources.

En outre, en ce qui concerne la toponymie du mot "Pépitchaga", il faut noter que ce mot est le nom d'un ruisseau situé non loin du village. "Pépi" en fulfuldé signifie "mouche tsé tsé", "tchaga" en fulfuldé signifie « le bas du dos ». L'appellation du mot "pépitchaga" est dû à la présence massive de mouches tsé tsé autrefois dans cette localité, qui piquaient les gens au niveau du bas de leurs dos (OUSSEINI Mounkaila, chef dudit village, 2020). Quant à la toponymie du mot "Akari", il faut noter qu'il est le diminutif du nom "Boukari". Ainsi, selon Hama Boureima (2020), le représentant du chef de village de Yelo Taka, "Boukari" est le premier occupant du village de "Pépitchaga" d'où l'appellation "Pépitchaga Akari" pour le distinguer du village de "Pépitchaga Baba" qui est le village père du village de "Pépitchaga Akari". En effet, "Boukari" autrement dit "Akari" est originaire du village de Pépitchaga Baba où, il a quitté pour aller fonder son propre village dénommé Pépitchaga Akari.

- **La sous-zone "Nabolé" :**

"Nabolé" correspond au nom de la mare voisine. En langue gourmantché, le terme renvoie à , "Nwa" "Bolé" qui signifie en français un "enclos d'animaux qu'on a déplacé" (HAMIDOU Sambo, chef du village de Tchantchaga, 2020).

Dans la sous-zone Nabolé, ont été retenus le village de *Nabolé* qui dispose d'une mare, d'une aire de pâturage et d'un marché et le village de *Boyé* qui ne dispose pas de ressources. Ce dernier a été fondé en 1900 par Barké (MARC PERRET, 1954). Quant à sa toponymie, elle est issue de la déformation du nom de l'arbre " Boy " en sonraï ; celui-ci a pour nom scientifique "*Vitex doniana*" et vernaculaire "prunier noir"; en fulfuldé il signifie " galbihi ". Le mot Boyé fut donné à cette localité du fait de la présence massive autrefois, du *Vitex doniana*, aujourd'hui quasiment disparu sous l'effet de la déforestation et des effets du changement climatique.

- **La sous-zone Bangaré :**

Dans la sous-zone Bangaré, ont été retenus le village de *Tchantchaga*¹¹ qui ne dispose pas de ressource et le village de *Toumbidé*¹² qui dispose d'un espace (brousse) où se pratique les activités de récupération de terre notamment de demi-lune pastorale et de leur ensemencement. Ces deux villages sont tous des villages rattachées à la sous-zone Bangaré. Le village centre, Bangaré, n'a pas pu être choisi à l'instar des autres villages-centres des sous-zones compte tenu de l'insécurité.

- **La sous-zone "Yelo Taka" :**

On ne peut pas affirmer avec exactitude auxquels de ces termes la sous-zone et les villages de Yelo doivent leur nom toutefois, en tamashek "Hellou" signifie "éléphant". La légende raconte qu'autrefois, il y avait à cet endroit des éléphants qui étaient la terreur des bella (PERRET, 1954). Marc PERRET, 1954, rapporte qu'en fulfuldé, le mot "Yollo" signifie "la bonne place". Cependant, Ousmane MOUSSA, le chef du village de Yelo Hamidou (2020), nous a indiqué que le mot "Yelo" en fulfuldé signifie "enclos". Ainsi, selon lui, ledit lieu était une brousse auparavant. De ce fait, les premiers occupants pour se protéger des prédateurs ont dû construire des enclos où ils passaient la nuit. En outre, ils allumaient du feu à l'intérieur des enclos pour se protéger des prédateurs.

Dans la sous-zone Yelo Taka¹³, il a été retenu le village de *Yelo Taka* qui dispose d'une mare et d'un marché et le village de *Yelo Hamidou* qui dispose d'une aire de pâturage et d'un couloir de passage. Le village de Yelo Taka est subdivisé en deux noyaux villageois, à savoir Yelo Taka et Yelo Guinkargou¹⁴.

En outre, concernant la dénomination des villages, il a été retenu la définition donnée par le chef du village de Yelo Hamidou (MOUSSA Ousmane) qui semble plus approprié et se retrouve dans le dictionnaire trilingue Fulfuldé - Massina - Français – Anglais édité par Dr Richard W. Smith en 2007. Ainsi, Yelo Taka signifierait, en fulfuldé, "l'enclos de Taka" Et Yelo Hamidou "l'enclos de hamidou", Hamidou ayant été le premier occupant de cette localité. Yelo Hamidou est ainsi le village « père » de tous les villages Yelo (Taka et Guinkargou). C'est à partir de lui, que les autres villages de Yelo sont nés suite à la pratique de la transhumance en quête de terres pastorales. En

11 "Tchantchaga" : est un mot gourmantché qui signifie en français la "maison des cailloux" et en fulfuldé "Ourou Gadjai" (HAMIDOU Sambo, chef du village de Tchantchaga, 2020).

12 "Toumbidé" : est un mot en fulfuldé qui signifie en français "ce qui est au milieu".

13 "Taka" : est une expression sonraï (« ta » (prend) « ka » (viens/amène) qui signifie littéralement en français « prend et amène »

14 "Guinkargou" : est un mot gourmantché ; c'est le nom du premier occupant de ladite localité.

outre, les Yelo furent les premiers occupants de la commune rurale de Diagourou. Leur installation en ce lieu remonte à avant l'arrivée du Cheick fondateur de ladite commune bien qu'ils se soient raliés à lui par la suite.

En outre, en ce qui concerne le village de Yelo Taka, il faut noter qu'il est implanté sur le même emplacement que le village "Taka", un village Kado du canton de Téra (HAMADOU Saidou, vice maire de la commune rurale de Diagourou, 2020). Ainsi, ces deux villages notamment Yela Taka et Taka sont entremelé. Toutefois, c'est le village de Taka (qui relève du département de Téra) qui s'est implanté sur les terres du village de Yelo Taka qui, relève de la commune rurale de Diagourou. Ainsi, dès qu'on fait cas de « Taka » on fait référence à un village du département de Téra et « Yelo Taka » à un village de la commune rurale de Diagourou.

Tableau II : classification des villages d'étude par ressources et classes sociales

	Ressources	Population Noble	Population Servile
Sous zone Diagourou			
Diagourou	Point d'eau, site maraicher, marché	Sanfarbé	Wangardé, Rimabé Foulbé
Largadi	-	-	-
Sous zone Gabikane			
Gabikane	-	-	-
Pépitchaga Akari	-	-	-
Sous zone Nabolé			
Nabolé	Mare, aire de pâturage, marché	-	-
Boyé	-	-	-
Sous zone Bangaré			
Tchantchaga	-	-	-
Toumbidé	Site de récupération de terre	-	-
Sous zone Taka			
Yelo Taka	Mare, marché	-	-
Yelo Hamidou	Aire de pâturage, couloir de passage	-	-

1.3.2. La recherche documentaire

En vue d'affiner le sujet et de mieux comprendre les questions liées à la problématique de l'étude nous avons d'abord procédé à des échanges auprès de personnes-ressources notamment nos enseignant(e)s et spécialistes sur les questions de genre, de résilience territoriale et de développement. Ensuite, nous avons entamé les travaux de recherche documentaire. Cette recherche documentaire est essentielle du fait qu'elle permet de faire l'état actuel des connaissances sur le sujet. Elle nous permet de prendre connaissance des travaux menés sur le sujet et de situer par rapport aux auteurs. C'est ainsi que les mémoires, thèses et articles scientifiques ayant traité des

questions de femmes, de la résilience territoriale et du développement en milieu rural africain, notamment sahélien ont été consultées dans les centres de documentation et les bibliothèques du Niger et de la France (Pau). Au Niger, nous avons effectué nos recherches dans les centres de documentation et les bibliothèques suivantes : les bibliothèques de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH), de l'Institut de Recherches en Science Humaine (IRSH) et à la cartothèque du département de géographie où nous avons consulté les documents sur notre sujet d'une manière générale. Au Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL) où nous avons consulté les documents sur la théorie des trois rôles et sur les femmes d'une manière générale. Au centre de documentation du ministère de l'enseignement supérieur (MES/DAID/RP¹⁵) nous avons consulté les documents sur la participation des femmes au processus de développement socio-économique en milieu rural et au centre de documentation du ministère des archives nationales où nous avons consulté les différents rapport de la tournée de recensement effectuée dans le canton Diagourou en 1927 et 1954. Au Centre Culturel Franco-Nigérien (CCFN) nous avons consulté les documents sur les activités des femmes. Au Centre d'Information et de Documentation Economique et Sociale (CIDES) nous avons consulté le document sur la situation des femmes dans la zone du Projet de Développement Local dans la région de Tillabéri (PDLT). Au Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) du Niger nous avons consulté le Catalogue National des Espèces et Variétés Végétales (CNEV). A Diagourou, nous avons consulté le Plan de Développement Communal (PDC) de 2007-2010 et celui de 2017-2021. Pour avoir les statistiques nationales nous avons consulté le site l'Institut National de la Statistique (INS). A Pau, nous avons effectué nos recherches dans les bibliothèques de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) Ces bibliothèques sont entre autres : la bibliothèque de l'Institut Claude Laugénie (ICL), la bibliothèque des sciences et techniques et la bibliothèque Lettre Langues Sciences Humaines (LLSH) où nous avons consulté les documents sur la résilience, le changement climatique et la bombe démographique. Nous avons également exploité les ressources documentaires accessibles sur internet notamment les bases de données bibliographiques Persée (persée.fr) et Cairn info.

1.3.3. Les travaux de terrain

1.3.3.1. Les méthodes utilisées

Pour mener à bien le travail, nous avons choisi d'utiliser la méthode mixte à savoir : la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) et l'enquête par questionnaire. En effet, nous avons

¹⁵ MES/DAID/RP : Direction des Archives de l'Information de la documentation et des Relations Publiques

choisi la « MARP » compte tenu du fait que nous ne disposons pas de statistiques fiables sur la population de Diagourou mais également du fait qu'elle se base sur une approche qualitative. La MARP, selon MEQUINION (1997) est la traduction française de Rapid Rural Appraisal (RRA) ou Participatory Rural Appraisal (PRA). Elle est une méthode de recherche participative qui permet une meilleure connaissance des conditions de vie et des problèmes des populations locales (LONCHAMPT, 2012). La MARP est appropriée dans le « domaine de la recherche et du développement notamment, dans l'élaboration de diagnostics agro-socio-économiques et l'identification des contraintes aux développements. » (MEQUINION, 1997, p.23). L'intérêt de la MARP est qu'elle offre une grande variété d'outils tels que l'arbre à problèmes et l'arbre à solutions, l'Interview Semi-Structurée (ISS), le transect, le calendrier saisonnier et la carte mentale, etc. (LONCHAMPT, 2012). Le but de cette méthode est qu'elle permet de connaître les facteurs conditionnant certains aspects du comportement de l'acteur social mis au contact d'une réalité. Cependant, toute méthode de recherche a des avantages et des inconvénients. L'avantage de la MARP réside dans le fait qu'elle est peu coûteuse à mettre en œuvre et permet d'acquérir rapidement de nombreuses informations, de faire participer les minorités (femmes, jeunes) et les paysans d'une manière générale aux diagnostics, à la planification des actions et à leur évolution (MEQUINION, 1997). Ses inconvénients résident dans la difficulté d'analyse et de généralisation des informations, car la majorité des informations recueillies sont qualitatives. Ils résident également dans le fait qu'elle entraîne beaucoup d'attentes de la part des paysans et nécessite de l'expérience et des qualités dans le domaine de l'animation, car il faut choisir l'outil qu'il faut au moment où il le faut (MEQUINION, 1997).

Quant à l'enquête par questionnaire, c'est une méthode qui est appropriée dans le cadre de recherche exploratoires, de sondages et de vérification d'hypothèses (MONGEAU, 2008). Elle est pratique, relativement peu coûteuse, flexible. Elle peut être ciblée sur les groupes de notre choix et permet de toucher un grand nombre de personnes en un laps de temps relativement réduits même dans le cas d'une administration en face-à-face comme c'est forcément le cas en contexte sahélien où l'accès au numérique est loin d'être aisé et généralisé. Le traitement des données collectées est assez facile et rapide à l'aide de logiciels de traitement automatique d'enquêtes tels que Sphinx. Cependant, ce type d'enquête reposant sur des réponses standardisées ne nous permet pas d'avoir assez d'informations détaillées et d'accéder vraiment au vécu et aux représentations des femmes rurales.

1.3.3.2. La méthode d'échantillonnage

Pour l'enquête par questionnaire, nous avons choisi d'utiliser la méthode d'échantillonnage aléatoire simple. Pour la détermination de l'échantillon, nous avons opté pour la méthode utilisée

par la FAO en 1992 dans le cadre d'une étude sur la prévalence de la malnutrition. Ainsi, la FAO a utilisé le taux de malnutrition comme indicateur principal pour la détermination de la taille de l'échantillon. Cette méthode peut s'adapter à notre étude en prenant comme indicateur de référence les femmes âgées de 15 ans¹⁶ à plus de 85 ans. La taille de l'échantillon calculée à partir de la proportion des femmes de 15 ans à plus de 85 ans permet de rendre compte et de représenter le phénomène à l'échelle de la population-mère (population féminine).

$$\text{Formule : } n = \frac{t^2 \times p(1-p)}{m^2}$$

Explication :

n= taille d'échantillon requise

t= niveau de confiance à 95% (valeur type de 1,96)

p= population féminine de 15 ans à plus de 85 ans qui est 15548 soit 25,29% de la population totale de la commune rurale de Diagourou qui est estimée à 61472 dont 30318 sont des femmes (PDC, 2017-2021).

m= marge d'erreur à 5% (valeur type de 0,05).

Après calcul, on obtient les résultats suivants :

$$n = \frac{t^2 \times p(1-p)}{m^2} = \frac{1,96^2 \times 0,25(1-0,25)}{0,05^2} = 288,12 \text{ soit } 288 \text{ femmes à enquêter.}$$

Afin d'évaluer l'efficacité de la résilience des femmes rurales de Diagourou aux défis socioéconomiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées, mais aussi, pour mieux comprendre le phénomène, il a été choisi d'enquêter également les hommes (mariés). Pour ce faire, nous avons considéré les 1/3 de notre échantillon comme population masculine, soit 96 hommes mariés. En outre, le choix d'enquêter les hommes (mariés) s'explique par le fait que notre thèse est une thèse en géographie (inscrite dans le champ de la "gender rurality geography") dont la réflexion porte sur les "femmes" et leur inscription dans leur société. En effet, en géographie de langue anglaise, on stipule d'inscrire toute recherche de cet ordre dans une réflexion globale sur les structures sociales et culturelles dans lesquelles la différence entre hommes et femmes est construite

¹⁶ Nous avons choisi d'investiguer les femmes à partir de l'âge de 15 ans car, à 15 ans, la femme est en âge de procréer et est susceptible d'être dans un foyer en milieu rural africain bien que l'âge requis par la loi pour marier sa fille au Niger est de 16 ans (code civil). Cependant, la fille est souvent mariée dès l'âge de 12 ans et à l'âge de 16 ans, plus de la moitié des filles sont mariées et certaines ont déjà leur premier enfant. (INS, 2017).

(HANCOCK, 2002 cité par BARTHE-DELOIZY et HANCOCK, 2005, p. 3). Par ailleurs, il a été également choisi d'investiguer les migrant(e)s de Diagourou selon leurs principaux lieux de destination notamment Téra et Niamey. Cela est due au fait que la migration temporaire constitue leur stratégie d'adaptation la plus fréquente en cas de mauvaise récolte liée à la crise climatique. Elle est pratiquée par 45% des 80 femmes enquêtées dans les villages de Diagourou et de Largadi (NOUFOU, 2019). De plus, la migration est devenue une activité à part entière dans la commune rurale de Diagourou (PDC, 2017-2021). Ainsi, nous avons choisi d'enquêter 106 migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey (soit 36,80 % de notre échantillon) afin d'appréhender leurs perceptions de cette stratégie de résilience.

1.3.3.3. L'enquête exploratoire

Une phase d'enquête exploratoire s'est déroulée du 28/01/2020 au 06/02/2020. Celle-ci a consisté à une visite d'impregnation sur les zones de l'étude notamment la commune rurale de Diagourou, le département de Téra et la ville de Niamey dans le cadre de leur migration saisonnière. Aussi, nous nous sommes rendu au Burkina Faso particulièrement, à Dori (planche de photos 2, image A), le chef-lieu de la province du Séno et à Bouloye (planche de photos 2, image B), le village d'origine du cheick fondateur de la commune rurale de Diagourou au Niger. Ceci, dans l'objectif de recueillir des renseignements sur l'historique de la création de la commune rurale de Diagourou mais aussi, de savoir si la population de Diagourou ne retourne plus dans ces lieux dans le cadre de la transhumance, la migration et les études coraniques, etc. du fait que ce sont leurs lieux d'origine. Cette visite d'impregnation sur les zones de l'étude a permis d'approfondir nos connaissances sur les questions liés à la résilience territoriale des femmes de la commune rurale de Diagourou sur laquelle a porté notre travail de master 2. Aussi, elle a permis de sélectionner et d'identifier les villages témoins pour l'enquête ménage et les quartiers d'habitations des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey.

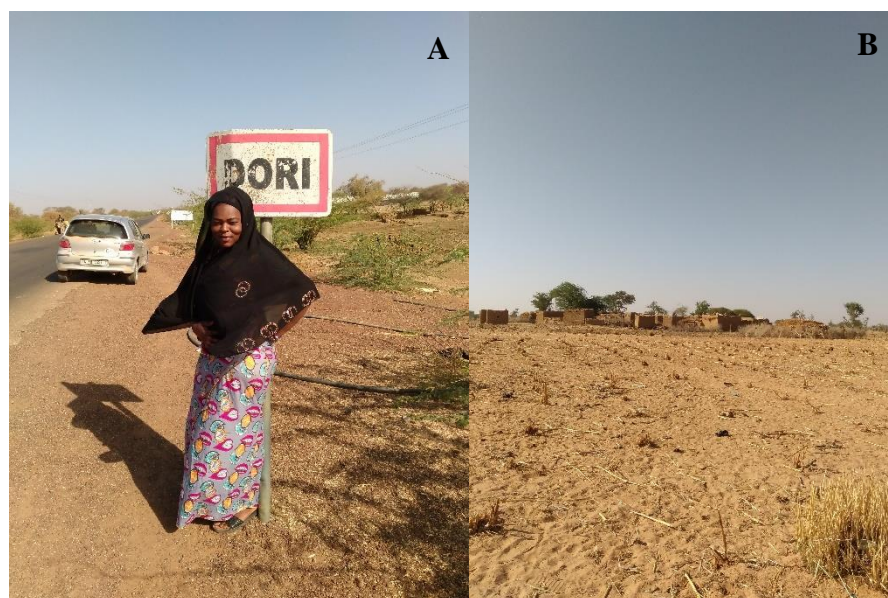


Planche de photos 2 : une plaque indiquant la sortie de la ville de Dori (chef-lieu de la province du Séno au Burkina Faso) en partance vers Bouloye (image A) et le village de Bouloye (image B)

Source : NOUFOU Bernadette, 02/02/2020

1.3.3.4. Les outils de collecte de données

Les Interviews Semi-Structurées (ISS) et les enquêtes par questionnaires ont été les moyens par lesquels nous avons recueilli les informations nécessaires à la rédaction de notre thèse (figure 7). Pour ce faire, nous avons d'abord procédé à l'identification des acteurs que nous avons repartis en neuf groupes à savoir : les personnels des services techniques du département de Téra et de la commune de Diagourou, les autorités administratives de la commune de Diagourou et coutumières des villages d'étude, les groupement féminins, masculins et mixtes des villages d'étude, les femmes et les hommes de la commune de Diagourou, les ONG/projets/association intervenant ou ayant intervenu dans la zone (particulièrement au chef de base de l'antenne de l'ONG Help à Téra) et au responsable du Dawla Sahel, Mr DICKO HANAFI Amirou (président des éleveurs traditionnels du Sahel à Dori), les migrant(e)s de Diagourou à Téra et à Niamey, les autorités administratives du département de Téra, de la ville de Niamey et les responsables de la direction de la population à Téra et à Niamey, les propriétaires terriens des sites d'implantation des migrant(e)s à Téra et à Niamey et les leaders de ces sites d'implantations des migrant(e)s.

❖ Les interviews semi-structurées (ISS)

Les ISS ont permis d'avoir des informations qualitatives détaillées et de saisir des divergences d'opinions. Pour mener ces interviews, nous avons d'abord procédé à une sélection d'un nombre réduit d'individus en fonction des critères de compétences par rapport à notre sujet d'étude et de

disponibilités. Ici, nous nous sommes adressés particulièrement aux personnels des services techniques du département de Téra et de la commune rurale de Diagourou (soit 08 personnes). Ces services techniques sont entre autres : les services départementaux de l'élevage, de l'agriculture, de l'environnement, de l'hydraulique, du génie rural, du plan et développement communautaire et de l'Etat civil des migrations et des réfugiés de Téra. Mais aussi, aux autorités administratives de la commune de Diagourou et coutumières des villages d'étude (soit 19 personnes), à savoir : le maire, le vice maire, le Secrétaire Général (SG), les chefs des villages de Diagourou à savoir: Sanfarbé (qui est également le représentant du chef de canton de Diagourou), Wangardé et Rimabé Foulbé. Aussi, aux chefs des villages de Largadi notamment Pissilabé Largadi, Kayabé Largadi, Ouagadougoubé Largadi, Toumouribé Largadi et aux chefs des villages de Gabikane, de Pépitchaga Akari, de Nabolé, de Boyé, de Tchantchaga, de Toumbidé, de Yelo Taka (Yelo Taka et Yelo Ginkargou) et de Yelo Hamidou soit, seize (16) chefs de villages au total. En plus nous nous sommes adressé à trois personnes de chacun des groupements mixtes de tontine¹⁷ des villages de Gabikane (groupement de tontine Djam Nati), de Yelo Hamidou (groupement de tontine Allah Modjine), de Yelo Ginkargou (groupement de tontine Allah Modjine), à un membre du groupement mixte de maraichage "Allah Waley" de Nabolé, un membre du groupement féminin "Allah Yadjine" du village de Rimabé Foulbé et un membre du groupement masculin "Allah Ardo Wodaré" du village Yelo Hamidou. En outre, nous nous sommes adressée aux propriétaires terriens des sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Gamkalé (Niamey) particulièrement aux propriétaires de la parcelle de Adama MAIGA et de celui du verger militaire, soit 02 personnes; aux leaders des différents sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Gamkalé et à Saga (soit 3 personnes), aux autorités administratives du département de Téra et de l'arrondissement communal n°4 de Niamey (maire, vice maire et SG de Téra et le maire de la commune n°4 de Niamey (soit 04 personnes)), aux responsables de la direction de la population de Niamey et de Téra (soit 02 personnes), au responsable de Dawla du Sahel et au chef de base de l'antenne de l'ONG HELP de Téra (cf annexe tableau 1).

Au total, nous avons interviewés 46 personnes dans leur grande majorité des hommes et une minorité de femmes. Ces femmes, on les retrouvent particulièrement au niveau des groupements féminin/mixte de tontine à Yelo Hamidou, Djinkargou et Rimabé Foulbé et parmi l'un des propriétaires terriens du site d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Niamey notamment

¹⁷ Tontine : groupement d'intérêt économique qui se base généralement sur des cotisations individuelles d'une somme fixé par les membres dudit groupement. Cette cotisation est périodiques (journalière, par semaine, mois, etc.).

celui du verger militaire. Les interviews se sont déroulé durant les périodes suivantes consigner dans le tableau III (confer annexe tableau (détaillé) 1) :

Tableau III : récapitulatif du nombre de personnes interviewés et leur date/période d'interview

Fonction de la personne interviewée	Date/période de l'entretien	Langue de l'entretien	Durée de/des entretien(s)
Le responsable du Dawla Sahel à Dori (Burkina Faso)	01/02/2020	Français	1 h
Les chefs des villages de Gabikane, de Pépitchaga Akari, de Nabolé et de Boyé et un membre du groupement mixte de tontine de Gabikane et un membre du groupement mixte de maraichage de Nabolé	20/09/2020 au 22/09/2020	Fulfuldé	8 h
Les chefs des villages de Diagourou, de Largadi, de Yelo Taka, de Yelo Hamidou, de Tchantchaga et de Toumbidé ainsi qu'un membre des groupements mixtes des villages de Rimabé Foulbé, de Yelo Hamidou, de Yelo Djinkargou et un membre du groupement masculin du village de Yelo Hamidou et le vice maire de Diagourou.	25/09/2020 au 30/09/2020	Fulfuldé	13h30
Les directeurs départementaux de l'élevage et de l'environnement de Téra et le communal de l'élevage de Diagourou	23/09/2020 au 24/09/2020	Français	5h
Autres personelles des services départementaux de Téra, les autorités administratives de Téra et de Diagourou et le chef de base de l'antenne de l'ONG Help à Téra	30/09/2020 au 02/10/2020	Français	13h10
Les leaders et les propriétaires des sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Niamey	29/10/2020 au 01/11/2020	Fulfuldé Sonraï Français	5h
Le DGP et le maire de la commune 4 de Niamey	09/11/2020	Français	20mn

NB : compte tenu de l'insécurité qui règne dans la zone, les ONG/projet de développement/association s'y rendent de moins en moins. Ceci a entraîné le dysfonctionnement voire la disparition de certains groupements dans les villages d'étude. De ce fait, nous n'avons interviewé que les groupements fonctionnels, il en va de même pour les services communaux fonctionnels.

Par ailleurs, il faut noter que tous les entretiens ont été enregistrés et ont une durée totale de 47h10mn dont, la plus longue fait 3h et la plus courte 10 mn. Par la suite, ils ont été retranscrit en français. Nous n'avons pas fait recours à un interprète vu que nous comprenons et parlons les langues utilisés. Cependant, les interviews en sonraï ont été moins fréquent. Ceux-ci ont été administré qu'à niamey

particulièrement avec la responsable du site d’implantation (verger militaire) des migrant(e)s de Diagourou.

En outre, en ce qui concerne le nombre de guides d’entretien élaboré et leur structuration, il faut noter que sept guides d’entretien ont été élaboré et répartis comme suit (cf annexe, Guides d’entretien) :

- **Un guide d’entretien destiné aux autorités administratives de la commune de Diagourou et coutumières des villages d’étude** structuré en cinq parties : approche historique, rôle des autorités administratives et coutumières, rôles des femmes et des hommes, approche climat subdivisé en trois sous-point (perception locale du changement climatique, impact du changement climatique, stratégies d’adaptation) et l’approche migratoire.
- **Un guide d’entretien destiné aux services techniques du département de Téra et de la commune de Diagourou** structuré en trois parties: approche historique, approche ressource et approche climat subdivisé en quatre sous-points à savoir: perception du changement climatique, politiques nationales et locales de lutte contre les effets du changement climatique, stratégies d’adaptation face aux effets du changement climatique.
- **Un guide d’entretien destiné au Directeur General de la Population (DGP) et aux autorités administratives de Téra et Niamey** structuré en quatre parties : la politique nationale en matière de migration féminine, la pratique migratoire des femmes peulhs de Diagourou, les impacts de la migration des femmes peulhs de la commune de Diagourou et la perception de la migration féminine.
- **Un guide d’entretien destiné aux propriétaires terriens des sites d’implantation des migrant(e)s** structuré en trois parties: approche historique, approche réseaux sociaux et perception de la migration.
- **Un guide d’entretien destiné au leader des sites d’implantations des migrant(e)** structuré en six parties : approche historique, approche réseaux sociaux, parcours migratoire, l’ambivalence de la migration, avantage de la migration pour sa communauté et le rôle du leader du site d’implantation.
- **Un guide d’entretien destiné aux organisations féminines de la commune de Diagourou** structuré en deux parties: approche historique et approche climat subdivisé en deux sous-

point : impact du changement climatique et stratégies d'adaptation face aux effets du changement climatique.

- **Un guide d'entretien destiné aux partenaires de développement** structuré en deux parties : la présentation de la structure et la mise en œuvre et les impacts de leur stratégie d'adaptation.

Ces différents guides d'entretien ont pour but de compléter et d'approfondir les informations quantitatives (confer, figure 7).

❖ **L'enquête par questionnaire**

L'enquête par questionnaire a permis de généraliser les informations recueillis et de vérifier les hypothèses de recherche. Au total, 288 questionnaires ménages ont été administrés comme suit (tableau IV) :

- 182 questionnaires ménages destinés aux femmes et hommes de la commune rurale de Diagourou en fonction de l'effectif des ménages par villages (figure 6; annexe tableau II). Ainsi, 07 questionnaires ménages ont été administrés aux femmes et hommes du village de Yelo Taka, 10 questionnaires ménages aux femmes et hommes de chacun des villages de Gabikane et de Boyé, 11 questionnaires ménages aux femmes et hommes du village de Pépitchaga Akari, 13 questionnaires ménages aux femmes et hommes du village de Nabolé, 18 questionnaires ménages aux femmes et hommes du village de Yelo Hamidou, 23 questionnaires ménages aux femmes et hommes du village de Tchantchaga, 28 questionnaires ménages aux femmes et hommes du village de Largadi, 29 questionnaires ménages aux femmes et hommes du village de Toumbidé et 33 questionnaires ménages aux femmes et hommes du village de Diagourou. Ces questionnaires ménages ont été administrés selon les périodes suivantes :
 - **Du 20/09/2020 au 22/09/2020** ont été administrés les questionnaires ménages destinés aux femmes et hommes des villages de Gabikane, Pépitchaga Akari, Nabolé et Boyé.
 - **Du 25/09/2020 au 30/09/2020** ont été administrés les questionnaires ménages destinés aux femmes et hommes des villages de Diagourou, de Largadi, de Yelo Taka, de Yelo Hamidou, de Tchantchaga et de Toumbidé.

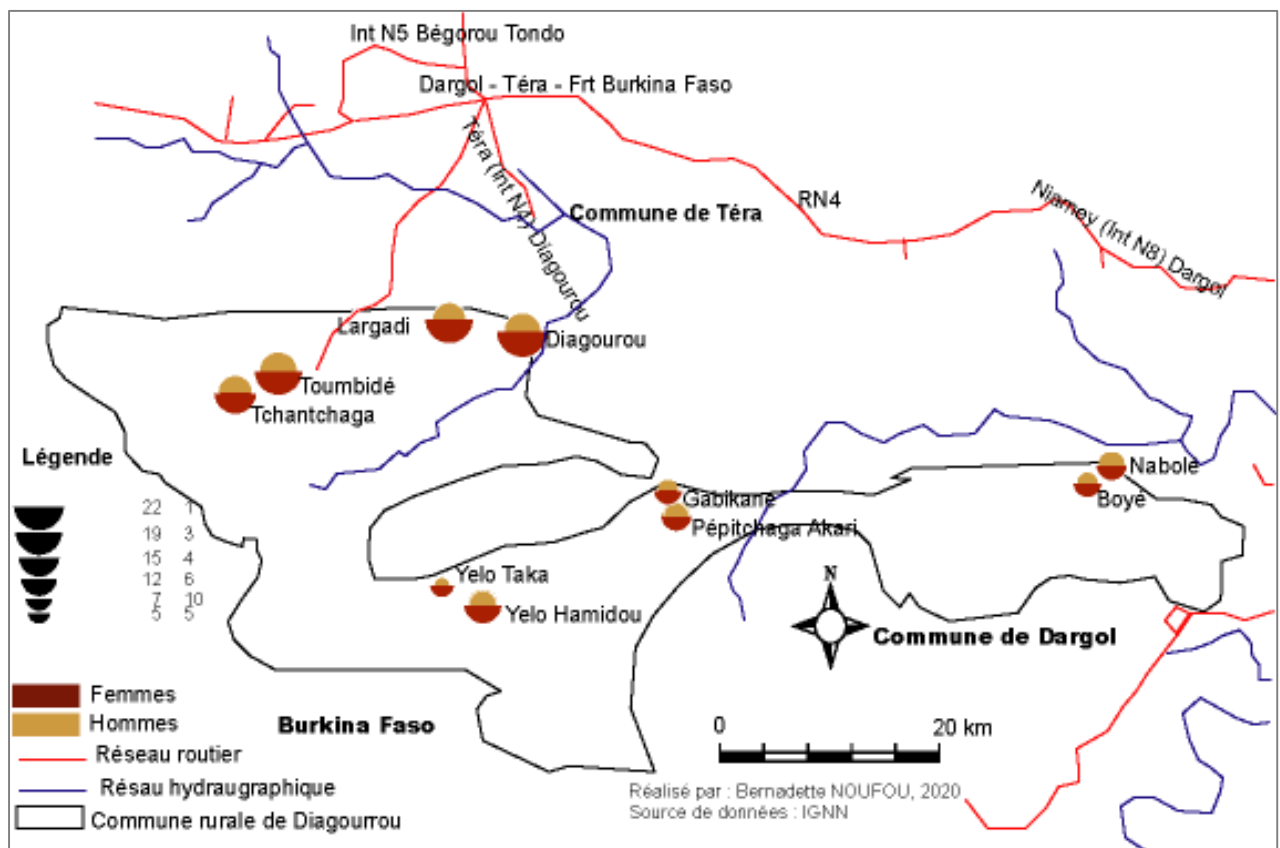


Figure 6 : villages témoins de l'enquête en fonction de l'effectif enquête(e)s

- 106 questionnaires ménages destinés aux migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou à Niamey et à Téra réparties comme suit :
 - ✓ 76 questionnaires ménages destinés aux migrant(e)s de Diagourou à Niamey regroupés principalement dans certains quartiers de l'arrondissement communal n°4 à savoir :
 - Gamkalé où, il a été administré 43 questionnaires ménages aux migrant(e)s étant donné qu'il constitue leur site principal de destination,
 - Bouka Takos où, il a été administré 15 questionnaires ménages aux migrant(e)s,
 - Saga où, il a été administré 11 questionnaires ménages aux migrant(e)s,
 - Pays Bas où, il a été administré 07 questionnaires ménages aux migrant(e)s.
 - ✓ 30 questionnaires ménages destinés aux migrant(e)s de Diagourou à Téra regroupés principalement dans les quartiers :
 - Carré où, il a été administré 16 questionnaires ménages aux migrant(e)s étant donné qu'il constitue leur site principal de destination.
 - Résidence où, il a été administré 07 questionnaires ménages aux migrant(e)s.

- Foutankouira où, il a été administrés 07 questionnaires ménages aux migrant(e)s.

Les questionnaires ménages destinés aux migrant(e)s de Téra ont été administrés le 23/09/2020 et ceux destinés aux migrant(e)s de Niamey au cours de la période du 29/10/2020 au 01/11/2020.

Tableau IV : tableau récapitulatif du nombre de personnes enquêtées par lieu

Genre	Nombre de personnes enquêtées selon les lieux			Total
	Diagourou (population)	Téra (migrant(e)s de Diagourou)	Niamey (migrant(e)s de Diagourou)	
Femme	121	20	51	192
Homme	61	10	25	96
Total	182	30	76	288

➤ **La collecte des données socioéconomiques et environnementales**

En vue de montrer les défis socio-économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les femmes et les hommes de la commune rurale de Diagourou. Aussi, en vue d'évaluer leurs résilience et de montrer les interrelations et les dynamismes entre les facteurs socioéconomiques et environnementaux, nous avons procédé à l'élaboration de deux questionnaires ménages (figure 7 ; cf. annexe, grilles de questionnaires ménage). Il s'agit de questionnaires ménages dont l'un est destiné aux femmes et hommes de la commune rurale de Diagourou et l'autre aux migrant(e)s de Diagourou à Téra et à Niamey. Le ménage se définit comme un « ensemble constitué par un groupe de personnes apparentées ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans un même logement, prennent souvent leur repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes » (INS, 2012, p.12). Le questionnaire ménage destiné aux femmes et hommes de la commune rurale de Diagourou est structuré en sept parties à savoir : l'identification de l'enquêté(e), sa situation socio-économique, Femme/Homme et production agricole, Femme/Homme et maraichage, Femme/Homme et production pastorale, Femme/Homme et production artisanale, Femme/Homme et stratégie d'adaptation face aux effets du changement climatique (cf annexes questionnaire ménage destiné aux femmes et hommes de Diagourou). Quant au questionnaire ménage destiné aux migrant(e)s de Diagourou à Téra et à Niamey, il est structuré en cinq parties à savoir : l'identification de l'enquêté(e), la situation socio-économiques du/ de la migrant(e) au lieu de départ, le/la migrant(e) en ville, le parcours du/de la migrant(e), perception de

l'exode par le/la migrant(e), Femme/Homme et variabilité climatique (confer annexe questionnaire ménage destiné aux migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey).

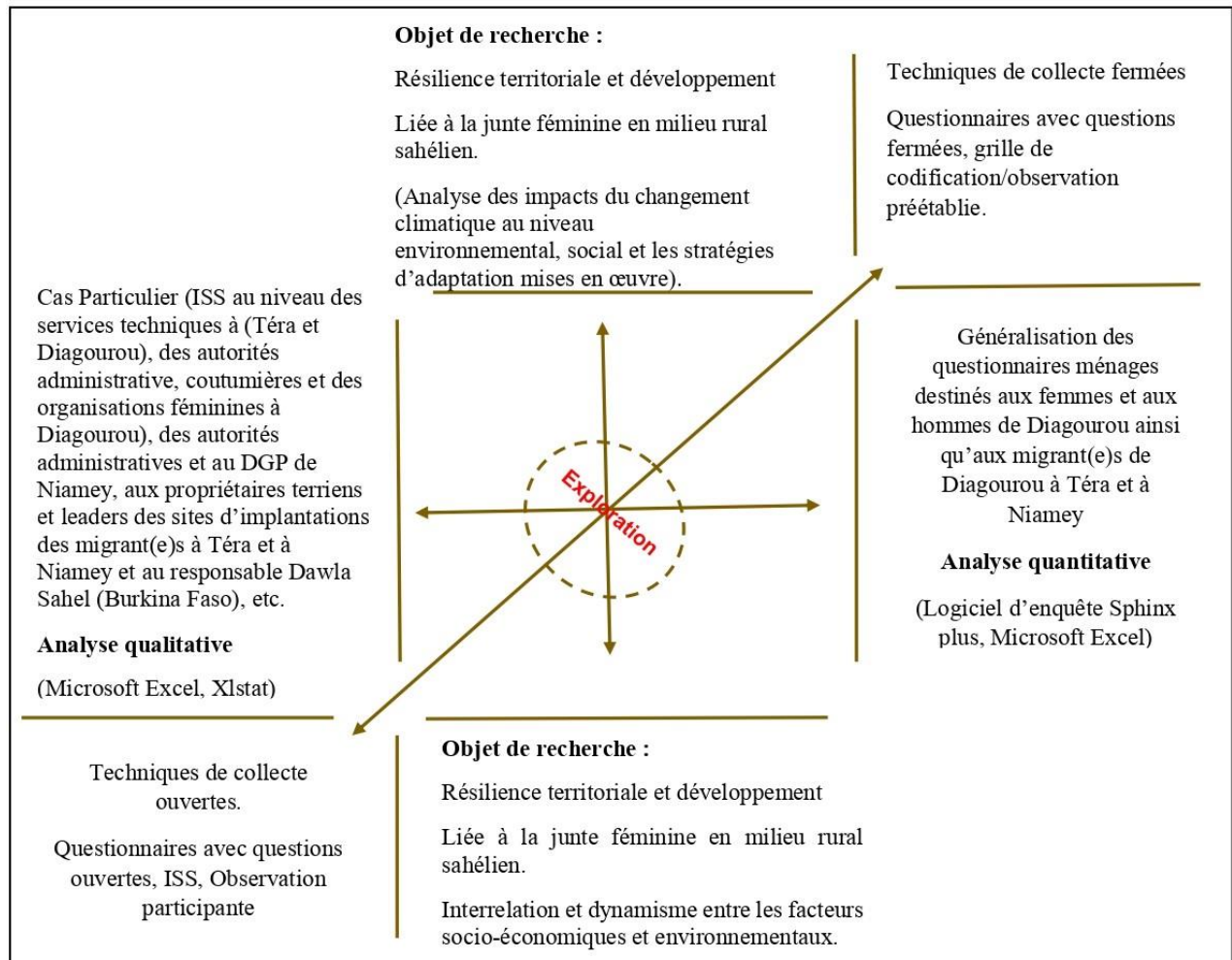


Figure 7 : approche et méthodologie de l'étude

Source : MONGEAU, 2008, modifié par Bernadette NOUFOU, 2020

En effet, la collecte des données socioéconomiques et environnementales permet d'une part de caractériser les systèmes sociaux étudiés et d'autre part de parvenir à construire les profils de vulnérabilité de ces femmes et d'évaluer leur résilience aux effets extrêmes du réchauffement climatique, aux crises écologiques et à la pauvreté. Ainsi, la résilience territoriale est le concept-clé de cette étude (Figure 8). Les dimensions sur lesquelles portent l'étude sont : les femmes en milieu rural notamment leur rapport à l'environnement, la société et l'économie. Afin d'atteindre les objectifs assignés à cette étude, sur le plan environnemental nous nous sommes basée sur le modèle de l'outil Pression-Etat-Impact-Réponse (PEIR) élaboré par les chercheurs de l'OCDE (1997) afin d'analyser l'état de l'environnement sur des facteurs causaux de la composante. L'avantage de cet

outil est qu'il facilite la connaissance dans le domaine de l'évaluation intégrée des composantes socio-économique, politique et environnementale. Ainsi, sur le plan environnemental nous nous sommes basée d'abord sur les impacts des facteurs de pression de la péjoration climatique : la baisse de la pluviométrie, les sécheresses, la dégradation des terres, la baisse des rendements agricoles et la crise alimentaire/famine pour laquelle nous nous sommes basée sur les indicateurs de base proposés par le cluster sécurité alimentaire (pourcentage de changement dans la/les source(s) de nourriture tels que l'achat, l'emprunt, le troc, les cadeaux, les aliments de cueillette et l'aide alimentaire, etc.). Ensuite sur les facteurs anthropiques de pression sur l'environnement tels que : la déforestation, le déboisement et les défrichements culturels. Enfin sur les indicateurs des stratégies d'adaptation (introduction de nouvelles plantes, utilisation de semences améliorées, technique de récupération de terre). Sur le plan social, nous nous sommes basée sur les indicateurs tels que la solidarité (entraide) et l'intervention d'Organisation Non Gouvernementale (ONG). Sur le plan économique, nous nous sommes basée sur les indicateurs suivants : la pratique du maraichage et les AGR.

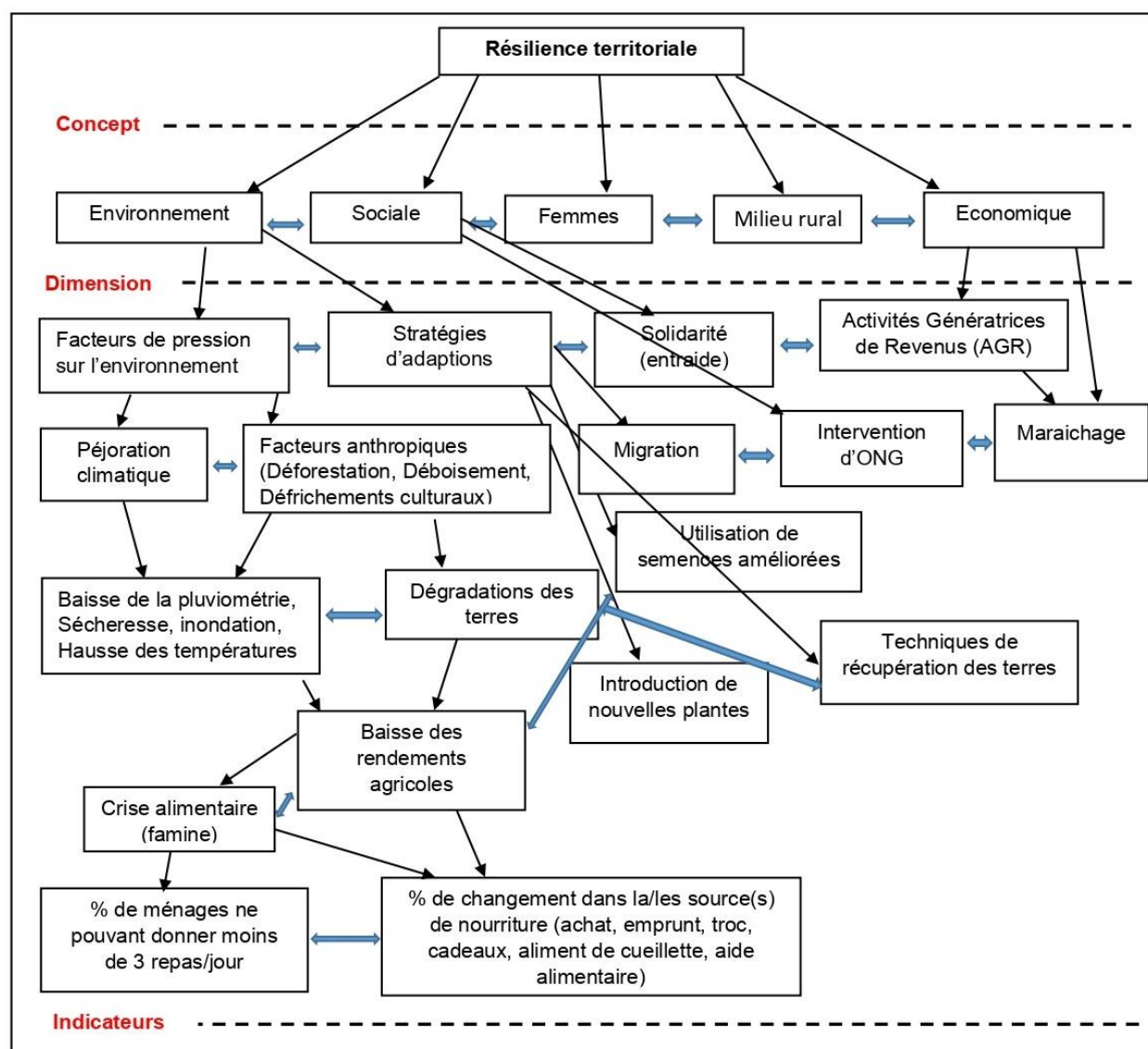


Figure 8 : cadre conceptuel

Source : NOUFOU Bernadette, 2020

1.3.3.5. Techniques et méthodes de traitement et d’analyse des données recueillis sur le terrain

Le questionnaire ménage et l’ISS sont des approches complémentaires qui font appel à une méthodologie statistique commune pour l’analyse et le traitement des informations recueillies. Ainsi, le traitement des données quantitatives s’est fait au moyen du logiciel de traitement d’enquêtes Sphinx plus qui nous a permis de faire des tris à plat et tris croisés par la suite exportés dans Microsoft Excel pour la réalisation des graphiques. Quant aux données qualitatives (ISS), elles ont été enregistrées puis retranscrites en français après traduction (par moi-même) , elles ont été recodées dans Microsoft Excel et exportées dans Xlstat pour le traitement et l’analyse. Certaines

parties du discours des ISS ont été intégrées directement dans la thèse sous forme de récits de vie (figure 7).

1.4. Les travaux de cartographie

Cette phase de cartographie a permis de concevoir et réaliser une série de cartes illustratives. Les logiciels de dessin Adobe Illustrator, de télédétection ENVI et de Systèmes d'Information Géographique (SIG) tels que QGIS, Phildigit, Philcarto ont été les moyens par lesquels nous avons élaboré nos différentes cartes. Ainsi, le logiciel de dessin Adobe Illustrator a permis de digitaliser et habiller certaines cartes pour lesquelles nous ne disposons pas de données shapefile. Il s'agit des cartes de localisation des cinq sous-zones de la commune rurale de Diagourou et de leurs villages rattachés, des quartiers d'accueil des migrant(e)s de Diagourou à Téra et de la finalisation de la carte des villages-témoins de l'enquête en fonction de l'effectif enquêté. Pour cette dernière, il a été ajouté le réseau hydrographique et routier pour lequel nous ne disposons pas de shapefile. Quant au logiciel de télédétection ENVI, il a permis de faire le traitement des images Landsat des différentes cartes d'occupation et d'utilisation du sol de la commune de Diagourou dont la finalisation a été faite avec le logiciel QGIS. Enfin, les logiciels de SIG particulièrement Phildigit ont permis de faire la digitalisation de la carte des villages-témoins de l'enquête et Philcarto a permis de faire la projection des villages-témoins de l'enquête en fonction de l'effectif des ménages à enquêter. Quant à QGIS, il a permis de réaliser les autres cartes (la localisation de la commune de Diagourou au Niger, dans le département de Téra, au Sahel, les quartiers d'accueil des migrant(e)s de Diagourou à Niamey, etc.) pour lesquelles nous disposons les shapefiles.

Tableau de synthèse du cadre méthodologique de la recherche

Problématique	Hypothèses	Objectifs	Indicateurs	Outils
Quels sont les défis socio-économiques et environnementaux auxquels sont confrontées les femmes de la commune rurale de Diagourou? Quelle est l'ampleur de ces défis? Quels sont les risques auxquels sont exposées les populations de Diagourou?	La crise alimentaire récurrente corolaire aux changements environnementaux, amplifiée par les effets extrêmes du changement climatique et la croissance démographique est l'un des paramètres socio-économiques et environnementaux qui bouleverse la vie des femmes de la commune rurale de Diagourou.	Identifier les formes de réponses que les femmes de la commune rurale de Diagourou apportent, localement aux défis socioéconomiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées et d'évaluer l'efficacité de leur résilience.	Dégradations des terres, baisse de la pluviométrie et de rendement agricole, sécheresse, crise alimentaire (pourcentage de changement dans la/les source(s) de nourriture tels que l'achat, l'emprunt, le troc, les cadeaux, les aliments de cueillette, l'aide alimentaire.	-Grille de collecte documentaire -Guide d'entretien - Questionnaire -Carte -GPS -Observation

<p>Quels rôles jouent les femmes de Diagourou dans la résilience territoriale face aux effets extrêmes du réchauffement climatique, aux crises écologiques et à l'extrême pauvreté ?</p>	<p>Les femmes de Diagourou en tant qu'actrices à part entière de la dynamique locale s'adaptent à travers la pratique migratoire pour certaines d'entre elles et pour d'autres à travers les Activités Génératrices de Revenus (AGR) tel que le maraichage et le commerce.</p>	<p>Identifier les défis socio-économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les femmes à Diagourou ;</p> <p>Mettre en relief les rôles que jouent les femmes dans la commune rurale de Diagourou.</p>	<p>Maraichage, AGR, Migration.</p>
<p>Peuvent-elles être considérées comme des acteurs dotés d'une forte capacité d'adaptation et d'une certaine manière, des facteurs déterminants de résilience territoriale ?</p> <p>Quelle est l'efficacité de ces stratégies des femmes ?</p> <p>Existe-t-il d'autres acteurs de la résilience? et comment, le cas échéant, se coordonnent-ils avec les femmes ?</p>	<p>Les femmes qui ne migrent pas jouent un rôle déterminant dans la résilience du territoire face aux effets du réchauffement climatique en participant à des activités de restauration des terres, à la plantation d'espèces végétales (arbres) et à la pratique d'une culture associée. Regroupées en de groupements de maraichage, elles vulgarisent les techniques culturales à leur communautés.</p>	<p>Evaluer l'efficacité des stratégies d'adaptions des femmes de la commune rurale de Diagourou.</p>	<p>Introduction de nouvelle plante, utilisation de semence améliorée, technique de récupération de terre, entraide, intervention d'ONG, pratique d'AGR.</p>

1.5. Difficultés rencontrées lors de la phase de collecte de données

Les difficultés rencontrées sont de trois ordres :

- La rareté de documents, de statistiques et de données géographique notamment les shapefiles disponibles sur notre zone d'étude,
- L'enclavement de la zone et le mauvais état des routes qui rendaient l'accès difficile à certains villages surtout pendant l'hivernage en illustre la planche de photos 3 qui montre en image A, la voie reliant la commune de Dargol aux villages de la sous zone Nabolé séparé par un cours d'eau et en image B, la voie reliant le village de Nabolé à Boyé séparé par le

barrage de Nabolé (barrage construit en 2006 par le projet de valorisation des eaux dans la région de Dosso et de Tillabéry (PVDT)). Ce barrage a été traversé à pied à cause du courant qui ne permettait pas aux bateaux de naviguer. En outre, le moyen de transport permettant de joindre la majorité des villages est archaïque, il s'agit de la charrette en illustre la planche de photos 3, image C.

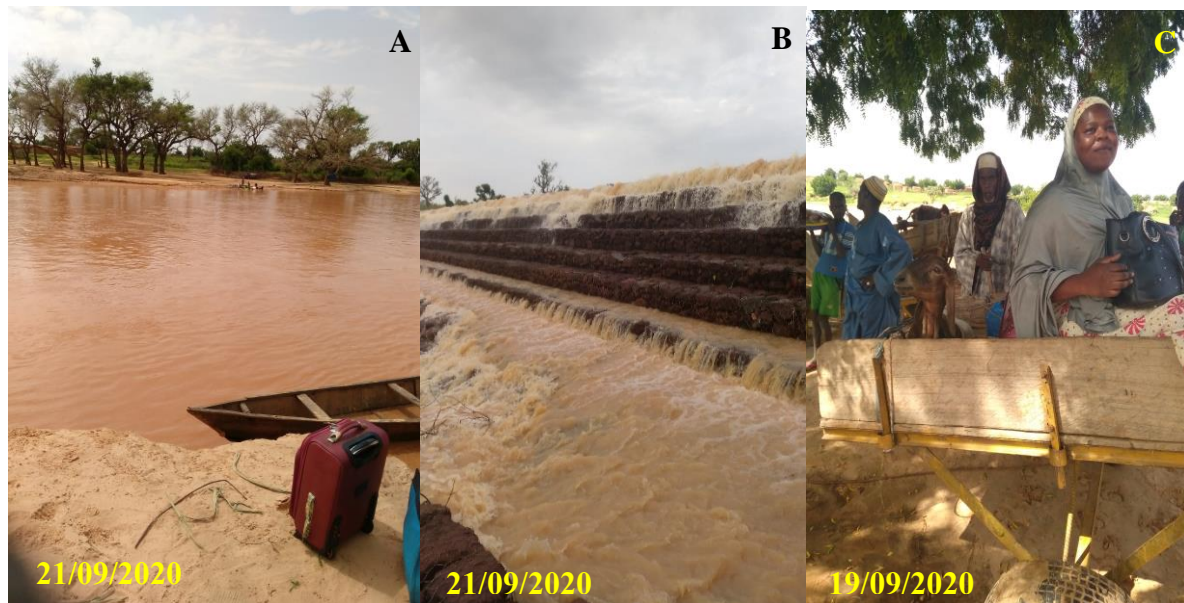


Planche de photos 3 : les voies reliant la commune de Dargol aux villages de la sous zone de Nabolé en image A et celle du village de Nabolé au village de Boyé en image B ; le moyen de transport (charrette) utilisé fréquemment pour mes déplacements en image C

Source : NOUFOU Bernadette

- Le problème sécuritaire auquel est confrontée la commune de Diagourou dû à la présence des GANE dans les villages de Gabikane, Koulia, Bouppo, Mamassirou et Bangaré, etc. Cette situation nous a contraint à ne pas choisir le village de Bangaré (village-centre de la sous-zone Bangaré) lors de la sélection des villages. De plus, cette situation d'insécurité a conduit à remplacer certains villages d'étude au cours de l'administration des questionnaires ménages et guides d'entretien destinés à la population de Diagourou. Il s'agit particulièrement des villages de Koulia (village rattaché a la sous zone Gabikane) et Gomnagou (village rattaché a la sous zone Nabolé) qui ont été respectivement remplacés par les villages de Pépitchaga Akari et de Boyé écrit en couleur bleu dans le tableau II. De plus, compte tenu de l'insécurité nous n'avons pas passé beaucoup de temps dans les villages d'étude. En effet, notre séjour dans les villages d'étude fut de courte durée et ce,

particulièrement à Nabolé où le chef du village craignant pour notre sécurité, nous a invité à écouter notre séjour.

En effet, lors de notre passage dans le village de Bangaré le 29/01/2020 dans le cadre de la pré-enquête de thèse, les ressortissants du village nous ont informé que : « les GANE ont fait irruption dans le village le jour du marché soit, le samedi 25 janvier 2020 et ont même pris le véhicule de service du réseau de communication Orange ». Par conséquent, même les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) du pays ont quitté la localité comme en témoigne la planche de photos 4, image A, qui montre le bâtiment des FDS fermé. Aussi, nous avons constaté une forte réticence de la population à vouloir coopérer compte tenu de la psychose créée par la menace terroriste. De ce fait, nous avons rencontré des difficultés à identifier leur chef de village plusieurs personnes s'étant auto-proclamées chefs de village avant de nous mener au véritable chef de village. Cette situation d'insécurité dans ce village, peut s'expliquer par sa position frontalière avec le Burkina Faso, particulièrement avec Sebba, le chef-lieu de la province du Yagha dans région du Sahel au Burkina Faso. Cette localité est également confrontée aux problèmes de sécurité dû à la présence des terroristes. Bangaré disposant d'un marché important et constituant un lieu d'approvisionnement en essence pour la population de Sebba également touché par la menace terroriste (planche de photos 4, image B et C). Cette zone frontalière est une zone de trafic d'essence et ce, particulièrement pour la population de Sebba notamment les hommes qui, s'y rendent à moto pour s'approvisionner en carburant malgré l'arrêté de 2020 portant sur l'interdiction de la circulation des motos de jour comme de nuit sur toute l'étendue de la région de Tillabéry. En effet, Les ressortissants de Sebba se rendent à moto jusqu'à la frontière du Niger particulièrement Obouga où ils stationnent leurs motos pour continuer leur trajet à pied ou par d'autres moyens de transport (planche de photos 4 et 5, image C et C). d'autres habitants de Sebba se rendent à Bangaré en charrette ou en tricycle pour s'approvisionner en essence (planche de photos 4, image B).

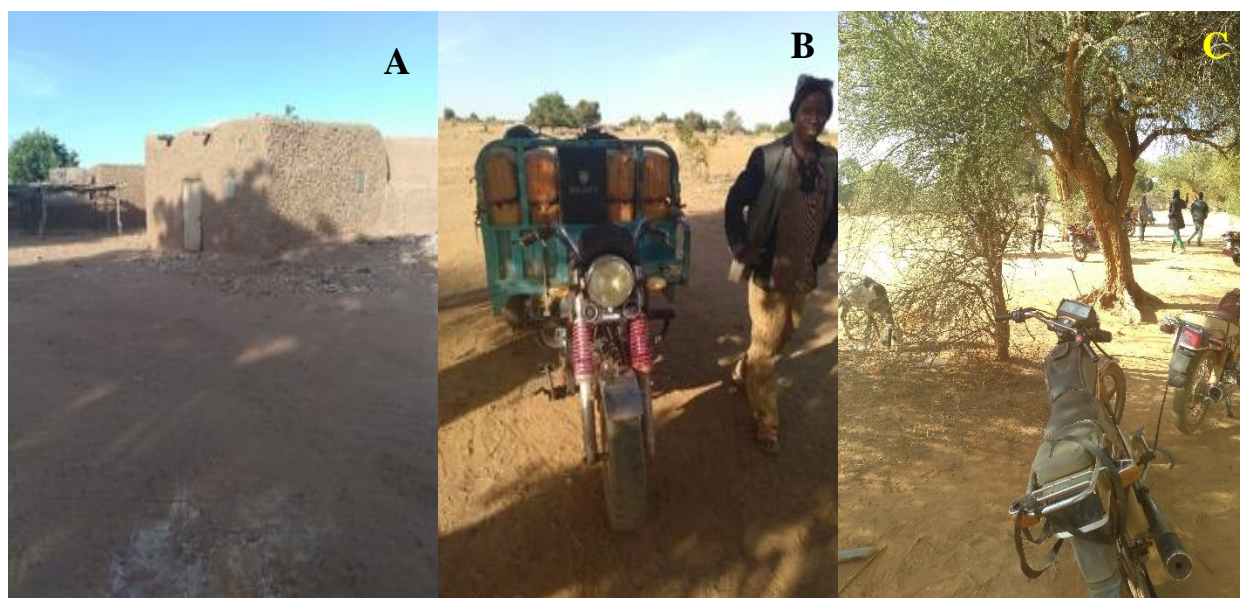


Planche de photos 4 : le poste de service des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de Bangaré abandonné par ceux-ci (image A), un vendeur d'essence du département de Sebba qui est venu s'approvisionner dans le village de Bangaré (image B) et le lieu de statement de motos des vendeurs d'essence de Sebba à Bangaré (image c)

Source : NOUFOU Bernadette, le 29/01/2020

Aussi, les villages de Koulia et Gomnagou n'ont pas été investigués compte tenu de l'insécurité. Cette situation nous a conduit à les remplacer respectivement par les villages de Pépitchaga Akari et de Boyé (écrit en couleur bleu dans le tableau 2) au cours de l'administration de nos différents guides d'entretien et questionnaires ménages. En effet, nous n'avons pas pu nous rendre à Koulia du fait de la cohabitation de la population de cette localité avec les GANE qui exigent aux femmes de porter l'hijab (voile) noir. Quant au village de Gomnagou, faute d'accessibilité dû à l'état de la voirie, de la distance qui le sépare de son village-centre, mais également de l'interdiction de la circulation à moto dans la région de Tillabéry où règne l'insécurité, nous n'avons pas pu nous y rendre. De ce fait, la majorité de nos déplacements s'est faite en charrette notamment du fait que la majorité des villages ne sont pas desservies par des routes carrossables en voiture. Ces villages ne sont généralement accessibles que le jour de leur marché s'il en existe un ou d'un marché à proximité de leur localité où les habitants partent s'approvisionner en charrette, à pied et quelque fois en voiture.

En outre, concernant le mode opératoire des GANE dans la commune rurale de Diagourou, il faut noter qu'ils s'en prennent aux populations et aux leaders communautaires (chef de village, leaders religieux) lorsqu'ils les soupçonnent de coopérer avec les FDS nigériennes en vue de leur identification. Aussi, ils s'en prennent à ces derniers lorsqu'ils refusent d'adhérer à leur idéologie

religieuse qui prône l'application stricte de la « Charia ». Les GANE exigent ainsi aux femmes de porter le voile (hijab), de ne pas se laver au bord des points d'eau (mare, puits, etc.). Aux autorités administratives et coutumières, ils interdisent de prélever les impôts à la population. Quant à la population d'une manière générale et particulièrement à celle de Bangaré, ils lui interdit de couper les arbres de la brousse lors de leur quête de bois de chauffe sous peine de représailles, car ces arbres constituent leurs refuges. Toutefois, ils autorisent les femmes à prélever des branches d'arbres lors de leur quête de bois de chauffe vu qu'elles ne prennent qu'une petite quantité (planche de photos 5, image A et B).



Planche de photos 5 : une femme entrain de fendre un tronc d'arbre dans la brousse d' Obouga en vue de sa quête de bois de chauffe (image A et B) ; Obouga, le lieu de statement de motos des vendeurs d'essence de Sebba à Bangaré (image C)

Source : NOUFOU Bernadette, le 29/01/2020

De plus, les GANE interdisent la fréquentation scolaire des enfants d'où l'incendie ou le saccage d'écoles dans certains villages particulièrement à Gabikane et Bouppo, etc. En outre, ils prônent l'idée « que chacun mange à la sueur de son front » et interdisent la vente de la cigarette à ceux qui la pratique. En plus, dans certains villages notamment à Mamassirou (sous-zone Bangaré), ils interdisent à la population de sortir. Ainsi, toutes ces mesures procèdent de la non- reconnaissance de l'autorité de l'Etat par ces groupes armés qui cherchent à contrôler le territoire et à y imposer leurs propres règles.

Cette situation d'insécurité a contraint certains membres de l'autorité administrative de la commune de Diagourou (Maire, etc.) à se réfugier dans le département de Téra où leur a été aménagé un bureau à la direction départementale du Génie Rural pour qu'ils exercent leur fonction.

Cette situation a également entraîné le dysfonctionnement voire la disparition de certains groupements de villages et de services communaux (particulièrement le service communal de l'agriculture) à Diagourou. Elle limite fortement l'intervention de certains partenaires du développement comme les ONG pratiquement disparues de cette zone. De plus, cela a entraîné le dysfonctionnement de certains marchés hebdomadaires de la commune. Ceci ne permet pas non plus à la mairie de mobiliser des recettes à travers le prélèvement des taxes. De ce fait, cela affecte le fonctionnement de la mairie et les conditions de vie de la population. C'est toute l'organisation territoriale qui est bouleversée par la présence djihadiste avec de graves conséquences pour la population et l'économie locale.

Conclusion chapitre 1

Au terme de ce chapitre 1 consacré au cadre théorique et méthodologique de l'étude, il ressort que peu de travaux ont été réalisés sur la question des femmes rurales sahéliennes et de leur résilience face aux défis socioéconomiques et environnementaux. Les rares publications existantes sont souvent le fait de chercheuses femmes engagées dans des études de genre et ont paru à partir des années 1980-1990. Années où, il a été reconnu l'invisibilité du travail des femmes du tiers-monde (BAUDOIN, 2008). Cette reconnaissance formelle a été internationalisée par la décennie de la femme initiée par l'ONU entre 1975 et 1985 (BAUDOIN, 2008). Il en est de même pour leur place et contribution au développement de leur territoire qui est devenu une exigence des bailleurs dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement rural (JIHAD, 2016). Toutefois, la situation des femmes n'a que quelque peu évolué malgré les injonctions des organismes internationaux comme les Nations Unies à renforcer la place des femmes dans le développement. Le cadre théorique étant élaboré, ceci a permis la formalisation de la problématique de la recherche et la démarche méthodologique à adopter pour atteindre les objectifs de la recherche. Ainsi, sur le plan méthodologique nous avons adapté la méthode mixte à savoir la MARP et l'enquête par questionnaire. Les ISS et les questionnaires d'enquête ont été les moyens de collecte des données socioéconomiques et environnementales. La construction théorique et méthodologique autour de la problématique de la résilience des femmes rurales africaines notamment sahéliennes étant élaborée, nous procédons maintenant à la présentation de la commune rurale de Diagourou dans des dimensions socio-territoriales. En outre, nous mettrons en évidence les effets du changement climatique sur les ressources (eau, terres arables et pastorales).

CHAPITRE 2 : INTERRELATIONS ET DYNAMIQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTAL SUR LES RESSOURCES

Ce chapitre est consacré à la présentation de la commune rurale de Diagourou dans ses dimensions socio-territoriales. Aussi, à la démonstration des interrelations et dynamismes du changement climatique et environnemental sur les ressources (terres arables, pastorales, eaux, etc.) de la dite commune.

2.1. La commune de Diagourou dans ses dimensions socio-territoriales

Cette partie retrace l’historique de la création et du peuplement de la commune rurale de Diagourou. De plus, il la présente dans le département de Téra et comme une commune à vocation agricole dans un contexte sahélien.

2.1.1. Identité historique et sociale de Diagourou

2.1.1.1. Une commune fondée fin XIXe siècle par un Cheick hostile à la colonisation

Le canton de Diagourou a été créé en 1877 par le Cheick religieux et guerrier du nom de Abdoulaye Abdoukadi qui contribua à la propagation de l’islam dans le "Liptako" (« on ne peut le terrasser » en Fulfuldé) Gourma. Le Cheick fondateur de Diagourou est né à "Bouloye" (« petit puits » en Fulfuldé), un village de "Dori" (« derrière la mare » en langue Gourmantché), chef-lieu de la province du "Séno" (en fulfuldé signifie topos/sol sablonneux en français) dans la région du Sahel au Burkina "Faso" (« cours de mon père » en Dioula). Il a grandi à Dori d’où il fut contraint à l’exil à cause de ses prêches et divinations, mais aussi pour avoir tué Abdou Issa, un parent de Seko Salifou, l’ancien émir du Liptako (DICKO HANAFAI Amirou, 2020). Lorsqu’il quitta Dori, il s’établit momentanément à Salamou (commune de la région de Kaye au Mali) où il ne demeura que deux (02) ans. De Salamou, il regagna un lieu-dit Diagori (actuelle Diagourou "Allanodjié" en fulfuldé signifie en français "d’avant, le même, le vrai") dans le canton de Koala/Coala, province de la Gnagna dans la région de l’est du Burkina Faso où il vécut pendant six ans (figure 9). Etant toujours très proche des gens du Liptako, ceux-ci l’en éloignèrent. C’est alors que se produisit la dernière mutation de cette tribu qui s’installa au sud-est de Téra sur la rive gauche de Tougana, marigot rejoignant le Folco (rivière entre N’solo et Téra) à Tourikoukey. Ils donnèrent à l’emplacement le nom de Diagourou (PERRETEN Marc, 1954). Autrement dit « Diagourou "Gourmey" » (figure 9; en sonraï, signifie en français rive droite du fleuve Niger) pour faire la

distinction avec « Diagourou Allanodjié », leur ancien lieu de résidence situé au Burkina Faso qui porte le même nom.

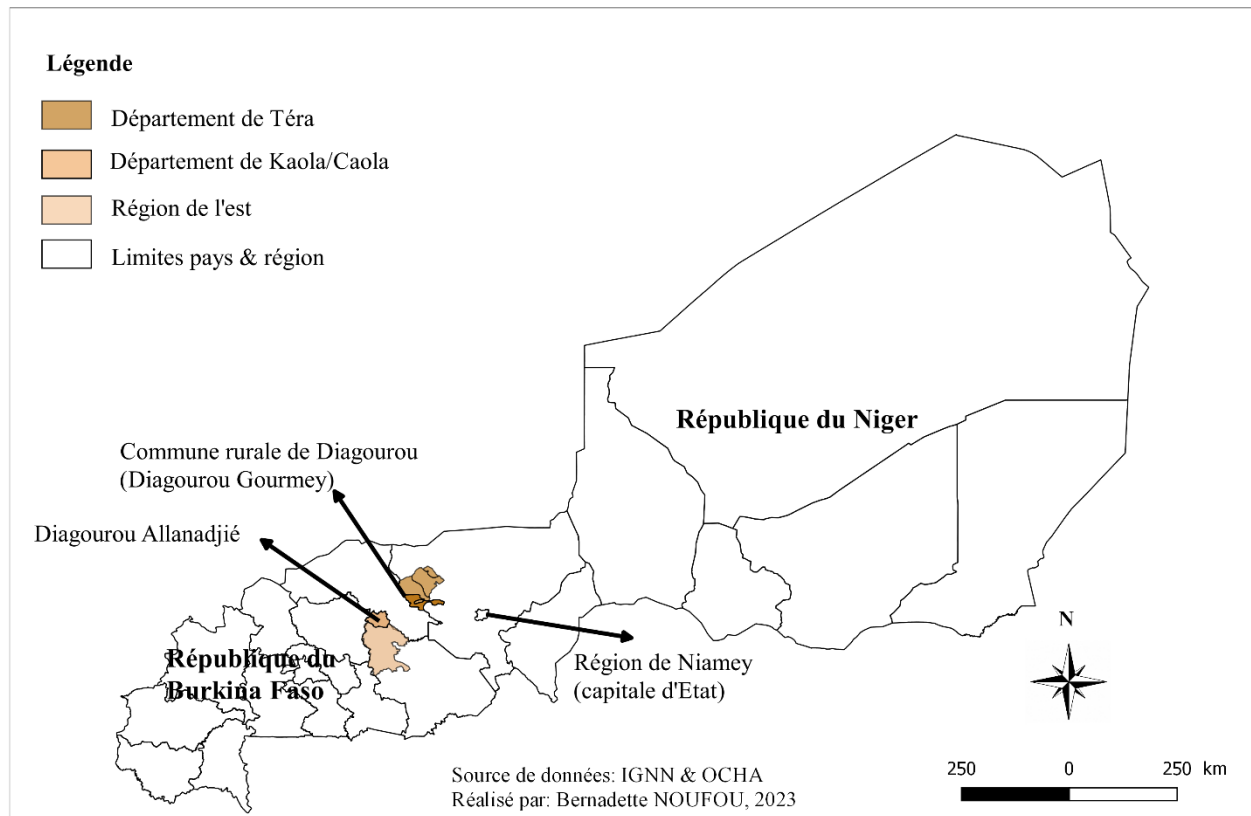


Figure 9 : carte de la localisation de Diagourou Gourmey et Allanodjié

En outre, il est intéressant de noter qu'Abdoulaye Abdoukadi, le cheick fondateur de la commune de Diagourou a lutté contre la pénétration coloniale dirigée par le capitaine MINVIELLE et le lieutenant BELLEVUE à partir du 6 Juin 1897. C'est lui qui dirigea l'empire théocratique des Peulhs de Diagourou jusqu'à sa mort en 1903 (PDC, 2017-2021).

2.1.1.2. Un peuplement tribal aux origines géographiques variées

La population de la commune rurale de Diagourou se regroupe par tribus en fonction de leur lieu de provenance (origine). Ainsi, elle est composée des tribus suivantes :

- **La tribu des Mossibé**

C'est à cette tribu qu'on a rattaché les différentes catégories de Peulhs qui constituent la population de la commune rurale de Diagourou. Ainsi, à la tête de la tribu Mossibé se trouve la fraction des Sanfarébé qui est commandée par les ancêtres de Sekou Abdoulaye, le cheick fondateur de la commune. Cette fraction se serait constituée au Macina. En effet, Alido Bodi, le plus ancien ancêtre

dont se réclament les chefs du village de Diagourou et son successeur Sambo auraient quitté le Macina pour le Hombori (Burkina Faso) où ils demeurèrent une cinquantaine d'années environ. Boubou qui succéda à Sambo passa de Hombori à Dori où il demeura. Il en est de même pour Kadri et Sekou Abdoulaye qui commandèrent la fraction après lui. Toutefois, ce dernier fut contraint à l'exile à cause de ses prêches et divinations. Ceci l'a conduit à s'installer à Diagourou, au Niger (cf historique de la création de la commune). Ainsi, la fraction Sanfarébé a groupé autour d'elle d'autres fractions éparpillées de Mossibé qui ont conservé dans leur propre appellation un « certificat d'origine » à savoir :

- La fraction Ouagadougoubé origine Ouagadougou
- La fraction Pissilabé origine Kaya ;
- La fraction Tougouribé origine Boussouma ;
- La fraction Yaghabé origine Yagha ;
- La fraction Kayabé origine Kaya ;
- La fraction Diékoubé origine Mami ;
- La fraction Sarankobé origine Tenkodogo ;
- La fraction Djelgobé origine Djelgodjé ;
- La fraction Ouangarée ou wangardé origine Mossi de Bouloussa
- Rimaibé Yagha origine Rimaibé Yagha
- Rimaibé Liptako origine Rimaibé Liptako
- Rimaibé Foulbé origines assimilées aux foulbés de sekou¹⁸

Topos de la
commune de
Diagourou dont
les noms sont
originaires du
Burkina Faso

Ces fractions qui, au début, étaient très groupées autour de Diagourou se sont éparpillées par la suite dans les environs et le canton voisin du fait de leur croissance démographique, mais aussi, afin de trouver de bons terrains de culture. Ainsi, la tribu des Mossibé s'éclate en multitude de petits et moyens campements dont la grande majorité est situé à moins de 20 km de Diagourou. Seuls les gros éleveurs Sanfarebé -ont dû quitter la zone très cultivée du Tougana et du Folco pour rejoindre la mare vers Kokorou et Namga (Niger) où sont également installé les Peulhs d'autres provenances ainsi que de nombreux Touaregs et Bellahs (MARC Perreten, 1954). Cependant, il est intéressant

¹⁸ Rapport de la tournée de recensement effectuée dans le canton Diagourou en 1954 par l'administration adjointe MARC PERRETEN en 1954. 86 pays dactylographie.

de noter que les villages de la tribu Mossibé correspondent approximativement aux villages de la sous-zone Diagourou selon l'actuelle subdivision administrative de la commune.

Quant à la minuscule fraction de Djelgobé venus avec Sekou, selon MARC Perreten (1954), certains de ses membres sont allés jusqu'à la limite du Gorouol (à Silgou au Niger) auprès de la grosse tribu Djelgobé (tribu installée dans la commune avant même l'arrivée du cheik fondateur de ladite commune) qui est installée là. Ils sont apparentés à cette tribu toutefois, inférieur en terme de richesse (MARC Perreten, 1954). Les villages de cette tribu correspondent approximativement aux villages de la sous-zone Yelo Taka selon l'actuelle subdivision administrative de la commune.

- **La tribu Gaobé**

Selon MARC Perreten (1954), cette tribu est constituée de familles qui autrefois étaient vassales des Touaregs de Tinguereguedech ou des Mellagazens, auxquels elles payaient un tribut. Ainsi, pour ne pas avoir affaire avec une multitude de petits chefs, l'autorité française les confia au chef de Diagourou. Cependant, l'une d'elles particulièrement, la tribu des Gaobé Yero, s'était ralliée à Sekou depuis longtemps. Ces tribus forment actuellement les villages de : Gaobé Yero (Lourgou), Yelo, Tiaro-Tatori, Tiaro-Tiéoudibé, Koulia, Gabikane (MARC Perreten, 1954). Les villages de la tribu Gaobé correspondent approximativement aux villages de la sous-zone Gabikane selon l'actuelle subdivision administrative de la commune.

- **Les villages de Foulbé et Diawanbé : des villages à la population sédentarisée**

Les villages de Foulbé et Diawanbé sont des anciens vassaux des Songhaï qui, à la suite de l'installation française, cherchèrent à relâcher le lien de vassalité qui les rattachait aux chefferies Songhaï " Kado" (en fulfuldé signifie en français étranger autrement dit un individu qui n'est pas de même culture et langue que les peulhs, il désigne ici les Sonraïs de Téra et Dargol (MARC Perreten, 1954). Ainsi, selon MARC Perreten (1954), les villages les plus anciens, furent annexés à Diagourou. Ces villages sont entre autres :

- Boyoye qui dépendait de Koulbaga
- Bankara qui a dépendu de Téra puis de Dargol
- Gartondigoungo qui dépendait de Téra
- Doulgou, Petitaga, Tolombo, Leley qui dépendaient de Larba et de Namaro
- Gomnagou, Tioukoungh, Nabolé qui dépendaient de Bangoutara
- Tiaro-Kourmbé qui dépendait de Gueriel et Koulikoira.

Ces villages constituent l'élément sédentaire de la commune (MARC Perreten, 1954). En effet, si une partie de leur population, les gros éleveurs en général, va chercher dans le nord du Dargol, et surtout dans Kokoro les terrains de pacage, la plus grosse partie cultive et vit, de façon sédentaire, dans des villages très peu différents de ceux des Kado (villages groupés, bien construits et fixés définitivement). Les villages de Foulbé et Diawandé correspondent approximativement aux villages de la sous-zone Nabolé selon l'actuelle subdivision administrative de la commune.

- **Les villages de formation récente.**

Ces villages sont au nombre de quatre selon MARC Perreten (1954) à savoir :

- Les villages de Tingou et ouroyagabé-Taka créé par les Rimabés de Yagha.
- Le village de Mamassirou Beina créé par une famille Gourmantché.
- Le village de Bangaré créé en 1945 par M. Garat (chef de subdivision de Téra) pour le développement du petit marché de Bangaré. Ce village est composé de plusieurs chefs de famille provenant des tribus de Diagourou, du Yagha, de Mossi et de Gourmantché installés autour du petit marché de Bangaré. Cependant, il est intéressant de noter que les villages de formation récente correspondent approximativement aux villages de la sous-zone Bangaré selon l'actuelle subdivision administrative de la commune.

En somme, selon MARC Perreten (1954), la tribu de Diagourou se représente schématiquement par la façon suivante :

- ✓ Un centre religieux, autrefois guerrier et aujourd'hui administratif à Diagourou autour du chef et de sa mosquée.
- ✓ Une poussière de campements où se côtoient les membres de toute les fractions. Ces campements sont en général peu éloignés de Diagourou et constituent les centres de cultures et d'élevage (moyen et petit élevage) notamment de bovins. Ceux de ces campements qui sont entièrement composés de Rimabé (esclaves) sont uniquement les centres de culture du fait qu'ils ne possèdent presque pas d'animaux.
- ✓ Quelques campements de gros éleveurs hors de la zone des cultures denses. Ces éleveurs sont en même temps cultivateurs.
- ✓ Quoique très dispersés, les Peulhs de la tribu Mossibé de Diagourou (Foulbé et Rimabé) sont sédentaires.

2.1.2. Diagourou, une commune rurale du département de Téra

Peuplée de populations d'origines géographique et tribale variées, de tradition nomade ou sédentaire, la commune rurale de Diagourou est un kaléidoscope social érigée en collectivité territoriale par la loi 2002-014 du 11 janvier 2002, portant création des communes et fixant les noms de leur chef-lieu (PDC, 2007-2010). Située dans la partie sud-ouest du département de Téra, elle est limitée par les communes de Téra, de Dargol (situé dans le département de Gotheye) et la République du Burkina Faso (figure 10). La commune de Diagourou relève du département de Téra qui, selon la loi n° 2002-12, est chargé de la mise en œuvre et de la coordination des programmes de développement définis par la région. Cette dernière est une collectivité territoriale qui a pour vocation la promotion du développement économique, social et culturel (art. 1, loi n° 2002-12). Quant à la commune rurale de Diagourou, conformément à l'art. 3 de la loi n° 2001-23, elle est chargée des intérêts communaux en assurant les services publics répondant aux besoins de la population et qui ne relèvent pas par leur nature ou par leur importance de l'État, de la région ou du département. En effet, la commune procède au développement de son territoire par l'aménagement de celui-ci à travers des outils tels que le Plan de Développement Communale (PDC) qui lui permet de conduire sa politique de développement local.

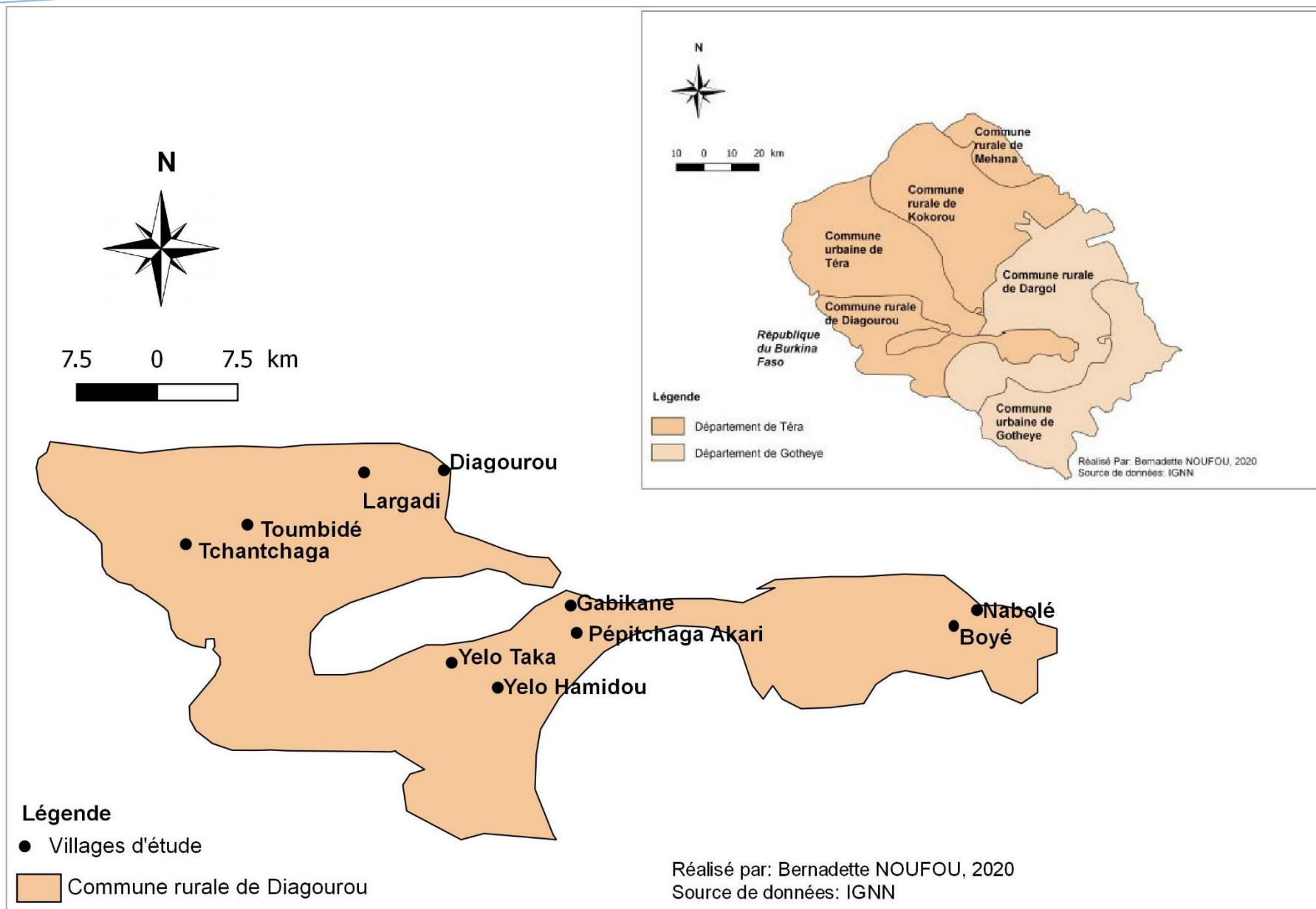


Figure 10 : localisation de la commune rurale de Diagourou dans le département de

Administrativement, la commune compte quarante-un (41) villages avec cent-soixante (160) hameaux rattachés (PDC, 2017-2021). Pour les besoins du Diagnostic participatif tel que le repérage de la commune en zones à perception ou problématique homogène de développement, les villages administratifs et les hameaux rattachés ont été regroupés en cinq (05) sous zones en fonction des critères suivant: la distance entre les villages, les ressources partagées, les liens traditionnels de solidarité, d'entraide et de culture. Ainsi, les cinq sous zones identifiées et leurs villages rattachés (Figure 11) sont les suivants:

- **La sous zone Diagourou :** Sanfarébé, Pissilabé, Ouagadougoubé, Tougouribé, Foulgoubé, Djelgobé, Djekkoubé, Kayabé, Rimaibé Liptako, Rimaibé Foulbé, Wangarbé, Sanfarbé, Gari Harga, Gari Tondigoungo.
- **La sous zone Bangaré :** Bangaré, Bangaré Arabe, Rimaibé Yagha, Yaghabé Foulbé, Mamassirou, Yello Beina, Gaobé Yéro.
- **La sous zone Taka :** Yelo Taka, Yelo Djinkargou, Yelo Hamidou, Tondey Wouro Yaghabé, Tingou.
- **La sous zone Gabikane :** Gabikane, Doulgou, Koulia, Tiaro Tatori, Tiaro Kourmibé, Tiaro Tchéoudibé, Pépitchaga Akari, Pépitchaga Baba.
- **La sous zone Nabolé :** Nabolé, Bankara, Boyoye, Gomnagou, Tchoukouna, Léléhi, Toloumbo (PDC, 2017-2021).

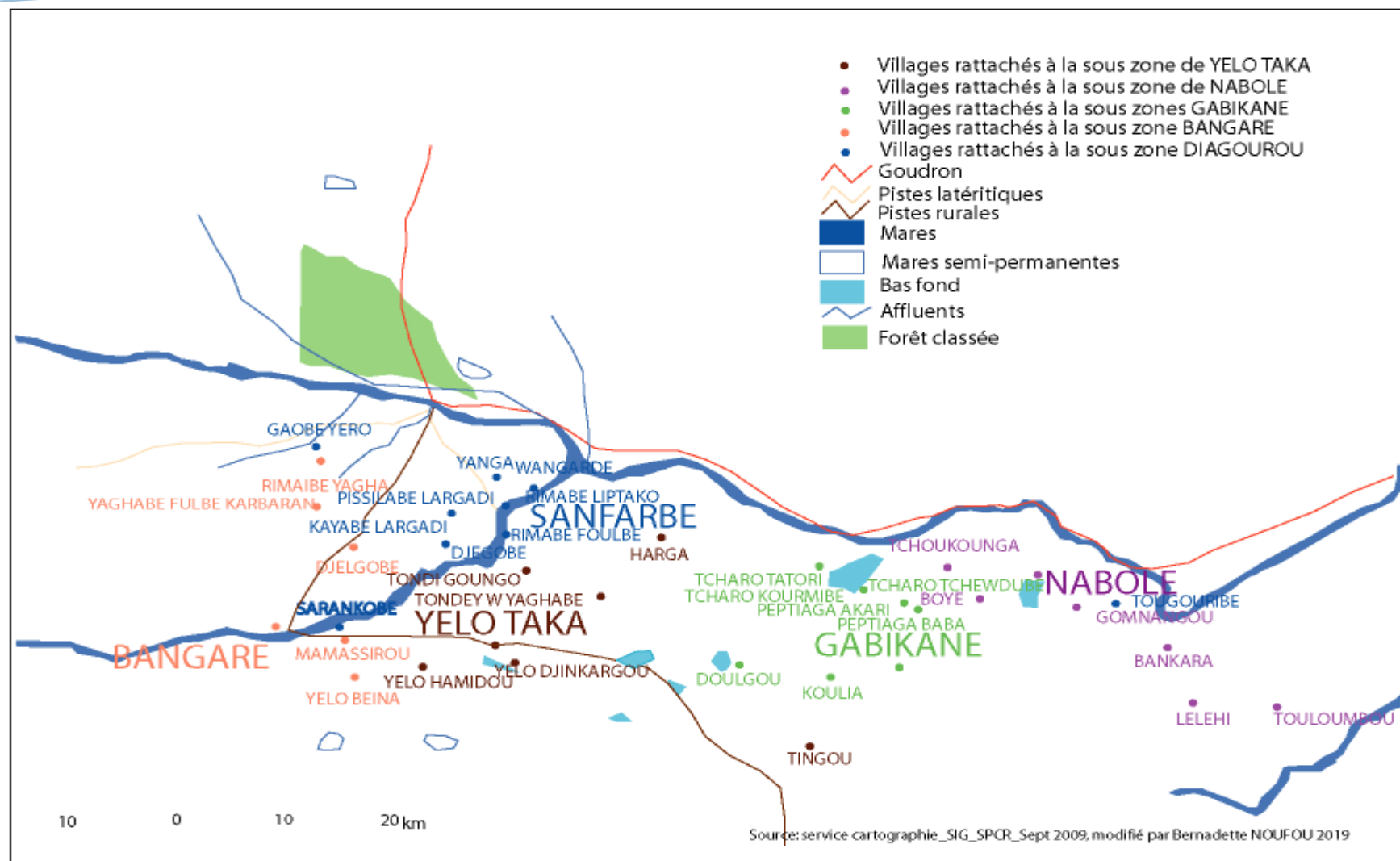


Figure 11 : localisation des cinq sous zones et de leurs villages rattachés

Cependant, il est intéressant de noter que la commune rurale de Diagourou est confrontée à des problèmes d'administration. En effet, la population se regroupe par tribus en fonction de leur lieu de provenance (origine). Aussi, la commune est en train de changer la dénomination des villages. Les villages administratifs se font par ethnie et portent le nom de leur lieu de provenance (SAHIDI Hamadou, vice maire de Diagourou, 2020).

En outre, en terme de démographie, il faut noter que la commune de Diagourou a une démographie galopante et une population jeune. En effet, avec une superficie de 1400 km², soit 28,30% du territoire du département de Téra, elle enregistre une densité de 43,9 habitants au kilomètre carré et compte 61472 habitants dont 30 318 sont des femmes selon le RGP/H¹⁹ de 2012 (PDC, 2017-2021). Elle a une population jeune à l'image du pays soit 49,27% de moins de 15 ans contre 51,6% à l'échelle nationale, en 2012. Elle dispose d'une potentialité en main-d'œuvre, car la population active (15 à 55 ans) représente plus de 46 % de la population totale. La commune rurale de Diagourou est composée majoritairement de Peulhs (98%) qui sont pasteurs et pour qui l'élevage des vaches était l'activité qui déterminait leur mode d'existence. Cette attention particulière accordée à la vache s'explique par le fait qu'ils voyaient en elle plus qu'un animal. Elle était comme un autre de leur parent (BAZEMO, 2008). Ensuite, viennent les Gourmantchés, les Touaregs, les Arabes, les Haoussas et les Sonraïs (PDC, 2017-2021). Par ailleurs, il faut noter que la commune rurale de Diagourou enregistre des effectifs de ménages qui explosent du fait de la forte croissance démographique avec une taille moyenne de 7,2 personnes par ménage (INS, 2012). En outre, le PDC de 2017-2021 nous indique que d'une manière générale, la quantité et la qualité des aliments ne sont pas satisfaisants dans la commune. Les repas se limitent à deux par jour et cela n'est pas garanti pour une grande partie de la population surtout pendant la période de soudure. De plus, les aliments les plus consommés sont le lait, le sorgho, le mil et le niébé (PDC, 2017-2021). Cette alimentation est pauvre en nutriments ce qui traduit par des problèmes de malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes. En plus, les sécheresses et les déficits alimentaires successifs ont obligé les populations à modifier leurs habitudes alimentaires par l'introduction de nouvelles cultures particulièrement le maïs, cultivé généralement dans les bas-fonds, mais fortement consommateur d'eau ce qui, dans un contexte de raréfaction de la ressource, s'avère problématique (PDC, 2017-2021).

¹⁹ RGP/H : Recensement General de la Population et de l'Habitat

2.1.3. Diagourou, une commune à vocation agricole dans un contexte sahélien

Le terme Sahel vient du mot arabe "sahil" qui signifie « rivage » ou « bordure » en français ; il désigne un vaste espace de transition entre le désert saharien, au nord et la zone soudanienne, au sud (BOST in *Encyclopédie Universalis*). L'espace sahélien se caractérise par l'aridité et l'irrégularité des conditions biogéographiques (Toupet 1992, cité par BA ABDOUL Hameth, 2007). Il correspond à la région géographique de la bande méridionale du désert du Sahara appelée bande sahélo-saharienne. Cette aire selon le G5 Sahel (2016), s'étend de la Mauritanie à l'Erythrée et correspond aux espaces des pays comme le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad considérés comme les principaux Etats sahéliens (Figure 12). Ces Etats sont connus aussi comme étant des « Etat écologiquement fragiles » (G5 Sahel, 2016, p.12). En Afrique occidentale, le domaine sahélien correspond à la zone de transition entre les régions complètement désertiques où aucune activité agricole n'est possible du fait des conditions pluviales et la zone dite soudanaise où les précipitations sont suffisantes pour rendre les cultures moins vulnérables aux aléas climatiques (DRAME YAYE, ALPHA GADO, 2006). Dans cet espace, l'agriculture pluviale et l'élevage constituent les principales activités de la population toutefois, ceux-ci sont tributaires des aléas climatiques. Théodore Monod (1992) définit ainsi cet espace :

« Le Sahel est une zone éco-climatique qui traverse toute l'Afrique moyenne, au nord de l'équateur, entre le désert proprement dit, c'est-à-dire le Sahara, et la savane de type soudanien. [...] c'est une bande qui court de l'Atlantique à la mer Rouge. Sur cette zone relativement sèche, semi-aride, en principe il pleut tous les ans, plus ou moins. La zone sahélienne commence au nord avec 100 à 250 millimètres de pluies et se termine au sud avec 400 à 500 millimètres, valeurs bien entendu largement approximatives. De ces données climatiques dépendront, également dans une large mesure, la composition floristique et les caractères de la végétation : il s'agit le plus souvent d'une savane plus ou moins boisée comprenant, avec un tapis de graminées particulièrement dense après les pluies annuelles, un peuplement arbustif et arboré. Les paysages sahéliens sont, dans l'ensemble, assez monotones, surtout dans les plaines sans accidents topographiques importants [...] ». (Monod, cité par HAMETH BA, 2007)

La commune rurale de Diagourou, située dans le sud-ouest de la région de Tillabéri au Niger, est emblématique de l'espace sahélien par ses caractéristiques bioclimatiques et la fragilité de ses activités agricoles et pastorales soumises aux aléas climatiques peinant à satisfaire les besoins d'une population en croissance.

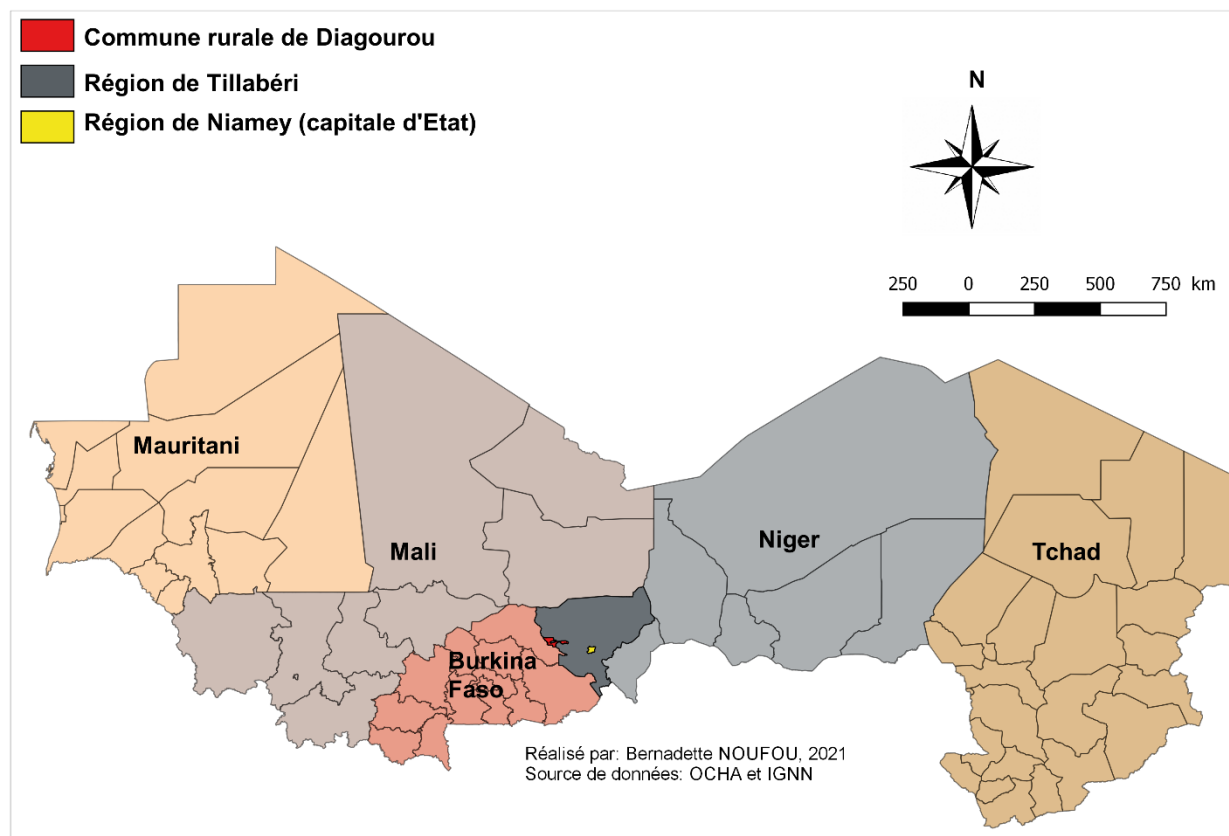


Figure 12 : localisation de la commune rurale de Diagourou au Sahel

En effet, l'agriculture pluviale est la principale activité économique de la population de la commune suivie de l'élevage et de l'artisanat. Les espèces cultivées sont le mil et le sorgho. On y cultive également des cultures de rente comme le niébé, l'arachide, le sésame et le gombo. L'agriculture pluviale est pratiquée de manière extensive et se caractérise par une insuffisance et une irrégularité des pluies, par la faible maîtrise et mobilisation des eaux, par la diminution de la fertilité des sols, les attaques parasitaires sur les cultures, la faiblesse des techniques culturales utilisées notamment l'utilisation d'intrants (PDC, 2017-2021). En outre, il y existe quelques magasins en Banco (terre crue) ou en semi-dur qui servent de banques céréaliers (PCD, 2007-2010). L'élevage est pratiqué aussi de manière extensive et se caractérise par le manque de formation et d'encadrement des pasteurs, l'insuffisance des infrastructures et des services à vocation pastorale (piste, case de santé vétérinaire, cellule d'intervention de base), le ramassage abusif de paille. Quant à la transhumance,

elle se traduit par des séjours très courts des animaux allant de 2 à 3 mois sur les champs de la commune (PDC, 2017-2021). Les campements des éleveurs sont de préférence établis dans des endroits dégagés où après la pluie l'eau peut ruisseler et les animaux peuvent se coucher. Enfin, l'artisanat demeure très peu développé ; il est surtout pratiqué par les Touaregs et les Peulhs et se caractérise par une séparation stricte des métiers en fonction du sexe. Du côté des hommes, on rencontre des bijoutiers, des fabricants d'outils et des tailleurs spécialisés dans la confection des tenues traditionnelles. Quant aux femmes, elles fabriquent des objets d'ameublement et de poterie pour femmes (PDC, 2017-2021). Elles confectionnent aussi beaucoup d'articles à base de paille ou de la maroquinerie essentiellement autoconsommés et guère écoulés sur les marchés locaux. Par ailleurs, il est intéressant de noter que la commune rurale de Diagourou dispose de quatre marchés hebdomadaires. Ceux-ci se situent dans les villages de Diagourou, Nabolé, Bangaré et Bouppo. Comme tous les marchés ruraux, ils ne disposent pas d'infrastructures modernes répondant aux normes des espaces commerciaux. Les produits commercialisés ici sont des produits agricoles, maraîchers et pastoraux. Le commerce n'étant pas structuré, il se pratique dans l'informel (PDC, 2007-2010). Ceci ne permet pas aux autorités municipales de la commune d'enregistrer des recettes.

2.2. Interrelations entre les facteurs socioéconomiques et environnementaux

Cette section montre les variations et les crises climatiques à Diagourou à travers l'analyse des données climatiques des stations de Téra et Tillabéri. En outre, elle vise à mettre en évidence les effets du changement climatique sur les ressources à Diagourou.

2.2.1. Variations et crises climatiques dans une commune rurale sahélienne

2.2.1.1. Evolution du climat à Diagourou de 1950-2019 : vers une détérioration des conditions climatiques ?

Pour mener à bien l'étude climatique sur la commune rurale de Diagourou, nous avons exploité les données des stations climatologiques de Tillabéri et de Téra du fait de leur proximité avec la dite commune soit moins de 100 km à vol d'oiseau. Les données ont été collectées à l'AGRHYMET. Les périodes retenues pour l'étude sont :

- 1950-2019 pour l'analyse des paramètres agroclimatiques de la station climatologique de Téra,
- 1960-2017 pour l'analyse des températures minimales et maximales de la station climatologique de Tillabéri,
- 1960-2010 pour l'analyse des vents à la station climatologique de Tillabéri.

Ainsi, des cumuls annuels et décennaires et les moyennes annuelles et écarts types ont été calculés avec les données journalières de pluies, de températures et de vent.

2.2.1.1.1. La méthodologie de traitement des données

Pour mener les analyses climatiques, nous avons utilisé les logiciels INSTATS +, Excel et Word.

INSTAT + : a permis le calcul des paramètres agroclimatiques tels que : les dates de début (DS) et de fin (DF) de saison de pluie, les séquences sèches de cinquante jours (SS-50-jrs) après les semis, la longueur de la saison des pluies (Lg-S-P). Cela nous a aussi permis de calculer le cumul pluviométrique annuel de la saison de pluie.

Excel et Word : ont été utilisés pour la réalisation de graphiques, de statistiques simples (calcul de la moyenne, écart-type et anomalie des données climatiques) et le traitement de textes.

2.2.1.1.2. La méthode de détermination des paramètres agroclimatiques

La date de début et de fin de la saison des pluies, la longueur de la saison des pluies et les séquences sèches sont les paramètres de la saison agricole que nous avons utilisés dans le cadre de cette thèse.

Ainsi, les méthodes utilisées pour les déterminer sont :

- **La date de démarrage de la saison des pluies** : pour la détermination de la date de début de la saison des pluies nous avons retenu le critère proposé par SIVAKUMAR (1992). Ainsi, cet auteur retient comme critère de début de saison (X) une quantité de 20 mm de pluies recueillies en 3 jours consécutifs après le premier mai, sans période sèche supérieure à 7 jours dans les 30 jours qui suivent (GUEYE, SIVAKUMAR, 1992).-
- **La date de fin de saison des pluies** : la détermination de la fin de saison des pluies se base sur un critère fondé sur le bilan hydrique. Il s'agit du premier jour après le premier septembre quand le bilan hydrique est inférieur ou égal à 0.5 mm donc, quand la consommation en eau de la plante et la demande climatique épuisent la réserve hydrique du sol (Stern et al, 2006, cité par LONA, 2010). L'évapotranspiration journalière des cultures en fin de saison a été estimée en moyenne à 5 mm par jour dans la zone (MOREL, 1992 cité par LONA, 2010).
- **La longueur de la saison des pluies** : est la différence entre les dates de fin et de début de la saison des pluies (SIVAKUMAR, GUEYE, 1992 ; SARR, GNOUMOU, 2005 cité par LONA, 2010).
- **La séquence sèche** : la séquence sèche pour une période donnée se définit comme étant le nombre maximal de jours consécutifs sans pluie. Dans le cadre de cette étude, nous avons

procédé à la détermination de séquences sèches de cinquante jours (SS-50-jrs) après la date de semis car cette date correspond au début de la période épiaison-floraison des variétés de plantes non photopériodiques. Sa connaissance, nous permet d'identifier les risques d'occurrence des poches de sécheresse intrasaisonnière (GUEYE, SIVAKUMAR, 1992).

2.2.1.1.3. Analyse des paramètres agroclimatiques et risques climatiques identifiés

❖ Analyse de l'anomalie de l'indice standardisé de pluviométrie

L'Analyse de l'anomalie standardisée de pluie de la station de Téra de 1950 à 2019, révèle une forte variabilité de la pluviométrie et une alternance rapprochée entre années sèches et années humides (figure 13). Globalement il faut retenir que par rapport à la normale 1961-1990 :

- La période 1950-1967 globalement est humide
- Les périodes 1968-1976 et 1981-1987 sont particulièrement sèches

Depuis 2015 la pluviométrie de cette station se caractérise par un retour de la pluviométrie sans pour autant atteindre la période 1950-1967.

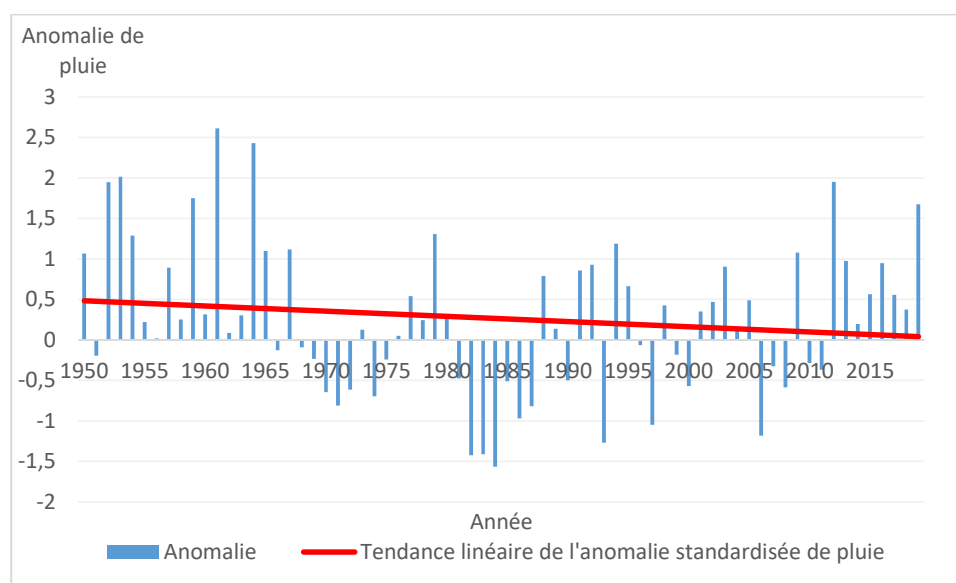


Figure 13 : graphique de l'anomalie de pluviométrie de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019 par rapport à la normale 1961-1990

❖ Analyse des moyennes décennales des cumuls pluviométriques

L'analyse des moyennes décennales des cumuls pluviométriques de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019 montre que la décennie la plus pluvieuse est la décennie 1950-1959 et la moins pluvieuse est la décennie 1980-1989. La décennie 2010-2019 se particularise par un retour, d'un

point de vue quantitatif, de la pluviométrie sans pour autant atteindre les niveaux de la décennie 1950 à 1959. L'écart entre les décennies :

- 1950-1959 et 1980-1989 se traduit par une baisse de la pluviométrie de 21,24 mm,
- 1980-1989 et 2009-2019 se traduit par une hausse de la pluviométrie de 85,03 mm (figure 14).

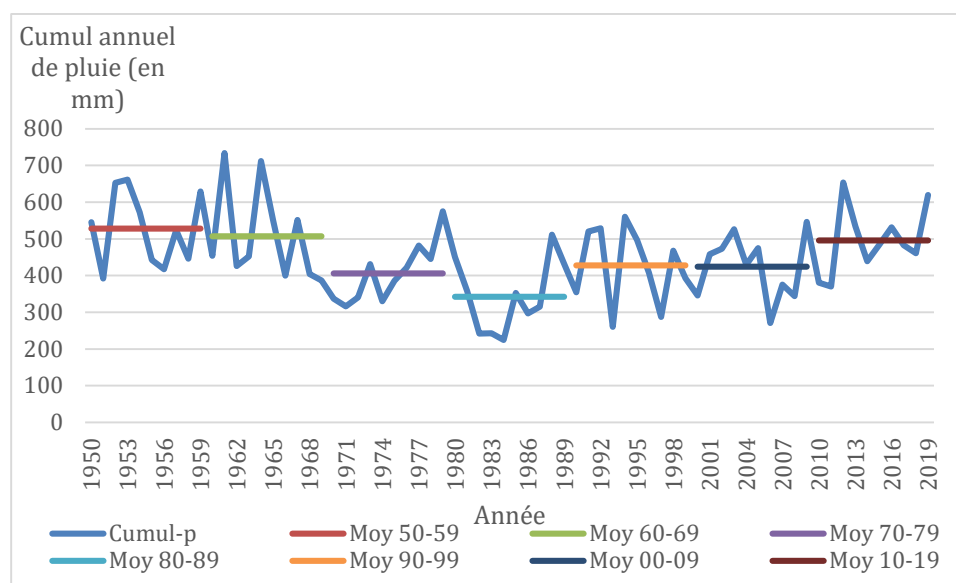


Figure 14 : cumul pluviométrique et moyenne décanale de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019

❖ Analyse des séquences sèches de cinquante jours (SS-50-jrs) après la date de semis

L'analyse des séquences sèches de cinquante jours (SS-50-jrs) après la date de semis de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019, montre que sur cette période les séquences sèches se caractérisent par une forte variabilité. Toutes les années se caractérisent par des séquences sèches moyennes de huit jours avec un écart-type de trois jours (figure 15). En effet, les périodes 1950-1953 et 1958-1980 sont marquées par les séquences sèches les plus basses avec une moyenne de 8 jours.

Quant aux périodes 1954-1957 et 1981-2019, elles enregistrent les séquences sèches les plus élevées avec une moyenne de 9 jours. Cependant, à partir de 2015, les séquences sèches ont une tendance à la baisse. Ces séquences sèches expriment la qualité de la saison des pluies. Plus elles sont longues plus la qualité est médiocre et peuvent entraîner la dégradation de la saison des pluies, l'avortement végétatif, la baisse de rendement agricole et de la qualité et quantité du fourrage, un déficit momentané de remplissage des points d'eaux.

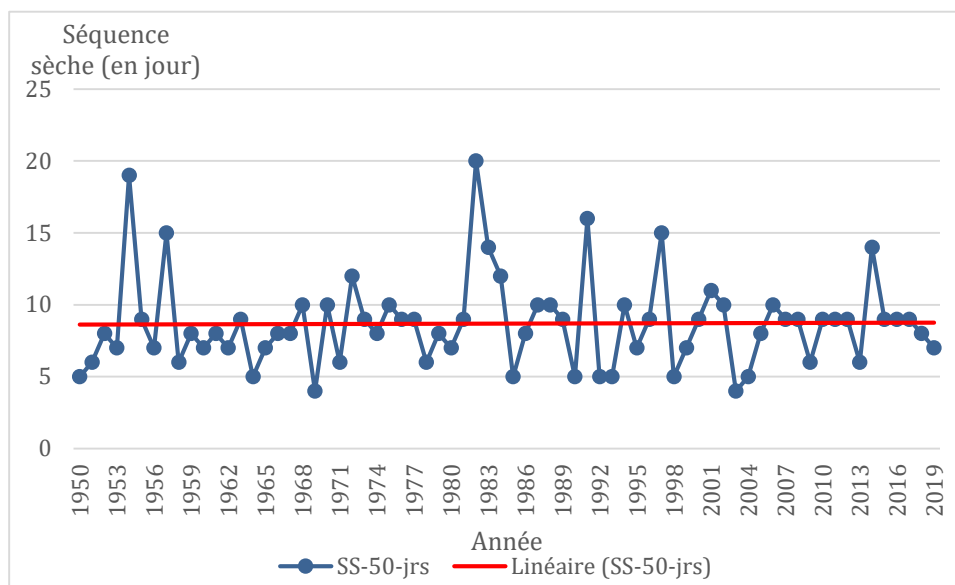


Figure 15: séquences sèches de cinquante jours (SS-50-jrs) après les semis de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019

❖ Analyse de la longueur de la saison des pluies

L'analyse de la longueur des saisons pluvieuses à Téra de 1950 à 2019 par rapport à la normale 1981-2010 révèle, une forte variabilité de la longueur de la saison pluvieuse avec une longueur moyenne de 72 jours et un écart-type de 23 jours. En effet, la saison pluvieuse la plus longue a eu lieu en 2001 avec une durée de 123 jours et la plus courte en 1951 avec une durée de 33 jours. Globalement les saisons pluvieuses sont plus longues sur la période 1950-1967 que la période 1968-2007 où elles sont plus courtes. En effet, les saisons pluvieuses sont plus courtes sur cette dernière période à l'exception des années 1979, 1994 et 2001 où elles ont atteint une durée de plus de cent (100) jours. A partir de la période 2009 à 2019, une hausse de la longueur des saisons pluvieuses est perceptible sans toutefois atteindre la période 1950-1967. Cette hausse du nombre de jours de pluie d'une moyenne de 78,18 et surtout de grosses pluies peut occasionner des inondations conduisant à la baisse de la qualité des saisons pluvieuses entraînant celles des récoltes (figure 16).

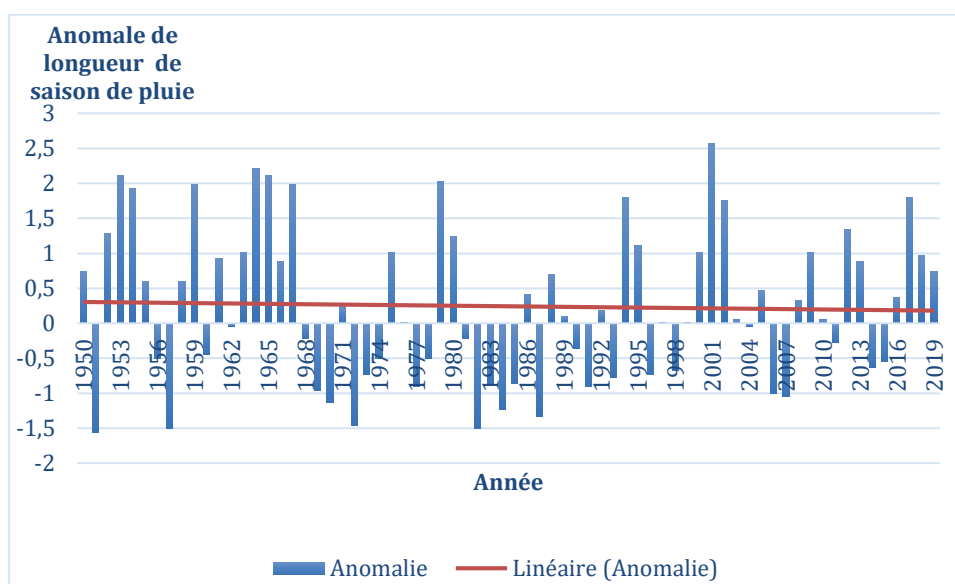


Figure 16 : anomalie de la longueur de la saison des pluies de la station climatique de Téra de 1950-2019 en rapport à la normal 1981-2010

❖ **Date de début et de fin des saisons pluvieuses**

L’analyse des dates de début des saisons (DS) pluvieuses à Téra de 1950-2019 montre une forte variabilité des dates de démarrage de pluie avec une date de début moyenne de 81 en jour julien soit le 29 juin avec un écart-type de 19 jours. Sur la période 1950-2019, les dates de début se caractérisent par une tendance linéaire à la baisse (légère) donc un démarrage précoce de la saison des pluies (figure 17).

Les dates de fin (DF) de pluie de 1950 à 2019, se caractérisent aussi par une variabilité toutefois, moins forte par rapport à la date de début. En effet, les saisons pluvieuses se terminent en moyenne le 10 septembre (253 en jour julien) avec un écart-type de 10 jours (figue 17). Elles se caractérisent aussi par une légère tendance à la baisse donc une fin précoce. La fin précoce de la saison des pluies entraine une baisse de la qualité de la saison pluvieuse conduisant aux baisses des rendements agricoles.

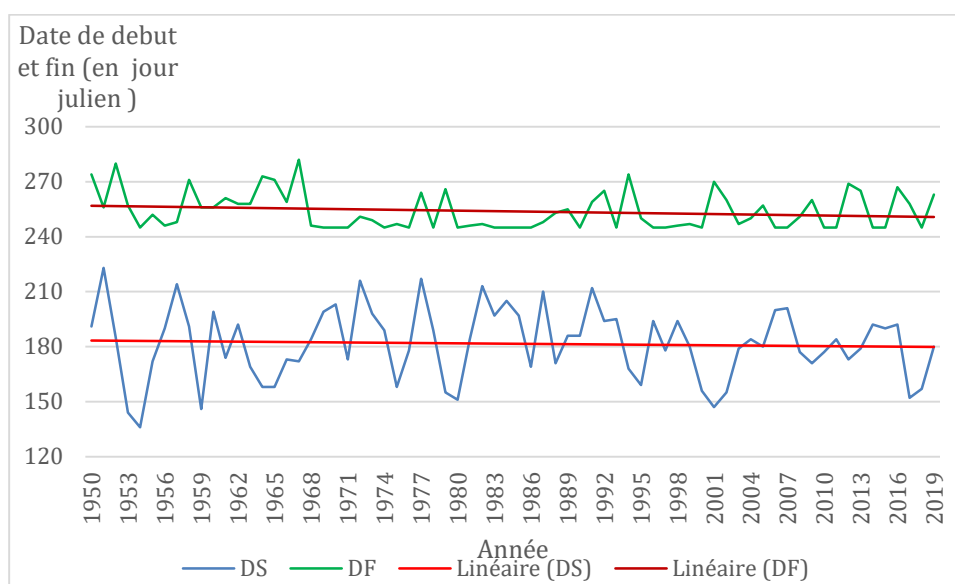


Figure 17 : date de début et de fin des saisons de pluie de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019

2.2.1.1.4. Analyse des températures minimales et maximales de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2017

➤ Analyse des températures maximales

L'analyse de l'anomalie des températures maximales (Tmax) de la station climatologique de Tillabéry de 1960 à 2017 montre une variabilité interannuelle des Tmax avec une forte tendance linéaire à la hausse (figure 18). En effet, sur la période :

- 1960 à 1999 les températures maximales sont en dessous de la normale 1981-2010 exceptée les années 1969, 1973, 1987, 1990, 1993 et 1967 où elles sont au-dessus ;
- 2000 à 2017 les températures maximales sont globalement au-dessus de la normale 1981-2010.

Cela est conforme à l'accélération du réchauffement climatique depuis la fin du XX^e siècle mis en évidence par les derniers rapports du GIEC.

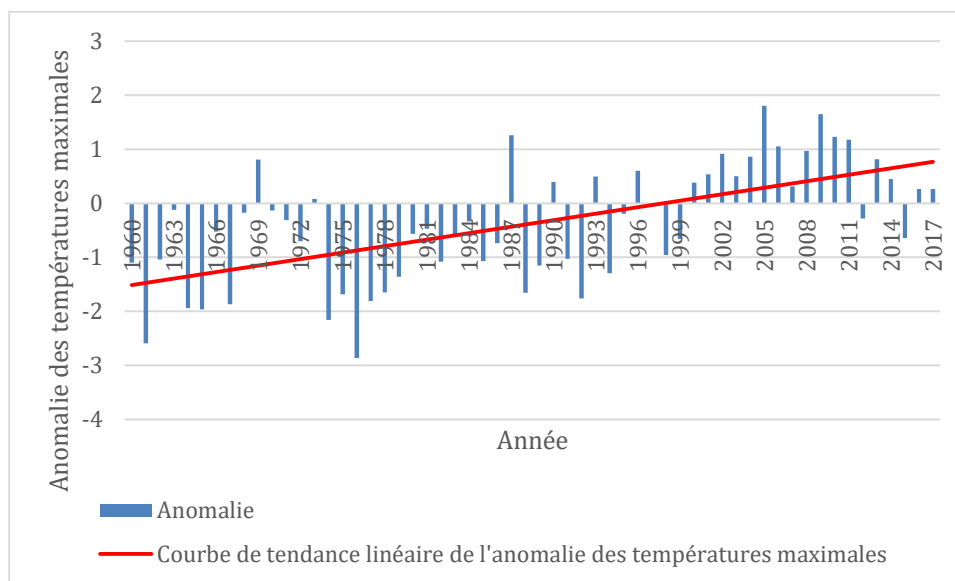


Figure 18 : anomalie des températures maximales de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2017 par rapport à la normale 1981-2010

➤ Analyse des températures minimales

L'analyse de l'anomalie des températures minimales (Tmin) de la station climatologique de Tillabéry de 1960 à 2017 montre une variabilité interannuelle des Tmin avec une forte tendance linéaire à la hausse (figure 19). En effet, sur la période :

- 1960 à 2001 les températures minimales sont en dessous de la normale 1981-2010 excepter les années 1985, 1987, 1993, 1997, 1998 et 1999 où, elles sont au-dessus;
- 2002 à 2017 les températures minimales sont globalement au-dessus de la normale 1981-2010.

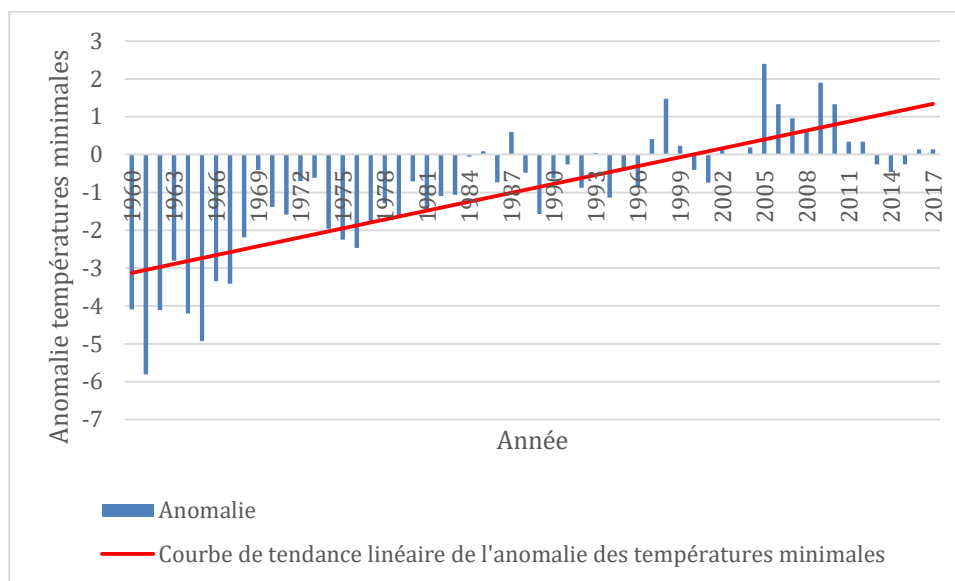


Figure 19 : anomalie des températures minimale de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2017 par rapport à la normale 1981-2010

NB : l'analyse des températures maximales (figure 17) et minimales (figure 18) révèlent une tendance évolutive à la hausse à partir des années 2000 au-dessus de la normale 1981-2010. Cette hausse des températures peut occasionner le tarissement des eaux de surface et l'assèchement des végétaux suite à la forte évaporation.

2.1.1.1.5. Analyse du vent à 1 m du sol de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2010
L'analyse de l'anomalie des vents de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2010 par rapport à la normale 1981-2010, révèle une variabilité interannuelle des vents et une tendance linéaire à la baisse (figure 20). En effet, sur la période:

- 1960 à 1979 les vents sont élevés par rapport à la normale 1981-2010;
- 1980 à 2003 les vents se caractérisent par une alternance rapprochée entre des vents forts et faibles par rapport à la normale 1981-2010;
- A partir de 2005, les vents sont faibles par rapport à la normale 1981-2010.

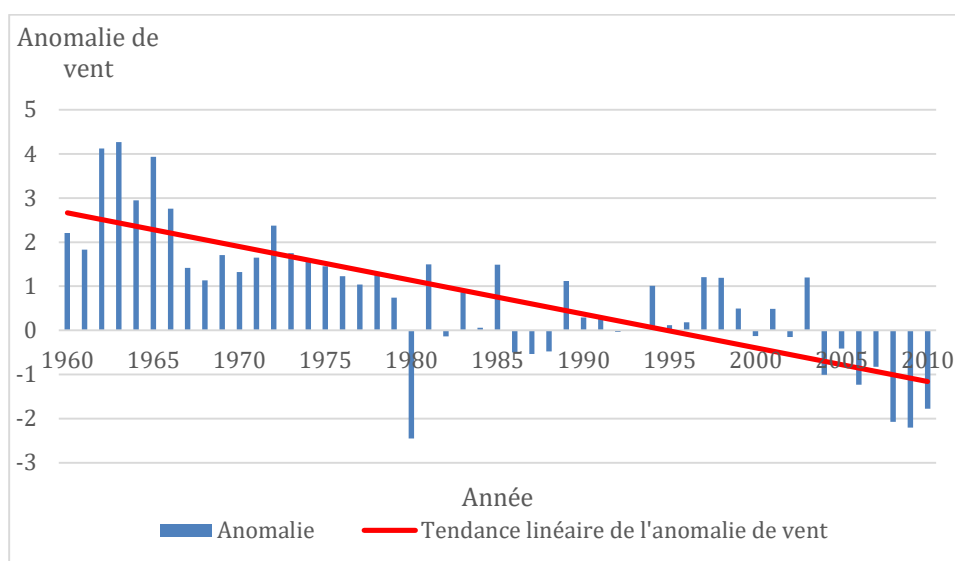


Figure 20 : anomalie des vents de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2010 par rapport à la normal 1981-2010

En résumé :

L'analyse des données climatiques de pluviométrie de la station climatologique de Téra de 1950-2019, de températures et de vent de la station climatologique de Tillabéry respectivement de 1960-2017 et de 1960 à 2010 révèle une forte variabilité interannuelle. En effet, l'analyse des paramètres agroclimatiques de la station pluviométrique de Téra révèle que les saisons pluvieuses et le nombre de jours de pluie subissent une tendance à la hausse à partir de 2009. Cette augmentation des précipitations peut s'avérer problématique si l'intensité des pluies augmente occasionnant des inondations conduisant à la baisse de la qualité de la saison pluvieuse et par conséquent, à celle des récoltes. Aussi, sur la période 1950-2019, nous constatons que toutes les saisons pluvieuses sont marquées par des séquences sèches d'une moyenne de 8 jours avec un écart-type de 3 jours. En outre, les saisons pluvieuses ont généralement une date de démarrage tardive avec une moyenne 81 en jour julien soit le 29 juin avec un écart-type de 19 jours. Les saisons pluvieuses ont aussi une date de fin précoce avec une moyenne de 253 en jour julien soit le 10 septembre avec un écart-type de 10 jours. Ceci a pour conséquence, la dégradation de la saison des pluies, l'avortement végétatif, la baisse de rendement agricole et de la qualité et quantité du fourrage, la diminution du cheptel et un déficit momentané de remplissage des points d'eaux. Quant à l'analyse des données de températures de la station climatologique de Tillabéry, elle révèle qu'il y a une hausse des températures minimales et maximales pouvant occasionner le tarissement des eaux de surface et l'assèchement des végétaux suite à la forte évaporation. Enfin, celui des vents, nous révèle une variabilité interannuelle des vents avec une tendance linéaire à la baisse notamment à partir de 2005

où les vents sont faibles par rapport à la normale 1981-2010. La démonstration des variations et crises climatiques étant faite, nous allons passer à la démonstration de leurs impacts sur les unités d’occupation du sol (cours d’eau, cultures et prairies, sols faiblement couverts et sols nus et autres minéraux)

2.1.2. La dynamique d’occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars et novembre 1986 et 2019

2.1.2.1. Données, logiciels et méthode utilisés

2.1.2.1.1. Données

La commune rurale de Diagourou se situe sur les scènes 194-50 et 193-51 de ce fait, pour la réalisation des différentes cartes d’occupation du sol, nous avons téléchargé les images landsat de mars et novembre 1986 et 2019 des deux scènes sur le site www.earthexplorer.com. Les images furent téléchargées approximativement au même jour du mois de l’année afin de réduire les problèmes liés à la cologique de la végétation, la différence de l’humidité du sol et de l’angle solaire. En ce qui concerne le choix des mois (mars et novembre), il s’explique par le fait qu’en ces périodes, les unités d’occupation du sol sont plus visibles. En outre, cela nous permettra également d’identifier certains cours d’eau notamment semi-permanent qui se tarissent avant le commencement de la saison sèche.

Tableau V : récapitulatif des images Landsat utilisées pour les différentes périodes

Satellite	Capteurs	Path	Row	Date
Landsat 1-5	MSS C1 Niveau 1	194	50	16/03/1986
				11/11/1986
		193	51	04/11/1986
Landsat 4-5	TM C1 Niveau 1	193	51	09/03/1986
Landsat 8	OLI/TIRRS C1 Niveau 1	194	50	11/03/2019
				22/11/2019
		193	51	09/03/2019
				15/11/2019

2.1.2.1.2. Logiciels

Pour la réalisation des différentes cartes d’occupation du sol, nous avons utilisé le logiciel de télédétection ENVI 4.5 et de cartographie QGIS 2.14.18. En ce qui concerne le logiciel de télédétection ENVI, il a permis de faire la classification des différentes unités d’occupation du sol définit comme suit :

Cours d’eau : « ensemble des eaux courantes désigné en écologie sous le terme général d’écosystèmes lotiques. » (TRIPILET, 2018, p. 285). En France, selon la nomenclature utilisée, trois (03) critères cumulatifs permettent de distinguer les cours d’eau des fossés à savoir :

1. la présence et permanence d'un lit, naturel à l'origine ;
2. un débit suffisant une majeure partie de l'année ;
3. l'alimentation par une source. » (TRIPILET, 2018).

Prairie(s) : « formation végétale herbacée dense de 60 cm de hauteur moyenne, dominée par les graminées (poacées) accompagnées d'autres hémicryptophytes (fabacées, renonculacées, astéracées...) et prospérant sur des sols riches car souvent amendés et non fortement humides. » (TRIPILET, 2018, p. 839).

Culture (s) : « activité de production végétale » (TRIPILET, 2018, p. 296).

Sols nus : sont des surfaces dépourvues de végétation, non revêtues, qui résultent de l'artificialisation et de la surexploitation du milieu (PASCHE, 2017, p.2).

Minéraux : sol d'aspect très minéral tel que le sable, etc. (PASCHE, 2017, p.2).

Sols faiblement couverts : sols faiblement recouvert d'espèces végétales.

De plus, le logiciel de télédétection ENVI, il a permis de faire le calcul de la superficie des unités d'occupation du sol. Quant au logiciel de cartographie QGIS, il a permis de faire le découpage des images raster et l'habillage des cartes.

2.1.2.1.3. Méthode

Pour la réalisation des différentes cartes d'occupation du sol, nous avons utilisé les images Landsat des bandes 2, 3 et 4 pour chaque période de chacune des scènes. Quant à la méthode de traitement des images landsat, nous avons opté pour la méthode de classification non supervisée en valeurs égales (Isodata). Elle consiste au « regroupement des pixels de l'image aux centres des classes, régulièrement distribués dans l'hyperespace, les plus proches (distance). » (GEeau.org, 2013. p34). L'avantage de cette méthode est qu'elle est la technique la plus rapide et nous permet de réaliser une carte d'occupation du sol même si nous n'avons pas une grande maîtrise et connaissance de la zone. Cependant, elle est la moins exacte vu qu'il n'existe pas de contrôle avec des connaissances du terrain (GEeau.org, 2013).

Bernadette NOUFOU – 19/12/2023

2.1.2.2. Etat des ressources de la commune de Diagourou en mars et novembre 1986 et 2019

2.1.2.2.1. Cartes d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars 1986 et 2019

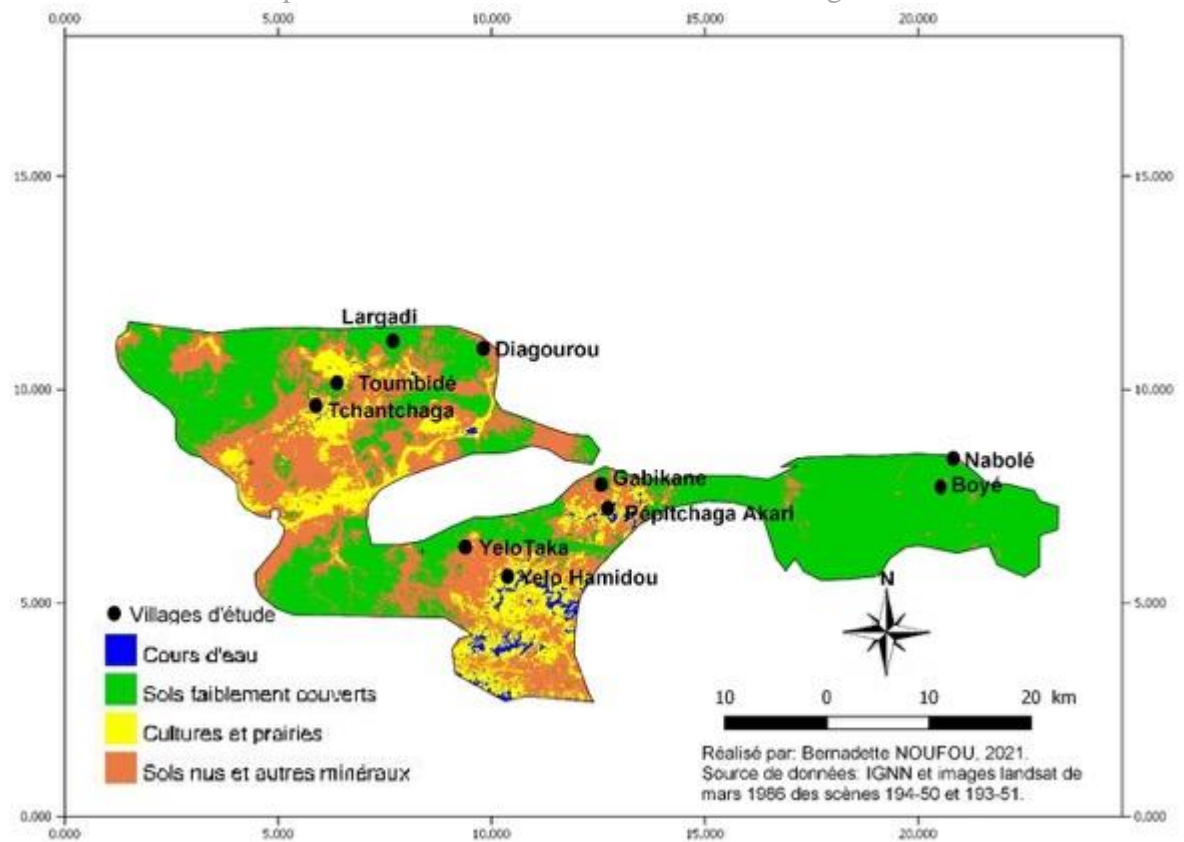


Figure 21 : carte d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars 1986

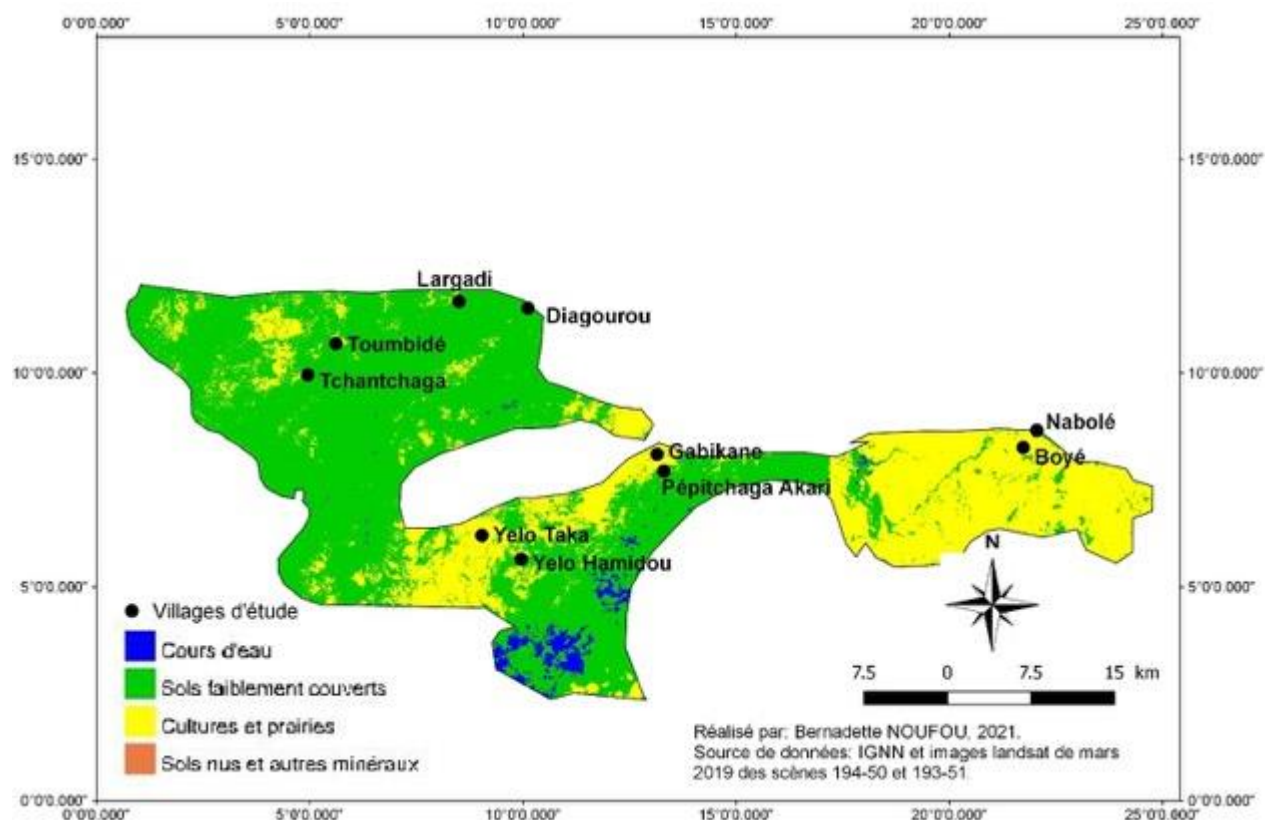


Figure 22 : carte d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars 2019

❖ Tableau récapitulatif de l'état des ressources de la commune de Diagourou en mars 1986 et 2019

Le tableau ci-après a été élaboré à partir des données des cartes d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars 1986 et 2019 (figure 21 et 22). Il présente les superficies des différentes unités d'occupation du sol en ces périodes. La superficie totale de zone d'étude est d'environ 140 000 ha.

Tableau VI : état des ressources de la commune rurale de Diagourou en mars 1986 et 2019

Classes d'occupation/utilisation du sol	Mars 1986		Mars 2019	
	Hectares	%	Hectares	%
Cours d'eau	15330	10,95	1176	0,84
Sols faiblement couverts	62216	44,44	92736	66,24
Sols nus et autres minéraux	43806	31,29	11,2	0,008
Cultures et prairies	18550	13,25	42074	32,91
Total	140000	100	140000	100

Le tableau VI révèle que les cours d'eau et les sols nus et autres minéraux ont connu une régression au cours de la période de mars 1986- mars 2019. En effet, les superficies de ces unités d'occupation du sol sont passés respectivement de 15 330 ha et 43 806 ha en mars 1986 (période de départ) à 1176 ha et 11,2 ha en mars 2019 (période d'arrivée). Quant aux sols faiblement couverts et aux cultures et prairies, ils ont connu une augmentation de leur superficie au cours de cette même période passant de 62 216 ha à 92 736 ha pour les sols faiblement couverts et 18 550 ha à 42 074 ha pour les cultures et prairies.

2.1.2.2.2. Cartes d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en novembre 1986 et 2019

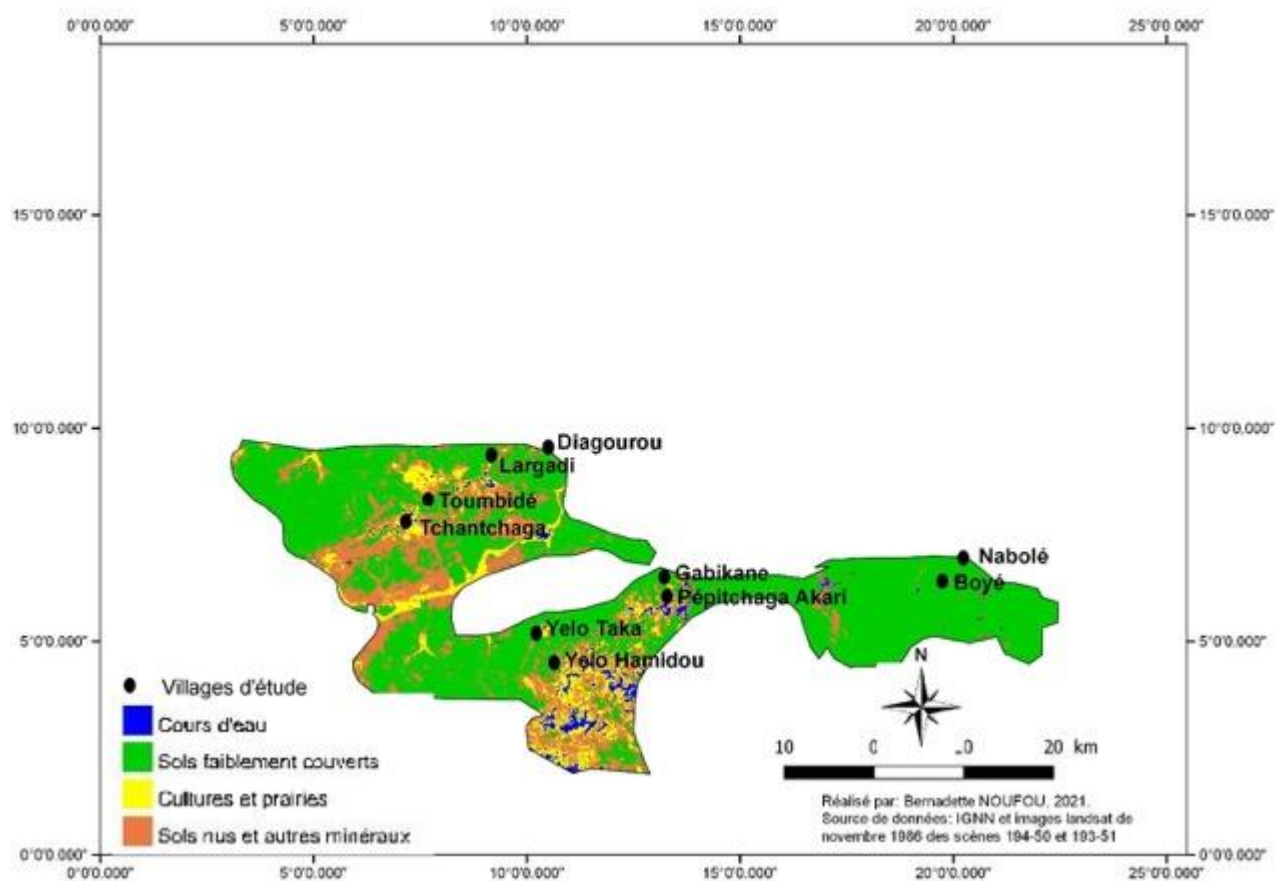


Figure 23: carte d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en novembre 1986

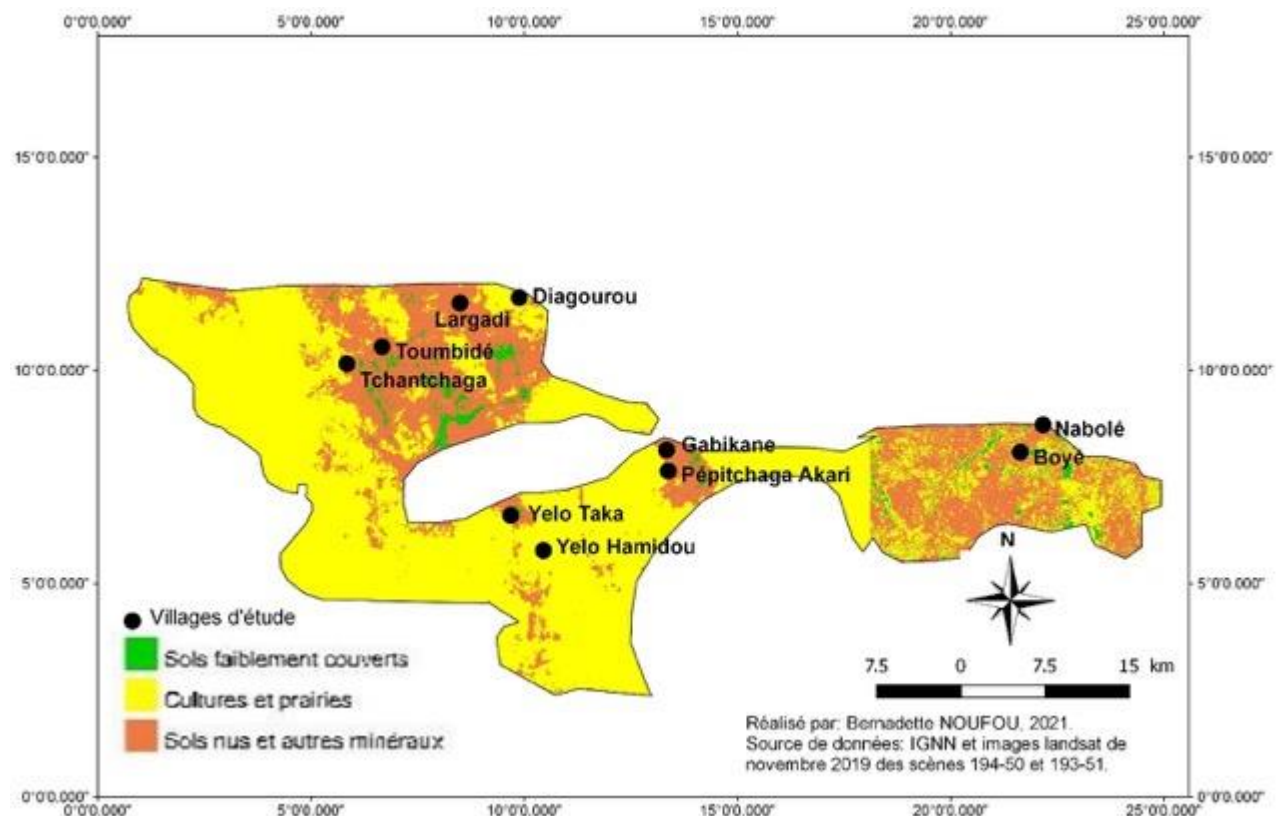


Figure 24 : carte d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en novembre 2019

❖ Tableau récapitulatif de l'état des ressources de la commune rurale de Diagourou en novembre 1986 et 2019

Ce tableau ci-dessous est réalisé à partir des données des cartes d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en novembre 1986 et 2019 (figure 23 et 24).

Tableau VII : état des ressources de la commune de Diagourou en novembre 1986 et 2019

Classes d'occupation/utilisation du sol	Novembre 1986		Novembre 2019	
	Hectares	%	Hectares	%
Cours d'eau	17794	12,71	///////	///////
Sols faiblement couverts	30954	22,11	3206	2,29
Sols nus et autres minéraux	80402	57,43	42714	30,51
Cultures et prairies	10668	7,62	94024	67,16
Total	140000	100	140000	100

Le tableau VII nous montre que les cours d'eau se sont taris et ou ont disparu en novembre 2019. En ce qui concerne les sols faiblement couverts et les sols nus et autres minéraux, ils ont connu une régression durant la période de novembre 1986 (période de départ) à novembre 2019 (période

d'arrivée). En effet, les superficies de ces unités d'occupation du sol sont passées respectivement de 30 954 ha à 3206 ha et de 80 402 ha à 42 714 ha. Quant aux cultures et prairies, elles ont connu une augmentation significative durant cette même période passant de 10 668 ha à 94 024 ha.

2.1.2.3. Typologie et répartition spatiale des changements intervenus

Les changements sont perceptibles au niveau de chaque unité d'occupation du sol en fonction des superficies de départ notamment mars et novembre 1986 et celles d'arrivée, mars et novembre 2019 (cf tableaux 6 et 7). En atteste l'analyse des tableaux 5 et 6 qui révèle que les cours d'eau d'une manière générale ont connu un recul au cours de la période de mars 1986 à mars 2019 et se sont taris ou ont disparu en novembre 2019. Cette régression ou tarrissement des cours d'eau peuvent s'expliquer par les effets du changement climatique tels que les sécheresses, l'érosion et la sédimentation, etc.

En ce qui concerne les sols nus et autres minéraux, ils ont connu une régression en novembre 2019. Il en est de même pour les sols faiblement couverts. Ce dernier peut s'expliquer d'une part, par la croissance démographique que connaît la commune rurale de Diagourou avec un taux d'accroissement naturel de 3,9% par an et un nombre moyen d'enfants par femme de 7,6 enfants/femme (INS, 2012). Ceci entraîne la coupe abusive des arbres dû à l'augmentation des besoins en bois de chauffe, en bois de clôture et en bois de confection des habitations (PDC, 2007-2010). D'autre part, par le changement climatique et ses corolaires tels que les sécheresses, etc.

Quant aux cultures et prairies, elles ont connu une augmentation significative au cours des deux périodes d'arrivée, mars et novembre 2019. Ceci traduit une pression sur les ressources naturelles (végétales, terre) qui peuvent s'expliquer par la pression démographique et ces corolaires telles les extensions de terres de culture et de zones d'habitation, etc.

Conclusion chapitre 2 : ce chapitre 2 révèle que Diagourou est une commune sahélienne dans laquelle l'agriculture et l'élevage occupent une large place à l'instar des autres communes sahéliennes. En effet, l'agriculture emploie 80% de la population à Diagourou. Cependant, ses systèmes de production agropastoraux sont soumis aux problèmes de variabilité et changement climatiques et de pression démographique. Le premier se manifeste à la fois par une date de démarrage plus tardif de la saison des pluies, le 29 juin avec un écart-type de 19 jours (figure 17) et par une date de fin des pluies plus précoce, le 10 septembre avec un écart-type de 10 jours (figure 17). Dans le même temps le volume des précipitations ne connaît pas de baisse significative ce qui se traduit par des pluies plus intenses, des abats d'eau violents ayant pour conséquence, une intensification de l'érosion et, du fait de la réduction de la durée de la saison des pluies, un déficit momentané de remplissage des points d'eaux, un avortement végétatif, une baisse de rendement agricole et de la qualité et quantité du fourrage et une diminution du cheptel faute d'eau pour l'abreuvement du bétail. En outre, l'analyse des tableaux VI et VII révèle que les cours d'eau d'une manière générale ont connu une régression au cours de la période de mars 1986 à mars 2019 et, sont tari ou ont disparu en novembre 2019, conséquence probable des effets du changement climatique.

Quant à la pression démographique, elle se traduit par une extension des terres culturales au profit des terres pastorales en vue d'accroître la productivité agricole pour répondre aux besoins alimentaire. Ceci conduit au labour excessif, au morcellement et à la dégradation des terres arables et, par conséquent, à la baisse des rendements agricoles. L'analyse des tableaux VI et VII issue du traitement des différentes cartes d'occupation et d'utilisation du sol de la commune rurale de Diagourou entre 1986 et 2019 révèle que les cultures et prairies ont connu une augmentation significative au cours des deux périodes d'arrivée (mars et novembre 2019). Ceci traduit une pression sur les ressources naturelles qui peut s'expliquer à la fois par la pression démographique et les extensions des terres de culture et de zones d'habitation. De plus, les sols faiblement couverts ainsi que les sols nus et autres minéraux ont connu une régression en novembre 2019. Ceci traduit également les effets de la pression démographique avec une extension des terres arables pour répondre aux besoins alimentaires de ménages en croissance. Cependant, bien que la population de Diagourou soit confrontée aux problèmes de variabilité et changement climatiques et de pression démographique qui impactent les systèmes de production agropastoraux, elle joue un rôle déterminant dans dans la résilience territoriale.

Conclusion de la première partie :

La première partie a été d'une part consacrée au cadrage théorique et méthodologique de la thèse sur les questions des femmes rurales africaines, sahéliennes et particulièrement nigériennes, de leur résilience territoriale et de leur contribution au développement local. D'autre part, à la présentation de la commune rurale de Diagourou dans ses dimensions socioculturelles et les interrelations socio-écologiques entre les effets du changement et de la variabilité climatique sur les ressources (eau, foncier agricole, etc.) et ceux de la pression démographique.

Le cadre théorique de la recherche révèle que peu de travaux ont été réalisés sur la question des femmes rurales sahéliennes et de leur résilience face aux défis socioéconomiques et environnementaux. Il en est de même pour leur place et contribution au développement de leur localité et ce, particulièrement à Diagourou. Pour aborder cette question, nous avons adopté une méthode de recherche mixte passant par la mise en œuvre d'une enquête par questionnaire et une MARP qui est appropriée dans l'identification des contraintes au développement et l'établissement de diagnostics socioéconomiques. Dans notre approche genrée, nous tenons cependant compte des hommes pour aborder la réalisation des femmes rurales sahéliennes dans le cadre d'une géographie rurale du genre prenant en compte la mixité de l'usage de l'espace et les complémentarités et interrelations entre hommes et femmes.

Notre recherche est ancrée socioculturellement dans la commune rurale de Diagourou, une commune peuplée de populations plurielles, originaires pour une grande part du Burkina Faso. La majorité de cette population a conservé son certificat d'origine et la toponymie locale avec des noms de villages identiques ou formés à partir de certains toponymes du Burkina Faso témoigne encore aujourd'hui de ce lien historique entre territoires sahéliens parcourus par d'intenses flux migratoires et commerciaux (Hameth Ba, 2007).

Commune du Sahel, Diagourou subit, à l'instar de l'ensemble de la zone sahélienne, les effets du changement climatique qui impactent ses systèmes de production agropastoraux et l'expose aux crises alimentaires. En effet, le changement climatique se caractérise localement par une date de démarrage plus tardif et une fin plus précoce de la saison pluvieuse. Ceci a pour conséquences, la baisse des rendements agricoles et celui de la qualité et quantité du fourrage, etc. De plus, aux effets du changement climatique s'ajoutent ceux de la pression démographique qui impacte également les systèmes de production agropastoraux occasionnant des baisses de rendements. L'analyse des différentes cartes d'occupation du sol de la commune de Diagourou (en mars et novembre 1986 et

2019) révèle que les terres de culture ont connu une extension au détriment des terres pastorales tandis que les sols faiblement couverts ont régressé sous l'effet de la dilation des espaces cultivés et bâtis.

PARTIE 2 : LA FEMME " DIAGOUROUBE ", ENTRE REALITE SOCIALE ET SYSTEME DE PRODUCTION

Cette partie est consacrée d'abord à l'identification des enquêté(e)s à Diagourou. Ensuite, elle aborde les questions de la place des femmes de Diagourou au sein des organisations, de leur scolarisation et des droits fonciers. Enfin, elle traite des activités exercées par ces femmes dans les systèmes de production agropastoraux ; les AGR y sont aussi développés.

CHAPITRE 3 : LES ENQUETE(E)S DE LA COMMUNE DE DIAGOUROU : DES FEMMES PLUS JEUNES, MOINS INSTRUITES ET PLUS VULNERABLES ECONOMIQUEMENT QUE LES HOMMES

Ce chapitre dresse le profil des enquêté(e)s notamment leur âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, etc. En outre, il traite des différentes activités que ces derniers exercent dans la sphère familiale et en dehors tout en montrant les apports de ces activités. De plus, le chapitre énumère les difficultés auxquelles les enquêté(e)s sont confrontés dans la gestion de leur ménage.

3.1. Caractéristiques des enquêté(e)s

3.1.1. Age des enquêté(e)s

Les femmes de la commune rurale de Diagourou sont relativement jeunes. En effet, sur 121 femmes enquêtées, la plupart d'entre elles a affirmé être située dans la tranche d'âge [45-54] et [35-44] avec respectivement 26% et 25% et une minorité entre [25-34] (17%) et [55-64] (16%). Cependant, une faible proportion d'entre elles a affirmé être située dans la tranche d'âge [15-24] et [65-74] avec respectivement 9% et 7% (figure 25).

Les hommes de Diagourou enquêtés sont relativement plus âgés. En effet, les 61 hommes enquêtés ont affirmé être situés dans les tranches d'âge [35-44] (33%), [45-54] (25%) et [55-64] (23%) et une faible proportion entre [65-74], [25-34] et [15-24] (3%) avec respectivement 10%, 6% et 3% (figure 25).

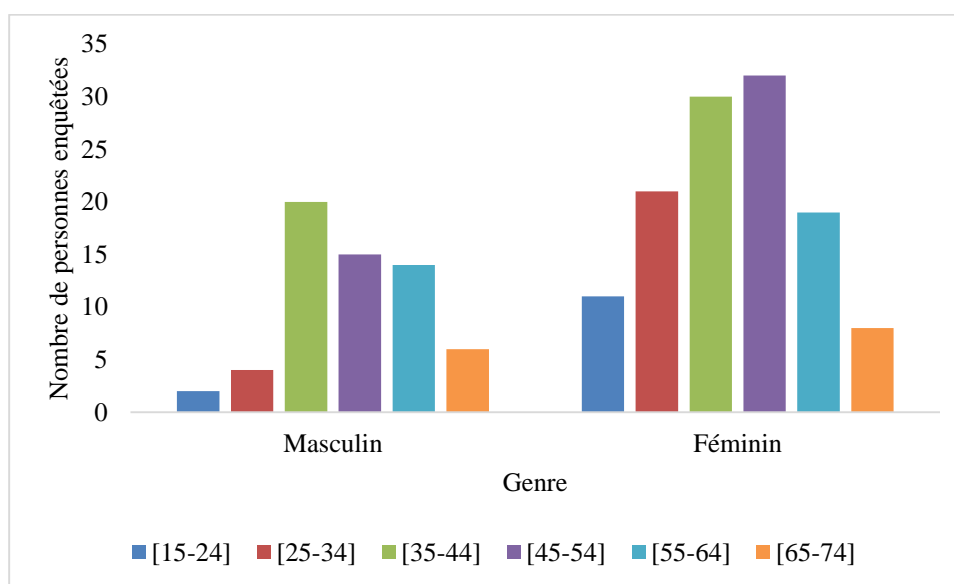


Figure 25 : différentes tranches d'âge des enquêté(e)s à Diagourou

3.1.2. Niveau d'instruction des enquêté(e)s

Dans la commune rurale de Diagourou, le secteur éducatif comprend l'éducation formelle (primaire et secondaire), l'éducation non formelle (alphabétisation) et l'éducation confessionnelle (l'enseignement coranique). Cependant, la scolarisation d'une manière générale et particulièrement celle des filles est faible au Niger bien qu'un accent est mis sur le maintien de " l'éducation gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de seize (16) ans " (PDES²⁰, 2017-2021). En effet, à Diagourou comme dans le reste du pays, le taux brut de scolarisation en primaire est faible bien qu'il ait connu une amélioration. Dans la commune rurale de Diagourou, le PDC (2017-2021) indique que le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 15,29% en 2012 à 59% en 2016 contre 71,2 % en 2012 à 77,8% à l'échelle du pays en 2016 (Annuaire statistique du Niger, 2012-2017). De plus, au Niger, il existe une disparité de genre dans la scolarisation qui varie également selon les régions et le milieu (urbain-rural). A Diagourou, le taux brut de scolarisation des filles en primaire, en 2016, est de 27% tandis que celui des garçons est de 32% (PDC, 2017-2021) contre 72,1% pour les filles et 83,3% pour les garçons à l'échelle du pays, en 2016 (Annuaire statistique du Niger, 2012-2017). Ainsi, nous pouvons en déduire que les femmes de la commune rurale de Diagourou ont généralement un niveau d'instruction faible ou n'en ont pas comme en attestent les données issues de nos enquêtes de terrain. En effet, les 121 femmes enquêtées ont toutes affirmé n'avoir aucun niveau d'instruction (figure 26).

²⁰ Plan de Développement Economique et Social

Quant aux hommes, une minorité d’entre eux est instruit. En effet, sur 61 hommes enquêtés à Diagourou, 8% ont affirmé avoir un niveau d’instruction du niveau primaire et 2% celui du niveau secondaire. Cependant, la majorité d’entre eux (88%) n’a également aucun niveau d’instruction à l’instar des femmes. Par ailleurs, une faible proportion des 61 hommes enquêtés soit 2% a affirmé avoir fait des études coraniques (figure 26). A titre illustratif, la planche de photos 6 en image A montre un groupe de jeune garçon entrain de faire une lecture coranique à Tchantchaga. Cette éducation confessionnelle (enseignement coranique) est pratiqué dans presque tous les villages de la commune de Diagourou. Cependant, du fait de son caractère informel et n’ayant pas fait l’objet d’étude, ce secteur d’enseignement ne dispose pas de statistiques.

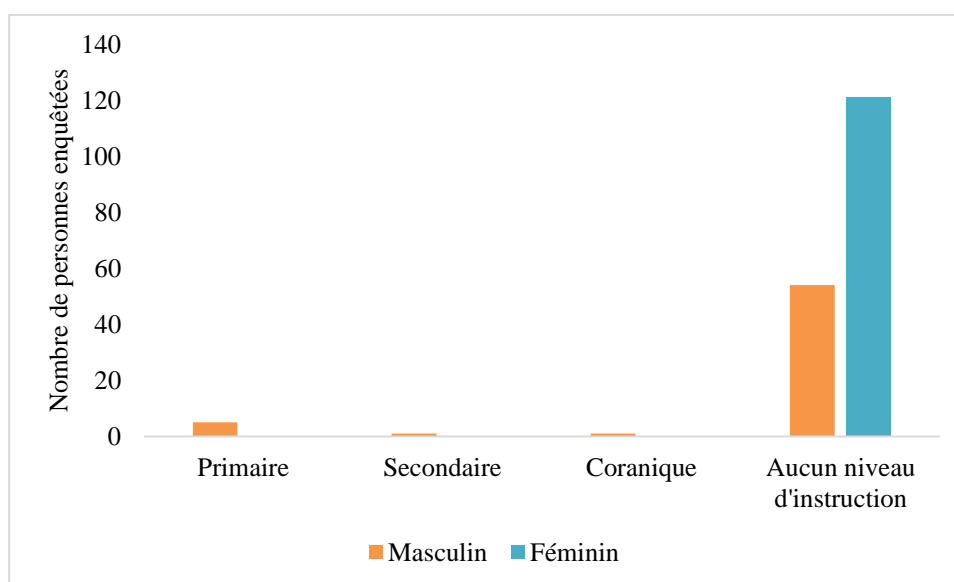


Figure 26: niveau d’instruction des enquêté(e)s à Diagourou

Le faible taux de scolarisation des filles à Diagourou peut s’expliquer par les contraintes socioculturelles de la société nigérienne. Celles-ci sont liées aux mariages précoces et aux nombreuses tâches domestiques (corvées d’eau, de bois, moudre le mil, etc.) qui leur incombent dans les sociétés traditionnelles (planche de photos 6, image B et C). En effet, ce sont les femmes qui sont chargées d’approvisionner leur famille en eau (cf. planche de photos 6, image B) et en bois de chauffe. Celles-ci parcourent de longues distances et font plusieurs heures en quête de ces ressources ; dans ces tâches, le plus souvent, elles se font aider par leurs filles ou belles-filles. Ces difficultés ne permettent pas aux jeunes filles d’être assidues aux cours et contribuent à leur abandon de classe. Cette situation contribue à perpétuer leur situation de dépendance à l’égard des hommes, car elles ne peuvent pas accéder à des emplois salariés (CHARBIT et GAIMARD, 2015).

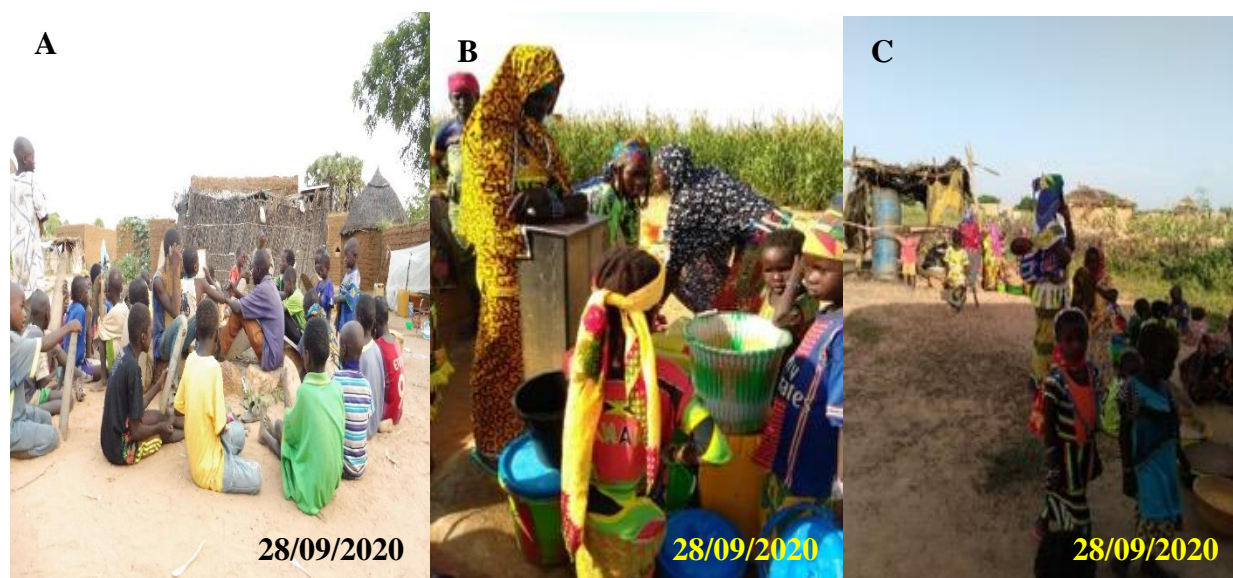


Planche de photos 6 : un groupe de jeune garçon entrain de faire une étude coranique à Tchanchaga (image A) ; un groupe de femmes et de jeunes filles autour d'une pompe (image B) et d'un moulin (image C) à Largadi

Source : Bernadette NOUFOU

Outre, les contraintes socioculturelles, s'ajoute celle de l'insécurité liée à la présence, dans certains villages de la commune rurale de Diagourou, des GANE qui s'opposent à l'éducation occidentale qu'ils trouvent contraire à leur idéologie islamique. Ainsi, ces derniers ont incendié et saccagé certaines écoles afin d'étendre leur emprise sur la population locale particulièrement à Gabikane comme l'illustre la planche de photos 7, image A et à Boupo. De ce fait, certains villages de ladite commune ont procédé à la fermeture de leur établissement scolaire par peur d'être victimes des islamistes et ce particulièrement à Toumbidé, etc. (planche de photos 7, image B). L'accès des enfants - qu'ils soient filles ou garçons – à l'école est désormais matériellement impossible.



Planche de photos 7 : une classe brûlée dans le village de Gabikane (image A) et une classe fermée à Toumbidé (image B)

Source : Bernadette NOUFOU

3.1.3. Situation matrimoniale des enquêté(e)s

La majorité des femmes de la commune rurale de Diagourou sont mariées. En effet, sur 121 femmes enquêtées, 82% d'entre elles ont affirmé être mariées et 14% veuves (figure 27). Cependant, une minorité a affirmé être divorcée ou en " Fantal²¹ " avec respectivement des taux de 2% pour chacune des modalités.

Quant aux hommes, contrairement aux femmes, tous ont affirmé être mariés soit 100% des 61 hommes enquêtés à Diagourou (figure 27).

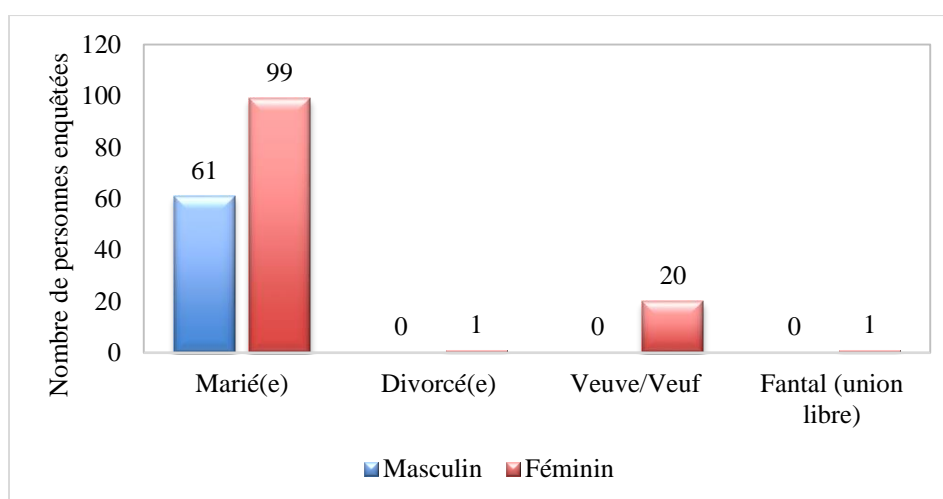


Figure 27 : situation matrimoniale des enquêté(e)s à Diagourou

21 Fantal : en Peulh signifie "union libre" en Français

3.2. Les charges de la reproduction démographique de la famille

Nous entendons par " les charges de la reproduction démographique de la famille ", le nombre d'enfants à la charge du ménage. Il s'agit particulièrement de montrer le lien entre le nombre d'enfants dans le ménage et les déterminants socio-économiques de ce ménage.

3.2.1. La taille du ménage et le nombre d'enfants

3.2.1.1. La taille du ménage

La population de la commune rurale de Diagourou est composée généralement de ménages de taille moyenne. En effet, sur 182 personnes enquêtées dans la commune, la plupart d'entre elles (35%) a affirmé avoir des ménages de taille moyenne compris entre [5-7] personnes et certaine (28%) entre [8-10] personnes. Une minorité a indiqué avoir des ménages de grande taille compris entre [11-13] personnes et [14 et plus] avec respectivement 8% et 21% et une faible proportion (9%) entre [2-4] personnes (figure 28).

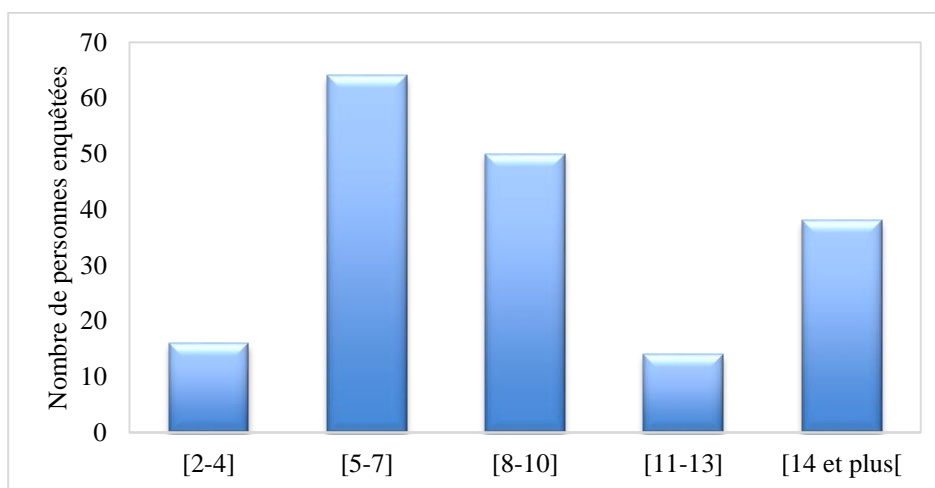


Figure 28 : la taille du ménage des enquêté(e)s à Diagourou

3.2.1.2. Le nombre d'enfants

La population de la commune rurale de Diagourou a un nombre d'enfants relativement moyen. En effet, sur 182 enquêté(e)s, près de la moitié des répondants a affirmé avoir un nombre moyen compris entre [5-8] (48,4%), environ 12% d'entre eux ont dit avoir 9 enfants et 37,4% a un nombre d'enfants plus faible, de [1-4] (figure 29). 2% des enquêté(e)s seulement a affirmé n'avoir aucun enfant (figure 29). Le nombre relativement élevé d'enfants pour certains ménages peut s'expliquer par certains facteurs tels que : le mariage précoce, le faible niveau d'instruction de ces femmes et la faible utilisation des méthodes de contraception.

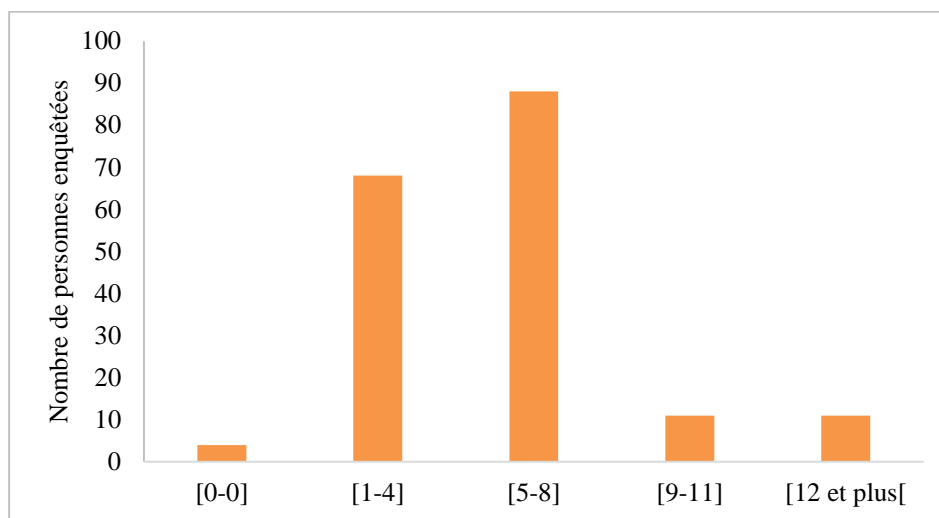


Figure 29 : le nombre d'enfants des enquêté(e)s à Diagourou

En outre, il est intéressant de noter que la majorité de ces enfants sont mineurs. En effet, sur 182 personnes enquêtées, la plupart d'entre elles a affirmé avoir un nombre relativement élevé d'enfants mineurs compris entre [3-4] (34%) et [5-6] (30%) et une minorité entre [1-2] et [7 et plus] avec respectivement 17% et 11%. Cependant, 8% des enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils n'ont pas d'enfants mineurs (figure 30).

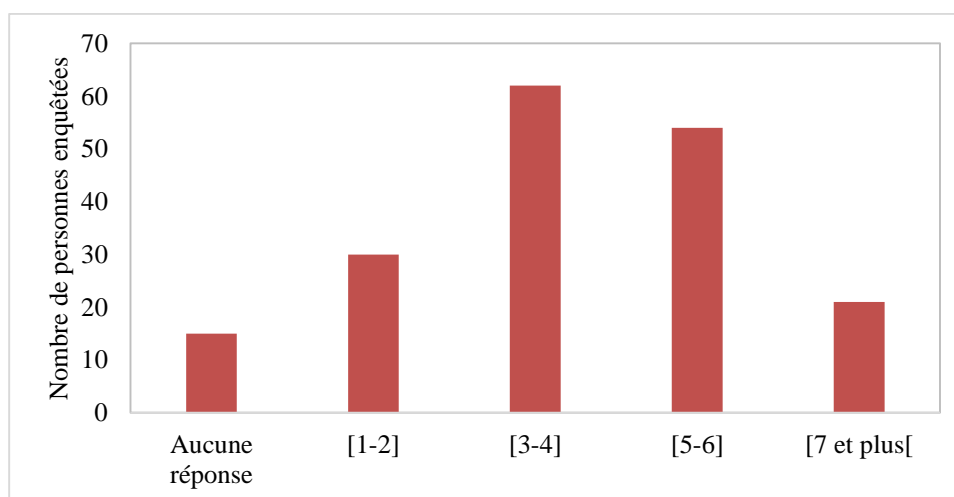


Figure 30: le nombre d'enfants mineurs des enquêté(e)s à Diagourou

Par ailleurs, la majorité de ces enfants est en âge de scolarisation selon les dires des 182 enquêté(e)s qui, ont affirmé avoir des enfants en âge de scolarisation dont le nombre est compris entre [1-2] (43%) et [3-4] (30%) et une faible proportion entre [5-6] (6%) et [7 et plus] (2%). Cependant, 18% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils n'ont pas d'enfant en âge de scolarisation (figure 31).

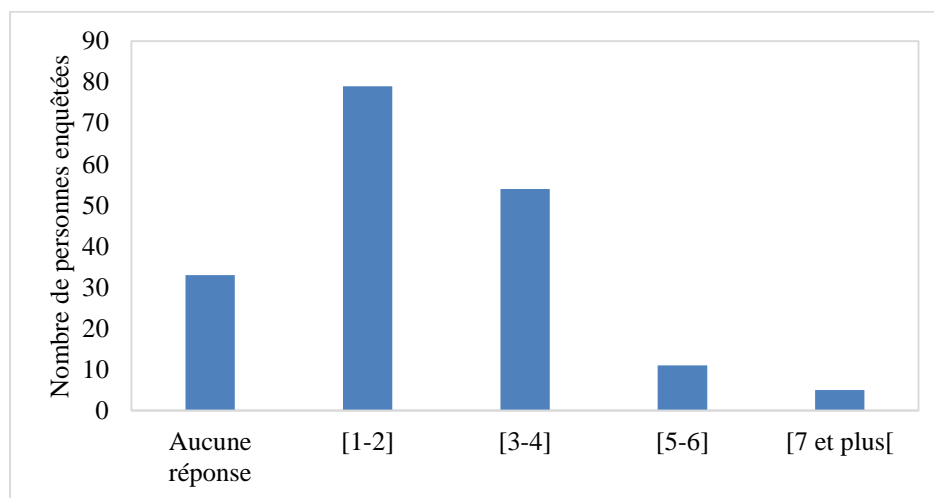


Figure 31 : le nombre d'enfants en âge de scolarisation des enquêté(e)s à Diagourou

Ce nombre assez élevé d'enfants mineurs et en âge de scolarisation révèle que la population de la commune de Diagourou a une qualité de productivité faible dans la mesure où ces derniers ne sont pas encore en âge de travailler et ne contribuent pas aux dépenses du ménage. De ce fait, ces enfants constituent une charge pour leurs parents dont l'agropastoralisme est l'activité principale dans un contexte de variabilité et de changement climatique.

Cependant, il est également intéressant de noter qu'il existe une frange d'enfants majeurs toutefois inférieure au nombre d'enfants mineurs. Un peu moins du tiers des personnes enquêtées à Diagourou a indiqué avoir entre 1 et 4 enfants majeurs. Seule une faible proportion d'entre elles a affirmé avoir un nombre relativement élevé d'enfants majeurs compris entre [5-6] (5%) et [7 et plus] (2%). Toutefois, la majorité soit 62% des 182 enquêté(e)s n'a pas d'enfants majeurs (figure 32).

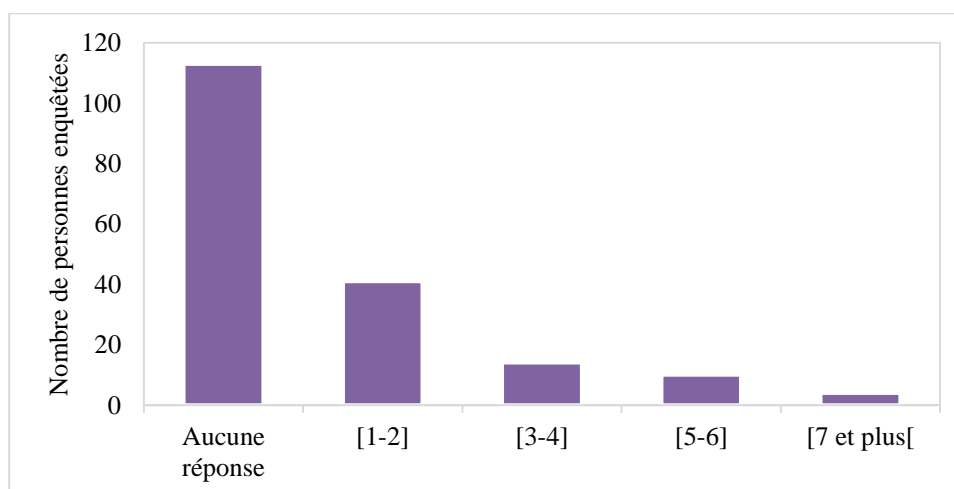


Figure 32 : nombre d'enfants majeurs des enquêté(e)s à Diagourou

3.2.2. Le « confiage d'enfant » ou « transfert d'enfant », un moyen de réallocation des charges de la reproduction démographique de la famille

Le « confiage d'enfant » ou « transfert d'enfant » est un système traditionnel africain permettant de consolider les liens de solidarité familiale tout en revêtant un caractère éducatif, social et économique. C'est un moyen qui permet aux parents de se délester d'une partie de la charge de leurs descendants. Ce système consiste à placer les enfants dans des familles d'accueil (particulièrement chez un membre de leur famille) lorsque leurs geniteurs ont un grand nombre d'enfants et se trouvent dans l'incapacité de leur assurer le minimum vital (ZOURKALEINI Y., 2007). Toutefois, ce système ne débouche pas sur une adoption et a une durée limitée. Au Niger, particulièrement à Diagourou comme dans beaucoup d'autres pays africains, beaucoup d'enfants se trouvent temporairement placés dans des familles d'accueil par ce mécanisme. En effet, nous constatons qu'à Diagourou, il y a une minorité d'enfants qui vivent hors du toit de leurs parents. Sur 182 personnes enquêtées, 21% d'entre elles a affirmé avoir des enfants qui vivent hors de leur toit (figure 33).

En outre, en ce qui concerne le lieu de placement ou l'activité de ces enfants, une minorité des 182 enquêté(e)s a affirmé que leurs enfants sont en émigration, particulièrement internationale (9%)) et/ou placé chez leur grand-mère (7%). Une faible proportion d'entre eux a affirmé que leurs enfants sont en migration scolaire chez l'un de leurs parents en ville (1,6%), sur les sites d'orpillage (1,6%), chez leur père (1,6%), en transhumance (1.1%) et en étude coranique (0,5%). Cependant, pour une large majorité des enquêté(e)s (plus de 75%), leurs enfants vivent sous leur toit (figure 33).

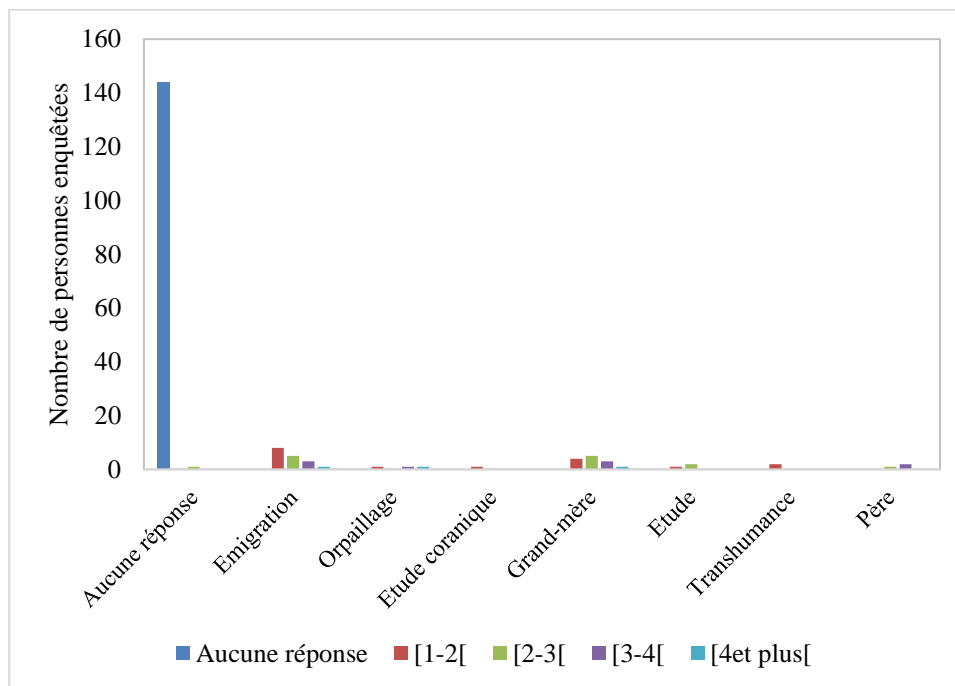


Figure 33 : nombre d'enfants hors du toit de leurs parents en lien avec leur activité/emplacement

Source : données de terrain, 2020

3.3. Les activités fondamentales des femmes de la commune rurale de Diagourou

Les femmes de Diagourou à l'instar des autres femmes africaines particulièrement sahéniennes jouent divers rôles et remplissent des fonctions au sein de leur ménage et de leur société. Cependant, leurs rôles et fonctions diffèrent en fonction des sociétés et des cultures.

3.3.1. Les activités des femmes dans la sphère familiale

Il s'agit des activités et/ ou fonctions que les femmes accomplissent au sein de leur ménage et société qui ne sont pas rétribuées notamment, des fonctions reproductives et communautaires.

3.3.1.1. Le rôle "reproductif "des femmes de Diagourou

Le rôle reproductif des femmes " Diagouroubé " à l'instar des autres femmes est considéré comme naturel. Il s'agit de mettre au monde les enfants, de les élever et éduquer en leurs transmettant les valeurs culturelles et morales mais aussi, de toutes autres activités nécessaires à la survie de leur famille : cuisiner, balayer, piler, approvisionner le ménage en eau de boisson et en bois de chauffe, traire les vaches pour certaines d'entre elles, faire la lessive, apporter des soins aux enfants et aux personnes âgées en illustre la planche de photos 8 qui témoigne de quelques unes de ces activités. En effet, la planche de photos 8 montre ainsi en image A, une femme transportant sur la tête du bois de chauffe qu'elle a cueilli dans la brousse de Diagourou, en image B, une jeune fille faisant la

lessive au niveau du seuil radie de Diagourou et en image C, un groupe de femmes en train de piler le mil à Largadi. En outre, il faut noter que ces activités domestiques sont quotidiennes aux femmes. C'est dans ce sens qu'un informateur clé, DRPFPE, Maradi (2021) cité par HALL (2021) affirme que dans la société traditionnelle nigérienne, les femmes sont les gardiennes du foyer et que tous les travaux domestiques leurs sont confiés.

Quant aux hommes, leur rôle reproductif est limité. Ils participent à l'acte de procréation et exercent certaines tâches dans le ménage telles que : traiter les vaches et initier les jeunes garçons à la pratique de l'agriculture et de l'élevage, etc.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que ce « rôle reproductif » dont la plus grande partie est accompli par les femmes est invisible du fait qu'il n'est pas rémunéré, reconnu et évalué dans les statistiques nationale de ce fait, il n'a pas de valeur. Ainsi, les conséquences de la non reconnaissance des activités dudit rôle reste énorme pour les femmes dans la mesure où la majeure partie de leurs activités est consacrée à ce rôle (BISILLIAT, VERSCHUUR, 2000). Toutefois, bien que ces tâches ménagères du rôle reproductif n'ont pas de valeur, elles « représentent des fonctions économiques essentielles, qui permettent le développement et la préservation du capital humain familial et nation. » (BISILLIAT, VERSCHUUR, 2000, p. 204).

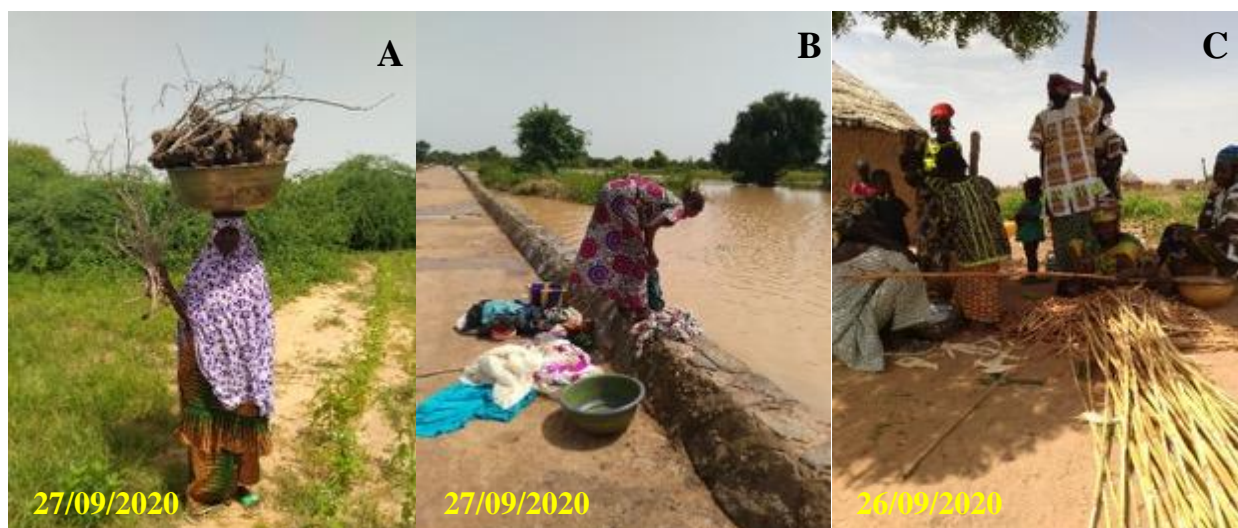


Planche de photos 8 : une femme transportant sur la tête du bois chauffé qu'elle a cueilli et une jeune fille faisant la lessive au niveau du seuil radie à Diagourou; un groupe de femmes en train de piler à Largadi

Source : Bernadette NOUFOU

3.3.1.2. Le rôle "communautaire/sociale" des femmes de Diagourou

Les femmes sont chargées de la corvée d'eau et de la préparation du repas lors des travaux de construction de mosquées et de maisons. Quant aux hommes, ils sont chargés de la construction de

mosquées et s’entraident également lors des travaux de construction de leur maison. Cependant, hommes comme femmes s’assistent et s’entraident en cas de cérémonies (mariage, baptême, décès, etc.). Ce rôle à l’instar du rôle reproductif n’a pas de valeur vu qu’il n’est pas productif (BISILLIAT, VERSCHUUR, 2000).

En outre, en termes de développement socio-économique de la commune, tous jouent un rôle important à travers l’intégration de quelques-un(e)s d’entre eux à des structures dirigeantes des organisations de la société civile telles que les Organisations Paysannes (OP). Ces OP participent activement dans la vie de la commune par la sensibilisation de leurs membres, le règlement des litiges fonciers et de dégâts champêtres. Les membres de ces OP constituent de ce fait, les leaders d’opinion dans leurs zones respectives et sont souvent sollicités (PDC, 2017-2021).

3.3.2. Les activités des femmes en dehors de la sphère familiale

Il s’agit des activités ou fonctions que les femmes effectuent en échange de rétributions en nature ou en espèce. Ces activités correspondent au rôle productif de ces femmes bien qu’il soit difficilement quantifiable et mesurables en termes d’apport au fonctionnement de leur ménage et à la contribution au développement économique de leur commune et pays d’une manière générale. En effet, outre leur rôle d’épouse, sœur et mère, les femmes de Diagourou s’adonnent également à des activités économiques particulièrement à l’agriculture pluviale le plus souvent, à l’élevage et aux AGR (artisanat, commerce) qui leur procurent des sources de revenus. En effet, sur 121 femmes enquêtées à Diagourou, 83% d’entre elles ont affirmé avoir pour activité principale l’agriculture (figure 34). 10% d’entre elles a affirmé être ménagère et une faible proportion, faire du commerce (2,5%), de la coiffure (tresse (1,7%)) et être matrone (0,8%). Seule une minorité des femmes enquêtées soit 0,8% a affirmé ne pas exercer d’activité compte tenu du poids de leur âge.

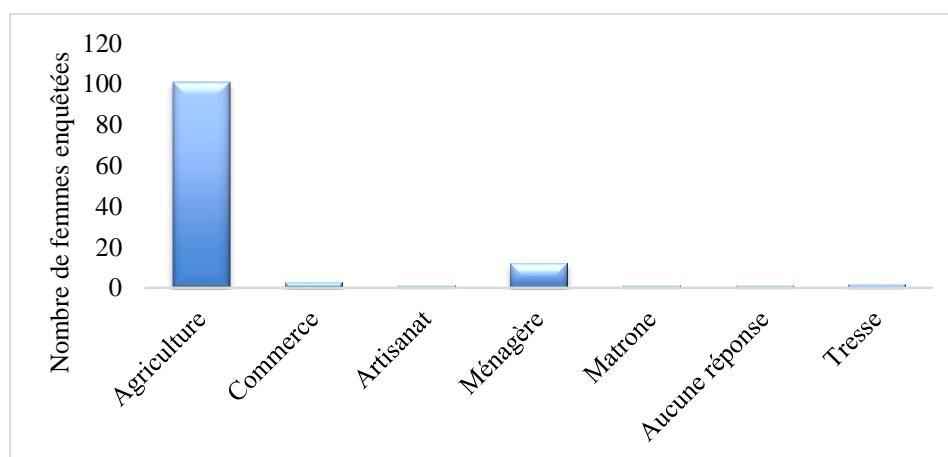


Figure 34 : typologie des activités principales des femmes investiguées de la commune rurale de Diagourou

En outre, quant à l'exercice d'activités secondaires, quelques-unes des 121 femmes enquêtées (30%) ont affirmé n'exercer aucune activité secondaire. Toutefois, 25% d'entre elles ont affirmé s'adonner à la pratique du commerce (figure 35). Il s'agit particulièrement de la vente de beignets, galettes (planche de photos 9, image A), sésame, gombo, lait, œufs, soubala/soumbara d'oseille (planche de photos 9, image C) "maribi"²², nourriture notamment du "ragout d'igname" et du "melkou"²³, etc. (planche de photos 9, image B).



Planche de photos 9 : un alignement de femmes entrain de vendre des beignets (image A) et une femme entrain de vendre du ragout d'igname dans le marché du village de Diagourou (image B) ; une femme entrain d'étaler son soubala/soumbara d'oseille « maribi » pour sechage à Tchanchaga (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

Seule une minorité des 121 femmes a affirmé avoir pour activité secondaire la confection de « Sekko » (en fulfuldé signifie en français « natte » particulièrement en tiges de mil ou sorgho tissé) soit 13% d'entre elles. En outre, le « sekko » peut désigner un paravent naturel qui sert à la construction de hangars. Aussi, il peut être utilisé comme lit ou support pour s'asseoir (planche de photos 20, image B et planche de photos 24, image A). Cette activité de confection de « sekko » concerne particulièrement les femmes issues des villages de Largadi et de Yelo Hamidou. Certaines d'entre elles ont aussi dit avoir pour activité secondaire l'élevage (9%), la confection de nattes (6%), de couvercles tissés « bedu/mbedu » (4%) et la migration (7%). Cette dernière est particulièrement pratiquée par les femmes des villages de Diagourou, de Largadi, de Tchanchaga et de Toumbidé.

²² Maribi : en zarma-sonraï, est une épice obtenu à partir de la transformation des graines d'oseille.

²³ Melkou : soupe de têtes et pattes de mouton ou chèvre ou bœuf communément appelé « melkou » au Niger

En ce qui concerne la confection de nattes en paille/tige de mil ou sorgho, elle est une activité prisée des femmes des villages de Pépitchaga Akari et de Boyé. Quant à la confection de couvercles (en pailles/herbes) tissés, elle est particulièrement pratiquée par les femmes des villages de Toumbidé, de Gabikane, de Nabolé et de Yelo Taka. De plus, une faible proportion des 121 femmes enquêtées a affirmé avoir pour activité secondaire le maraichage et la coiffure avec respectivement des taux de 3% et 2% (figure 35).

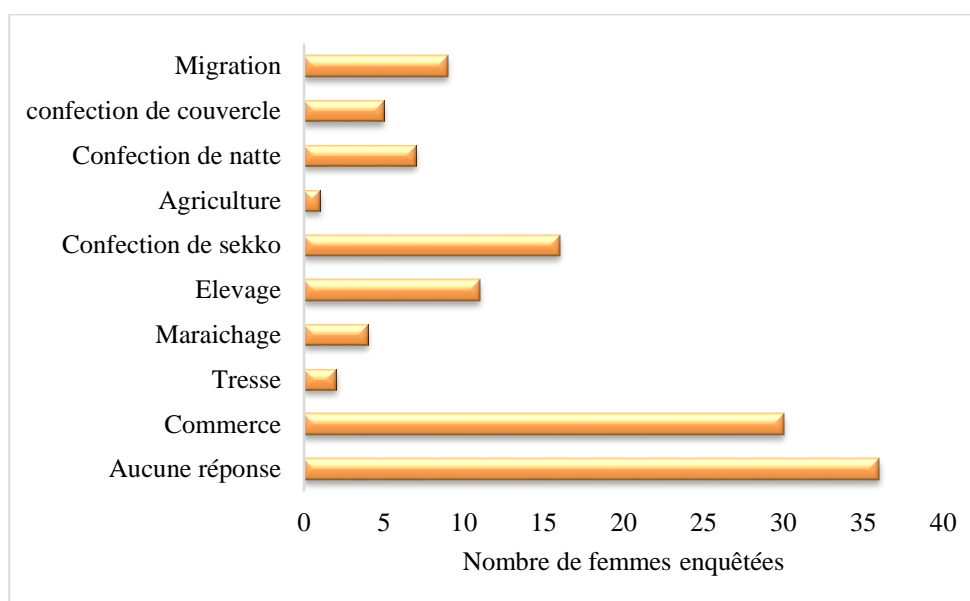


Figure 35 : typologie des activités secondaires des femmes de la commune rurale de Diagourou selon les enquêtée(s)

En outre, il faut noter que ces AGR peuvent être perçues comme des facteurs d'adaptation de ces femmes aux effets de la variabilité et du changement climatiques dans la mesure où elles entraînent une augmentation de leur économie, même si elle est moindre par rapport à celle des hommes. Aussi, ces AGR leur permettent de participer à certaines charges du foyer telles que l'habillement des enfants. De plus, les AGR contribuent à l'alimentation de la famille pendant la période de soudure et de disette. De ce fait, cela réduit la vulnérabilité des ménages aux chocs climatiques. Ainsi, nous pouvons convenir avec Saley Bana Z. (1997) que : « la diversification des sources de revenu est perçue comme facteur de l'adaptation des populations face à la variabilité pluviométrique sur le développement agricole en milieu sahélien » (Saley Bana, cité par MAMA, 2013, p.20).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les femmes de Diagourou s'adonnent également à l'activité de cueillette de feuilles comestibles particulièrement le "*Corchorus olitorius*" ((planche de photos 10, image A) la corète potagère ou « fakuho » en fulfuldé) pendant la saison hivernale ; feuilles qu'elles font sécher en vue de leur consommation et/ou de leur commercialisation. Aussi,

elles coupent du gombo frais en de petites tranches rondes qu'elles mélangent le plus souvent à de la cendre en vue de son séchage pour une meilleure conservation (planche de photos 10, image B). Ces tranches de gombo séchées serviront à la consommation et à la commercialisation. Les femmes consomment le gombo à l'état frais également. C'est le surplus qu'elles font secher généralement.



Planche de photos 10 : feuilles du "Corchorus olitorius"(fakuho) et des tranches de gombo frais melangé à de la cendre, séchées à Largadi

Source : Bernadette NOUFOU, 26/09/2020

Quant aux hommes de la commune de Diagourou, à l'instar des femmes, la majorité d'entre eux, soit 85,5%, a affirmé avoir pour activité principale l'agriculture (figure 35). Seule une faible proportion d'entre eux a affirmé avoir pour activité principale l'élevage, la migration, la danse, la boucherie, l'orpaillage et être agent vétérinaire, 1,6% des enquêtés pour chacune de ces modalités (figure 36).

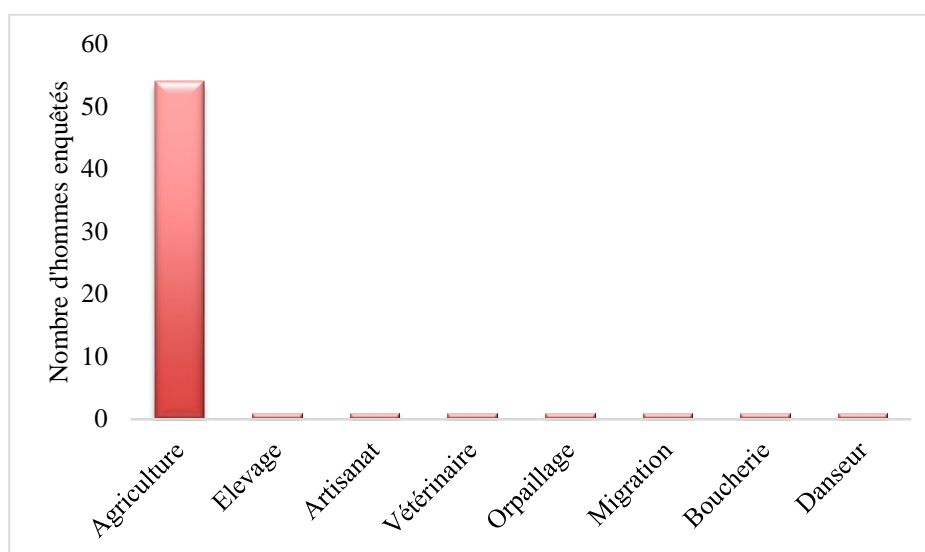


Figure 36 : typologie des activités principales des hommes de la commune rurale de Diagourou selon les enquêtés

Par ailleurs, il faut noter que l'élevage est exercé comme activité principale que dans la sous zone de Yelo Taka et ce, particulièrement dans le village de Yelo Tako. Ceci s'explique par le fait qu'ils sont des peulhs Gaobé par conséquent les gros éleveur de la commue de Diagouou pour qui l'élevage est une activité traditionnelle (confer, 4.1.1.2.1. Durée et motif de la pratique agricole).

En outre, concernant leurs activités secondaires, quelques-uns des 61 hommes enquêtés ont affirmé avoir pour activité secondaire l'élevage (30%), le commerce (21%) notamment de la vente de bétail et de vivres tels que le sucre, le sel, le café et le lait, etc., l'orpillage (11%) et la migration (8%). Cependant, une faible proportion d'entre eux a affirmé avoir pour activité secondaire l'agriculture (4%), la fabrication de briques (3 %), être berger (3 %), boucher (1,6%), maitre coranique (1,6%) et faire des consultations maraboutiques (1,6%). Seul, 13% des enquêtés n'ont pas répondu du fait qu'ils n'exercent aucune activité secondaire (figure 37).

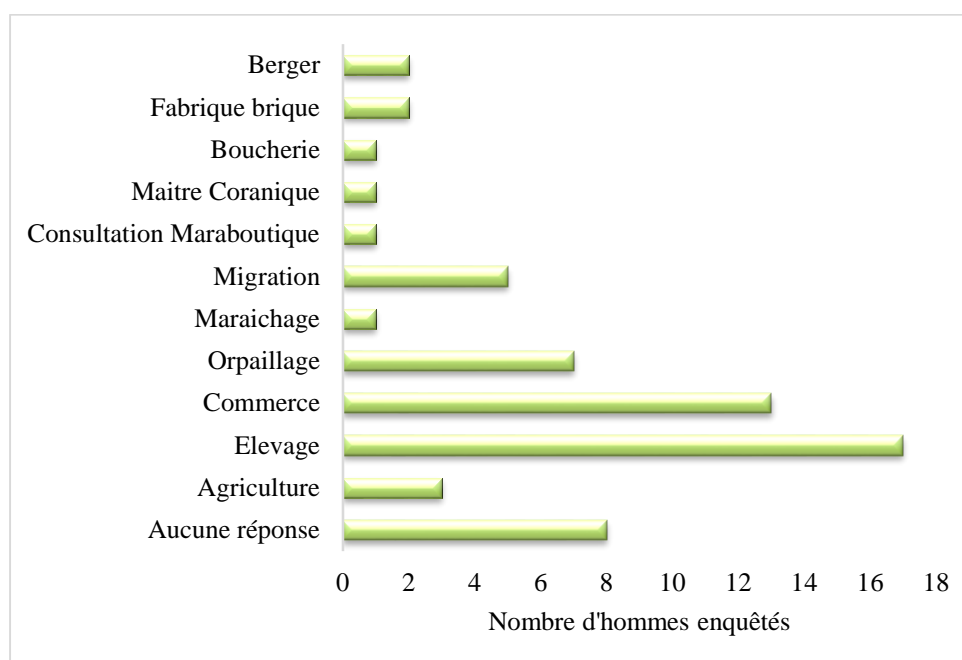


Figure 37 : Typologie des activités secondaires des hommes de la commune rurale de Diagourou

Source : données de terrain, 2020

Tableau VIII : récapitulatif des activités quotidiennes des enquêté(e)s en fonction des saisons

Mois											
Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept
Saison sèche								Saison pluvieuse			
Activités femmes											
Balayer, piler le mil/sorgho, traire la vache, préparation du petit déjeuner, recherche d'eau, préparation du déjeuner, activité de maraichage et/ou d'artisanat pour celles qui en pratiquent, recherche de bois de chauffe, préparation du dîner, activité pastorale (abreuver les animaux); départ des migrantes pour celles qui en pratiquent.								Balayer, piler le mil/sorgho, traire la vache, préparation du petit déjeuner, recherche d'eau, préparation du déjeuner, travail champêtre, recherche de bois de chauffe et de feuille comestibles, préparation du dîner, activité pastorale (abreuver les animaux); retour des migrants.			
Activités hommes											
Traire la vache, enlever une botte de mil du grenier pour donner à sa femmes s'il en dispose, paître le troupeau pour ceux qui en disposent, activité de maraichage pour ceux qui en pratiquent,								Traire la vache, enlever une botte de mil du grenier pour donner à sa femmes s'il en dispose, travail champêtre (semencier, désherber,			

travail champêtre (apporter du fumier au champ et le fertiliser), activité pastorale (rentrer et parcage des animaux); départ des migrants pour ceux qui en pratiquent.	labourer, récolter, etc.), activité pastorale (rentrée et parcage des animaux); retour des migrants.
---	--

Le tableau VIII est un récapitulatif des différentes activités quotidiennes des femmes et hommes de la commune rurale de Diagourou. Ainsi, s'observe une multiplicité des activités quotidiennes des femmes notamment des travaux ménagers auxquels s'ajoutent les activités agricoles et de cueillette pendant la saison pluvieuse. Quant aux hommes, leurs activités sont moindres que celles des femmes. Toutefois, en saison sèche comme en saison pluvieuse, ils s'adonnent aux travaux champêtres notamment à la fertilisation des champs par l'apport du fumier pendant la saison sèche et au labour pendant la saison pluvieuse.

3.3.3. La contribution des femmes aux dépenses du ménage

La plupart des femmes de la commune de Diagourou contribue aux dépenses de leur ménage comme en attestent les dires des hommes enquêtés. En effet, sur 61 hommes enquêtés à Diagourou, la plupart d'entre eux a affirmé que les activités productives de leurs épouses servent à l'autoconsommation et aux dépenses courantes du ménage avec respectivement 44% et 39% (figure 38). Cependant, une minorité d'entre eux a affirmé que les activités productives de leurs épouses servent à l'habillement des enfants (5%) et à l'achat de vivre (2%). Seul 10% d'entre eux n'ont pas répondu du fait que leurs épouses sont ménagères. Quant aux hommes, contrairement aux femmes, la majorité de leurs activités productives servent à la prise en charge de la famille d'une manière générale. Entendons par "charge de la famille " les soins et l'habillement des membres de la famille, l'achat de vivres, etc. En effet, sur 121 femmes enquêtées à Diagourou, la majorité d'entre elles (70%) a affirmé que les activités productives de leurs époux servent à la prise en charge de la famille. Cela s'explique par le fait que, dans la société nigérienne, ce sont les hommes les décideurs et soutiens de la famille tandis que les femmes sont sous leurs tutelles. En effet, au Niger, la majorité des sociétés sont de type patriarcale et ce notamment à Diagourou qui est composé majoritairement de populations d'ethnie peulh reconnu pour être conservatrice et hiérarchisée. Ladite population a gardé ses coutumes et ses moeurs et ce, notamment en terme de la subdivision ethnique du travail pour la majorité des cas à savoir : les nobles ne pratiquent pas le métier de "bahillo" ²⁴; le "gargassajo" ²⁵ généralement ne pratiquent pas l'agriculture bien que cela à tendance à disparaître

24 "Bahillo" en fulfuldé signifie en français "forgeron".

25 "Gargassajo" en fulfuldé signifie en français "bijoutier, tanneur, cordonnier". Il fait parti d'une caste des peulhs.

de nos jours compte tenu de la pauvreté, des crises alimentaires et leurs corolaires. Aussi, s'il arrive au "gargassajo" de s'adonner à l'agriculture, il en fait une activité secondaire, etc. De plus, les peulhs ont gardé leurs coutumes au niveau de la subdivision sexuelle du travail où les femmes s'occupent de la sphère domestique et les hommes de la prise en charge de la famille. Cette subdivision sexuelle du travail est commune dans la majorité des sociétés nigériennes en témoigne le code civile nigérien qui stipule que « les hommes sont chefs de ménage et décident du domicile » (MEYERS, 2019, p. 2). C'est dans ce sens que BISILLIAT, VERSCHUUR (2000) affirment que le stéréotype de l'homme soutien de famille, c'est-à-dire l'homme travailleur productif, prédomine dans la plupart des sociétés du Tiers Monde et ce, même quand il ne répond pas à la réalité. Cependant, une faible proportion (1%) des 121 femmes enquêtées a affirmé que les activités productives de leurs époux servent à l'achat de vivres. Seule 30% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles sont veuves ou en union libre ou de l'inactivité de leurs époux compte tenu du poids de leur âge (figure 38).

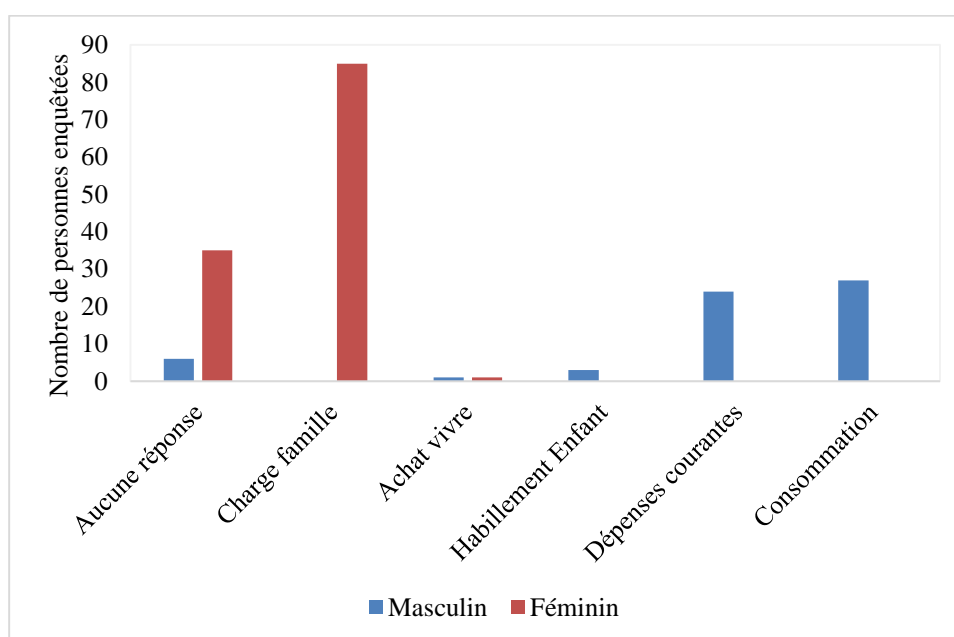


Figure 38 : typologie de la contribution des femmes et des hommes aux dépenses de leur ménage selon leur conjoint notamment épouse/époux

Source : Données de terrain, 2020

3.3.4. Les difficultés des femmes de Diagourou dans la gestion de leur foyer

Les femmes de la commune rurale de Diagourou sont confrontées au problème de la crise alimentaire. En effet, la majorité (soit 86% des 121 femmes enquêtées) a affirmé être confrontée au problème des crises alimentaires dans leur ménage (figure 39). Cependant, quelques-unes ont également affirmé être confrontées aux problèmes d'eau (63%), de bois de chauffe (49%) et de

pauvreté (49%). Seule une faible proportion (12%) a affirmé être confrontée au problème de manque de moulin (figure 39).

Quant aux hommes à l’instar des femmes, la majorité d’entre eux (soit 90%) a également affirmé être confrontée aux problèmes de crises alimentaires dans leur ménage. Cependant, la plupart d’entre eux (56%) a affirmé être confronté à la pauvreté et quelques-uns aux problèmes d’eau (18%). Seule, une faible proportion d’entre eux a affirmé être confronté au problème de maladies (5%). Toutefois, 2% d’entre eux n’ont pas répondu du fait qu’ils ne sont confrontés à aucune difficulté dans la gestion de leur ménage. Cela s’explique par le fait que les revenus de leur ménage leur permettent de subvenir à leurs besoins (figure 39).

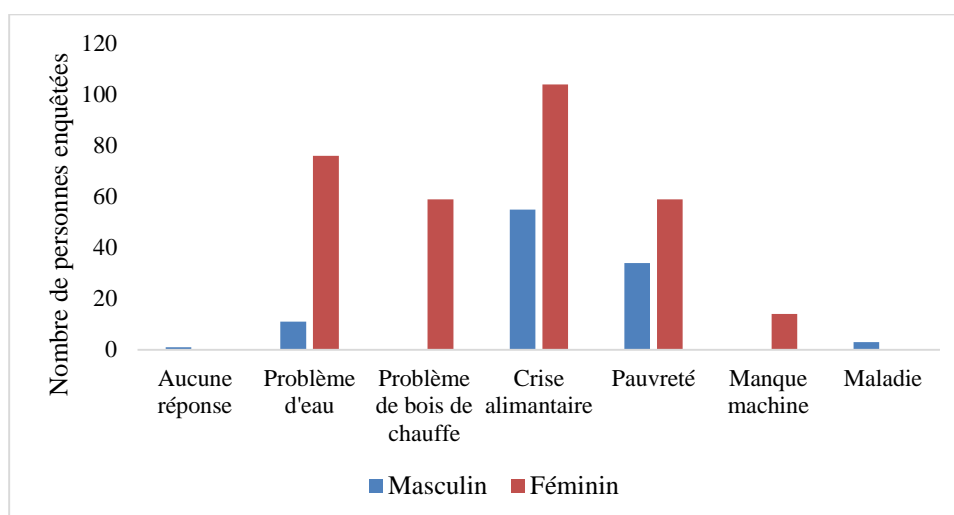


Figure 39 : typologie des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes et les hommes à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

En ce qui concerne le problème d’eau auquel les femmes sont confrontées à Diagourou, il se fait plus ressentir dans les villages de Tchantchaga et de Largadi particulièrement où les femmes, jeunes filles et garçons passent plusieurs heures en quête de cette ressource autour des pompes dont la qualité laisse à désirer (planche de photos 11, image A et B). Dans le village de Yelo Hamidou, leur problème est lié à la qualité de l’eau vu que les femmes s’approvisionnent généralement à l’aide des sources traditionnelles et ce notamment en saison sèche. En effet, pendant la saison sèche, les femmes du village s’approvisionnent en eau à l’aide de petits puisards qu’elles creusent au niveau de leur mare tarie (planche de photos 11, image D). Cette eau peut être source de parasites et de maladies hydriques vu qu’elle n’est pas traitée.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que lors de leur recherche d'eau, certaines femmes s'adonnent souvent à la quête d'herbe pour leurs animaux. La planche de photos 11, image C montre une femme portant son seau d'eau sur la tête et tenant en main de l'herbe qu'elle a cueilli dans les champs environnant le forage au cours de sa quête d'eau à Largadi.

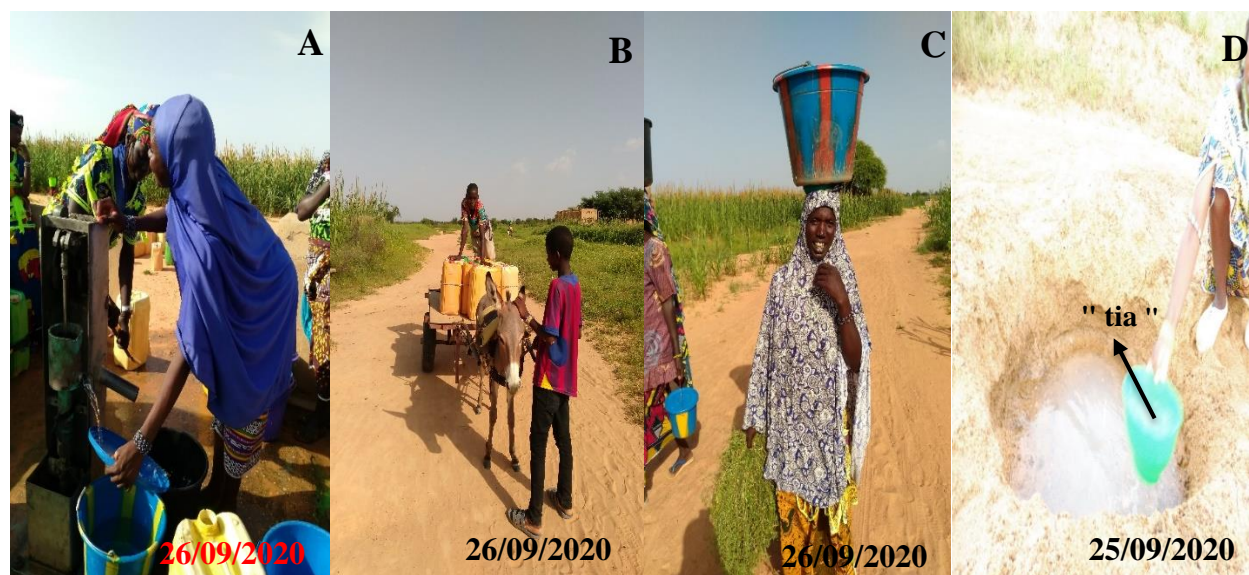


Planche de photos 11 : un groupe de femmes autour d'un forage en panne (image A), deux garçons sur le chemin de retour de leur quête d'eau en charrée (image B) et une femme transportant de l'eau sur la tête tout en tenant en main de l'herbe qu'elle a cueilli lors de sa recherche d'eau à Largadi (image C) ; une femme en train de prendre de l'eau à l'aide d'une tasse de "tia" dans un petit puisard à Yelo Hamidou (image D)

Source : Bernadette NOUFOU

Le problème d'eau auquel les femmes et hommes sont confrontés à Diagourou peut s'expliquer par les effets du changement climatique tels que les sécheresses et les températures élevées (figures 17 et 18), etc. qui peuvent occasionner le tarissement des eaux de surface suite à la forte évaporation. En atteste l'analyse des tableaux 5 et 6 qui révèle que les cours d'eau à Diagourou, d'une manière générale ont connu une régression au cours de la période de mars 1986 à mars 2019 et se sont taris ou ont disparu en novembre 2019. En effet, la commune rurale de Diagourou enregistre un grand nombre de mutations de cours d'eau. Ceux-ci sont passés du statut de cours d'eau permanents à cours d'eau semi-permanents, de semi-permanents à espaces de ruissellement voire à leur disparition totale aux cours de ces 15 dernières années. En outre, certains cours d'eau sont devenus des cours d'eau en terre arable, aux dires de différents chefs des villages d'étude interviewés, du vice maire et du SG de la commune de Diagourou. Sur 12 personnes interviewées, la majorité d'entre elles a affirmé que les cours d'eau ont connu une mutation, seul un quart des interviewés a affirmé le contraire (figure 40).

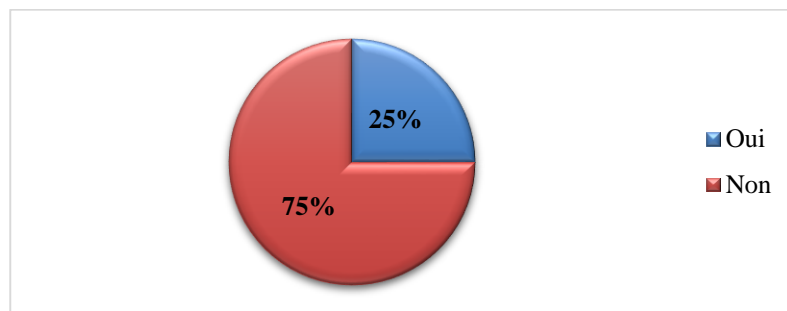


Figure 40 : mutation des cours d'eau à Diagourou selon les autorités administratives à Diagourou et coutumières des villages d'étude.

Ces cours d'eau qui ont connu une mutation sont :

- **Cours d'eau permanents à semi-permanents** : les mares de « Tcharo » à Gabikane, de « Terbi Nigui » à Nabolé, de « "Féto"²⁶ Badjido » et « Féto Dagouey » à Yelo Hamidou, de « Yalambouli », « Barabangou » et « Féto Sekou » à Diagourou.
- **Cours d'eau semi-permanents à espace de ruissellement** : les mares de « Garba "Bangou"²⁷ » à Boyé, de « Golango » à Pépitchaga Akari, de « Diataldo » à Yelo Hamidou, de « Golofait Bododia », « Bodoldjinorgal » et « "Lougairai"²⁸ Yacaouba » à Yelo Ginkargou.
- **Assèchement de cours d'eau** : les mares de « Féto Koako » et « Féto Taladjé » à Pépitchaga Akari, de « Féto Lourgou » à Toumbidé, de « "Golanguel"²⁹ Dalafel » à Diagourou de « Féto "Kassam"³⁰ », de « Féto Yamlambouli » et « Féto moudou » à Largadi, de « Féto Nelbi ³¹» à Gabikane, de « Féto Bouna » et « Alfari Bangou » à Nabolé.
- **De statut de cours d'eau à celui de terre arable** : la mare « Golanguel Dalafel » à Diagourou

26 Feto : en fulfuldé signifie « mare » en français

27 Bangou : en sonraï signifie « mare » en français

28 Lougairai : en fulfuldé signifie en français « trou, fosse »

29 Golanguel : en fulfuldé signifie en français « mare »

30 Kassam : en fulfuldé signifie « lait » en français. Ainsi l'expression « Féto Kossam » signifie en français « mare de lait ». L'appellation résulte du constat (par les ressortissants de ladite localité (Tchantchaga)) de la forte capacité de production en lait des animaux qui s'abreuvent là-bas. D'où l'expression « feto kossam ».

31 en fulfuldé signifie en français « la mare de Diospyros Mespiliformis ». L'appellation est due à la présence massive de ladite espèce aux alentours du cours d'eau

Cependant, il y a eu aussi apparition de cours d'eau ou de « plans d'eau » durant ces quinze dernières années. Ceux-ci résultent généralement d'une mutation de lieux de fabrication de briques, qui, au fil des années s'approfondissent et deviennent des lieux de rétention d'eau de pluie. De plus, dans cette même logique, le chef du village de Gabikane nous a également confié l'apparition de cours d'eau au niveau de certains champs de son village, dans les ornières creusées par les passages successifs. Selon lui, ces cours d'eau résulteraient « de la traversée excessive de ces champs par les piétons et charretiers qui, au fil des années s'approfondissent et deviennent des lieux de rétention d'eau ». La « fosse de Hama Sako » (lougairai Hama Sako en fulfuldé) est ainsi devenue une mare permanente riche en poissons. Cette mare, située dans le village de Diagourou se situe à proximité du champ de Hama Sako d'où son appellation « lougairai Hama Sako ».

- **Les cours d'eau ou « plans d'eau » apparus sont :** « Féto " Wouro Moussey ³² Kila » à Toumbidé, « Lougairai Wouro haiso » à Largadi, « Lougairai » Hama Sako à Diagourou, « Tchéko » à Gabikane et « Tchéko » à Pépitchaga Akari.

Quant au problème de bois de chauffe auquel les femmes sont confrontées, il est crucial dans les villages de Boyé et Largadi. A Boyé du fait de la rareté de la dite ressource, les femmes utilisent les tiges sec de mil pour la cuisson de leur repas au détriment des animaux (planche de photos 12, image A). Quant aux femmes du village de Largadi, pour leur approvisionnement en bois de chauffe, elles sont obligées de se rendre dans les villages voisins à pied où elles coupent les branches d'arbres frais qu'elles font sécher par la suite (planche de photos 12, image B). Elles parcourent de ce fait de longues distances et passent plusieurs heures à la quête de cette ressource.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que cette quête de bois de chauffe ne mobilise pas que les femmes et jeunes filles. En effet, il arrive que les garçons soient mobilisés dans cette quête de bois de chauffe. Toutefois, cela est rare c'est ce qu'illustre la planche de photos 12, image C qui montre deux jeunes garçons en train de rassembler leur fagot de tige de mil à Diagourou.

³² Wouro Moussey : en fulfuldé signifie en français « cours/maison/concession du maitre/instituteur. Ainsi, l'expression « Féto wouro moussey Kila » en fulfuldé signifie en français « la mare de la cours ou concession du maitre Kila ».

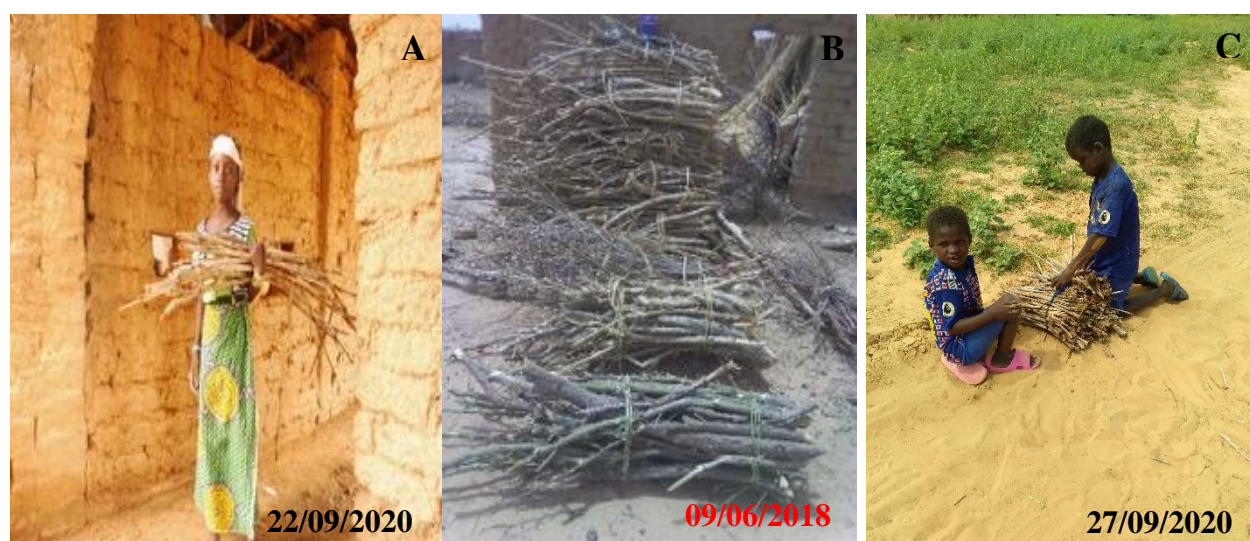


Planche de photos 12 : une jeune fille avec un fagot de tige de mil sec à Boyé (image A), des fagots de bois sec et frais à Largadi (image B) et deux garçons entrain de rassembler leur fagot de tige de mil à Diagourou (image c)

Source : Bernadette NOUFOU

Le problème de bois de chauffe auquel les femmes sont confrontées à Diagourou, particulièrement dans certains villages peut s'expliquer par les effets de la pression démographique. Le tableau VI révèle que les sols faiblement couverts sont passés de 22,11% en novembre 1986 à 2,29% en novembre 2019. En effet, à Diagourou, le dynamisme démographique est important avec un taux d'accroissement naturel de 3,9% par an (INS, 2012). L'analyse des deux cartes d'occupation et de l'utilisation des sols au cours de la période de novembre 1986 et de celle de 2019 révèlent que la superficie des cultures et prairies est passée de 10 668 ha à 94 024 ha soit de 7,62% à 67,16% (tableau VI). Ceci est la conséquence de coupes abusives d'arbres due à l'augmentation des besoins en bois de chauffe, en bois de clôture et en bois de confection des habitations (PDC, 2007-2010). Aussi, cela peut s'expliquer par les effets du changement climatique tel que les sécheresses et les températures élevées (confer figure 16 et 17), etc. qui peuvent occasionner le tarissement des eaux de surface et l'assèchement des végétaux suite à la forte évaporation. On assiste à la disparition d'un bon nombre d'espèces végétales dans la commune rurale de Diagourou à savoir : « Nelbi » en fulfuldé (*Diospyros mespiliformis*), « Tchaley » en fulfuldé (*Calotropis procera*), « Damouille » en fulfuldé (*Tamarindus indica*), « boki » en fulfuldé (*Adansonia digitata*), « Zam-turi » en sonraï (*Prosopis africana*), « Patukki » en fulfuldé (*Acacia laeta*), « Kokorbéy » en sonraï (*Combretum glutinosum*), « Kubu-nya » en sonraï (*Combretum micranthum*). En outre, dans le village de Boyé, le problème de bois de chauffe peut également s'expliquer par les inondations qui résultent des erreurs d'aménagement (réalisation de barrages) qui ont occasionné le déracinement des arbres,

selon les dires du chef du village. En effet celui-ci rapporte que la réalisation du barrage de Nabolé (planche de photos 3, image B ; village situé à proximité de Boyé) a occasionné l'approfondissement de leur mare qui, à son tour, a entraîné le déracinement des arbres qui se trouvent en son sein et celui des arbres environnants. En outre, ce phénomène a également conduit à l'inondation des champs environnants.

Par ailleurs, il y a eu apparition d'une espèce végétale nouvelle particulièrement à Largadi. Il s'agit du "*Datura Stramonium*" appelé en fulfuldé « Legal Lougal » (planche de photos 13, image A et B). Cette plante, selon le chef du village de Ouagadougoubé Largadi (2020) est apparue il y a une dizaine d'années. En outre, il rapporte que ladite plante a des vertus thérapeutiques particulièrement, soigner les rhumatismes et les enflures. De plus, elle est également consommée par les animaux notamment les chèvres et moutons.



Planche de photos 13 : le "*Datura Stramonium*" (en fulfuldé « Legal Lougal ») apparu à Largadi, il y'a dix ans de cela
Source : Bernadette NOUFOU, 26/09/2020

Conclusion chapitre 3

Le chapitre 3 révèle que les femmes de la commune rurale de Diagourou jouent un rôle déterminant dans la sphère familiale et en dehors à travers les différentes activités (agriculture, commerce, etc.) qu'elles exercent. De plus, elles contribuent à la gestion de leur ménage à travers l'apport de leurs activités principales et secondaires bien qu'elles soient soumises à des difficultés liées à l'accès à l'eau (potable) et au bois de chauffe, etc. Ainsi, la contribution de la femme à la gestion de leur ménage est indéniable et déterminante. Ceci, nous amène à nous interroger sur la place qu'elles occupent dans les différents systèmes de production agropastoraux et artisanaux.

CHAPITRE 4 : LA PLACE DE LA FEMME " DIAGOUROUBE " DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTION

Ce chapitre montre la place et la contribution des femmes "Diagouroubé" dans les différents systèmes de production notamment agricole, pastorale et artisanale. En outre, il montre les apports de ces activités dans la gestion de leur ménage ainsi que des difficultés auxquelles elles sont confrontées dans la pratique de leurs activités.

4.1. La femme " Diagouroubé ", pilier de la production agricole ?

Dans la commune rurale de Diagourou, les femmes jouent un rôle déterminant dans la production agricole bien que l'agriculture ne soit pas une activité séculaire et socioprofessionnelle pour la majorité d'entre elles. Cela s'explique par leur subdivision ethnique du travail qui ne leur permettait pas de travailler la terre. Toutefois, de nos jours, cela a tendance à disparaître.

4.1.1. Tendances de l'évolution du rôle de la femme dans l'agriculture pluviale

La commune rurale de Diagourou est composée majoritairement de Peulhs - soit 98% de la population (PCD, 2007-2010) - qui sont des pasteurs par excellence. Ainsi, selon leur répartition ethnique du travail, l'agriculture était réservée aux gens de classe inférieure (servile). Cette situation s'explique par la place de « nobles » que se sont octroyés les Peulhs et qui leur interdit de pratiquer les tâches manuelles qu'ils trouvent avilissante. Aussi, les Peulhs selon l'adage peulh ne doivent « se courber que pour vomir ». Se courber pour obtenir la nourriture est typique des gens de classe inférieure (BAZEMO, 2008). De ce fait, l'agriculture n'est pas le domaine des Peulhs. Toutefois, compte tenu des crises écologiques amplifiées par les effets du changement climatique ayant conduit à la perte de leur cheptel, ils se sont sédentarisés et pratiquent l'agriculture.

4.1.1.1. Nombre de femmes pratiquant l'agriculture pluviale

Les femmes de la commune rurale de Diagourou pratiquent majoritairement l'agriculture pluviale. En effet, sur 121 femmes enquêtées à Diagourou, 84% d'entre elles ont affirmé pratiquer l'agriculture pluviale et une minorité d'entre elles (12%) n'a pas répondu du fait qu'elles sont ménagères (figure 41). Cependant, une faible proportion d'entre elles (4%) a répondu non à la question du fait qu'elles ne sont pas agricultrices.

Quant aux hommes, à l'instar des femmes, la majorité d'entre eux a également affirmé pratiquer l'agriculture pluviale soit, 98% des 61 hommes enquêtés. Toutefois, 2% n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent plus l'agriculture compte tenu du poids de leur âge (figure 41)

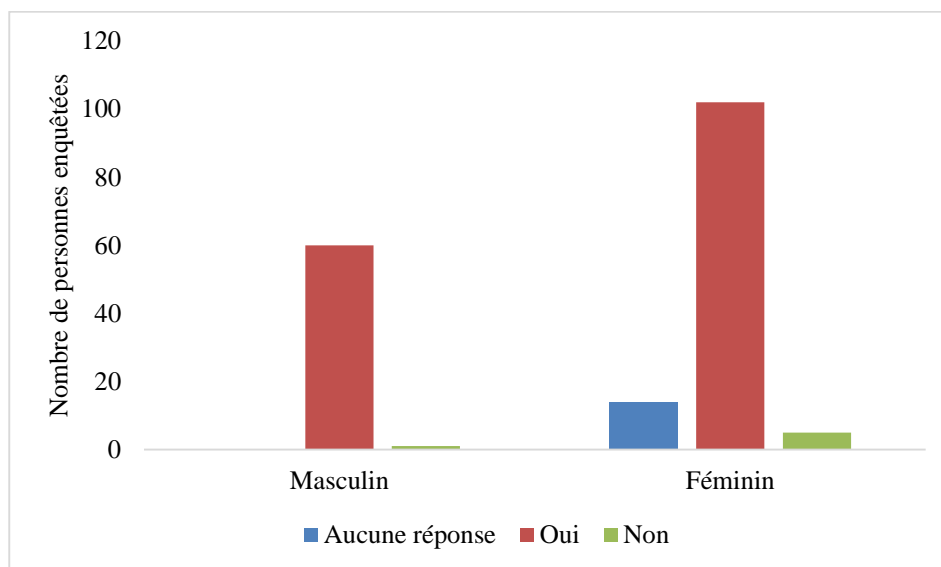


Figure 41 : nombre de personnes pratiquant l'agriculture pluviale selon le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

4.1.1.2. Durée, motif et répartition du travail agricole

4.1.1.2.1. Durée et motif de la pratique agricole

A Diagourou, l'agriculture est l'activité séculaire et socioprofessionnelle pour la plupart des femmes. En effet, sur 121 femmes enquêtées, 45% d'entre elles ont affirmé que l'agriculture est une activité séculaire et socioprofessionnelle pour elles et une minorité (39%) ont affirmé qu'elles ne l'est pas pour elles. Il s'agit particulièrement des femmes des villages de Yelo Taka et Gabikane. Aussi, la majorité (83%) des 12 femmes enquêtées à Yelo Hamidou a également affirmé que l'agriculture n'est pas une activité séculaire et socioprofessionnelle pour elles (figure 42). Cette situation s'explique par le fait que les populations des villages de Gabikane (sous zone Gabikane), Yelo Taka et Yelo Hamidou (sous zone Yelo Taka) sont des Peulhs " Gaobé " (originaire du Gao) et sont par excellence les pasteurs notamment les gros éleveurs et nomades de la commune rurale de Diagourou. Ils se sont mis à la pratique de l'agriculture pluviale lors de l'instauration du " grenier de réserve " par décision du gouvernement de l'Afrique Occidentale Française (AOF), en 1915, suite à la grande famine de 1914 (MARCHAL, 2015). Cependant, ce n'est qu'à la dixième année après l'institution du grenier de réserve qu'ils se sont mis à cultiver (PERRETEN Marc, 1954). Cette situation peut s'expliquer d'une part, par le fait qu'ils voyaient en cette décision " obligatoire de cultiver " une gêne. D'autre part, du fait de la prise de conscience de cette activité comme étant une source de revenu supplémentaire car, la plupart du temps, ils vendaient à bon prix le stock dont ils n'avaient pas besoin à l'ouverture du grenier de réserve (PERRETEN Marc, 1954). Ce grenier de réserve avait pour but la protection contre les calamités naturelles. Il était mis à contribution en cas

de « disette ou pour fournir la semence aux paysans imprévoyants ou que la nécessité avait contraint à consommer leur réserve de mil de semences ou pour assurer la nourriture des familles jusqu'à la prochaine récolte » (MARCHAL, 2015. pp: 169-170). En outre, les populations de ces villages sont apparentés et ont le même mode de vie. Toutefois, il est intéressant de noter que le village de Yelo Hamidou est le village père des villages de Yelo Taka et Yelo Guinkargou de la sous zone Yelo Taka. En plus, les populations de ces villages sont les autochtones de la commune rurale de Diagourou. En effet, ils occupaient la zone bien avant l'arrivée du Cheick fondateur de ladite commune. Par ailleurs, en ce qui concerne le village de Gabikane, le chef du village affirme que c'est, en 1973, que les hommes se sont adonnés à la pratique agricole suite à la diminution de leur troupeau, mais aussi pour faire reposer leur bétail et avoir plus de gain que les autres ethnies notamment les Sonraï ou « Kado » qui sont des agropasteurs. Quant aux femmes du village, elles ont commencé à travailler la terre il y a 15 ans par imitation des femmes Sonraï. Contrairement aux villages précédents, dans celui de Nabolé, toutes les femmes enquêtées (8) ont affirmé avoir pour activité séculaire et socioprofessionnelle l'agriculture pluviale. Cela s'explique par le fait que ce village est l'ancien vassal des « Kado » de ce fait, sa population a adopté leur mode de vie qui se caractérise par la sédentarisation à travers des villages groupés et construit définitivement. Seule une faible proportion, soit 16% des 121 femmes enquêtées, n'a pas répondu du fait qu'elle ne pratique pas l'agriculture pluviale (figure 42).

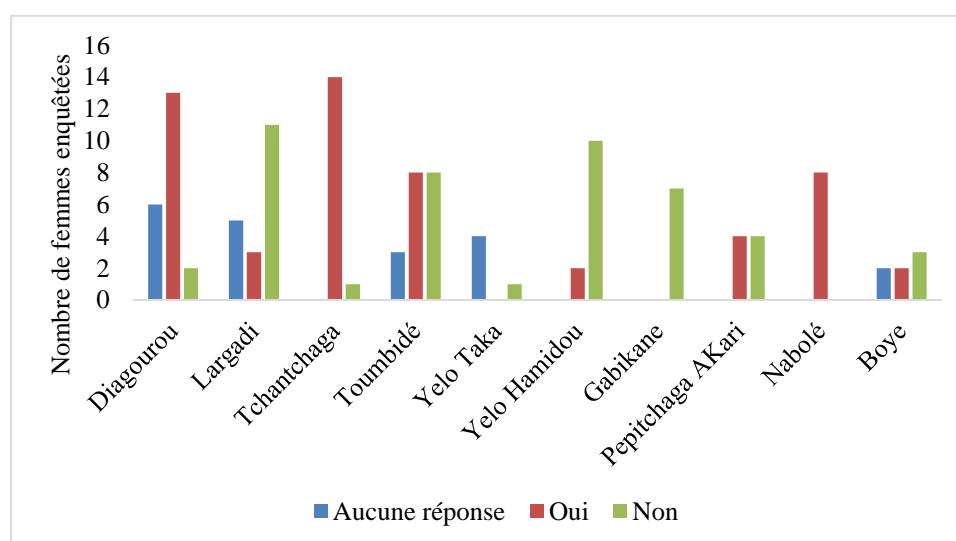


Figure 42 : typologie des réponses apportées par les femmes de Diagourou sur la pratique de l'agriculture pluviale comme étant une activité séculaire et socioprofessionnelle pour elles en fonction de leur village de provenance

Source : données de terrain, 2020

Quant aux hommes de la commune rurale de Diagourou, contrairement aux femmes, la majorité soit 95% des 61 hommes enquêtés a affirmé que l’agriculture pluviale est une activité séculaire et socioprofessionnelle pour eux toutefois, 2% d’entre eux a affirmé qu’elle ne l’est pas (figure 43). Ceci concerne particulièrement les hommes du village de Yelo Taka où la moitié soit 50% des 2 hommes enquêtés a affirmé que l’agriculture pluviale n’est pas une activité séculaire et socioprofessionnelle pour eux. Cependant, 3% des 61 hommes enquêtés n’ont pas répondu du fait qu’ils ne sont pas agriculteurs.

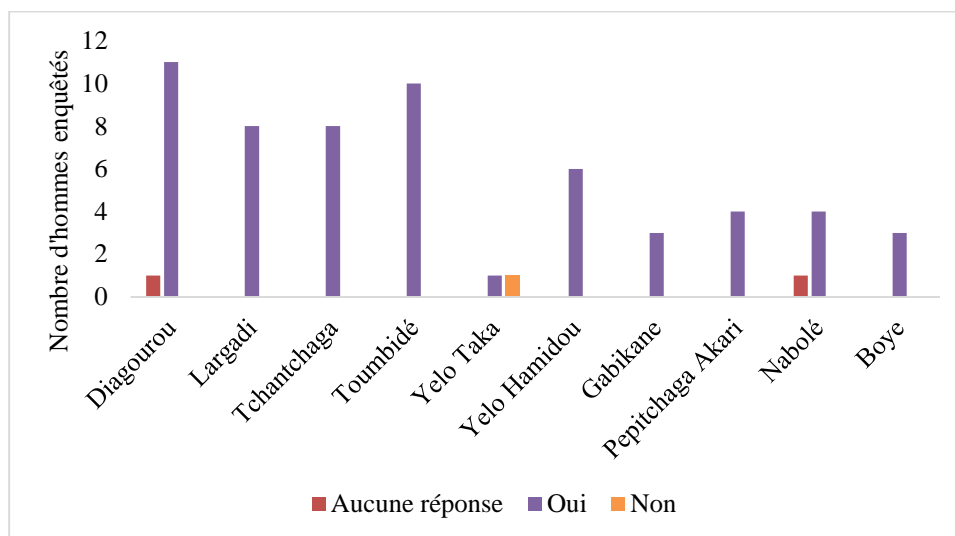


Figure 43 : typologie des réponses apportées par les hommes de Diagourou sur la pratique de l’agriculture pluviale comme étant une activité séculaire et socioprofessionnelle pour eux en fonction de leur village de provenance

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, il est intéressant de noter que c’est dans les années 1953, que tous les Peulhs (Rimabé, Foulbé, Diawambé et même les Mossibé, etc.) de la commune rurale de Diagourou se sont adonnés à la pratique de l’agriculture (PERRETEN, 1954). Cependant, en ce qui concerne les 121 femmes enquêtées à Diagourou, une minorité d’entre elles a affirmé s’adonner à l’activité agricole à un intervalle d’année compris entre]4-6] (9%),]12 et plus] (8%),] 6-8] (7%) et [2-4] et une faible proportion entre] 10-12],]-00-(-2)] et]8-10] respectivement 3%, 2% et 1% (figure 44). Toutefois 61% des 121 femmes enquêtées n’ont pas répondu du fait que l’activité agricole est séculaire et socioprofessionnelle pour elles ou du fait qu’elles exercent une autre activité ou n’en exercent pas compte tenu du poids de leur âge. Quant aux hommes contrairement aux femmes, une faible proportion des 61 enquêtés a affirmé s’adonner à l’activité agricole à un intervalle d’année comprise entre] 6-8] et]12 et plus] avec des prorata de 1% pour chacune des modalités. Cependant, 98% d’entre eux n’ont pas répondu du fait que l’agriculture est une activité séculaire et

socioprofessionnelle pour eux ou du fait qu'ils n'en exercent plus compte tenu du poids de leur âge (figure 44).

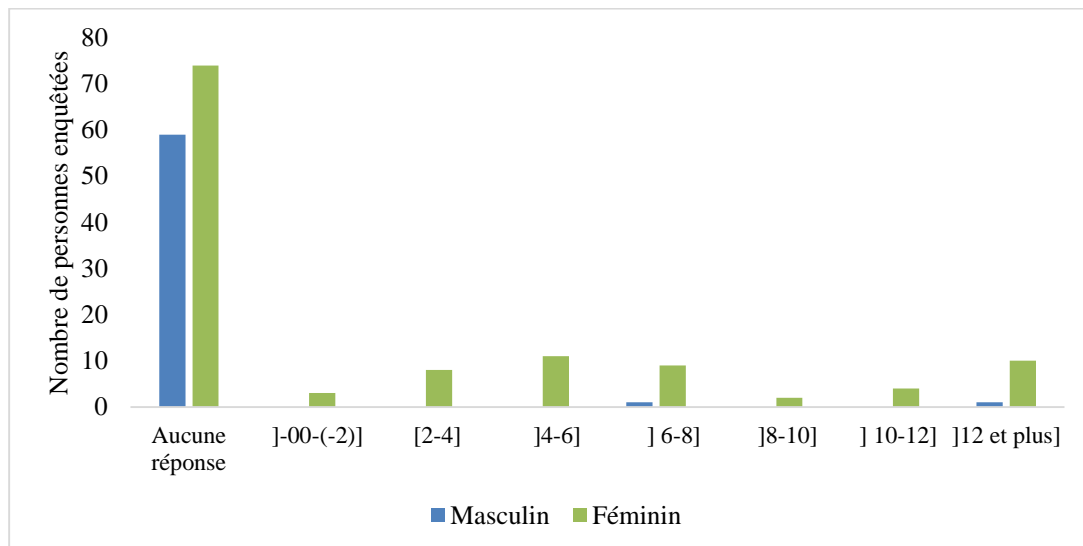


Figure 44 : durée de la pratique agricole des enquêté(e)s selon le genre à Diagourou

En outre, concernant les motifs qui les ont poussés à pratiquer l'agriculture, 21% des 121 femmes enquêtées ont évoqué comme motif la pauvreté et une minorité, l'augmentation des revenus du ménage (6%), le besoin alimentaire (5%), la perte du cheptel (3%), l'imitation (3%) et le décès de leur mari (1%). Cependant, 61% d'entre elles n'ont pas répondu du fait que l'activité agricole est séculaire et socioprofessionnelle pour elles ou du fait qu'elles exercent une autre activité ou n'en exercent pas compte tenu du poids de leur âge (figure 45). Quant au 61 hommes enquêtés, contrairement au femmes, une faible proportion (2%) d'entre eux a avancé comme motif la perte du cheptel. Toutefois, 98% d'entre eux n'ont pas répondu du fait que l'agriculture est une activité séculaire et socioprofessionnelle pour eux ou du fait qu'ils n'en exercent plus compte tenu du poids de leur âge (figure 45).

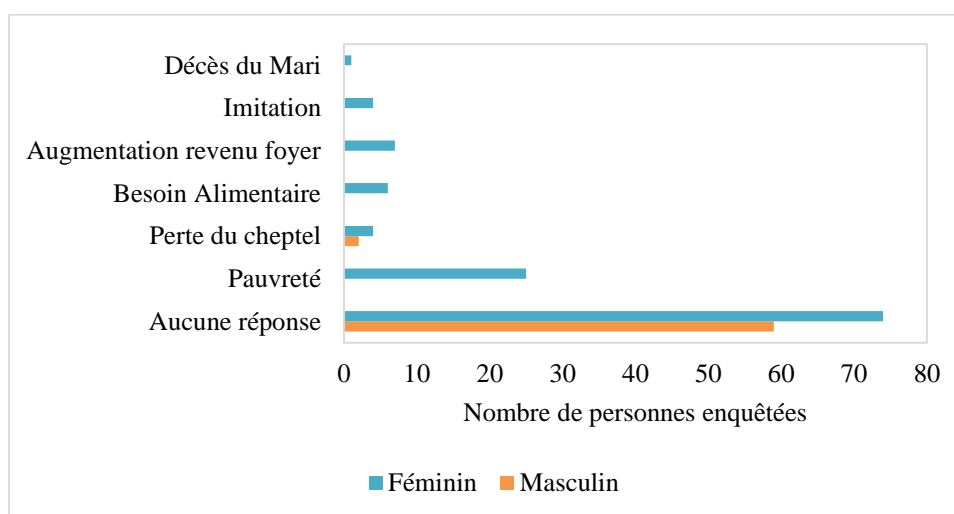


Figure 45: motifs de la pratique agricole des enquêté(e)s selon le genre à Diagourou

4.1.1.2.2. Répartition du travail agricole selon le genre

Concernant la répartition des tâches dans le secteur agricole, les femmes jouent un rôle secondaire. En effet, elles sont chargées d'apporter le repas à leur époux, les aider à semer lors des semis et transporter les bottes de mil lors des récoltes. Parallèlement, elles cultivent également leur lopin de terre qui se trouve au sein du champ du mari ou de la famille ou aux abords de leur maison. Quant aux hommes, ils sont chargés de l'essentiel du travail à savoir : fertiliser le sol, désherber, semer, labourer, faire la récolte et confectionner les cordes pour attacher les bottes de mil/sorgho et ce, particulièrement à Toumbidé etc. (planche de photos 23, image C).

4.1.1.3. Typologie des cultures pluviales cultivées par les enquêté(e)s

Dans la commune rurale de Diagourou, les femmes cultivent essentiellement les cultures de case, notamment le Gombo, le sésame et l'arachide. En effet, sur 121 femmes enquêtées à Diagourou, la majorité d'entre elles a affirmé cultiver du gombo (78%), du sésame (62%) et de l'arachide (37%). Cependant, quelques-unes d'entre elles s'adonnent également aux cultures de céréales tels que le maïs, le mil et le sorgho avec respectivement des prorata de 20%, 6% et 3% (figure 46). En ce qui concerne le mil, il est cultivé par les femmes de la sous zone Bangaré notamment dans les villages de Tchantchaga et Toumbidé mais aussi par les femmes de la sous zone Diagourou particulièrement à Wangardé. Quant au sorgho, il est cultivé par les femmes du village de Pépitchaga Akari. De plus, une faible proportion des femmes s'adonne également à la culture du Niébé ("vigna unguiculata") et du "Kaney" ("citrillus lanatus" ou pastèque sauvage douce) avec respectivement 2% et 1%. Seule 16% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas agricultrices, ou exercent une autre activité ou n'en exercent pas compte tenu du poids de leur âge. Par ailleurs, il faut noter que le sésame et l'arachide (oléo-protéagineux) sont également des cultures de rente.

Quant aux hommes, contrairement aux femmes, ils cultivent majoritairement les cultures céréalières particulièrement le mil et le sorgho. En effet, sur 61 hommes enquêtés, la majorité d'entre eux a affirmé cultiver le mil (97%) et certain, le sorgho (49%). En ce qui concerne le sorgho, il est majoritairement cultivé dans la sous zones Bangaré notamment dans les villages de Tchantchaga et de Toumbidé. Cependant, plus de la moitié (51%) des 61 hommes enquêtés s'adonnent également à la culture du niébé et une minorité (3%) à celle du maïs. Seul 3% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs (figure 46).

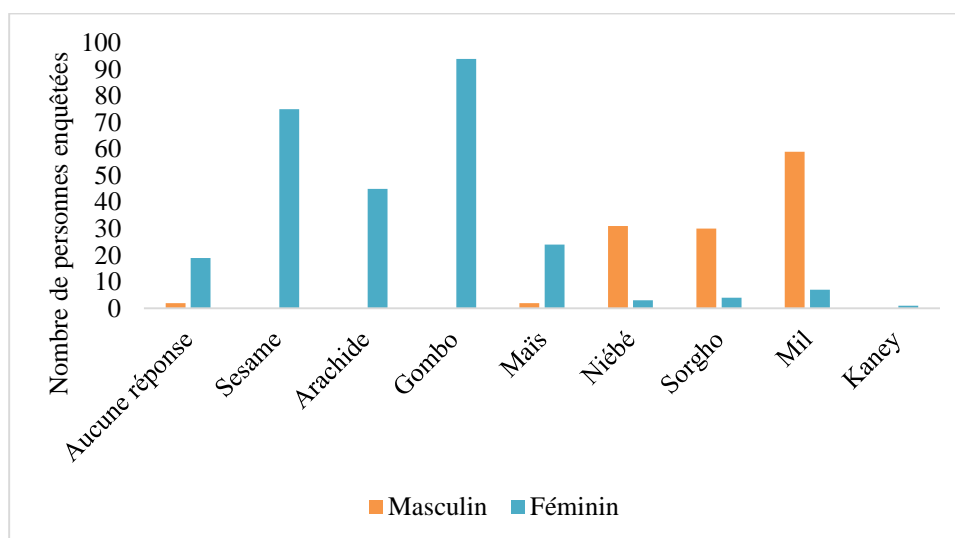


Figure 46 : typologie des cultures pluviales cultivées selon le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, il faut noter que la distinction de la typologie des cultures pluviales cultivées par les femmes (oléo-protéagineux) et les hommes (culture céréalières) trouve leur fondement dans la répartition traditionnelle des tâches agricoles en Afrique de l'ouest où l'homme s'occupe généralement des cultures céréalières et les femmes des cultures de case.

4.1.1.4. Apport de l'activité agricole dans le fonctionnement du ménage

4.1.1.4.1. Rendement, durée de la consommation de la production et sécurité alimentaire

Les femmes de la commune rurale de Diagourou produisent généralement en faible quantité. En effet, sur 121 femmes enquêtées, la majorité (59%) d'entre elles a affirmé qu'elles gagnent moins de 10 tasses ou " tia "³³. Or, selon les vendeuses de Niamey, pour la constitution d'un sac de 100

³³ Tia : récipient utilisés généralement par les femmes au Niger pour la cueillette et la vente de leur production, confère planche de photos 11, image D.

kg de gombo ou sésame ou niébé, il faut environs 35 à 40 " tia ". Toutefois, cela dépend également de la manière dont l'intéressé remplit ses " tia ". Cependant, une minorité (12%) des femmes a affirmé gagner entre [10-20] " tia " et une faible proportion entre]20-30] (3%),]30-40] (2%), [60 et plus] (2%) et]40-50] (1%). Seule, 21% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles exercent une autre activité ou n'en exercent pas compte tenu de leur âge ou du fait qu'elles ne sont pas agricultrices ou consomment toute leur production à l'état frais (figure 47). La production de ces dernières n'est pas quantifiable vu qu'elles n'ont pas eu de surplus pour stocker.

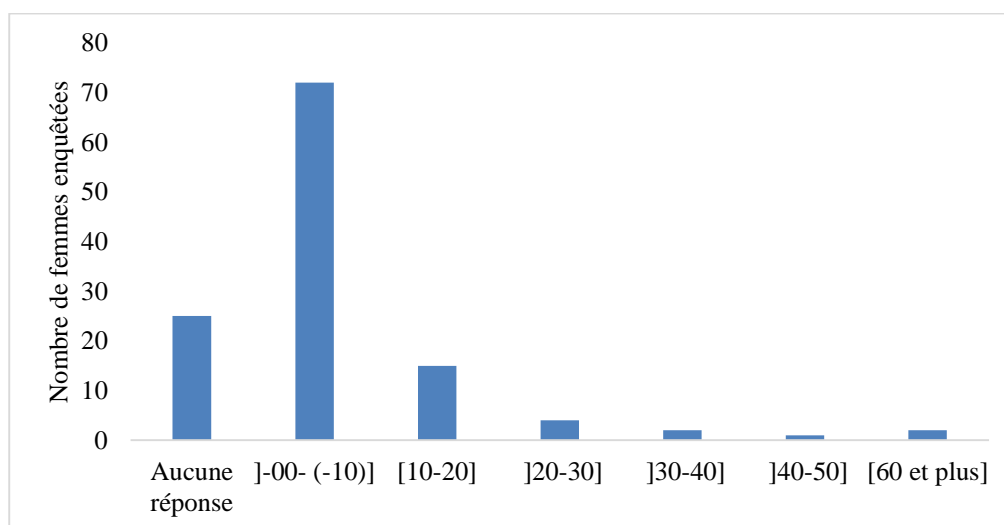


Figure 47 : quantité de la production en tasses ou « tia » des cultures pluviales des femmes de Diagourou
Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la majorité des femmes qui ont des productions qui n'exèdent pas 10 "tia" sont originaires des sous zone de Yelo Taka et Gabikane. Ces sous zone sont composées de peulhs Gaobé qui sont des pasteurs par excellence dont leurs femmes traditionnellement ne travaillent pas la terre selon leur subdivision ethnique du travail (confer durée et motif de la pratique agricole). A titre illustratif, Hama Boureima (2020), le représentant du chef du village de Yelo Taka nous rapporte ceci :

« Traditionnellement, nos femmes ne travaillent pas la terre. Nous les peulhs Gaobés et Djelgodjis³⁴ sont traditionnellement des agropasteurs. Toutefois, c'est l'élevage qui prédomine, nous accordons plus de l'importance à l'élevage et même les hommes qui cultivent de nos jours, le

³⁴ Djelgodjis :peulhs de Djibo (chef lieu de province du Soum dans la région du Sahel au Burkina Faso).

font par contrainte (pauvreté). Il est difficile de voir une femme Gaobé s'adonné à la pratique de cultures céréalières ; tenir en main une daba ou hilaire pour cultiver les cultures céréalières et ce, malgré le nouveau contexte de notre société, où les femmes ont commencé à s'adonner à l'agriculture compte tenu de la pauvreté et des crises alimentaires. Aussi, malgré le nouveau contexte de notre société marqué par les crises alimentaires et leurs corolaires, c'est une minorité de femmes Gaobés qui s'est adonnée à la pratique des cultures de case. Ces femmes habitent généralement dans les villages sonraï de ce fait, elles imitent les femmes sonraï qui cultivent généralement les cultures de cases. Dans la tradition des peulhs particulièrement Gaobés, il n'est pas commode de voir une femme cultivé. De nos jours, même s'ils arivent à certaines femmes Gaobés de s'adonner à l'agriculture pluviale, ce sont généralement leurs époux qui mettent en valeur leur lopin de terre pour elles, des fois, ce sont leurs enfant ».

En effet, sur 121 femmes investiguées dans la commune rurale de Diagourou, la plupart d'entre elles qui a affirmé produire moins de 10 " tia " (figure 48) sont originaires des villages de Yelo Hamidou (10%), Largadi (9%), Toumbidé (9%), Tchantchaga (8%), Pépitchaga Akari (6%), Nabolé (6%), Diagourou (4%), Gabikane (3%), Boye (3%), Yelo Taka/Ginkargou (1%). Les femmes qui ont une production comprise entre [10-20] " tia " sont majoritairement originaires des sous zone Bangaré et Diagourou particulièrement des villages de Toumbidé (3%), Tchantchaga (3%), Diagourou (2%), Largadi (1%) et une minorité des sous zones Gabikane et Nabolé notamment dans les villages centre de ces sous zone à savoir : Gabikane (2%) et Nabolé (1%). En ce qui concerne les femmes qui ont une production comprise entre [20-30] " tia " elles sont majoritairement originaires des sous zone Diagourou et Nabolé particulièrement des villages de Diagourou (2%) et Boyé (1%). Les femmes qui ont une production comprise entre [30-40] " tia " sont originaires que des villages de la sous zone Bangaré particulièrement Tchantchaga (1%) et Toumbidé (1%). Celles qui ont une production comprise entre [40-50] " tia " sont originaires que du village de Diagourou (1%). Quant aux femmes qui ont une production comprise entre [60 et plus] " tia ", elles sont majoritairement originaires des villages des sous zones de Diagourou et Gabikane particulièrement des villages de Diagourou (1%) et Gabikane (1%) qui sont les villages centre de ces sous zones.

Cependant, 21% des 121 femmes enquêtées n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent pas l'agriculture pluviale ou consomment toute leur production à l'état frais (figure 48).

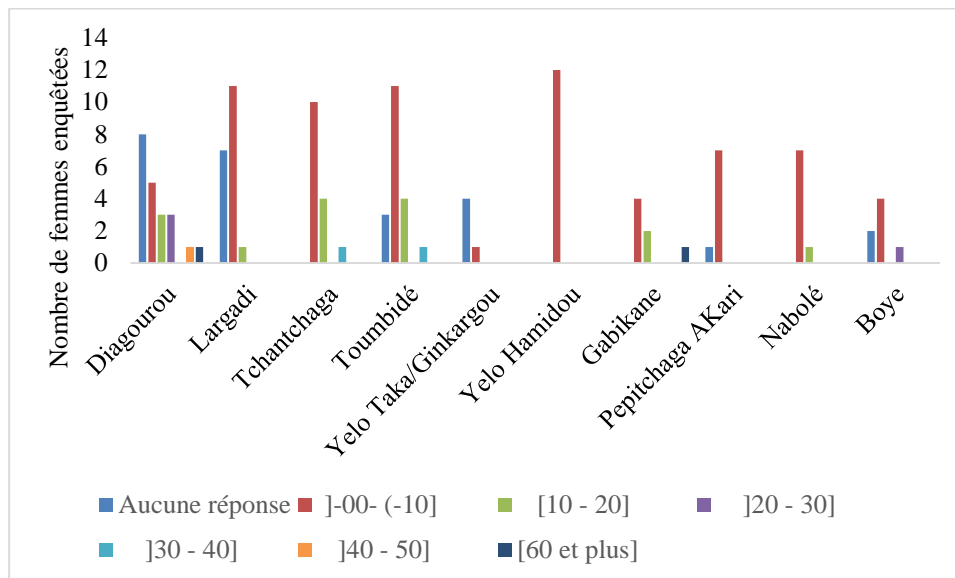


Figure 48 : quantité de la production des femmes de la commune de Diagourou exprimée en « tia » en lien avec leur village de provenance

Source : données de terrain, 2020

Au regard de l'analyse des quantités de production agricole des femmes de la commune de Diagourou en lien avec leur village de provenance, nous constatons que la majorité des femmes qui produisent en quantité moyenne (]30-40]) ou supérieure ([60 et plus]) sont généralement originaires des sous zones de Diagouou et Bangaré qui sont composées d'une diversité de tribus de peulhs notamment les " mossibés ", les " Rimaibés foulbé " et les " Gourmantchés " (confer 2.1.1.2., un peuplement tribal aux origines géographiques variées), etc. De ce fait, ce sont des peulhs mélangé à d'autres groupes ethniques qui sont traditionnellement des agriculteurs ou agropasteur d'où l'importance de leur quantité de production.

En outre, d'une manière générale, la production de ces femmes ne leur permet pas de couvrir 4 mois de consommation. En effet, sur 121 femmes enquêtées, 45% d'entre elles ont affirmé que leur production a une durée de consommation comprise entre [2-4] mois et une minorité entre]-00-(-2] (16%) et]4-6] (14 %). Seule une faible proportion d'entre elles a affirmé avoir une production dont la durée de consommation est comprise entre]6-8] et [11 et plus] avec respectivement des prorata de 4% et 1% (figure 49). Cependant, 20% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas agricultrices ou consomment toute leur production à l'état frais.

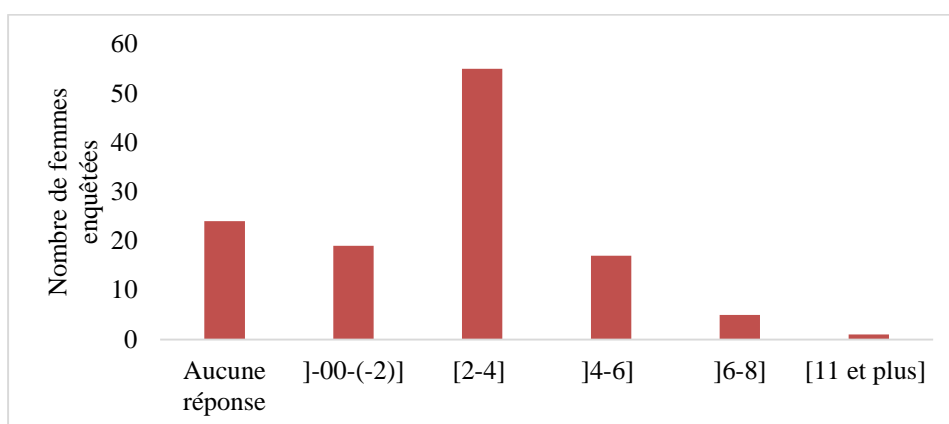


Figure 49 : durée de la consommation estimée en nombre de mois de la production pluviale des femmes enquêtées à Diagourou

Quant aux femmes qui cultivent du mil, la majorité d’entre elles gagne moins de 3 bottes. Or, selon les villageois pour constituer un sac de 100 kg de mil, il faut 6 bottes bien remplies ou 10 bottes moyennement remplies. En effet, sur 121 femmes enquêtées à Diagourou, la majorité d’entre elles a affirmé gagner une production de mil en bottes comprise entre 1 et 2 avec respectivement 3% pour chacune des modalités. Cependant, 94% d’entre elles n’ont pas répondu du fait qu’elles n’en produisent pas ou du fait qu’elles ne sont pas agricultrices (figure 50). Par ailleurs, il faut noter que peu de femmes s’adonnent à cette culture. Cela trouve son fondement dans la subdivision traditionnelle des tâches agricoles au Niger où les femmes cultivent généralement les cultures de case et les hommes les cultures céréalières.

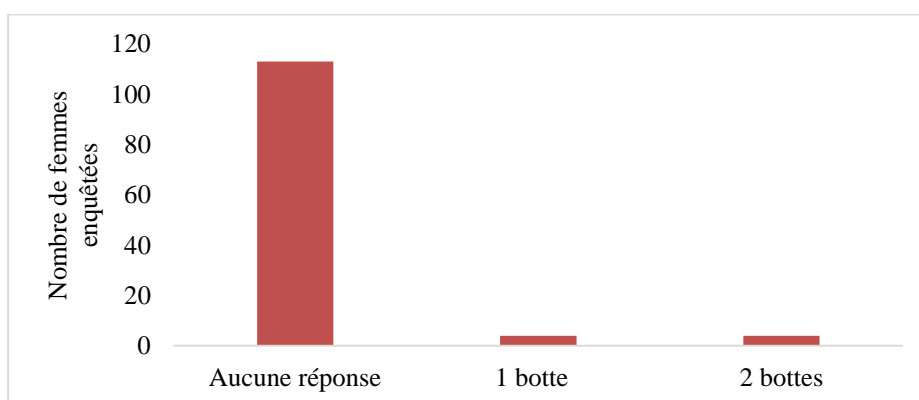


Figure 50 : quantité de la production du mil en bottes produite par les femmes enquêtées à Diagourou

Quant aux hommes de la commune de Diagourou, la quantité de leur production est moyenne, mais largement supérieure à celles des femmes. En effet, sur 61 hommes enquêtés à Diagourou, 38% ont affirmé avoir une production de mil/sorgho dont la valeur est comprise entre [4-6] sacs de 100 kg et une minorité entre]10-12] (23%),]-00-(-4)] (18%) et]14 et plus] (11%). Cependant, une faible

proportion d'entre eux a affirmé avoir une production de mil/sorgho dont la valeur est comprise entre]6-8] et]8-10] sacs de 100 kg avec respectivement 5% et 2% (figure 51). Seul 3% des 61 hommes enquêtés n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs.

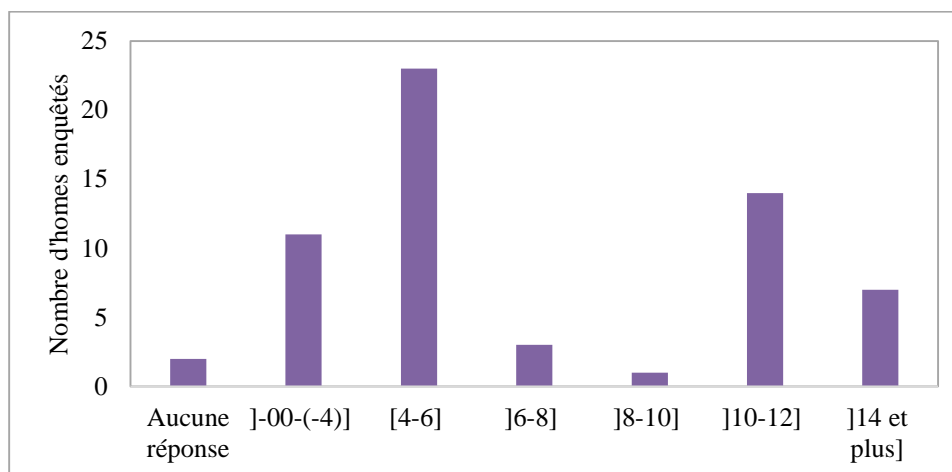


Figure 51 : quantité de la production du mil/sorgho des hommes de la commune de Diagourou estimé en sac 100 kg

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'à l'instar des femmes, la majorité des hommes dont leur production n'exèdent pas plus de 6 sacs de 100 kg majoritairement sont originaires des villages des sous zone de Yelo Taka et Gabikane. En effet, sur 61 hommes investigués à Diagouou, la plupart d'entre eux qui a affirmé produire moins de 4 sacs de 100 kg de mil/sorgho (figure 52) sont originaires des villages de Yelo Taka/Ginkargou (3%), Toumbidé (3%), Diagourou (3%), Yelo Hamidou (2%), Gabikane (2%), Nabolé (2%) et Largadi (2%). Les hommes qui ont affirmé gagner une production comprise entre [4-6] sac de 100 kg de mil/sorgho sont majoritaires originaires des villages des sous zone de Diagourou et Yelo Taka particulièrement des villages de Largadi (10%), Yelo Hamidou (8%), Diagourou (6%) et une minorité des villages de Toumbidé (5%), Gabikane (3%), Pepitchaga Akari(2%), Nabolé (2%), et Boye (2%). En ce qui concerne les hommes qui ont affirmé produire entre]6-8] sac de 100 kg de mil/sorgho, ils sont originaires des villages des sous zone de Diagourou et Gabikane particulièrement de Pepitchaga Alari, Diagourou et Largadi avec respectivement 2% pour chacune des modalités. Les hommes qui ont affirmé produire entre]8-10] sac de 100 kg de mil/sorgho sont originaires que du village de Tchantchaga (2%). Ceux des 61 hommes qui ont affirmé produire entre]10-12] sac de 100 kg de mil/sorgho sont originaires des villages de Diagourou (6%), Tchantchaga (5%), Toumbidé (3%), Pepitchaga Akari (3%), Nabolé (3%) et Boye (2%). Quant aux hommes qui ont affirmé produire entre]14 et plus] sac de 100 kg de mil/sorgho sont originaires des villages des sous zone de Bangaré et Nabolé (figure 52)

particulièrement de Toumbidé (5%) Tchanchaga (5%) et Boye (2%). Cependant, 3% des 61 hommes enquêtés n’ont pas répondu du fait qu’ils ne sont pas agriculteurs.

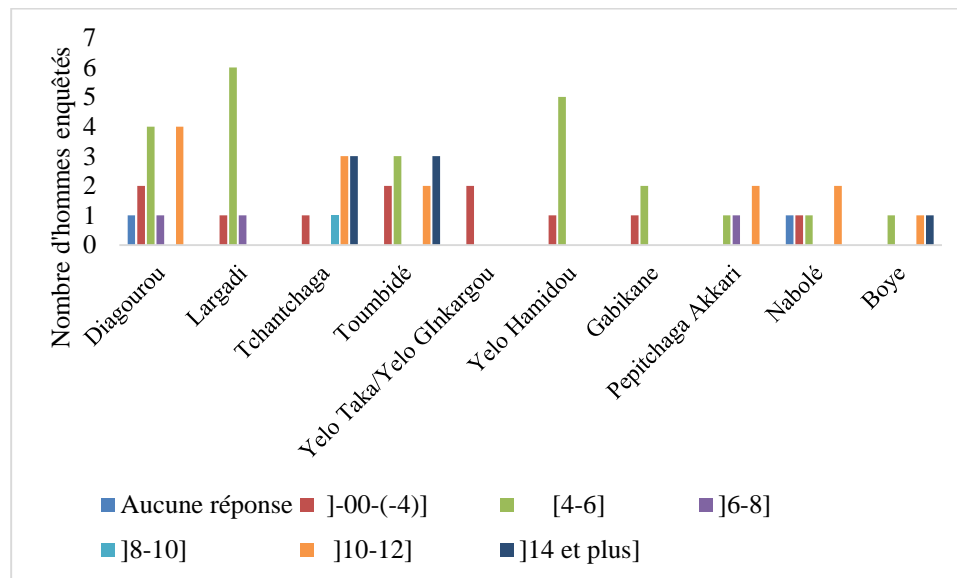


Figure 52 : quantité de la production du mil/sorgho exprimée en sac de 100 kg par les hommes en lien avec leur village de provenance

Source : données de terrain, 2020

En outre, la quantité de la production des hommes ne leur permet pas de couvrir toute l’année. Toutefois, elle peut couvrir 6 mois chez la plupart d’entre eux. En effet, 38% des 61 hommes enquêtés à Diagourou, ont affirmé que leur production agricole a une durée de consommation comprise entre [4-5] mois. Une minorité d’entre eux a affirmé que la leur est comprise entre [1-2] et [2-4] mois avec respectivement 18% pour chacune des modalités (figure 53). Cependant, une faible proportion d’entre eux a affirmé avoir des productions dont la durée de consommation en mois, est comprise entre [5-6] (10%), [6-7] (7%), [7et plus] (3%) et]-00-(-1)] (3%). Seul 3% des 61 hommes enquêtés n’ont pas répondu du fait qu’ils n’exercent pas l’agriculture compte tenu de leur âge.

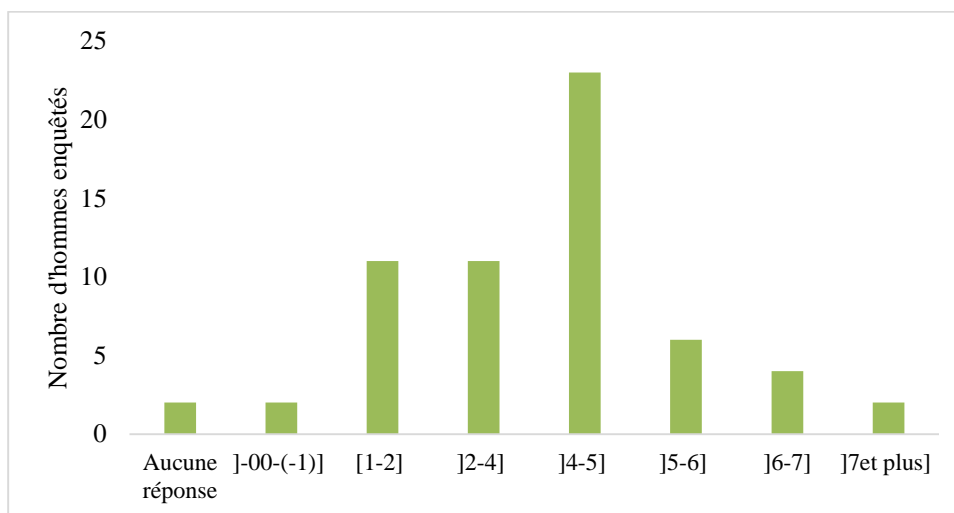


Figure 53 : durée de la consommation estimée en nombre de mois de la production pluviale des hommes de Diagourou
Source : données de terrain, 2020

Quant à la quantité de la production du niébé, la plupart des hommes qui le cultive gagne généralement une quantité de production estimée à 1 sac de 100kg. En effet, sur 61 hommes enquêtés, 34% d’entre eux ont affirmé gagner une quantité de production de niébé dont la valeur est estimée à 1 sac de 100 kg. Cependant, une faible proportion d’entre eux a affirmé avoir une quantité de production de niébé dont l’estimation en sacs de 100 kg est de : 2 (5%), 3 (5%), 5 (3%), 4 (2%). Néanmoins, 52% d’entre eux n’ont pas répondu du fait qu’ils ne cultivent pas du niébé ou ne sont pas agriculteurs (figure 54).

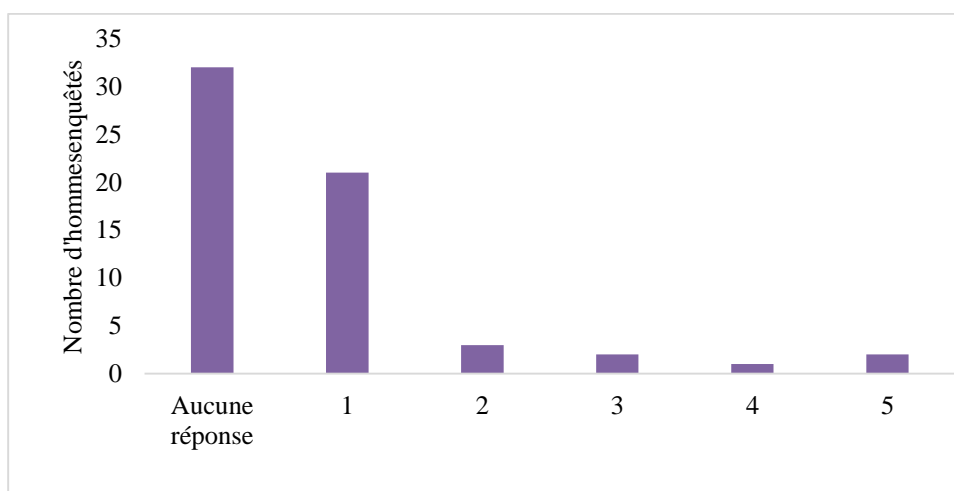


Figure 54 : quantité de la production du niébé des hommes de la commune de Diagourou estimée en valeur de sac de 100kg

Source : données de terrain, 2020

En résumé, aucune des productions des enquêté(e)s ne couvre l'année, ce qui les expose à l'insécurité alimentaire et les contraint également à acheter des vivres pour boucler l'année. C'est dans ce sens que OLIVIER DE SARDAN (2008, p. 8-9) affirme que les réserves familiales ne permettent pas d'assurer l'alimentation pour une année entière dans la très grande majorité des unités de production, sauf année exceptionnelle. De ce fait, la survie des ménages dépend pour une part croissante d'achats de céréales effectués sur les marchés.

4.1.1.4.2. Une production agricole : entre consommation familiale et marché

La majorité de la production des femmes de la commune rurale de Diagourou est destinée à l'autoconsommation et aux dons. En effet, 84% des 121 femmes enquêtées ont affirmé que leur production est destinée à l'autoconsommation et 80% aux dons (figure 55). Ces dons sont généralement destinés aux vieillards et à leurs proches qui n'ont pas pu semer ou qui n'ont pas fait de bonne campagne hivernale. Les femmes assument donc une large part de la solidarité intergénérationnelle au sein du village. Une minorité (8%) d'entre elles a affirmé vendre sa production et 16% n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas agricultrices.

Quant aux hommes, à l'instar des femmes, la majorité de leur production est destinée à l'autoconsommation et aux dons. En effet, sur 61 hommes enquêtés, la majorité d'entre eux ont affirmé que leur production est destinée à l'autoconsommation et au don avec respectivement 98% et 93%. En ce qui concerne les dons, ils sont généralement destinés au chef du village, à l'imam, aux personnes vulnérables (vieillards, démunies et veuves, etc.) et au « gargassajo » du village. Le fait de faire des dons au « gargassajo » du village s'explique par la repartition ethnique du travail peulh qui stipule que le « gargassajo » ne doit pas cultiver. Toutefois, il bénéficiera des dons de la part de la population en contrepartie d'une réparation ou fabrication gratuite d'outils agricoles (daba, hilaire, etc.) ou autres matériaux. Cependant, 3% des 61 hommes enquêtés n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs (figure 55). En outre, contrairement aux femmes, aucun homme ne vend sa production.

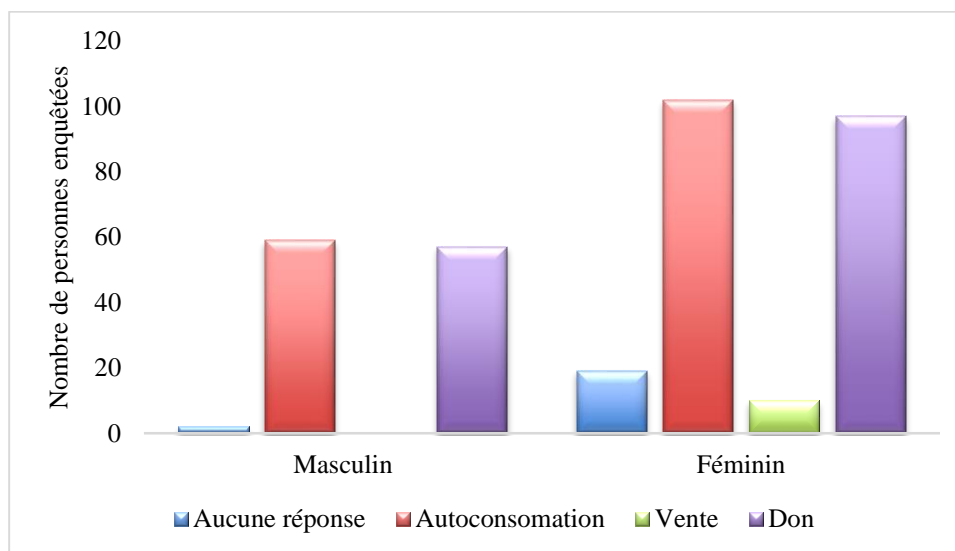


Figure 55 : typologie de l'utilité de la production des enquêté(e)s selon le genre à Diagourou

Par ailleurs, les femmes qui commercialisent leur production sont issues des villages de Tchanchaga (sous zone Bangaré) et de Rimabé Foulbé (sous zone Diagourou). Leurs productions particulièrement de sésame et ou du gombo sont écoulées dans le marché de leur village centre notamment Diagourou pour les habitants de Rimabé Foulbé et Bangaré pour les habitants de Tchanchaga. De plus, les femmes ne vendent leur production généralement qu'en cas de besoin (achat d'épice, de céréales, etc.) pour couvrir certaines dépenses du ménage. De ce fait, elles ne vendent qu'une petite quantité dans l'année moyennant de faibles revenus. En effet, sur 121 femmes enquêtées à Diagourou, une minorité d'entre elles a affirmé vendre dans l'année une quantité de leur production dont la valeur estimée en " tia " est comprise entre]10-12] (4%) et [6-8] (2%) et une faible proportion entre]-00(-6)],]14-16] et]16 et plus] avec des prorata de 0,8% pour chacune des modalités (figure 56). Cependant, 92% des femmes enquêtées n'ont pas répondu du fait qu'elles ne vendent pas leur production ou ne sont pas agricultrices ou consomment toute leur production à l'état frais.

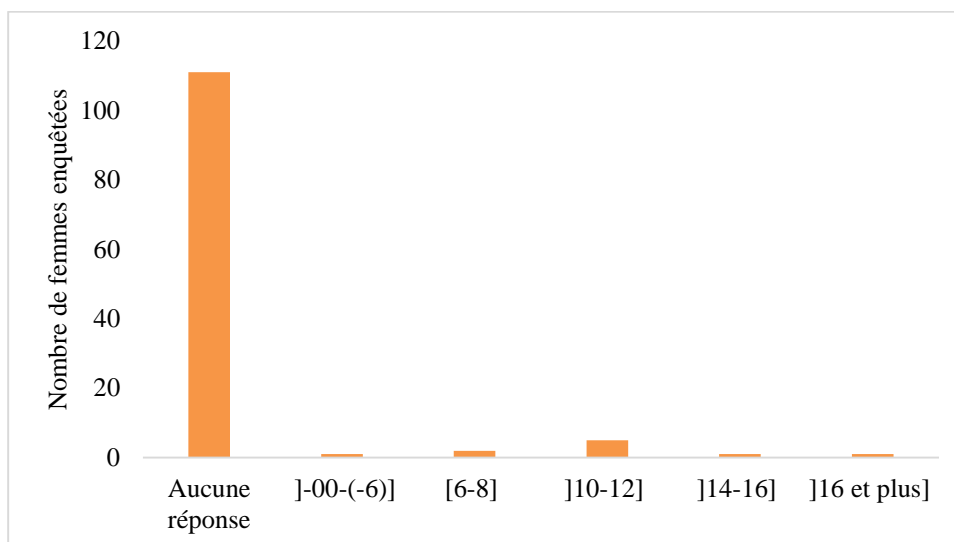


Figure 56 : quantité de la production estimée en « tia » vendue dans l’année par les femmes enquêtées à Diagourou

En outre, concernant le revenu de la vente de leur production, une minorité des 121 femmes enquêtées a affirmé gagner dans l’année une somme estimée en CFA comprise entre]-00-(-8000)] (2,5%) et]28000 et plus] (2,5%) et une faible proportion entre [8000-12000],]12000-16000], et]20000-24000] avec respectivement des prorata 0,8% pour chacune des modalités (figure 57). Cependant, 92% d’entre elles n’ont pas répondu du fait qu’elles ne sont pas agricultrices ou du fait qu’elles ne vendent pas leur production ou en consomment toute à l’état frais.

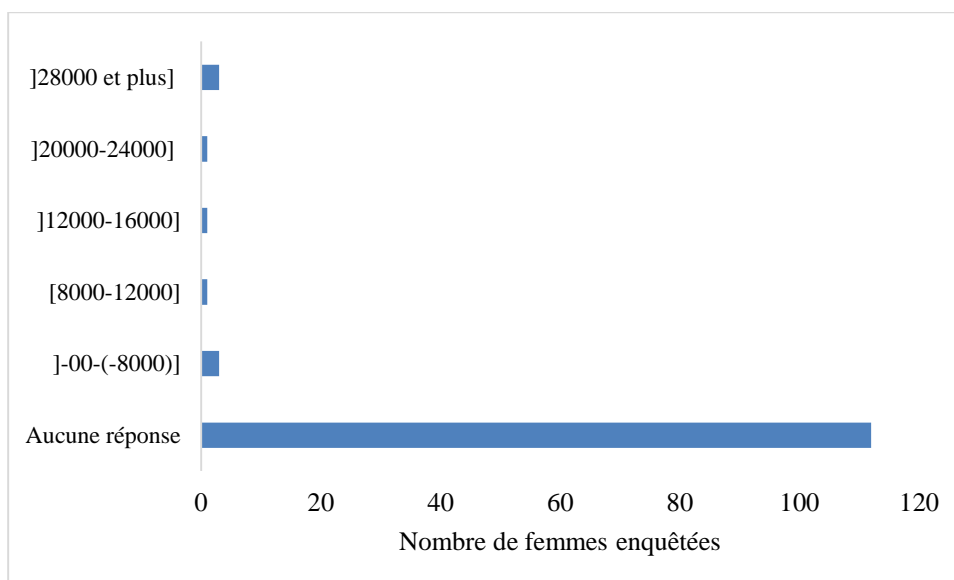


Figure 57 : revenus issus de la vente annuelle exprimés en F CFA de la production des femmes à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

En outre, il est intéressant de noter que la plupart des femmes qui vendent leur production agricole sont originaires des villages des sous zone de Bangaré et Diagouou. En effet, sur 121 femmes investiguées dans la commune de Diagouou, la plupart d’entre elles qui ont affirmé avoir dans l’année moins de 8000 Fr CFA dans la vente de leur production sont originaires des villages de Tchanchaga (2%) et Diagouou (1%). Celles qui ont affirmé avoir entre [8000-12000] Fr CFA sont originaires que de la sous zone Bangaré particulièrement du village de Tchanchaga (1%). Il en est de même pour les femmes qui ont affirmé avoir entre]12000-16000] Fr CFA et]20000-24000] Fr CFA dans l’année (figure 58). En effet, celles-ci sont originaires du villages de Tchanchaga avec respectivement (1%) pour chacune des modalités. Cependant, 92% d’entre elles n’ont pas répondu du fait qu’elles ne sont pas agricultrices ou du fait qu’elles ne vendent pas leur production ou en consomment toute à l’état frais (figure 58). Ainsi nous constatons que les femmes des sous zone de Yelo Taka, Nabolé et Gabikane ne vendent pas leur production. Cela peut s’expliqué par le fait qu’elles produisent en faible quantité. De ce fait, elles n’ont pas de surplus pour écouler sur leur marché.

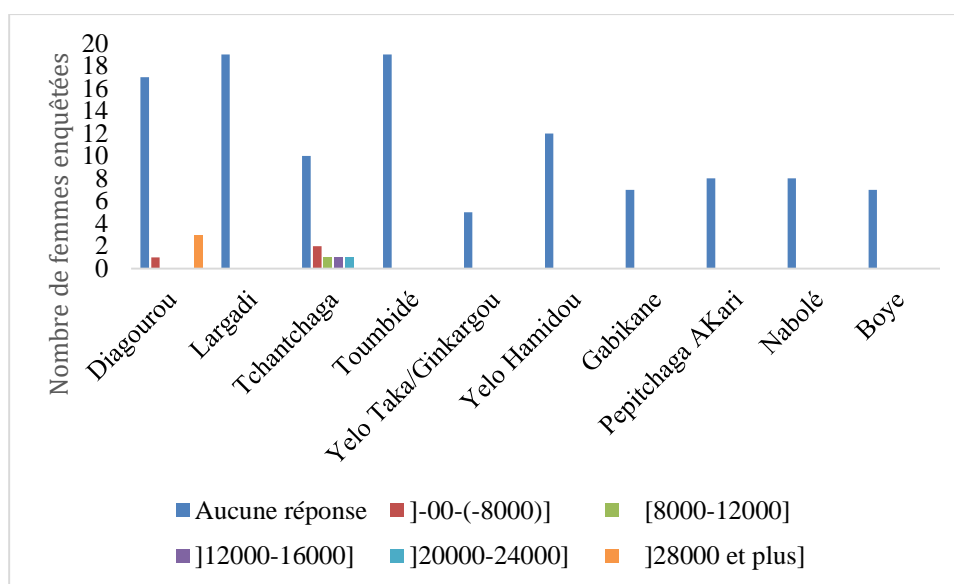


Figure 58 : gains annuel des femmes de Diagouou issus de la vente de leur production agricole exprimé en Fr CFA en lien avec leur village de provenance

Source : données de terrain, 2020

4.1.1.5. Le fossé homme-femme dans la pratique agricole

4.1.1.5.1. Le nombre de champs et leur constance dans le temps

Dans la commune rurale de Diagouou, le nombre moyen de champs pour la majorité des ménages est de 1. En effet, sur 182 personnes enquêtées, la majorité (61%) d’entre elles a affirmé avoir 1 champ et une minorité (16%) 2. Cependant, une faible proportion d’entre elles a affirmé avoir des

champs dont le nombre est compris entre 3, 4 et 6 avec respectivement 6%, 3% et 1%. Seul, 12% des enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs. En outre, concernant la constance du nombre de leurs champs ou de leur(s) superficie(s) cultivée(s) dans le temps, la majorité des 182 enquêté(e)s soit 80% a affirmé que les leurs sont constants et 10% en a affirmé le contraire (figure 59).

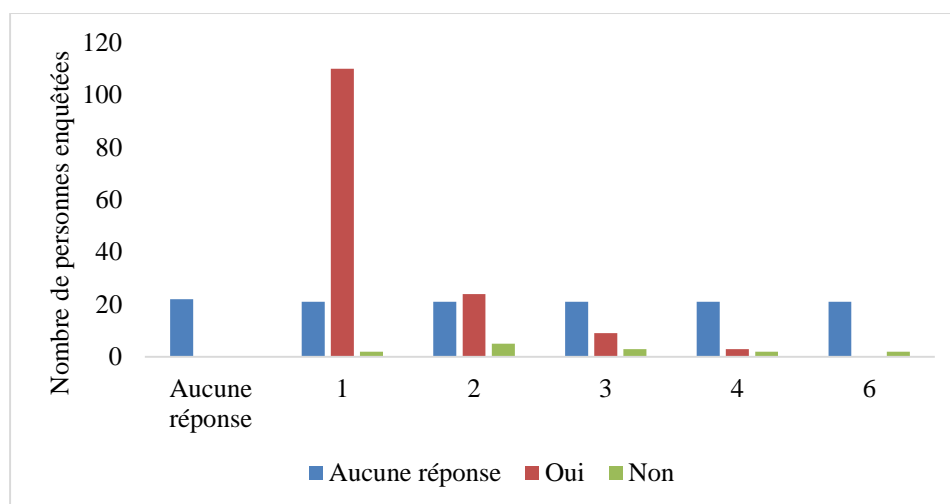


Figure 59 : nombre de champs des enquêté(e)s à Diagourou en lien avec leur constance dans le temps

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, la non-constance dans le temps du nombre de champs ou de leur(s) superficie(s) cultivée(s) est pour la plupart liée à l'augmentation des besoins du ménage. En effet, 7% des enquêté(e)s ont avancé comme motif de la non-constance du nombre de leurs champs ou de leur(s) superficie(s) cultivée(s) : "l'augmentation des besoins". Cette situation s'explique par l'augmentation du nombre d'individus dans le ménage qui les conduit à augmenter la superficie cultivable de leurs champs par extension s'ils disposent d'espace ou par achat s'ils n'en disposent pas. Seul, une minorité des enquêté(e)s a avancé comme motif, l'inactivité de leur mari et le manque de bras valides avec respectivement 0,5% pour chacune des modalités (figure 60). Cette situation les a conduits à délaisser une partie de leur champ ou certains champs (lorsqu'ils disposent de beaucoup de champs) vu qu'ils ne peuvent pas tout mettre en valeur par manque de moyens et ou de capacité de production. Cependant, 92% des enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs ou du fait que le nombre de leur(s) champ(s) ou de leur(s) superficie(s) cultivée(s) sont constant.

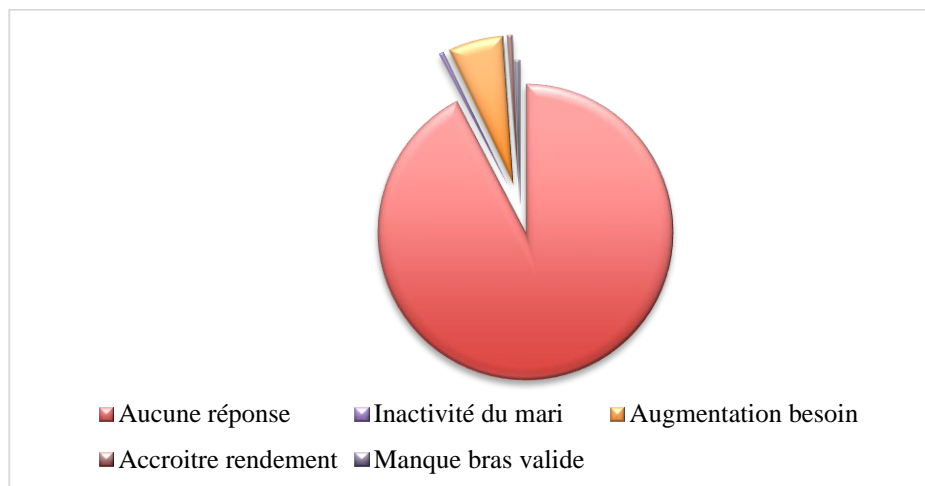


Figure 60 : motifs de la non constance du nombre de champ(s) ou de leur(s) superficie(s) cultivée(s) à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

4.1.1.5.2. Accès des femmes « Diagouroubé » à la terre

Dans les sociétés traditionnelles précoloniales, la terre avait une valeur sacrée, elle était « considérée au début comme la propriété des forces occultes. Les hommes pour s'en approprier doivent faire des sacrifices ou des cérémonies rituelles afin de se concilier avec elles et gagner ainsi leur confiance. » (OUMAROU, 2008, p.150). La terre se transmettait de père à fils et les femmes étaient exclues de la chaîne de transmission » (OUMAROU, 2008). En témoigne de la division traditionnelle du travail de la terre par sexe en Afrique de l'ouest et au Niger particulièrement, qui stipule que « le travail de la terre revient d'abord à l'homme » (HALL, 2021, p. 13). De ce fait, dans les coutumes nigériennes, les femmes ont un accès à la terre limité. Il en est de même religieusement où l'islam stipule qu'en cas d'héritage l'homme a droit au double de la part de la femme. Toutefois, le droit moderne (positif) nigérien accorde à la femme d'en hériter, posséder, acheter et vendre. Ainsi, au regard de ces différents modes d'accès à la terre, nous constatons qu'au Niger, il y'a plusieurs droits fonciers particulièrement coutumier, religieux et moderne. De ce fait, nous pouvons dire qu'au Niger, la question foncière se trouve dans une situation d'entre-deux : la préservation des droits anciens d'accès à la terre (coutumier et religieux) et les textes juridiques visant à moderniser les conditions d'accès à la terre. C'est dans ce sens qu'HALL (2021) affirme qu'au Niger, il n'y a pas de droit foncier unique et que les différentes règles édictées par ces droits coutumier, religieux (islam) et moderne se chevauchent et sont utilisées arbitrairement au cas par cas pour régir les questions foncières. En outre, lors de l'adhésion du Niger à la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations Envers les Femmes (CEDEF), le gouvernement a émis des réserves sur les « dispositions de la convention relatives à la prise de mesures appropriées pour abroger toute

coutume et pratique qui constituent une discrimination à l'endroit des femmes, en particulier en matière de succession » (HALL, 2021, p. 12). Ceci ne permet pas de protéger l'accès à la terre des femmes nigériennes. Toutefois, de nos jours avec l'avènement de la Commission Foncière Communale (COFOCOM), le droit d'accès à la terre des femmes a évolué et ce particulièrement à Diagourou. En effet, dans la commune rurale de Diagourou, les femmes n'héritaient pas de la terre auparavant. Cependant, cette pratique commence à disparaître au regard des différentes actions de sensibilisation et des formations des populations avec la mise en place de la COFOCOM. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il existe des femmes qui sont des propriétaires terriennes même si elles n'en disposent pas (SAF, 2009) en attestent, les données issues de nos travaux de terrain. En effet, sur 121 femmes enquêtées, une minorité d'entre elles soit 2% a affirmé être propriétaire du/des champ(s) qu'elles mettent en valeur. Une écrasante majorité (82%) a affirmé ne pas l'être. Cependant, 16% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas agricultrices (figure 61). Quant aux hommes, contrairement aux femmes, la majorité des 61 hommes enquêtés à Diagourou, soit 92% a affirmé être propriétaire du/des champ(s) qu'ils mettent en valeur. Cependant, 5% d'entre eux a affirmé ne pas être propriétaire du/des champ(s) qu'ils mettent en valeur et 3% n'ont pas répondu du fait qu'ils n'exercent plus l'agriculture compte tenu du poids de leur âge (figure 61).

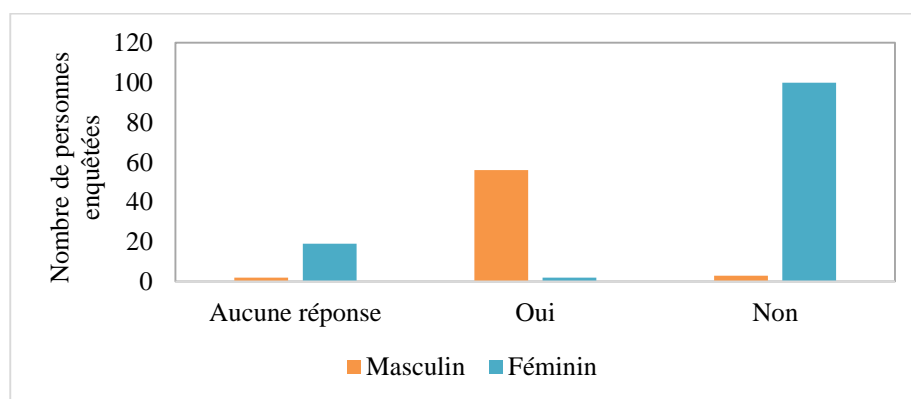


Figure 61 : propriétaires de terre(s) arable(s) selon le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

De plus, il faut noter qu'à Diagourou, la majorité des enquêté(e)s qui ont affirmé être propriétaires du/des champ(s) qu'ils mettent en valeur les ont acquis par héritage. En effet, sur 61 hommes enquêtés dans la commune, 90% d'entre eux ont affirmé avoir accédé à leur(s) champ(s) par héritage. Toutefois, 10% d'entre eux ont également affirmé avoir accédé par achat. Cependant, 8% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas propriétaires des champs qu'ils mettent en valeur ou du fait qu'ils ne pratiquent pas l'agriculture compte tenu du poids de leur âge (figure 62).

Quant aux femmes, contrairement aux hommes, toutes celles qui ont affirmé être propriétaires du/des champ(s) qu'elles mettent en valeur l'ont obtenu par héritage. En effet, sur 121 femmes enquêtées, une minorité d'entre elles, soit 2% a affirmé avoir accédé à la terre par héritage. Celles-ci l'ont hérité du fait que ce sont des enfants uniques de leurs parents. Cependant, 98% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas agricultrices ou du fait qu'elles ne sont pas propriétaires du/des champ(s) qu'elles mettent en valeur (figure 62).

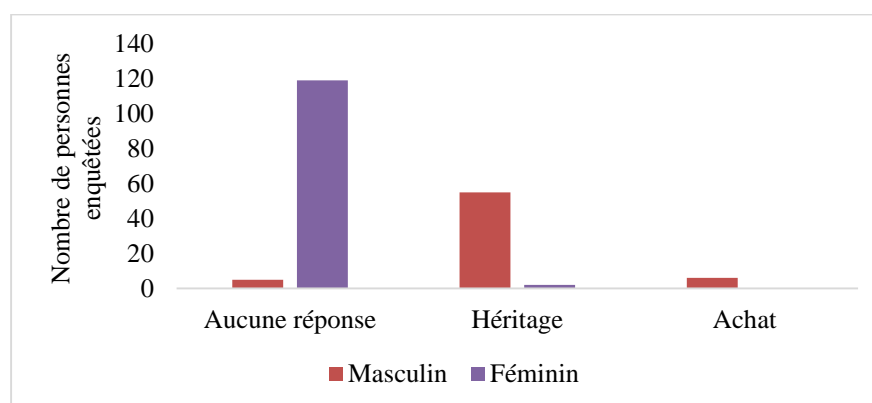


Figure 62 : mode d'accès à la terre arable des propriétaires terriens selon le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, il faut noter que bien que les femmes de la commune rurale de Diagourou ont accès à la terre par héritage, dans certains villages de la commune on ne procède pas à un partage de biens (héritage) après le décès des parents (BOUREIMA Mounkaila le SG de ladite commune, 2020). De plus, à ce sujet, ALZOUMA Adamou (2020), le maire de ladite commune affirme que la chefferie traditionnelle a du poids lors du partage de l'héritage. En effet, il affirme que la femme a droit à la moitié de la part de l'homme lors du partage de l'héritage selon l'islam. Ceci occasionne des mécontentements chez certaines d'entre elles qui, de fois les traduit en justice. En outre, il faut noter que l'accès à la terre des femmes est limité dans la mesure où elles n'ont pas un droit d'usage prioritaire sur la ressource qu'elles ne contrôlent pas également. Cette situation, peut s'expliquer par le fait que dans la société traditionnelle nigérienne, la femmes est sous la tutelle de l'homme, de ce fait, c'est à lui de décider pour elle. Aussi, cela peut s'expliquer par le lien du mariage qui conduit la femmes à quitter son domaine familial pour se rendre chez son époux. Ainsi, compte tenu de la distance qui la sépare de son champ familial, elle ne peut pas le contrôler. En outre, le fait que la majorité des femmes ne soient pas propriétaires du/des terre(s) arable(s) qu'elles mettent en valeur peut résulter de leur adhésion tardive à la pratique culturelle en attestent les dires du SG de la commune, BOUREIMA Mounkaila, (2020). En effet, ce dernier nous indique que les femmes se

sont adonnées à la pratique de l'agriculture à partir des années 1984 suite la sécheresse qui a décimé les animaux. Ainsi, nous pouvons nous apercevoir qu'au début c'étaient iniquement les hommes qui s'adonnaient à la pratique de l'agriculture. De ce fait, les femmes s'intéressaient moins à la question de la terre arable particulièrement à son accès.

En outre, au Niger comme dans l'essentiel des sociétés traditionnelles, la propriété foncière est basée en grande partie sur des propriétés familiales relevant du droit coutumier. A Diagourou, la propriété (affectation à un usage) foncière est traditionnelle car la terre appartient à la cellule familiale. De ce fait, les différents modes de faire valoir sont directs (héritage), indirects (don, prêts, gage, confiage) et par achat (pratique relativement nouvelle). Ainsi, la majorité des femmes qui ont accédé à la terre de manière indirecte l'ont eu auprès de leur époux. En effet, sur 121 femmes enquêtées, 64% d'entre elles ont affirmé accéder à leur parcelle de culture auprès de leur époux (figure 63). Celles-ci cultivent généralement une petite portion du champ (d'une moyenne de 700 m²) de leur époux en illustre la planche de photos 14 image A et/ou cultivent une portion d'espace de leur cours qui relève encore du domaine du mari (planche de photos 14, image B). Aussi, certaines d'entre elles cultivent sur de petites portions de parcelle qui relève de la propriété de leur mère (2%) lorsque leurs époux ne disposent pas de terres arables ou de leur fils (3%) en cas du décès de leur époux. Toutefois, certaines d'entre elles font également recours au prêt (3%).

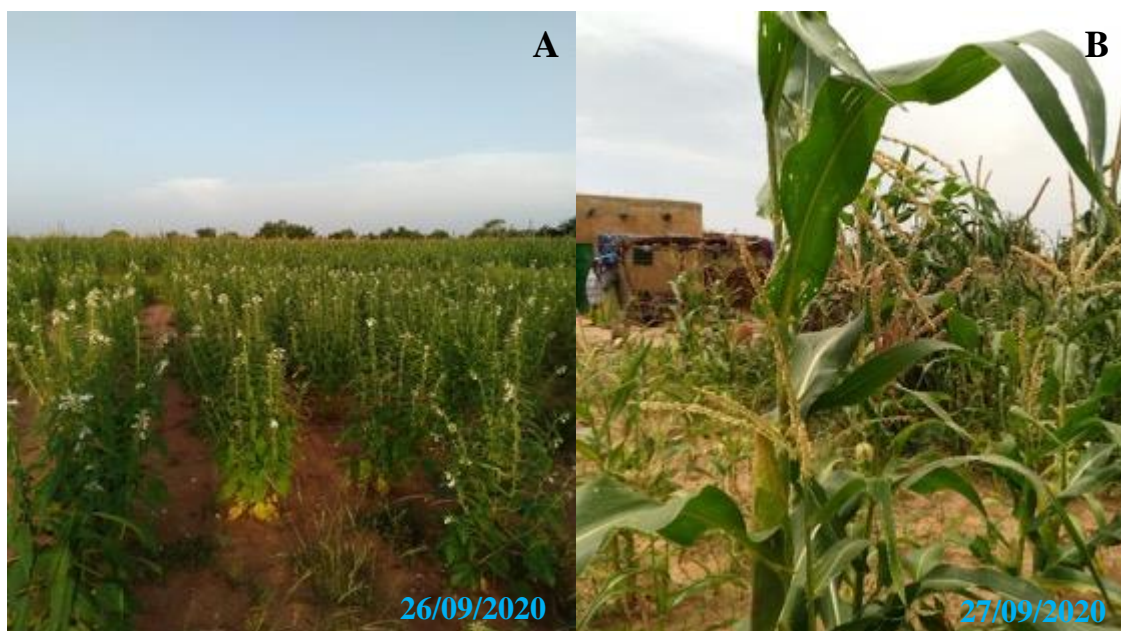


Planche de photos 14 : une parcelle de culture d'une femme au sein du champ de son époux à Largadi (image A) et une parcelle de culture d'une veuve au sein de son foyer à Diagourou (image B)

Source : Bernadette NOUFOU

Cependant, 17% des 121 femmes enquêtées n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas agricultrices ou du fait qu'elles sont propriétaires de leur terre de culture (figure 63). Quant aux hommes, contrairement aux femmes, tous ceux qui ont obtenu leur(s) champ(s) de culture par la manière indirecte l'ont obtenu par prêt. En effet, sur 61 hommes enquêtés, 5% d'entre eux ont affirmé accéder à leur(s) champ(s) par prêt. Toutefois la majorité (95%) n'a pas répondu du fait qu'ils sont propriétaires ou du fait qu'ils n'exercent plus l'agriculture compte tenu du poids de leur âge (figure 63).

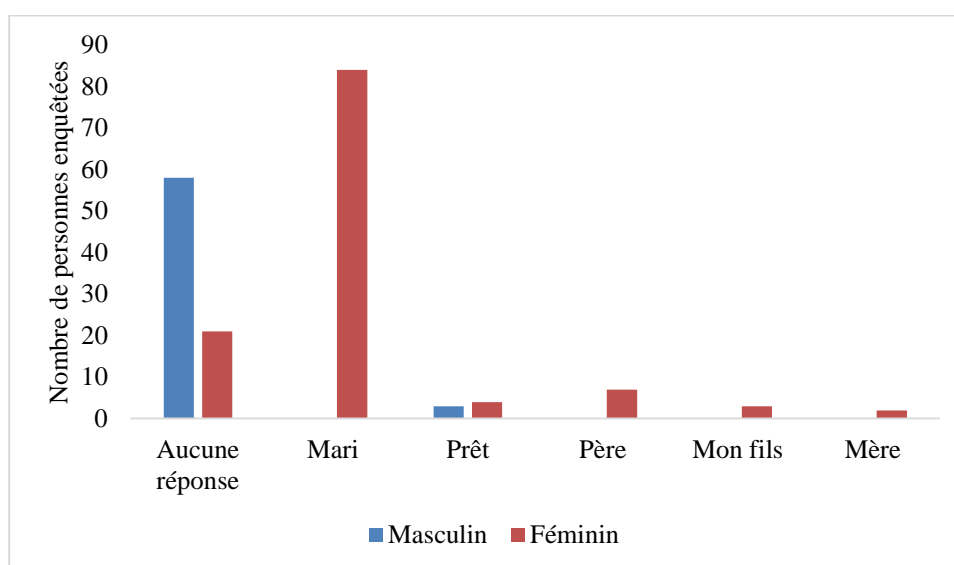


Figure 63 : typologie du mode d'accès à la terre de manière indirect par les enquêté(e)s selon le genre à Diagourou

4.1.1.6. Les contraintes liées à la pratique des cultures pluviales

4.1.1.6.1. Une agriculture rudimentaire

A Diagourou, la pratique de l'agriculture est toujours traditionnelle. En effet, presque tous ceux qui pratiquent l'agriculture, soit 89% des 182 enquêté(e)s ont affirmé utiliser des outils agricoles rudimentaires tels que la hilaire (planche de photos 15, images A) particulièrement pour les hommes et la daba pour les femmes (planche de photos 15, image B) excepté dans le village de Yelo Hamidou où, tous utilisent la daba à cause de la nature du sol (argileux). (Figure 64).



Planche de photos 15 : une hilaire adosé à un mur d'une véranda (image A) et une daba couchée par terre à proximité des herbes (image B) à Diagourou

Source : Bernadette NOUFOU, 27/09/2020

Cependant, 11% des enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs (figure 64).

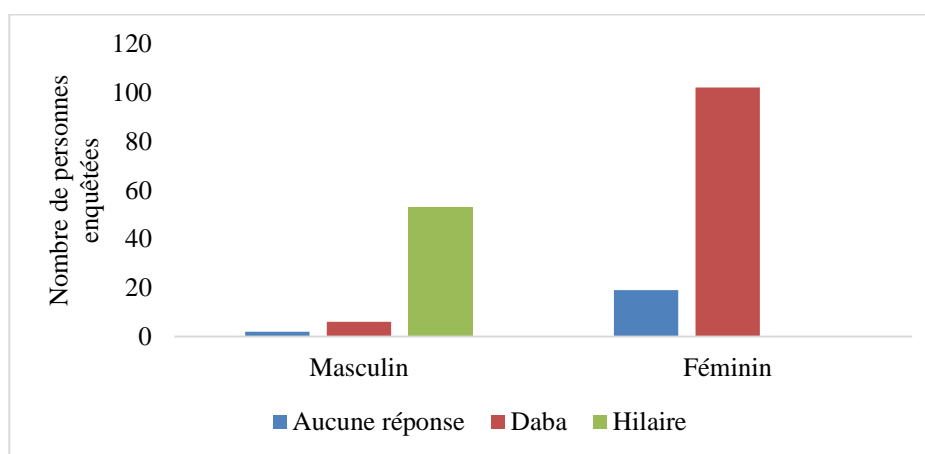


Figure 64 : typologie de matériel agricole utilisé par les enquêté(e)s à Diagourou selon le genre

4.1.1.6.2. Une agriculture tributaire des aléas climatiques

L'agriculture pluviale est la principale activité économique à Diagourou. Toutefois, elle est tributaire de la variabilité climatique qui se caractérise ces quinze dernières années par des saisons pluvieuses courtes et interrompues, la baisse et l'irrégularité de la pluviométrie. En effet, sur 182 personnes enquêtées à Diagourou, la majorité d'entre elles a affirmé que le climat de ces quinze dernières années se caractérise par des saisons pluvieuses courtes et interrompues (75%), la baisse

et l'irrégularité de la pluviométrie (70%) et l'arrêt précoce des pluies (67). Une minorité d'entre elles a également évoqué le cas des vents violents et poussiéreux (la planche de photos 16, image B montre ainsi un arbre déraciné par l'action du vent à Largadi), la hausse des températures et le réchauffement du climat avec respectivement 48%, 44% et 20% (figure 65). En outre, la majorité des 182 enquêté(e)s a évoqué comme causes de la baisse de leur production, la dégradation des terres (86%), la baisse de la pluviométrie (85%) et l'attaque de parasites (73%) comme en témoigne la planche de photos 16, image A. Nous entendons par parasites ou « ennemis de cultures », les insectes floricoles et acridiennes, les oiseaux granivores, les chenilles défoliatrices, la punaise brune, les criquets pèlerins, etc.



Planche de photos 16 : culture de Gombo attaqué par les ennemis de culture à Diagourou (image A) et un arbre déraciné par le vent à Largadi (image B)

Source : Bernadette NOUFOU, 09/06/2018

Cependant, une minorité d'entre eux a également évoqué comme causes de la baisse de leur production, l'avortement des semences (33%) et le morcellement de terres arables (11%). Seule, 11% des enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas des agriculteurs (figure 65).

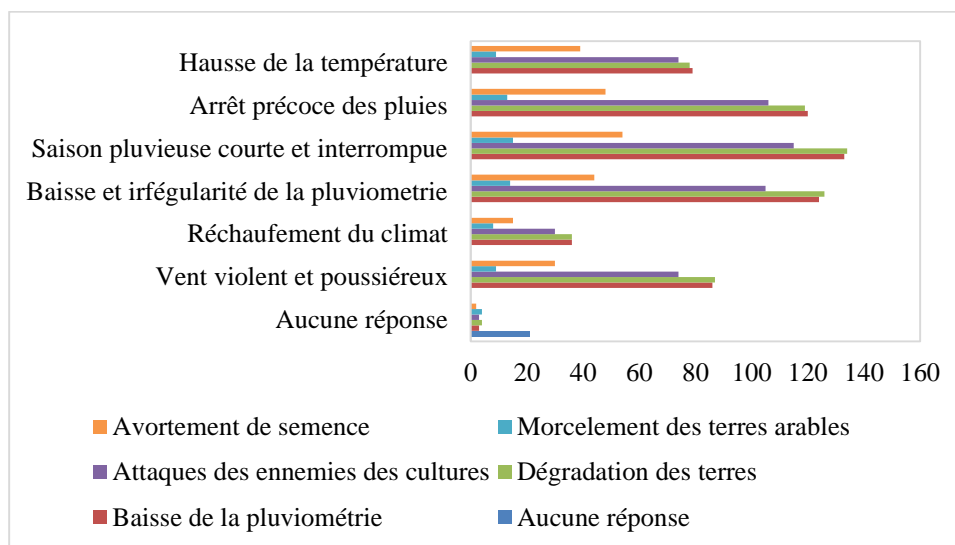


Figure 65 : l'évolution du climat de ces quinze dernières années en lien avec les causes de la baisse de la production agricole à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, la variabilité climatique affecte les systèmes de production agricole à Diagourou. En effet, sur 182 enquêté(e)s, la majorité d'entre eux, soit 89% ont affirmé que la variabilité climatique affecte leurs systèmes de production agricole et 11% n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs (figure 65). En outre, les impacts de cette variabilité climatique selon la majorité de ces 182 enquêté(e)s sont la baisse de la production agricole (89%) et l'assèchement des cultures (72%). Une minorité d'entre eux a également avancé comme argument, l'avortement de cultures dû à l'arrêt précoce des pluies et de la lèpre du mil (« mildiou ») avec respectivement 12 % et 11%. Cependant, 11% des enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs (figure 66).

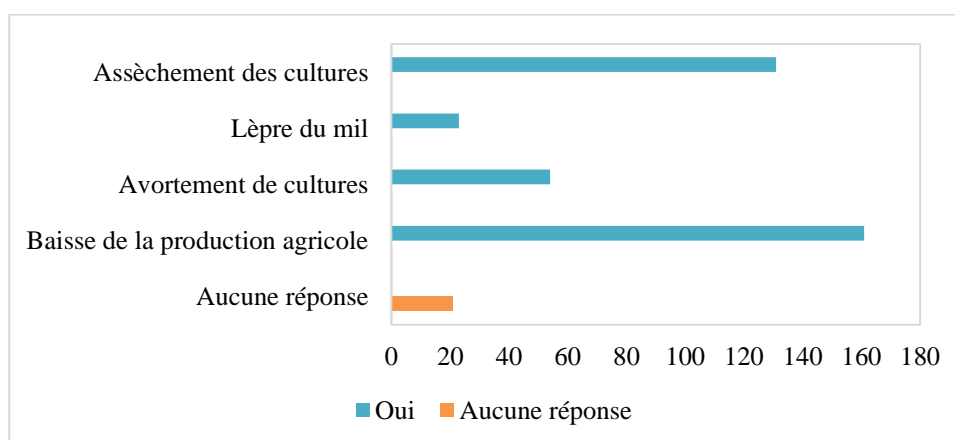


Figure 65 : nombre de personnes affirmant oui ou non que la variabilité climatique a des impacts sur la pratique de l'agriculture pluviale en lien avec la typologie de ces impacts

Source : données de terrain, 2020

4.1.1.6.3. Une agriculture soumise aux contraintes démographiques

Les contraintes démographiques, sont liées, d'une part, au problème de terres arables et à leurs dégradations dues à la forte croissance démographique que connaît la commune rurale de Diagourou. Le tableau VI met en évidence l'augmentation significative de la superficie des cultures et prairies au cours de la période de novembre 1986 à novembre 2019. En effet, celle-ci est passée de 10668 ha en novembre 1986 à 94024 ha en novembre 2019 (7,62% à 67,16%) soit une augmentation de 83356 ha en 34 ans soit en moyenne une progression de 2452 ha par an. D'autre part, les contraintes démographiques sont liées à la faible capacité productive de la population, car la majorité des ménages a beaucoup plus d'enfants mineurs que majeurs soit 92% des 182 enquêté(e)s à Diagourou (figure 30). Or, la superficie moyenne des champs à Diagourou est estimée entre 2 à 3 ha alors que la majorité de la population soit 61% des 182 enquêté(e)s (figure 59) dispose d'un (01) champ dont l'extension n'est pas possible par manque de terre. En effet, sur 182 enquêté(e)s à Diagourou la majorité d'entre eux, soit 80% ont affirmé qu'ils ne peuvent plus étendre leur(s) champ(s) par manque d'espace. Cette situation entrainera le morcèlement et la dégradation des terres arables suite à leur labour excessif en vue d'accroître la productivité. Cependant, 20 % d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas agriculteurs et/ou disposent de portion de terres qu'ils peuvent étendre (figure 67). Le fait qu'ils ne cultivent pas la superficie de tous leur(s) champ(s) s'explique par le fait qu'ils n'en ont pas besoin ou qu'ils manquent de moyen et de capacité de production.

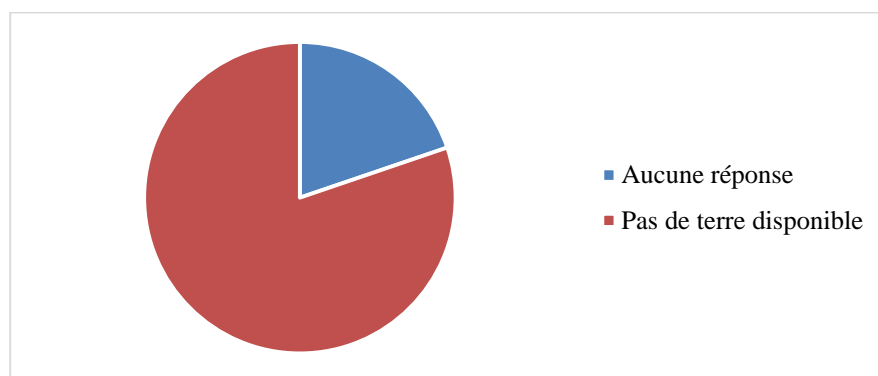


Figure 67 : typologie de réponses apportées par les enquêtés à Diagourou sur la problématique de l'extension de leur(s) terre(s) de culture

4.1.2. Femme et Maraichage

4.1.2.1. Le maraîchage à Diagourou : potentialités agricoles et intérêt de femmes

Le maraîchage est une activité relativement nouvelle et peu développée à Diagourou du fait du manque d'infrastructures agricoles, de la nature du sol (socle) et des difficultés liées à l'accès à l'eau. Cette dernière est due à l'insuffisance des puits maraichers. Quant à la nature du sol de la

commune rurale de Diagourou, elle appartient à celui du Liptako Gourma qui est une zone de socle « constitué par des formations du Précambrien moyen et supérieur, formées de schistes, quartzites et roches vertes, injectés de granites ou de roches basiques. Ces formations n’offrent des ressources importantes que dans leur zone d’altération étroitement liée à des facteurs tectoniques. » (CIEH, 1976 cités par MOUSSA, 2018, p. 153). De ce fait, le maraichage est pratiqué par une minorité soit 6,6% des 182 enquêté(e)s à Diagourou ; issues particulièrement des villages suivants (figure 68):

- Diagourou qui dispose d’un jardin maraicher aménagé par l’ONG Word vision (vision mondiale),
- Nabolé qui dispose d’un barrage et d’une mare,
- Gabikane et Pépitchaga Akari qui ne disposent pas de point d’eau, toutefois, quelques habitants mettent en valeur leurs lopins de terre,
- Boyé qui ne dispose pas de point d’eau, toutefois, les habitants se rendent à Nabolé, un village situé à proximité d’eux en vue de la pratique du maraichage.

Cependant, 93,4% des enquêté(e)s n’ont pas répondu du fait qu’ils ne pratiquent pas le maraichage.

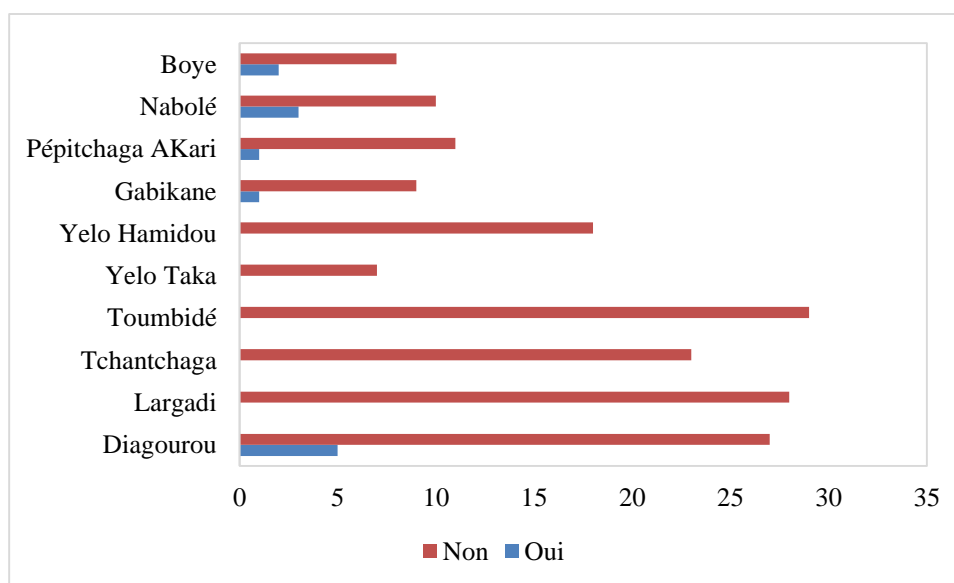


Figure 68 : nombre de personnes pratiquant le maraichage en lien avec leur village

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, il est intéressant de noter que dans la sous-zone Gabikane, particulièrement dans les villages de Gabikane et Pépitchaga Akari, ce sont uniquement les hommes qui s’adonnent à la pratique du maraichage contrairement au village de Diagourou où ce sont seulement les femmes qui s’adonnent à cette activité vue que le site maraicher a été aménagé pour elles. Quant aux villages de

Nabolé et de Boyé, contrairement aux villages cités ci-haut, la pratique du maraichage concerne aussi bien les femmes que les hommes.

En outre, il faut noter que le village de Yelo Taka dispose d'un site maraicher bien qu'il n'est pas mis en valeur. Ce site d'une superficie de 50 ha, Hama Boureima, le représentant du chef de village de Yelo Taka (2020) nous renseigne qu'il a été aménagé en 1985 par une structure dont il ne se rappelle plus du nom. Les femmes de la zone l'ont travaillé que pendant 2 ans. Elles ont bénéficié de la dotation de semence notamment du haricot, du chou, de la salade, de la pomme de terre et de carottes, etc. De plus, les femmes ont également bénéficié d'une formation à Tillabéry financé par un projet de développement à hauteur de 10000 Fr CFA par personne pour la suivie de ladite formation. De plus, il faut également noter que le village de Bangaré dispose d'un site maraicher toutefois, il n'a pas fait objet d'étude dans le cadre de cette thèse (confer difficultés rencontrées).

Cependant, la pratique du maraichage est récente à Diagourou. En effet, sur 182 enquêté(e)s, une minorité d'entre eux a affirmé pratiquer le maraichage à un intervalle d'années compris entre]12 et plus] (2,2%) et]6-8] (1,6%). Toutefois, il faut noter que ces derniers sont majoritairement originaires des villages de Nabolé, Boyé, Pépitchaga Akari et Diagourou. Seul, une faible proportion d'entre eux a affirmé pratiquer le maraichage à un intervalle d'années compris entre]-00- (-2)] (particulièrement à Gabikane), [2-4] et]8-10] avec respectivement des prorata de 0,5% pour chacune des modalités. Cependant, 94,5% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas le maraichage (figure 69).

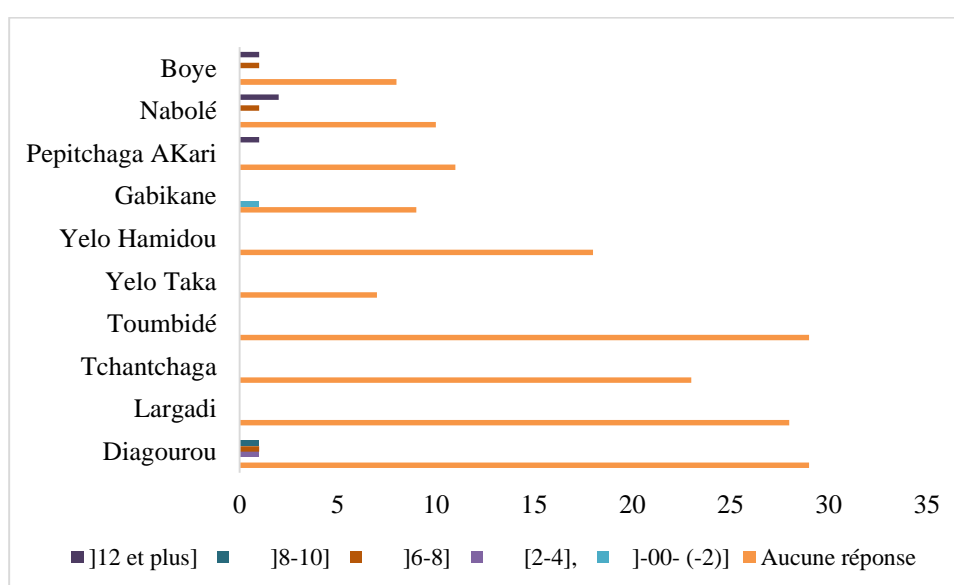


Figure 69 : villages de provenance des enquêté(e)s en lien avec la période de leur pratique du maraichage

4.1.2.2. Quel intérêt pour le maraîchage à Diagourou ?

A Diagourou, le maraîchage est une activité palliant l'insuffisance et/ou les mauvaises récoltes. De ce fait, il intervient dans le cadre de la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions socio-économiques de ceux qui le pratiquent. En effet, sur 182 personnes enquêtée(s), une minorité d'entre eux a avancé comme motif de la pratique du maraîchage, la pauvreté (2,2%) et les crises alimentaires (2,2%). Toutefois, une faible proportion a avancé comme motif, accroître la production (1,1%). Cependant, 94,5% n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas le maraîchage (figure 70).

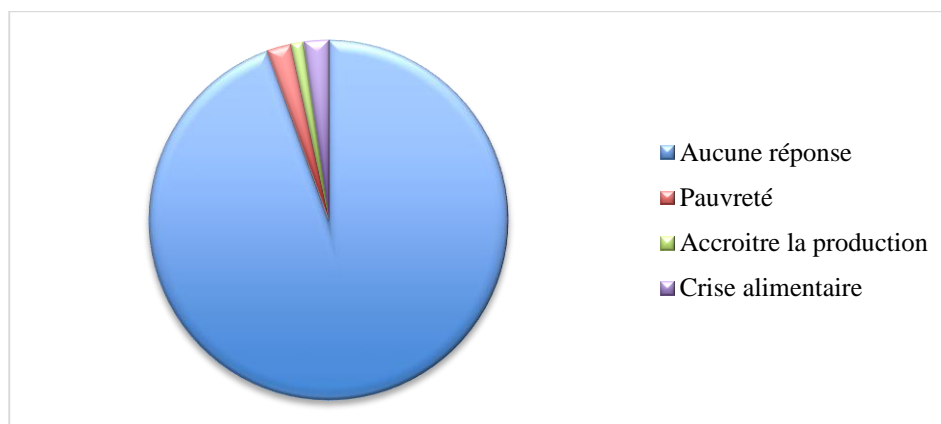


Figure 70 : les motifs de la pratique du maraîchage évoqués par les enquêtés à Diagourou

4.1.2.3. Les types de spéculations

A Diagourou, ceux qui s'adonnent à la pratique du maraîchage cultivent majoritairement des légumes et laitues. En effet, sur 182 enquêtés, une minorité d'entre eux a affirmé cultiver le chou (5%), la salade (5%), la pomme de terre (3%), la carotte (2%), le manioc (1%), l'oignon (1%) et le niébé (1%). Une faible proportion d'entre eux a également affirmé cultiver le gombo, le poivron, l'aubergine et les Calebasses avec respectivement des prorata de 0,5% pour chacune des modalités. Cependant, 93% des enquêtés n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas le maraîchage (figure 71).

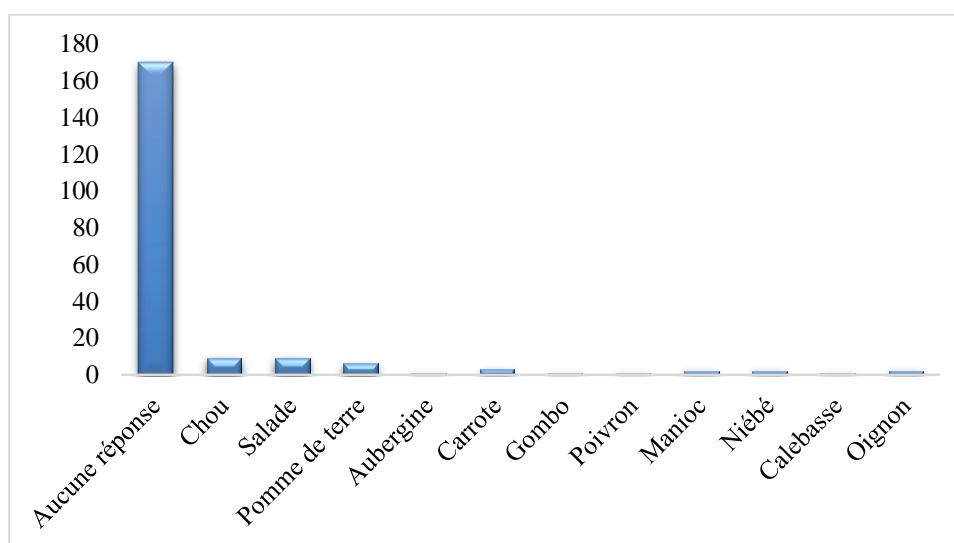


Figure 71 : typologie de cultures maraichères cultivées par les enquêtés à Diagourou

4.1.2.4. Les retombés de l'activité du maraichage à Diagourou

A Diagourou, tous ceux qui s'adonnent à l'activité du maraichage, le font en vue de l'autoconsommation et de dons. En effet, sur 182 enquêtés, une minorité d'entre eux a affirmé que leur production maraichère est destinée à l'autoconsommation (7%) et au don (7%). Toutefois, une faible proportion d'entre eux a également affirmé que leur production est destinée à la vente (3%). Cependant, 93% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas le maraichage (figure 72). En ce qui concerne le lieu de vente de leur production, il se fait généralement sur place, au niveau du lieu de maraichage et quelque fois au marché.

En outre, il faut noter que les gains issus de la vente de leur production dans l'année sont bas. En effet, sur 182 enquêtés, une minorité d'entre eux a affirmé gagner dans l'année une somme exprimée en Fr CFA comprise entre]32000-40000] (1%) et une faible proportion entre]-00-(-8000)], [8000-16000] et] 48000 et plus] avec respectivement des prorata de 0,5% pour chacune des modalités (figure 72). Cependant, 97% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas le maraichage ou du fait qu'ils ne vendent pas leur production.

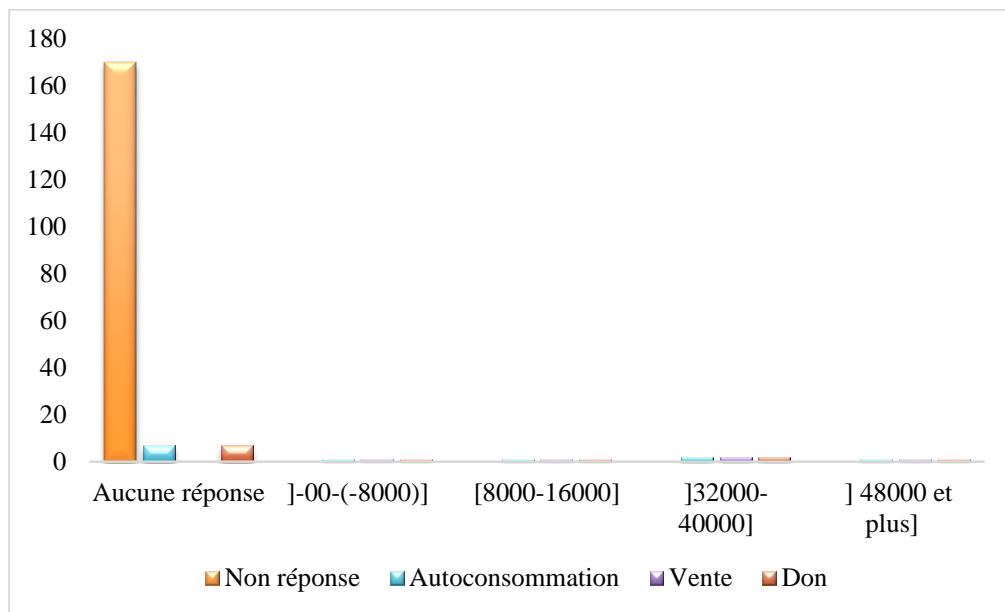


Figure 72 : utilité de l'activité du maraichage en lien avec les gains issus de la vente de la production

Source : données de terrain, 2020

4.1.2.5. Contraintes liées à la pratique du maraichage

4.1.2.5.1. Nombre de planches et leur constance dans le temps

A Diagourou, le nombre moyen de planches de maraichage est de 12. En effet, sur 182 enquêté(e)s, une minorité (4%) d'entre eux ont affirmé avoir des planches dont le nombre est compris entre]12 et plus] et une faible proportion entre]-00-(-2)],]6-8],]8-10],]10-12] avec respectivement 0,5% pour chacune des modalités. Cependant, 93% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas le maraichage (figure 73). En outre, il faut noter que la superficie moyenne d'une parcelle de maraichage à Diagourou est de 282 m² dont 9 m² pour la superficie d'une planche d'une manière générale. Toutefois, en termes de constance de la superficie des parcelles de maraichage, 5% des 182 enquêté(e)s ont affirmé qu'ils le sont et 2% ont affirmé le contraire du fait qu'ils cèdent une partie de leur parcelle à leurs enfants (figure 73).

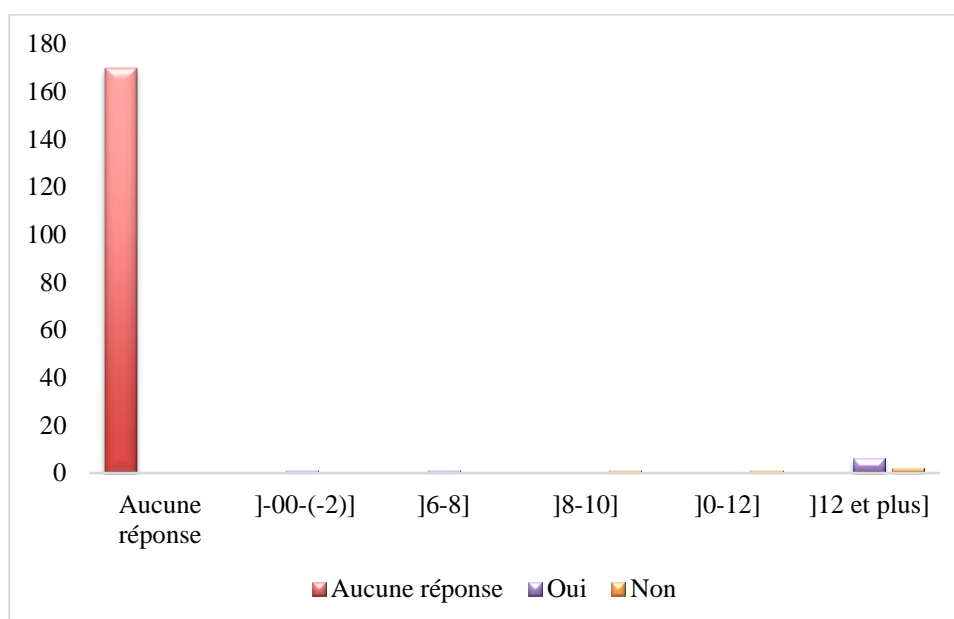


Figure 73 : nombre de planches en lien avec leur constance dans le temps

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, en ce qui concerne l'appartenance de leurs parcelles de culture, il faut noter que la majorité de ceux qui pratiquent le maraichage ne sont pas propriétaires de leur terre de culture. En effet, sur 182 enquêté(e)s, 6% d'entre eux ont affirmé qu'ils ne sont pas les propriétaires de leurs parcelles de culture et 1% a affirmé l'être. Celui-ci l'a hérité. Cependant, 93% n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas le maraichage (figure 74).

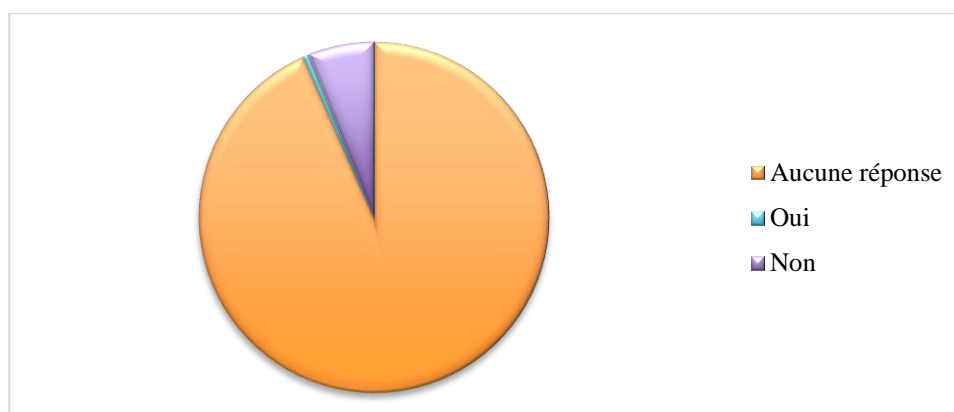


Figure 74 : appartenance des parcelles de maraichage par les enquêté(e)s à Diagourou

Généralement, ces parcelles sont aménagées par des partenaires au développement (ONG/Projet) en vue d'aider les populations rurales vulnérables à mieux résister aux crises alimentaires récurrentes et à avoir de nouvelles sources de revenus. Ceci, concerne particulièrement, les sites maraichers des villages de Diagourou (planche de photos 17, image A et B) et de Nabolé (planche de photos 17,

image C³⁵) qui ont été aménagés respectivement par les ONG world vision et CASA. Toutefois, l'accès aux terres de ces sites n'est pas gratuit et les places sont limitées.

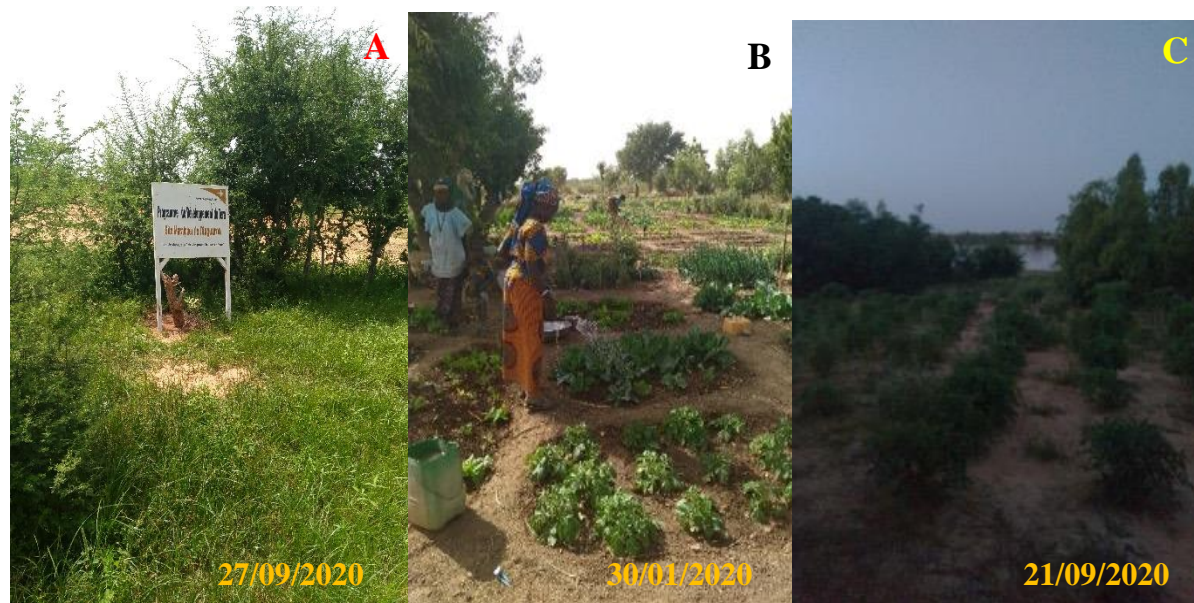


Planche de photos 17 : jardin maraîcher de Diagourou (image A) et une jeune fille entrain d'arroser la parcelle de culture de sa mère sur le même jardin (image B) ; une parcelle de culture à Nabolé (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

En outre, ces sites maraichers sont soumis à une organisation. En effet, selon la trésorière (Awa DIORI, 2019) du site maraîcher de Diagourou, ledit site, est sous la responsabilité de trois femmes nommées dont chacune assure respectivement les fonctions de présidente, secrétaire et trésorière. En outre, au début de la mise en place du projet, pour adhérer au site, il fallait déboursier une somme de 2000 F CFA mais celle-ci a doublé au fil du temps. Aujourd'hui, les responsables n'octroient plus de terre car le site est saturé. Les femmes de ce site maraîcher ont en moyenne 5 à 9 planches. Toutefois, il y en a qui en possède plus, voire 20 planches. Le nombre de planches dépend de la période d'adhésion de ces femmes au site. En effet, celles qui l'ont intégré dès sa création ont bénéficié de plus de planches que celles venues récemment. Par ailleurs, il faut noter que le site maraîcher de Diagourou n'a été aménagé que pour les femmes.

³⁵ La planche de photos 17, image C (parcelle de culture du village de Nabolé) est floue car elle a été prise dans la soirée. Cela s'explique par le fait que nous n'avons passé que quelques heures dans ledit village compte tenu de l'insécurité due à la présence des GANE. En effet, compte tenu de la présence des GANE, le chef dudit village n'a pas voulu que nous passions plus de temps dans la localité. De ce fait, nous avons administré nos questionnaires et guides d'entretien à moins de 6 h de temps de la soirée.

Quant au site maraicher du village de Nabolé, Madina MOUNKAILA (2020), un des membres dudit site, nous rapporte que le site est subdivisé en deux parties à savoir : une partie commune que tous travaillent ensemble chaque samedi et une autre partie constituée des parcelles des différents membres du groupe que chacun travaille individuellement. En outre, les membres de l'ONG CASA (ONG aménagiste du site) travaillent avec eux sur la partie communautaire tout en leur montrant également les techniques culturales. Ce site maraicher du nom de « Allah Waley » (en peul signifie en français « Dieu aide») appartient à un groupement mixte (hommes et femmes). A l'instar du site maraicher de Diagourou, il est également soumis à une administration ayant pour responsables, un président, un vice-président et une trésorière.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que certains membres dudit site maraicher cèdent une partie de leur parcelle en prêt à ceux qui veulent pratiquer le maraichage, il en va de même pour certains ressortissants du village qui disposent de terres irrigables. Cette situation de prêt de terre irrigable se fait particulièrement entre les ressortissants dudit village (Nabolé) et des villages à proximité d'eux notamment Boyé. De ce fait, ceci soumet ces producteurs au bon vouloir des propriétaires terriens et entrave leur productivité vue qu'ils ne disposent pas des terres de culture.

4.1.2.5.2. Difficultés rencontrées dans la pratique du maraichage

Les attaques des « ennemis de cultures » telles que les insectes acridiennes et floricoles, la punaise de brune, le trips, etc. sont l'un des principaux facteurs qui entravent la pratique du maraichage à Diagourou. En effet, une minorité, soit 6% des 182 enquêté(e)s, a affirmé que les attaques des ennemis des cultures sont l'un des facteurs qui entravent leur production et une faible proportion a avancé comme argument les problèmes d'eau (2%), de bois particulièrement de clôture (2%), de matériel agricole (2%), de techniques culturales (1%) et de manque d'intrant agricole (0,5). Cependant, 93% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas le maraichage (figure 75).

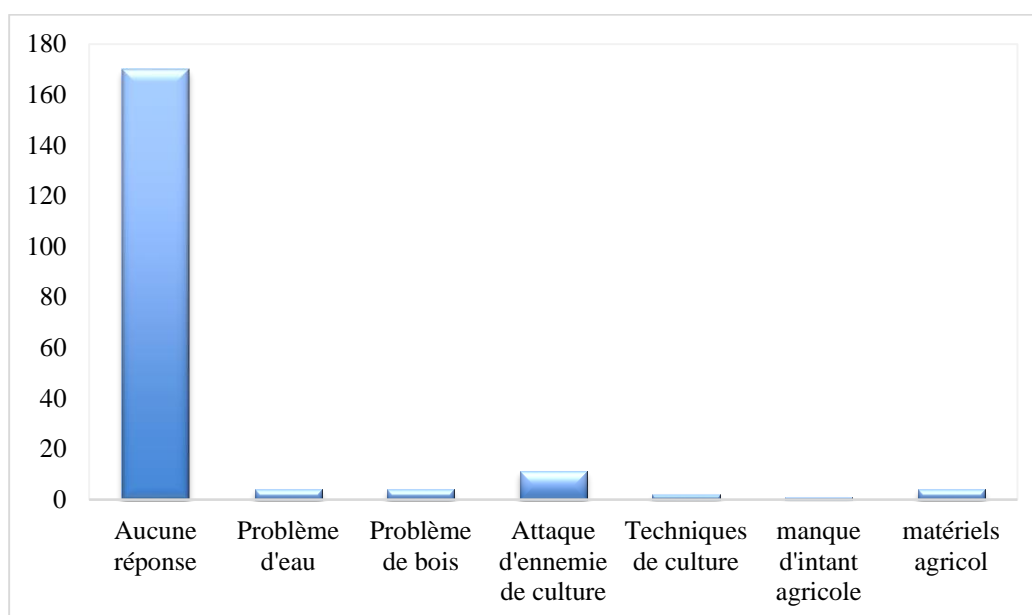


Figure 75 : typologie de difficultés rencontrées par les enquêté(e)s dans la pratique du maraichage à Diagourou

4.2. Les femmes dans l'activité pastorale

Traditionnellement, les peulhs sont des pasteurs qui ont pour amour l'élevage de la vache ("nagge" en Peulh) pour qui, ils ont une grande maîtrise. Ainsi, la vache selon ALHASSOUMI SOW (1998), est l'élément central de leur vie économique, culturelle et spirituelle. Elle les conduit dans de longues transhumances à la recherche d'eau et d'herbes de ce fait, elle détermine leur campement. Cependant, les crises écologiques telles que les sécheresses récurrentes et la dégradation des sols ont conduit à la baisse de la qualité et de la quantité du fourrage entraînant la diminution et la perte de leur cheptel, par conséquent, de leur pouvoir économique. Ainsi, les peulhs se sont peu à peu sédentarisés et pratiquent l'agriculture. De plus, les peulhs se sont adonnés à la diversification d'espèces (animales) élevées particulièrement à l'élevage d'ovins et de caprins qui s'adaptent au mode de vie sédentaire qui ne nécessite pas de mouvement de transhumance. En outre, dans le domaine de l'élevage, selon le principe de division sexuelle du travail, traditionnellement, les hommes peulhs s'occupent de l'alimentation et de l'entretien du troupeau. A titre illustratif, la planche de photos 18 montre en image B, une jeune homme du village de Yelo Hamidou qui conduit le troupeau au pâturage. Quant aux femmes, elles s'occupent du lait et de ses dérivés ; en témoigne la planche de photos 18, image C qui montre une femme en train de traire une vache à Tchantchaga. Toutefois, il arrive souvent que les femmes s'occupent de l'alimentation du cheptel en l'absence des hommes, particulièrement, lorsque les animaux sont à la maison. De plus, pendant la saison

hivernale, ce sont les fillettes qui souvent conduisent leurs troupeaux au paturage tandis que les garçons s'adonnent aux activités champêtres en illustre la planche de photos 18, image A.

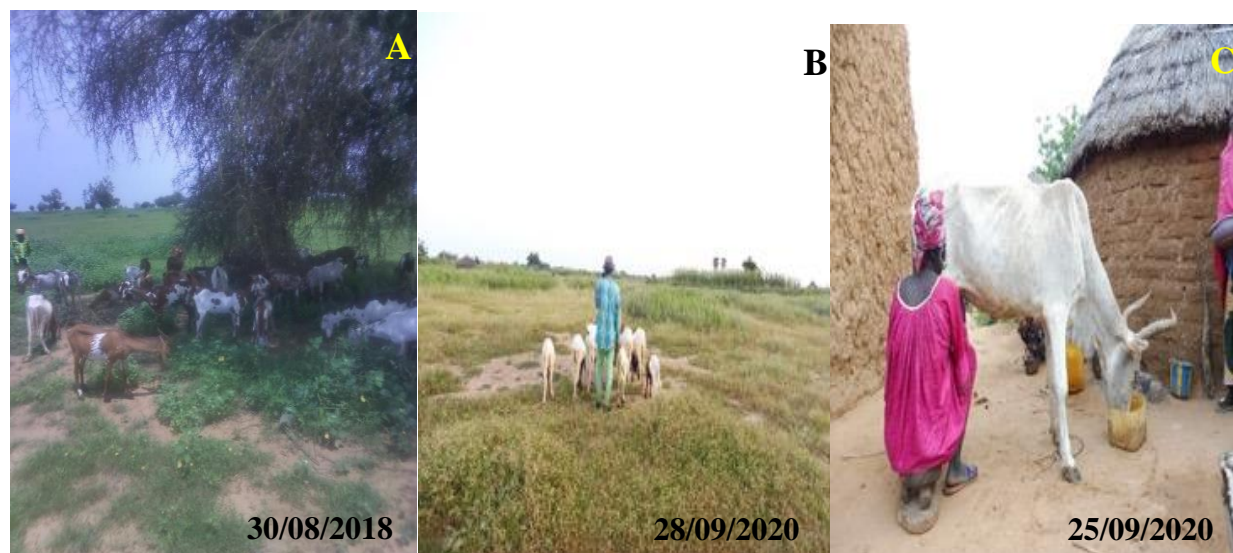


Planche de photos 18 : Une jeune fille en train de faire paître les animaux en brousse à Largadi (image A), un jeune homme en train de conduire les animaux au paturage à Yelo Hamidou (image B) et une femme en train de traire une vache à Tchanchaga (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

4.2.1. Femme et pratique de l'élevage de ruminants

Dans la commune rurale de Diagourou, l'élevage de ruminants est l'activité secondaire de la population. Il est pratiqué par la plupart des personnes investiguées soit 42% des 182 enquêté(e)s. Toutefois, il est majoritairement pratiqué par les hommes et les femmes. En effet, sur 61 hommes enquêtés dans la dite commune, 61% d'entre eux ont affirmé pratiquer l'élevage de ruminants tandis que 39% ont affirmé ne pas en pratiquer (figure 76). Quant aux femmes, contrairement aux hommes, c'est une minorité d'entre elles qui a affirmé pratiquer l'élevage de ruminants soit 32% des 121 femmes enquêtées. Toutefois, la majorité (68%) d'entre elles a affirmé ne pas en pratiquer (figure 76).

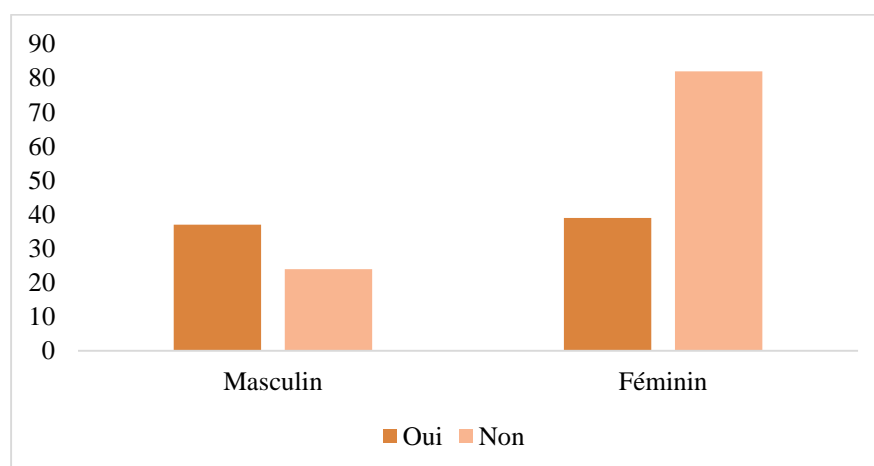


Figure 76 : pratique de l'élevage de ruminants selon le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

4.2.1.1. Les principales espèces élevées par les femmes de Diagourou

L'ovin, le caprin et le bovin sont les principales espèces élevées à Diagourou. En effet, sur 121 femmes enquêtées, la plupart d'entre elles a affirmé élever l'ovin (24%), le caprin (12%) et le bovin (2%) et une minorité l'asin (1%). Cependant, 68% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent l'élevage de ruminants (figure 77). Quant aux hommes, contrairement aux femmes, ils élèvent plus le bovin. En effet, sur 61 hommes enquêtés, la plupart d'entre eux a affirmé élever le bovin, l'ovin et le caprin avec respectivement 44%, 36% et 30% et une minorité (2%) l'asin. Cependant, 39% d'entre eux 61 n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'élevage de ruminants (figure 77).

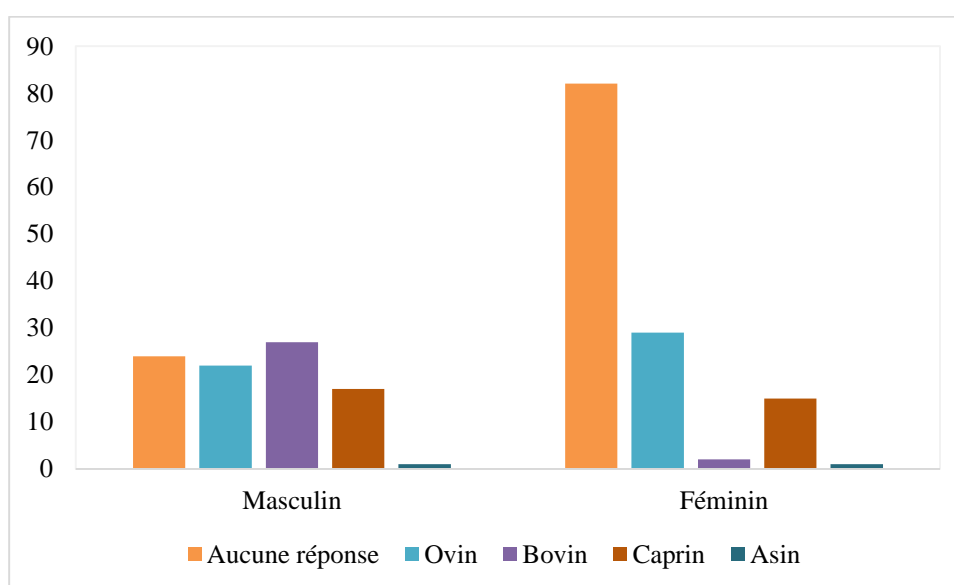


Figure 77 : typologie d'espèces élevées par les enquêté(e)s selon le genre à Diagourou

En outre, la majorité des enquêté(e)s qui pratiquent l'élevage de ruminants sont propriétaires de leurs animaux. En effet, sur 121 femmes enquêtées, 30% d'entre elles ont affirmé être propriétaires des animaux qu'elles élèvent et 2% ont affirmé ne pas l'être. Cependant, 68% n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent pas l'élevage de ruminants (figure 78). Il en est de même pour les hommes dont 56% des 61 hommes enquêtés, ont affirmé être propriétaires des animaux qu'ils élèvent et 5% ont affirmé ne pas l'être. Toutefois, 39% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'élevage de ruminant (figure 78).

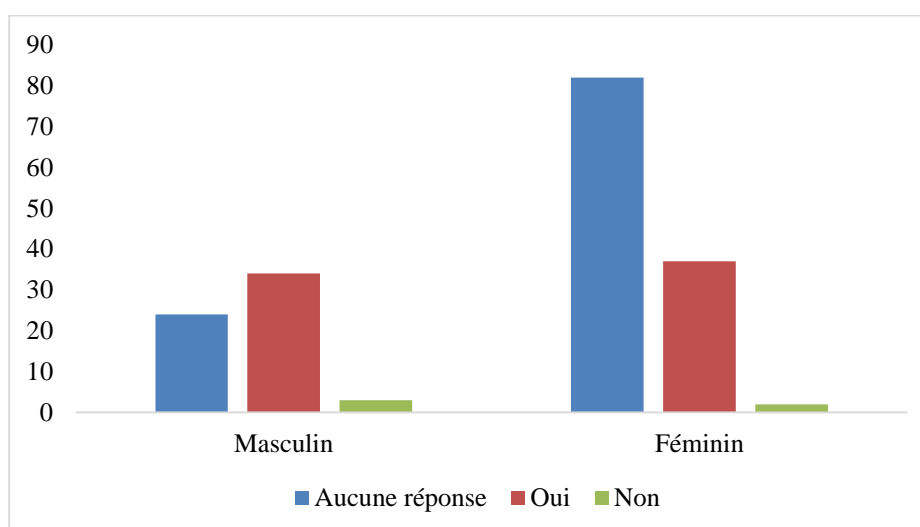


Figure 78 : appartenance des espèces élevées par les enquêté(e)s selon le genre à Diagourou

Par ailleurs, en terme d'acquisition de leurs animaux nous constatons que la majorité l'ont acquis par achat. En effet, sur 121 femmes enquêtées, 27% d'entre elles ont affirmé acquérir leur bétail par achat et une faible proportion par héritage et don avec respectivement 2% pour chacune des modalités (figure 79). Cependant, 69% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent pas l'élevage de ruminants. Quant aux hommes, contrairement aux femmes, nous constatons que la plupart des 61 hommes enquêtés ont acquis leur bétail par achat et par héritage avec respectivement 30% et 26%. Cependant, 44% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent l'élevage de ruminants (figure 79).

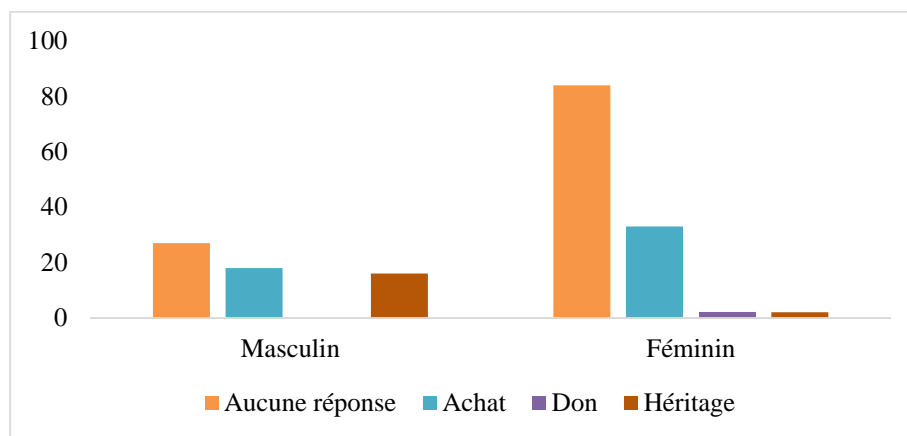


Figure 79 : mode d’acquisition du bétail par les propriétaires selon le genre à Diagonrou

Source : données de terrain, 2020

De plus, les éleveurs qui ne sont pas propriétaires des animaux qu’ils gardent, élèvent généralement des animaux qui appartiennent soit à la population ou à leurs enfants. En effet, sur 121 femmes enquêtées, une faible proportion d’entre elles a affirmé que leur bétail appartient à leur mari (1%) ou leurs enfants (1%). Cependant, 98% d’entre elles n’ont pas répondu du fait qu’elles ne pratiquent pas l’élevage de ruminants ou du fait qu’elles sont propriétaires des animaux qu’elles élèvent (figure 80). Quant aux 61 hommes enquêtés, contrairement aux femmes, leur bétail appartient le plus souvent à la population et à leurs parents avec respectivement 3% et 2% (figure 76). Cependant, 95% d’entre eux n’ont pas répondu du fait qu’ils ne pratiquent pas l’élevage de ruminants ou du fait qu’ils sont propriétaires des animaux qu’ils élèvent (figure 80).

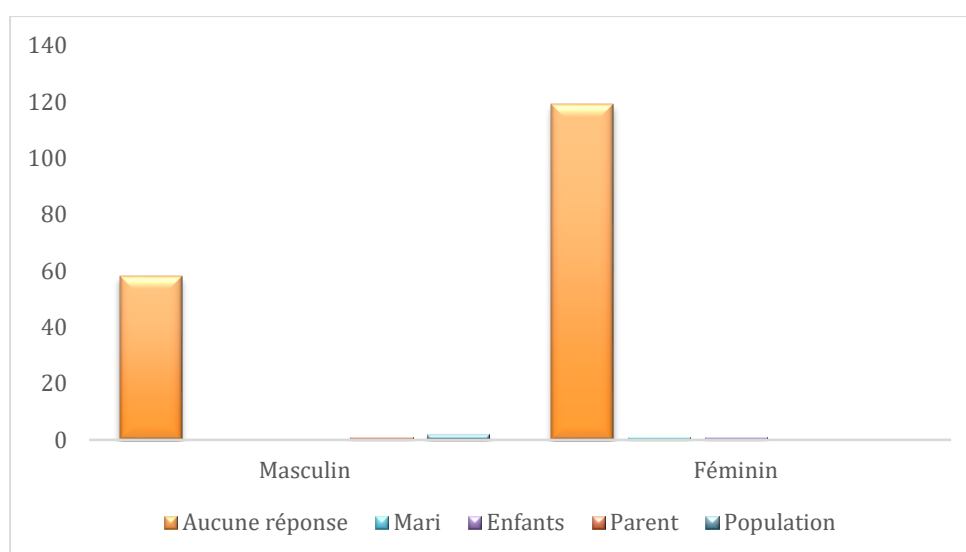


Figure 80 : typologie des propriétaires du bétail dont les éleveurs ne sont pas propriétaires selon le genre à Diagonrou

Source : données de terrain, 2020

4.2.1.2. Le cheptel villageois

A Diagourou, les femmes disposent d'un nombre réduit de bétail par rapport aux hommes. En effet, concernant le nombre de têtes d'ovins, une minorité des 121 femmes enquêtées soit 17% a affirmé avoir]-00-(-2)] têtes et une faible proportion entre [2-4] et [4-6] têtes avec respectivement 6% et 1% (figure 78). Cette faible détention d'un nombre réduit d'ovins par les femmes s'explique par le fait qu'elles pratiquent majoritairement l'embouche ovine. Cette dernière est une technique d'élevage qui consiste à engraisser le bétail en vue de sa commercialisation. Il se fait généralement sur un temps court compris entre 3 à 6 mois. Cependant, 76% des 121 femmes enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent pas l'élevage d'ovins ou ne sont pas éleveuses (figure 81).

Quant aux hommes, contrairement aux femmes, une minorité des 61 hommes enquêtés a affirmé avoir un nombre relativement élevé de têtes d'ovins compris entre [6-8], [4-6] et [2-4] avec respectivement 10% , 8% et 6% et une faible proportion entre [12 et plus] (3%),]-00-(-2)] (3%) et [8-10] (2%). Cependant, 67% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'élevage d'ovins ou ne sont pas éleveurs (figure 81).

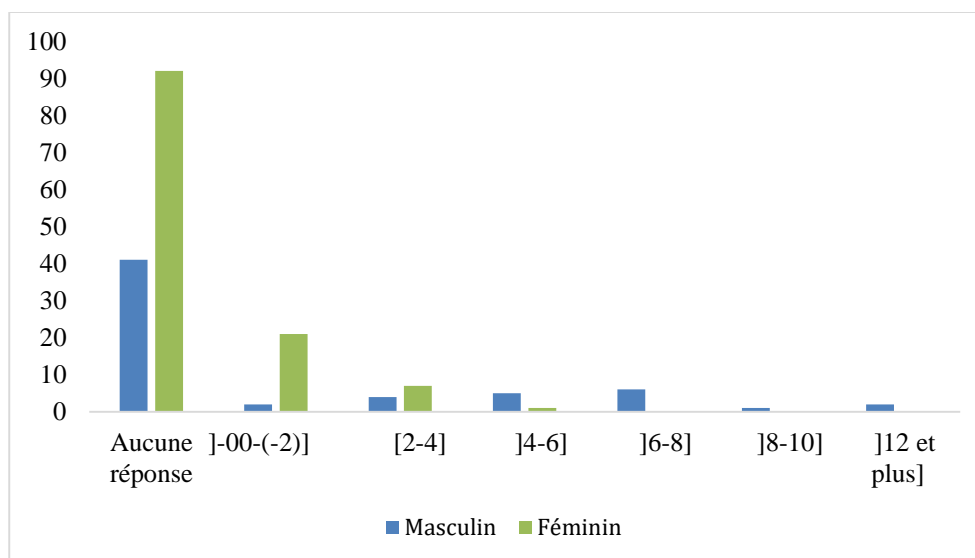


Figure 81 : nombre de têtes d'ovins detenu par les enquêté(e)s à Diagourou en lien avec le genre

Concernant le nombre de têtes de caprins nous constatons également que les femmes disposent d'une faible proportion. En effet, sur 121 femmes enquêtées, 7% d'entre elles ont affirmé avoir]-00-(-2)] de têtes et une faible proportion entre [2-4] et [4-6] têtes avec respectivement 3% et 2%. (Figure 81). Cependant, 88% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent pas l'élevage de caprins ou ne sont pas éleveuses (figure 82). Quant aux hommes, contrairement aux femmes, une minorité des 61 hommes enquêtés a affirmé disposé d'un nombre de têtes de caprins

relativement élevé compris entre]12 et plus] et]4-6] avec respectivement 11% et 8% et une faible proportion entre]10-12] (1,6%),]6-8] (1,6%), [2-4] (1,6%) et]-00-(-2)] (1,6%). Cependant, 74% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'élevage de caprins ou ne sont pas éleveurs (figure 82).

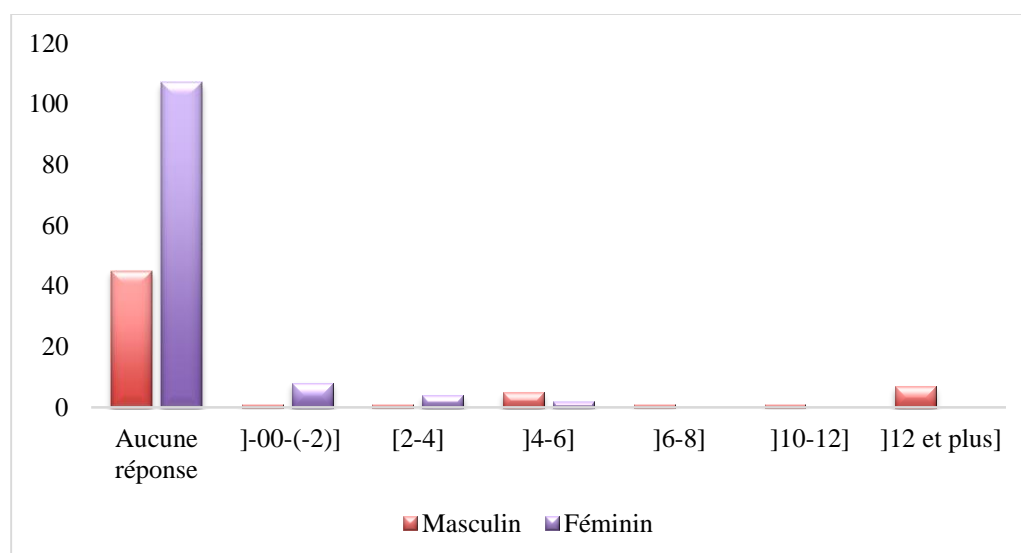


Figure 82 : nombre de têtes de caprins detenu par les enquêté(e)s à Diagourou en lien avec le genre

Quant au nombre de têtes de bovins, les femmes de Diagourou disposent aussi d'un nombre relativement élevé bien qu'elles en élèvent très peu. En effet, sur les 121 femmes enquêtées, une faible proportion d'entre elles a affirmé disposé d'un nombre de têtes de bovins compris entre]10-12] (1%) et]-00-(-2)] (1%). Cependant, 98% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent pas l'élevage de bovins ou ne sont pas éleveuses (figure 83). Quant aux hommes, à l'instar des femmes, ils disposent d'un nombre relativement élevé de têtes de bovin. Toutefois, contrairement aux femmes, ils en élèvent plus. En effet, sur 61 hommes enquêté(e)s, une minorité d'entre eux a affirmé disposé d'un nombre de têtes de bovins relativement élevés compris entre]4-6] et]10-12] avec respectivement 8% pour chacune des modalités et une faible proportion entre]12 et plus] (6%),]6-8] (6%),]-00-(-2)] (6%) et [2-4] (5%). Cependant, 59% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'élevage de bovins ou ne sont pas éleveurs (figure 83).

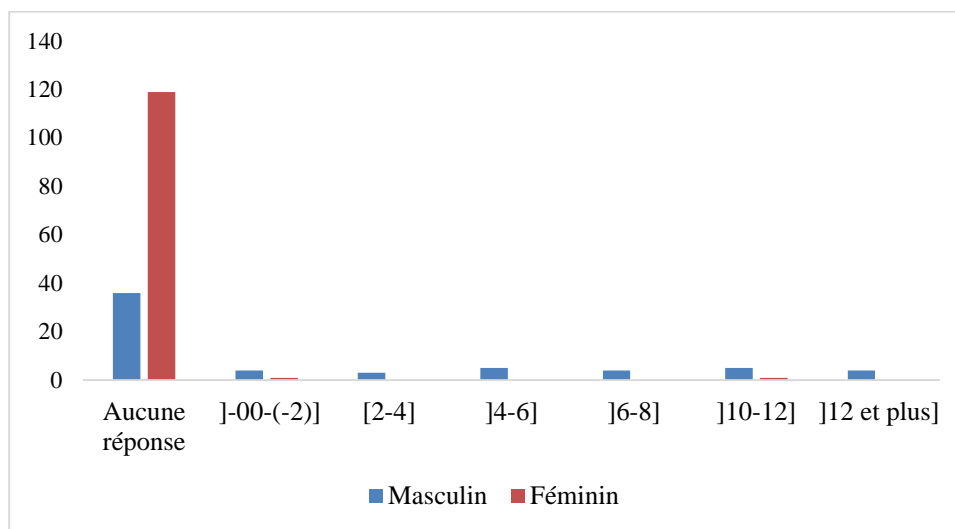


Figure 83 : nombre de têtes de bovins detenu par les enquêté(e)s à Diagourou en lien avec le genre

4.2.1.3. Alimentation et entretien du cheptel

4.2.1.3.1. Les aliments à bétail

Dans la commune rurale de Diagourou, les éleveurs donnent généralement comme nutriment à leurs animaux, du fourrage, du son de céréales (résidus issues de la mouture de céréales) notamment le mil, le sorgho etc., et de l'eau de céréales (décoction de son de céréales avec de l'eau). En effet, sur 182 enquêté(e)s, la plupart d'entre eux a affirmé donner à leurs animaux du fourrage (40%), du son de céréales (36%) et de l'eau de céréales (27%) et une minorité de l'eau pur (14%), de la paille de céréales (14%), du sel (11%) et de la fane de haricot (10%). Seule, une faible proportion d'entre eux (6%) a également affirmé donner du natron (un effet purgatif contre les vers intestinaux) à leurs animaux. Cependant, 58% des 182 enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas éleveurs ou ne pratiquent pas l'élevage de ruminants (figure 84).

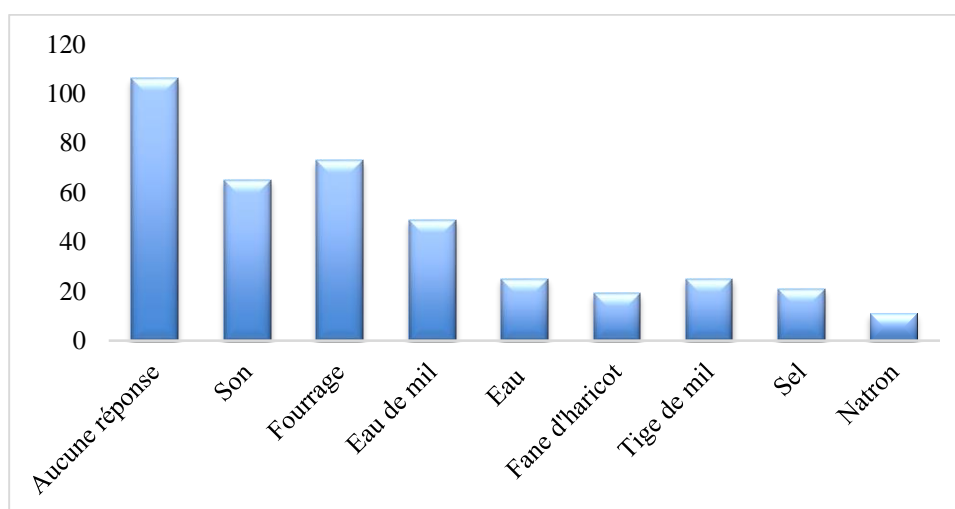


Figure 84 : typologie des aliments bétail à Diagourou selon les enquêté(e)s

4.2.1.3.2. L'élevage et la problématique de l'abreuvement : les différents points d'eau pastoraux
L'abreuvement des animaux à Diagourou se fait généralement à la maison ou au niveau des puits. En effet, sur 182 personnes enquêtées, la plupart d'entre elles a affirmé abreuver leurs animaux à la maison (26%) et au niveau des puits (24%) et une minorité au niveau des mares (19%) et des forages (9%). L'abreuvement au niveau des mares est faible du fait qu'elles tarissent généralement vite. Cependant, 58% des 182 enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas éleveurs ou ne pratiquent pas l'élevage de ruminants (figure 85).

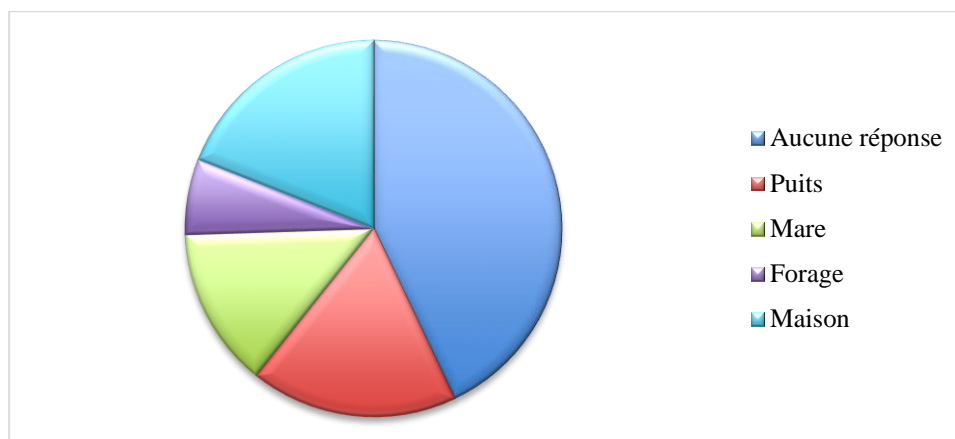


Figure 85 : typologie des points d'eau pastoraux à Diagourou selon les enquêté(e)s

4.2.1.4. La division du travail lors de la pratique de la transhumance

La pratique de la transhumance est faible dans la commune rurale de Diagourou. En effet, sur 182 enquêté(e)s, une faible proportion d'entre eux, soit 4% a affirmé pratiquer la transhumance et une minorité (37%) a affirmé ne pas en pratiquer. Toutefois, 58% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'élevage de ruminants ou ne sont pas éleveurs (figure 86). En outre, il est intéressant de noter que tous ceux qui pratiquent la transhumance sont des hommes. Lors de la transhumance, ils empruntent tous les parcours modernes qui sont généralement des parcours naturels ou traditionnels qui ont été modernisés et fixés.

Généralement, leur transhumance se fait à l'intérieur du pays dans les localités approximatives qui offrent plus de potentialités pour sa pratique mais aussi à l'extérieur du pays notamment les pays voisins (Burkina Faso).

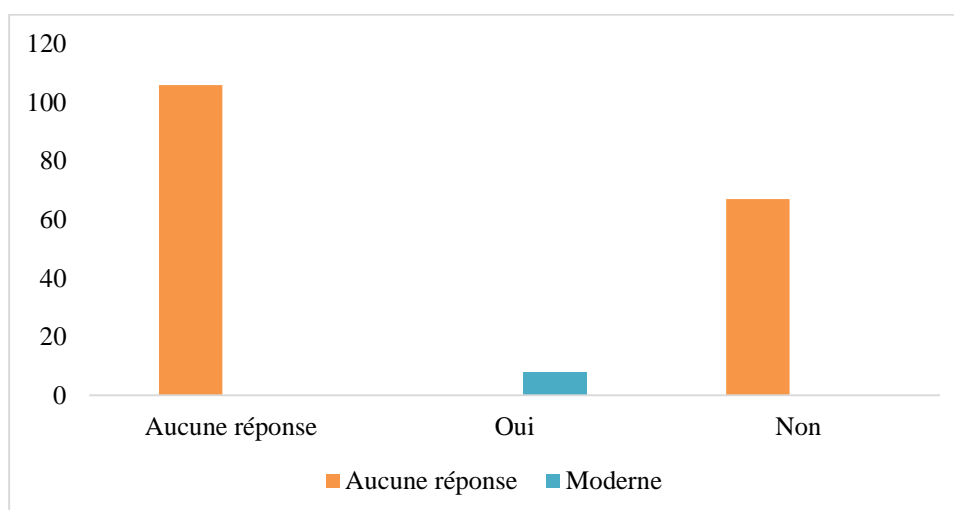


Figure 86 : proportion de personnes pratiquant la transhumance en lien avec la typologie de parcours utilisé

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, il faut noter qu'à Diagourou, les espaces de pâturage ont connu peu voir pas de transformation dans certains villages particulièrement Gakikane et Toumbidé où ils sont bien délimités et bornés. En outre, au sujet de la pratique de la transhumance, YOUNCHA Agali (2020), le responsable communal de l'Elevage de Diagourou nous renseigne que les éleveurs ont une méconnaissance des textes. De plus, selon lui, cette transhumance peut occasionner l'apparition de nouvelles maladies animales. A titre illustratif, il cite la « CAUDRYLOSE » qui fut apparue, il y'a une vingtaine (20) d'années de cela suite à la transhumance des animaux vers le Burkina Faso.

4.2.1.5. Apport de l'élevage dans une perspective de satisfaction des besoins et de la sécurité alimentaire des ménages.

A Diagourou, la plupart de ceux qui pratiquent l'élevage de ruminants soit, 39% des 182 enquêté(e)s le font en vue de sa commercialisation (figure 87). Cependant, une minorité d'entre eux le pratique également en vue de sa consommation (22%) particulièrement lors des jours de fêtes (Ramadan, Tabaski) et de cérémonies telles que les baptêmes, mariages et décès, etc. mais aussi, pour la production de lait (14%) et de dons (11%). Seule, une faible proportion d'entre eux a également affirmé le pratiquer pour la production de fumures (2%) et de viande (0,5%). Cependant, 58% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas éleveurs ou ne pratiquent pas l'élevage de ruminants (figure 87).

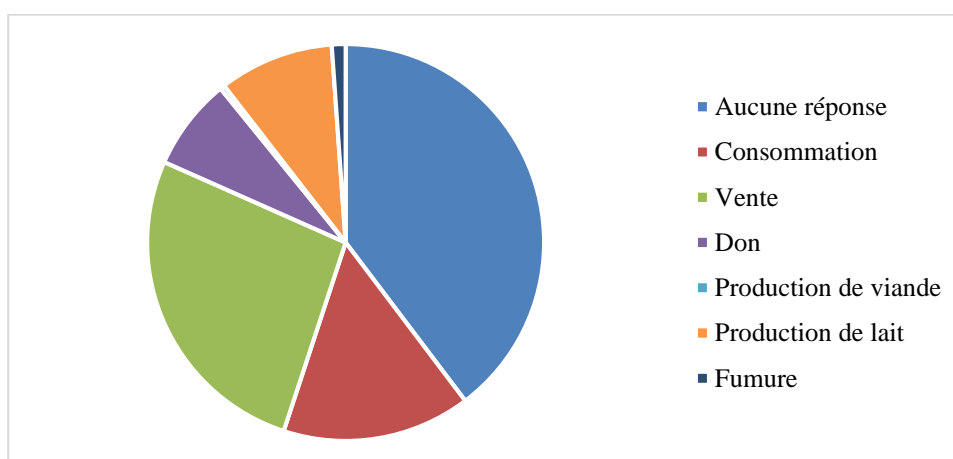


Figure 87 : typologie des avantages liés à la pratique de l'élevage selon les enquêtés à Diagourou

En outre, au sujet de la commercialisation de leur bétail, il faut noter qu'ils n'en vendent généralement qu'en cas de besoins (vivres, habillement, cérémonie, maladie, etc.) pour subvenir aux charges de la famille. De ce fait, l'élevage comble les déficits économiques liés à la gestion du foyer. Par conséquent, il participe à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Toutefois, dans l'année, les hommes ont beaucoup plus tendance à vendre leur bétail que les femmes. Cela s'explique par le fait que la charge de la famille incombe aux hommes dans la société traditionnelle nigérienne mais aussi du fait qu'ils en disposent plus. En effet, sur 121 femmes enquêtées, une minorité d'entre elles (22%) a affirmé vendre dans l'année]-00-(-2)] têtes de bétail et une faible proportion entre [2-3],]3-4] têtes de bétail avec respectivement 7% et 1%. Cependant, 69% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas éleveuses ou ne pratiquent pas l'élevage de ruminants (figure 88).

Quant aux hommes, contrairement aux femmes, une minorité des 61 hommes enquêtés ont affirmé vendre dans l'année un nombre de têtes de bétail compris entre [2-3] et]3-4] avec respectivement 20% pour chacune des modalités et une minorité entre]-00-(-2)] (8%),]4-5] (3%),]5-6] (2%) et]9 et plus] (2%). Cependant, 46% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas éleveurs ou ne pratiquent pas l'élevage de ruminants (figure 88).

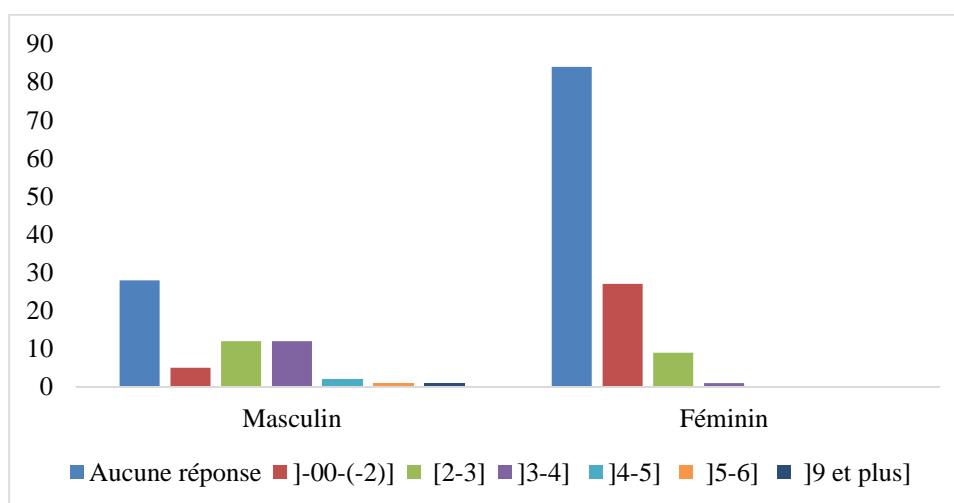


Figure 88 : proportion de bétail destiné à la vente dans l'année en lien avec le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, concernant les revenus issus de la vente de leurs animaux, il faut noter que le caprin a généralement le pouvoir d'achat le plus bas. Il est généralement vendu à une somme comprise entre 10000 Fr CFA à 30000 Fr CFA. Cela peut s'expliquer par le fait que l'entretien du caprin est plus facile et à moins d'exigence dans la mesure où il se nourrit des feuilles d'arbres et résiste plus aux maladies. Ensuite s'ensuit l'ovin avec une somme en Fr CFA comprise entre 20000 à 50000. Enfin, le bovin avec une somme en Fr CFA comprise entre 100000 à 300000. Cependant, il faut noter que la variation du prix des bétails notamment caprin, ovin et bovin s'explique par le fait qu'ils tiennent compte lors de l'achat dudit animal certains facteurs tel que la race de l'animal, sa grandeur et sa grosseur. De plus, ils tiennent également compte de la période à laquelle l'animal est vendu ceci, du fait qu'en saison chaude et au début de la saison pluvieuse, l'alimentation du bétail (son, fourrage, etc.) coûte chère du fait de sa rareté. De ce fait, en ces périodes le coût des animaux sont élevés. En plus, ils tiennent également compte de la présence du nombre de bétails sur le marché. Ainsi, plus il y'a un nombre important d'animaux sur le marché plus le prix est faible et vice versa.

4.2.2. Femme et aviculture

4.2.2.1. Engouement de la femme pour les activités avicoles

L'aviculture est une activité peu pratiquée dans la commune rurale de Diagourou du fait de la mortalité de la volaille due aux maladies. Toutefois, elle est plus pratiquée par les hommes que les femmes. En effet, sur 61 hommes enquêtés, 46% a affirmé pratiquer l'aviculture tandis que 54% a affirmé ne pas en pratiquer. Quant aux femmes, contrairement aux hommes, c'est une minorité (34%) d'entre elles qui a affirmé en pratiquer. Cependant, la majorité d'entre elles soit 66% a affirmé ne pas pratiquer l'aviculture (figure 89).

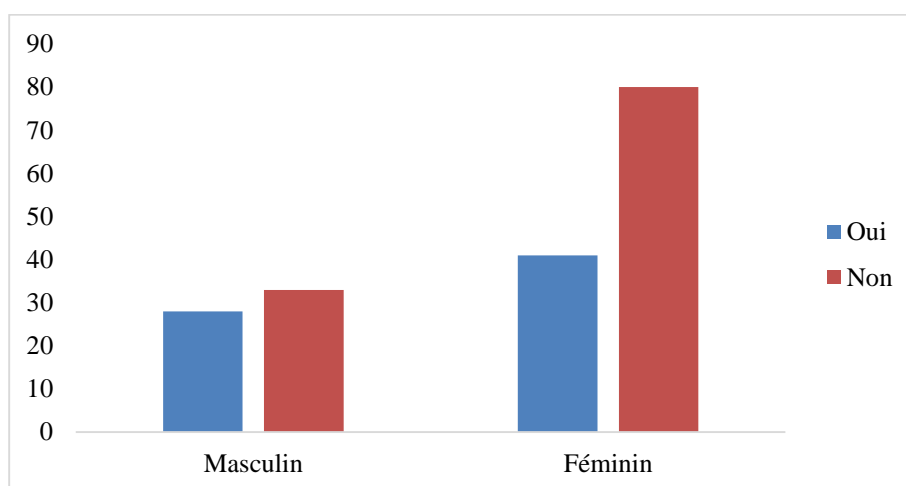


Figure 89 : nombre de personnes pratiquant l'aviculture selon le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

4.2.2.2. Typologie et nombre d'espèce élevée

Dans la commune rurale de Diagourou, la poule est l'espèce majoritairement élevée. En effet, sur 121 femmes investiguées, la plupart d'entre elles, soit 34% ont affirmé élevé la poule et une minorité la pintade (4%) et le canard (1%). Cependant, 66% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent pas l'aviculture. Quant aux hommes, à l'instar des femmes, la plupart d'entre eux, soit 46% des 61 hommes investigués ont affirmé élevé la poule et une minorité la pintade (8%) et le canard (2%). Cependant, 54% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'aviculture (figure 90).

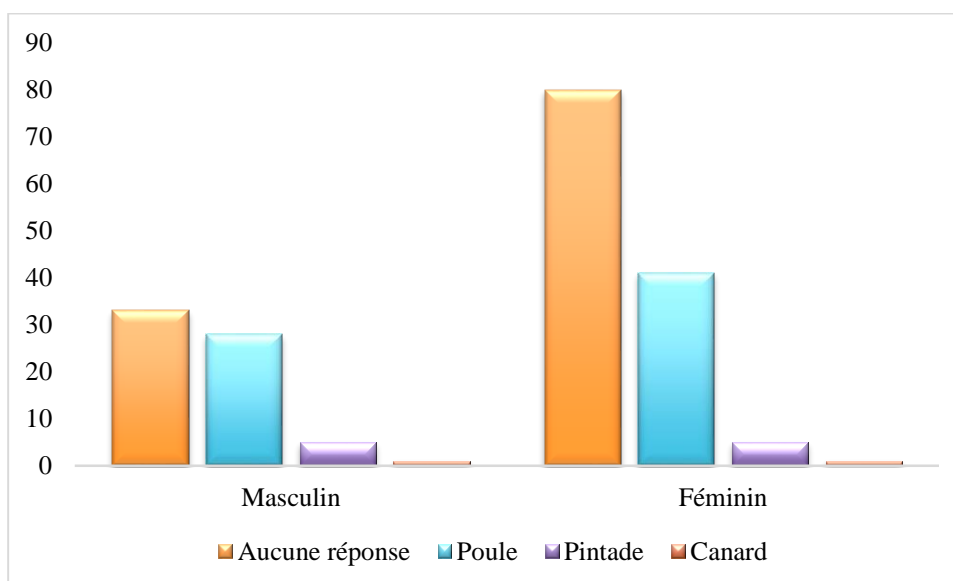


Figure 90 : typologie d'espèces avicoles élevées par les enquêté(e)s à Diagourou selon le genre

Toutefois, en ce qui concerne la proportion du nombre de poules élevé, il faut noter que les femmes disposent d'une proportion relativement inférieure à celle des hommes. En effet, la plupart des 121 femmes enquêtées a affirmé avoir un nombre de poules compris entre]2-4] (12%) et]-00-(-2)] (11%) et une faible proportion entre]4-6],]6-8] et]10-12] avec respectivement des prorata de 4%, 3% et 2% (figure 91). Cependant, 66% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas éleveuses ou ne pratiquent pas l'élevage de poules.

Quant aux hommes, contrairement aux femmes, la plupart des 61 enquêtés a affirmé avoir des poules dont le nombre est compris entre]2-4] (16%) et]4-6] (13%) et une minorité entre]-00-(-2)] (5%),]6-8] (5%),]8-10] (3%) et]12 et plus] (3%). Cependant, 54% n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas éleveurs et ou ne pratiquent pas l'élevage de poules (figure 91).

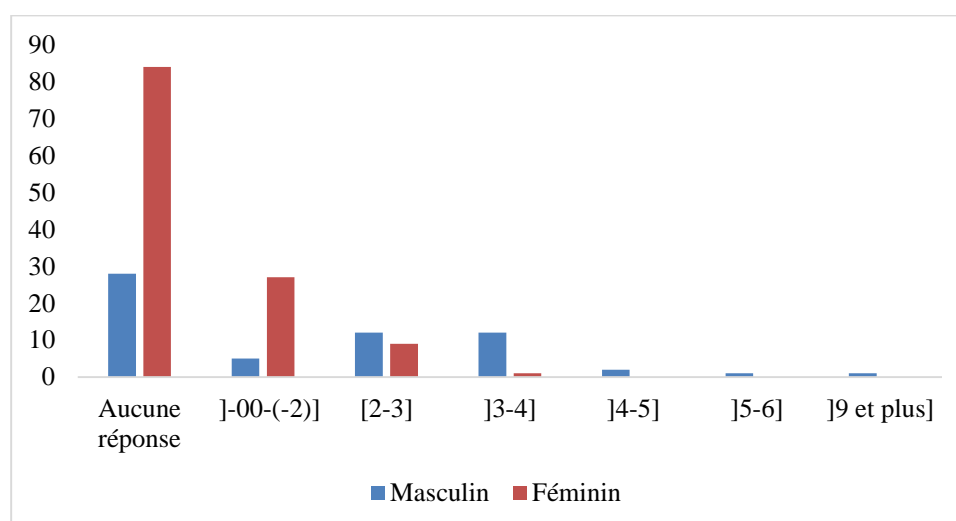


Figure 91 : nombre de poules élevées par les enquêté(e)s à Diagourou selon le genre

En ce qui concerne le nombre de pintades, il faut noter que les femmes et les hommes ont approximativement le même nombre. Toutefois, seule une minorité d'entre eux, dispose d'un nombre élevé. En effet, sur 121 femmes enquêtées, 2% a affirmé avoir un nombre de pintades compris entre]4-6] et une faible proportion entre]-00-(-4)],]6-8],]10-12] et]12-14] avec respectivement des prorata de 1% pour chacune des modalités. Cependant, 95% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles ne sont pas éleveuses de pintades. Quant aux hommes, une minorité des 61 hommes enquêtés ont affirmé avoir des pintades dont le nombre est compris entre]-00-(-4)],]6-8],]10-12],]12-14] et]14 et plus] avec respectivement des prorata de 2% pour chacune des modalités (figure 92). Cependant, la majorité des hommes enquêtés soit 92% n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas éleveurs de pintades (figure 92). En outre, concernant les localités d'élevage de ces pintades, il est intéressant de noter qu'elles sont majoritairement élevées dans les villages de

Yelo Hamidou et de Gabikane. Toutefois, une faible proportion est également élevée dans les villages de Largadi et de Nabolé.

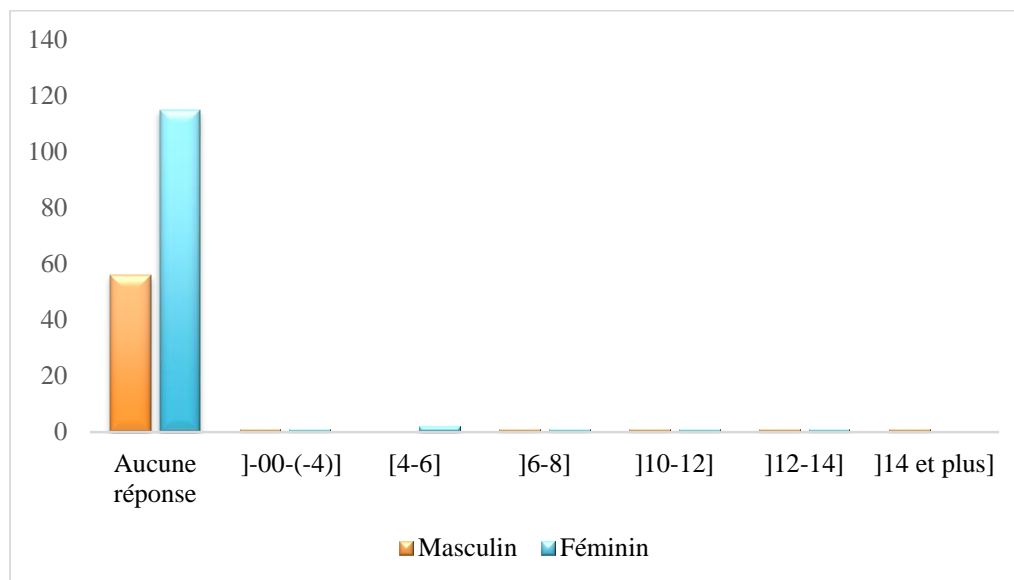


Figure 92 : nombre de pintades élevées par les enquêté(e)s à Diagourou selon le genre

Quant à la proportion du nombre de canards, il faut noter que seule une minorité des hommes disposent d'un nombre relativement moyen. En effet, sur 61 hommes enquêtés à Diagourou, 2% d'entre eux ont affirmé disposer d'un nombre de canards estimé à dix (10). Ces derniers sont originaires de la sous zone Bangaré particulièrement dans le village de Tchanchaga. Cependant, 98% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas éleveurs de canard. Quant aux femmes, contrairement aux hommes, toutes ont affirmé ne pas pratiquer l'élevage du canard soit 100% des 121 femmes enquêtées (figure 93).

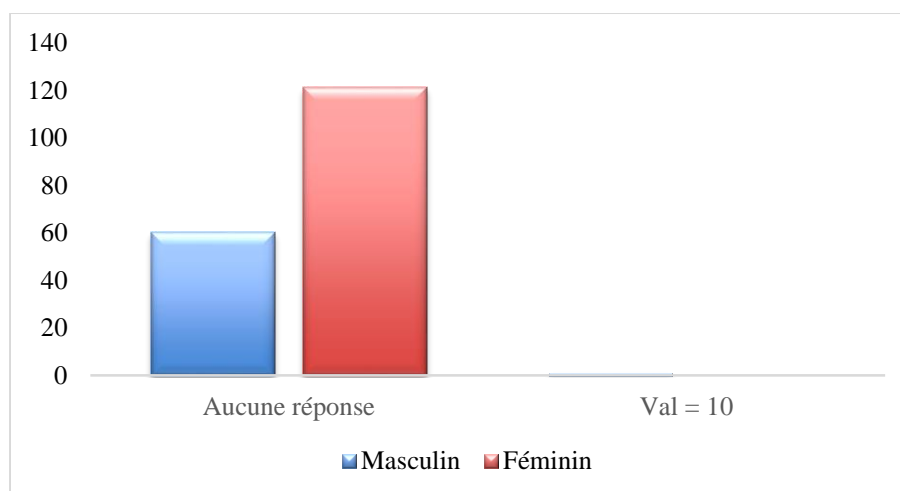


Figure 93 : nombre de canards élevées par les enquêté(e)s à Diagourou en lien avec le genre

La faiblesse de l'élevage de pintades et canards s'explique par leur entretien qui est beaucoup plus exigeant que celui des poules. En outre, concernant le mode d'élevage avicole, il faut noter que les femmes comme les hommes pratiquent l'élevage de volaille traditionnelle. Cette méthode consiste à laisser la volaille en liberté avec peu de suivi et d'attention. La volaille trouve sa nourriture en errant entre les habitations du village ou en récupérant le reste de la cuisine domestique (graine de céréales, croute de repas, etc.). De ce fait, elle n'a pas suffisamment d'eau et lorsqu'elle en trouve, elle n'est pas adéquate à la consommation (sale).

4.2.2.3. L'apport économique de l'aviculture

L'aviculture est une activité qui procure à ses usagers des aliments (viande et œufs) et des revenus notamment à travers la vente de la volaille et des oeufs. De ce fait, elle contribue à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Ainsi, dans la commune rurale de Diagourou, la plupart de ceux qui pratiquent l'aviculture, le font en vue d'une consommation et d'une commercialisation. En effet, sur 182 enquêté(e)s, la plupart d'entre eux a affirmé pratiquer l'aviculture en vue d'une consommation (34%) et d'une commercialisation (34%). Cependant, en ce qui concerne la consommation de leur volaille, il faut noter qu'ils ne le font généralement qu'en cas de jours de fêtes, de cérémonies ou lors de la réception d'un hôte de marque. Quant à sa commercialisation, ils ne le font qu'en cas de besoins (achat de vivres, épices pour sauce, etc.) ou lors des périodes de fêtes (Ramadan et Tabaski). Seule, une minorité des 182 enquêté(e)s ont également affirmé pratiquer l'aviculture en vue des dons (16%) et de la production des œufs (10%). Cependant, 62% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne sont pas aviculteurs (figure 94).

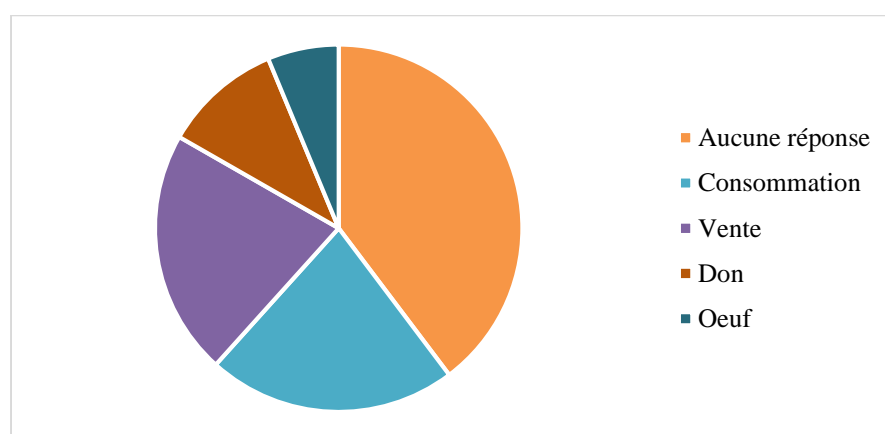


Figure 94 : avantages liés à la pratique de l'aviculture à Diagourou selon les enquêté(e)s

En outre, concernant les revenus issus de la vente de la volaille, il est intéressant de noter que la poule a le pouvoir d'achat le plus bas. Elle est généralement vendue à une somme en Fr CFA qui

varie entre 1000-2500 Fr CFA, ensuite s'en suit la pintade avec une somme variante de 1500-3500 Fr CFA. Quant aux œufs, l'unité est généralement vendue à 30 Fr CFA.

4.2.3. Les contraintes liées à la pratique de l'élevage

4.2.3.1. Les contraintes climatiques

La pratique de l'élevage est impactée par les effets de la variabilité et du changement climatiques et de la pression démographique. En ce qui concerne la variabilité et le changement climatiques, il se traduit par une mauvaise répartition spatiotemporelle des précipitations, la baisse de la pluviométrie et l'élévation de température. Ceci affecte la production pastorale à travers la baisse de la quantité et de la qualité du fourrage et le tarissement des points d'eau qui entraineront des famines par conséquent, la mortalité d'animaux domestiques et sauvages. En effet, 58% des 182 personnes pratiquant l'élevage à Diagourou ont affirmé que le changement climatique impacte leur système de production pastoral. Ainsi, selon la majorité des 182 enquêté(e)s, ces impacts sont les maladies et la mortalité d'animaux en témoigne la planche de photos 19, images A et B qui montre deux ovins mort à Largadi avec respectivement 54% et 52% (figure 94). Selon YOUNCHA Agali (2020), le responsable communal de l'élevage de Diagourou, le changement climatique a pour impact, la mortalité des animaux car, très peu d'entre eux s'adaptent à ces changement. A titre illustratif, il affirme que la chèvre du Sahel s'adapte mieux à la variabilité et au changement climatique que chèvre rousse qui ne peut s'adapter partout. En outre, selon lui, une des conséquences du changement climatique est la baisse du taux de natalité des bovins. En effet, suite aux effets du changement climatique, ceux-ci mettent bas chaque de 2 ans.



Planche de photos 19 : deux ovins morts à Largadi suite à une maladie (image A et B)

Source : Bernadette NOUFOU, 09/06/2018

Seule, une minorité d'entre eux a également évoqué comme impacts, la famine et la baisse de la qualité et de la quantité du fourrage avec respectivement 20% pour chacune des modalités. Cependant, 42% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'élevage (figure 95).

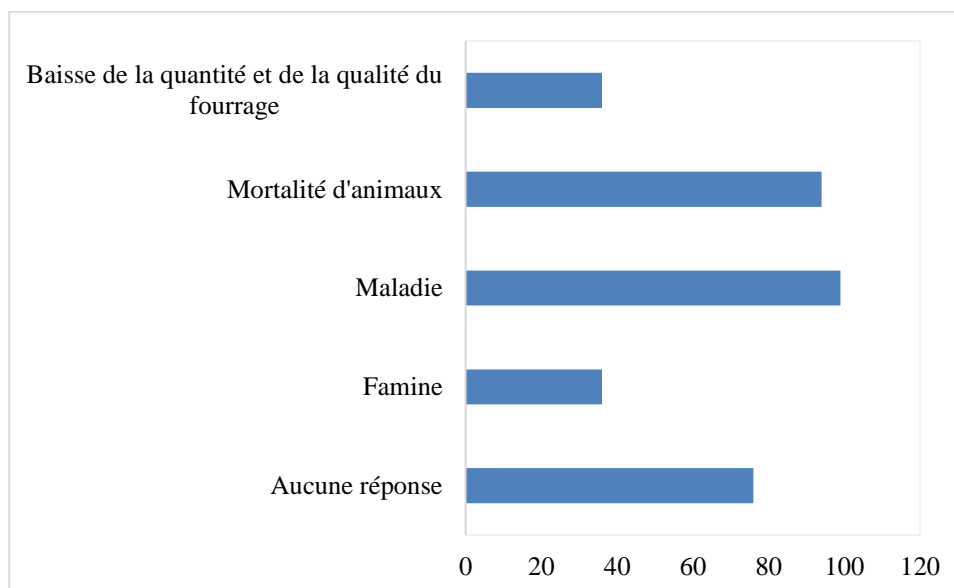


Figure 95 : typologie des impacts du changement climatique sur l'activité pastorale à Diagourou selon les enquêté(e)s

Quant à la contrainte démographique, elle est liée à la pression démographique qui entraîne une augmentation des besoins de la population. Ceci conduit à une pression sur les ressources (végétales et pastorales (terre), etc.) due à l'extension des terres culturales et d'habitation mais aussi à leur surexploitation. Par conséquent, à la dégradation des terres et à la baisse du fourrage qui contribuent à la réduction du cheptel. En effet, la commune de Diagourou connaît une forte croissance démographique dont l'un de ses corollaires est l'extension des terres de cultures et d'habitation au détriment des espaces pastorales. En atteste, l'analyse des deux cartes d'occupation et de l'utilisation des sols au cours de la période de novembre 1986 et de celle de 2019 qui révèle que la superficie des cultures et prairies est passée de 10 668 ha à 94 024 ha soit de 7,62 % à 67,16% (tableau VI). Aussi, en illustre la mutation des terres particulièrement de pâturage en terre arable et ou lieu d'habitation. Cette situation est confirmée par les données issues des interviews avec les différents chefs des villages d'étude en septembre 2020. Ces terres sont entre autres :

- **Terres de pâturage à terres arables :** « Sini Djol » à Tchanchaga, « Banguel Bodgal » à Toumbidé, « Séno » à Largadi, « Séno » à Nabolé, « Tcheka Gnidi » et « Gayaga » à Yelo Ginkargou.

- **Terres de pâturage en lieux d'habitation** : les villages de Largadi, Fanta Faouta et Lata, etc. de la sous zone Diagourou ont été créés suite à leur transhumance.

4.2.3.2. La question de la santé animale

Selon YOUNG Agali (2020), le responsable communal de l'élevage de Diagourou, la plupart des ovins à Diagourou souffrent généralement de la variole ovine ou clavelée qui se manifeste par les éruptions pustuleuses. Quant aux bovins, ils souffrent généralement de la dermatose modulaire bovine et de la fièvre aphteuse. En ce qui concerne la dermatose modulaire bovine, elle se manifeste par l'apparition de boutons sur le corps de l'animal. Quant à la fièvre aphteuse, elle se manifeste par les pieds qui se déchirent. En outre, elle se transmet par l'infection du lait et l'être humain peut porter l'infection pendant 24h en contact des animaux malades et la transmettre aux animaux sains. Par ailleurs, en ce qui concerne la volaille, particulièrement la poule, elle est le plus souvent confrontée au New-castre ou « kouato » en sonraï. Cette maladie causée par le virus parvovirus, se transmet par l'intermédiaire de l'air, d'œuf et d'excréments. En outre, il nous a notifié qu'avec le changement climatique, certaines maladies sont devenues cycliques. A titre illustratif, il nous a cité le cas de la fièvre aphteuse et de la pasteurellose bovine qui le sont, il y'a 4 ans de cela.

Pour faire face à ces maladies, la plupart des 182 enquêtés a affirmé qu'ils soignent (47%) et vaccinent (33%) leurs animaux. Seule, une minorité d'entre eux (10%) a également affirmé faire recours à la médecine traditionnelle. Cependant, 42% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'élevage (figure 96).

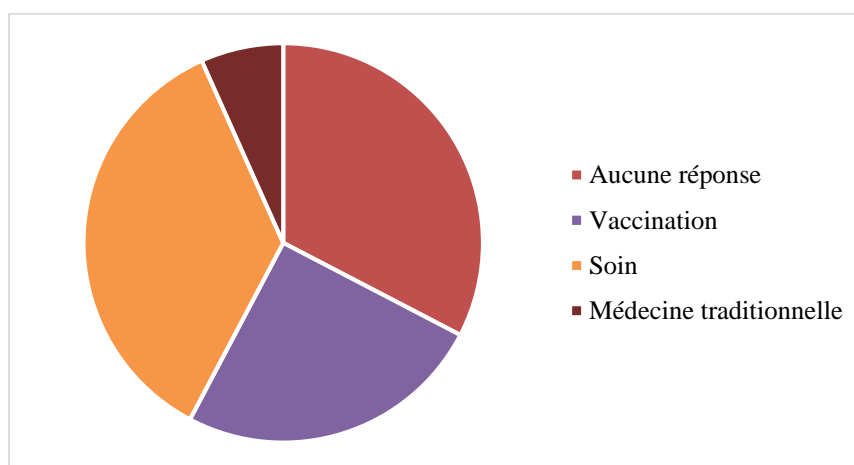


Figure 97 : adaptation des éleveurs face aux maladies liées aux effets du changement climatique

Source : données de terrain, 2020

4.3. L'artisanat, un secteur économique peu développé à Diagourou

Le Niger dispose d'un « artisanat riche et diversifié, qui est l'émanation du génie créateur de son peuple qui se transmet de génération en génération et qui constitue le véritable reflet de sa culture. ». (Secrétaire générale de la CMANI³⁶, 2017.p2). Le code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA subdivise le secteur de l'artisanat en trois (03) groupes :

- L'artisanat de production ou de transformation qui concerne les activités de fabrication de produits semi finis ou fini qui apportent de la valeur ajoutée à des matières premières locales ou importées,
- L'artisanat de service qui concerne l'ensemble des activités de réparation, d'entretien ou de maintenance, de restauration d'une œuvre d'art et de toute autre activité de prestation de nature artisanale.
- L'artisanat d'art qui se distingue par son caractère artistique qui implique la créativité de l'auteur qui a une forte connotation culturelle (UEMOA, 1994-2014).

Ainsi, dans la commune rurale de Diagourou, le secteur artisanal concerne l'artisanat d'art et utilitaire toutefois, il est peu développé.

4.3.1. La femme dans l'artisanat

Dans la commune rurale de Diagourou, le secteur artisanal mobilise une minorité de personnes et est plus pratiqué par les femmes que les hommes. En effet, sur 121 femmes enquêtées, une minorité d'entre elles, soit 29% ont affirmé pratiquer l'artisanat et 71% ont affirmé ne pas en pratiqué (figure 98). Il en est de même pour les hommes chez qui une faible proportion soit 3% des 61 hommes enquêtés a affirmé pratiquer l'artisanat et 97% ont affirmé ne pas en pratiquer (figure 98). En outre, il est intéressant de noter que les hommes qui pratiquent l'artisanat sont généralement des forgerons. Ils s'adonnent à l'artisanat utilitaire notamment à la fabrication de marmite, de louche, de daba et de la hilaire, etc. Quant aux femmes, elles s'adonnent généralement à l'artisanat d'art particulièrement à la confection de couvercles en pailles ou herbes communément appelé « bedu/mbedu » en fulfuldé. Celui-ci, est le plus souvent orné avec du sachet en plastique. Aussi, à la confection de natte en pailles ou en tiges de mil ou de sorgho, ornée le plus souvent et de « sekko ».

³⁶ CMANI : Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger

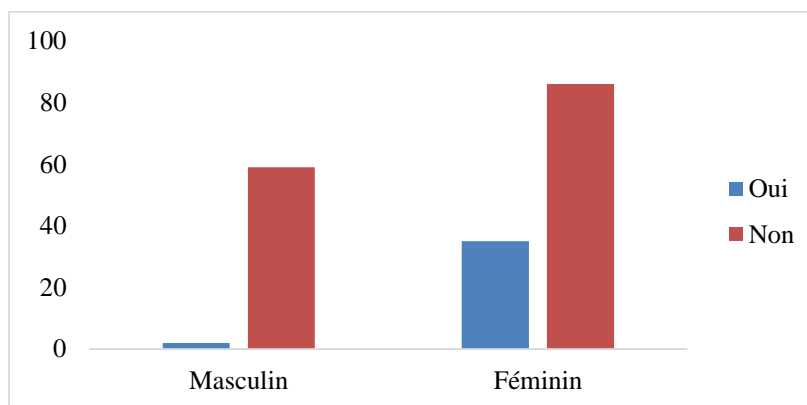


Figure 98 : pratique de l'artisanat selon le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

4.3.2. Typologie d'articles produits par les femmes

Une minorité des femmes de la commune rurale de Diagourou ont affirmé confectionner majoritairement des nattes (ornées le plus souvent) soit 13% des 121 femmes enquêtées (figure 97) en illustre la planche de photos 20 qui montre en image A, une femme entrain de confectionner une natte en pailles et en image B, une natte en tige de mil ; en image C, elle montre une femme tenant en main une natte de tige de mil déjà confectionné. Celles-ci sont généralement originaires des sous zones de Gabikane notamment dans les villages de Gabikane et de Pépitchaga Akari, de Yelo Taka notamment dans les villages de Yelo Hamidou et de Yelo Taka, de Nabolé particulièrement dans le village de Boyé.



Planche de photos 20 : une femme entrain de confectionner une natte en pailles dans le village de Yelo Hamidou (image A), en tiges de mil dans le village de Boyé (image B) et une natte en tige de mil déjà confectionné par une femme du village de Gabikane (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

Une minorité des 121 femmes enquêtées ont affirmé s'adonner également à la confection de « Sekko » et de « bedu/mbedu » (couvercle tissé) en pailles ornées avec respectivement 8% et 7% (figure 98). En ce qui concerne la confection de « sekko », elle est prisée des femmes originaires des villages de Largadi et de Pépitchaga Akari en illustre la planche de photos 21 qui montre en image B, une femme entrain de trier ces tiges de mil pour sa confection de « sekko » à Largadi et en image C, une femme s'apprentant à confectionner son « sekko » à Pépitchaga Akari. Quant à la confection de couvercle en pailles, elle se fait dans presque tous les villages enquêtés. Toutefois, elle est majoritairement pratiquée par les femmes des villages de Gabikane en illustre la planche de photos 21 qui montre en image A, deux femmes tenant en main des couvercle.

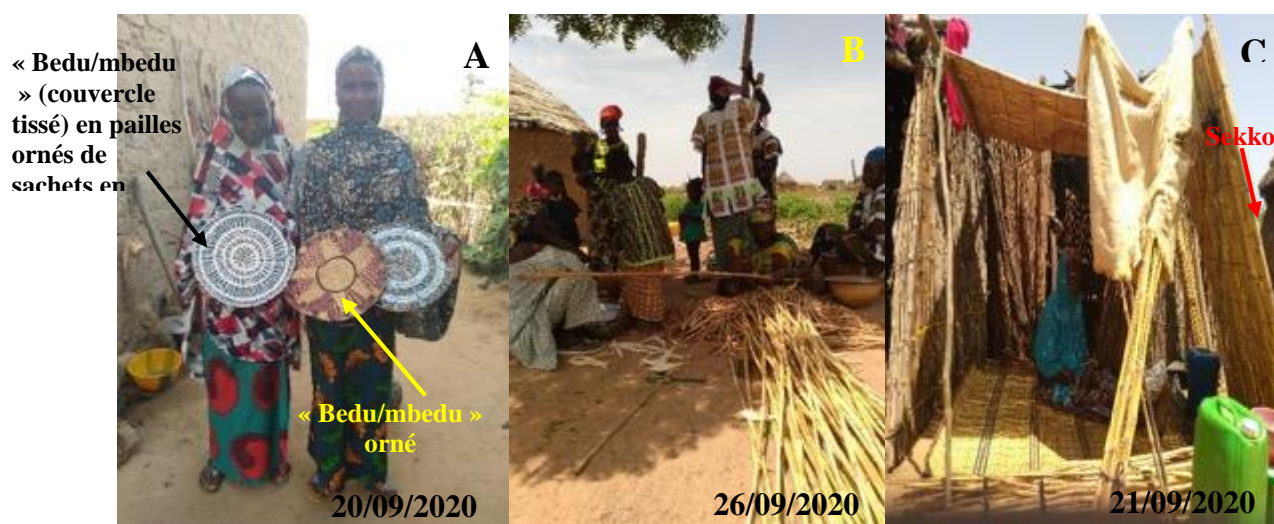


Planche de photos 21 : deux femmes entrain de tenir des « bedu/mbedu » (couvercles tissés) en pailles qu'elles ont confectionnées à Gabikane (image A), une femme entrain de trier ces tiges de mil pour la confection de « sekko » à Largadi (image B) et une femme s'apprentant à confectionner son « sekko » à Pépitchaga Akari (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

Cependant, une faible proportion des 121 femmes enquêtées ont affirmé s'adonner également à la confection de « Tapis » particulièrement dans les villages de Diagourou et Toumbidé et à la confection de corde en cuir pour cheval (Diagourou) avec respectivement 2% et 1% (figure 98). A titre illustratif, la planche de photos 22 nous montre en image A, une femme tenant en main un tapis en laine qu'elle a tricoté à Toumbidé, en image B, une femme tenant en main des tapis en cuire qu'elle est entrain de confectionner et en image C, une corde en cuire pour cheval que cette dernière a déjà confectionner à Diagourou. Cependant, 71% des 121 femmes enquêtées n'ont pas répondu du fait qu'elles ne pratiquent pas l'artisanat.

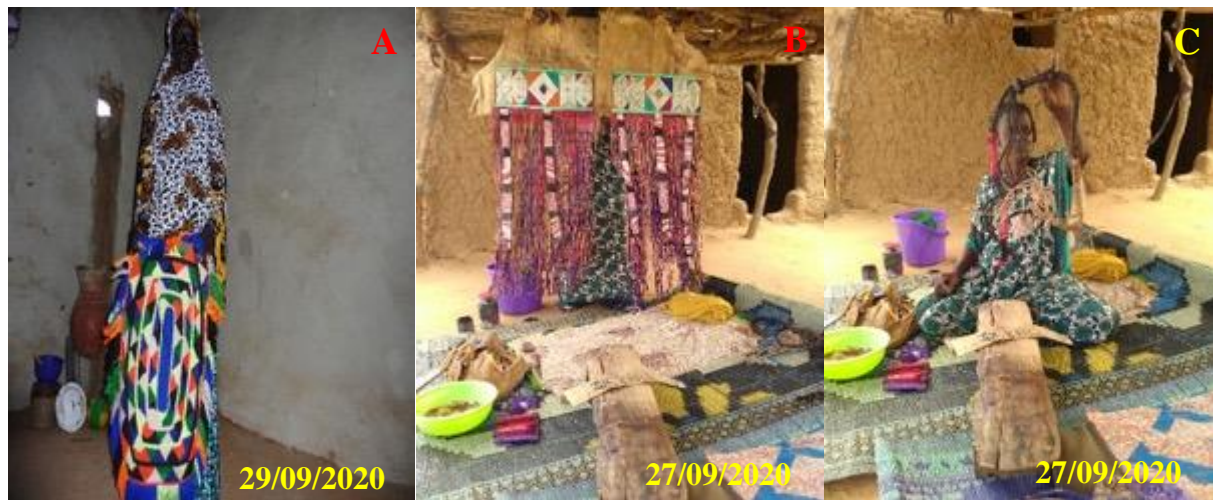


Planche de photos 22 : une femme tenant en main un tapis en laine qu'elle a tricoté à Toumbidé (image A) et une femme tenant en main des tapis en cuire qu'elle est entrain de confectionner (image B) et une corde en cuire pour cheval qu'elle a déjà confectionner à Diagourou (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

Quant aux hommes, contrairement aux femmes, c'est une faible proportion des 61 hommes enquêtés qui ont affirmé s'adonner à l'artisanat utilitaire, particulièrement à la fabrication de mortier (1%), de pilon (1%) et de matériel agricole notamment la hilaire, etc. (1%). Cependant, 98% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'artisanat (figure 98).

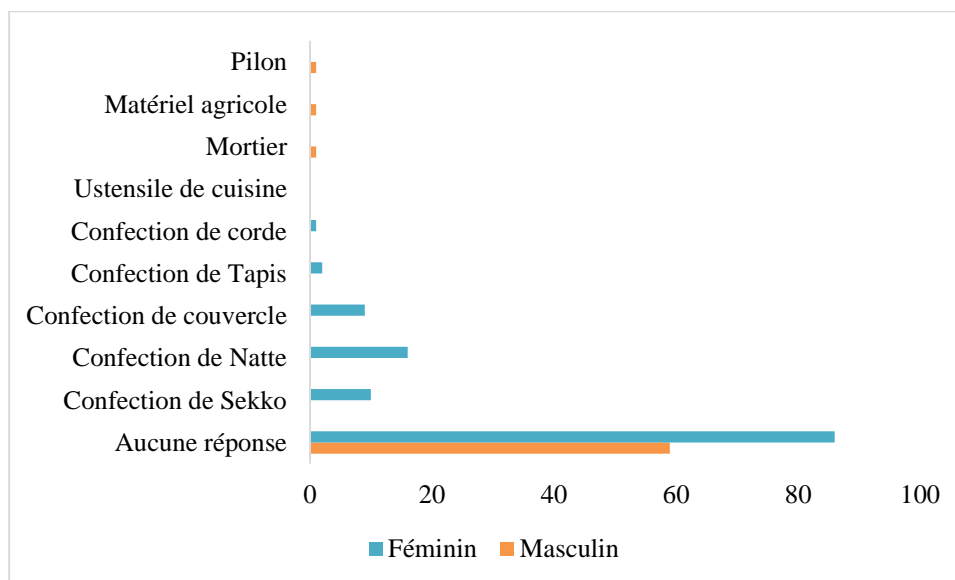


Figure 98 : typologie d'articles confectionnés par les enquêté(e)s selon le genre à Diagourou

En outre, les hommes s'adonnent également à la fabrication des ustensiles de cuisine tel que la louche et la marmite, etc. En illustre la planche de photos 23 qui montre en image A, une jeune

homme entrain de fabriquer une louche et en image B, un sac rempli de têtes de hilaire déjà fabriquées à Diagourou.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que certains hommes s'adonnent à la fabrication de corde pendant la saison hivernal pour attacher leurs bottes de mil/sorgho et ce, particulièrement à Toumbidé en illustre la planche de photos 23 qui montre en image C, un homme fabricant une corde.



Planche de photos 23 : un jeune garçon entrain de fabriquer une louche à Diagourou (image A) et un sac rempli de têtes de hilaire déjà fabriqué derrière cet même jeune homme (image B) ; un homme entrain de confectionner une corde pour attacher ses bottes de mil/sorgho à Toumbidé (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

4.3.3. Apport de l'activité artisanale dans le fonctionnement du ménage

Dans la commune rurale de Diagourou, la majorité de ceux qui pratiquent l'artisanat peuvent être classés dans la catégorie des artisans de survie. Entendons par artisan de survie, un artisan qui n'a pas une situation à la réputation établie, ni présent sur un marché et non réparable (CMANI 2017). De ce fait, ils exercent leur activité dans l'informel, par conséquent, l'apport de l'activité est difficilement quantifiable à l'échelle du ménage et dans ladite commune. En outre, concernant l'utilité de leur production artisanale, une minorité des 182 enquêtés a affirmé que leur production artisanale est destinée à la vente (18%) et à l'autoconsommation (15%) et une faible proportion (7%), aux dons (figure 99). Par ailleurs, il est intéressant de noter que ce sont les femmes qui, majoritairement, confectionnent leur production artisanale en vue de l'autoconsommation. En effet, elles confectionnent les nattes en tige de mil/sorgho, etc. généralement pour le dressage de leur lit en illustre la planche de photos 24. Ainsi, pour dresser leur lit, elles superposent les nattes qu'elles ont déjà confectionnées sur leurs lits qu'elles (planche de photos 24, image A) recouvrent par

la suite avec une natte en plastique puis de drap et de coussins en tissu ou de tapis et de coussins en cuir. Le dressage du lit avec du tapis et des coussins en cuir est une pratique prisée des femmes peulhs Gaobé en illustre la planche de photos 24, image B qui montre un lit de femmes Gaobé du village de Gabikane déjà dressé. Cela s'explique par le fait qu'elles étaient les anciennes vassales des Touareg de Tinguereguedech ou des Mellagazen et ont de ce fait, emprunté quelques éléments de leur habitat notamment la présence du cuir dans leur décoration.

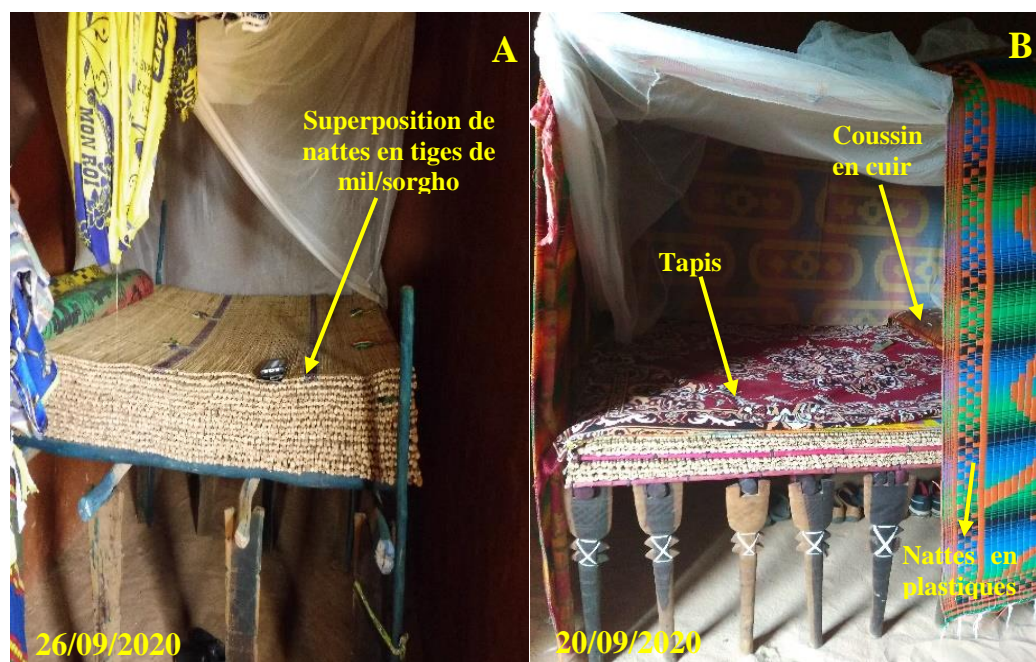


Planche de photos 24 : une superposition de nattes en tige de mil/sorgho pour le dressage du lit à Largadi (image A) et un lit Gaobé déjà dressé à Gabikane (image B)

Source : Bernadette NOUFOU

De plus, ces femmes Gaobé confectionnent des nattes en paille généralement, pour la couverture de leurs tentes. Quant aux femmes qui s'adonnent à la confection des « sekko », elles le font également en vue de la construction de leurs hangars. A titre illustratif, la planche de photos 25 montre en image A, une femme Gaobé du village de Yelo Hamidou entrain de trier de la paille pour la confection de natte, en image B, une tente non couverte et en image C une tente couverte.

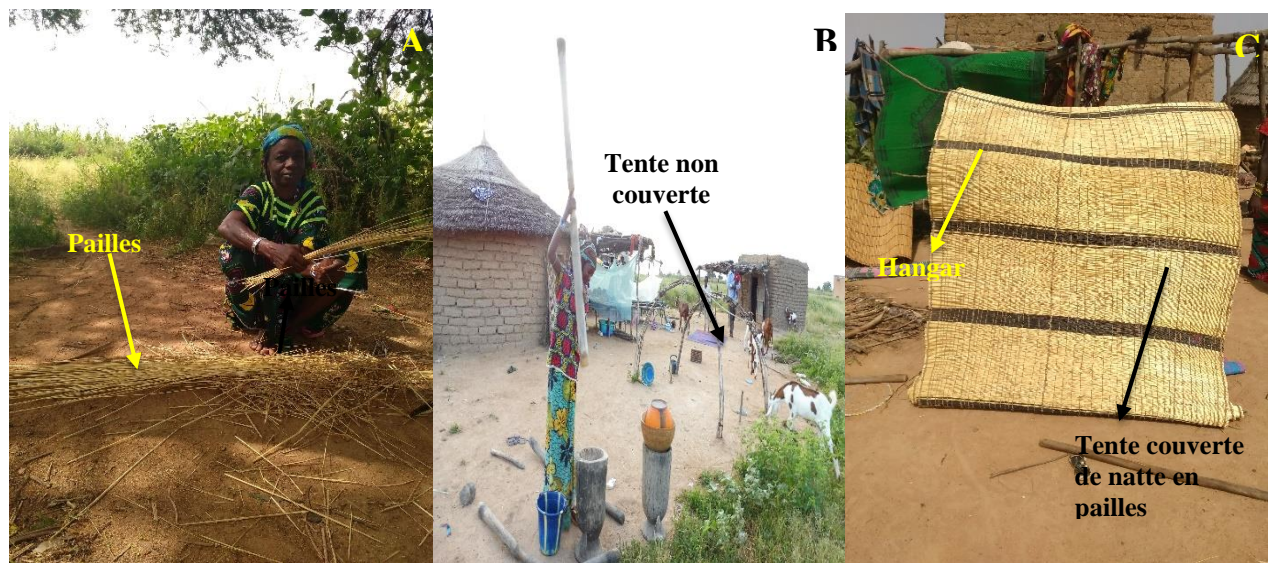


Planche de photos 25 : une femme entrain de trier les pailles pour la confection de natte (image A), une tente couverte (image B) et une tente non couverte (image C) à Yelo Hamidou

Source : Bernadette NOUFOU, 25/09/2020

Cependant, 80% des 182 enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'artisanat (figure 96). En outre, en ce qui concerne la proportion du nombre d'article vendu dans l'année, une minorité des 182 enquêté(e)s a affirmé vendre la totalité (7%) et la moitié (6%) de leur production. Toutefois, une faible proportion des 182 enquêté(e)s a affirmé vendre le reste de leur production (4%) et 2% a affirmé confectionner leur production sous la base d'une commande. Cette dernière pratique concerne uniquement les femmes. Ainsi, pour la confection des nattes, c'est l'intéressé qui, généralement apporte la matière (tige de mil, sorgho, pailles, etc.) pour production. Cependant, 81% des enquêté(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'artisanat ou du fait qu'ils autoconsomment leur production (figure 99).

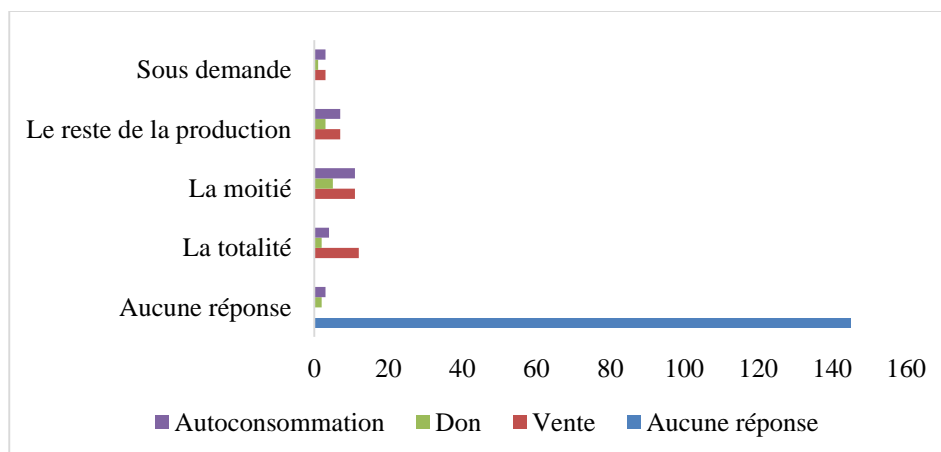


Figure 99 : utilité de la production artisanale des enquêté(e)s à Diagourou en lien avec la proportion destinée à la vente

Par ailleurs, en termes de revenu issu de la vente de leurs articles, une minorité des 182 enquêté(e)s soit 13% ont affirmé gagner dans l'année une somme en Fr CFA comprise entre]-00-(-4000)] et une faible proportion entre]12000-16000],]24000 et plus],]8000-12000] F CFA avec respectivement 3%, 2% et 0,5%. Cependant, 81% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne pratiquent pas l'artisanat ou autoconsomment leur production (figure 100).

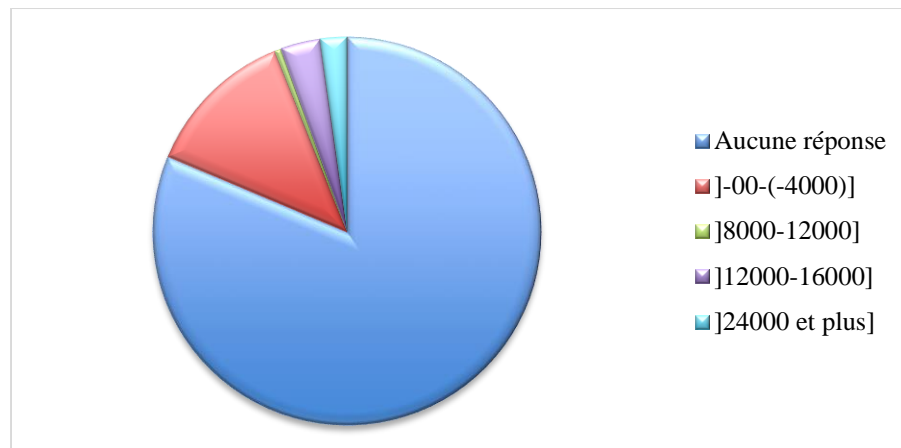


Figure 100 : revenu annuel issu de la vente de la production artisanale des enquêté(e)s à Diagourou

Ces revenus permettent aux femmes, de couvrir certaines dépenses du ménage telles que l'achat de vivres et d'épices, etc. Pour les aux hommes, ils permettent la prise charge de la famille (achat de vivres, vêtements, soins, etc.). En outre, en ce qui concerne le lieu de commercialisation de leur production, il faut noter qu'elle est généralement écoulee sur le marché de leur village s'il en dispose ou dans les marchés des villages environnants. D'autres écoulent également leur production à leur domicile (maison).

En plus, il est intéressant de noter que les hommes qui pratiquent l'artisanat ne sont pas toujours retribués en espèce mais plutôt en nature (mil, sorgho, etc.). Cela est dû à leur statut de « gargassajo » qui ne leur permet pas de cultiver conformément à la repartition ethnique du travail des peulhs. Aussi, dans la société traditionnelle nigérienne particulièrement en milieu rural peulh, le forgeron et le « gargassajo » offre généralement ses services sans posé de conditions, c'est à l'intéressé de décider de la nature de la retribution.

En outre, il est intéressant de noter que l'artisanat est beaucoup plus prisé par les femmes Gaobé originaire de la sous zone Yelo Taka. De plus, ce sont elles qui enregistre généralement les gains les plus important issus de la vente de leur production artisanale en témoigne la figure 101.

En effet, sur 121 femmes enquêtées dans la commune de Diagourou, la plupart d’entre elles qui a affirmé gagner dans la vente de leur production une somme annuelle comprise entre]24000 et plus] Fr CFA sont originaire que du village de Yelo Hamidou (3%). Celles qui ont affirmé avoir dans l’année une somme comprise entre]12000-16000] Fr CFA sont originaires des sous zone de Yelo Taka et de Diagourou particulièrement des villages de Yelo Taka/Ginkargou (3%), Yelo Hamidou (1%) et Diagourou (1%). Toutefois, celles qui ont affirmé avoir entre]8000-12000] Fr CFA sont originaires que du village de Yelo Taka/Ginkargou. Cependant, celles qui ont affirmé avoir moins de 4000 Fr CFA dans la vente de leur article sont originaires de tous les sous zones de la commune de Diagouou particulièrement des villages de Largadi (5%), Gabikane (4%), Pepitchaga Akari (2%), Boye (1%), Toumbidé (1%), Yelo Taka/Ginkargou (1%), Diagourou (1%) et Nabolé (1%). (Figure 101).

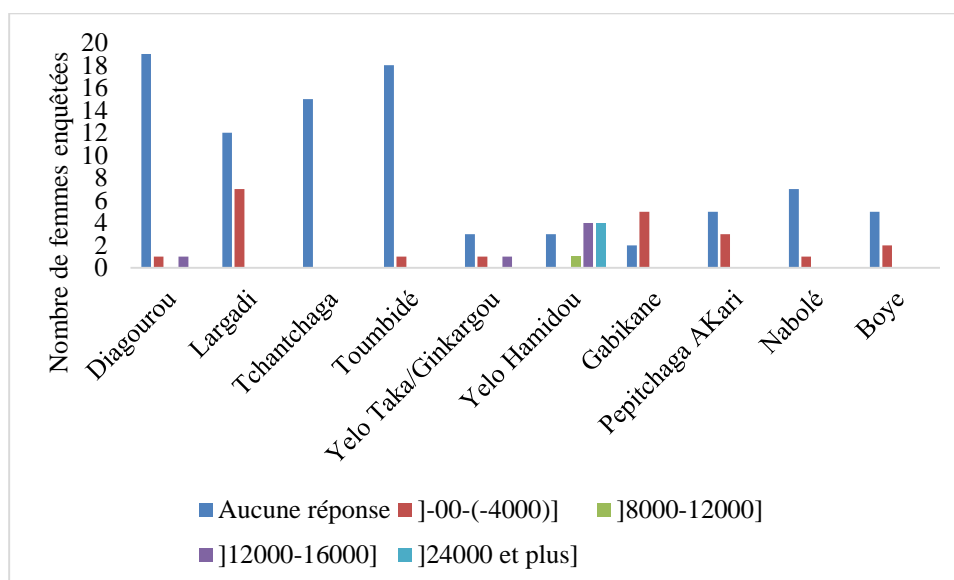


Figure 101 : gains issus de la production artisanale des enquêté(e)s exprimé en Fr CFA en lien avec leur village de provenance

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la contribution des femmes de la commune rurale de Diagourou à la résilience de leur ménage en terme de statut social (population noble et servile) est relativement proportion en illustre l’analyse des figures 58 et 101. En effet, l’analyse de ses deux figures révèlent que malgré que les femmes Gaobé et celles de la sous zone de Nabolé enregistrent les plus faibles rendements agricoles et ne vendent pas leur production (figure 58), elles enregistrent les nombres les plus important en terme de production et de vente artisanale. De ce fait, ceci leurs permettent d’équilibrer leur contribution à la gestion de leur ménage. Il en est de même pour les

femmes des sous zones Diagourou et Bangaré qui enregistrent les productions et ventes agricoles les plus importantes mais n'enregistrent que de faible rendement artisanal.

Conclusion chapitre 4 : au terme de ce chapitre 4, il ressort que les femmes de Diagourou jouent un rôle primordial dans les différents systèmes de production notamment agropastoraux auxquels elles s'adonnent : généralement les cultures de case (gombo, sésame, haricot, etc.) et l'embouche bovine. De plus, une minorité d'entre elles particulièrement originaire des villages de Boyé, Nabolé et Diagourou qui disposent de potentialités d'irrigation s'adonnent également au maraichage. En outre, la plupart d'entre elles s'adonnent à l'artisanat d'art et utilitaire qu'elles autoconsomment généralement et vendent un peu. Ces activités leur procurent des revenus leur permettant de subvenir à certaines dépenses du ménage notamment l'achat des épices pour la sauce et l'habillement des enfants et le leur. Ainsi, les femmes contribuent aux dépenses et à la résilience de leur ménage. Cependant, la contribution des femmes aux dépenses de leur ménage et à la résilience face aux effets du changement climatique est nettement inférieure à celle des hommes du fait des inégalités de genre qui persistent dans la production agricole telles que le type de production cultivée, l'accès aux terres arables mais aussi, du fait de l'adhésion tardive des femmes à la pratique culturale pour la plupart d'entre elles. En effet, nous constatons que les femmes cultivent majoritairement les oléoprotéagineux (sésame, arachide, niébé, etc.) tandis que les hommes cultivent les cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, etc.) qui sont les aliments de base en milieu rural africain notamment nigérien. Aussi, du fait que dans le contexte social nigérien, la charge de la famille incombe à l'homme et la femme est sous sa tutelle.

Par ailleurs, en ce qui concerne la vente de leur production agricole notamment issue de l'agriculture pluviale, seule les femmes vendent la leur pour subvenir à certaines dépenses du ménage. Quant au maraichage, il est peu développé et est pratiqué par une faible proportion d'hommes. En outre, dans le domaine de l'artisanat, les hommes qui y exercent sont généralement des « gargassabé »³⁷ et des forgerons.

³⁷ « Gargassabé » pluriel de « Gargassajo ».

Conclusion de la deuxième partie :

Dans la commune rurale de Diagourou, les femmes et les hommes jouent et remplissent plusieurs rôles et fonctions au sein de leur ménage et de leur communauté. Ces rôles peuvent être regroupés en trois catégories à l'image de la théorie des trois rôles à savoir : les rôles reproductif, productif, communautaire ou social. Aussi, concernant le profil de ces femmes, la majorité d'entre elles sont mariées et n'ont généralement aucun niveau d'instruction contrairement aux hommes dont une minorité d'entre eux est instruite ; tous sont mariés. Quant à la taille de leur ménage, elle est en moyenne comprise entre [5-7] personnes pour la plupart des ménages avec un nombre relativement élevé d'enfants compris entre [5-8] dont une minorité vit hors du foyer, généralement chez leurs grand-mères ou en exode. En outre, l'activité économique dominante dans cette commune est l'agriculture pluviale suivie de l'élevage et l'artisanat. Dans le domaine de l'agriculture pluviale, les femmes cultivent majoritairement les oléo-protéagineux (sésame, arachide, niébé, etc.) et les hommes les cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, etc.). Aussi, une frange de cette population particulièrement originaire des villages de Diagourou, Nabolé, Boyé et Gabikane qui disposent de potentialités d'irrigation (cours d'eau, site maraicher, etc.) s'adonne également au maraichage. Dans le domaine pastoral, les femmes pratiquent majoritairement l'embouche bovine. Quant aux hommes, ils disposent du plus grand nombre de têtes de bétail particulièrement d'ovins. En plus, les hommes ont tendance à vendre dans l'année plus leurs animaux que les femmes. Toutefois, dans le domaine de l'agriculture pluviale, ce sont généralement les femmes qui vendent leur production tandis que les hommes n'en vendent pas. En ce qui concerne l'artisanat, son exercice est spécifique aux femmes, aux « gargasabé » et aux forgerons. Cependant, leurs systèmes de production agropastoraux sont dépendants des facteurs climatiques, d'une part, et soumis au problème de la pression démographique, d'autre part. Ceux-ci impactent leur productivité, par conséquent, leur contribution à la sécurité alimentaire de leur ménage.

Pour y faire face, les femmes et les hommes avec l'appui de l'Etat et des partenaires au développement vont développer des stratégies de résilience leur permettant de s'adapter aux effets du changement et de la variabilité climatiques.

PARTIE 3 : LA FEMME " DIAGOUROUBE " UN PIVOT DE LA RESILIENCE TERRITORIALE AUX DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX ?

Cette partie traite des différentes stratégies de résilience des femmes de la commune rurale de Diagourou face aux défis socio-économiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées. Elle aborde aussi, de la contribution de l'Etat, des services déconcentrés et les partenaires au développement dans la résilience des populations de ladite commune face aux défis socioéconomiques et environnementaux.

CHAPITRE 5 : LA PLACE DE LA FEMME " DIAGOUROUBE " DANS LA RESILIENCE AUX DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Cette partie montre la place qu'occupent les femmes de la commune rurale de Diagourou dans la résilience aux défis socioéconomiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées tout en prenant en compte celui des hommes également. Cela est dû au fait que le sujet de recherche est un sujet de la géographie rurale du genre mais aussi, du fait que nous sommes dans une société où généralement la charge de la famille incombe à l'homme.

5. LA PLACE DES FEMMES DE LA COMMUNE DE DIAGOUROU DANS LA RESILIENCE AUX CRISES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET ECONOMIQUES

5.1. Rôles des femmes dans la gestion des déficits des rendements de leurs activités dans le ménage

Pour faire face aux déficits des rendements de leurs activités dans leur ménage, la plupart des femmes et hommes de la commune rurale de Diagourou s'adonnent aux Activités Génératrices de Revenu (AGR). En effet, sur 121 femmes investiguées dans ladite commune, la plupart d'entre elles a affirmé s'adonner aux AGR (40%) ou à bénéficier du soutien de leur mari (40%) pour combler les déficits des rendements de leurs activités dans leur ménage. Ces AGR sont, entre autres, le commerce telle que la vente du gombo, du sésame, du lait, des œufs, des galettes, des beignets, du soubala d'oseille, du "maribi" et du "melkou" et de l'artisanat notamment, la confection et la

vente de couvercles, nattes et « sekko ». Seule une minorité des enquêtées (19%) a affirmé bénéficier du soutien de leurs parents (figure 102).

Quant aux hommes, à l’instar des femmes, la plupart des 61 hommes enquêtés a affirmé s’adonner aux AGR telles que la vente des vivres (44%) et la migration (44%). Toutefois, une minorité d’entre eux a également affirmé s’adonner à la vente d’animaux (31%) et à l’orpaillage (18%). Seule une faible proportion d’entre eux (2%) a affirmé bénéficier du soutien de leurs parents. Cependant, 2% d’entre eux n’ont pas répondu du fait que leurs activités arrivent à couvrir les dépenses de leur foyer (figure 102).

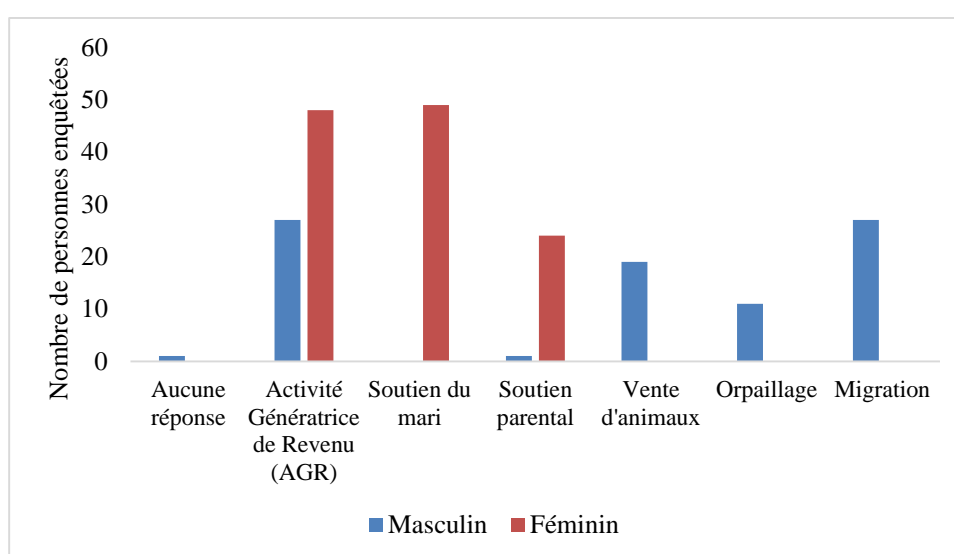


Figure 102 : typologie des stratégies d’adaptation des enquêté(e)s pour combler le déficit des rendements de leurs activités dans leur ménage selon le genre à Diagourou

5.2. Identification de la stratégie d’adaptation privilégiée des femmes de Diagourou

En cas de mauvaise récolte, la migration est la stratégie d’adaptation privilégiée des femmes de la commune rurale de Diagourou. En effet, sur 121 femmes enquêtées, l’écasante majorité d’entre elles, soit 86% a affirmé migrer en cas de mauvaise récolte (figure 103). Cependant, une minorité d’entre elles (11%) a affirmé vendre leurs animaux et une faible proportion bénéficier de prêt, de soutien parental et du soutien de leur mari avec respectivement des proportions de 1% pour chacune des modalités. Quant aux hommes, à l’instar des femmes, leur stratégie d’adaptation privilégiée en cas de mauvaise récolte est la migration. En effet, sur 61 hommes enquêtés à Diagourou, la majorité d’entre eux (87%) a affirmé avoir pour stratégies d’adaptation privilégiée la migration et une minorité (9%) la vente d’animaux. Cependant, une faible proportion d’entre eux a affirmé avoir

pour stratégies d'adaptation privilégiée en cas de mauvaise récolte l'orpaillage et le soutien parental avec respectivement 2% pour chacune des modalités (figure 99).

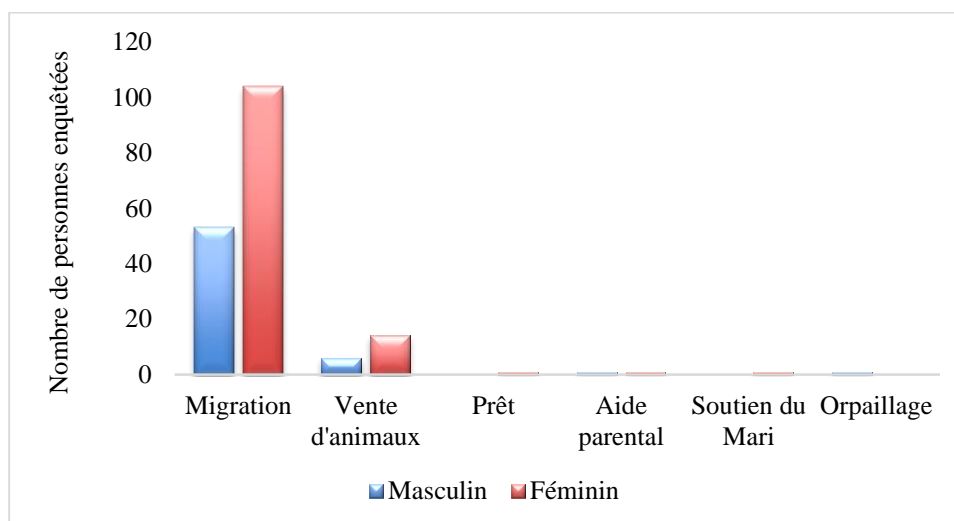


Figure 103 : typologie des stratégies d'adaptation privilégiées des enquêté(e)s en cas de mauvaise récolte selon le genre à Diagourou

5.3. Justificatifs et avantages de la migration comme stratégie d'adaptation privilégiée

La plupart des 121 femmes enquêtées à Diagourou a avancé comme justifications et/ou avantages de la migration comme leur stratégie d'adaptation privilégiée : le manque de bétails à vendre (31%) et économiser leurs récoltes (28%). Cependant, une minorité d'entre elles a avancé comme justifications et/ou avantages de la migration, économiser leur troupeau et le manque de moyens avec respectivement 17% et 16% (figure 104). Seul 6% d'entre elles ont avancé comme justifications ou avantages de la migration, les besoins alimentaires.

Quant aux hommes, contrairement aux femmes, la plupart des 61 hommes enquêtés a avancé comme justifications et ou avantages de la migration comme leur stratégie d'adaptation privilégiée : économiser leur troupeau (34%), le manque de bétails à vendre (30%) et économiser leurs récoltes (30%). Cependant, une minorité d'entre eux (10%) a avancé comme justifications et avantages, le manque de moyen (figure 104).

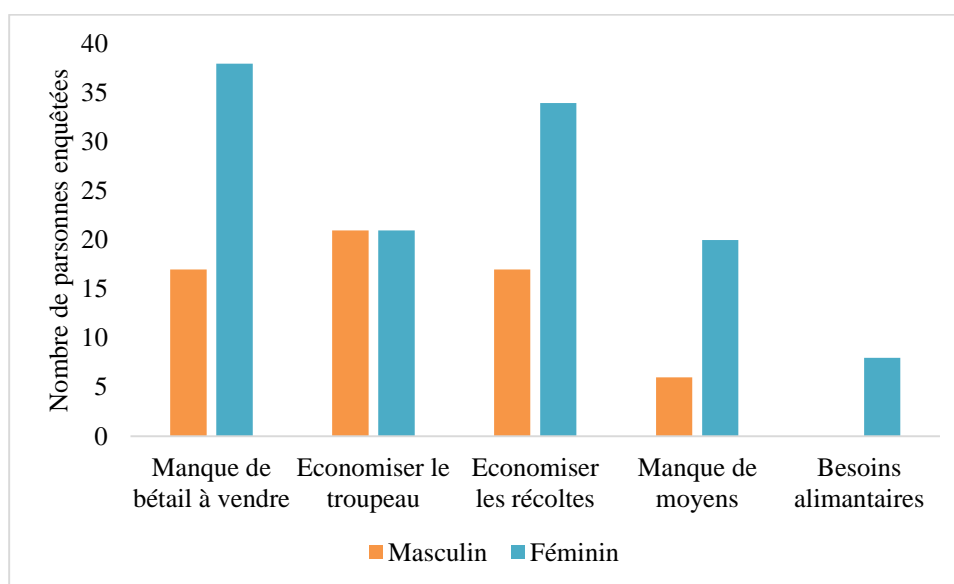


Figure 104 : les justifications et avantages de la migration comme la stratégie d'adaptation privilégiée en cas de mauvaise récolte selon le genre à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

5.4. La place des femmes dans la pratique migratoire à Diagourou

Dans le cadre de cette thèse, nous nous sommes intéressé à la migration de la population de la commune de Diagourou non pas du fait que nous nous positionnons par rapport à cette migration mais pour appréhender ce phénomène migratoire vue qu'il est la stratégie d'adaptation la plus plausible en cas de mauvaise récolte liée à la crise climatique (confer la méthode d'échantonnage). Ainsi, nous nous sommes intéressé qu'à la « migration économique » qui est une migration qui a pour but d'améliorer les conditions de vie de l'intéressé. De ce fait, nous avons investigué que les migrant(e)s de Diagourou qui ont effectué un déplacement volontaire en quête du meilleur vivre pas au déplacement forcé des personnes dont la commune de Diagourou est confronté dû fait de la présence des GANE et ce, particulièrement à Bouppo (un village de la sous zone de Yelo Taka qui a enregistré un important déplacement de personnes au cours de l'année 2020).

5.4.1. Identification des migrantes

5.4.1.1. Ages des migrant(e)s

Les migrantes de Diagourou à Téra et Niamey sont pour la plupart des jeunes. En effet, sur 71 migrantes investiguées à ces lieux, la plupart d'entre elles a affirmé être situé dans la tranche d'âge comprise entre [25-34], [15-24] avec respectivement 35% et 28% et une minorité entre [35-44] (18%) et [45-54] (15%). Cependant, une faible proportion d'entre elles a affirmé être située dans la

tranche d'âge [55-64] [65-74] avec respectivement des pourcentages de 2% pour chacune des modalités (figure 105).

Quant aux migrants, contrairement aux migrantes, ils sont relativement plus âgés. En effet, sur 35 migrants enquêtés à Téra et Niamey, 28% a affirmé être situé dans la tranche d'âge [35-44] et une minorité entre [15-24], [25-34] et [45-54] avec respectivement 20% pour chacune des modalités (figure 101). Cependant, une faible proportion d'entre eux a affirmé être située dans la tranche d'âge [65-74] (9%) et [55-64] (3%).

En sommes les migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou à Téra et Niamey sont majoritairement jeunes. Ainsi, cela révèle que ce sont généralement les jeunes de ladite commune qui s'adonnent à l'aventure. De ce fait, cette pratique migratoire a pour conséquence la perte de bras valide et le dépeuplement de certaines localités.

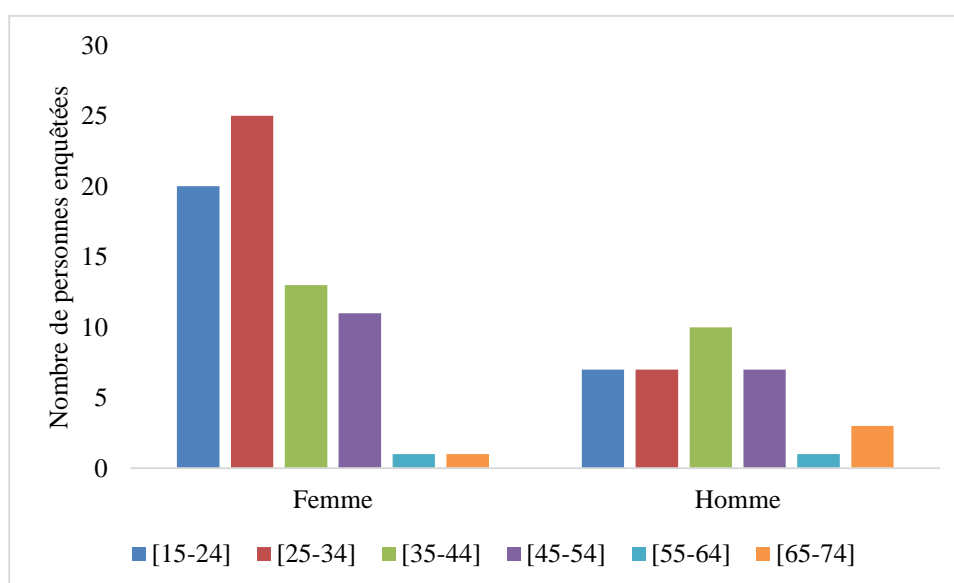


Figure 105 : âge des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey selon le genre

5.4.1.2. Villages de provenance des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey

La plupart des migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou à Téra et à Niamey sont originaires des villages des sous zone Diagourou et Bangaré. Il s'agit particulièrement des villages de Diagourou, Largadi, Yanga, Dalafel, Lilingo, Fanta Faouta, Faoudé et Ourotchallé de la sous zone Diagourou et Toumbidé, Tchanchaga, Tampiaga, Pogwa, kalbaran, Débéré Boki de la sous zone Bangaré. Cependant, une faible proportion d'entre eux sont originaires des villages de Bouppo (sous zone Yelo Taka), et de Tingou (sous zone Gabikane). En effet, la plupart des migrantes de

Diagourou investiguées à Téra et Niamey sont originaires des villages des sous zones Diagourou et Bangaré (figure 106).

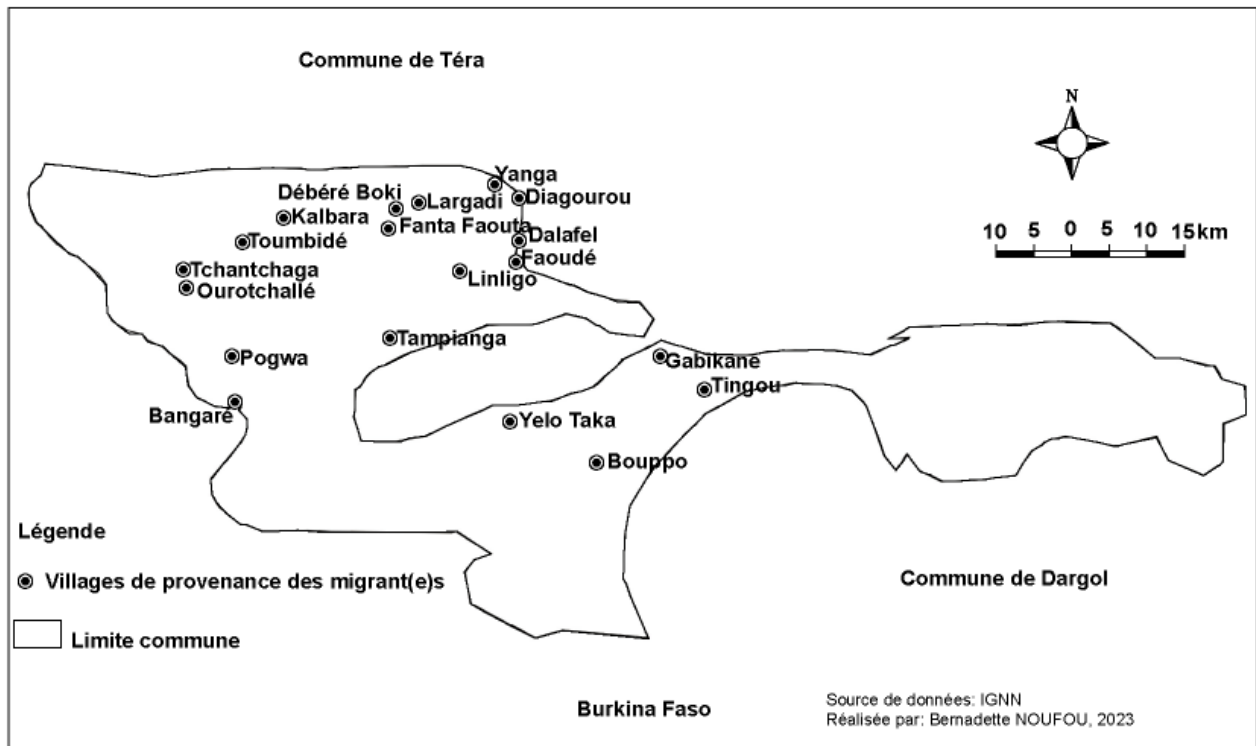


Figure 106 : villages de provenance des migrant(e)s de Téra et Niamey à Diagourou

Source : données de terrain, 2020

Ainsi, sur 71 migrantes enquêtées à Téra et à Niamey, la plupart d’entre elles a affirmé être originaire des villages de Diagourou (17%), Toumbidé (14%), Tchantchaga (10%), Largadi (10%), Yanga (8%) et Bangaré (8%) et une minorité, des villages de Pogwa (5%), Fanta Faouta (4%), kalbaran (4%), et Lilingo (4%). Cependant, une faible proportion d’entre elles a affirmé être originaire des villages de Débéré Boki (3%), Bouppo (3%), Tingou (3%), Dalafel (2%) et Tampianga (2%). (Figure 107).

Quant aux migrants de Diagourou à Téra et à Niamey, contrairement aux migrantes, ils sont majoritairement originaires des villages de la sous zone Bangaré (figure 106) particulièrement de Tchantchaga et à Toumbidé (figure 107). En effet, sur 35 migrants enquêtés à Téra et à Niamey, 31% a affirmé être originaires des villages de Tchantchaga et 14% Toumbidé et une minorité, des villages de Diagourou, Yanga et Ourotchallé avec respectivement 8% pour chacune des modalités (figure 103). Cependant, une faible proportion d’entre eux a affirmé être originaire des villages de

kalbaran (5%), Fanta Faouta (5%), Largadi (3%), Faoudé (3%), Tingou (3%), Débéré Boki (3%), Bouppo (3%) et Bangaré (3%). (Figure 107).

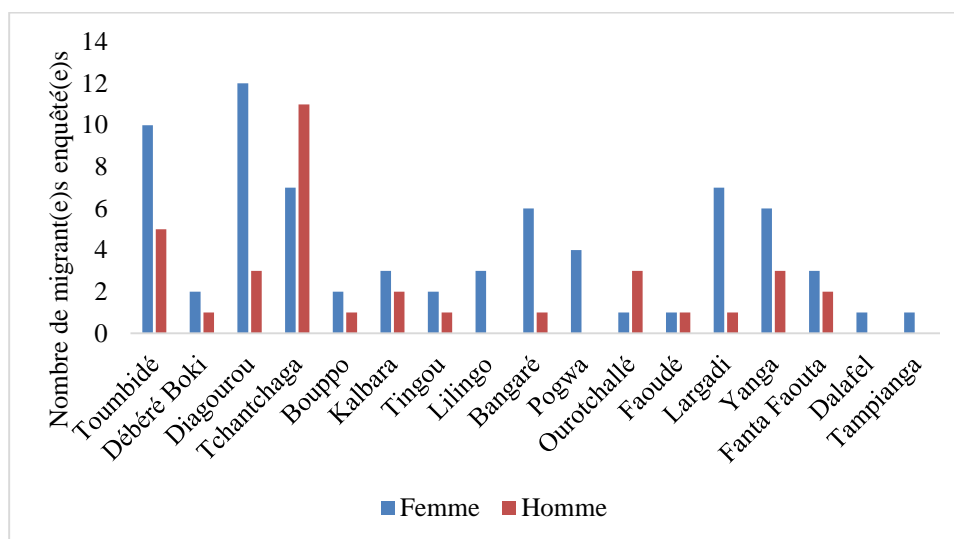


Figure 107 : villages de provenance des migrant(e)s de Diagourouinvestigué(e)s à Téra et Niamey selon le genre

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'en ce qui concerne la sous zone Nabolé, nous n'avons pas identifié des migrant(e)s originaires des villages de ladite sous zone au cours de l'administrations de nos questionnaires ménages. Toutefois, cela ne signifie pas que la population de cette sous zone ne migre pas. En effet, en termes de lieu de destination des migrant(e)s, ils/elles choisissent généralement les lieux qui sont proches de leurs lieux de départ (village de provenance). De ce fait, la population de la sous zone Nabolé migre généralement vers les départements ou communes urbaines qui leur sont proches notamment Gotheye et Dargol, etc.

5.4.1.3. Situation matrimoniale et niveau d'instruction

5.4.1.3.1. Situation matrimoniale

Les migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou sont généralement marié(e)s. En effet, sur 71 migrantes enquêtées à Téra et Niamey, la majorité d'entre elles, soit 81%, a affirmé être mariée (figure 108). Toutefois, une faible proportion d'entre elles a affirmé être veuve (12%), divorcée (3%) et célibataire (3%).

Quant aux migrants, à l'instar des migrantes, la majorité d'entre eux sont mariés. En effet, sur 35 migrants investigués à Téra et Niamey, 83% d'entre eux ont affirmé être mariés (figure 102). Cependant, une minorité d'entre eux a affirmé être célibataires et divorcés avec respectivement des proportions de 11% et 5% (figure 108).

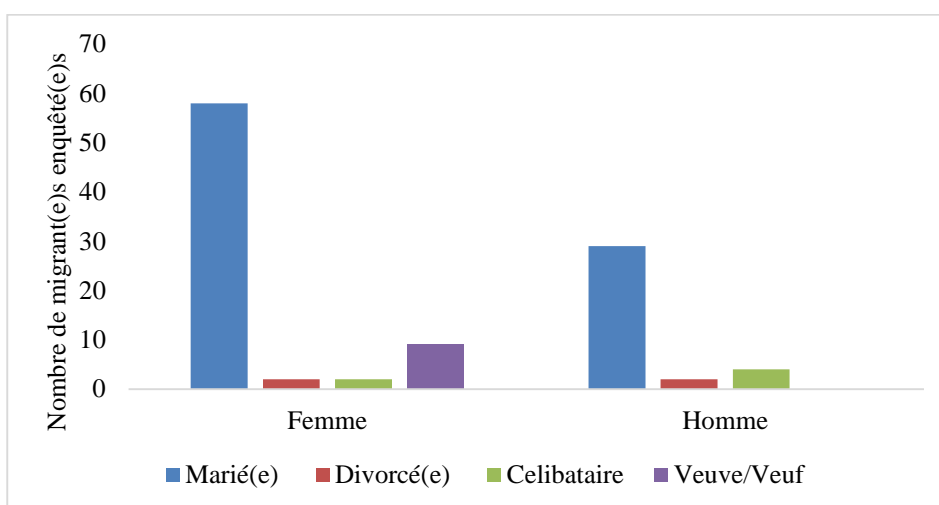


Figure 108 : situation matrimoniale des migrant(e)s de Diagourou enquêté(e)s à Téra et Niamey selon le genre

5.4.1.3.2. Niveau d’instruction

Les migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou n’ont généralement aucun niveau d’instruction. En effet, sur 71 migrantes enquêtées à Téra et Niamey, toutes (soit 100%) ont affirmé n’avoir aucun niveau d’instruction (figure 109). Quant aux migrants, contrairement aux migrantes, une minorité d’entre eux a affirmé être instruite. En effet, sur 35 migrants enquêtés, une minorité d’entre eux a affirmé avoir un niveau d’étude du secondaire (3%) et primaire (3%). Toutefois, 5% d’entre eux a affirmé avoir fait des études coraniques. Cependant, à l’instar des migrantes, la majorité d’entre eux soit 88% a affirmé n’avoir aucun niveau d’instruction (figure 109).

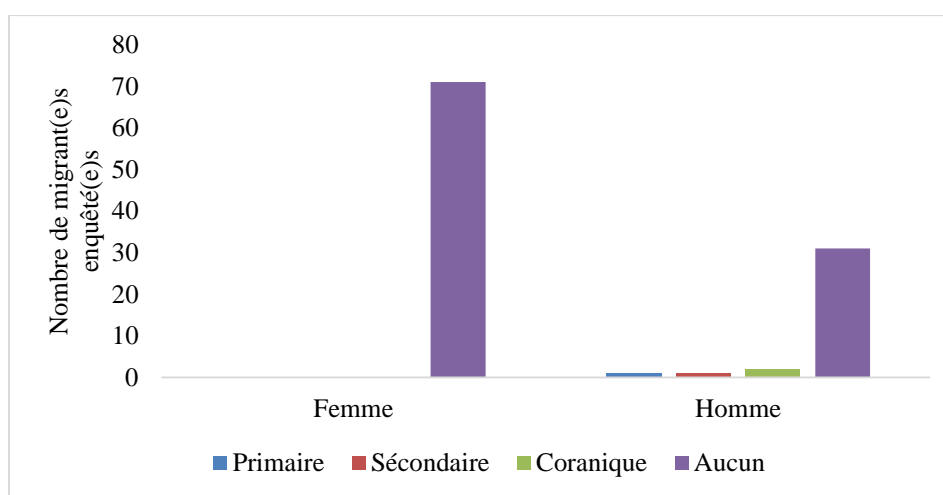


Figure 109 : niveau d’instruction des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey selon le genre

5.4.1.4. Nombre d’enfants

Les migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou ont un nombre d’enfants relativement moyen. En effet, sur 106 migrant(e)s enquêté(e)s à Téra et Niamey, la majorité d’entre eux (57%) a affirmé

avoir des enfants dont le nombre est compris entre [1-4] et une minorité entre [5-8] (25%). Seule une faible proportion d'entre eux a affirmé avoir des enfants dont le nombre est compris entre [9-11] et [12 et plus[avec respectivement des prorata de 3% et 1%. Cependant, 9% d'entre eux ont affirmé n'avoir aucun enfant soit [0-0] et 5% n'ont pas répondu du fait qu'ils sont célibataires (figure 110).

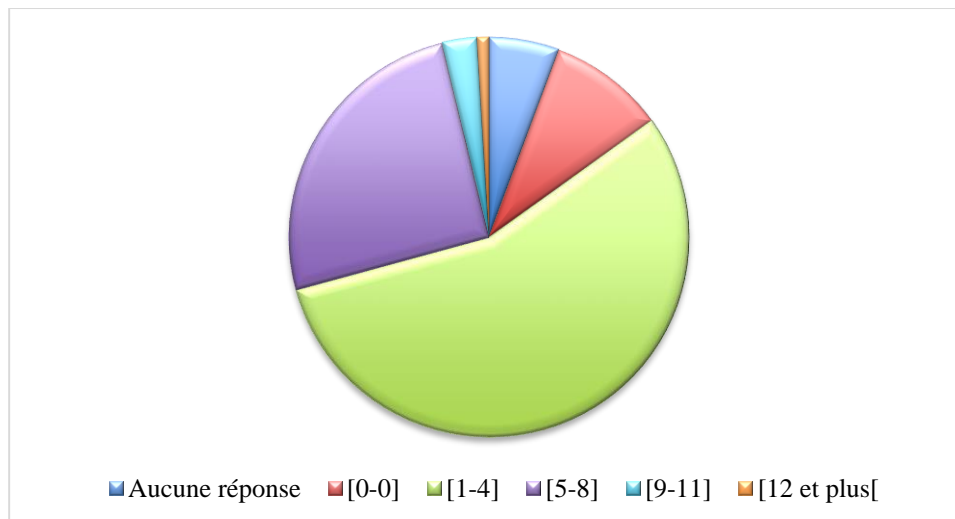


Figure 110 : nombre d'enfants des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'une minorité des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey ont des enfants qui vivent hors de leur toit. En effet, sur 106 migrant(e)s enquêté(e)s à Téra et Niamey, une minorité d'entre eux a affirmé avoir des enfants qui vivent hors de leur toit dont le nombre est compris entre [2-3[(14%) et [1-2[(11%) et une faible proportion entre [3-4[et [4 et plus[avec respectivement 5% et 4% (figure 111). En outre, concernant l'emplacement ou l'activité de ces enfants qui vivent hors du toit de leurs parents, une minorité des 106 migrant(e)s enquêté(e)s soit 22% a affirmé que leurs enfants vivent chez leurs grand-mères et une faible proportion, chez leur mère (5%), père (4%), oncle (2%) ou sont en émigration (1%) et étude (migration scolaire (1%)). Cependant, 64% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils n'ont pas d'enfants ou du fait qu'ils n'ont pas d'enfants qui vivent hors de leur toit (figure 111).

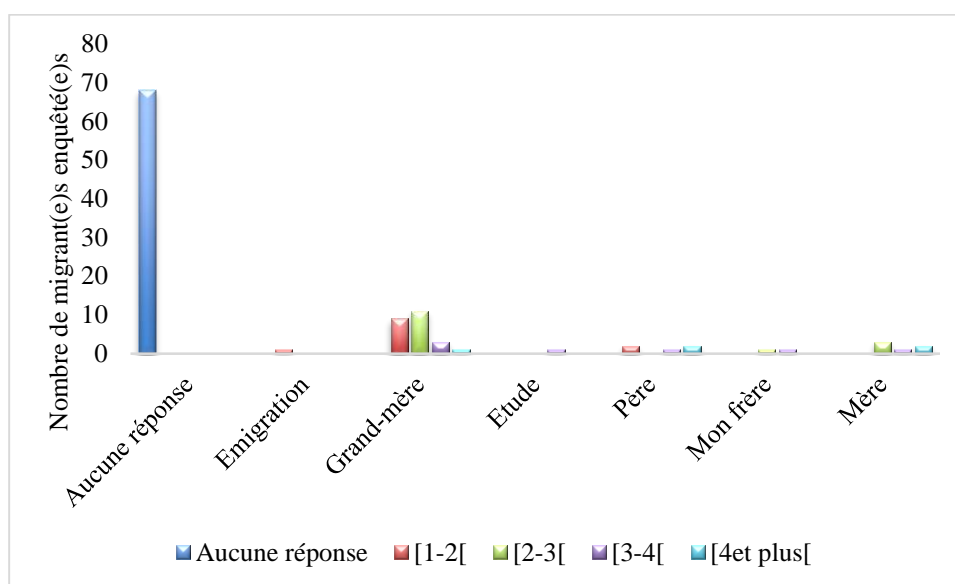


Figure 111 : nombre d'enfants des migrant(e)s investigué(e)s qui vivent hors de leur toit en lien avec leur emplacement/activité

5.4.2. La migrante en ville

5.4.2.1. Quartiers d'habitation des migrant(e)s à Téra et Niamey

5.4.2.1.1. Quartiers d'habitation des migrant(e)s à Téra

A Téra, les migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou habitent généralement dans les quartiers périphériques. Il s'agit particulièrement des quartiers de Résidence, Carré, Foutankouira et Gouroutchiri (figure 112). Ces quartiers périphériques sont considérées comme les extensions des anciens quartiers de la ville de Téra à savoir : Begorou, Farko, Fonéko, Guenobon, Sirfikoira et Zongo. Cela s'explique par le fait que leurs territoires appartiennent aux autochtones des anciens quartiers (MOUSSA, 2018). En effet, ces quartiers périphériques se sont installés sur les terres des populations autochtones notamment des chefs de quartiers qui veulent les garder sous leur autorité. Ces quartiers informels sont issus de l'étalement de la ville de Téra. Ils ont été créés suite à la venue des ménages des anciens quartiers de la ville de Téra (MOUSSA, 2018).

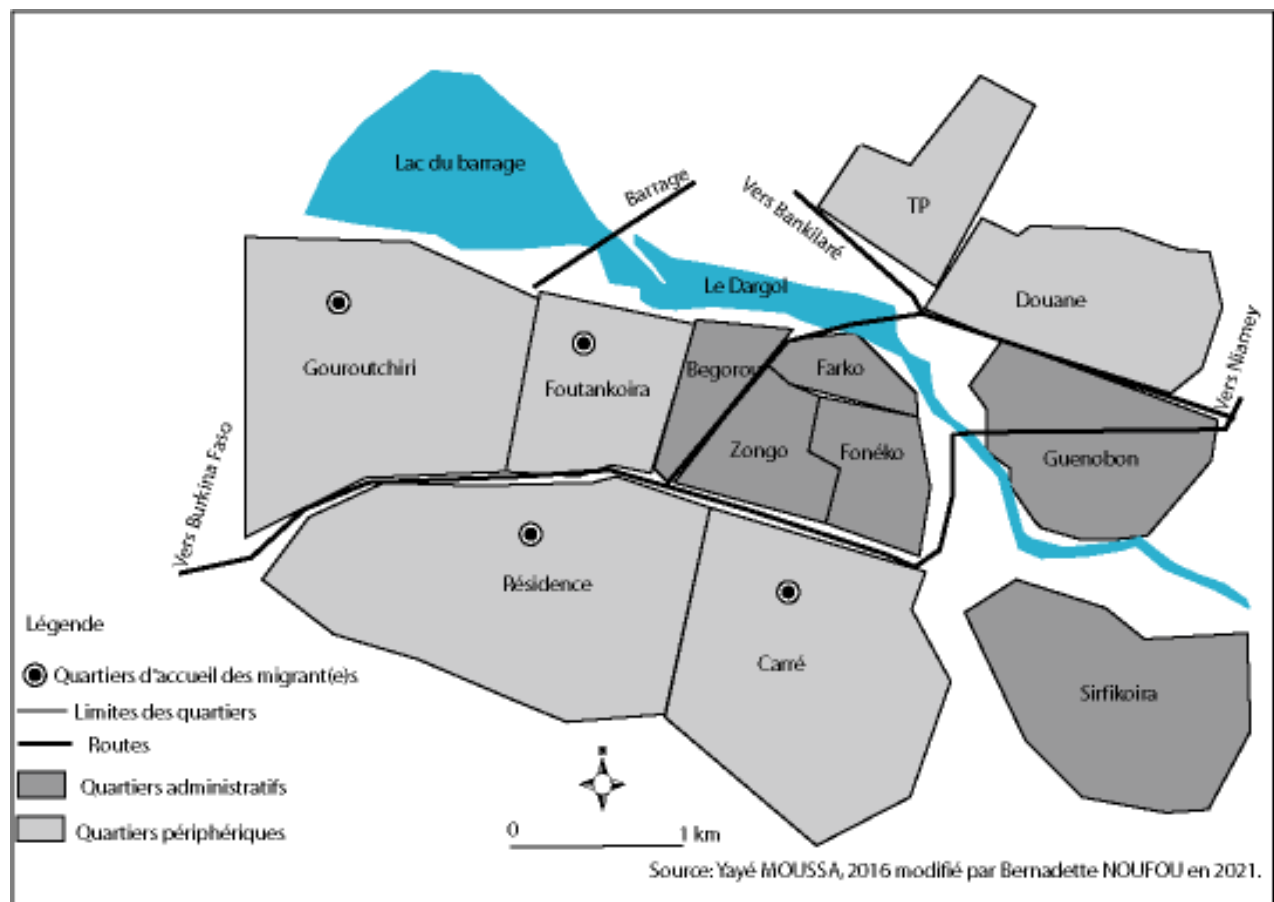


Figure 112 : quartiers d'accueil des migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou investigué(e)s à Téra

5.4.2.1.2. Quartiers d'habitation des migrant(e)s de Diagourou à Niamey

A Niamey, les migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou habitent généralement dans l'arrondissement communal n°4 particulièrement, dans les quartiers de Gamkalé Golleye et « Bouka Takos » (en haoussa, signifie en français « huit cases ») pour la majorité d'entre eux et à Pays-Bas et Saga pour une minorité d'entre eux (figure 113).

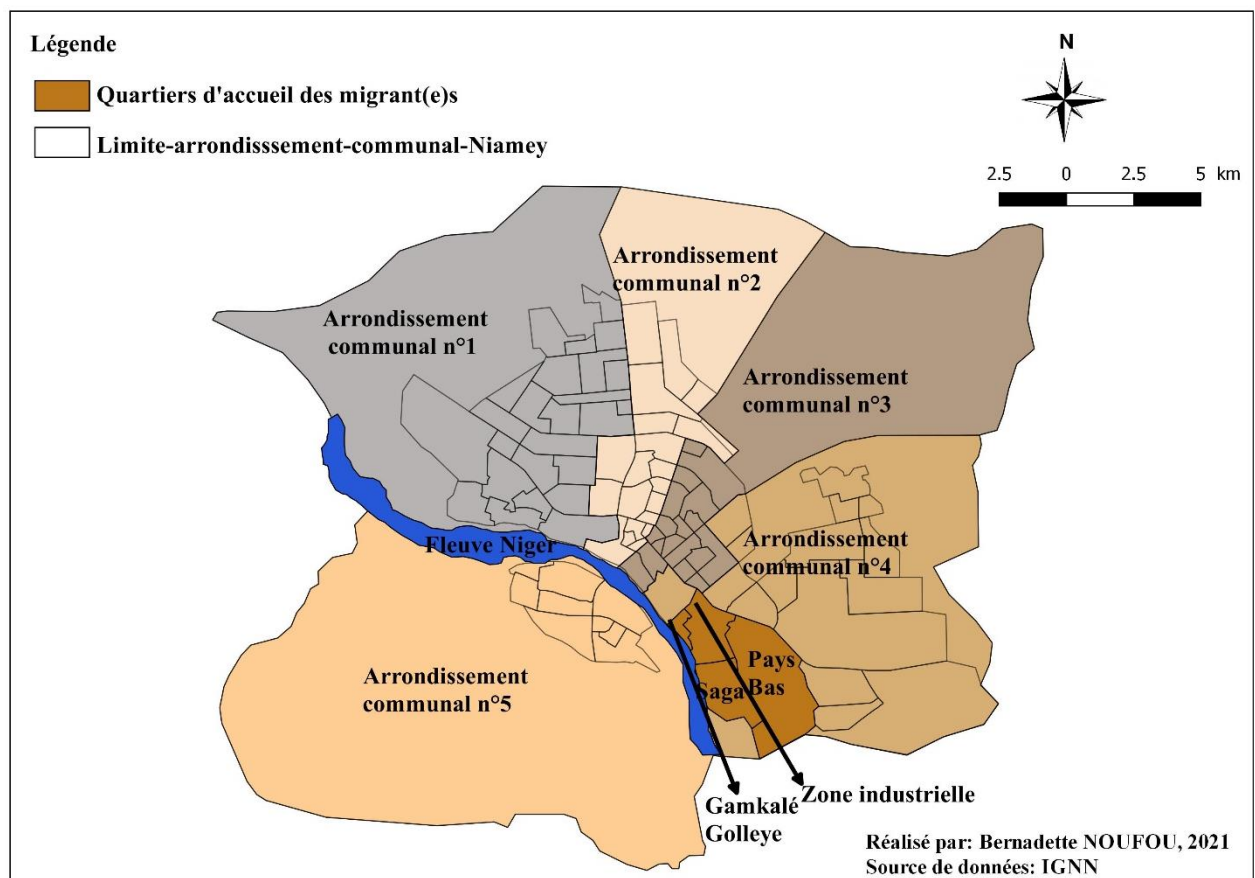


Figure 113 : quartiers d'accueil des migrant(e)s de la commune de Diagourou investigué(e)s à Niamey

Par ailleurs, il faut noter qu'à Gamkalé Golleye, les migrant(e)s se répartissent dans deux principaux sites dont l'un relève de la propriété de feu Adama Maïga en illustre la planche de photos de 26, qui montre l'habitat des migrants de ladite parcelle. Quant à la seconde, elle relève de la propriété de l'Office National des Anciens Combattants, Anciens Militaires et Victimes des Guerres et des Conflits Armés du Niger (ONACAM/VG-CAN). En ce qui concerne la parcelle de feu Adama MAÏGA (premier mécanicien chef garage de la mairie), elle est l'un des premiers sites d'implantation de ces migrant(e)s dont la période d'implantation pour la majorité d'entre eux remonte à 1984-1985 (Ousmane ADAMA MAÏGA, fils d'Adama MAÏGA, 2020). Cette période, coïncide avec une période de sécheresse dans le département de Téra de ce fait, dans la commune rurale de Diagourou vue qu'elle fait partie dudit département (cf figure 11). Cependant, l'implantation du premier migrant de la commune rurale de Diagourou sur ledit site remonte avant l'année 1965 (Oumarou MAÏGA, fils d'Adama MAÏGA, 2017). Ce dernier fut resté sur la parcelle en tant que le jardinier d'Adama MAÏGA et c'est à travers lui que les autres ressortissants de Diagourou ont eu accès à ce site (Ousmane ADAMA MAÏGA, fils d'Adama MAÏGA, 2020). En outre, ce site à pour leader Boukari OUMAROU, ancien berger de feu Adama MAÏGA. Agé de 41

ans en 2020, il est venu à Niamey dès l'âge de 17 ans où il a travaillé en tant que berger pour le propriétaire de ladite parcelle. Ainsi, étant le leader des migrant(e)s de ladite parcelle, tout migrant(e) qui compte s'y installer, doit se référer à lui.

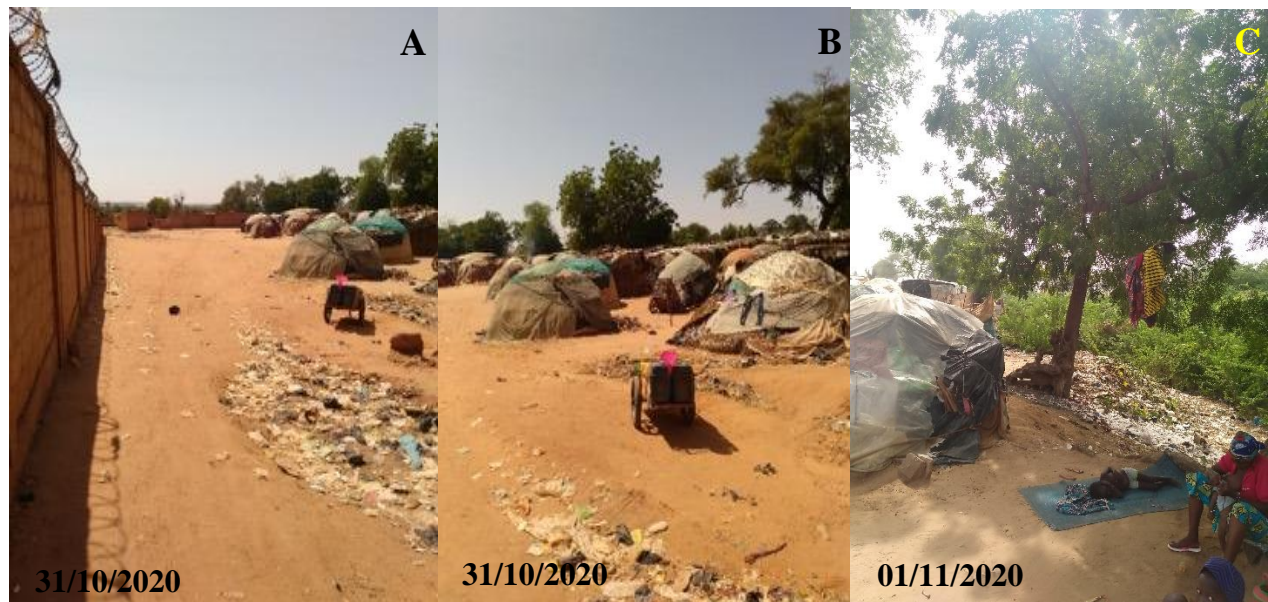


Planche de photos 26 : habitats des migrant(e)s de la parcelle de feu Adama Maïga

Source : Bernadette NOUFOU

Quant à la parcelle qui relève de la propriété de l'ONACAM/VG-CAN (planche de photos 27), il s'agit d'un verger qui a été affecté aux anciens combattants en 1966 par feu Diori Hamani, ancien président de la République du Niger (Le temps du Niger, n°37 du 22-04-1966). Ce verger constitue le second site d'implantation de ces migrant(e)s majoritairement originaires de la sous zone Bangaré particulièrement des villages de Toumbidé et Tchantchaga. Ce site a pour leader Youssouf HAROUNA, jardinier dudit verger où il est installé depuis huit (08) ans. Ce dernier est un peulh de la commune rurale de Diagourou qui est originaire du village de Toumbidé (sous zone Bangaré). Il pratique le maraichage et cultive une partie du verger pendant la saison pluvieuse pour le compte de l'ONACAM/VG-CAN. De plus, il est également le premier à occuper ce lieu et c'est grâce à lui que les autres migrant(e)s de Diagourou ont eu accès à ce site. Toutefois, il faut noter qu'il fut resté sur la parcelle de feu Adama MAÏGA avant de s'installer sur le verger de l'ONACAM/VG-CAN pour motif de surcharge. En effet, compte tenu de l'effectif pléthorique des migrant(e)s sur ledit site qui ne pouvait plus les contenir, certains membres ont dû quitter pour rejoindre le verger de l'ONACAM/VG-CAN. Par ailleurs, il faut noter que le verger est sous la tutelle de Asmane ARZIKA et Hadjara ARZIKA (fils et fille du feu gardien dudit site) dont, chacun s'occupe de la

partie qui l'entoure. En effet, Asmane ARZIKA s'occupe de la partie du verger qui est consacré aux cultures pluviales et de contre-saison de l'ONACAM/VG-CAN (planche de photos 27, image B et C). De ce fait, il est le plus visible, connu et accepté par les membres de l'ONACAM/VG-CAN. Quant à Hadjara ARZIKA, elle s'occupe de la partie qui correspond au lieu d'implantation de ces migrant(e)s (planche de photos 27, image D). Ainsi, elle est la plus visible et connue par ces migrant(e)s. Toutefois, son autorité est contesté par certains membres de l'ONACAM/VG-CAN. La planche de photos 27 illustre bien cette subdivision. En effet, ladite planche de photos montre en image A, la porte du verger de l'ONACAM/VG-CAN, en image B, la partie du verger consacré aux cultures pluviales et de contre saisons, en image C, les anciens infrastructures dudit verger et en image D, la partie qui correspond au lieu d'habitats des migrant(e)s.



Planche de photos 27 : verger de l'Office National des Anciens Combattants, Anciens Militaires et Victimes des Guerres et des Conflits Armés du Niger (image A ; ONACAM/VG-CAN) dont une partie est consacrée aux cultures pluviales et de contre saisons et l'autre (image B et C), à l'habitat des migrant(e)s (image D)

Source : Bernadette NOUFOU

En outre, en ce qui concerne le site de « Bouka Takos ³⁸», il faut noter que son emplacement est informel. En effet, ce lieu est situé à la zone industrielle de Gamkalé au niveau de l'avenue Malbaza à proximité du Grand Moulin Ténéré du Niger (GMT-NIGER). Il relève de la propriété de l'Etat. Toutefois, les migrant(e)s construisent leur habitation aux alentours des murs des services ou structures notamment du GMT-NIGER qui s'y trouvent en illustre la planche de photos 28 qui montre l'habitat des migrant(e)s dudit site. De plus, il est intéressant de noter que ce site est

38 « Bouka Takos » en haoussa, signifie en français « huit cases ». Ce quartier informel était constitué de 8 cases au départ de sa création. Toutefois, aujourd'hui, il compte plus de 8 cases. Il est occupé par les migrant(e)s originaires de différentes ethnies du Niger notamment des peulhs de la commune rurale de Diagourou et des sonraï de Téra et Dargol.

majoritairement occupé par les migrant(e)s issues des villages de Yanga et Largadi (sous zone Diagourou) qui, autrefois, occupaient également la parcelle de feu Adama MAIGA à Gamkalé.

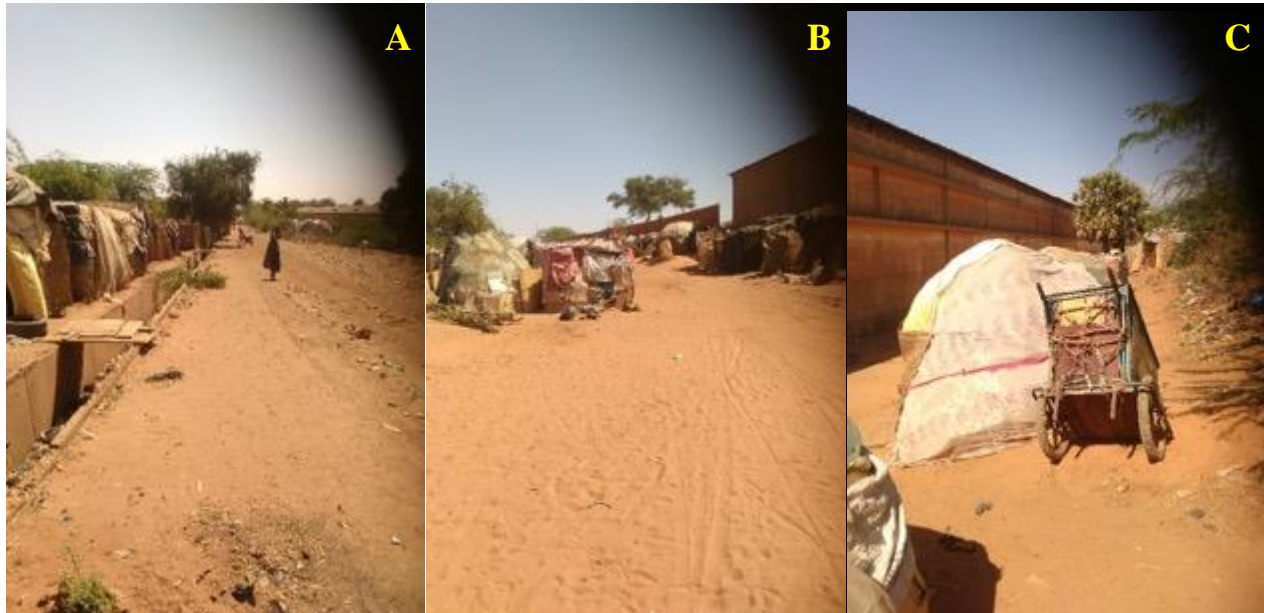


Planche de photos 28 : habitats des migrant(e)s du site de « Bouka Takos » à Niamey

Source : Bernadette NOUFOU, 21/12/2021

En effet, ces migrant(e)s ont quitté ce lieu du fait que Ousmane ADAMA MAIGA (fils du feu propriétaire Adama MAIGA), l'un des héritiers dudit site voulait mettre en valeur une partie de la parcelle qu'il a héritée. Ce dernier voulait pratiquer du maraichage et de l'agriculture pluviale sur une partie de sa parcelle occupée par les migrant(e)s. Toutefois, le départ des migrant(e)s de ce lieu n'a constitué aucun problème. De plus, le propriétaire de ladite parcelle leurs avait notifié au préalable de son désir de mettre en valeur une partie de sa parcelle. La planche de photos 29 en illustre bien ces changements. En effet, la planche de photos 29 montre en image A, l'anciens habitats des migrant(e)s du site de Bouka Takos à Gamkalé sur la parcelle de feu Adama MAIGA et en image B, C et D, ladite parcelle mise en valeur (construction de murs de clôture et pose de porte) par ses fils notamment Ousmane ADAMA MAIGA à travers la pratique de l'agriculture pluviale et maraichère.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que des migrant(e)s originaires d'autres localités outre la commune de Diagourou, particulièrement de Téra et Dargol vivent également sur le site de « Bouka Takos ».



Planche de photos 29 : ancien habitat des migrant(e)s du site « Bouka Takos » à Gamkalé sur la parcelle de feu Adama Maiga (image A) et ladite parcelle mis en valeur par son fils Ousmane Adama Maiga (image B, C et D)

Source : Bernadette NOUFOU

5.4.2.2.3. Mode d'accès aux sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey
L'accès aux sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey est gratuit bien qu'ils n'entretiennent aucun lien de parenté avec les propriétaires terriens de ces sites. En effet, ces derniers, les autorisent à rester pour des raisons humanitaires vu qu'ils n'ont pas où s'installer. En outre, l'occupation de ces sites n'est soumise à aucun règlement excepté le verger militaire dont la responsable Hadiara ARZIKA demande à ce qu'il soit balayé chaque dimanche. En outre, en ce qui concerne les sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Téra, il faut noter qu'ils ne disposent pas de leaders contrairement à ceux de Niamey qui en disposent. Ces derniers ont pour rôle d'intervenir en cas de conflit et de diffuser des informations (mariage, baptême, etc.). De plus, d'une manière générale, les migrant(e)s de Téra, ne connaissent pas les propriétaires terriens de leurs sites d'implantation contrairement à ceux de Niamey.

Par ailleurs, concernant le mode de vie de ces migrant(e)s, il faut noter qu'une fois à leur lieu de destination (Téra et Niamey), ils reproduisent le même mode de vie de chez eux. Ils se regroupent par affinité en fonction de leur lieu de provenance. Ils habitent généralement dans les parcelles vides des quartiers périphériques où ils construisent leurs habitats en matériaux non définitifs. En effet, les migrant(e)s de la commune de Diagourou construisent généralement des habitats en pailles (sekko) ou en carton, recouvert de plastiques ou moustiquaires, etc. (cf planche de photos 26, 27, 28 et 29). Ces habitats ne répondent pas aux critères des habitats urbains nigériens qui sont généralement en dur (ciment) plus spacieux et doté de latrines. Ainsi, les habitats de ces migrant(e)s

peuvent être sujet de risques tels que la propagation du feu en cas d'incendie et de maladies en cas d'épidémie, notamment de choléra.

Cependant, il est intéressant de noter que les habitats des migrant(e)s de Diagourou à Téra, sont beaucoup plus dispersés dans les parcelles vides des quartiers périphériques (planche de photos 30).



Planche de photos 30 : habitats des migrant(e)s de Diagourou dans les quartiers de Carré et Foutankaira à Téra

Source : Bernadette NOUFOU, 28/01/2020

5.4.2.3. Justificatifs de Téra et Niamey comme lieux de destination

La plupart des 30 migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou enquêté(e)s à Téra a avancé comme justification du choix de ce lieu, la proximité (46%) et la connaissance dudit lieu (30%). Cependant, une minorité d'entre eux a avancé comme argument le manque de moyen (16%) et une faible proportion l'abondance du gain et les réseaux sociaux avec respectivement 3% pour chacune des modalités (figure 114).

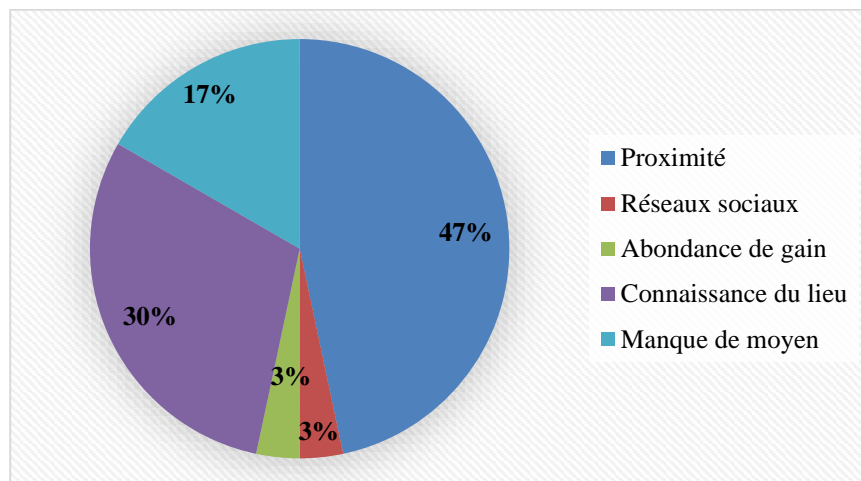


Figure 114 : typologie de justifications apportée par les migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra sur le choix de leur lieu de destination

Quant aux 76 migrant(e)s de Diagourou enquêté(e)s à Niamey, contrairement à ceux investigués à Téra, la majorité d’entre eux (soit 88%) a avancé comme justification du choix de Niamey, l’abondance de gain (figure 115). Cependant, une minorité d’entre eux a avancé comme argument le manque de moyen (9%) et une faible proportion, les réseaux sociaux (3%).

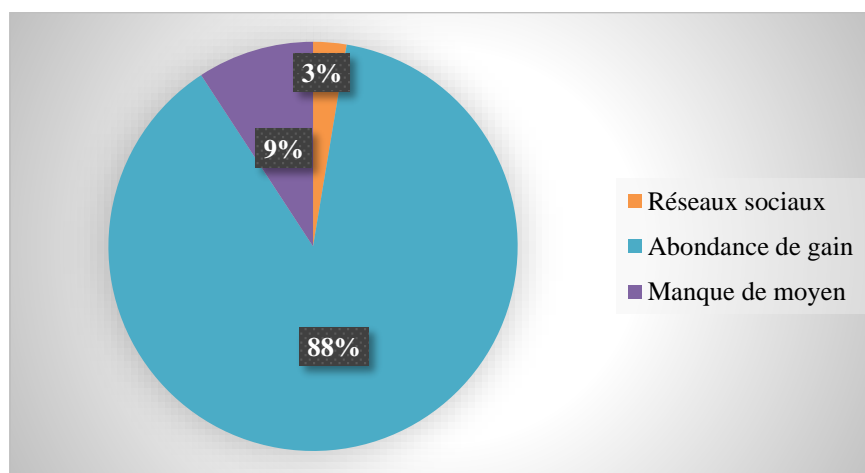


Figure 115 : typologie de justifications apportées par les migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Niamey sur le choix de leur lieu de destination

5.4.2.4. Les autres lieux de destination des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey

Une minorité des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey soit 37% des 106 migrant(e)s enquêté(e)s a affirmé avoir d’autres lieux de destination en dehors de ces lieux. Cependant, 63% d’entre eux n’ont pas répondu du fait qu’ils n’ont pas d’autres lieux de destination (figure 116). En effet, sur 106 migrant(e)s enquêté(e)s à Téra et Niamey, une minorité d’entre eux (27%) a affirmé que Téra est également un de leur lieu de destination. Ceci concerne particulièrement les migrant(e)s de Diagourou à Niamey (figure 116). Cependant, une faible proportion d’entre eux a également

donné comme autres lieux de destination, le Bénin (5%), le Burkina Faso (4%), le Tchad (3%), le Nigéria (2%), la Côte d'Ivoire (2%), le Mali (2%), Gaya ((2%) Niger), Niamey ((2%) particulièrement pour les migrant(e)s de Diagourou à Téra), l'Algérie (1%) et le Ghana (1%).

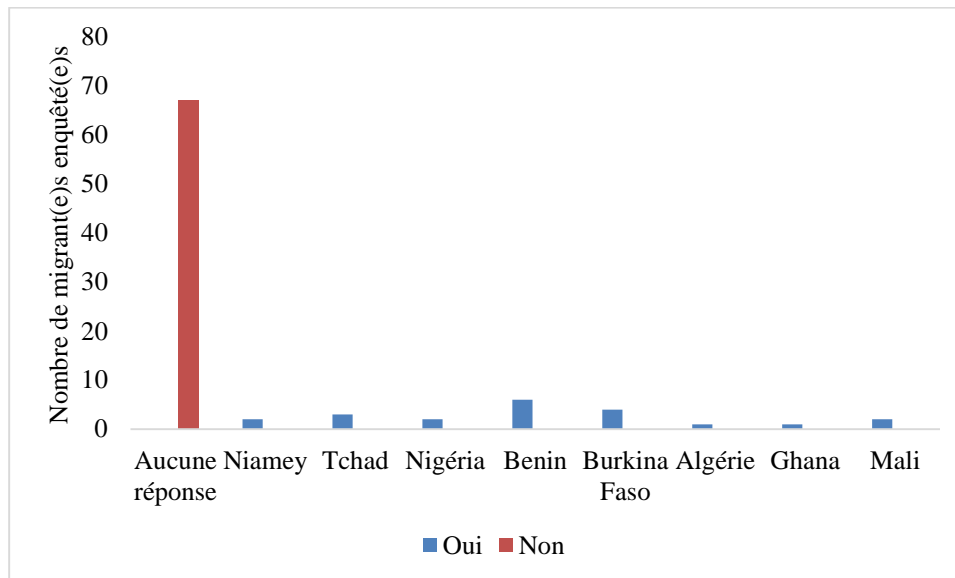


Figure 116 : typologie des autres lieux de destination des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey

En outre, en ce qui concerne les justificatifs du changement de leurs lieux de destination, une minorité des 106 migrant(e)s enquêté(e)s a avancé comme justification, le manque d'emploi (31%) et une faible proportion les travaux pénibles (4%) et les revenus faibles (2%). Cependant, 63% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils n'ont pas d'autres lieux de destination (figure 117).

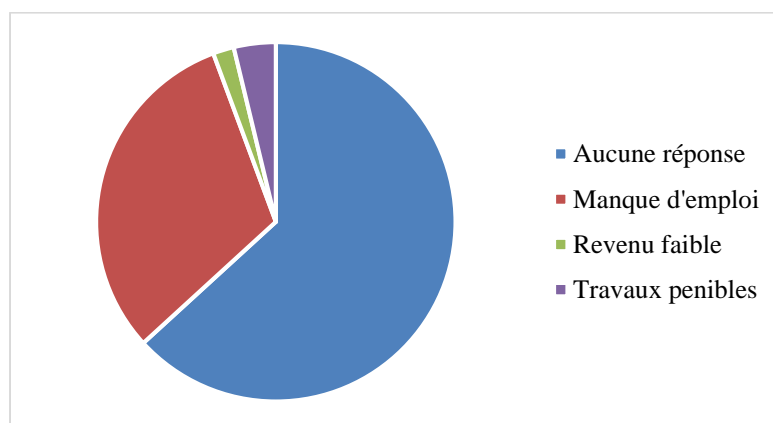


Figure 117 : typologie des justifications avancées par les migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey au sujet du changement de leurs lieux de destination

Par ailleurs, il faut noter que la plupart des interactions se fait entre Téra et Niamey. En effet, ce sont généralement les migrant(e)s de Diagourou à Téra qui continuent sur Niamey lorsqu'ils disposent de moyens leur permettant d'effectuer le voyage. Le plus souvent, ces migrant(e)s restent

à Téra par manque de moyen leur permettant de poursuivre leur voyage. Toutefois, on y rencontre le mouvement inverse particulièrement celui de Niamey vers Téra qui s'explique par le manque d'emploi.

5.4.2.5. La migration : quelle rentabilité financière ?

A leurs lieux de destination particulièrement Téra et Niamey, les migrant(e)s de Diagourou s'adonnent généralement aux mêmes types d'activités qu'à leurs lieux de départ (origine). En effet, sur 71 migrantes investiguées à Téra et Niamey, la majorité d'entre elles, soit 90%, a affirmé faire des travaux domestiques tels que : balayer, cuisiner, préparer, nettoyer, faire la lessive et la vaisselle (figure 118). Toutefois, une minorité des investiguées a affirmé être ménagère (5%), faire du commerce (2%) et n'exercer aucune activité compte tenu du poids de leur âge (1%). En outre, en ce qui concerne les femmes qui ont affirmé être ménagère, il faut noter que celles-ci se font entretenir par leur époux et/ou enfants.

Quant aux 35 migrants investigués à Téra et Niamey, la plupart d'entre eux ont affirmé faire du commerce tel que la vente de thé (planche de photos 31, image A), de vivres, de bétail, etc. (23%) et être "Garoua" (en haoussa signifie en français " vendeurs ambulants de l'eau " (23% ; planche de photos 31, image C). Une minorité d'entre eux, soit 14%, a affirmé être gardien particulièrement agent de sécurité (figure 118, planche de photos 31, image B).



Planche de photos 31 : deux migrants de Diagourou dont l'un est entrain de vendre du Lipton (image A) et l'autre est à son poste d'agent de sécurité (image B) et deux chariots contenant des bidons d'un " Garoua " (image C ; « vendeur ambulant d'eau ») à Niamey

Source : Bernadette NOUFOU, 31/10/2020

Cependant, une faible proportion des migrants investigués a affirmé exercer dans la fabrication de briques (8%), être coursiers (5%), n'exercer aucune activité (5%), être artisans (3%), bouchers (3%), faire le jardinage (3%), l'orpaillage (3%), des consultations maraboutiques (3%), décharger les voitures (3%) et travailler à la place de leur père (3%). (Figure 118).

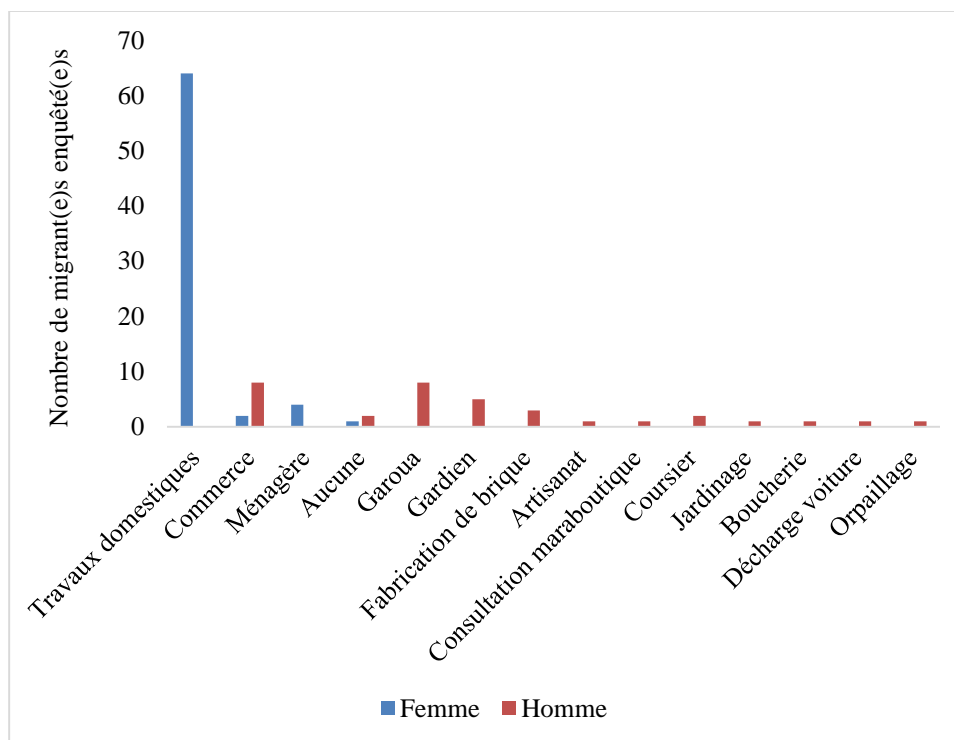


Figure 118 : typologie des activités exercées par les migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey

En outre, il est intéressant de noter que les migrantes de la commune rurale de Diagourou à Téra et Niamey s'adonnent majoritairement à des activités mensuelles. En effet 71 migrantes investiguées dans ces lieux, 61% d'entre elles ont affirmé s'adonner à des activités mensuelles et une minorité (32%) à des activités journalières. Cependant, 7% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles sont ménagères (figure 119). Quant aux migrants de Diagourou à Téra et Niamey, contrairement aux migrantes, ils s'adonnent majoritairement à des activités journalières. En effet, sur 35 migrants enquêtés dans ces lieux, 69% d'entre eux ont affirmé s'adonner à des activités journalières et une minorité (23%) à des activités mensuelles. Cependant, 8% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne travaillent pas compte tenu du poids de leur âge (figure 119).

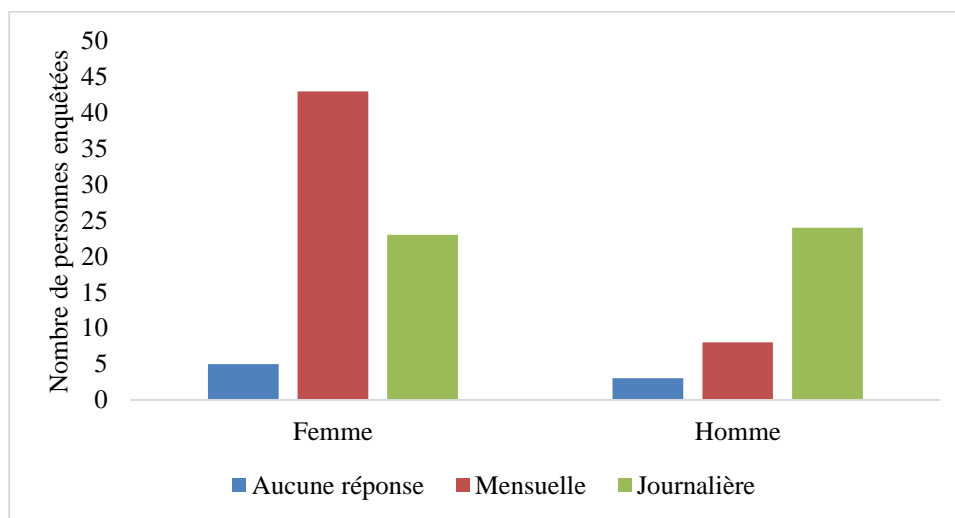


Figure 119 : typologie de réponses apportés par les enquêté(e)s au sujet de la nature (mensuelle/journalière) de leur activité

Par ailleurs, les migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey ont des revenus mensuelles plus bas par rapport au migrants. En effet, sur 71 migrantes enquêtées à Téra et Niamey, la majorité d’entre elles qui ont affirmé s’adonner à des activités mensuelles gagnent dans le mois moins de 10000 Fr CFA (55%) et une minorité (6%) entre]10000-20000] Fr CFA. Cependant, 39% des migrantes n’ont pas répondu du fait qu’elles sont ménagères ou exercent une activité journalière (figure 120). Quant aux migrants de Diagourou à Téra et Niamey, la majorité d’entre eux ont des salaires mensuels plus élevés que les migrantes. Sur 35 migrants investigués dans ces lieux, 9% d’entre eux ont affirmé gagner dans le mois, un salaire en Fr CFA compris entre]30000-40000] et une minorité entre]20000-30000],]40000- 50000],]50000- 60000] et]60000 et plus] avec respectivement des prorata de 3% pour chacune des modalités. Cependant, 80% des migrants n’ont pas répondu fait qu’ils exercent une activité journalière ou n’en exercent pas compte tenu du poids de leur âge (figure 120).

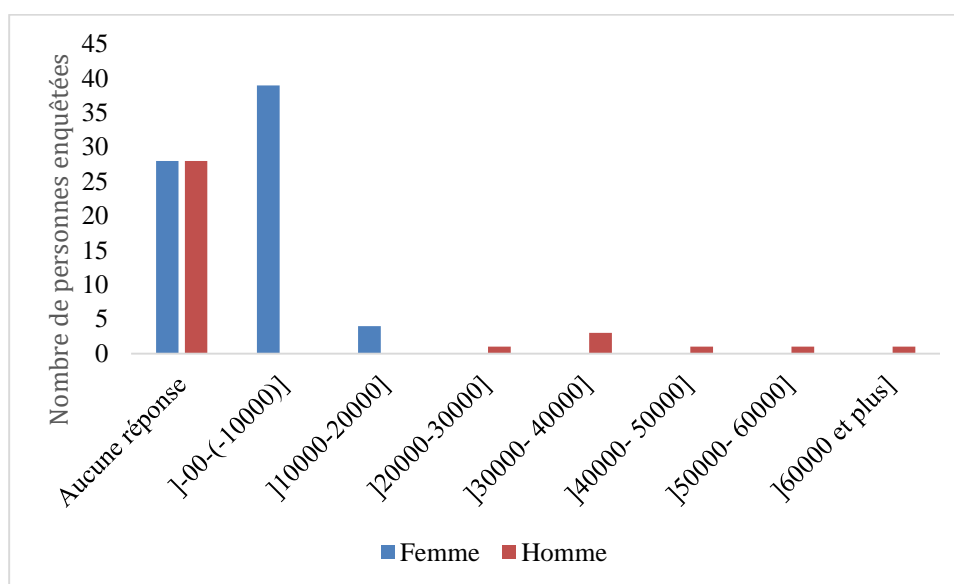


Figure 120 : gain mensuel exprimé en Fr CFA des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey selon le genre

Source : données de terrain, 2020

Quant aux migrantes qui exercent une activité journalière, leur revenu journalier est plus bas par rapport aux migrants. En effet, sur 71 migrantes investiguées à Téra et Niamey, la plupart d'entre elles (31%) a affirmé gagner moins de 3000 Fr CFA par jour et une minorité (1%) entre]6000-9000] Fr CFA. Cependant, 68% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles exercent une activité mensuelle ou sont ménagères (figure 121). Quant aux migrants de Diagourou à Téra et Niamey, ils ont relativement des gains journaliers plus élevés par rapport aux migrantes. En effet, 57% des 35 migrants investigués ont affirmé gagner moins de 3000 Fr CFA par jour et une minorité, une somme journalière en Fr CFA comprise entre] 3000-6000] (11%) et]18000 et plus] (3%). Cependant, 29% des migrants n'ont pas répondu du fait qu'ils exercent une activité mensuelle ou n'en exercent pas compte tenu du poids de leur âge (figure 121). En outre, il est intéressant de noter que les contrats journaliers ne sont pas réguliers. De ce fait, les migrant(e)s peuvent passer des jours sans avoir de contrat. Ceci, les conduits à utiliser leurs économies de ce fait, cela les rends économiquement vulnérables.

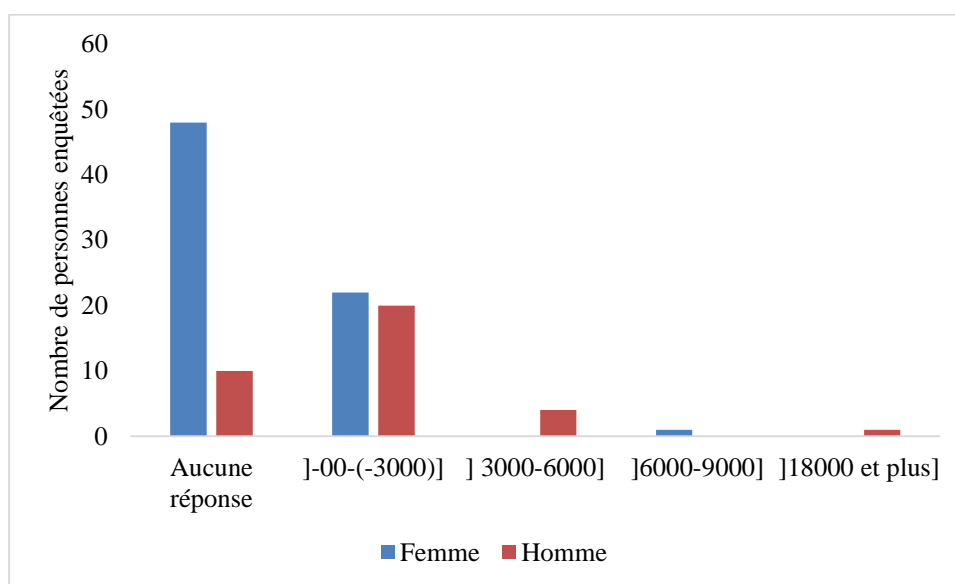


Figure 121 : gain journalier exprimé en Fr CFA des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey selon le genre

Source : données de terrain, 2020

Par ailleurs, en ce qui concerne l'utilité des revenus de leur activité, la majorité des 71 migrantes investiguées ont affirmé qu'ils servent à l'achat de vivre (93%) et de vêtement (70%) et une minorité (50%) aux envois monétaires. Cependant, 7% d'entre elles n'ont pas répondu du fait qu'elles sont ménagères (figure 122). Quant aux migrants, la majorité d'entre eux soit 91% des 35 investigués ont affirmé que leur revenu sert à la prise en charge de la famille et une minorité aux envois monétaires, à l'achat de vivres et offre à leurs parents. Cependant, 6% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils n'exercent aucune activité compte tenu du poids de leur âge (figure 122).

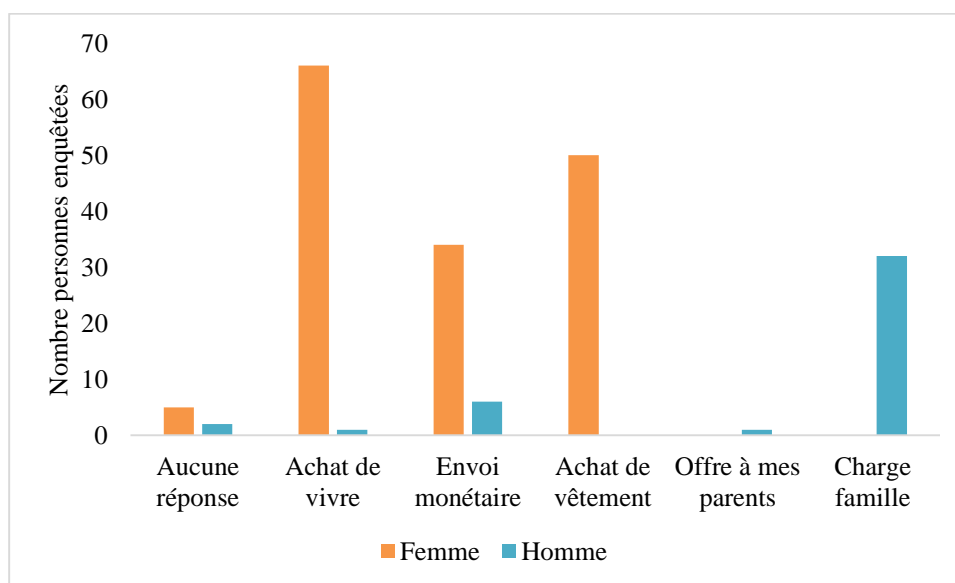


Figure 122 : utilités des revenus des activités migratoires des enquêté(e)s de Diagourou à Téra et Niamey

Ainsi, nous pouvons nous apercevoir que la migration procure des revenus à ses usagers leurs permettant d'améliorer leur conditions de vie. A titre illustratif, la planche de photos 32 montre le premier exodant du village de Largadi (sous zone Diagourou) qui, en image A, est arrêté à proximité de sa maison qu'il a construit avant d'effectuer sa première migration et en image B, sa seconde maison qu'il a construit après sa première migration effectuée à Niamey. De plus, il a également pris, une seconde épouse avec les revenus de sa migration. Sa migration étant une réussite, beaucoup d'hommes de son village a pris exemple sur lui en s'adonnant à la pratique migratoire. C'est ainsi qu'après chaque récolte, les migrant(e)s de son village cotisent de l'argent et font appel à un transporteur pour qu'il vient les chercher à leur village et les conduire à leur lieu de migration particulièrement Niamey.



Planche de photos 32 : première maison du premier migrant du village de Largadi avant d'effectuer sa première migration (image A) et seconde maison dudit migrant après avoir effectué sa première migration (image B).

Source : Bernadette NOUFOU, 2017

5.4.3. Parcours migratoire

5.4.3.2. Période de la migration

Nous constatons qu'à Téra et Niamey, le phénomène migratoire a une tendance définitive chez la majorité des migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou et ce, particulièrement à Téra. En effet, sur 30 migrant(e)s enquêté(e)s à Téra, une minorité d'entre eux (10%) a affirmé avoir effectué leur déplacement après les récoltes et une faible proportion pendant les saisons sèche (3%) et froide (3%). Cependant, 84% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils ne retournent plus chez eux (figure 123). Il en va de même pour les migrant(e)s de Diagourou à Niamey dont 75% des 76

migrant(e)s investigué(e)s n'ont pas répondu du fait qu'ils ne retournent plus chez eux. Toutefois, 25% d'entre eux ont affirmé effectuer leur déplacement après les récoltes (figure 123).

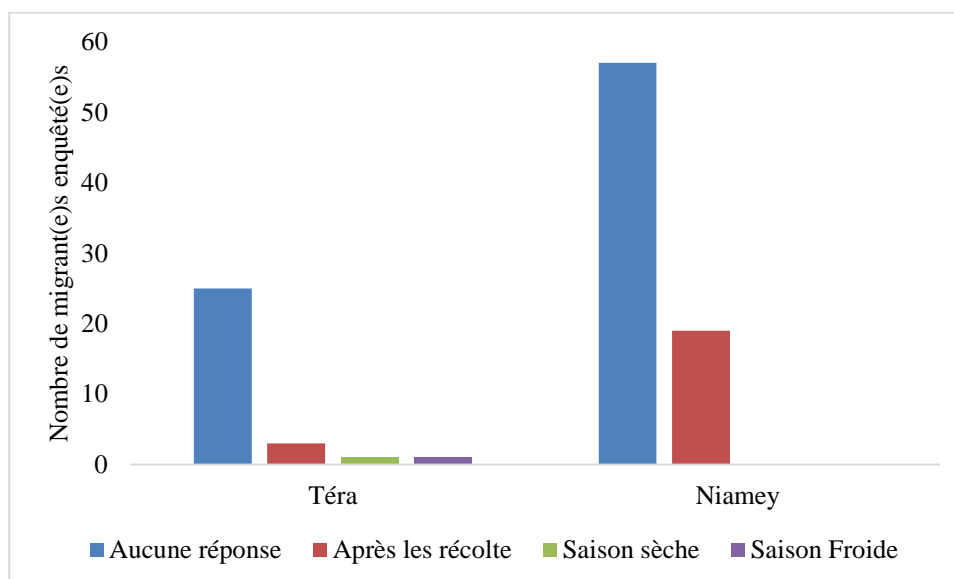


Figure 123 : période de départ des migrant(e)s investigué(e)s de la commune de Diagourou à Téra et Niamey

En outre, il est intéressant de noter que la majorité des migrant(e)s de Digourou qui ne retoune plus chez eux, le font du fait de la baisse de la production. En effet, la majorité des 106 migrant(e)s investigué(e)s à Téra et Niamey a avancé comme motif du fait qu'ils ne retournent plus chez eux, la baisse de la production (62%) et la plupart, le manque de moyen (42%). Toutefois, une minorité (14%) d'entre eux a avancé comme motif, le manque de bien disponible particulièrement chez eux, à leur lieu de départ. Cela s'explique par le fait qu'ils ont vendu tout leur bien avant d'effectuer leur déplacement. Cependant, 23% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils pratiquent l'exode rural (figure 124).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que le nombre d'années passé des migrant(e)s qui ne retournent plus chez eux; à leur lieu de destination est pour la plupart compris entre [2-4[. En effet, sur 106 migrant(e)s investigué(e)s à Téra et Niamey, la plupart d'entre eux a affirmé être à leur lieu de destination à un intervalle d'années compris entre [2-4[(23%) et [4-6[(18%) et une minorité entre]-00-(-2)[(11%) et [12 et plus] (10%). Seul, une faible proportion d'entre eux a affirmé être à leur lieu de destination à un intervalle d'années compris entre [6-8[, [10-12[et [8-10[avec respectivement 7%, 6% et 1% (figure 124). Cependant, 23% d'entre eux n'ont pas répondu du fait qu'ils pratiquent l'exode rural.

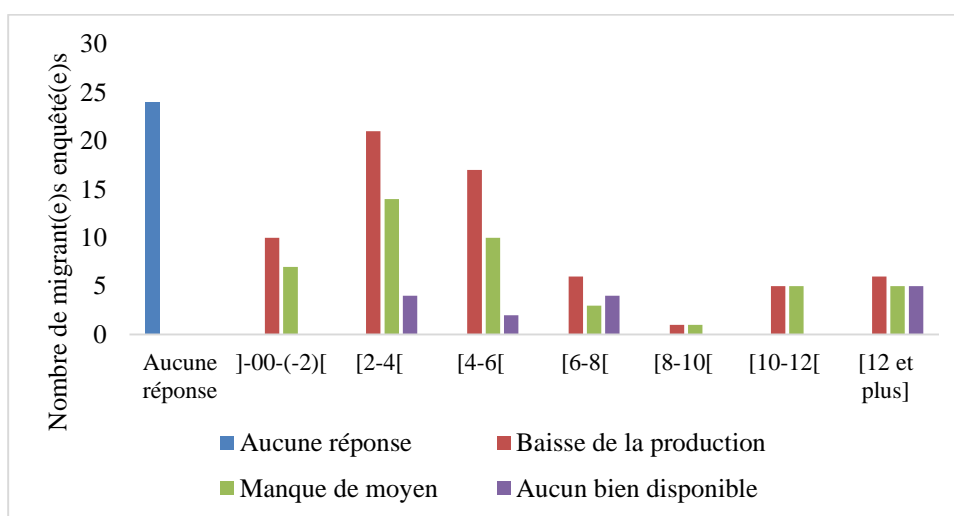


Figure 124 : nombre d’années passée des migrant(e)s de Diagourou à leur lieu de destination en lien avec les motifs de leur non-retour

Source : donnée de terrain, 2020

5.4.3.3. Source de financement du voyage

Le financement du voyage pour la majorité des migrantes de la commune rurale de Diagourou est assuré par leurs époux. En effet, sur 71 migrantes enquêtées à Téra et Niamey, la majorité d’entre elles soit 65% ont affirmé que c’est leurs époux qui financent leur voyage et une minorité, elles-mêmes (15%) et leurs parents (3%). Cependant, 17% d’entre elles ont répondu « aucun » à la question du fait qu’elles se rendent à pied ou se font déposer par un samaritain (figure 125). Quant aux migrants, contrairement aux migrantes, la majorité des 35 migrants enquêtés, soit 89% a affirmé que c’est eux-même qui financent leur déplacement et une faible proportion, leurs parents et leur tante avec respectivement des prorata de 8% et 3% (figure 125).

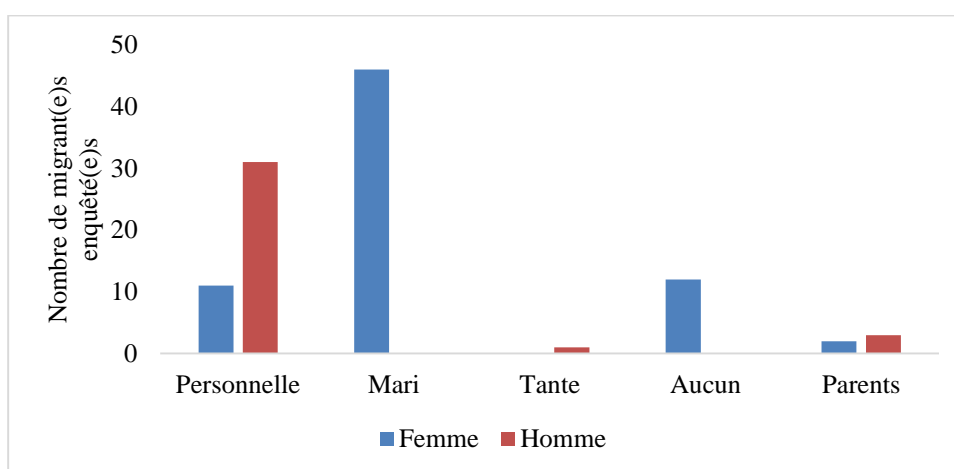


Figure 125 : source du financement du voyage des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey selon le genre

Source : données de terrain, 2020

En outre, en ce qui concerne la typologie des moyens de transport utilisés, la majorité des 106 migrant(e)s enquêté(e)s a affirmé utiliser la voiture et la charrette avec respectivement 73% et 66%. Cependant, une minorité d'entre eux soit 10% a affirmé se rendre à pied (figure 126). Il s'agit généralement des migrant(e)s de Diagourou en partance pour Téra.

Par ailleurs, il faut noter qu'il y'a des migrant(e)s qui utilisent généralement deux (02) moyens de transport en partance pour leur lieu de destination à savoir : la charrette et la voiture ou le pied et la voiture. Cela est conditionné par leur lieu de provenance et d'où ils comptent se rendre. En effet, les migrant(e)s en partance pour Niamey utilisent le plus souvent la charrette et la voiture. Il en va de même pour quelques-uns d'entre eux en partance pour Téra. Toutefois, il arrive que les migrant(e)s marchent à pied jusqu'à leur lieu de destination particulièrement à Téra lorsque leur village est à proximité de celui-ci ou qu'ils marchent à pied avant d'emprunter la voiture. Ce dernier cas s'explique le plus souvent par le fait qu'ils ne disposent pas de charrette et que leurs villages d'origine ne sont pas desservis par la voiture. De ce fait, ils marchent à pied pour se rendre dans un lieu desservis par la voiture afin d'emprunter celle-ci.

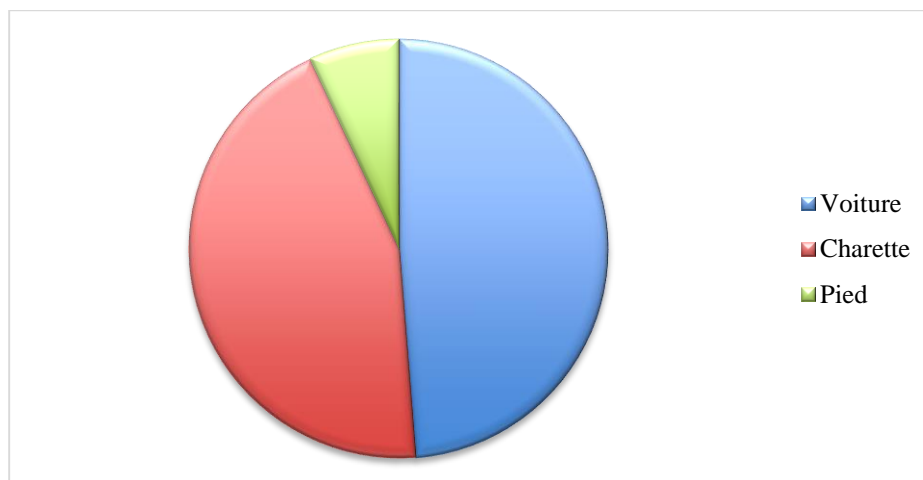


Figure 126 : typologie de moyens de transport utilisés par les migrant(e)s investigué(e)s de la commune de Diagourou en partance à leur lieu de destination

5.4.3.4. La migration à Diagourou : est-ce une migration familiale ou individuelle ?

Dans la commune rurale de Diagourou, la majorité des migrant(e)s de ladite commune se déplace accompagnée et ce particulièrement pour les femmes. En effet, sur 71 migrantes enquêtées à Téra et à Niamey, 96% d'entre elles ont affirmé migrer accompagnés notamment de leur époux et ou enfants, parents, etc. et 4 % migrent seule (figure 127). Quant aux migrants, à l'instar des migrantes, la majorité d'entre eux, soit 54% des 35 migrants enquêtés ont affirmé migrer accompagnés (notamment de leur épouse, enfants, etc) et 46% migrent seule (figure 127).

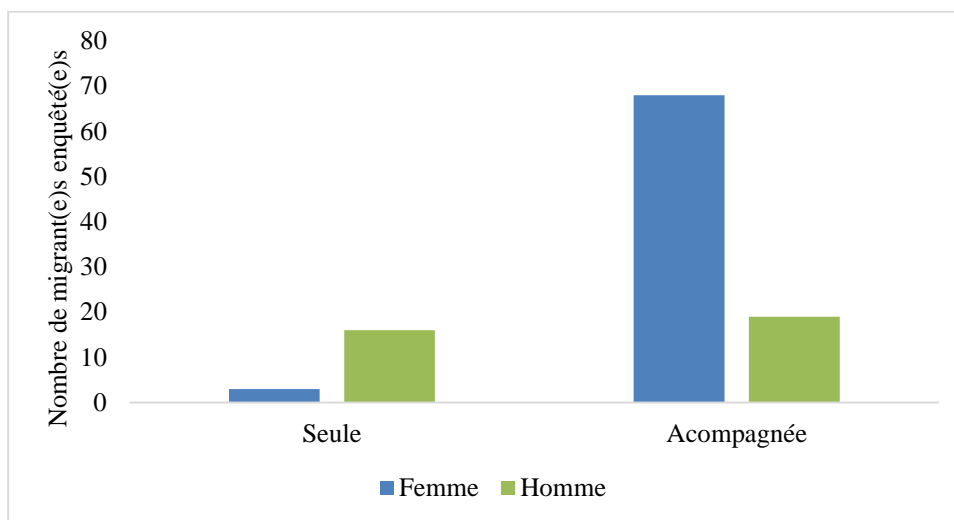


Figure 127 : nombre de migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey qui ont effectué leur migration seule ou accompagnée selon le genre

Cependant, il est intéressant de noter que la majorité des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey qui se déplace accompagné, le font généralement en compagnie de leurs enfants et époux. En effet, sur 71 migrantes enquêtées à ces lieux, la majorité d’entre elles a affirmé migrer avec leurs enfants (79%) et époux (69%) et une minorité avec leurs sœurs (4%), parents (4%) et amis (3%). Cependant, 4% d’entre elles n’ont pas répondu du fait qu’elles migrent seule (figure 128). Quant aux migrants, à l’instar des migrantes, la majorité des 35 migrants enquêtés a affirmé se déplacer accompagné de leurs épouses (51%) et enfants (49%) et une minorité accompagnée de leurs parents (3%). Cependant, 46% n’ont pas répondu du fait qu’ils migrent seules (figure 128).

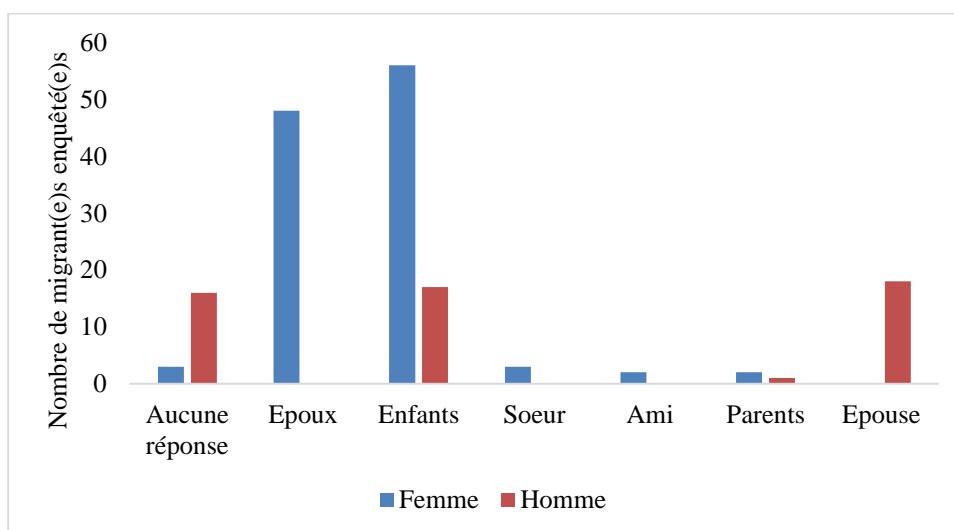


Figure 128 : typologie de personnes accompagnant les migrant(e)s investigué(e)s lors de leur déplacement selon le genre

Par ailleurs, il faut noter que dans la sous zone Gabikane, particulièrement dans le village de Gabikane, ce sont uniquement les hommes qui migrent. Toutefois, s’il leur arrive de se déplacer accompagnés de leurs épouses et enfants, ils ne reviennent plus. De ce fait, cette migration est définitive. Comme l’atteste les dires du chef du village de ladite sous zone, Ibrahim El-hadji Matianga (2020). En effet, à ce sujet, Ibrahim El-hadji Matianga (2020) affirme que dans sa localité: « Seule les hommes migrent... Aussi, quand ils quittent avec leurs femmes, ils ne reviennent plus ».

En outre, la plupart des migrant(e)s qui se déplace accompagné de leurs enfants, ont des enfants en âge de scolarisation. En effet, sur 106 migrant(e)s enquêté(e)s à Téra et Niamey, 42% d’entre eux ont affirmé se déplacer avec des enfants en âge de scolarisation. Toutefois, 28% d’entre eux ont affirmé se déplacer avec des enfants qui n’ont pas l’âge d’être scolarisé. Cependant, 30% d’entre eux n’ont pas répondu du fait qu’ils se déplacent seule ou du fait qu’ils n’ont pas d’enfants (figure 129).

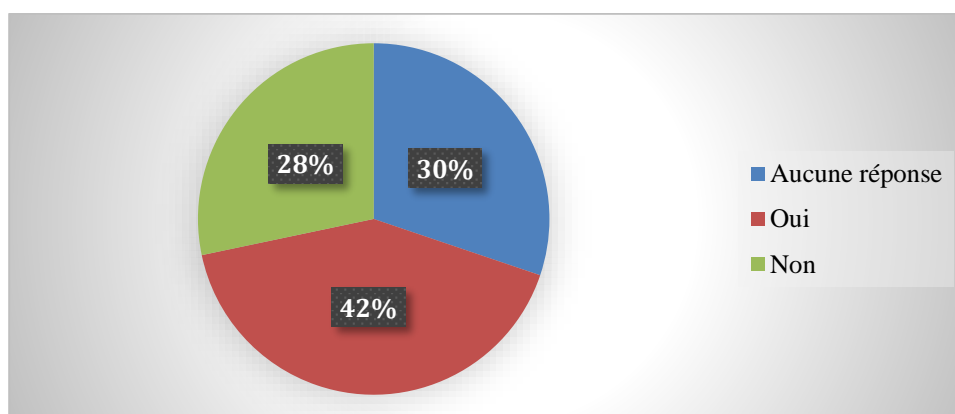


Figure 129 : pourcentage des enfants en âge de scolarisation des migrant(e)s enquêté(e)s qui migrent accompagnés de leurs enfants

Par ailleurs, concernant la poursuite de la scolarisation de leurs enfants une fois à leur lieu de destination, seule une minorité (21%) des 106 migrant(e)s investigué(e)s a affirmé que leurs enfants poursuivent leur scolarisation. Toutefois, 20% d’entre eux a affirmé que leurs enfants ne poursuivent pas leur scolarisation à leur lieu d’accueil par manque de moyen. Ainsi, la migration contribue à la descolarisation des enfants. Cela s’explique par le fait que la plupart des migrant(e)s se déplace accompagné de leurs enfants en âge de scolarisation. Ces enfants, généralement ne poursuivent plus leur scolarisation à leur lieu de destination. Cependant, 57% d’entre eux n’ont pas répondu du fait qu’ils migrent seule ou n’ont pas d’enfants en âge de scolarisation ou non pas d’enfants (figure 130).

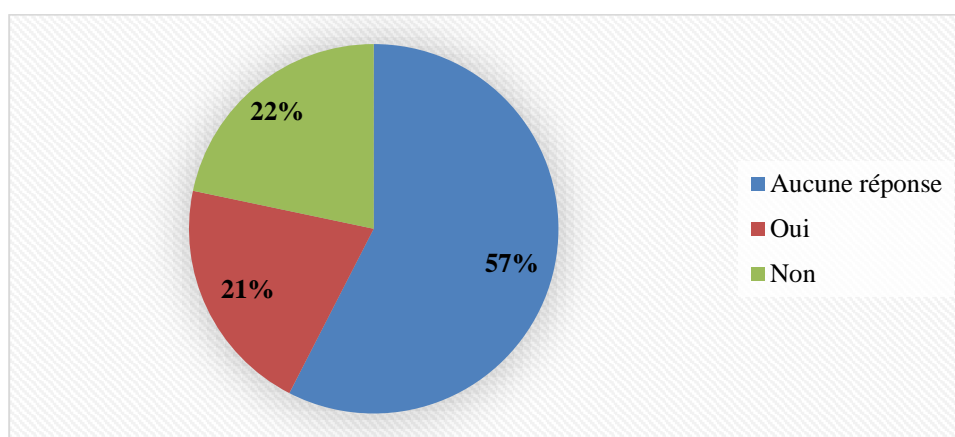


Figure 130 : pourcentage d'enfants des migrant(e)s enquêt(e)s poursuivant leur scolarisation à leur lieu d'accueil

5.4.3.5. Difficultés rencontrées par le/la migrant(e)

Les migrant(e)s de Diagourou à Téra et à Niamey sont confrontés à des difficultés aussi bien à leur lieu d'accueil qu'à leur lieu de départ à leur retour. En effet, les migrant(e)s de Diagourou à Téra et à Niamey sont généralement confrontés au problème de pauvreté et de manque d'emploi. En effet, sur 106 migrant(e)s enquêt(e)s dans ces lieux, la plupart d'entre eux a affirmé être confronté au problème de pauvreté (43%) et de manque d'emploi (30%) et une minorité aux crises alimentaires (15%). Seule, une faible proportion d'entre eux a affirmé être confrontée au problème d'habitation (7%), de retard de perception de salaire (7%), d'eau (6%) et de marginalisation (5%). Cependant, 18% d'entre eux ont affirmé n'être confrontés à « aucun » problème (figure 131).

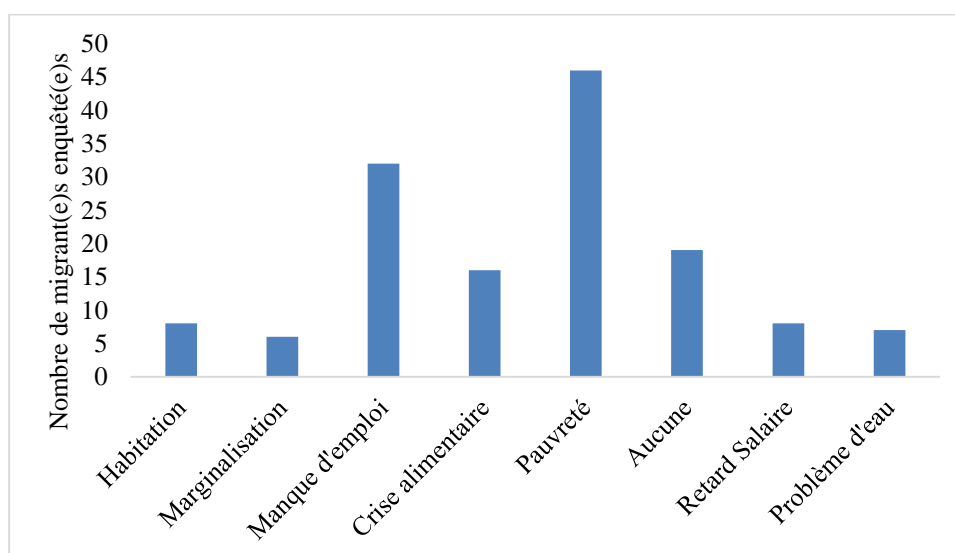


Figure 131 : typologie des difficultés rencontrées par les migrant(e)s enquêt(e)s à leur lieu d'accueil

A leur lieu de départ à leur retour, Hama Hamidou, le chef du village de Toubidédi (2020) nous rapporte qu'une minorité des migrant(e)s sont confrontés au problème de moquerie lorsque leur exode n'a

pas eu gain de cause. De plus, les plus nantis se moque généralement des exodants et ce, particulièrement pour les exodantes du fait qu'elles sont parti travailler pour les semblables, des femmes comme elles. En outre, en ce qui concerne les migrant(e)s du village de Yelo hamidou, eux, ils sont généralement confrontés au problème de destruction de leur habitats par les animaux. Ceci s'explique par le fait qu'ils sont des peulhs Gaobé qui, de nature ont généralement des habitats en pailles (Moussa Ousmane, chef du village de Yelo Hamidou (2020)).

Par ailleurs, Hamidou Ousmane (2020), le chef du village de Diagourou et le représentant du chef de canton de Diagourou a notifier que la migration entraine des fois des divorces car quelques uns des exodants reviennent sans leur épouses du fait que les plus nantis la leurs prennent.

Conclusion chapitre 5

Le chapitre 5 révèle que la migration est la stratégie d'adaptation la plus plausible à Diagourou en cas de mauvaise récolte liée à la crise climatique. Cette stratégie de résilience est autant pratiquée et privilégiée par les femmes (86% des 121 femmes investiguées, figure 99) et hommes (87% des 61 hommes investigués, figure 99) de cette commune où leurs principaux lieux de destination sont Téra et Niamey. Dans leurs lieux d'accueil notamment Téra et Niamey, ils habitent dans les quartiers périphériques où ils reproduisent généralement le même style vie de chez eux. Ils se regroupent par affinité en fonction de leur lieux d'origine. Ils construisent des habitats précaires en carton ou « sekko » recouverts de plastiques et ou de moustiquaires au sein des parcelles vides des particuliers. Ces derniers, leurs laissent séjourner dans leurs parcelles pour des raisons humanitaires. Cependant, les migrant(e)s de Diagourou à Niamey ont généralement des liens avec les propriétaires terriens de leurs lieux d'habitation qui sont pour la majorité des cas l'employeur d'un de leurs ressortissants. Quant aux migrant(e)s de Diagourou à Téra, contrairement à ceux de Niamey, la majorité d'entre eux ne connaissent pas les propriétaires terriens de leurs lieux d'habitation. De plus, à leurs lieux d'accueil, les migrant(e)s exercent les mêmes activités qu'à leurs lieux de départ notamment les travaux domestique pour les femmes (balayage, cuisine, lessive, etc) et le commerce de vivre et d'eau pour l'écrasante majorité des hommes. Cependant, quelques uns des hommes s'adonnent à l'activité de gardiennage (agent de sécurité). En plus, la majorité des migrantes (61%) s'adonnent à des activités mensuelles à leur lieu d'accueil tandis que migrants (69%) s'adonnent majoritairement aux activités journalières. Toutefois, en terme de rétribution que ce soit journalière ou mensuelle, les femmes ont des revenus plus bas par rapport aux hommes. En plus, en terme d'utilité de leur rétribution, les migrantes investiguées ont affirmé majoritairement que leur revenu sert à l'achat de vivre (93%) et de vêtement (70%). Quant aux migrants, contrairement aux migrantes, ils ont affirmé que la leur sert à la prise en charge de famille (91%). Cela trouve son fondement dans les coutumes nigériennes qui stipule que la charge de la famille incombe à l'homme. En outre, à leurs lieux d'accueil, ils sont confrontés aux problèmes de manque d'emploi, de pauvreté et de retard de perception dans leur salaire, etc. Toutefois, cette migration leur procure des revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins. En outre, leur migration a tendance à être définitive pour laplupart d'entre eux.

Par ailleurs, outre la migration, la population de la commune de Diagourou s'adonne à la vente d'animaux ou bénéficie du soutien de leurs parents, etc. pour faire face aux baisses de rendements liées à la crise climatique. En outre, la population a développé des stratégies de résilience au niveau

agropostoraux. De plus, elle bénéficie du soutien de l'Etat, de ses services déconcentrés et des partenaires au développement dans leur résilience aux défis socioéconomiques et environnementaux auxquels elle est confrontée.

CHAPITRE 6 : LA CONTRIBUTION DE L'ETAT, DE SES SERVICES DECONCENTRES ET DES PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT DANS LA RESILIENCE DES POPULATIONS DE DIAGOUROU AUX DEFIS SOCIOECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Ce chapitre énumère et traite des différentes stratégies de résilience des femmes de Diagourou aux défis socioéconomiques et environnementaux particulièrement ceux liés au changement climatique. Il sera question du rôle des acteurs notamment de l'Etat, ses services déconcentrés, les partenaires de développement, les autorités administratives et coutumières et la population dans la résilience aux effets du changement climatique. Entendons par « résilience » la capacité à anticiper, à préparer, à répondre et à s'adapter aux changements en cours et à venir (SCIALPI, 2018).

En outre, il faut noter que ce chapitre a été réalisé grâce à la collecte de données qualitatives issues de l'administration des différents guides d'entretien destiné à des personnes ressources. Il s'agit particulièrement des autorités administratives à Diagourou et coutumières des villages d'étude, les groupements féminins, masculins et mixtes, les partenaires de développement et l'Etat et ses services techniques à Diagourou et à Téra. Il a été choisi d'interviewer les services techniques de l'Etat à Téra pour compléter les informations recueillis au près des services communaux à Diagourou du fait de l'absence de certains services communaux tel que l'hydraulique, le plan et le développement communautaire et le génie rural. Aussi, du fait que certains postes communaux sont vacants du fait de la présence des GANE dans la commune. Il s'agit particulièrement du poste communal de l'agriculture. Ce poste est vacant du fait de la peur du responsable à prendre fonction compte tenu de l'insécurité qui règne dans la zone.

6.1. LES STRATEGIES DE RESILIENCE DES FEMMES DE DIAGOUROU AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans la commune rurale de Diagourou, les femmes comme les hommes jouent un rôle déterminant dans la résilience aux défis socioéconomiques et environnementaux particulièrement à ceux liés aux effets du changement climatique qui impactent leur système de production agropastorale. En effet, face à ces défis, ils se sont organisés en groupements de tontines féminins, masculins et mixtes. Ils se sont adonnés également aux Activités Génératrices de Revenu (AGR) et ont développé des stratégies locales de résilience qui leur permettent d'accroître leur productivité agropastorale à savoir :

▪ **La mise en place de groupements de tontines dont :**

- *Le groupement mixte de tontine "Allah Modjine" (en fulfuldé signifie en français "que Dieu facilite") à Yelo Hamidou*

Ce groupement mixte de tontine est sous la responsabilité d'un président, d'un vice-président et d'une trésorière mis en place par les membres de ladite structure (OUSMANE Oumou (2020), un membre de ladite structure). Ces derniers sont chargés d'assurer le bon fonctionnement du groupement. En outre, en ce qui concerne le mode de fonctionnement du groupement, OUSMANE Oumou (2020), nous rapporte qu'ils font des cotisations chaque jour. Ces cotisations varient entre 100 Fr CFA à 200 Fr CFA en fonction des moyens de tout un chacun. Cette cotisation a pour but de s'assister en cas de besoin particulièrement de faire une contribution à hauteur de 10000 Fr CFA à 15000 Fr CFA aux membres du groupement en cas de cérémonie et de faire des prêts à ceux qui en ont besoins. Ainsi, sur chaque 10000 Fr CFA emprunté on rembourse ladite somme avec un intérêt de 10% soit 1000 Fr CFA. Toutefois, si la personne ne dispose pas de moyen, elle est exempte de cet intérêt. En outre, OUSMANE Oumou (2020) nous rapporte que ces prêts servent généralement à la réalisation d'activités telle que la vente de vivres et d'animaux.

- *Le groupement mixte de tontine "Allah Modjine" (en fulfuldé signifie en français "que Dieu facilite") à Yélo Ginkargou*

L'idée de la création de ce groupement vient de la population. En outre, il est sous la responsabilité d'une présidente, une trésorière et un secrétaire (HAMADOU Aissatou, 2020) qui assure son fonctionnement. Par ailleurs, en ce qui concerne le mode de fonctionnement de la dite structure HAMADOU Aissatou, un des membres de ladite structure (2020) nous rapporte qu'ils font des cotisations chaque semaine d'un montant qui s'élève à 50 Fr CFA par personne. Cette cotisation a pour but de s'assister en cas de besoins particulièrement en cas de maladie où, on donne une contribution à hauteur de 2500 Fr CFA. Elle permet à, emprunter de l'argent qu'on rembourse sans intérêts. En outre, il faut noter que toute personne qui le désire peut intégrer le groupe dans la mesure où, elle peut honorer les cotisations.

- *Le groupement des femmes "Allah Yadjini" (en fulfuldé signifie en français "que Dieu fasse l'abondance") à Rimabé Foulbé*

Ce groupement selon BARGADA Biguel (2020), un membre de ladite structure, est soumis à des règles telles que des amendes de 50 Fr CFA en cas d'absence et de 25 Fr CFA en cas de retard lors

de la tenue de leur rencontre. En outre, ces amendes servent à s'assister en cas de besoin particulièrement en cas de maladie et de cérémonies. Par ailleurs, en ce qui concerne le mode de fonctionnement de ladite structure, elle nous renseigne qu'elles font des cotisations dont chacun contribue en fonction de ses moyens. Elles se partagent l'argent chaque dix (10) mois. Toutefois, chaque personne reprend l'intégralité de la somme qu'elle a mise durant la période de leur cotisation vue que leur cotisation ne sont pas proportionnelle. Ces cotisations leur permettent de prendre des prêts qu'elles remboursent avec un intérêt de 10%. En outre, il est intéressant de noter que le groupement dispose d'un carnet de note où il mentionne les différentes cotisations de tout un chacun.

- **Les Activités Génératrices de Revenu (AGR) exercées par les femmes et hommes de Diagourou**

Les femmes s'adonnent à l'artisanat, au maraichage pour celles qui disposent de potentialités d'irrigation, au petit commerce tel que la vente de beignets, galettes, de leur production agricole notamment du gombo, sesame ainsi que des sous produits de leur élevage (lait, beurre, œuf). Quant aux hommes, ils s'adonnent au petit commerce tel que la vente de vivres, d'animaux et à l'orpaillage où généralement, ils se rendent sur les sites de Tamou, Banga (Namaro) et Gomabangou (IBRAHIM EL-HADJI Matianga, 2020).

- **Les stratégies locales de résilience agropastorale développées par la population de Diagourou**

- *Au niveau agricole :*

Ils utilisent les semences améliorées, s'organise en groupement de maraichage (particulièrement à Nabolé), fertilisent leur champ à l'aide de la fumure ou du compost ou laissent les tiges de mil dans le champ pour qu'elles se décomposent. Ceci, fertilisera leur champ. De plus, ils font l'association de cultures notamment des céréales et des légumineuses particulièrement du Niébé. En effet, le niébé est plus associé aux cultures céréalières particulièrement au mil par les hommes. Il permet la fixation biologique de la zone en atteste les dires du directeur départemental de l'agriculture de Téra, M. Diallo Moussa (2020). Ce dernier nous a notifié que le niébé n'a pas besoin d'engrais car, il fabrique lui-même l'engrais azoté. Aussi, le niébé protège le sol contre l'érosion à travers sa propriété de plante rampante. Ainsi, cette association de cultures rentre dans le cadre d'une agriculture raisonnée autrement dit laisser l'environnement tel qu'il était, le préserver. En outre, certains d'entre eux s'adonnent à la pratique du " coura-coura " (en sonraï signifie en français " paître-paître ") particulièrement dans le village de Diagourou. Cette pratique n'est autre qu'une

association entre agriculteur-éleveur. Elle consiste à laisser séjourner les animaux d'un éleveur dans le champ d'un agriculteur en vue de sa fertilisation. Ainsi, l'éleveur bénéficiera de la prise en charge de ses animaux durant leur période de séjour. Toutefois, il mettra à la disposition de l'agriculteur, une de ses vaches dont il ne bénéficiera que de son lait. De ce fait, le " coura-coura " revêt également un caractère social car il consolide le lien social entre l'agriculteur et l'éleveur qui finissent par devenir "ami" communément appelé "higoo ou yigoo" en fulfuldé.

De plus, une frange de la population de la commune rurale de Diagourou s'adonne à la migration afin de sécuriser leurs récoltes, etc.

Par ailleurs, la population de Diagourou utilise des méthodes alternatives pour lutter contre les ennemies de cultures qui s'attaquent aux cultures (planche de photos 16, image A). de ce fait, impactent également leur rendement agricoles. Il s'agit des stratégies locales de lutte contre les ennemies de culture. A ce sujet, Diallo MOUSSA (2020), le directeur départemental de l'agriculture de Téra nous énumère les différentes stratégies à savoir :

- L'huile de Neem. Cette huile est utilisée dans le cadre du maraichage.
- La décoction de tabac. Cette décoction est composée du tabac, du savon « lavibel », du piment et de l'eau. Pour son emploi, on la laisse reposer pendant vingt-quatre (24) heures avant de l'asperger sur les cultures. Cette décoction de tabac est utilisée dans le cadre des cultures pluviales notamment pour la protection du niébé.
- Faire de la « Fatia » (invoquer Dieu) dans les champs.
- Invoquer les génies (venir avec les calebasses et les invoquer).
- Le déroulement de bande magnétique (fils de cassette) en forme de Zigzague dans le champ. Ces Zigzagues, au contact du vent feront du bruit cela effrayera les oiseaux.
- Le farouchage, c'est une technique qui consiste à crier et taper sur des calebasses pour effrayer les oiseaux. Cette stratégie est beaucoup utilisée dans le village de Diagourou particulièrement, en cas d'attaque des cultures par les oiseaux.
- L'utilisation de sachet plastique, cette méthode consiste à attacher des sachets plastiques sur des piquets de bois implantés dans le champ ou le jardin. Ces sachets plastiques, au contact du vent, feront du bruit ceci effrayera les oiseaux (planche de photos 33, image A).
- L'utilisation des moustiquaires pour la protection des cultures mairechaires (planche de photos 33, image B).

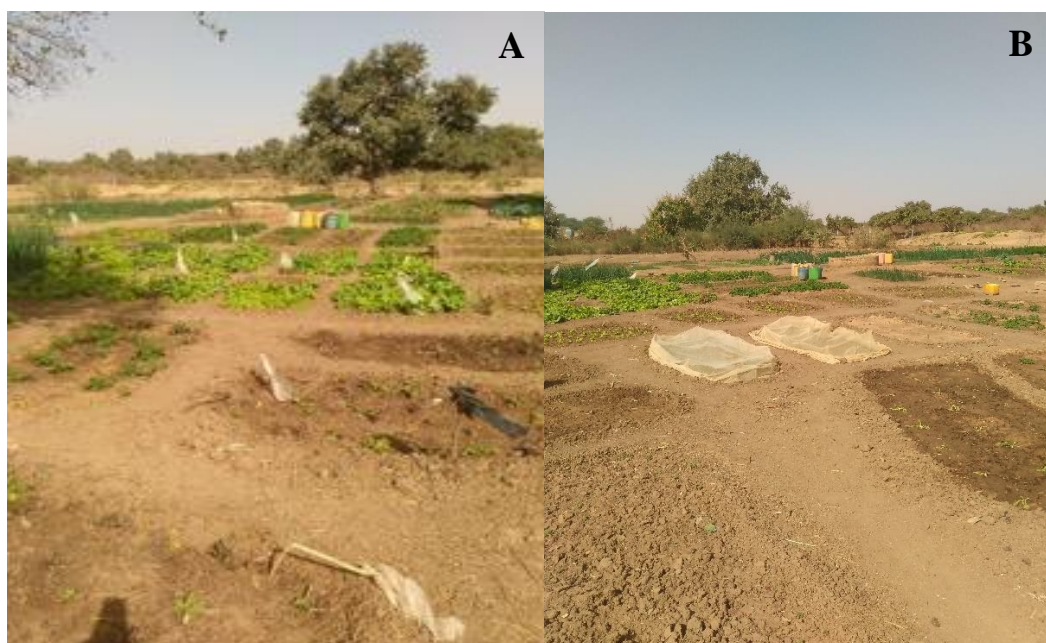


Planche de photos 33 : quelques planches de laitue du jardin maraicher aménagé par World vision à Diagourou, protégé par les sachets plastiques (image A) et les moustiquaires (image B) contre les attaques des ennemis de cultures

Source : Bernadette NOUFOU, 30/01/2020

- *Au niveau pastoral*

Ils s'adonnent à la pratique du « Habbanayé » (en fulfuldé signifie littéralement en français « Attaché bovins ») qui a un rôle à la fois social et résilient. En effet, chez les pasteurs peulhs, le « Habbanayé » est une pratique destinée à consolider les relations sociales entre deux personnes ou deux familles. Elle consiste à confier une génisse à quelqu'un et à récupérer la vache après qu'elle ait mis bas en faisant cadeau du petit à celui-ci. Lorsqu'il s'agit d'un ovin, c'est à la deuxième mise à bas qu'on le remet au propriétaire. De ce fait, cette pratique permet à celui qui n'a pas de bétail d'en disposer donc, accroître son revenu. Cependant, la population de Diagourou (femmes et hommes) n'est pas le seul acteur de la résilience territoriale. En effet, elle se fait aider par d'autres acteurs notamment l'Etat, ses services déconcentrés et les partenaires de développement. Ils sont aussi aidés par les autorités administratives et coutumières qui jouent un rôle notable bien qu'il semble invisible.

6.2. LA CONTRIBUTION DE L'ETAT ET SES SERVICES TECHNIQUES DANS LA RESILIENCE DES FEMMES " DIAGOUROUBE " FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Etat, dans le cadre de l'identification et de l'adoption des mesures face aux effets du changement et de la variabilité climatique a mis en place d'abord la Commission Technique Nationale sur les

Changements et la Variabilité Climatiques (CNCVC) en juillet 1997. Ensuite, il a élaboré sa Communication Nationale Initiale (CNI) qui a été présentée à la sixième Conférence des Parties en novembre 2000 à La Hayes (Pays Basde). Puis enfin, il a élaboré sa Stratégie Nationale et son Plan d'Action en matière de Changement et Variabilité Climatiques (SNPA/CVC) en avril 2003. Après ces étapes, il a commencé en 2005 le processus d'élaboration du Programme d'Action National pour l'Adaptation (PANA) aux changements climatiques avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement/Fonds pour l'Environnement Mondial (PNUD/FEM) qui, s'est poursuivi jusqu'en 2006 (PANA, 2006). Ce dernier a pour objectif général de contribuer à l'atténuation des effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques sur les populations dans la perspective d'un développement durable (PANA, 2006). Ainsi, l'Etat à travers ses services techniques notamment les services départementaux et communaux de l'agriculture, l'élevage, l'environnement à Diagourou et Téra et départementaux de l'hydraulique, du plan et développement communautaire, etc. à Téra, intervient de plusieurs manières dans les actions de résilience de la population de Diagourou aux effets du changement climatique.

6.2.1. La contribution du service départemental de l'Agriculture dans l'amélioration et l'accroissement de la productivité agricole et de la résilience de la population aux chocs climatiques

Le service départemental de l'agriculture est chargé de former et d'informer la population sur tout ce qui est technique agricole, vulgarisation agricole. Ainsi, dans chaque commune, il dispose d'un agent chargé de former et d'informer les producteurs sur les appuis techniques, les semences améliorées, la densité de semi et de la variété adaptée. Aussi, ladite structure dispose dans la commune, de brigadiers phytosanitaires qui sont chargés de faire des formations sur les produits, les cultures et les ennemies de cultures. En outre, ces derniers sont chargés de la gestion d'urgence et de la déclaration d'une attaque acridienne, etc. (DIALLO Moussa, directeur départemental de l'agriculture de Téra (2020)). Par ailleurs, en ce qui concerne la contribution de ladite structure à la résilience des ménages aux chocs climatiques, le directeur départemental de l'agriculture de Téra nous renseigne que le service départemental de l'agriculture en appui avec l'Etat intervient dans plusieurs domaines et de plusieurs manières à savoir :

- **L'amélioration de la productivité agricole par :**
 - *La dotation de semences améliorées qui sont plus adaptées au climat*

Cette dotation se fait chaque année par l'Etat sur la base de la vulnérabilité telle que le genre et le pouvoir d'achat. Il s'agit des semences à cycle court ou réduit. Ceux-ci concerne les cultures

pluviales (mil, sorgho) et maraichères (chou, arachide (planche de photos 34, image B), pomme de terre, tomate, courge, oignon, sésame, haricot). A titre illustratif, il y'a le « Haïni Kiré Précoce » (en Sonraï signifie en Français « mil local amélioré»). Il a pour abrégé (HKP) qui a un cycle semis-maturité de 75-90 jours alors que le mil local à cycle tardive d'une durée de 120 jours, le Mota-Maradi (MM) qui a un cycle semis-maturité de 75-80 jours, le Niébé IT90 de l'ICRISAT³⁹/Institut Technique Ibadara a un cycle semis-maturité de 70 jours et la roma (tomate) a durée de maturité de 120 à 160 jours, etc. Cependant, les semences améliorées ont des limites dues au coût des nutriments particulièrement des NPK (Azote, Phosphore, Potassium). En effet, plus on raccourcit le cycle de la plante, plus le besoin en nutriments s'impose. Or, ces NPK coûtent chères malgré le fait qu'ils soient subventionnés en témoigne le sac de 50 kg qui coûte 12500 Fr CFA.

En outre, dans le souci d'accessibilité et d'utilisation des semences améliorées par les agriculteurs, ils ont également mis en place les producteurs multiplicateurs dans la commune. Cette initiative de l'INRAN et de l'ICRISAT. Il consiste à créer de champs multiplicateurs dans le but d'avoir de semences certifiées pour la population. Pour ce faire, le service de l'agriculture est d'abord chargé de trouver la semence et le fournir à ces producteurs multiplicateurs qui particulièrement sont les gens du village. Ensuite, il procède à leurs encadrements sur l'itinéraire cultural et le désherbage. En enfin, à la fin de la production (lorsque les cultures murissent), l'inspecteur fait une visite et valide la production. Cette stratégie permet d'avoir la semence améliorée dans la commune. De ce fait, la population n'aura plus à se déplacer vers le centre urbain particulièrement à Téra pour s'en approvisionner.

- ***La vente à prix modéré de produit chimique pour l'accroissement des cultures et la fertilisation des champs***

A titre illustratif, il y'a les engrais 1515 (utilisé dans les champs), Dab (utilisé dans les jardins) et l'urée (planche de photos 34, image C).

- ***La formation et l'information des agriculteurs sur les pratiques culturales en vue d'accroître et améliorer la productivité agricole***

A titre illustratif, nous pouvons mentionner l'Institut National de la Recherche Agricole du Niger (INRAN) ou le ministère de l'alphabétisation, de l'agriculture et de l'environnement qui traduisent

³⁹ ICRISAT : International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics

les fiches techniques dans toutes les langues. Cette traduction a pour but de rendre l'information accessible à tous les agriculteurs. Elle consiste à créer un centre d'alphabétisation dans les langues locales pour que les agriculteurs puissent comprendre et traduire les techniques agricoles. Ce centre a une durée de formation de quarante-cinq (45) jours. Toutefois, cette pratique n'est plus fonctionnelle comme à ses débuts du fait du manque d'agent pour l'encadrement et le suivi.

- **Les méthodes palliatives au déficit alimentaire ou à la baisse de la production agricole**

Ces méthodes sont, en autres :

- La vente à prix modéré des céréales particulièrement le mil ou le sorgho à 12500 Fr CFA le sac de 100 kg.
- La distribution gratuite aux plus vulnérables. Celle-ci consiste à donner à un ménage, un sac de 100 kg de céréales par mois. Ce don se fait en fonction de la taille du ménage. Ainsi, un ménage de 20 personnes a droit à 3 sacs par mois. Les bénéficiaires ont des coupons qu'ils montrent au lieu du don avant d'en percevoir. La quantité et la date de prise des sacs sont marquées sur les coupons.
- Le cash transfert. Ceci, consiste à donner à la femme la plus vulnérable une somme comprise entre 20000 Fr CFA et 30000 Fr CFA.
- La dotation de bouture de manioc aux propriétaires des champs inondés de la commune de Diagourou (planche de photos 34, image A). C'est une nouvelle initiative qui a débuté en 2020 et a pour but de protéger les producteurs en cas d'attaque des criquets pèlerins. En effet, même si ces derniers mangent le mil, le manioc y restera. Ceci évitera de donner de l'argent et des vivres aux producteurs en cas d'attaque des cultures par ces criquets pèlerins. En outre, cette stratégie est pourvoyeuse d'emploi car elle a pour but d'initier la population à la fabrication du « Gari » (sémoule obtenue à partir de la pulpe de manioc) et du « Tapioca » (fécule issue du manioc). Ainsi, cela créera de l'emploi et contribuera à la réduction de la pauvreté et de la crise alimentaire.



Planche de photos 34 : un champ ensencé par des boutures de manioc à Largadi (image A), des graines de sémences améliorées d’arachide enveloppée dans du sachet en plastique (image B) et un homme tenant en main de l’engrais à Diagourou (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

Par ailleurs, il est intéressant de noter que nous nous sommes entenu uniquement avec le responsable du service départemental de l’agriculture de Téra du fait de l’absence d’un agent communal de l’agriculture à Diagourou (confer partie introductive du chapitre 6) .

6.2.2. La contribution du service départemental de l’élevage dans l’amélioration de la santé animale et la pratique de la transhumance

Le service communal de l’élevage intervient dans le domaine de la santé animale en traitant les animaux. Il sensibilise, forme et informe la population sur les questions de santé animale à travers les radios communautaires et les crieurs publics villageois, etc. selon YOUNCHA Agali (2020), le responsable communal de l’élevage à Diagourou). De plus, il intervient dans la vie associative pour favoriser la cohésion sociale.

Ainsi, dans la contribution à la résilience des populations aux chocs climatiques, le service communal de l’élevage en appui avec l’Etat intervient de deux manières :

- **En améliorant la santé animale**

Ceci favorisera la productivité pastorale et l’accroissement des revenus à travers la réduction de la pauvreté et des crises alimentaires. A titre illustratif, le responsable communal de l’élevage, énumère quelques actions de leur intervention dans l’amélioration de la santé animale :

- La vaccination gratuite chaque année contre la Peste de Petit Ruminant (PPR) et la Péripleumonie. Cette vaccination est subventionnée par l'Etat quel qu'en soit le nombre de tête du troupeau, elle est gratuite.
- L'Embouche bovine et ovine.
- La semence du cenchrus pour la consommation des animaux.
- La vaccination contre la pasteurellose. Elle se fait sur la base d'une demande venant du propriétaire de l'animal. Le coût de cette vaccination s'élève à 100 Fr CFA par tête pour les gros ruminants et 50 Fr CFA par tête pour les petits ruminants.
- Former les groupements féminins à la fabrication de bloc allégé tel que le sel obtenu à partir des subsistances suivantes: ciment, sel, urée, son et eau. Cette activité procure également des revenus à ces femmes du fait qu'elles vendent le surplus de leur production.
- La réalisation d'infrastructures pastorales telles que les puits pastoraux et les parcs de vaccination, etc. A titre illustratif, avec l'appui de l'Etat et des partenaires au développement, ladite structure a réalisé les infrastructures suivantes : un puits pastoral à Yelo Bena, des parcs de vaccination à Bangaré, Yelo Bena, Gourel Mama, Toumbidé et Gabikane, etc.
- **En favorisant la vulgarisation culturelle et les connaissances locales des éleveurs. Ceci favorisera également la productivité pastorale.**

A titre illustratif, M. YOUNCHA Agali énumère quelques actions d'intervention de leur structure dans la vie associative pour favoriser la cohésion sociale à savoir :

- Former les éleveurs à la transhumance notamment sur la manière dont il faut conduire les troupeaux dans la zone d'accueil et les pièces à emporter avec eux (acte de naissance, carte d'identité, etc.).
- Favoriser l'intercommunalité par la création de parc et de puits de vaccination pour les troupeaux.
- Le « hottogo » qui, est une fête des éleveurs qui a pour but de vulgariser la culture de tout un chacun.

6.2.3. La contribution du service départemental de l'environnement dans l'encadrement de la population et des responsables des services départementaux sur les questions environnementales

Le service départemental de l'environnement intervient dans le domaine environnemental particulièrement dans l'encadrement (animer, former et informer) de la population, des autorités administratives et des responsables des services départementaux sur les questions

environnementales. Il intervient aussi, dans l'élaboration des stratégies pour l'amélioration du cadre environnemental à savoir: les essences floristiques, la Conservation des Eaux et des Sols et la Défense et Restauration des Sols (CES/DRS), la protection l'apiculture et la pisciculture d'après SEYNI Talatou, le directeur départemental adjoint de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable à Téra. En outre, M. SEYNI Talatou (2020), nous renseigne que ladite structure en appuie avec l'Etat contribue à la résilience des populations aux chocs climatiques à travers :

- **La réduction de la pauvreté, des crises alimentaires et de la migration par l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales et locales en matière de protection de l'environnement qui sont, pour la plupart, pourvoyeuses d'emploi**

Les politiques nationales et locales sont pour la plupart pourvoyeurs d'emploi dans la mesure où elles mobilisent la population dans la réalisation de certaines actions. De ce fait, ces politiques contribuent à l'augmentation des revenus et limite l'émigration de la population par conséquent à la réduction de la pauvreté et des crises alimentaires. Celles sont entre autres :

- La gestion durable des ressources,
- La protection des ressources naturelles,
- La création de certains emplois temporaires à travers les activités de CES/DRS et la Régénération Naturelle Assistée (RNA),
- La fixation des dunes à travers la réalisation de haies vives ou mortes. Cette réalisation de haies peut prendre un (01) à deux (02) mois en fonction du nombre de personnes. De ce fait, nous pouvons nous apercevoir que cette activité est pourvoyeuse d'emplois pour les populations locales car généralement ce sont eux qu'on emploie pour la réalisation desdites haies.
- **La restauration des terres dégradées dans le but d'accroître la productivité agricole**

A titre illustratifs, M. SEYNI Talatou énumère quelques actions de leurs réalisations dans le domaine de la restauration des terres. Celles-ci sont :

- La restauration des terres particulièrement dans les villages de Toumbidé, Bangaré, Balga, et Yelo Hamidou, etc.
- La RNA à Bangaré.

- La plantation des arbres dans les champs en vue de la fertilisation du sol. En effet, lorsque les feuilles de ces arbres tombent, celles-ci fertilisent le sol.
- La plantation d'arbres à Largadi particulièrement le "neem" (margousier/margosier ; planche de photos 35, image A) et le "*Prosopis Juliflora*" (planche de photos 35, image B).
- La lutte contre les plantes envahissantes. A titre illustratif, chaque année dans le village de Diagourou, ladite structure enlève l'« acacia cordifolia » avec la machine ou avec l'aide de la population.



Planche de photos 35 : le "neem" (margousier/margosier ; image A) et le "*Prosopis Juliflora*" (image B) introduit à Largadi

Source : Bernadette NOUFOU, 09/06/2018

Par ailleurs, nous nous sommes entenu uniquement avec le responsable du service départemental de l'environnement à Téra. Cela s'explique par le fait que nous n'avons pas pu rencontrer le responsable communal de l'environnement de Diagourou qui était en déplacement.

6.2.4. La contribution du service départemental de l'hydraulique dans le domaine de l'assainissement et l'accès à l'eau potable des populations

Le service départemental de l'hydraulique est un service technique qui relève du ministère de l'hydraulique et de l'assainissement. Il intervient dans les domaines tels que l'amélioration de l'accès à l'eau potable de la population et du bétail, dans l'assainissement à travers la réalisation de latrines familiales au sein des Centres de Santé Intégrés (CSI), des établissements scolaires, des lieux publics particulièrement les marchés etc. d'après M. DRISSA Karimoune (2020), le directeur départementale de l'hydraulique et de l'assainissement de Téra. Ainsi, dans la contribution à la

résilience des populations aux effets du changement climatique, M. IDRISSE Karimoune nous renseigne que le service départemental de l'hydraulique en appui avec l'Etat contribue à travers :

- **L'accessibilité de l'eau potable aux populations de ce fait, à l'allègement des corvées d'eau des femmes**

A titre illustratif, ladite structure intervient dans la réalisation de points d'eau telle que les forages, les puits cimentés et les points d'eau autonomes, etc. Ceci améliore l'accès à l'eau à la population par conséquent, cela allège les corvées d'eau pour les femmes.

- **L'amélioration de la santé animale à travers la réalisation de stations de pompage pastorales pour les animaux**

6.2.5. La contribution du service départemental de la population, du plan et du développement communautaire dans les activités de restauration de terres dégradées

Le service départemental de la population, du plan et du développement communautaire participe à l'élaboration et à l'évaluation du Plan d'Investissement Annuel (PIA), veille à la conformité du PDC et participent à des activités physiques telles que : la restauration de terre dégradé à vocation pastorale et agricole et des sols dénudé à des fins agricoles et pastorales etc. selon AYOUBA Almoustapha (2020), le directeur départemental adjoint du développement communautaire et de l'aménagement du Territoire à Téra. En outre, dans le cadre de la contribution à la résilience des ménages aux effets du changement climatique, le même responsable assure que ce service intervient à travers:

- **La réduction de la migration, des crises alimentaires et de la pauvreté par la mise en œuvre des politiques nationales telles que les « cash for work » et « food for work » qui sont pourvoyeurs d'emplois.**

En effet, les « cash for work » et « food for work » sont des activités visant à réalider des ouvrages antiérosifs qui rentrent dans le cadre des activités de récupération des terres. Leur appellation diffère en fonction de la nature de la rétribution de l'activité à savoir : la nourriture pour le « food for work » et l'argent pour le « cash for work ». Ces ouvrages antiérosifs sont, entre autres : les demi-lunes (technique culturale qui consiste à creuser des trous en forme de demi-lune pour y planter les cultures), les cordons pierreux (un ouvrage antiérosif constitué d'un doublé alignement de pierres suivant une courbe) et les zaï (forme particulière de culture en poquets qui permet la rétention de l'eau). La réalisation de ces activités permet de fixer la population de ce fait, de diminuer l'émigration. Aussi, cela procure du travail à la population, par conséquent, des moyens pour

subvenir à leurs besoins. A titre illustratif, ladite structure à réaliser des cash for work dans le village de Tiampiana et des demi-lune dans les villages de Pogwa et de Ourotchallé.

- **L'amélioration de la productivité agricole par la vulgarisation des techniques culturales et l'utilisation des semences améliorées**

A titre illustratif, M. AYOUBA Almoustapha nous énumère quelques actions de leurs réalisations dans le cadre de l'amélioration de la productivité agricole. Celle-ci sont :

- ***La réalisation des champs écoles***

Ceci est un système qui permet d'appliquer toutes les techniques culturales des semences améliorées. Pour ce faire, le service départemental de la population, du plan et du développement communautaire procède à une démonstration à la population. Cette démonstration consiste à ensemercer deux parcelles différentes dont l'une en semence améliorée et l'autre en semence locale afin de voir le champ qui aura le plus de rendement.

- ***Le multiplicateur de semences***

Cette technique, consiste à choisir un individu dans le village à qui on donne de la semence améliorée pour qu'il le vende à la population.

6.2.6. La contribution du service départemental du génie rural dans la réalisation des infrastructures rurales

Le service départemental du génie rural est un service déconcentré du ministère de l'Agriculture qui est chargé de la réalisation des pistes rurales, des retenus d'eau (les mini barrages), des seuils, des sites maraichers et des infrastructures rurales telles que les classes, les CSI, les parcs de vaccination et le marché à bétail, etc. (ISMAEL Oumarou (2020), l'adjoint au directeur du service départemental du génie rural de Téra). Ainsi, dans la contribution à la résilience des populations aux effets du changement climatique, M. ISMAEL Oumarou, nous renseigne que ladite structure en appui avec l'Etat intervient à travers :

- **L'amélioration de la productivité agropastorale par la réalisation des infrastructures rurales telles que les sites maraichers et les couloirs de passages, etc.**

A titre illustratif, M. ISMAEL Oumarou, nous énumère quelques unes de leurs réalisations :

- Un site maraicher à Bangaré
- Un couloir de passage à Diagourou

- Un seuil Radie à Diagourou

Par ailleurs, il est faut noter que le service départemental du génie rural intervient également dans les actions de récupération de terres telles que les banquettes, les cordons pierreux, demi-lune agricoles et forestiers. Les demi-lune forestiers, sont réalisés sur les terrains plats afin de stopper l'écoulement de l'eau, recharger la nappe phréatique. En outre, sur cet endroit on sème également des herbes et pratiquent la RNA.

6.3. La contribution des partenaires de développement dans la résilience des femmes " Diagouroubé " aux effets du changement climatique

Beaucoup de partenaires de développement (les projets, les associations et Organisations Non Gouvernementale (ONG)) interviennent dans la commune rurale de Diagourou dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population et de leur résilience aux effets du changement et de la variabilité climatiques. Ainsi, les partenaires de développement intervenant ou ayant intervenus dans la commune rurale de Diagourou sont :

Le projet PAC III qui intervient dans la réalisation des infrastructures socio-économiques particulièrement des Banques d'Intrants Agricoles (BIA), des AGR, le renforcement des capacités de planification et de la gouvernance locale ; l'ONG World Vision qui intervient dans le domaine de la santé, l'éducation, la construction et l'équipement des classes, la petite irrigation dans les écoles et l'initiation à la couture particulièrement aux jeunes filles (planche de photos 36, image A); l'ONG WHH qui intervient dans le domaine de dotation de kit de chèvres ; l'ONG HELP qui, intervient dans le domaine de la santé, la sécurité alimentaire, le développement économique et la protection des enfants malnutries ; le projet PASSADOP qui intervient dans la réalisation de banques céréalières ; le projet PHP qui intervient dans la récupération des terres (cordon pierreux, food for work, etc.) ; l'ONG SWISSAID qui intervient dans la réalisation de Banques céréalières (planche de photos 36, image B) et d'Aliments Bétail (BAB) ;



Planche de photos 36 : une jeune fille initiée à la couture par l'ONG World Vision entrain d'exercer son metier à Diagourou (image A) et une banque céréalière construite par swissaid à Pepitchaga Akari (image B)

Source : Bernadette NOUFOU

PROSA qui, intervient dans le domaine de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire à travers la dotation de kit chèvre particulièrement de la chèvre rousse du fait de sa forte capacité reproductive. A titre illustratif, le communal de l'élevage, YOUCHA Agali (2020) nous rapporte que le projet PROSA a fait une dotation de 3 Chèvres rousses de Maradi ainsi qu'un bouc de la même espèce aux femmes vulnérables (pauvre) du village de Diagourou. Ainsi, dans l'année certaines de ces femmes se sont retrouvés avec 13 chèvres car cette espèce est très féconde. En effet, la chèvre rousse met bas généralement 2 à 3 chèvres. Ce taux élevé de fécondité de la chèvre rousse peut également s'expliquer par le suivi régulier de l'agent de l'élevage que le projet PROSA a doté de moyen de déplacement (YOUCHA Agali, 2020). L'ONG « Mooriben » (en sonraï signifie en français « la misère est fini ») qui intervient dans la réduction de la pauvreté à travers la dotation d'argent, soit soixante-mille (60000) Fr CFA aux groupements féminins agréés pour l'achat d'animaux, PROPAC intervient dans le domaine de récupération de terres, de RNA, de sensibilisation et de formation, PAC RC intervient dans la récupération des terres, l'ensemencement et la plantation d'arbre, le projet APTE intervient dans le domaine de la récupération des terres particulièrement dans la réalisation et la formation de demi-lune (planche de photos 37, image A et B), de don de kit de gaz, l'initiation à l'utilisation du foyer amélioré, la RNA, la plantation d'arbre, la distribution de réchaud à gaz pour stopper la coupe du bois, la réalisation de compost.

L'association la Gazelle intervient dans les domaines de dotation de machine, de réalisation de forages, l'Association ANTD intervient dans le domaine du mariage forcé, des orphelins, BRACED sur 1 million qui, intervient dans le domaine de la réduction de la pauvreté en organisant les femmes et hommes par groupement de tontine. A titre illustratif, nous avons *le groupement masculin de tontine "Allah Ardou Wodaré" (en fulfuldé signifie en français "que Dieu facilite")* à Yelo Hamidou. Ce groupement selon Kalilou Sadou (2020), fut créé il y'a cinq (05) ans de cela par ladite ONG. Ce groupement fonctionne sur la base d'une cotisation individuelle de 100 Fr CFA. Cette cotisation se fait chaque samedi et a pour but d'accorder des prêts aux membres du groupement. Mais aussi, elle sert payer des semences aux membres du groupement et à ce qu'ils s'assistent en cas en cas de cérémonie.

3 frontières qui intervient dans le domaine des OP, des infrastructures et la cohésion sociale ; l'ONG Mercy Corps qui intervient dans le domaine de la paix, la sécurité et la jeunesse ; l'OIM qui intervient dans le cadre de la cohésion sociale. PISA qui intervient dans le domaine de la sécurité alimentaire, la réalisation ou réparation d'infrastructures. A titre illustratif, ce dernier à réparer le seuil de Diagourou (planche de photos 37, image c).



Planche de photos 37 : des demi-lunes pastorales réalisées par le projet APTE (image A) et une attestation de réussite en activité de recuperation de terre délivrée par le projet APTE à un individu à Yelo Djinkargou (image B) et le seuil de Diagourou qui fut réparé par l'ONG PISA (image C)

Source : Bernadette NOUFOU

Cependant, compte tenu de l'insécurité due à la présence des GANE dans la commune de Diagourou, peu de ces partenaires de développement y opèrent toujours.

Tableau IX : récapitulatif des partenaires de développement intervenant dans la commune rurale de Diagourou, leurs domaines et villages d'intervention

Partenaires de développement (ONG, projet et Association)	Domaines d'intervention	Villages d'intervention
ONG World Vision (vision mondiale)	Santé, éducation, construction et équipement des classes, petite irrigation dans les écoles, initiation à la couture	Diagourou, Largadi, Lilingo, Yanga, Tchantchaga, Pogwa 1 & 2, Toumbidé,
Programme d'Action Communautaire phase III (PAC III)	Réalisation des infrastructures socio-économiques (Banques d'Intrants Agricole (BIA), etc.), AGR, renforcement de capacités de planification et gouvernance locale	Bangaré, Pogwa, Dèbéré Boki, Bouppo, Tingou
Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire par le Développement des Organisations Paysannes (PASADOP)	Réalisation de banques céréalières	Diagourou
ONG Welt Hunger Hilfe (WHH)	Dotation de kit de chèvres	Bankara, Koulia, Nabolé, Gomnagou, Gabikane
ONG Hilfe Zur Selbsthilfe (HELP)	Santé, sécurité alimentaire, protection et développement économique	Diagourou
ONG Développement pour un Mieux Etre (DEMI-E) (PHP)	Récupération de terre (cordon pierreux, demi-lune, cash for work, etc.)	Diagourou
ONG SWISSAID	Réalisation de Banque d'Aliment Bétail (BAB)	Ginkargou, Gabikane, Pépitchaga Akari
Programme de Sécurité Alimentaire (PROSA).	Sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté à travers la dotation de kit chèvres, etc.	Sanfarabé, Rimabé Foulbé, Wangardé, Gari-Tondi Gougo, Gari Hurga
ONG « Mooriben » en Sonraï signifie « la misère est fini » en français	Réduction de la pauvreté par la dotation d'argent aux groupements féminins agréés	Wangardé, Largadi, Lilingo, Dèbéré Boki, Diagourou, Ouro Sarankobé
Plate-forme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Central (PROPAC)	Récupération des terres, Régénération Naturelle Assistée (RNA), Sensibilisation et formation	Largadi, Toumbidé
Projet d'Action Communautaire pour la Résilience Climatique (PAC RC)	Récupération des terres, ensemencement et plantation d'arbre	Toumbidé, Tchantchaga

Projet d'Appui à l'Autopromotion dans le département de Téra (APTE)	initiation à l'utilisation du foyer amélioré, la régénération naturelle assistée (RNA), la plantation d'arbre, la distribution de réchaud à gaz pour stopper la coupe du bois, la réalisation de compost, la récupération de terre et le don de kit gaz	Diagourou, Largadi, Ouro Sarankobé, Lata, Dèbéré Boki, Ginkargou
L'association Gazelle	Dotation de machine, Réalisation de forages	Largadi
l'Association Nigérien pour le Traitement de la Délinquance (ANTD) au Niger	Mariage forcé, orphelin	Diagourou, Lata, Dèbéré Boki
BRACED sur un million	Réduction de la pauvreté (tontine)	Yelo Hamidou, Gabikane
3 Frontières	Organisation Paysanne (OP), Infrastructures, Cohésion sociale	Toute la commune
Programme Petite Irrigation Sécurité Alimentaire (PISA)	Sécurité alimentaire, réalisation d'infrastructures	Diagourou
Mercy corps	Paix et Sécurité, Jeunesse	Bouppo et Yélo Hamidou
Organisation Internationale de la Migration (OIM)	Cohésion sociale	Bangaré, Mamassirou, Yélo Hamidou, Yélo Baina, Yélo Djinkargou, Tondey Ouro Wagabé, Tingou, Doulgou, Koulia, Kalbaran, Gabikane

En outre, certaines structures particulièrement le Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) interviennent dans la commune de Diagourou, particulièrement à Gabikane. En effet, ladite structure intervient dans le village de Gabikane sur le volet de la sécurité alimentaire où il initie la population à s'organiser en groupement de tontine. A titre illustratif, nous avons le *groupement mixte de tontine "Djam Nati" (en fulfuldé signifie en français "l'entrée du bien")*. Selon M. HAMIDOU Mamoudou (2020), un des membres dudit groupement, l'idée de la création de leur groupement mixte de tontine provient du CILSS. En outre, il nous rapporte que ledit groupement a vu le jour il y'a quatre (04) ans de cela et que toute personne qui le desire, peut l'intégrer dans la mesure où elle dispose de moyens lui permettant d'honorer les cotisations. Par ailleurs, en ce qui concerne son mode de fonctionnement, il nous affirme qu'ils font une cotisation sur deux (02) fronts chaque semaine à savoir :

- 50 Fr CFA qui servira à s'assister en cas de besoin particulièrement en cas de maladie, etc. Cette dotation est gratuite.

- 300 Fr CFA qui sera consacré aux prêts en cas de cérémonies ou de besoins. Ainsi, sur chaque 5000 Fr CFA emprunté, la personne le rembourse avec un intérêt de 10% soit 500 Fr CFA. Cependant, à cause de l'insécurité due à la présence des GANE dans la localité, ledit groupement n'est plus fonctionnel.

6.3.1. Les acteurs accompagnant les partenaires de développement dans la mise en place de leurs stratégies de résilience face aux effets du changement climatique

6.3.1.1. Rôle des autorités administratives et coutumières dans la mise en place des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique

Les autorités administratives et coutumières jouent un rôle d'intermédiaires entre les partenaires de développement et la population. En effet, elles sont chargées de distribuer le PDC aux partenaires de développement. Ces derniers interviennent dans la commune en fonction de leur domaine. De plus, les autorités administratives et coutumières sont chargés de monter des projets et chercher des financements auprès de ces partenaires. En plus, elles sont chargées d'orienter ces partenaires dans les villages de la commune. A titre illustratif, M. HAMIDOU Ousmane (2020), chef du village Sanfarabé et représentant du chef de canton de Diagourou a notifié que ce sont eux qui ont orienté l'association ANTD dans les villages de Lata et Deberé Boki. Aussi, le vice maire de la commune de Diagourou, M. HAMADOU Saidou (2020), a notifié qu'en ce qui concerne la réalisation du dispensaire à Doulgou, c'est l'ONG 3 Frontières qui a monté le dossier et eux, avec le consentement de la population, ont choisi ledit village. Toutefois, le choix du village de Doulgou a été stratégique. En effet, ils l'ont choisi pour maintenir la population de cette localité sur place afin que le village ne disparaisse pas. Cela s'explique par le fait que la population de cette localité est très mobile.

En outre, HAMADOU Saidou (2020), a également notifié qu'en ce qui concerne la réparation du seuil de Diagourou, ce sont eux qui ont monté le dossier et l'ont soumis à PISA pour qu'il le réhabilite pour eux. Cette réalisation fut faite en 2020.

Par ailleurs, il faut noter que tout ONG, projets et association qui veut intervenir dans la commune de Diagourou doit passer par la mairie.

En outre, la mairie n'arrive plus à accompagner les partenaires de développement comme il se doit. Cela s'explique par l'insécurité combinée à la crise du COVID-19 qui ont entraîné des changements dans les ressources de la mairie du fait que les marchés n'animent plus comme auparavant.

6.3.1.2. Rôle des services techniques dans la mise en place des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique

Les services techniques sont chargés du suivi et de la supervision des actions des partenaires de développement. Toutefois, ils leurs arrivent de monter des dossiers et de chercher des financements auprès de ces partenaires de développement. A titre illustratif, M. MOUSSA Diallo (2020), le directeur départemental de l'agriculture de Téra nous a notifié que ce sont eux qui ont monté le dossier du financement pour la réalisation des BIA par la structure PAC III. Cependant, il faut noter qu'il y'a une défaillance souvent au niveau de l'implication des services techniques dans les stratégies d'intervention des partenaires de développement. En effet, ce n'est pas à tout moment que certains partenaires de développement partent vers les services techniques pour la mise en place de leurs stratégies d'intervention. A titre illustratif, le responsable communal de l'élevage (2020), nous a notifié qu'ils n'ont pas été impliqué dans la réalisation de la centrale d'approvisionnement en son à Toumbidé. En outre, il a rajouté que, la centrale n'est pas achevée ni approvisionnée compte tenu de l'inaccessibilité du village. De plus, dans cette même logique, le directeur départemental de l'agriculture de Téra (2020), nous a notifié que certains projets, ONG et associations ne viennent vers eux qu'en cas de problèmes ou besoins. En effet, beaucoup d'entre eux vont directement à la mairie. Toutefois, ils viennent vers eux pour valider lorsque cela exige une signature.

6.3.1.3. Rôle des différents groupements dans la mise en place des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique

Les groupements sont des facilitateurs pour les partenaires de développement. En effet, ils sensibilisent la population sur les actions de ces partenaires notamment sur l'importance du suivi des réalisations. Toutefois, ils leurs arrivent également de monter des dossiers de projet qu'ils soumettent à ces partenaires en vue d'un financement.

6.3.1.4. Rôle de la population dans la mise en place des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique

La population est chargée de l'entretien des infrastructures et/ ou réalisations des partenaires de développement. Toutefois, il leur arrive également de monter des dossiers qu'elle dépose à la mairie. Cette dernière, à son tour, le soumet aux partenaires de développement en vue d'un financement. A titre illustratif, M. HAMADOU Hamidou, l'un des chefs du village de Largadi, particulièrement de Ouagadougoubé Largadi nous a notifié que la population de son village avec le consentement des autres chefs de village de Largadi, ont fait un dépôt à la mairie pour la réalisation d'un château. Celle-ci la soumit l'Agence Française de Développement (AFD) en vue de sa réalisation. Cette dernière a demandé à la population dudit village d'apporter une contribution d'un million (1.000.000) de Fr CFA pour la réalisation du château. Ainsi, les migrants (exodants, émigrants)

dudit village ont fait une contribution à hauteur de huit-cent mille (800.000) Fr CFA pour la réalisation du forage. Toutefois, il leur manque deux cent mille (200000) Fr CFA pour compléter la somme. Cependant, ils ont déjà déposé leur dossier et la somme dont ils disposent à la mairie bien que cette dernière soit incomplète.

Les impacts de la contribution de l'Etat, ses services déconcentrés et les partenaires de développement à la résilience de la population de Diagourou aux effets du changement climatique

Dans la commune rurale de Diagourou, les interventions de l'Etat, de ses services déconcentrés et les partenaires de développement ont contribué à l'amélioration des conditions de vie de la population. En effet, grâce à leurs interventions, il y'a eu une augmentation des revenus de la population et des recettes des autorités communales à travers les réalisations suivantes :

- Marché à bétail qui a permis l'augmentation des recettes de la mairie car on doit payer des taxes pour tout animal qui rentre dans ledit marché. De plus, il a été pourvoyeur d'emploi car, il y'a eu l'émergence des vendeurs d'animaux et des « dillan » en sonraï signifie « démarcheur » en français. Ces « dillan » ont pour rôle de jouer d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur.
- Site maraicher qui a entraîné une augmentation des revenus des femmes à travers les activités du maraichage,
- Couloir de passage qui a permis de réduire ou d'éviter les conflits entre agriculteur et éleveur de ce fait, à une bonne cohésion sociale.

En outre, il y a une prise de conscience au niveau de la population grâce aux activités de sensibilisation et d'intervention de l'Etat, de ses services déconcentrés et des partenaires de développement. Ainsi, c'est la population qui joue un rôle facilitataire et accompagne lesdits acteurs dans la réalisation de certaines de leurs activités. À titre illustratif, M. ISSAKA Issa (2020), le chef de base de l'antenne de l'ONG Help à Téra nous a notifié que la charge des frais de transport des intrants nutritionnels et des médicaments incombait à l'ONG Help au début de leur intervention dans ladite commune. Toutefois, aujourd'hui, elle incombe à la commune.

En outre, grâce aux activités de sensibilisation et de récupération de terre, la population est de plus en plus fixe. De ce fait, il y'a une réduction des migrations particulièrement l'émigration.

Par ailleurs, il y'a une amélioration au niveau de la santé, de l'éducation et de l'accès à l'eau. Ce dernier a pour conséquence l'allègement des corvées d'eau des femmes.

Cependant, bien qu'il y'ait une prise de conscience de la population, des efforts restent à faire à leur niveau concernant l'entretien des infrastructures réalisées. De plus, elle doit cultiver davantage l'amour pour leur localité. C'est dans ce sens que le maire de la commune de Diagourou, M. ALZOUMA Adamou (2020), nous a notifié le constat d'incivisme et d'attentisme (elle attend tout de l'Etat et des partenaires au développement) de la population qui constitue un handicap pour le développement de la commune.

6.4. La cartographie des acteurs intervenant à Diagourou

L'Etat, ses services déconcentrés (services techniques) et les partenaires de développements (ONG, projets et associations) sont les principaux acteurs qui interviennent dans la commune rurale de Diagourou (figure 132). Cependant, leur degré d'intervention diffère. En effet, l'Etat et ses services déconcentrés interviennent en première position d'où la couleur verte accentuée. Ils interviennent dans les activités de récupération de terre, de vente de céréale à prix modéré et de distribution gratuite de semences améliorées aux groupements et à la population etc. C'est le cas de la politique nationale " les Nigériens Nourrissent le Nigérien" en abrégé " les 3N ", communément appelé Initiative 3 N (I 3N). Cette politique nationale lancée en 2016 en Conseil des Ministres par le Gouvernement, vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle mais aussi à développer les secteurs sociaux notamment la santé et l'éducation. En effet, ladite politique repose sur quatre (04) piliers à savoir :

- la libéralisation de l'économie ;
- le renforcement des capacités des collectivités locales et des organisations socioprofessionnelles ;
- la promotion de l'investissement ;
- la sécurisation des acteurs qui interviennent dans le secteur (PNA, 2022).

De plus, elle s'inscrit « dans le processus de mise en œuvre du Plan de Développement pour l'Agriculture en Afrique, de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO et de la Politique Agricole de l'UEMOA » (PNA, 2022, p. 54).

Par ailleurs, il faut noter que l'Etat et ses services déconcentrés se font aider par les autorités administratives et coutumières, les groupements et la population dans la mise en œuvre de leur

stratégies de résilience aux effets du changement climatique et dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Toutefois, ceux-ci jouent un rôle de facilitateur en sensibilisant et en diffusant l'information excepté la population qui est chargé de l'entretien des infrastructures et ou ouvrages réalisés par ces derniers.

Quant aux partenaires de développement, ils sont en seconde position et ont une intervention remarquable d'où la matérialisation par la couleur orange. Ils se font aider par les autorités communales ; matérialisé par la couleur bleu sombre afin de montrer leur rôle central. En effet, celles-ci les aident dans la mise en œuvre de leurs actions à travers la sensibilisation des membres des différents groupements qui, sont matérialisées par la couleur bleu afin de montrer leur rôle médian mais aussi de la population. Cette dernière est matérialisée par la couleur bleu clair afin de montrer leur faible participation dans la mise en œuvre des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique et dans l'amélioration des conditions de vie de la population. En effet, leur rôle consiste à entretenir les infrastructures et les ouvrages réalisées par cesdits partenaires de développement.

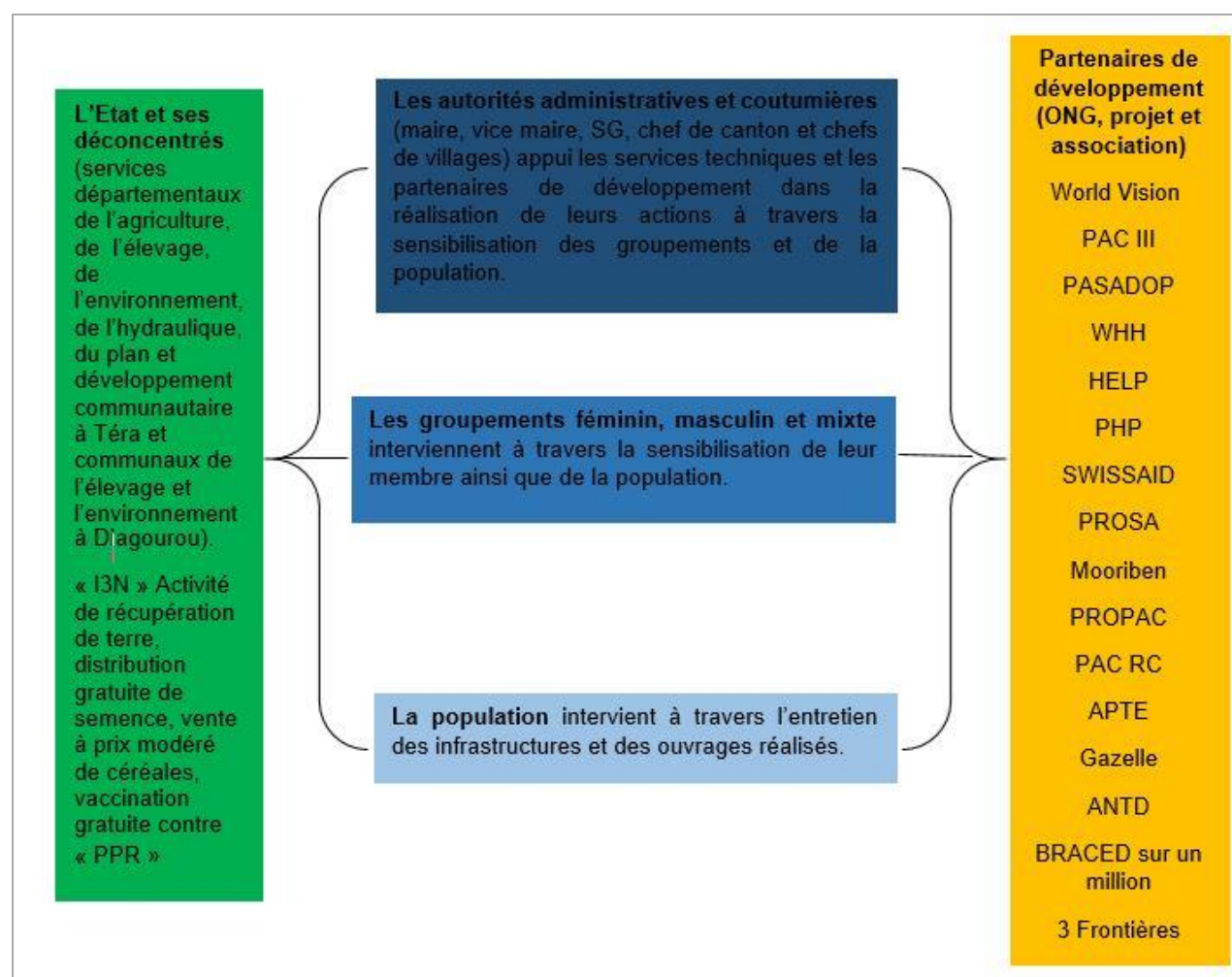


Figure 132 : cartographie des acteurs intervenant dans la commune rurale de Diagourou

6.5. Suggestions

Pour améliorer les conditions de vie de la population de la commune rurale de Diagourou et propulser le développement, l'Etat, ses services déconcentrés et les partenaires de développement doivent prendre en compte la variabilité climatique et la pression démographique dans la mise en œuvre de leurs stratégies de résilience (figure 133).

- Au niveau de la variabilité climatique :

Il faut noter qu'en matière de changement climatique et de genre, le Niger a signé et ratifié les trois Conventions à savoir : celles de Rio, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC). Toutefois, ces documents intègrent peu la dimension genre (PNA, 2020). De ce fait, l'Etat doit mettre davantage l'accent sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre de ses plans et programmes de réduction des effets du changement climatique. En

outre, il faut noter que la Convention des Nations Unies sur le changement climatique est la seule des conventions issues de la Conférence internationale de Rio à ne mentionner aucune approche de genre. Il en va de même pour le Protocole de Kyoto. Ainsi, ces instruments internationaux ne sont pas en conformité avec tous les engagements et instruments juridiques sur l'égalité tel que la Convention internationale pour l'Élimination de toutes les Discriminations Envers les Femmes (CEDEF). C'est pourquoi, s'est créée, en 2007, la Global Gender Climate Alliance. Toutefois, le processus d'intégration du genre dans les négociations du climat a débuté en 2001 (PNA, 2020). Par ailleurs, l'État et les partenaires de développement doivent renforcer leurs stratégies de résilience aux effets de la variabilité climatique par les activités de mitigations (la plantation d'arbres) et de récupération des terres (les demi-lunes (agricole et pastorale), les cordon-pierreux, etc.). Ceux-ci entraîneront une réduction des impacts des phénomènes extrêmes (sécheresses et inondations) qui impactent les systèmes de production agropastoraux. De ce fait, cela contribuera à assurer la sécurité alimentaire, l'augmentation de l'économie des ménages et la réduction de la pauvreté. Par conséquent, à atteindre un équilibre économique et politique (figure 133).

➤ Au Niveau démographique :

Par l'accélération de la quête d'une dividende démographique qui est déjà une priorité continentale pour l'Union Africaine (UA). Dans le cadre de cette quête de dividende démographique, le Niger a adopté une politique qui articule un dispositif de capture du dividende démographique conforme à nos exigences socioculturelles et à nos priorités politiques à savoir : une maîtrise de la croissance rapide de la population en l'associant à l'accroissement du niveau d'éducation, de formation professionnelle et technique de la population. De plus, par la création massive d'emplois décents et le développement de l'entrepreneuriat (Politique Nationale de population (PNP) 2019-2035). En effet, le Niger est au tout début de la transition démographique qui est le passage de niveaux de mortalité et de fécondité élevés, non maîtrisés à des niveaux plus faibles maîtrisés. Ainsi, l'accroissement naturel de la population s'est accéléré passant de 2,9% au début des années 1960 à 3,9% en 2012 (PNP 2019-2035). Ceci a pour conséquence, un rajeunissement de la population et une augmentation du taux de la dépendance démographique qui impacte l'économie.

Ainsi, pour y faire face, l'État doit mettre l'accent sur la bonne gouvernance afin de mettre en adéquation les capacités économiques du pays et le taux de la croissance démographique (figure 133). Pour ce faire, il doit prendre en compte ces trois axes à savoir :

- la restauration des terres dégradées, l'emploi de techniques agricoles respectueuses de l'environnement et l'utilisation de semences améliorées.
- Le renforcement de la politique de population par l'utilisation du planing familial et le maintien des jeunes filles à l'école afin de réduire les mariages précoces qui sont également source d'un nombre élevé d'enfants. Ceci permettra d'atteindre la transition démographique en vue de tirer profit du dividende démographique à travers la création d'emplois productifs pour les jeunes. Pour ce faire, l'Etat doit mettre l'accent sur l'éducation et la santé, etc. La capture de ce dividende démographique réduira la pauvreté et améliorera les conditions de vie des populations à travers leurs accès aux logements, aux emplois et à l'eau potable, etc.
- la participation des femmes aux activités économiques pour qu'elles soient autonomes. Pour ce faire, l'Etat doit mettre l'accent sur leur éducation et le maintien des filles à l'école pour qu'elles puissent accéder aux emplois salariaux et aux nouvelles techniques agricoles respectueuses de l'environnement. Celles-ci sont, entre autres : la lutte biologique contre les ennemies de cultures et l'utilisation de semences améliorées, etc.

Ceux-ci contribueront de ce fait à un équilibre économique et politique.

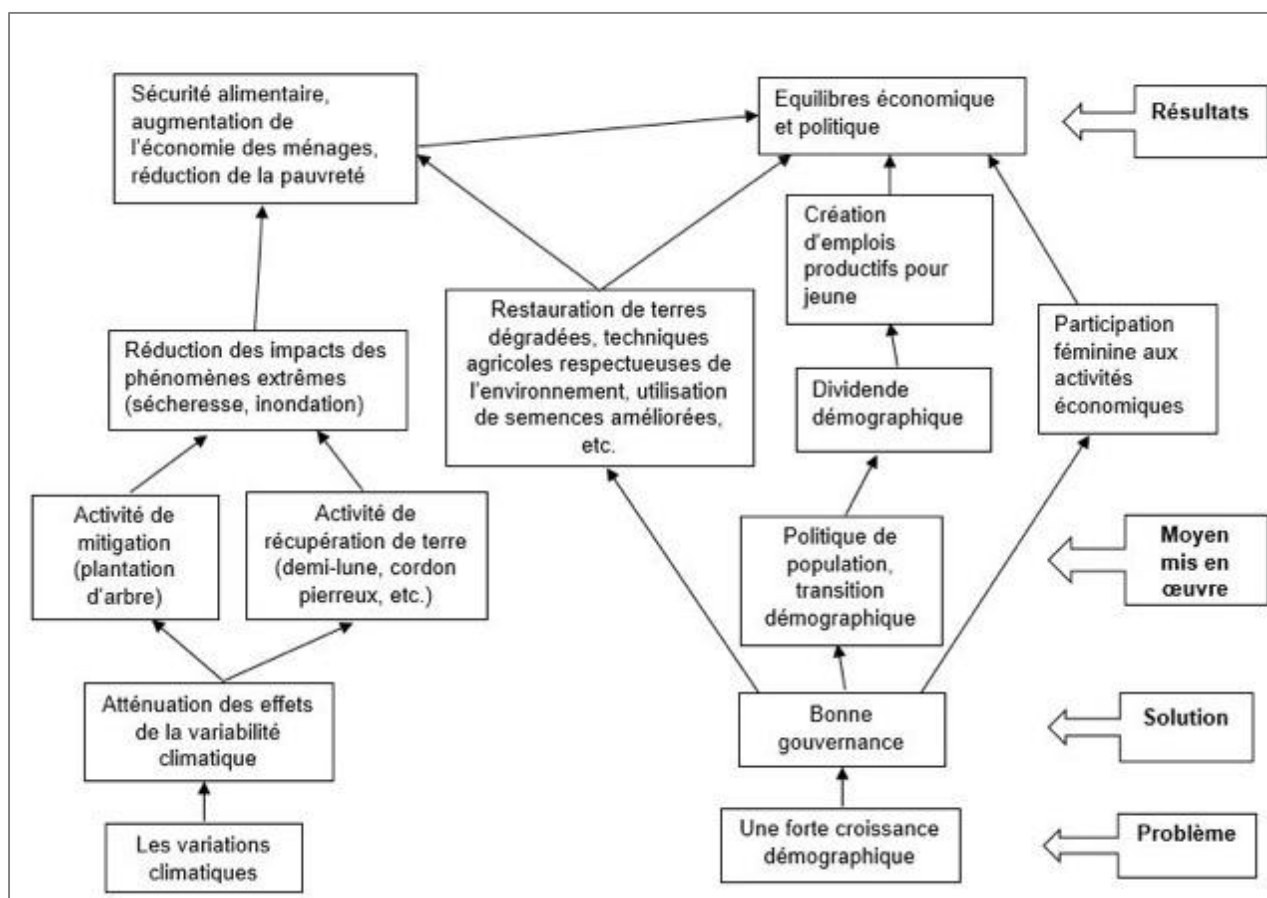


Figure 133 : arbre à solutions pour la commune rurale de Diagourou

Conclusion chapitre 6

Il ressort du chapitre 6 que les femmes de la commune rurale de Diagourou jouent un rôle déterminant dans la résilience de leur ménage face aux effets de la variabilité et du changement climatiques. En effet, confrontées à des difficultés croissantes, elles se sont adonnées à la diversification de leur source de revenus par la pratique migratoire et les AGR. Aussi, elles ont développés des stratégies de résilience au niveau agricole, pastorale et sociale à savoir :

- Au niveau agricole : l'utilisation des semences améliorées, l'association de culture, l'organisation en groupement de maraichage et le " Coura-coura ".
- Au niveau pastoral : la pratique du " Habbanayé " et du " Coura-coura ".
- Au niveau social : l'organisation en groupement de tontine et la pratique du « Habbanayé » et du « coura-coura » qui revêt un caractère social notamment celui de renforcer le lien social entre les usagers, etc.

Quant aux hommes, ils se sont adonnés au même stratégie de résilience développés par les femmes pour faire face aux effets de la variabilité et du changement climatique. Par ailleurs, outre la population, d'autres acteurs particulièrement l'Etat, ses services déconcentrés et les partenaires de développement contribuent à la résilience de la population de Diagourou face aux effets du changement climatique à travers les activités de récupération de terres et la réalisation d'infrastructures, etc.

Conclusion de la troisième partie

Les femmes de la commune rurale de Diagourou jouent un rôle déterminant dans la résilience de leur ménage aux effets de la variabilité et du changement climatique. En effet, outre la pratique de l'agriculture pluviale à laquelle la plupart d'entre elles se sont adonnées, il y a environ une décennie de cela; elles se sont également tournées vers la pratique d'AGR telles que le commerce et l'artisanat. Il s'agit particulièrement de la vente de gombo, sésame, lait, œuf, galette, beignet, soumbala/soumbara d'oseille (« maribi ») et de bouillon de têtes et pattes d'ovins ou bovins ou caprins (« melkou ») ainsi que de la confection de couvercles (« bedu/mbedu »), nattes, « sekko ». Toutefois, leur contribution à la résilience de leur ménage est nettement inférieure à celle des hommes du fait que la majorité des femmes bénéficie soit du soutien de leur mari ou de leurs parents. Cela s'explique par le fait que, dans la société traditionnelle nigérienne, la charge de la famille incombe à l'homme et la femme est sous sa tutelle. Ainsi, pour la résilience de leur ménage aux effets de la variabilité et du changement climatique, la majorité des hommes de la commune de Diagourou s'adonnent également à des AGR telles que la migration, la vente de vivres et d'animaux et la pratique de l'orpaillage. Toutefois, une minorité d'entre eux bénéficie du soutien de leurs parents à l'instar de la majorité des femmes. De plus, la population de la commune rurale de Diagourou notamment les femmes et hommes ont développé des stratégies de résilience telles que la mise en culture associée, la pratique du maraichage pour ceux qui disposent de potentialités d'irrigation, la formation de groupements de tontines féminins, masculins et mixtes. De plus, au niveau social, ils s'adonnent à la pratique du « Habbanayé » et du « coura-coura » qui permet de consolider leur lien social, de venir en aide à ceux qui ne disposent pas de bétail en leur donnant l'opportunité d'en avoir particulièrement dans le cas du « Habbanayé » et de favoriser l'association entre agriculteur et éleveur particulièrement dans le cas du « coura-coura ».

En outre, il est intéressant de noter que les femmes de la commune rurale de Diagourou s'adonnent également à la migration à l'instar des hommes en cas de mauvaises récoltes. Cette pratique est la stratégie d'adaptation la plus privilégiée dans la commune du fait qu'elle leur permet d'économiser leurs récoltes, leurs troupeaux et d'avoir des revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins. Leurs principaux lieux de destination sont Niamey et Téra où, généralement, les femmes exercent des travaux domestiques et les hommes s'adonnent au petit commerce ou au gardiennage (agent de sécurité).

Cependant, les femmes et les hommes ne sont pas les seuls acteurs dans la résilience de leur ménage face aux effets de la variabilité et du changement climatiques. En effet, ils se font aider par d'autres acteurs à savoir : l'Etat, ses services déconcentrés et les partenaires de développement. Ces acteurs les aident en intervenant dans plusieurs domaines et de plusieurs manières telles que : la réalisation des travaux de récupération de terres, les activités de mitigation telle que la plantation d'espèce végétale, les distributions gratuites et ciblées, la réalisation et la réhabilitation de forages, la construction de classes, etc. De plus, la population de Diagourou se fait aider par les autorités administratives et coutumières dont la contribution est notable bien qu'elles soient invisibles par rapport aux autres acteurs cités ci-haut. En effet, les autorités administratives et coutumières jouent un rôle de facilitatrices sans tenir compte du fait que la mairie est la porte d'entrée dans la commune. Autrement dit, tous les acteurs de développement voulant intervenir dans la commune doivent passer par les agents de la mairie.

Par ailleurs, en termes de contribution à la résilience de leur ménage, il faut noter que la population de la commune rurale de Diagourou joue un rôle déterminant. Toutefois, des efforts restent à faire dans la mesure où la migration qui est leur stratégie d'adaptation privilégiée est un phénomène ambivalent. Cette dernière procure non seulement des revenus aux migrant(e)s, mais contribue également à la déscolarisation des enfants et au dépeuplement de certains villages quand elle devient définitive. En ce cas peut-elle être encore considérée comme une stratégie d'adaptation au changement climatique inscrite dans une logique de résilience territoriale ou comme un renoncement ?

CONCLUSION GENERALE

La commune rurale de Diagourou est peuplée majoritairement de Peulhs qui sont des pasteurs par excellence et dont les nobles ne travaillent pas la terre (labourer, cultiver) selon leur subdivision ethnique du travail. Toutefois, au fil des années, ils se sont sédentarisés et pratiquent peu à peu l'agriculture. Cela s'explique par la diminution ou de la perte de leur cheptel liée aux crises écologiques amplifiées par les effets extrêmes de la variabilité et du changement climatiques. En outre, cela s'explique par l'instauration du grenier de réserve par l'administrateur colonial en 1915. Ainsi, l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques de la commune et emploient la majorité de la population active. Cependant, les systèmes de production agropastoraux sont soumis d'une part, aux problèmes de la variabilité et du changement climatiques. Ceux-ci se traduisent par une inégale répartition spatio-temporelle des précipitations qui impacte l'agriculture à travers la baisse des rendements. Au niveau de l'élevage, cela conduit à une baisse du couvert végétal qui entraîne celle du cheptel. Et au niveau de l'hydrologie, cela se traduit par la baisse de l'écoulement et le tarissement des cours d'eau, mares et points d'eau qui contraignent grandement la pratique du maraichage. D'autre part, les systèmes de production agropastoraux sont soumis au problème de la pression démographique qui, au niveau de l'agriculture, se traduit par l'extension des terres arables, leur surexploitation et leur morcèlement en vue de répondre aux besoins alimentaires de la population. Ceci conduit à leur dégradation et par conséquent à la baisse de la production agricole. Au niveau de l'élevage, la croissance démographique se traduisant par l'extension des terres arables et des zones d'habitation sur les espaces de pâturage, elle conduit à la rétraction ou à la disparition des parcours, à leur dégradation donc et à la réduction du cheptel pourtant très important pour l'alimentation des populations et l'apport de fumure aux cultures.

Ces difficultés impactent les rendements et occasionnent des crises alimentaires récurrentes qui entraînent une incapacité des chefs de ménage à faire face à leurs obligations familiales. Dans ces conditions la contribution des femmes devient nécessaire à la survie de leur ménage d'où leurs rôles accrus en matière de production et de soin. Ceci, nous amène à nous interroger sur la typologie des défis socioéconomiques et environnementaux auxquels sont confrontées les femmes de Diagourou, les rôles qu'elles jouent dans la résilience territoriale face aux effets extrêmes du réchauffement climatique, aux crises écologiques et à l'extrême pauvreté. A cet effet, trois hypothèses ont été formulées :

- La crise alimentaire récurrente corolaire des changements environnementaux, amplifiée par les effets extrêmes du changement climatique et par la croissance démographique est l'un des paramètres socioéconomiques et environnementaux qui bouleverse la vie des femmes de la commune rurale de Diagourou.
- Les femmes de Diagourou en tant qu'actrices à part entière de la dynamique locale s'adaptent à travers la pratique migratoire pour certaines d'entre elles et pour d'autres à travers des Activités Génératrices de Revenus (AGR) telles que le maraichage et le commerce.
- Les femmes qui ne migrent pas jouent un rôle déterminant dans la résilience du territoire face aux effets du réchauffement climatique en participant à des activités de restauration des terres, à la plantation d'espèces végétales (arbres) et à la pratique d'une culture associée.

Cette étude a trait à la résilience territoriale. En effet, autant cette thématique occupe une place de choix dans les productions des masses médias et nourrit les débats politiques, académiques et au sein de la société civile ; autant la résilience territoriale liée à la vie des femmes en milieu rural sahélien est mal connue. Ainsi, cette thèse traite des différentes stratégies de résilience des femmes de Diagourou face aux défis socioéconomiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées dans une démarche qui prend en compte également le rôle des hommes. Cela s'explique par le fait que notre sujet de recherche est un sujet de la géographie du genre. Entendons par genre, les constructions sociales qui découlent de la subdivision sexuelle du travail. L'idée de cette thèse est venue du constat que l'insertion socioéconomique des femmes semble être un des défis des sociétés rurales du Sahel et ce, particulièrement, à Diagourou compte tenu de leur effectif et leur faible participation aux activités économiques de la commune. Ce travail de thèse pourrait répondre à une nécessité de constitution d'outils d'aide à la réflexion qui viendrait renforcer celle de l'aide à la décision sur le développement local au Niger en vue d'une planification rigoureuse en matière d'aménagement du territoire.

L'objectif général de cette thèse est d'identifier les formes de réponses que les femmes de la commune rurale de Diagourou apportent localement aux défis socioéconomiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées et d'évaluer leur résilience. Pour ce faire, des enquêtes ont été réalisées à travers des questionnaires ménage administrés à 288 personnes au Niger dont 182 à la population de Diagourou et 106 aux migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey afin d'appréhender leurs perceptions sur la migration qui est leur stratégie d'adaptation privilégiée en cas de mauvaise récolte liée à la crise climatique. Aussi, en vue d'approfondir et de compléter nos

informations nous avons administré 46 entretiens à des acteurs tels que : les personnels des services techniques du département de Téra et de la commune Diagourou, les autorités administratives de la commune de Diagourou et coutumières des villages d'étude, les groupement féminins et mixtes des villages d'étude, les femmes et les hommes de la commune de Diagourou, les ONG/projets intervenant ou ayant intervenu dans la zone (Help) et au responsable du Dawla Sahel, les migrant(e)s de Diagourou à Téra et à Niamey, les autorités administratives du département de Téra, de la ville de Niamey et les responsable de la direction de la Population à Téra et à Niamey, les propriétaires terriens des sites d'implantation des migrant(e)s à Niamey et les leaders de ces sites d'implantations des migrant(e)s. Les résultats nous ont permis de confirmer les hypothèses assignées à la recherche citée ci-dessus en trois points.

Ainsi, la majorité des femmes de la commune rurale de Diagourou sont confrontées aux problèmes de crises alimentaires et d'eau. En effet,

- La majorité des femmes investiguées soit 86% des 121 femmes ont affirmé être confrontées au problème de la crise alimentaire et la plupart à celui de l'eau (63%). Ces problèmes résultent, d'une part, des effets du changement et de la variabilité climatiques et, d'autre part, des effets de la pression démographique. En effet, à Diagourou, les effets du changement climatique se traduisent par une longue période de séquences sèches. Par exemple, celle de la période 1981-2019, avec une moyenne de 9 jours dont les conséquences sont la baisse du rendement agricole, du fourrage et le tarissement des cours d'eau. En attestent les dires de nos 182 enquêté(e)s à Diagourou qui ont affirmé comme causes de la baisse de leur production agricole, la dégradation des terres (86%), la baisse de la pluviométrie (85%) et l'attaque des « ennemis de cultures » (73%). Cependant, une minorité d'entre elles a avancé comme raisons, l'avortement des semences (33%) et le morcellement des terres arables (11%). Quant à la pression démographique, elle se traduit par la surexploitation et l'extension des terres culturales qui entraîne leur dégradation par conséquent, la baisse de la production agricole avec ses corolaires notamment la crise alimentaire. L'analyse de deux cartes d'occupation et d'utilisation des sols de la commune de Diagourou au cours de la période de novembre 1986 et de 2019 illustre ce phénomène. Elle révèle que la superficie en cultures et prairies est passée de 10 668 ha à 94 024 ha soit de 7,62 % à 67,16%. Ceci, nous révèle l'importance de la croissance démographique qui s'est traduite par une extension des terres de cultures ayant pour conséquence le

morçèlement et la dégradation des terres arables suite à leur labour excessif en vue d'accroître la productivité. Par conséquent, à la baisse de la production agricole.

Pour faire face aux crises alimentaires et leurs corollaires résultant des effets extrêmes du réchauffement climatique, aux crises écologiques et à l'extrême pauvreté, les femmes de Diagourou ont développé des stratégies de résilience telles que :

- La pratique des AGR particulièrement du commerce et du maraichage pour la plupart des 121 femmes enquêtées à Diagourou soit 41%. Aussi, en cas de mauvaise récolte liée à la crise climatique, la majorité d'entre elles (86%) s'adapte à travers la pratique migratoire.
- Les femmes qui ne migrent pas s'adonnent à des activités de restauration de terre telles les demi-lunes agricoles, pastorales, les cordons pierreux, etc. et à une mise en culture associée.

D'autre part, l'étude a également révélé que les femmes de Diagourou jouent un rôle déterminant dans la résilience de leur ménage face aux effets du changement et de la variabilité climatique. Toutefois, leur contribution est nettement inférieure à celle des hommes du fait que les hommes cultivent majoritairement les cultures céréalières notamment le mil qui est l'aliment de base en milieu rural sahélien tandis que les femmes cultivent majoritairement les oléo-protéagineux (sésame, arachide, haricot ainsi que le gombo, etc.). De plus, cela s'explique par le fait que la charge de la famille incombe à l'homme dans la société traditionnelle nigérienne et la femme est sous sa tutelle. En atteste les dires de 40% des 121 femmes enquêtées à Diagourou qui affirment bénéficier du soutien de leur mari face au déficit de rendement de leurs activités dans la gestion de leur foyer. Ainsi, face aux effets du changement et de la variabilité climatique, les femmes et hommes de Diagourou ont développé des stratégies de résilience (adaptation) au niveau des secteurs agricole et pastoral aussi, au niveau social à savoir :

- Au niveau agricole : l'utilisation de semences améliorées, la mise en culture associée, l'organisation en de groupement de maraichage et la fertilisation du sol par l'apport de la fumure ou la technique du « coura-coura », le séjour des animaux dans le champ ayant pour but de fertiliser celui-ci à travers leurs excréments.
- Au niveau pastoral: la pratique du « Habbanayé » qui permet à ceux qui n'ont pas de bétail d'en acquérir de ce fait, d'accroître leur revenu.
- Au niveau social : la pratique du « Habbanayé » qui leur permettent de renforcer leur lien social aussi, le « coura-coura » qui permet de renforcer le lien entre l'agriculteur et l'éleveur de ce fait, d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

En outre, ces populations rurales se sont adonnés à la diversification de leurs sources de revenus par la pratique des AGR telles que le commerce, le maraichage, l'artisanat, les tontines (épargnes) et la migration. Ces activités leur procurent des revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins d'une manière générale, spécifiquement pour les hommes, cette diversification permet de prendre en charge leur famille à travers l'achat de vivres, etc. Quant aux femmes, les revenus de ces activités leur permettent de participer à certaines charges du foyer telles l'habillement des enfants, la prise en charge de la période de soudure et des dépenses courantes du foyer notamment l'achat d'épices pour la sauce, etc. Cependant, les femmes de Diagourou ne sont pas les seuls acteurs à intervenir dans la résilience de leur ménage face aux effets de la variabilité et du changement climatiques à Diagourou. En effet, celles-ci se font aider outre leur époux par, l'Etat, ses services déconcentrés et les partenaires de développement à travers les activités de récupération de terres, de réalisation d'infrastructures, etc. Toutefois, bien que la contribution de ces acteurs soit notable, ils doivent renforcer leurs stratégies d'intervention afin de capturer le dividende démographique pour assurer l'équilibre entre la population et les ressources. Pour ce faire, ils doivent mettre l'accent sur l'éducation particulièrement sur la scolarisation et le maintien des jeunes filles à l'école. Ceci contribuera à réduire le fort taux de croissance démographique en réduisant le nombre des naissances. Aussi, cela permettrait aux femmes d'accéder aux nouvelles techniques agricoles et aux emplois salariaux. Ceci contribuera à leur autonomisation donc à un équilibre économique. La scolarisation apparaît ainsi comme un enjeu majeur d'adaptation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Documents sur les femmes et leurs rôles

ABDOU, Boubacar. *La participation de la femme au processus de développement socioéconomique en milieu rural au Niger : cas du groupement des femmes de Damana-Lomé*. Mémoire de maîtrise: Sociologie: Université du Benin Lomé-Togo : 2000, 87p.

AFCAS 89^e congrès de l'AFCAS. La contribution des femmes pour assurer la sécurité alimentaire des pays en développement à l'ère de la Covid-19 : Acte de colloque 623 de l'Université Laval. Québec : Canada, 2022, 4p.

AGRONOME VETERINAIRE SANS FRONTIERE (AVSF). Promouvoir l'égalité de genre en milieu rural : exemple au Togo, Sénégal, Amérique central et Brésil. 2013, 32p.

ALI, Samaila. *Étude comparative de la contribution des femmes urbaines et rurales à la lutte contre la pauvreté dans la région d'Agadez à travers le programme d'action communautaire (PAC)*. Mémoire de maîtrise: Géographie: Université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey: 2008, 103p.

BISILLIAT, Jeanne., VERSCHUUR, Christine. Le Genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique. In : Cahier de genre de développement. L'harmattan, n°1 – 2000, Paris, Genève. 265p.

DIARRA DOKA, Marthe., MADOUGOU, Djibrilla. et DIOUF, Alexandre. Crise alimentaire, genre et résilience au sahel enseignements tirés de la crise de 2012 au Burkina Faso, mali et Niger. Rapport de recherche de l'OXFAM. 2014, 64p.

EPOUBE née EYOUM, Lydienne. Autonomisation de la femme rurale. Assemblée parlementaire de la francophonie. Bruxelles. 2012, 5p.

FARGUES, Philippe. Déficit vivrier et structures familiales en Afrique au Sud du Sahara. In: *Population*, 44^e année, n°3, 1989. pp. 631-648.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF). Quelques faits et chiffres sur la situation des femmes au Niger. 2006, 2p.

GARBA SIDI, Yacoubou. *La contribution de l'alphabétisation dans le processus d'autonomisation des femmes de la commune rurale Diagourou*. Mémoire de fin d'étude Ecole Normal et Supérieur (ENS): Alphabétisation et Développement: UAM de Niamey. 2017, 44p.

Hall, Samuel. Analyse rapide de genre – Niger. Unicef , 2021, 40p.

HARRIGAN, Jane., WORUNIUK, Belt. Femmes rurales dans un monde en évolution : opportunité et défis in femme en l'An 2000 et au-delà. ONU: division de la promotion de la femme: département des affaires économiques et sociales. 2008, 56p.

MAHAMANE, Ibrahima. Facteurs d'Évolution de la Contribution Économique des Femmes au Niger. *African Population Studies*. 2008, vol 23 n°1, pp. 103-118.

MEYERS, Véronique. ÉGALITÉ DE GENRE AU NIGER, LUX DEV, 2019, 8p.

MOALIGRINE, Nadia., AMROUCHE, Kahina. et LOUDIA, Yamina. Rôle de l'agriculture pratiquée par la femme rurale de KABYLIE (Algérie) dans l'atténuation du changement climatique: Changement climatique, crise énergétique et insécurité alimentaire. In HACHIMI SANNI, Y., MOHAMED, B., dir. *Le monde en quête d'un visage*. Québec, Canada: Presses de l'Université de Laval (PUL), 2011, pp. 197-205.

MOUSSA SAMEY, Rabi. *La participation de la femme rurale au développement au Niger : le cas précis des femmes du projet Sel Bengou*. Mémoire de fin d'étude: Ecole Nationale des Assistants Sociaux et d'Education Spécialisés (ENAES): Université de Dakar: 1983, 49p.

ONIBON DOUBOGAN Yvette, OUINDEYAMA YOTTO Tchoropa Aubain, YABI Ibouaïma. Vulnérabilité des femmes aux contraintes climatiques dans la commune de Natitingou au nord-ouest du Bénin. *NOTES SCIENTIFIQUES homme et société*. 2016, ISSN : 2409-9791, 36p.

ONIBON DOUBOGAN Yvette, STIEM-BATHIA Larrissa, BADOU SAVI Agnès. Les pratiques de la gestion durable des terres au Bénin: une analyse sous l'angle genre: Étude de cas dans les communes de Kandi, Bembèrèkè, Djidja et Bantè. 2017, DOI: 10.13140/RG.2.2.30897.48485, 25p.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU). Femmes en l'an 2000 et au-delà, Femmes rurales dans un monde en évolution : Opportunités et défis. Division de la promotion de la femme/DESA. Nations Unies, New York, 2008, 56p.

OUMAROU Issoufou. *Les femmes et la production agricole en milieu rural : cas du village de Namaro (Niger)*. Mémoire de maîtrise: Faculté de Lettre et des Sciences Humaines (FLSH): Université du Bénin, Lomé- Togo: 2006, 93p.

REPUBLIQUE DU NIGER, REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE. LUCOP. COOPERATION NIGERO-ALLEMANDE. *Accès des jeunes à la terre: Visions des femmes: Enquête socio-foncière à Diagourou*, 2009, 15p.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL. *La situation des femmes dans la zone du Projet de Développement Local dans la région de Tillabéri (PDLT)*, 2002, 55p.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINISTERE DU PLAN, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS). DIRECTION REGIONALE DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE MARADI. *Causes et conséquences des mariages des enfants au Niger : cas de la région de Maradi*, 2017, 27p.

Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) du Niger. *Note de travail et de réflexion : les femmes et l'agroécologie au Niger*. 2023, 12p.

ROBER, Alexandra. *Femmes, Environnement et développement Durable : un lien qui reste à tisser*. Essai en vue de l'obtention du grade de Maître en ENVironnement (M. Env): Centre Universitaire de Formation en Environnement: Université de Sherbrooke, Longueuil, Québec, Canada: 2011, 87p.

TOUDJANI MALAM GONI, Saratou. Niger : Femmes, agriculture et changement climatique. In *COP 22 à Marrakech*. Fondation européenne d'études progressistes (FEPS), 2016, 3p.

ZAKOU, Achimi. *Place et rôle de la femme dans le système de production agricole de la commune rurale de Balleyara dans le Canton de Tagazar, département de Filingué : Région de Tillabéri*. Mémoire: U AM de Niamey: 2005, 103p.

Femmes et résilience territoriale

CHRISTOPHERSON et al. Regional resilience: theoretical and empirical perspectives. *Cambridge Journal of Regions: Economy and Society*, 2010, pp. 3-10.

DAUPHINE, André., PROVITOLO, Dammiene., *la résilience : un concept pour la gestion des risques*. Armand colin, 2017. *Annales de géographie*, pp. 115 - 125.

DUTOZIA, Jérôme., VOIRON-CANICIO, Christine. *La résilience urbaine face aux risques, en contexte de changement climatique*. France: Membre de l'université de côte d'Azur, 2018. VINCI, 76p.

LAURENT, Bossard. Les femmes sahéliennes à la fois centrales et marginales. In *Maps & Facts: des stéréotypes entravent l'accès des femmes à l'emploi*, 2018. Page Facebook de l'Ambassade de France au Niger consulté le 20 juin 2019 à 2h10.

MAMAN, Issoufou. *Etude intégrée de la résilience des systèmes sociaux de la limite nord des cultures pluviales dans le département de Goudoumaria face au changement climatique*. Thèse de Doctorat: Géographie: UAM de Niamey: 2013, 285p.

METZGER, Pascale., PEYROUX, Elisabeth. Comment la résilience s'impose à la pensée et à l'action : usage rhétorique et effets politiques dans la planification urbaine à Johannesburg et la gestion des risques au Rímac (Lima). Lille, France, 2016, 12p.

NOUFOU, Bernadette. *Femmes, résiliences territoriale et développement en espace rural sahélien : le cas des villages de Diagourou et Largadi (commune rurale de Diagourou) au Niger, entre défis socioéconomiques et environnementaux*. Mémoire de master 2: Géographie Aménagement Environnement Développement (GAED) parcours Développement durable Aménagement Société Territoire (DAST): Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) en France: 2019, 111p.

REGHEZZA-ZIT, Magali., RUFAT, Samuel. Résiliences, sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes. ISTE: éditions Ltd, 2015, pp. 22-42.

SCIALPI, Giulia. *Une histoire de résilience territoriale et de matériaux locaux*. Mémoire du Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement: Architecture de Terre Mention Patrimoine (DSA-Terre): Grenoble: 2018, pp:1-32.

TANGUY, Jean-Michel., CHARREYRON-PERCHET, Anne. La résilience territoriale : un premier diagnostic. ESKA, 2013, 6p. Annales des Mines-Responsabilité et environnement.

VILLAR, Clara., DAVID, Michel. La résilience, un outil pour les territoires ? Séminaire IT-GO Rosko, Roscoff, 2014, 8p.

Femmes et développement

ALHASSOUMI SOW, Salamatou. Mots et maux pour décrire la pauvreté : opinion de femmes peules. In: *urbanisation et pauvreté en Afrique de l'ouest*. Actes de colloque du département de Géographie/FLSH/UAM. Annales de l'UAM de Niamey, 1998, pp. 25-34.

BISILLIAT Jeanne (dir). Relations de genre et développement : femmes et sociétés, ORSTOM éditions, 1991

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. Les africaines, histoire des femmes d'Afrique noire du 19e s au 20e s. Paris: Desjonqueres, 1994, 395p.

DENIEUIL, Pierre-Noël. Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. In : Dans Mondes en développement 2008/2 (n°142), pages 113 à 13. De Boeckler supérieur. ISBN 9782804158040, DOI10.3917/med.142.0113

DROY Isabelle : *Femmes et projets de développement rural en Afrique sub-saharienne : essai d'analyse à partir d'études de cas*. Grenoble, Université des Sciences Sociales, Institut de Recherche Économique et de Planification du Développement, 1985

DROYE, Issabelle. Femmes et développement. Paris: Karthala, 1990, 182p.

Espace rural

HASSIMI LARABOU, Aminta et al. *Historique du Féminisme au Níger*. Travail réalisé dans le cadre du Master en Autonomisation et Leadership dans les Projets de Développement. Inscrit au Projet 10-cap1-0863 « Jeunes femmes, Autonomisation et Développement en Afrique Sub-saharienne ». Nawey.net. 2011, 16p.

JACQUET, Isabelle. Développement au Masculin/Féminin, le genre outils d'un nouveau concept, Paris: l'harmattan, 1995, 184p.

JIHAD, Moulay-Driss El. Changement climatique et développement rural dans les montagnes du Moyen-Atlas et leurs bordures (Maroc). *Journal of Alpine Research/ Revue de géographie alpine*, 2016, no 104-4.

Le Secrétaire Général de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger (CMANI). Communication sur l'importance du secteur de l'artisanat dans l'économie nationale. Avec [la collaboration de] la directrice régionale du tourisme et de l'artisanat de Niamey. Journée nationale de l'artisanat, 2017, 11p.

MOUSSA, Yayé. *Précarité hydrique et développement local dans la commune urbaine de Téra, Niger*. Thèse de doctorat: Géographie: Université de Toulouse 2-Jean Jaurès et l'UAM de Niamey: 2018, 446p.

OUMAROU, Issoufou. *Femmes et développement local : analyse socio-anthropologique de l'organisation foncières au Niger : le cas de la région de Tillabéry*. Thèse de doctorat: Sociologie: Université Rennes2 - Haute Bretagne: 2008, 356.

ROBERTS, Penelope. Les femmes et les programmes de développement rural: avec référence aux programmes-femmes financés par le Fonds Européen de Développement au Kenya. *Revue Tiers Monde*, 1985, p. 299-305.

YOUNSA HAROUNA, Hassane. *Les services d'eau face aux défis urbains sahéliens : insécurité hydrique et initiatives pour l'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Niamey (Niger)*. Thèse de doctorat: Géographie: Université de Bordeaux Montaigne et l'UAM de Niamey: 2019, pp :12-124.

ZAHER, Hafida. Femmes et développement : approche genre. Rapport de stage : Université Laval, faculté des sciences sociales, Québec, Canada. 2001, p.70.

ZOUNDJI, G. C., ZOSSOU, E., VISSOH, P., *et al.* Analyse genre des effets des changements climatiques sur les moyens d'existence durables des producteurs de riz et stratégies d'adaptation au nord Bénin. *Agronomie Africaine*, 2022, vol. 34, no 1, p. 21-32.

ZUINEN, Natacha. Essai sur le rôle des femmes et des valeurs féminines. In : Dans Reflets et perspectives de la vie économique 2002/1(Tome XLI). Éditions De Boeck Supérieur, pp.111-112.

KAYSER Bernard, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris : Colin, 1990, 316 p.

LATTRE GASQUET, Marie. Le développement des espaces ruraux en Afrique de l'ouest. Paris : futurible internationale, 2021, 32p.

Changement climatique

GIEC. Ce qu'il faut retenir du 6e rapport d'évaluation du GIEC. Gouvernement Français, p. 4.

KUITSOUC Dominique. Concept d'aléa, de vulnérabilité, de risque et de catastrophe dans 15^{ème} école d'été en évaluation environnementale. Daoula, Cameroun du 04-09 septembre 2011, 14p.

THIERNO GAYE, Amadou et al. Sénégal: revue du contexte socioéconomique, politique et environnemental. Rapport d'étude. Prise, Innovation, Environnement, Développement en Afrique (IED Afrique). 2015, p.88.

Méthodologie de recherche

BRUYNE, (de) Paul., HERMAN, Jacques., SCHOUTHEETE, (de) Marc. Dynamique de la recherche en sciences sociales. Les pôles de la pratique méthodologique, Paris : PUF. 1974, 421p.

FAO. Conduite de petites enquêtes nutritionnelles – Manuel de terrain, Rome, 1992, 180p.

GUEYE, M. et SIVAKUMAR M.V.K. Analyse de la longueur de la saison culturale en fonction de la date de début des pluies au Sénégal. Compte rendu des travaux N°2. 1992, 17p.

LONCHAMPT, Joëlle. L'expérience de la participation citoyenne : quels savoirs mobilisés ? in *Biennale de L'Union National des Acteurs de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS)*. Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Franche-Comté. 2012, 13p.

MEQUINION, Marie-José. *Rapport de recherche bibliographique, Méthode Accélérée de Recherche Participative en milieu rural (M.A.R.P / P.R.A)*. DESS: Informatique documentaire de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB): Université Claude Bernard LYON I (UCBL): 1997, 51p.

MONGEAU, pierre. Réaliser son mémoire ou sa thèse, cote jeans & cote tenue de soirée. Canada: Presses de l'université du Québec, 2008, 162p.

Démographie - Culture - Ethnographie

ARCHIVES NATIONALES. Rapport de la tournée de recensement effectuée dans le canton Diagourou en 1954 par l'administration adjointe MARC PERRETEN en 1954. 86 pays dactylographie.

BA ABDOUL, Hameth. Acteurs et territoires du sahel. Lyon: ENS Editions, 200, pp: 33-46.

BAZEMO, Maurice. L'affranchissement chez les Peul de la région sahélienne du Burkina Faso : la réalité. In: *La fin du statut servile ? Affranchissement, libération, abolition*. Volume I. Besançon 15-17 décembre 2005. Besançon : Actes des colloques du Groupe de recherche sur l'esclavage dans l'antiquité, 30-1. Presses Universitaires de Franche-Comté, 2008. Pp: 153-158.

DRAME YAYE, Aissatou., ALPHA GADO, Boureima. Forum Régional sur la Souveraineté Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FORESA). Organisé par le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricole (ROPPA). UAM, 2006, 20p.

GEeau.org. Initiation à ENVI du 22 au 24 octobre 2013 à Ouagadougou, Burkina Faso, 85p.

GIEC. Bilan 2007 des changements climatiques, rapport de synthèse. Genève, Suisse, 2007, 114 p.

HAMA, Boubou. L'aventure extraordinaire de Bi Kado, fils noir. Ch., CORLET, France. 1971, pp: 324-420.

LARAMEE de TANNENBERG, Valéry. Le changement climatique Menace pour la démocratie ? In : *Dans le vif*, BUCHET.CHASTEL. Libella, Paris, 2017, pp : 70-80.

LE TEMPS DU NIGER. Quotidien républicain d'information. N°37 du 21/04/1966.

LONA, Issaka. *Changement climatique et développement agricole dans la commune rurale de Diagourou (région de Tillabéry) : de l'observation à l'analyse des données*. Mémoire de DEA: Géographie: UAM de Niamey: 2010, 98p.

LONA, Issaka. *Risques climatiques et pratiques culturelles du mil et du sorgho au Niger*. Thèse de doctorat: Géographie: UAM de Niamey: 2014, 230p.

LOUARGANT, Sophie. De la géographie féministe à la "gender geography": une lecture francophone d'un concept anglophone. Espace Populations Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique, 2002, pp: 397-410. Changement climatique

MARCHAL, Yves. Rapport politique du cercle de juillet 1915 dir. CLAUZEL, Jean. In: *la France d'outre-mer (1930-1960), témoignage d'administrateurs et de magistrats*. Amazon France: Kartala, pp: 169-170.

OCDE. *Etude de l'OCDE sur l'eau, Changement climatique, eau et agriculture vers des systèmes résilients*. Editions OCDE. 2015, pp : 20-50.

OUMAROU, Amadou. La migration féminine, une stratégie extra-agricole d'adaptation aux changements climatiques et environnementaux dans l'Imanan (Niger). In: *les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'ouest*. IRD/Marseille, 2015, pp: 315-333.

République du Niger. *AGIR-NIGER: priorités résilience, Haut-Commissariat à l'initiative 3N (HC3N)*.2015, 76p.

ZOURKALEINI, Younoussi. Les Déterminants Démographiques Et Socio-Economiques du confiage des Enfants au Burkina Faso. Université de Ouagadougou: Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), 2007, 29p.

Insécurité au Sahel

Sorbonne War Studies. Les enjeux de la crise sécuritaire au Sahel, entre fractures territoriales, terrorisme et conflits intercommunautaires: Colloque intermasters 2018. Université de Paris 1, Panthéon Sorbonne. 4p.

Outils de Développement, Document statistique et Dictionnaire

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION (DDC). Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT). Le laboratoire Citoyennetés (ACE-RECIT). *Guide sur l'organisation de l'administration municipale - Niger, 2021, 46p*.

GREEN CLIMATE FUND. CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CNEED). UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP). PROGRAMME NATIONAL D'ADAPTATION (PNA). « *Faire progresser la planification et la budgétisation de l'adaptation à moyen et long termes au Niger* ». Etude : « Analyse genre du lien entre changement climatique et développement durable », 2020, 116p.

JACQUE, Lévy., MICHEL, Lussault. dir. *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*. Paris : Belin, 2003, 1033 p.

PASCHE Sophie et al. Sols nus sans végétation. Genève, 2017, 3p.

REPUBLIQUE DU NIGER. Cabinet du premier ministre. *Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques*. 2006, 90p.

REPUBLIQUE DU NIGER. Code rural, recueil de textes. 2013, p.386.

REPUBLIQUE DU NIGER. CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE (CNEED), *plan national d'adaptation aux changements climatiques*. 2022, 275p.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT. *Politique nationale de genre*. 2017, 53p.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINISTERE DE PLAN. *Enquête publique dans la perspective du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF), commune rurale de Diagourou*, 2009, 62p.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINISTERE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIALE (PDES): 2017-2021, 199p.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINISTERE DU PLAN, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE. *Le Niger en chiffres 2019*. 2020, 85p.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINISTERE DU PLAN. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS). *Annuaire statique 2013-2017*.

REPUBLIQUE DU NIGER. MINSTERE DE LA POPULATION. *Politique Nationale de Population (PNP): 2019-2035*, 48p.

REPUBLIQUE DU NIGER. REGION DE TILLABERI. *Plan Communal de Développement (PCD): 2007-2010 de la commune rurale de Diagourou*, 81p.

REPUBLIQUE DU NIGER. REGION DE TILLABERI. *Plan de Développement Communal (PDC): 2017-2021 de la commune rurale de Diagourou*, 115p.

TRIPLET Patrick. Dictionnaire encyclopédique de la diversité biologique et de la conservation de la nature. 2018, 1095 p.

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA). *Règlement n°01/2014/Conseil des Ministres (CM)/UEMOA portant code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA: 1994-2014, 30p.*

SITOGRAPHIE

AGNES, Catalina., GEISSMANN, Maude. Introduction à la résilience sociale. In: *ceres.ens.fr*. [en ligne] [consulté le 05/05/2019]. Disponible à l'adresse : URL [IntroductionResilienceSociale \(ens.fr\)](#)

ANGEON, Valérie., CALLOIS, Jean-Marc. « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? », *Économie et institutions* [En ligne], 6-7 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ei/890> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ei.890>.

BARTHE-DELOIZY, Francine. et HANCOCK, Claire. « Introduction : le genre, constructions spatiales et culturelles », *Géographie et cultures*. In : OpenEdition [En ligne] [consulté le 15/12/2020]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/gc.10926>.

BAUDOIN, Marie-Ange. Genre et développement : la place de la femme en Afrique rurale et dans les projets de développement agricole. In: *SCRIBD* [en ligne] [consulté le 06/06/2019]. Disponible à l'adresse : [Femmes Rurales Et Genre Marie Ange Baudouin 2008 | PDF | Afrique | Zone rurale \(scribd.com\)](#).

BONNAMOUR Jacqueline, « La géographie rurale pendant le dernier quart de siècle », *Ruralia* [En ligne], 01 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2003. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/5>

BOTTE Roger, « Le droit contre l'esclavage au Niger », *Politique africaine*, 2003/2 (N° 90), p. 127-143. DOI : 10.3917/polaf.090.0127. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-2-page-127.htm>.

BOUISSET, Christine., CLARIMONT, Sylvie. et ROBOTIER, Julien. Résilience et prévention des désastres, retours d'expérience et perspectives de sciences sociales. In: *HAL* [En ligne] [Document consulté le 11/01/2020]. Disponible à l'adresse : URL <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01816060>.

BOUSSION Caroline, CRUDELI Carlo, PICCINNI Anna. La crise alimentaire 2007-2008 : opportunité pour une révision des politiques de sécurité alimentaire. In : Santé internationale. 2011. pp. 141-155. [En ligne] : [La crise alimentaire 2007-2008 : opportunité pour une révision des politiques de sécurité alimentaire | Cairn.info](#)

CALVES, Anne-Emmanuèle. « « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, vol. 200, no. 4, 2009, pp. 735-749. En ligne, URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-735.ht>

CHAPUIS, ROBERT. Espace rural. In *Hupergéo* [en ligne] [consulté le 09/05/2019]. Disponible à l'adresse : URL [Espace rural - HyperGeo](#)

Dictionnaire de l'académie Française. (s.d.) Rural. In *dictionnaire-academie* [en ligne] [consulté le 16/08/2022]. Disponible à l'adresse : URL [rural, -ale | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](#)

G5SAHEL, Stratégie pour le développement et la sécurité des pays du g5 sahel. In : *G5 Sahel* [en ligne] [consulté le 12/02/2020]. Disponible à l'adresse : URL : www.g5sahel.org/images/Docs/SDS_G5S_VF.pdf.

GILLIARD, Patrick. « Pauvreté et mobilités circulaires campagnes / villes au Niger ». In: *Geoconfluences* [En ligne] [consulté le 27/11/2019]. Disponible à l'adresse : URL ; geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/informations-scientifiques/.

GURURANI, Shubhra. Le savoir des femmes du tiers monde dans le discours sur le développement. *Revue internationale des sciences sociales*, 2002, no 3, p. 353-363. [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2002-3-page-353.htm>

HAMETH BA A., 2007 : Acteurs et territoires du Sahel. Rôle des mises en relation dans la recomposition des territoires, Lyon : ENS éditions, 260p. [En ligne], URL : <https://books.openedition.org/enseditions/896>

INS Niger, Annuaire statistique 2013-201. In: INS Niger En ligne] [consulté le 18/10/2019]. Disponible à l'adresse : URL www.stat-niger.org/statistique/file/Annuaire_Statistiques/Annuaire.

JAMART Clara, « Le Code Rural au Niger : définition, histoire et objectifs. », AGTER [En ligne], 2011, consulté 21/08/2023. URL : [AGTER - Le Code Rural au Niger : définition, histoire et objectifs](#)

KANE, Fatoumata. Le statut social de la femme en Afrique de l'ouest in *Femme, Avenir de L'Afrique*. In: *Noppaw_Dakar* [en ligne] [consulté le 6/06/2018]. Disponible à l'adresse : Noppaw_Dakar_Fatoumata-Kane.pdf (uwa.edu.au)

KONÉ, Mariatou. Femmes et foncier. 2011. [En ligne], URL : https://www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-40.html

LELOUP C., RYCKMANS H., le rôle des femmes dans le développement. In : *Globenet* [En ligne] [consulté le 20/12/2020] Disponible à l'adresse: URL : www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizonlocal/shelter/femmdevt.html.

MARCOVICI, Raja-Danièle. Femmes et environnement. In : *Fondation de France* [En ligne] [consulté le 12/01/2020]. Disponible à l'adresse :

URL : <https://www.fondationdefrance.org/fr/retour-sur-le-colloque-femmes-environnement>.

MATHIEU Nicole. La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts. In: *Économie rurale*. N°197, 1990. pp. 35-41. [En ligne] : URL : www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1990_num_197_1_4059

MATHIEU Nicole. La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix. In: *Économie rurale*. N°247, 1998. pp. 11-20. [En ligne] : www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1998_num_247_1_5029

OCDE. Vers un développement durable : les indicateurs d'environnements. In: Google livres [en ligne], [consultés le 25/05/2020]. Disponible à l'adresse: URL: <https://books.google.bi/books?id=05HYAgAAQBAJ>.

OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES (OFPRA), DIVISION DE L'INFORMATION DE LA DOCUMENTATION ET DE LA RECHERCHE (DIDR). Niger : situation sécuritaire dans la région de Tillabéry et de Diffa de Janvier 2019 à mai 2020. In *ofpra* [en ligne] [consulté le 12/12/2020]. Disponible à l'adresse : URL : 2005_nig_situation_securitaire.pdf (ofpra.gouv.fr)

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. INTRODUCTION THÉMATIQUE, La crise alimentaire de 2004-2005 au Niger en contexte. In *cairn.info* [en ligne] [consulté le 15/09/2022]. Disponible à l'adresse : URL www.cairn.info

OZER, Pierre, HOUNTONDI, Yvon-Carmen, NIANG, Abdoul Jelil, *et al.* Désertification au Sahel: historique et perspectives. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 2010, vol. 54. [En ligne],

URL : <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/10347/1/D%c3%89SERTIFICATION%20AU%20SAHEL%20%20HISTORIQUE%20ET%20PERSPECTIVES.pdf>

PNUD, Les femmes, clé de la résilience des peuples et de la planète. In: *UNDP* [En ligne] [consulté le 12/01/2020]. Disponible à l'adresse: URL : <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/blog/2018/Women-are-key-to-the-resilience-of-our-people-and-our-planet.html>.

POULOT Monique, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 83/4 | 2008, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 14 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/7045>

QUENAULT Béatrice, « Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique », *EchoGéo* [En ligne], 24 | 2013. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13403>

RACINES-SAHEL, SFR. Enjeux de développement. In : *racines-sahel* [en ligne] [consulté le 27/11/2019]. Disponible à l'adresse : URL racines-sahel.org/index.php/la-sfr-racines/enjeux-de-developpement.

ROBOTIER, Julien., CLARIMONT, Sylvie., BOUISSET, Christine. Réfléchir à la résilience de deux territoires, le bassin de Lacq et le massif des Landes Programme ACTER (Accompagner les changements vers des territoires résilients). In *UPPA* [En ligne], [consulté le 11/01/2020]. Disponible à l'adresse : URL <https://recherche.univ-pau.fr/fr/axes-scientifiques/justice-et-territoire/programmeacter.html>.

SOMMET DE MONTREAL. Groupe de travail. Le développement local. In: *ville.montreal* [En ligne] [consulté le 13/01/2020]. Disponible à l'adresse: ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENT.

SUREMAIN, Marie-Dominique. Afrique de l'Ouest : quand travail des femmes rime avec résilience sociale. In *mediaterre* [en ligne] [consulté le 20/07/2019]. Disponible à l'adresse : URL www.mediaterre.org/afriqueouest/actu,20121112121201.html.

Bernadette NOUFOU – 19/12/2023

YIMGA TATCHI Raphaël, « Singularités structurantes du Sahel rural. », inter-reseaux.org [En ligne], 2019, consulté 21/08/2023. URL : [Microsoft Word - Note de lecture n°3_Agriculture en danger.docx \(inter-reseaux.org\)](#)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des Figures

Figure 1 : Carte de la localisation de la commune rurale de Diagourou au Niger	16
Figure 2 :carte de la localisation des communes/départements des femmes pratiquant le petit commerce selon le Projet de Développement Local de la région de Tillabéri (PDLT)	32
Figure 3 : arc-en-ciel de la résilience	39
Figure 4 : conceptualisation de la résilience territoriale	41
Figure 5 : arbre à problème de la commune rurale de Diagourou.....	49
Figure 6 : villages témoins de l'enquête en fonction de l'effectif enquête(e)s	68
Figure 7 : approche et méthodologie de l'étude	70
Figure 8 : cadre conceptuel	72
Figure 9 : carte de la localisation de Diagourou Gourmey et Allanadjié.....	82
Figure 10 : localisation de la commune rurale de Diagourou dans le département de Téra	87
Figure 11 : localisation des cinq sous zones et de leurs villages rattachés	89
Figure 12 : localisation de la commune rurale de Diagourou au Sahel.....	93
Figure 13 : graphique de l'anomalie de pluviométrie de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019 par rapport à la normale 1961-1990	96
Figure 14 : cumul pluviométrique et moyenne décanale de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019	97
Figure 15: séquences sèches de cinquante jours (SS-50-jrs) après les semis de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019	98
Figure 16 : anomalie de la longueur de la saison des pluies de la station climatique de Téra de 1950-2019 en rapport à la normal 1981-2010	99
Figure 17 : date de début et de fin des saisons de pluie de la station climatologique de Téra de 1950 à 2019	100
Figure 18 : anomalie des températures maximales de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2017 par rapport à la normale 1981-2010	101

Figure 19 : anomalie des températures minimale de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2017 par rapport à la normal 1981-2010.....	102
Figure 20 : anomalie des vents de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2010 par rapport à la normal 1981-2010.....	103
Figure 21 : carte d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars 1986.....	106
Figure 22 : carte d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars 2019.....	107
Figure 23: carte d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en novembre 1986....	108
Figure 24 : carte d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en novembre 2019...	109
Figure 25 : différentes tranches d'âge des enquêté(e)s à Diagourou	115
Figure 26: niveau d'instruction des enquêté(e)s à Diagourou.....	116
Figure 27 : situation matrimoniale des enquêté(e)s à Diagourou.....	118
Figure 28 : la taille du ménage des enquêté(e)s à Diagourou	119
Figure 29 : le nombre d'enfants des enquêté(e)s à Diagourou.....	120
Figure 30: le nombre d'enfants mineurs des enquêté(e)s à Diagourou	120
Figure 31 : le nombre d'enfants en âge de scolarisation des enquêté(e)s à Diagourou	121
Figure 32 : nombre d'enfants majeurs des enquêté(e)s à Diagourou	121
Figure 33 : nombre d'enfants hors du toit de leurs parents en lien avec leur activité/emplacement	123
Figure 34 : typologie des activités principales des femmes investiguées de la commune rurale de Diagourou.....	125
Figure 35 : typologie des activités secondaires des femmes de la commune rurale de Diagourou selon les enquêté(e)s.....	127
Figure 36 : typologie des activités principales des hommes de la commune rurale de Diagourou selon les enquêté(e)s.....	129
Figure 37 : Typologie des activités secondaires des hommes de la commune rurale de Diagourou	130
Figure 38 : typologie de la contribution des femmes et des hommes aux dépenses de leur ménage selon leur conjoint notamment épouse/époux	132

Figure 39 : typologie des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes et les hommes à Diagourou.....	133
Figure 40 : mutation des cours d'eau à Diagourou selon les autorités administratives à Diagourou et coutumières des villages d'étude.....	135
Figure 41 : nombre de personnes pratiquant l'agriculture pluviale selon le genre à Diagourou ..	141
Figure 42 : typologie des réponses apportées par les femmes de Diagourou sur la pratique de l'agriculture pluviale comme étant une activité séculaire et socioprofessionnelle pour elles en fonction de leur village de provenance	142
Figure 43 : typologie des réponses apportées par les hommes de Diagourou sur la pratique de l'agriculture pluviale comme étant une activité séculaire et socioprofessionnelle pour eux en fonction de leur village de provenance	143
Figure 44 : durée de la pratique agricole des enquêté(e)s selon le genre à Diagourou	144
Figure 45: motifs de la pratique agricole des enquêté(e)s selon le genre à Diagourou.....	145
Figure 46 : typologie des cultures pluviales cultivées selon le genre à Diagourou	146
Figure 47 : quantité de la production en tasses ou « tia » des cultures pluviales des femmes de Diagourou.....	147
Figure 48 : quantité de la production des femmes de la commune de Diagourou exprimée en « tia » en lien avec leur village de provenance	149
Figure 49 : durée de la consommation estimée en nombre de mois de la production pluviale des femmes enquêtées à Diagourou.....	150
Figure 50 : quantité de la production du mil en bottes produite par les femmes enquêtées à Diagourou	150
Figure 51 : quantité de la production du mil/sorgho des hommes de la commune de Diagourou estimé en sac 100 kg.....	151
Figure 52 : quantité de la production du mil/sorgho exprimée en sac de 100 kg par les hommes en lien avec leur village de provenance	152
Figure 53 : durée de la consommation estimée en nombre de mois de la production pluviale des hommes de Diagourou	153

Figure 54 : quantité de la production du niébé des hommes de la commune de Diagourou estimée en valeur de sac de 100kg	153
Figure 55 : typologie de l'utilité de la production des enquêté(e)s selon le genre à Diagourou...	155
Figure 56 : quantité de la production estimée en « tia » vendue dans l'année par les femmes enquêtées à Diagourou	156
Figure 57 : revenus issus de la vente annuelle exprimés en F CFA de la production des femmes à Diagourou.....	156
Figure 58 : gains annuel des femmes de Diagourou issus de la vente de leur production agricole exprimé en Fr CFA en lien avec leur village de provenance	157
Figure 59 : nombre de champs des enquêté(e)s à Diagourou en lien avec leur constance dans le temps	158
Figure 60 : motifs de la non constance du nombre de champ(s) ou de leur(s) superficie(s) cultivée(s) à Diagourou.....	159
Figure 61 : propriétaires de terre(s) arable(s) selon le genre à Diagourou.....	160
Figure 62 : mode d'accès à la terre arable des propriétaires terriens selon le genre à Diagourou	161
Figure 63 : typologie du mode d'accès à la terre de manière indirect par les enquêté(e)s selon le genre à Diagourou	163
Figure 64 : typologie de matériel agricole utilisé par les enquêté(e)s à Diagourou selon le genre	164
Figure 65 : l'évolution du climat de ces quinze dernières années en lien avec les causes de la baisse de la production agricole à Diagourou	166
Figure 65 : nombre de personnes affirmant oui ou non que la variabilité climatique a des impacts sur la pratique de l'agriculture pluviale en lien avec la typologie de ces impacts	166
Figure 67 : typologie de réponses apportées par les enquêté(e)s à Diagourou sur la problématique de l'extension de leur(s) terre(s) de culture.....	167
Figure 68 : nombre de personnes pratiquant le maraichage en lien avec leur village.....	168
Figure 69 : villages de provenance des enquêté(e)s en lien avec la période de leur pratique du maraichage	169

Figure 70 : les motifs de la pratique du maraichage évoqués par les enquêté(e)s à Diagourou...	170
Figure 71 : typologie de cultures maraichères cultivées par les enquêté(e)s à Diagourou	171
Figure 72 : utilité de l'activité du maraichage en lien avec les gains issus de la vente de la production	172
Figure 73 : nombre de planches en lien avec leur constance dans le temps	173
Figure 74 : appartenance des parcelles de maraichage par les enquêté(e)s à Diagourou.....	173
Figure 75 : typologie de difficultés rencontrées par les enquêté(e)s dans la pratique du maraichage à Diagourou	176
Figure 76 : pratique de l'élevage de ruminants selon le genre à Diagourou	178
Figure 77 : typologie d'espèces élevées par les enquêté(e)s selon le genre à Diagourou	178
Figure 78 : appartenance des espèces élevées par les enquêté(e)s selon le genre à Diagourou	179
Figure 79 : mode d'acquisition du bétail par les propriétaires selon le genre à Diagourou.....	180
Figure 80 : typologie des propriétaires du bétail dont les éleveurs ne sont pas propriétaires selon le genre à Diagourou	180
Figure 81 : nombre de têtes d'ovins detenu par les enquêté(e)s à Diagourou en lien avec le genre	181
Figure 82 : nombre de têtes de caprins detenu par les enquêté(e)s à Diagourou en lien avec le genre	182
Figure 83 : nombre de têtes de bovins detenu par les enquêté(e)s à Diagourou en lien avec le genre	183
Figure 84 : typologie des aliments bétail à Diagourou selon les enquêté(e)s	183
Figure 85 : typologie des points d'eau pastoraux à Diagourou selon les enquêté(e)s	184
Figure 86 : proportion de personnes pratiquant la transhumance en lien avec la typologie de parcours utilisé	185
Figure 87 : typologie des avantages liés à la pratique de l'élevage selon les enquêté(e)s à Diagourou	186
Figure 88 : proportion de bétail destiné à la vente dans l'année en lien avec le genre à Diagourou	187

Figure 89 : nombre de personnes pratiquant l’aviculture selon le genre à Diagourou.....	188
Figure 90 : typologie d’espèces avicoles élevées par les enquêté(e)s à Diagourou selon le genre	188
Figure 91 : nombre de poules élevées par les enquêté(e)s à Diagourou selon le genre	189
Figure 92 : nombre de pintades élevées par les enquêté(e)s à Diagourou selon le genre	190
Figure 93 : nombre de canards élevées par les enquêté(e)s à Diagourou en lien avec le genre....	190
Figure 94 : avantages liés à la pratique de l’aviculture à Diagourou selon les enquêté(e)s.....	191
Figure 95 : typologie des impacts du changement climatique sur l’activité pastorale à Diagourou selon les enquêté(e)s.....	193
Figure 97 : adaptation des éleveurs face aux maladies liées aux effets du changement climatique	194
Figure 98 : pratique de l’artisanat selon le genre à Diagourou	196
Figure 98 : typologie d’articles confectionnés par les enquêté(e)s selon le genre à Diagourou ...	198
Figure 99 : utilité de la production artisanale des enquêté(e)s à Diagourou en lien avec la proportion destinée à la vente	201
Figure 100 : revenu annuel issu de la vente de la production artisanale des enquêté(e)s à Diagourou	202
Figure 101 : gains issus de la production artisanale des enquêté(e)s exprimé en Fr CFA en lien avec leur village de provenance.....	203
Figure 102 : typologie des stratégies d’adaptation des enquêté(e)s pour combler le déficit des rendements de leurs activités dans leur ménage selon le genre à Diagourou	208
Figure 103 : typologie des stratégies d’adaptation privilégiées des enquêté(e)s en cas de mauvaise récolte selon le genre à Diagourou	209
Figure 104 : les justifications et avantages de la migration comme la stratégie d’adaptation privilégiée en cas de mauvaise récolte selon le genre à Diagourou	210
Figure 105 : âge des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey selon le genre.	211
Figure 106 : villages de provenance des migrant(e)s de Téra et Niamey à Diagourou	212
Figure 107 : villages de provenance des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey selon le genre.....	213

Figure 108 : situation matrimoniale des migrant(e)s de Diagourou enquêté(e)s à Téra et Niamey selon le genre.....	214
Figure 109 : niveau d’instruction des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey selon le genre.....	214
Figure 110 : nombre d’enfants des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey .	215
Figure 111 : nombre d’enfants des migrant(e)s investigué(e)s qui vivent hors de leur toit en lien avec leur emplacement/activité	216
Figure 112 : quartiers d’accueil des migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou investigué(e)s à Téra.....	217
Figure 113 : quartiers d’accueil des migrant(e)s de la commune de Diagourou investigué(e)s à Niamey	218
Figure 114 : typologie de justifications apportée par les migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra sur le choix de leur lieu de destination.....	224
Figure 115 : typologie de justifications apportées par les migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Niamey sur le choix de leur lieu de destination	224
Figure 116 : typologie des autres lieux de destination des migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey	225
Figure 117 : typologie des justifications avancées par les migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey au sujet du changement de leurs lieux de destination	225
Figure 118 : typologie des activités exercées par les migrant(e)s de Diagourou investigué(e)s à Téra et Niamey	227
Figure 119 : typologie de réponses apportés par les enquêté(e)s au sujet de la nature (mensuelle/journalière) de leur activité.....	228
Figure 120 : gain mensuel exprimé en Fr CFA des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey selon le genre	229
Figure 121 : gain journalier exprimé en Fr CFA des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey selon le genre.....	230
Figure 122 : utilités des revenus des activités migratoires des enquêté(e)s de Diagourou à Téra et Niamey	230

Figure 123 : période de départ des migrant(e)s investigué(e)s de la commune de Diagourou à Téra et Niamey	232
Figure 124 : nombre d'années passée des migrant(e)s de Diagourou à leur lieu de destination en lien avec les motifs de leur non-retour	233
Figure 125 : source du financement du voyage des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey selon le genre	233
Figure 126 : typologie de moyens de transport utilisés par les migrant(e)s investigué(e)s de la commune de Diagourou en partance à leur lieu de destination.....	234
Figure 127 : nombre de migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey qui ont effectué leur migration seule ou accompagné selon le genre	235
Figure 128 : typologie de personnes accompagnant les migrant(e)s investigué(e)s lors de leur déplacement selon le genre	235
Figure 129 : pourcentage des enfants en âge de scolarisation des migrant(e)s enquêté(e)s qui migrent accompagnés de leurs enfants.....	236
Figure 130 : pourcentage d'enfants des migrant(e)s enquêté(e)s poursuivant leur scolarisation à leur lieu d'accueil	237
Figure 131 : typologie des difficultés rencontrés par les migrant(e)s enquêt(e)s à leur lieu d'accueil	237
Figure 132 : cartographie des acteurs intervenant dans la commune rurale de Diagourou	265
Figure 133 : arbre à solutions pour la commune rurale de Diagourou.....	268

Liste des Photos

Photo 1 : exemple d'espace cultivé par les femmes de la commune rurale de Diagourou	31
Planche de photos 2 : une plaque indiquant la sortie de la ville de Dori (chef-lieu de la province du Séno au Burkina Faso) en partance vers Bouloye (image A) et le village de Bouloye (image B) .	63
Planche de photos 3 : les voies reliant la commue de Dargol aux villages de la sous zone de Nabolé en image A et celle du village de Nabolé au village de Boyé en image B ; le moyen de transport (charrette) utilisé fréquemment pour mes déplacement en image C	75

Planche de photos 4 : le poste de service des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de Bangaré abandonné par ceux-ci (image A), un vendeur d'essence du département de Sebba qui est venu s'approvisionner dans le village de Bangaré (image B) et le lieu de statement de motos des vendeurs d'essence de Sebba à Bangaré (image c)	77
Planche de photos 5 : une femme entrain de fendre un tronc d'arbre dans la brousse d' Obouga en vue de sa quête de bois de chauffe (image A et B) ; Obouga, le lieu de statement de motos des vendeurs d'essence de Sebba à Bangaré (image C)	78
Planche de photos 6 : un groupe de jeune garçon entrain de faire une étude coranique à Tchanchaga (image A) ; un groupe de femmes et de jeunes filles autour d'une pompe (image B) et d'un moulin (image C) à Largadi.....	117
Planche de photos 7 : une classe brûlée dans le village de Gabikane (image A) et une classe fermée à Toumbidé (image B).....	118
Planche de photos 8 : une femme transportant sur la tête du bois chauffe qu'elle a cueilli et une jeune fille faisant la lessive au niveau du seuil radie à Diagourou; un groupe de femmes en train de piler à Largadi	124
Planche de photos 9 : un alignement de femmes entrain de vendre des beignets (image A) et une femme entrain de vendre du ragout d'igname dans le marché du village de Diagourou (image B) ; une femme entrain d'étaler son soubala/soumbara d'oseille « maribi » pour sechage à Tchanchaga (image C).....	126
Planche de photos 10 : feuilles du "Corchorus olitorius"(fakuho) et des tranches de gombo frais melangé à de la cendre, séchées à Largadi	128
Planche de photos 11 : un groupe de femmes autour d'un forage en panne (image A), deux garçons sur le chemin de retour de leur quête d'eau en charette (image B) et une femme transportant de l'eau sur la tête tout en tenant en main de l'herbe qu'elle a cueillie lors de sa recherche d'eau à Largadi (image C) ; une femme en train de prendre de l'eau à l'aide d'une tasse de "tia" dans un petit puisard à Yelo Hamidou (image D)	134
Planche de photos 12 : une jeune fille avec un fagot de tige de mil sec à Boyé (image A), des fagots de bois sec et frais à Largadi (image B) et deux garçons entrain de rassembler leur fagot de tige de mil à Diagourou (image c)	137

Planche de photos 13 : le " <i>Datura Stramonium</i> " (en fulfuldé « Legal Lougal ») apparu à Largadi, il y'a dix ans de cela.....	138
Planche de photos 14 : une parcelle de culture d'une femme au sein du champ de son époux à Largadi (image A) et une parcelle de culture d'une veuve au sein de son foyer à Diagourou (image B).....	162
Planche de photos 15 : une hilaire adosé à un mur d'une véranda (image A) et une daba couchée par terre à proximité des herbes (image B) à Diagourou	164
Planche de photos 16 : culture de Gombo attaqué par les ennemis de culture à Diagourou (image A) et un arbre déraciné par le vent à Largadi (image B)	165
Planche de photos 17 : jardin maraicher de Diagourou (image A) et une jeune fille entrain d'arroser la parcelle de culture de sa mère sur le même jardin (image B) ; une parcelle de culture à Nabolé (image C).....	174
Planche de photos 18 : Une jeune fille en train de faire paitre les animaux en brousse à Largadi (image A), un jeune homme en train de conduire les animaux au paturage à Yelo Hamidou (image B) et une femme en train de traire une vache à Tchantchaga (image C)	177
Planche de photos 19 : deux ovins morts à Largadi suite à une maladie (image A et B)	192
Planche de photos 20 : une femme entrain de confectionner une natte en pailles dans le village de Yelo Hamidou (image A), en tiges de mil dans le village de Boyé (image B) et une natte en tige de mil déjà confectionné par une femme du village de Gabikane (image C)	196
Planche de photos 21 : deux femmes entrain de tenir des « bedu/mbedu » (couvertures tissés) en pailles qu'elles ont confectionnées à Gabikane (image A), une femme entrain de trier ces tiges de mil pour la confection de « sekko » à Largadi (image B) et une femme s'apprêtant à confectionner son « sekko » à Pépitchaga Akari (image C)	197
Planche de photos 22 : une femme tenant en main un tapis en laine qu'elle a tricoté à Toumbidé (image A) et une femme tenant en main des tapis en cuire qu'elle est entrain de confectionner (image B) et une corde en cuire pour cheval qu'elle a déjà confectionner à Diagourou (image C)	198
Planche de photos 23 : un jeune garçon entrain de fabriquer une louche à Diagourou (image A) et un sac rempli de têtes de hilaire déjà fabriqué derrière cet même jeune homme (image B) ; un homme entrain de confectionner une corde pour attacher ses bottes de mil/sorgho à Toumbidé (image C)	199

Planche de photos 24 : une superposition de nattes en tige de mil/sorgho pour le dressage du lit à Largadi (image A) et un lit Gaobé déjà dresser à Gabikane (image B)	200
Planche de photos 25 : une femme entrain de trier les pailles pour la confection de natte (image A), une tente couverte (image B) et une tente non couverte (image C) à Yelo Hamidou.....	201
Planche de photos 26 : habitats des migrant(e)s de la parcelle de feu Adama Maïga	219
Planche de photos 27 : verger de l'Office National des Anciens Combattants, Anciens Militaires et Victimes des Guerres et des Conflits Armés du Niger (image A ; ONACAM/VG-CAN) dont une partie est consacrée aux cultures pluviales et de contre saisons et l'autre (image B et C), à l'habitat des migrant(e)s (image D).....	220
Planche de photos 28 : habitats des migrant(e)s du site de « Bouka Takos » à Niamey	221
Planche de photos 29 : ancien habitat des migrant(e)s du site « Bouka Takos » à Gamkalé sur la parcelle de feu Adama Maïga (image A) et ladite parcelle mis en valeur par son fils Ousmane Adama Maïga (image B, C et D)	222
Planche de photos 30 : habitats des migrant(e)s de Diagourou dans les quartiers de Carré et Foutankouira à Téra	223
Planche de photos 31 : deux migrants de Diagourou dont l'un est entrain de vendre du Lipton (image A) et l'autre est à son poste d'agent de sécurité (image B) et deux chariots contenant des bidons d'un " Garoua " (image C ; « vendeur ambulant d'eau ») à Niamey	226
Planche de photos 32 : première maison du premier migrant du village de Largadi avant d'effectuer sa première migration (image A) et seconde maison dudit migrant après avoir effectuer sa première migration (image B).	231
Planche de photos 33 : quelques planches de laitue du jardin maraicher aménagé par World vision à Diagourou, protégé par les sachets plastiques (image A) et les moustiquaires (image B) contre les attaques des ennemies de cultures	245
Planche de photos 34 : un champ ensemencé par des boutures de manioc à Largadi (image A), des graines de sémences améliorées d'arachide enveloppée dans du sachet en plastique (image B) et un homme tenant en main de l'engrais à Diagourou (image C).....	249
Planche de photos 35 : le "neem" (margousier/margosier ; image A) et le " Prosopis Juliflora " (image B) introduit à Largadi	252

Planche de photos 36 : une jeune fille initiée à la couture par l'ONG World Vision entrain d'exercer son metier à Diagourou (image A) et une banque céréalière construite par swissaid à Pepitchaga Akari (image B)..... 256

Planche de photos 37 : des demi-lunes pastorales réalisées par le projet APTE (image A) et une attestation de réussite en activité de recuperation de terre délivrée par le projet APTE à un individu à Yelo Djinkargou (image B) et le seuil de Diagourou qui fut réparé par l'ONG PISA (image C) 257

Liste des tableaux

Tableaux I : Activités journalière des femmes d'Igziramallolen (Agadez au Niger)	29
Tableau II : classification des villages d'étude par ressources et classes sociales	58
Tableau IV : tableau récapitulatif du nombre de personnes enquêtées par lieu	69
Tableau V : récapitulatif des images Landsat utilisées pour les différentes périodes	104
Tableau VI : état des ressources de la commune rurale de Diagourou en mars 1986 et 2019	107
Tableau VII : état des ressources de la commune de Diagourou en novembre 1986 et 2019	109
Tableau VIII : récapitulatif des activités quotidiennes des enquêté(e)s en fonction des saisons ..	130
Tableau IX : récapitulatif des partenaires de développement intervenant dans la commune rurale de Diagourou, leurs domaines et villages d'intervention	258

TABLE DES ANNEXES

Tableau I : Listes des personnes des interviewé	304
Tableau II : Nombre de personnes à enquêter par village/ ville en fonction de l'effectif des ménages dans les villages/Villes d'étude	306
Les guides d'entretien destinés aux acteurs de la commune de Diagourou	306
Guides d'entretien destinés aux acteurs de la migration	312
Questionnaire d'enquête destinée aux femmes et hommes de la commune de Diagourou	316
Questionnaire d'enquête destinée aux migrant(e)s de Diagourou à Téra/Niamey.....	322
Lexiques	326

ANNEXES

Tableau I : Listes des personnes des interviewé

Acteurs	Personnels interviewés (fonctions)	Date de l'entretien	Durée en heure (h) /minute (mn)	
	Département de Téra (07)			
Les personnels des services techniques du département de Téra et de la commune de Diagourou (08)	Le Directeur du service départemental de l'élevage	24/09/2020	1 h	
	Le Directeur du service départemental de l'agriculture,	01/10/2020	3 h	
	L'adjoint au directeur du service départemental du génie rural	30/09/2020	1 h	
	Le Directeur départemental adjoint de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable	23/09/2020	2 h	
	Le Directeur du service départemental de l'hydraulique et de l'assainissement	30/09/2020	1h	
	Le Directeur départemental adjoint du développement communautaire et aménagement du Territoire	01/10/2020	2 h	
	Le responsable départementale de l'état civil, des migrations et des réfugiés de Téra	02/10/2020	10 mn	
	Commune rurale de Diagourou (01)			
	Le Communal de l'élevage de Diagourou	24/09/2020	2 h	
Les autorités administratives de la commune de Diagourou et coutumières des villages d'étude (19).	Autorité administrative (03)			
	Maire	02/10/2020	1h	
	Vice maire	27/09/2020	2 h	
	Secrétaire Général (SG) & secrétaire permanent du Cofocom	02/10/2020	1 h	
	Autorité coutumière de la commune de Diagourou (16)			
	Les 03 chefs de villages de Diagourou	Wangardé	27/09/2020	1 h
		Sanfarbé et représentant du chef de canton)	26/09/2020	1 h
		Rimabé Foulbé	27/09/2020	1 h
	Les 04 chefs de village de Largadi	Ouagadougoubé Largadi	26/09/2020	1 h
		Pissilabé Largadi	27/09/2020	30 mn
		Tougouribé Largadi	27/09/2020	30 mn
		Kayabé Largadi	27/09/2020	30 mn
		Chef de village de Gabikane	20/09/2020	2 h
		Chef de village de Pépitchaga Akari	21/09/2020	1 h
		Chef de village de Nabolé	21/09/2020	1 h
	Chefs de villages de Boyé	22/09/2020	2 h	
	Chef de village Tchantchaga	28/09/2020	1 h	
	Chef de village de Toumbidé	29/09/2020	1 h	

	Les 02 chefs de village de Yelo Taka	Représentant du chef de village Yelo Taka	26/09/2020	1 h
		Représentant du chef de village Yelo Djinkargou	26/09/2020	1 h
	Représentant du chef de village de Yelo Hamidou		25/09/2020	1 h
Les groupements féminins/masculins/mixtes à Diagourou (06)	Les groupements féminins/masculins/mixtes à Diagourou			
	Un membre du groupement mixte de tontine Djam Nati à Gabikane		20/09/2020	1 h
	Un membre du groupement mixte de tontine Allah Modjine à Yelo Hamidou		25/09/2020	1 h
	Un membre du groupement masculin de tontine Allah Ardo Wodaré à Yelo Hamidou		25/09/2020	1 h
	Un membre du groupement mixte de tontine Allah Modjine à Yelo Djinkargou		26/09/2020	
	Un membre du groupement des femmes Allah Yadjine à Rimabé Foulbé		27/09/2020	1 h
	Un membre du groupement mixte de maraichage Allah Waley à Nabolé		21/09/2020	1 h
Autorités administratives du département de Téra (03)				
Les autorités administratives du département de Téra, de l'arrondissement communal n° 4 de Niamey (04)	Maire		02/10/2020	20 mn
	Vice maire		02/10/2020	25 mn
	SG		02/10/2020	25 mn
	Autorité administrative de l'arrondissement communal n°4 de Niamey			
	Maire		09/11/2020	20 mn
Personnelle de la Direction de la population de Niamey et de Téra				
Les responsables de la direction de la population à Niamey et Téra (02)	Le Directeur Général de la Population (DGP) à Niamey		09/11/2020	20 mn
	Le responsable de la Direction Départementale de la Population (DD/Po) de Téra		30/09/2020	1 h
Les responsables terriens des sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Niamey (02)	Responsables des sites d'implantation des migrant(e)s de Niamey (06)			
	Gamkalé	Fils d'Adama Maiga	31/10/2020	1 h
		Responsable du verger militaire	01/11/2020	1 h
Les leaders des différents sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Niamey (03)	Les leaders des sites d'implantation des migrant(e)s à Niamey (06)			
	Gamkalé	Leader de la parcelle d'Adama Maiga	30/10/2020	1 h
		Leader du verger militaire	11/11/2020	1 h
	Saga		30/10/2020	1 h
Le responsable de Dawla sahel (01)	Responsable de Dawla sahel (président des éleveurs traditionnels du Sahel, animateur du monde rural et connaissance locales des changements climatique)		01/02/2020	1 h
Les ONG/Projets/Ass	Chef de base de l'antenne de l'ONG Help à Téra		01/10/2020	1 h

ociation intervenant ou ayant intervenu dans Zone (01)			
Total	46 (personnes interviewés)		47h10mn

Tableau II : Nombre de personnes à enquêter par village/ ville en fonction de l'effectif des ménages dans les villages/Villes d'étude

Sites (ville/village)	Effectif de ménage dans le village	Nombre de personnes à enquêter en fonction de l'effectif des ménages dans le village
Commune rurale de Diagourou (182 questionnaires ménages destinés aux femmes et aux hommes de Diagourou)		
Village de Diagourou	176	33 (dont 22 femmes et 11 hommes)
Village de Largadi	152	28 (dont 19 femmes et 9 hommes)
Village de Gabikane	52	10 (dont 07 femmes et 03 hommes)
Village de Pépitchaga Akari	57	11 (dont 08 femmes et 04 hommes)
Village de Nabolé	73	13 (dont 08 femmes et 05 hommes)
Village de Boyé	52	10 (dont 07 femmes et 03 hommes)
Village de Tchantchaga	125	23 (dont 15 femmes, 08 hommes)
Village de Toumbidé	156	29 (dont 19 femmes, 10 hommes)
Village de Yelo Taka	37	7 (dont 05 femmes et 02 hommes)
Village de Yelo Hamidou	97	18 (dont 12 femmes et 06 hommes)
Commune urbaine de Téra (30 questionnaires ménages destinés aux migrant(e)s de Diagourou)		
Quartier Carré	Néant	16 (dont 10 femmes et 06 hommes)
Quartier Résidence	Néant	07 (dont 05 femmes et 02 hommes)
Quartier Foutangoira	Néant	07 (dont 05 femmes et 02 hommes)
Arrondissement communal n°4 de Niamey (76 questionnaires ménages destinés aux migrant(e)s de Diagourou dont 51 questionnaires destinés aux migrantes et 25 migrants)		
Quartier Gamkalé	Néant	43 (dont 31 Femmes et 12 hommes)
Quartier Bouka Takos	Néant	15 (dont 09 Femmes et 06 hommes)
Quartier Saga	Néant	11 (dont 07 femmes et 04 hommes)
Quartier Pays-Bas	Néant	07 (dont 04 femmes et 03 migrants)
Total	-	288 (dont 192 femmes et 96 hommes)

Source : Renaloc, 2012

Les guides d'entretien destinés aux acteurs de la commune de Diagourou

Autorités administratives et coutumières de la commune de Diagourou

Date de l'entretien : **Poste du répondant:** **Durée :**

Nom et prénom du répondant : **Contact :**

1. Approche historique

1.1. Parler nous des principaux changements intervenus dans la commune sur le plan socio-économique et environnemental ? Quelles en sont les causes ?

- 1.2. Est-ce que les terres ont connu une mutation (pastorale à agricole et vice-versa) ? Si oui, quelles en sont les causes ?
- 1.3. Est-ce que les point d'eau sont restés les même qu'il y'a 15 ans ? 30 ans ?
- 1.4. Y'a-t-il eu mutation de point d'eau de permanent à semi-permanant au cours des 15 ans ? 30 ans ?
- 1.5. Y'a-t-il eu disparition ou assèchement de point d'eau ? Si oui, lesquelles ?
- 1.6. Y'a-t-il eu apparition d'essence floristique ? Si oui lesquelles
- 1.7. Y'a-t-il eu l'introduction de nouvelle plante ? Si oui lesquelles ?
- 1.8. Y'a-t-il eu disparition d'essence floristique en 15 ans ? 30 ans ? si oui lesquelles ?

2. Rôle des autorités admiratives et coutumières

- 2.1. Quelles sont les compétences de la commune/département en matière de développement local ?
- 2.2. Quel rôle jouez-vous dans l'accès aux ressources (eau, terre) ?
- 2.3. Quel rôle joue le cofocom dans les antagonistes liées à l'accès aux ressources ?
- 2.4. A quelles difficultés êtes-vous confrontés dans l'exercice de votre mission ?
- 2.5. Quelles sont vos relations avec les services techniques de l'Etat et les ONG/Projet de développement ?

3. Rôle des femmes et des hommes

- 3.1. Quel est le mode d'accès des femmes à la terre ?
- 3.2. Quels rôles jouent les femmes et les hommes dans la commune rurale de Diagourou ?

4. Approche climat

4.1. Perception locale du changement climatique

- 4.1.1. Qu'est-ce qui caractérise le climat au cours de ces 15 et 30 dernières années ?

4.2. Impacts du changement climatique

- 4.2.1. En quoi le changement climatique a impacté la vie socio-économique et environnemental des populations ?
- 4.2.2. Quel est le degré d'exposition aux impacts du changement climatique selon le genre ?
- 4.2.3. Si femmes, de quel type de femme s'agit-il ? Pourquoi ?

4.3. Stratégies d'adaptation

- 4.3.1. Qu'est-ce qui sont entrepris pour réduire au mieux la vulnérabilité des populations et des systèmes de production ?
- 4.3.2. Quels sont les stratégies d'adaptation des femmes et des hommes ?

- 4.3.3. Citer nous les ONG et projet de développement intervenant dans votre commune ?
- 4.3.4. Quels sont leurs domaines d'intervention ?
- 4.3.5. Quels sont les impacts de leurs interventions au niveau du développement communautaire ?
- 4.3.6. Avez-vous été impliqués dans la mise en œuvre des stratégies d'intervention ?
- 4.3.7. Vous arrive-t-il d'orienter les partenaires de développement dans les localités de votre commune ?

5. Approche migration

- 5.1. A quand remonte la migration (comme résilience) dans votre commune ?
- 5.2. Le phénomène s'est intensifié à quelle période ? pourquoi ?
- 5.3. A quelle période, les femmes ont commencé à s'adonner à cette pratique ? Pourquoi ?
- 5.4. Quels sont les avantages de cette migration pour la commune ?
- 5.5. Quels en sont les inconvénients ?
- 5.6. Comment le migrant (e) est-il vue il y'a 15 ans ? 30 ans ?
- 5.7. Quel regard porte-t-on sur le migrant (e) aujourd'hui ?

Services techniques du département de Téra et de la commune de Diagourou

Date de l'entretien : **Service :** **Durée :**

1. Identification du répondant et de la structure

1.1. Identification du répondant

1.1.1. Nom et prénom du répondant : Contact :

1.1.2. Poste occupé au sein de la structure

1.2. Description de la structure

1.2.1. Quels sont vos stratégies d'intervention ?

1.2.2. Quels sont vos principales réalisations dans la commune rurale de Diagourou sur les plans socio-économiques et environnementaux ?

2. Approche historique

2.1. Quels sont les principaux changements intervenus sur le plan socio-économique et environnemental ?

2.2. Quelles en sont les causes ?

3. Approche ressource

3.1. Comment intervenez-vous dans l'accès aux ressources ?

3.2. Quels rôles jouent le cofocom dans l'atténuation des antagonistes liées à l'accès aux ressources foncières ?

4. Approche climat

4.1. Perception du changement climatique

4.1.1. *Qu'est-ce qui caractérise le climat ces dernières années (25 à 30 ans)?*

4.2. Impacts du changement climatique

4.2.1. Quels sont les impacts du changement climatique sur le plan socio-économique et environnemental ?

4.2.2. Ces impacts affectent-ils plus les hommes ou les femmes et pourquoi ?

4.2.3. Si femme, de quel type de femme s'agit-il ? Pourquoi ?

4.2.4. Quels sont les villages les plus touchés et pourquoi ?

5.1. Politiques nationales et locales de lutte contre les effets du changement climatique

5.1.1. Quelles sont les politiques nationale et locale de lutte contre les effets du changement climatique ?

5.1.2. Qui les accompagne dans la mise en œuvre des stratégies et comment se fait cette mise en œuvre ?

5.1.3. Quel rôle joue la population dans la mise en œuvre de ces stratégies de résilience ?

5.2. Stratégies d'adaptation face aux effets du changement climatique

5.2.1. Qu'est-ce qui est entrepris pour réduire au mieux la vulnérabilité des populations et des systèmes de production ?

- 5.2.2. Quelles sont les stratégies d'adaptation des femmes et des hommes ?
- 5.2.3. Citer nous les ONG/projets de développement intervenant dans la commune ?
- 5.2.4. Etes-vous impliqué dans la mise en place de leurs stratégies d'adaptation ?
- 5.2.5. Est-ce qu'il vous arrive de les orientés dans certaines localités de la commune de Diagourou pour la mise en place de leur stratégies d'adaptation ?
- 5.2.6. Si oui, quels sont ces ONG/Projets et les villages concernés ?
- 5.2.7. Sont-ils toujours fonctionnels ?
- 5.2.8. Quels sont les impacts de leurs interventions dans la commune ?
- 5.2.9. Quels sont les difficultés rencontrées ?

Organisations féminines de la commune de Diagourou

Date de l'entretien :**Durée :**

1. Identification de la structure

- 1.1. Nom et prénom du répondant :Poste occupé :
- Nom de l'organisation :Date de création :
- Contact du répondant :

2. Approche historique

- 2.1. Quels sont les principaux changements intervenus dans la commune sur le plan socio-économique et environnemental ?
- 2.2. Quels en sont les causes ?

3. Approche climat

3.1. Impacts du changement climatique

- 3.1.1. En quoi le changement climatique a impacté la vie socio-économique et environnemental des populations ?
- 3.1.2. Ces impacts affectent-ils plus les hommes ou les femmes et pourquoi ?

3.2. Stratégies d'adaptation face aux effets du changement climatique

- 3.2.1. Quelles sont les stratégies d'adaptation des femmes ?
- 3.2.2. Quels sont les facteurs favorisant ou défavorisant l'adaptation ?
- 3.2.3. Quelles sont les stratégies d'adaptation des hommes ?
- 3.2.4. Citer nous les ONG ou projet de développement intervenant dans votre commune ?
- 3.2.5. Avez-vous été impliqués dans la mise en œuvre des stratégies d'intervention ?
- 3.2.6. En quoi l'intervention de ces ONG et projet participe à améliorer vos conditions de vie ?
- 3.2.7. Quels sont vos souhaits et propositions en vue d'amélioration de vos conditions de vie ?

4. Rôle de l'organisation en matière de développement

- 4.1. Quel est le but de la création de votre organisation ?
- 4.2. Est-ce une initiative personnelle ou une suggestion d'un partenaire de développement ?
- 4.3. Si partenaire de développement, de quelle structure s'agit-elle ?
- 4.4. Quel est le rôle de votre organisation en matière de développement local ?
- 4.5. Quel avantage tirez-vous de cette organisation ?
- 4.5. Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre organisation ?

Partenaires de développement (ONG/Association/Projet de développement)

Date de l'entretien :**Structure:****Durée :**

1. Identification de l'enquête

- 1.1. Nom et prénom du répondant :Contact :
- 1.2. Poste occupé au sein de la structure :

2. Présentation de l'ONG/Association/Projet de développement

- 2.1. Quel est la date de création de l'ONG/Association/Projet de développement ?
- 2.2. Quels sont vos objectifs (mission) ?
- 2.3. Quels sont vos domaines d'intervention dans la commune de Diagourou ?
- 2.4. Depuis quand intervenez-vous dans la commune ?

2.5. Pourquoi avez-vous porté votre choix sur cette commune ?

2.6. Quels sont vos sources de financement ?

3. La mise en œuvre et les impacts de vos stratégies d'adaptation

1.1. Comment se fait la mise en œuvre de vos stratégies d'adaptations ?

1.2. Qui sont les acteurs, qui vous accompagnent dans la mise en œuvre de vos stratégies d'adaptation ?

1.3. Quels rôles jouent-ils dans cette mise en œuvre ?

1.4. Quels sont vos relations avec les services techniques de l'Etat ?

1.5. Quels rôles jouent la population dans la mise en œuvre de ces stratégies d'adaptation ?

1.6. Quels sont les impacts de votre intervention dans la commune ?

1.7. Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exercice de votre mission ?

Guides d'entretien destinés aux acteurs de la migration

DGP et autorités administratives (maire, vice-maire et SG) de Téra/Niamey

Date de l'entretien : **Service :** **Durée :**

Nom et prénom du répondant : **Contact :**

1. La politique nationale en matière de migration féminine.

1.1. Quelle est l'ampleur de la migration féminine dans votre localité ?

1.2. Y'a-t-il de réflexions menées sur la migration féminine ? Si oui, lesquelles ?

1.3. Qu'est-ce qui est entrepris dans le cadre de la migration féminine ?

1.3. Existe-il de politique de réinstallation de migrant flottant dans leur zone de départ ? Pourquoi ?

2. La pratique migratoire des femmes peulhs de Diagourou.

2.1. La migration des femmes peulhs de la commune rurale de Diagourou remonte à quand ?

2.2. Quel est l'ampleur de la migration féminine de Diagourou vers Téra/Niamey ?

2.3. Quelles sont les raisons de la migration de ces femmes vers Téra/Niamey ?

3. Les impacts de la migration des femmes peulhs de la commune de Diagourou.

3.1. Quels sont les avantages de la migration de ces femmes sur les lieux de départ ?

3.2. Quels sont les inconvénients sur les lieux de départ ?

3.3. Quels sont les avantages de cette migration féminine sur les lieux d'accueil ?

3.4. Quels sont les inconvénients sur les lieux d'accueil ?

4. Perception de la migration féminine.

4.1. Quelle perception la population a de la migrante, il y'a 15 ans de cela ?

4.2. Comment est-elle vue aujourd'hui ?

Propriétaires terriens des sites d'implantation des migrant(e)s

Date de l'entretien :**Durée :**

Nom et prénom du propriétaire terrien :**Contact :**

1. Approche historique

1.1. L'installation des migrant(e)s sur votre parcelle remonte à quand ?

1.2. Pour combien de temps sont-ils/elles autorisé(e)s à rester sur votre parcelle ?

1.3. Quels sont les modalités d'installation ?

1.4. Quels sont les impacts ou incidences de leur installation sur le lieu ?

2. Approche réseaux sociaux

2.1. Quels sont vos liens (parenté) avec le leader du site d'implantation ou avec les migrantes ?

2.2. Pourquoi les autorisez-vous à rester sur votre parcelle ?

2.3. Viennent-ils/elles chaque année ? sont-ils/elles de plus en plus nombreu(x)/(ses) ?

2.4. Accepterez-vous cette croissance de nouvelles venues ? pourquoi ?

3. Perception de la migration

3.1. Pensez-vous que la migration est une bonne chose ? Pourquoi ?

3.2. Quelles sont les avantages de cette migration sur les lieux d'accueil ?

3.3. Quels en sont les inconvénients pour les lieux d'accueil ? de départ ?

Leader des sites d'implantations des migrant(e)s

Date de l'entretien :**Durée :**

Nom et prénom du leader du site :.....**Contact :**

1. Approche historique

1.1. Votre installation sur le site remonte à quand ?

1.2. Pourquoi le choix de ce site ?

1.3. Pour combien de temps êtes-vous autorisé à rester sur ce lieu ?

1.4. Quelles sont les modalités pour accéder au site ?

2. Approche réseaux sociaux

2.1. Quels sont vos liens (parenté) avec le propriétaire terrien ?

2.2. Pourquoi vous a-t-il autorisé à rester sur sa parcelle ?

2.3. Comment l'avez-vous convaincu pour que vous et vos proche reste sur sa parcelle ?

3. Parcours migratoire

3.1. Quelles sont les activités qu'exercent généralement les migrant(e)s de Diagourou en ville ?

3.2. Qu'est-ce-qui vous a poussé à quitter le village ?

3.3. Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face en ville ?

3.4. Avez-vous regretté d'être venu ? Pourquoi ?

4. L'ambivalence de la migration

4.1. La migration des femmes peulhs est-elle ancienne ?

4.2. Quel est l'ampleur du phénomène aujourd'hui ?

4.3. Quelles sont les avantages de cette migration sur les lieux de départ ?

4.4. Quels sont les inconvénients sur les lieux de départ ?

4.5. Quels sont les avantages de cette migration sur les lieux d'accueil ?

4.6. Quels sont les inconvénients sur les lieux d'accueil ?

5. Avantage de la migration pour sa communauté

5.1. Réalisez-vous ou participez-vous à la réalisation des ouvrages/infrastructures communautaires dans votre localité ? Si oui, de quels ouvrages/infrastructures s'agit-il ?

5.2. Comment vous vous organisez pour ces réalisations ?

5.3. Faites-vous des envois collectifs pour venir en aide à votre localité en cas de famine, panne d'ouvrages/infrastructures ?

5.4. Si oui, de quel type (espèce, nature) ?

6. Rôle du leader du site d'implantation

6.1. Quels sont vos missions en tant que leader du site d'implantation ?

6.2. Etes-vous reconnu par le propriétaire terrien du site d'implantation et votre autorité administrative du village ?

6.3. L'installation du site est-il régi par des règles ?

6.4. En cas de non-respect des règles ou conflit, comment procédez-vous au règlement ?

6.5. Est-ce que les ONG/Projets de développement passe par vous pour intervenir dans votre commune ?

6.6. Si oui, quels sont ces ONG/Projets de développement et leurs villages d'intervention ?

6.7. Sont-ils toujours fonctionnels ?

6.8. Souhaiterez-vous qu'on vous réinstalle dans votre localité d'origine ?

6.9. En avez-vous parlé aux ONG/Association/Projets de développement ? que vous ont-ils dit ?

6.10. Quels sont les impacts de leurs interventions dans ses localités ?

Questionnaire d'enquête destinée aux femmes et hommes de la commune de Diagourou

Questionnaire ménage destiné aux femmes/hommes de la commune rurale de Diagourou

Jun 2020 - NOUFOU Bernadette - UPPA/UAM

Ce questionnaire d'enquête rentre exclusivement dans le cadre de recherche de cette thèse dont le sujet est intitulé: " Femmes, résilience territoriale et développement en espace rural sahélien: le cas de la commune rurale de Diagourou au Niger, entre défis socio-économiques et environnementaux. "

Identification de l'enquêté(e)

1. Nom et Prénom

2. Sexe

1. Masculin 2. Féminin

3. Age

1. [15-24] 2. [25-34] 3. [35-44] 4. [45-54]
 5. [55-64] 6. [65-74]

4. Village

1. Diagourou 2. Largadi
 3. Tchantchaga 4. Toumbidé
 5. Yelo Taka/Ginkargou 6. Yelo Hamidou
 7. Gabikane 8. Pepitchaga AKari
 9. Nabolé 10. Boye

5. Situation matrimoniale

1. Marié(e) 2. Divorcé(e) 3. Célibataire
 4. Veuve/veuf 5. Fantal

6. Niveau d'instruction

1. Primaire 2. Secondaire 3. Supérieur
 4. Coranique 5. Alphabétisé 6. Aucun

7. Combien d'enfants avez-vous ?

1. [0-0] 2. [1-4] 3. [5-8]
 4. [9-11] 5. [12 et plus]

8. Combien vivent sur votre toit ?

1. [0-0] 2. [1-4] 3. [5-8]
 4. [9-11] 5. [12 et plus]

9. Combien d'enfants habitent hors de votre toit?

1. [1-2] 2. [2-3] 3. [3-4] 4. [4et plus]

10. Ceux qui n'habitent pas avec vous, habitent avec qui ?

1. Emigration 2. Orpillage
 3. Etude coranique 4. Grand-mère
 5. Etude 6. Transhumance
 7. Père 8. Mère

Tous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

11. Combien ont-ils l'âge d'être scolarisés ?

1. [1-2] 2. [3-4] 3. [5-6] 4. [7 et plus]

12. Combien d'entre eux sont majeures ?

1. [1-2] 2. [3-4] 3. [5-6] 4. [7 et plus]

13. Combien d'entre eux sont mineures ?

1. [1-2] 2. [3-4] 3. [5-6] 4. [7 et plus]

Situation socio-économique

14. Quelle est votre activité principale ?

1. Agriculture 2. Élevage 3. Commerce
 4. Artisanat 5. Ménagère 6. Matrone
 7. Aucune 8. Tresse 9. Danseur
 10. Vétérinaire 11. Migration 12. Orpillage

15. Exercez-vous une activité secondaire ?

1. Oui 2. Non

16. Si oui, laquelle ?

- 1. Commerce
- 2. Tresse
- 3. Maraichage
- 4. Elevage
- 5. Couture
- 6. Piler(doudourou)
- 7. Confection de seko
- 8. Agriculture
- 9. Restauration
- 10. Confection de natte
- 11. confection de couvercle
- 12. Migration
- 13. Fabrication brique
- 14. Orpaillage
- 15. Berger
- 16. Consultation Maraboutique
- 17. Boucher
- 18. Maitre coranique

17. Etes-vous confronté à des difficultés dans la gestion de votre foyer ?

- 1. Oui 2. Non

18. Si oui, lesquelles ?

- 1. Problème d'eau 2. Problème de bois de chauffe
- 3. Crise alimentaire 4. Pauvreté
- 5. Manque machine 6. Maladie

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

19. Comment faites-vous face à ces difficultés ?

- 1. Petits métier 2. Soutien du mari
- 3. Soutien parental 4. Aide ONG/projet
- 5. Vente d'animaux 6. Orpaillage
- 7. Migration

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

20. Quelle est l'activité principale de votre mari/femme ?

- 1. Agriculture 2. Elevage
- 3. Commerce 4. Couture
- 5. Aucune 6. Veterinaire
- 7. Dïlan 8. Manoeuvre
- 9. Maitre coranique 10. Migration
- 11. Artisanat 12. Tresse
- 13. Ménagère

21. Exerce-t-il/elle une activité secondaire?

- 1. Oui 2. Non

Femme/homme et production agricole

29. Pratiquez-vous l'agriculture?

- 1. Oui 2. Non

30. Si oui, est-ce une activité séculaire et socio-professionnelle?

- 1. Oui 2. Non

31. Si non, depuis quand pratiquez-vous l'agriculture?

22. Si oui, laquelle?

- 1. Elevage
- 2. Vétérinaire
- 3. migration
- 4. Orpaillage
- 5. commerce
- 6. Docker
- 7. Maitre-coranique
- 8. Far-Fara
- 9. Agriculture
- 10. Soudure
- 11. Confection de Natte
- 12. Confection de couvercle
- 13. Confection de Seko
- 14. Confection de cousin à peau
- 15. Tresse
- 16. Artisanat

23. Quel est son rôle dans le fonctionnement du ménage grâce aux défis moyens?

- 1. Charge famille 2. Achat vivre
- 3. Habillement Enfant 4. Dépens es courantes
- 5. Habillement femme 6. Ustensile de cuisine
- 7. Consonmation

24. Recevez-vous de l'aide ?

- 1. Oui 2. Non

25. Si oui, de qui ?

- 1. Mon/mes enfants 2. Le frère Mari 3. Cousin
- 4. Frère

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

26. Combien d'individus à charge dans votre famille ?

- 1. [2-4] 2. [5-7] 3. [8-10]
- 4. [11-13] 5. [14 et plus]

27. Les revenus du foyer vous permettent-ils de subvenir à vos besoins ?

- 1. Oui 2. Non

28. Si non, comment le déficit est comblé ?

- 1. Vente d'animaux 2. Migration femme
- 3. Migration enfant 4. Migration mari
- 5. Migration famille 6. Orpaillage
- 7. Far-Fara 8. Commerce
- 9. Soutien du mari 10. Prêt

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

32. Qu'est-ce qui vous a incité à pratiquer l'agriculture?

- 1. Pauvreté
- 2. Perte du cheptel
- 3. Crise alimentaire
- 4. Besoin Alimentaire
- 5. Augmentation revenu foyer
- 6. Imitation
- 7. Décès du Mari

33. Etes-vous propriétaire du/des champs mis en valeur?

1. Oui 2. Non

34. Si oui, quel est le mode d'acquisition

1. Héritage 2. Achat 3. Don

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

35. Si non, par quel mode avez-vous eu accès à la terre?

1. Mari 2. Prêt 3. ONG/Projet
 4. Père 5. Mon fils 6. Mère
 7. Frère 8. Confiance

36. Combien de champs disposez-vous ?

37. Le nombre de vos champs est-il constant?

1. Oui 2. Non

38. Si non, pourquoi?

1. Inactivité du mari 2. Augmentation besoin
 3. Accroître rendement 4. Manque bras valide
 5. Vieillesse

39. Que produisez dans votre champs ?

1. Sesame 2. Arachide 3. Gombo 4. Mais
 5. Niébé 6. Sorgho 7. Mil 8. Kaney

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

40. Quelle est la Quantité de votre production (en Tasse de "fia"/sac de 100kg) ?

41. A quoi votre production est-elle destinée ?

1. Autoconsommation 2. Vente 3. Don

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

42. Si mil/soegho combien de sac de 100 kg gagnez-vous ?

43. Celle destinée à la consommation, vous permet de tenir combien de mois ?

44. Si vente, combien de tasse de "fia"/sac de 100kg pouvez vendre dans l'année ?

45. Quel est le mode de commercialisation ?

1. Marché 2. Maison

46. Combien gagnez-vous dans la vente annuelle en Fr CFA ?

47. Est-ce qu'il y'a eu extension de terre de culture?

1. Oui 2. Non

48. Si oui, Pourquoi?

1. Accroître la productivité 2. Augmentation besoin
 3. Perte de la fertilité du sol

49. Si non, pourquoi?

1. Pas de terre disponible
 2. Insuffisance moyen de production
 3. Manque de bras valide

50. Est-ce-qu'il y'a eu abandon de terre de culture?

1. Oui 2. Non

51. Si oui, Pourquoi?

1. Mise en jachère 2. Aridité 3. Bras valide
 4. Poids/Vieillesse 5. Migration

52. Quels matériels agricoles utilisez-vous ?

1. Charue 2. Daba 3. Hilaire

53. Au cours de ces quinze (15) dernières années, la production du champs a-t-elle augmentée ou baissée ?

1. Augmentée 2. Baissée
 3. Alternance hausse et baisse

54. Si baisse, pourquoi ?

1. Baisse de la pluviométrie
 2. Dégradation des terres
 3. Attaques des ennemies des cultures
 4. Morcellement des terres arables
 5. Avortement de semence

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

55. Comment le climat a-t-il évolué au cours de ces quinze (15) dernières années ?

1. Vent violent et poussiéreux
 2. Réchauffement du climat
 3. Baisse et irrégularité de la pluviométrie
 4. Saison pluvieuse courte et interrompue
 5. Arrêt précoce des pluies
 6. Hausse de la température

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

56. Le changement du climat a-t-il impacté la production agricole ?

1. Oui 2. Non

57. Si oui, comment ?

1. Baisse de production agricole
 2. Avortement de cultures
 3. Lépre du mil
 4. Assèchement des cultures

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

Femme/homme et Maraichage

58. Faites-vous du maraichage ?

1. Oui 2. Non

59. Si oui, que produisez-vous ?
 1. Chou 2. Salade 3. Pomme de terre
 4. Aubergine 5. Carrote 6. Gombo
 7. Poivron 8. Manioc 9. Niébé
 10. Calebasse 11. Oignon
Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

60. A quoi sont-elles destinés ?
 1. Autoconsommation 2. Vente 3. Don
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

61. Si vente, quel part de la production est destinée à la vente?
 1. La totalité 2. La moitié
 3. Le reste 4. Sur demande
 5. En cas de besoin

62. Quel est le mode de commercialisation?
 1. Marché 2. Lieu maraichage 3. Maison

63. Combien gagnez-vous dans la vente annuelle de votre production ?

64. Combien de planches disposez-vous ?

65. Le nombre de planches est-il constant?
 1. Oui 2. Non

66. Si non, pourquoi?
 1. Capacité à travailler 2. Ceder une partie à un Parent

67. Depuis quand pratiquez-vous le maraichage?

68. Qu'est-ce qui vous a poussé à pratiquer le maraichage?
 1. Pauvreté 2. Accroître la production
 3. Crise alimentaire 4. Perte du cheptel

69. Etes-vous propriétaire de la parcelle mis en valeur?
 1. Oui 2. Non

70. Si oui, quel est le mode d'acquisition?
 1. Héritage 2. Achat 3. Don

71. Si non, par quel mode avez-vous eu accès à la terre?
 1. Prêt 2. Mari 3. ONG/Projet
 4. Confiage 5. Père

72. Quelles difficultés rencontrez-vous dans la pratique du maraichage?
 1. Problème d'eau
 2. Problème de bois
 3. Attaque d'ennemie de culture
 4. Techniques de culture
 5. manque d'input agricole
 6. matériels agricole
Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

Femme/homme et production pastorale

73. Pratiquez-vous l'élevage de ruminants ?
 1. Oui 2. Non

74. Si oui, quels espèces élevez-vous ?
 1. Ovin 2. Bovin 3. Caprin 4. Asin
Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

75. A quoi sont-elles destinées?
 1. Consommation 2. Vente
 3. Don 4. Production de viande
 5. Production de lait 6. Fumure
Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

76. Si vente, combien vendez-vous dans l'année ?

77. Combien gagnez-vous dans la vente d'un Bovin?

78. Combien gagnez-vous dans la vente d'un Ovin?

79. Combien gagnez-vous dans la vente d'un Caprin?

80. Combien de tête de Ovin disposez-vous ?

81. Combien de tête de Caprin disposez-vous ?

82. Combien de tête de Bovin disposez-vous ?

83. Pratiquez-vous la transhumance?
 1. Oui 2. Non

84. Quel type de parcours utilisez-vous ?
 1. Traditionnel 2. Moderne

85. Que donnez-vous à vos animaux comme aliments ?
 1. Son 2. Fourrage
 3. Eau de mil 4. Eau
 5. Feuilles d'haricot 6. Tige de mil
 7. Sel 8. Potasse
Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

86. Est-ce-qu'il y'a eu disparition d'espèce animale?
 1. Oui 2. Non

87. Si oui, lesquelles ?
 1. Equins 2. camelins 3. Asin
Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

88. Pourquoi?
 1. Entretien coûte chère 2. Apparition de la moto

89. Quels sont les types de point d'eau que vous utilisez pour l'abreuvement des animaux?
 1. Puits 2. Mare 3. Forage 4. A la maison
Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

<p>90. Quels sont les difficultés rencontrez-vous dans la pratique de l'élevage?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Manque de pâturage <input type="checkbox"/> 2. Insuffisance de point d'eau <input type="checkbox"/> 3. Alimentation du bétail <input type="checkbox"/> 4. Manque de fourrage <input type="checkbox"/> 5. Décès <input type="checkbox"/> 6. Difficulté pour marcher <input type="checkbox"/> 7. Prédateur animaux</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).</i></p> <p>91. Êtes-vous propriétaire des animaux que vous élévez?</p> <p><input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non</p> <p>92. Si oui, quel est le mode d'acquisition?</p> <p><input type="radio"/> 1. Achat <input type="radio"/> 2. Don <input type="radio"/> 3. Héritage</p> <p>93. Si non, à qui appartiennent-ils?</p> <p><input type="radio"/> 1. Mari <input type="radio"/> 2. Enfants <input type="radio"/> 3. Parent <input type="radio"/> 4. Population</p> <p>94. Pratiquez-vous l'aviculture ?</p> <p><input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non</p> <p>95. Si oui, quels espèces élévez-vous ?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Poule <input type="checkbox"/> 2. Pintade <input type="checkbox"/> 3. Canard</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i></p> <p>96. De combien de poule disposez-vous? <input type="text"/></p> <p>97. De combien de pintade disposez-vous, <input type="text"/></p> <p>98. de combien de canard disposez-vous? <input type="text"/></p>	<p>99. A quoi sont-elles destinées ?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Consommation <input type="checkbox"/> 2. Vente <input type="checkbox"/> 3. Don <input type="checkbox"/> 4. Oeuf</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).</i></p> <p>100. Si vente, combien vendez-vous dans l'année ? <input type="text"/></p> <p>101. Combien gagnez-vous dans la vente d'une poule? <input type="text"/></p> <p>102. Combien gagnez-vous dans la vente d'une pintade ? <input type="text"/></p> <p>103. Combien gagnez-vous dans la vente d'un canard ? <input type="text"/></p> <p>104. L'activité de l'élevage a-t-il été impactée par le changement de climat ?</p> <p><input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non</p> <p>105. Si oui, comment?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Famine <input type="checkbox"/> 2. Maladie <input type="checkbox"/> 3. Décès <input type="checkbox"/> 4. Baisse de la quantité et de la qualité du fourrage</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).</i></p> <p>106. Comment vous vous adaptez face aux effets extrêmes du changement climatique?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Vaccination <input type="checkbox"/> 2. Soin <input type="checkbox"/> 3. Médecine traditionnelle</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).</i></p>
---	---

Femme/homme et production artisanale

<p>107. Pratiquez-vous l'artisanat?</p> <p><input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non</p> <p>108. Si oui, que produisez-vous ?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Confection de Seko <input type="checkbox"/> 2. Confection de Natte <input type="checkbox"/> 3. Confection de couvercle <input type="checkbox"/> 4. Confection de Tapis <input type="checkbox"/> 5. Confection de corde <input type="checkbox"/> 6. Ustensile de cuisine <input type="checkbox"/> 7. Mortier <input type="checkbox"/> 8. Matériel agricole <input type="checkbox"/> 9. Pilon <input type="checkbox"/> 10. Cousin en peau</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).</i></p> <p>109. A quoi est-elle destinée?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Vente <input type="checkbox"/> 2. Don <input type="checkbox"/> 3. Auto-consommation</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i></p>	<p>110. Quel part de la production est vendu?</p> <p><input type="radio"/> 1. La totalité <input type="radio"/> 2. La moitié <input type="radio"/> 3. Le reste de la production <input type="radio"/> 4. Sous demande</p> <p>111. Quel est le mode de la commercialisation?</p> <p><input type="radio"/> 1. Marché <input type="radio"/> 2. Maison</p> <p>112. Combien gagnez-vous dans la vente d'un article? <input type="text"/></p> <p>113. Combien pouvez-vous vendre dans l'année ? <input type="text"/></p>
---	---

Femme/homme et stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique

<p>114. Quels sont vos stratégies d'adaptation en cas de mauvaise récolte?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Vente d'animaux <input type="checkbox"/> 2. Migration <input type="checkbox"/> 3. Prêt <input type="checkbox"/> 4. Aide parental <input type="checkbox"/> 5. Exercer d'autre activité <input type="checkbox"/> 6. Soutien Mari <input type="checkbox"/> 7. Commerce <input type="checkbox"/> 8. Orpaillage <input type="checkbox"/> 9. Maraichage</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).</i></p>	<p>115. Quelle est la stratégie la plus utilisées?</p> <p><input type="radio"/> 1. Migration <input type="radio"/> 2. Vente d'animaux <input type="radio"/> 3. Prêt <input type="radio"/> 4. Aide parental <input type="radio"/> 5. Soutien du Mari <input type="radio"/> 6. Orpaillage <input type="radio"/> 7. Commerce</p>
---	---

116. Pourquoi cette stratégie est privilégiée?

- 1. Manque de bétail à vendre
- 2. Economie troupeau
- 3. Economie récolte
- 4. Manque de moyen
- 5. Besoin alimentaire
- 6. Charge famille incombe homme

117. Quels sont les avantages tirés de cette stratégie?

- 1. Subvenir besoin
- 2. Economie récolte
- 3. Moyens de subsistance
- 4. Economie troupeau

118. Selon vous, la stratégie la plus utilisée est-elle la plus efficace ?

- 1. Oui
- 2. Non

119. Si oui, pourquoi?

- 1. Moyens subsistances
- 2. Charge famille incombe à l'homme

120. Si non, pourquoi?

- 1. Vide le village
- 2. Descolarisation des enfants
- 3. Perte de bras valide

Questionnaire d'enquête destinée aux migrant(e)s de Diagourou à Téra/Niamey

Questionnaire d'enquête destiné aux migrant(e)s de la commune rurale de Diagourou à Téra et à Niamey

Jun 2020- NOUFOU Bernadette - UPPA/UAM

Ce questionnaire d'enquête rentre exclusivement dans le cadre de recherche de cette thèse dont le sujet est intitulé: "Femmes, résilience territoriale et développement en espace rural sahélien: le cas de la commune rurale de Diagourou au Niger, entre défis socioéconomiques et environnementaux."

Identification du/de la migrant(e)

1. Nom et Prenom

2. Sexe

1. Femme 2. Homme

3. Age

1. [15-24] 2. [25-34] 3. [35-44] 4. [45-54]
 5. [55-64] 6. [65-74]

4. Village de provenance à Diagourou

1. Toumbidé 2. Deberé Boki
 3. Diagourou 4. Tchantchaga
 5. Bouppo 6. Kalbara
 7. Tingou 8. Liingo
 9. Bangaré 10. Pogwa
 11. Oourotchallé 12. Faoudé
 13. Largadi 14. Yanga
 15. Fanta Faouta 16. Dalafel
 17. Tanpianga

5. Lieu de destination

1. Téra 2. Niamey

6. Quartier d'habitation au lieu de migration

1. Carré 2. Résidence 3. Foutankouira
 4. Gankalé 5. Bouka Takos 6. Saga
 7. Pays Bas

7. Situation matrimoniale

1. Marié(e) 2. Divorcé(e) 3. Célibataire
 4. Veuve/veuf 5. Fantal

8. Niveau d'instruction

1. Primaire 2. Secondaire 3. Supérieur
 4. Coranique 5. Alphabétisé 6. Aucun

9. combien d'enfants avez-vous?

1. [0-0] 2. [1-4] 3. [5-8]
 4. [9-11] 5. [12 et plus]

10. Combien ont-ils l'âge d'être scolarisés?

1. [1-2] 2. [3-4] 3. [5-6] 4. [7 et plus]

11. Combien d'entre eux sont majeurs?

1. [1-2] 2. [3-4] 3. [5-6] 4. [7 et plus]

12. Combien d'entre eux sont mineurs?

1. [1-2] 2. [3-4] 3. [5-6] 4. [7 et plus]

13. Combien vivent sur votre toit?

1. [0-0] 2. [1-4] 3. [5-8]
 4. [9-11] 5. [12 et plus]

14. Combien vivent hors de votre toit?

1. [1-2] 2. [2-3] 3. [3-4] 4. [4et plus]

15. Ceux qui n'habitent pas avec vous, habitent avec qui?

1. Emigration 2. Orpillage
 3. Etude coranique 4. Grand-mère
 5. Etude 6. Transhumance
 7. Père 8. Mon frère
 9. Mère

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Situation socio-économique du/de la migrant(e) au lieu de départ

16. Quelle est votre activité principale au village?

1. Agriculture 2. Elevage
 3. Commerce 4. Artisanat
 5. Couture 6. Aucune
 7. Tresse 8. "Dourou-dourou"
 9. Migration 10. Ménagère

17. Exercez-vous une activité secondaire?

1. Oui 2. Non

18. Si oui, laquelle?

1. Agriculture 2. Elevage 3. Commerce
 4. Artisanat 5. Tresse 6. Migration
 7. Orpillage

19. Quelle activité exerce votre mari/femme?

1. Agriculture 2. Migration 3. Tailleur
 4. Elevage 5. Ménagère 6. Aucune
 7. Commerce

20. Exerce-t-il/elle une activité secondaire?

1. Oui 2. Non

21. Si oui, laquelle?

1. Agriculture 2. Elevage
 3. Commerce 4. Migration
 5. Orpillage 6. Koura-Koura
 7. Docker 8. Tailleur
 9. Vétérinaire 10. Maître coranique
 11. Aucune

22. Les activités exercées par vous et votre mari/femme vous permettent-elles de subvenir à vos besoins ?

1. Oui 2. Non

23. Si non, comment le déficit est comblé ?

1. Commerce 2. Migration Famille
 3. Migration Enfant 4. Migration Femme
 5. Vente d'animaux 6. Prêt

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

24. A quelles difficultés êtes-vous confronté dans la gestion de votre foyer ?

1. Problème d'eau 2. Problème de bois de chauffe
 3. Crise alimentaire 4. Pauvreté
 5. Insécurité

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

25. Comment faites-vous face à ces difficultés ?

1. Petit commerce 2. Soutien du mari
 3. Soutien parental 4. Migration
 5. Vente d'animaux

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

26. Votre ménage est composé de combien d'individus ?

1. [2-4] 2. [5-7] 3. [8-10]
 4. [11-13] 5. [14 et plus]

Le/la migrant(e) en ville ?

27. Qu'est-ce qui vous a poussé vers Téra/Niamey ?

1. Mauvaise récolte 2. Pauvreté 3. Famine
 4. Inflation

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

28. Pourquoi avez-vous porté votre choix sur Téra ?

1. Proximité 2. Réseaux sociaux
 3. Abondance de gain 4. Connaissance du lieu
 5. Manque de moyen

29. Pourquoi avez-vous porté votre choix sur Niamey ?

1. Proximité 2. Réseaux sociaux
 3. Abondance de gain 4. Connaissance du lieu
 5. Manque de moyen

30. En dehors de Téra/Niamey avez-vous d'autres lieux (villes, pays) de destination ?

1. Oui 2. Non

31. Si oui, lesquels ?

1. Niamey 2. Téra 3. Gaya
 4. Tchad 5. Nigéria 6. Côte d'Ivoire
 7. Benin 8. Burkina Faso 9. Algérie
 10. Ghana 11. Mali

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

32. Qu'est-ce qui vous pousse à changer de lieu de destination ?

1. Manque d'emploi 2. Revenu faible
 3. Manque de logement 4. Travaux pénibles

33. Avez-vous quelqu'un au village qui vous aurait pris en charge ?

1. Oui 2. Non

34. Si oui, de qui s'agit-il ?

1. Parent 2. Mari 3. Enfants 4. Connaissance

35. Si oui, pourquoi avoir tout même choisi de venir à Téra/Niamey ?

1. L'aide n'est pas éternel 2. Mieux vaut s'auto-suffire

36. Quelle activité exercez-vous à Téra/Niamey ?

1. Travaux domestiques
 2. Commerce
 3. Ménagère
 4. Aucune
 5. Garoua
 6. Gardien
 7. Fabrication de brique
 8. Agent de nettoyage
 9. Artisanat
 10. Consultation maraboutique
 11. Coursier
 12. Jardinage
 13. Boucherie
 14. Décharge voiture
 15. Travailler place papa
 16. Orpaillage

37. Pourquoi avez-vous choisi cette activité ?

1. Par plaisir 2. A défaut de mieux
 3. Ce que je sais faire

38. Est-ce une activité mensuelle ou journalière ?

1. Mensuelle 2. Journalière

39. Si mensuelle, combien gagnez-vous par mois ?

40. Si journalière, combien gagnez-vous par jour ?

41. Est-ce que vous pouvez gagné ce contrat chaque jour ?

1. Oui 2. Non

42. Si non, combien de jours travaillez-vous dans la semaine ?

43. Quels sont vos temps de travail ?

1. Matin-Soir 2. Matin-Midi 3. Matin 4. Soir

44. Êtes-vous satisfait de ce que vous gagnez ?

1. Oui 2. Non

45. Arrivez-vous à faire des économies ?

1. Oui 2. Non

46. Si oui, combien ?

47. A quoi servent les rétrobés de cette activité ?

1. Achat de vivre 2. Envoie monétaire
 3. Achat de vêtement 4. Trousseau de mariage
 5. Offre à mes parents 6. Charge famille
 7. Achat d'animaux

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

48. Si vous n'exercez pas un travail rémunéré, comment gagnez-vous votre vie ?

1. Mon/mes enfants prend en charge
 2. Prise en charge Mari
 3. Prise en charge parents

49. Quels sont les problèmes que vous rencontrez en ville ?

1. Habitation 2. Marginalisation
 3. Manque d'emploi 4. Crise alimentaire
 5. Pauvreté 6. Aucune
 7. Retard Salaire 8. Problème d'eau

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

50. Avez-vous reçu une fois de l'aide ?

1. Oui 2. Non

51. Si oui, de qui ?

1. ONG/Projet 2. Samaritain 3. Connaissance

52. De quelle nature ?

1. Vivre 2. Aide financière 3. Vêtements

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Le parcours du/de la migrant(e)

53. A quelle période vous avez effectués votre migration ?

1. Après les récolte 2. Saison sèche
 3. Saison Froide

54. Si année, combien d'année avez-vous fait ?

55. Pourquoi vous n'êtes plus retournées ?

1. Baisse de la production 2. Manque de moyen
 3. Aucun bien disponible

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

56. Votre famille a-t-elle encouragée votre départ ?

1. Oui 2. Non

57. Si oui, pourquoi ?

1. Pauvreté 2. Crise alimentaire
 3. accroître revenus

58. Quelle est la source de financement de votre voyage ?

1. Personnelle 2. Mari 3. Oncle
 4. Tante 5. Frère 6. Prêt
 7. Aucun 8. Parents

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

59. Migrez-vous seule ou accompagnée ?

1. Seule 2. Accompagnée

60. Si oui, précisez avec qui ?

1. Epoux 2. Enfants 3. Soeur
 4. Connaissance 5. Ami 6. Parents
 7. Frère 8. Epouse

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

61. Si enfants, ont-ils l'âge d'être scolarisés ?

1. Oui 2. Non

62. Si oui, pourquoi avez-vous tout de même choisi de venir avec eux ?

1. Manque de personne 2. Accroître les revenus
 3. Manque de moyen

63. Une fois à Téra/Niamey, poursuivent-ils leur scolarisation ?

1. Oui 2. Non

64. Si non, pourquoi ?

1. Manque de moyen
 2. Problème d'insertion dans le milieu

65. Pour venir à Niamey, quel moyen de transport vous avez utilisé ?

1. Voiture 2. Charette 3. Ane 4. Pied

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

66. Venez-vous à Téra/Niamey chaque année ?

1. Oui 2. Non

67. Si oui, pourquoi ?

1. Pauvreté 2. Crise alimentaire
 3. Baisse de la productivité 4. Habitude

68. Si non, pourquoi ?

1. Mauvaise récolte 2. Crise alimentaire
 3. Pauvreté

69. Qui vous héberge une fois à Téra/Niamey ?

1. Parent 2. Vous-même 3. Connaissance
 4. Connais pas

Perception de l'exode par la migrante

70. Souhaiteriez-vous que vos proches fassent pareil ?

1. Oui 2. Non

71. Si oui, pourquoi ?

1. Avoir avec qui causé 2. Accroître les revenus

72. Si non, pourquoi?

1. Manque d'emploi 2. Crise alimentaire
 3. Problème d'habitation 4. Pas de choix

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

73. De retour de l'exode, rencontrez-vous des difficultés au village?

1. Oui 2. Non

74. Si oui, pourquoi?

1. Moquerie 2. Difficulté d'exercice activités

75. Si non, pourquoi?

1. Economies 2. Réserve de la récoltes 3. Vivre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

76. Si la situation s'améliore au village, êtes-vous prêt à y rester définitivement ?

1. Oui 2. Non

77. Si oui, pourquoi?

1. C'est chez moi

78. Si non, pourquoi?

1. Habitué au mode de vie citadin
 2. préfère vivre en ville

Femme/homme et variabilité climatique

79. Comment la pluviométrie a-t-il évolué au cours de ces quinze (15) et trente (30) dernières années?

1. Abondance pluviométrie
 2. Diminution pluviométrie
 3. Alternance
 4. Arrêt précoce pluie

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

80. Comment les températures ont-ils évolués au cours de ces quinze (15) et trente (30) dernières années?

1. Hausse températures 2. Diminution températures
 3. Alternance

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

81. Comment le vent a-t-il volué au cours de ces quinze (15) et trente (30) dernières années?

1. Vent violent 2. Vent sec
 3. Vent humide 4. Vent chaud et humide
 5. Vent frais

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

Lexiques

Lexiques		
Nom	Langues	Traduction Française
Allah Ardou Wodaré (groupement de tontine)	Fulfuldé	que Dieu facilite
Allah Modjine (groupement de tontine)	Fulfuldé	Que Dieu facilite
Allah Yadjini (groupement de tontine)	Fulfuldé	Que Dieu fasse l'abondance
Allanodjié	Fulfuldé	D'avant, le même, le vrai
Bahillo	Fulfuldé	Forgeron
Bangou	Sonraï	Mare
Bedu/mbedu	Fulfuldé	Dessous de plat, couvercle tissé
Bouka Takos	Haoussa	Huit cases
Boki	Fulfuldé	Adansonia Digitata
Boyé	Sonraï	Arbre du " <i>Vitex doniana</i> ", nom vernaculaire "prunier noir";
Coura-Coura	Sonraï	Pratique peulh qui consiste à laisser séjourner les animaux d'un éleveur dans le champ d'un agriculteur en vue de sa fertilisation...
Damouille	Fulfuldé	Tamarindus Indica
Diagourou (on ne peut affirmer avec exactitude l'appartenance du terme)	Fulfuldé	Incandescence
	Gourmantché	Homme fort, homme rassasié, etc.
Dillan	Sonraï	Démarcheur
Djam Nati (groupement de tontine)	Fulfuldé	L'entrée du bien, la venue du bien
Feto	Fulfuldé	Mare
Gabikane	Sonraï	Il est bon d'avoir de la force
Gargassajp	Fulfuldé	Cordonnier, Bijoutier, Tanneur
Garoua	Haoussa	Vendeur ambulant d'eau
Golanguel	Fulfuldé	Mare
Gomnagou	Sonraï	Endroit qui donne, bon endroit
Gourmey	Sonraï	Rive droite du fleuve particulièrement du Niger
Habbanayé	Fulfuldé	"Attaché bovins" est une pratique peulh consistant à confier une génisse à quelqu'un et à récupérer la vache après qu'elle ait mis bas en faisant cadeau du petit à celui-ci. Lorsqu'il s'agit d'un ovin, c'est à la deuxième mise à bas qu'on le remet au propriétaire.
Higoo ou Yigoo	Fulfuldé	Ami
Kado	Sonraï	Un étranger autrement dit un individu qui n'est pas de même culture et langue que les peulhs, il désigne ici les sonraï
Kokorbéy	Sonraï	Combretum Glutinosum
Kossam	Fulfuldé	Lait

Koulia (on ne peut affirmer avec exactitude l'appartenance du terme)	Sonraï	Petit récipient
	//	Groupe de chasseurs à pieds et à cheval. Dénommé Kobi (MARC PERRET, 1954)
Kubu-nya	Sonraï	Combretum Micranthum
Largadi (on ne peut affirmer avec exactitude l'appartenance du terme)	Fulfuldé	Gros caillou
	Tamaschek	Le grand
Legal Lougal	Fulfuldé	Datura Stramonium
Liptako	Fulfuldé	On ne peut le terrassé
Lougairai	Fulfuldé	Trou, Fosse
Maribi	Zarma-Sonraï	Soumabala/soumbara d'oseille
Melkou	//	La soupe de têtes et pattes de mouton ou chèvre ou bœuf
Mooriben (ONG)	Zarma-Sonraï	La misère est finie
Nabolé	Gourmantché	Enclos d'animaux qu'on a déplacé
Nelbi	Fulfuldé	Diospyros Mespiliformis
Patukki	Fulfuldé	Acacia Laeta
Pépitchaga	Fulfuldé	Piqure de la mouche tsé tsé au niveau du bas de leurs dos
Rimabé Foulbé	Fulfuldé	Esclave/captif des Foulbé
Rimabé Liptako	Fulfuldé	Esclave/captif des gens du Liptako
Sanfarbé	Mooré	Savon
Sekko	Fulfuldé	Epaisse natte d'herbe, paille pour lit ou pour s'y asseoir
Taka	Sonraï	Prend et amène
Tantchaga	Gourmantché	La maison des cailloux
Tchaley	Fulfuldé	Calotropis Procera
Tchéko	Fulfuldé	Mare
Téra	Gourmantché	Grenouille
Toumbidé	Fulfuldé	Ce qui est au milieu
Wangardé	Malinké	Colporteur mossi (HAMA, 1971, p : 420)
Wouro	Fulfuldé	Maison ou cours ou concession
Wouro Mousse	Fulfuldé	Maison/Cours/Concession du maitre
Yelo (on ne peut affirmer avec exactitude l'appartenance du terme)	Tamaschek	Eléphant (MARC PERRET, 1954)
	Fulfuldé	La bonne place (MARC PERRET, 1954)
	Fulfuldé	Enclos (MOUSSA Ousmane (chef dudit village), 2020)
Yelo Hamidou	Fulfuldé	Enclos de Hamidou (MOUSSA Ousmane, 2020)
Yelo Taka	Fulfuldé	Enclos de Taka (MOUSSA Ousmane, 2020)
Zam-turi	Sonraï	Prosopis Africana

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION GENERALE.....	11
1 ère partie: construction theorique de la question des femmes et de leurs resilience territoriale face aux defis socioéconomiques et environnementaux en milieu rural sahelien	25
Chapitre 1 : cadre théorique et méthodologique sur la questions des femmes dans la résilience territoriale et le développement en espace rural sahélien.....	26
1.1. Une attention récente portée aux femmes rurales africaines ?	26
1.1.1. Des femmes rurales africaines progressivement sorties de l’ombre	26
1.1.1.1. Des inégalités de genre, en espace rural africain, bien renseignées par la littérature scientifique	26
1.1.1.1.1. Le rôle reproductif et d’éducation des femmes rurales.....	27
1.1.1.1.2. Un rôle productif des femmes rurales non négligeable	28
1.1.1.1.3. Le rôle des femmes rurales dans la gestion de la communauté	33
1.1.2. Des femmes rurales astreintes à un rythme de travail très lourd.....	33
1.1.3. Les inégalités de « genre » en milieu rurales africains, un facteur influençant l’ appropriation foncière des femmes	35
1.1.4. Les femmes rurales, pivots de la résilience territoriale ?	38
1.1.4.1. De la résilience à la résilience territoriale	38
1.1.4.1.1. La résilience, un terme polysémique	38
1.1.4.1.2. La résilience, un outil de gestion des risques et des catastrophes.....	39
1.1.4.1.3. Vers une conceptualisation de la résilience territoriale	40
1.1.4.2. La résilience territoriale des femmes rurales face aux effets du changement climatique	41

1.1.5.	Du concept de « femmes et développement » à « genre et développement » : une évolution de la terminologie.....	43
1.1.5.1.	Femmes rurales africaines et développement : du déni à une reconnaissance tardive et partielle	43
1.1.5.2.	Le travail féminin, une reconnaissance récente en Afrique.....	44
1.1.5.3.	Rôle des femmes rurales africaine dans le développement local	44
	Enseignement tirés de l'état de l'art	45
1.2.	Problématique de l'étude	45
1.2.1.	Contexte et justification	46
1.2.2.	Les hypothèses de l'étude	49
1.2.3.	Les objectifs de l'étude	50
1.3.	La démarche méthodologique de la recherche	50
1.3.1.	Clarification conceptuelle et délimitation du terrain d'étude.....	51
1.3.1.1.	Clarification conceptuelle.....	51
1.3.1.2.	Les raisons du choix du sujet.....	52
1.3.1.3.	Les raisons du choix de la zone d'étude	52
1.3.1.4.	Choix des villages.....	53
1.3.2.	La recherche documentaire	58
1.3.3.	Les travaux de terrain	59
1.3.3.1.	Les méthodes utilisées	59
1.3.3.2.	La méthode d'échantillonnage.....	60
1.3.3.3.	L'enquête exploratoire.....	62
1.3.3.4.	Les outils de collecte de données	63
1.3.3.5.	Techniques et méthodes de traitement et d'analyse des données recueillis sur le terrain	72
1.4.	Les travaux de cartographie.....	73
1.5.	Difficultés rencontrées lors de la phase de collecte de données.....	74

Chapitre 2 : interrelations et dynamiques des changements climatique et environnemental sur les
ressources 81

2.1. La commune de Diagourou dans ses dimensions socio-territoriales.....	81
2.1.1. Identité historique et sociale de Diagourou.....	81
2.1.1.1. Une commune fondée fin XIXe siècle par un Cheick hostile à la colonisation	81
2.1.1.2. Un peuplement tribal aux origines géographiques variées.....	82
2.1.2. Diagourou, une commune rurale du département de Téra.....	86
2.1.3. Diagourou, une commune à vocation agricole dans un contexte sahélien.....	92
2.2. Interrelations entre les facteurs socioéconomiques et environnementaux.....	94
2.2.1. Variations et crises climatiques dans une commune rurale sahélienne.....	94
2.2.1.1. Evolution du climat à Diagourou de 1950-2019 : vers une péjoration des conditions climatiques ?.....	94
2.2.1.1.1. La méthodologie de traitement des données.....	95
2.2.1.1.2. La méthode de détermination des paramètres agroclimatiques.....	95
2.2.1.1.3. Analyse des paramètres agroclimatiques et risques climatiques identifiés	96
2.2.1.1.4. Analyse des températures minimales et maximales de la station climatologique de Tillabéry de 1960-2017.....	100
2.2.1.1.5. Analyse du vent à 1 m du sol de la station climatologique de Tillabéry de 1960- 2010	102
2.2.2. La dynamique d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars et novembre 1986 et 2019.....	104
2.2.2.1. Données, logiciels et méthode utilisés.....	104
2.2.2.1.1. Données.....	104
2.2.2.1.2. Logiciels.....	104
2.2.2.1.3. Méthode.....	105
2.2.2.2. Etat des ressources de la commune de Diagourou en mars et novembre 1986 et 2019	106

2.1.2.2.1.	Cartes d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en mars 1986 et 2019	106
2.1.2.2.2.	Cartes d'occupation du sol de la commune rurale de Diagourou en novembre 1986 et 2019	108
2.1.2.3.	Typologie et répartition spatiale des changements intervenus	110
Partie 2 : La femme " Diagouroubé ", entre réalité sociale et système de production		114
Chapitre 3 : Les enquête(s) de la commune de Diagourou : des femmes plus jeunes, moins instruites et plus vulnérables économiquement que les hommes.....		114
3.1.	Caractéristiques des enquêté(e)s.....	114
3.1.1.	Age des enquêté(e)s	114
3.1.2.	Niveau d'instruction des enquêté(e)s	115
3.1.3.	Situation matrimoniale des enquêté(e)s	118
3.2.	Les charges de la reproduction démographique de la famille	119
3.2.1.	La taille du ménage et le nombre d'enfants	119
3.2.1.1.	La taille du ménage.....	119
3.2.1.2.	Le nombre d'enfants	119
3.2.2.	Le « confiage d'enfant » ou « transfert d'enfant », un moyen de réallocation des charges de la reproduction démographique de la famille.....	122
3.3.	Les activités fondamentales des femmes de la commune rurale de Diagourou	123
3.3.1.	Les activités des femmes dans la sphère familiale	123
3.3.1.1.	Le rôle " reproductif " des femmes de Diagourou	123
3.3.1.2.	Le rôle "communautaire/sociale " des femmes de Diagourou	124
3.3.2.	Les activités des femmes en dehors de la sphère familiale	125
3.3.3.	La contribution des femmes aux dépenses du ménage	131
3.3.4.	Les difficultés des femmes de Diagourou dans la gestion de leur foyer.....	132
Chapitre 4 : La place de la femme " Diagouroubé " dans les systèmes de production		140
4.1.	La femme " Diagouroubé ", pilier de la production agricole ?.....	140

4.1.1.	Tendance de l'évolution du rôle de la femme dans l'agriculture pluviale	140
4.1.1.1.	Nombre de femmes pratiquant l'agriculture pluviale.....	140
4.1.1.2.	Durée, motif et répartition du travail agricole	141
4.1.1.2.1.	Durée et motif de la pratique agricole.....	141
4.1.1.2.2.	Répartition du travail agricole selon le genre.....	145
4.1.1.3.	Typologie des cultures pluviales cultivées par les enquêté(e)s	145
4.1.1.4.	Apport de l'activité agricole dans le fonctionnement du ménage	146
4.1.1.4.1.	Rendement, durée de la consommation de la production et sécurité alimentaire 146	
4.1.1.4.2.	Une production agricole : entre consommation familiale et marché	154
4.1.1.5.	Le fossé homme-femme dans la pratique agricole	157
4.1.1.5.1.	Le nombre de champs et leur constance dans le temps	157
4.1.1.5.2.	Accès des femmes « Diagouroubé » à la terre	159
4.1.1.6.	Les contraintes liées à la pratique des cultures pluviales	163
4.1.1.6.1.	Une agriculture rudimentaire	163
4.1.1.6.2.	Une agriculture tributaire des aléas climatiques	164
4.1.1.6.3.	Une agriculture soumise aux contraintes démographiques.....	167
4.1.2.	Femme et Maraichage	167
4.1.2.1.	Le maraîchage à Diagourou : potentialités agricoles et intérêt de femmes	167
4.1.2.2.	Quel intérêt pour le maraîchage à Diagourou ?	170
4.1.2.3.	Les types de spéculations	170
4.1.2.4.	Les retombés de l'activité du maraichage à Diagourou	171
4.1.2.5.	Contraintes liées à la pratique du maraichage	172
4.1.2.5.1.	Nombre de planches et leur constance dans le temps	172
4.1.2.5.2.	Difficultés rencontrées dans la pratique du maraichage	175
4.2.	Les femmes dans l'activité pastorale.....	176

4.2.1.	Femme et pratique de l'élevage de ruminants.....	177
4.2.1.1.	Les principales espèces élevées par les femmes de Diagourou.....	178
4.2.1.2.	Le cheptel villageois.....	181
4.2.1.3.	Alimentation et entretien du cheptel.....	183
4.2.1.3.1.	Les aliments à bétail.....	183
4.2.1.3.2.	L'élevage et la problématique de l'abreuvement : les différents points d'eau pastoraux	184
4.2.1.4.	La division du travail lors de la pratique de la transhumance	184
4.2.1.5.	Apport de l'élevage dans une perspective de satisfaction des besoins et de la sécurité alimentaire des ménages.....	185
4.2.2.	Femme et aviculture	187
4.2.2.1.	Engouement de la femme pour les activités avicoles.....	187
4.2.2.2.	Typologie et nombre d'espèce élevée	188
4.2.2.3.	L'apport économique de l'aviculture	191
4.2.3.	Les contraintes liées à la pratique de l'élevage	192
4.2.3.1.	Les contraintes climatiques	192
4.2.3.2.	La question de la santé animale.....	194
4.3.	L'artisanat, un secteur économique peu développé à Diagourou.....	195
4.3.1.	La femme dans l'artisanat	195
4.3.2.	Typologie d'articles produits par les femmes	196
4.3.3.	Apport de l'activité artisanale dans le fonctionnement du ménage	199
Partie 3 : La femme " Diagouroubé " un pivot de la résilience territoriale aux défis socio- économiques et environnementaux ?		207
Chapitre 5 : La place de la femme " Diagouroubé " dans la résilience aux défis socio-économiques et environnementaux		207
5. la place des femmes de la commune de diagourou dans la résilience aux crises environnementales, sociales et économiques		207

5.1. Rôles des femmes dans la gestion des déficits des rendements de leurs activités dans le ménage	207
5.2. Identification de la stratégie d'adaptation privilégiée des femmes de Diagourou ..	208
5.3. Justificatifs et avantages de la migration comme stratégie d'adaptation privilégiée	209
5.4. La place des femmes dans la pratique migratoire à Diagourou.....	210
5.4.1. Identification des migrantes	210
5.4.1.1. Ages des migrant(e)s	210
5.4.1.2. Villages de provenance des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey	211
5.4.1.3. Situation matrimoniale et niveau d'instruction	213
5.4.1.3.1. Situation matrimoniale.....	213
5.4.1.3.2. Niveau d'instruction.....	214
5.4.1.4. Nombre d'enfants	214
5.4.2. La migrante en ville.....	216
5.4.2.1. Quartiers d'habitation des migrant(e)s à Téra et Niamey.....	216
5.4.2.1.1. Quartiers d'habitation des migrant(e)s à Téra	216
5.4.2.1.2. Quartiers d'habitation des migrant(e)s de Diagourou à Niamey	217
5.4.2.2.3. Mode d'accès aux sites d'implantation des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey	222
5.4.2.3. Justificatifs de Téra et Niamey comme lieux de destination	223
5.4.2.4. Les autres lieux de destination des migrant(e)s de Diagourou à Téra et Niamey	224
5.4.2.5. La migration : quelle rentabilité financière ?.....	226
5.4.3. Parcours migratoire	231
5.4.3.2. Période de la migration.....	231
5.4.3.3. Source de financement du voyage	233
5.4.3.4. La migration à Diagourou : est-ce une migration familiale ou individuelle ?.....	234
5.4.3.5. Difficultés rencontrées par le/la migrant(e).....	237

Chapitre 6 : La contribution de l'Etat, de ses services déconcentrés et des partenaires de développement dans la résilience des populations de Diagourou aux défis socioéconomiques et environnementaux	241
6.1. Les stratégies de resilience des femmes de diagourou aux effets du changement climatique	241
6.2. La contribution de l'Etat et ses services techniques dans la résilience des femmes " Diagouroubé " face aux effets du changement climatique.....	245
6.2.1. La contribution du service départemental de l'Agriculture dans l'amélioration et l'accroissement de la productivité agricole et de la résilience de la population aux chocs climatiques	246
6.2.2. La contribution du service départemental de l'élevage dans l'amélioration de la santé animale et la pratique de la transhumance	249
6.2.3. La contribution du service départemental de l'environnement dans l'encadrement de la population et des responsables des services départementaux sur les questions environnementales.....	250
6.2.4. La contribution du service départemental de l'hydraulique dans le domaine de l'assainissement et l'accès à l'eau potable des populations	252
6.2.5. La contribution du service départemental de la population, du plan et du développement communautaire dans les activités de restauration de terres dégradées	253
6.2.6. La contribution du service départemental du génie rural dans la réalisation des infrastructures rurales	254
6.3. La contribution des partenaires de développement dans la résilience des femmes " Diagouroubé " aux effets du changement climatique.....	255
6.3.1. Les acteurs accompagnant les partenaires de développement dans la mise en place de leurs stratégies de résilience face aux effets du changement climatique	260
6.3.1.1. Rôle des autorités administratives et coutumières dans la mise en place des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique	260

6.3.1.2. Rôle des services techniques dans la mise en place des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique	261
6.3.1.3. Rôle des différents groupements dans la mise en place des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique	261
6.3.1.4. Rôle de la population dans la mise en place des stratégies de résilience des partenaires de développement aux effets du changement climatique	261
Les impacts de la contribution de l’Etat, ses services déconcentrés et les partenaires de développement à la résilience de la population de Diagourou aux effets du changement climatique	262
6.4. La cartographie des acteurs intervenant à Diagourou	263
6.5. Suggestions	265
CONCLUSION GENERALE	272
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	277
SITOGRAFIE.....	286
TABLE DES ILLUSTRATIONS	291
TABLE DES ANNEXES	303
ANNEXES	304
TABLE DES MATIERES	328
ABSTRACT	337
KEYWORDS :	337
RESUME :	338
MOTS-CLES:.....	338

ABSTRACT

In rural Sahelian areas, women, such as those in the rural commune of Diagourou, play a key role in agropastoral production systems. As a result, they contribute to the food security of their households. In addition to their contributions to household food security, they also participate in mitigating the shocks of climate variability through the use of improved seeds, the practice of intercropping, "Habbanayé," and "Coura-coura," and the diversification of their sources of income through migration and income-generating activities (IGAs). Their contributions to the resilience of their households to the effects of climate variability are real, but are very contentious. This can be explained by the fact that migration, which is their most favored adaptation strategy, is an ambivalent phenomenon. Indeed, migration is a phenomenon with two aspects (positive and negative) that not only provides these women with a means of subsistence, but also contributes to the de-schooling of their children, as most of them migrate with their school-age children. In addition, the majority of women cultivate oil and protein crops while men cultivate cereal crops, especially millet, which is the staple food in our rural African society. As a result, their contribution is lower than that of men.

KEYWORDS :

Women, Territorial Resilience, Socioeconomics, Environment, Rural space, Diagourou, Niger, Sahel

ECOLE DOCTORALE :
Sciences Sociales et Humanités (ED 481 SSH) de l'UPPA
Lettres Arts Sciences de l'Homme et de la société (LASHS) de l'UAM

LABORATOIRE :
UMR TREE
Ville Environnement et Société (VESO)

RESUME :

En milieu rural sahélien, les femmes à l'exemple de celles de la commune rurale de Diagourou, jouent un rôle primordial dans la pratique des systèmes de production agropastoraux. De ce fait, elles contribuent à la sécurité alimentaire de leurs ménages. Outre leurs contributions à la sécurité alimentaire de leurs ménages, elles participent également à l'atténuation des chocs de la variabilité climatique à travers l'utilisation de semences améliorées, la pratique d'une culture associée, du « Habbanayé », du « Coura-coura », la diversification de leurs sources de revenu par la migration et les Activités Génératrice de Revenus (AGR). Leurs contributions à la résilience de leur ménage aux effets de la variabilité climatique sont réelles, mais entretiennent beaucoup de contentieux. Cela s'explique par le fait que la migration qui est leur stratégie d'adaptation la plus privilégiée est un phénomène ambivalent. En effet, la migration est un phénomène à double aspect (positif et négatif) qui procure non seulement des moyens de subsistance à ces femmes, mais contribue aussi à la déscolarisation des enfants, car la plupart d'entre elles migrent avec leurs enfants en âge de scolarisation. En outre, la majorité d'entre elles cultivent les oléo-protéagineux tandis que les hommes cultivent les cultures céréalières notamment le mil qui est l'aliment de base dans nos sociétés rurales africaines. De ce fait, leur contribution est inférieure à celle des hommes.

MOTS-CLES: Femmes, Résilience territoriale, Socioéconomie, Environnement, Espace rural, Diagourou, Niger, Sahel.

